

V

La
rellem
de l'i
D'a
nat, I
phie
grand
rendu
et Ci
comm
No
comm
vitri
mêm
dura
phie
ches
plus

L

me
l
l
c
c

c
ge
hu
A.
pl
pe
tr
L

la
n
s

1
2

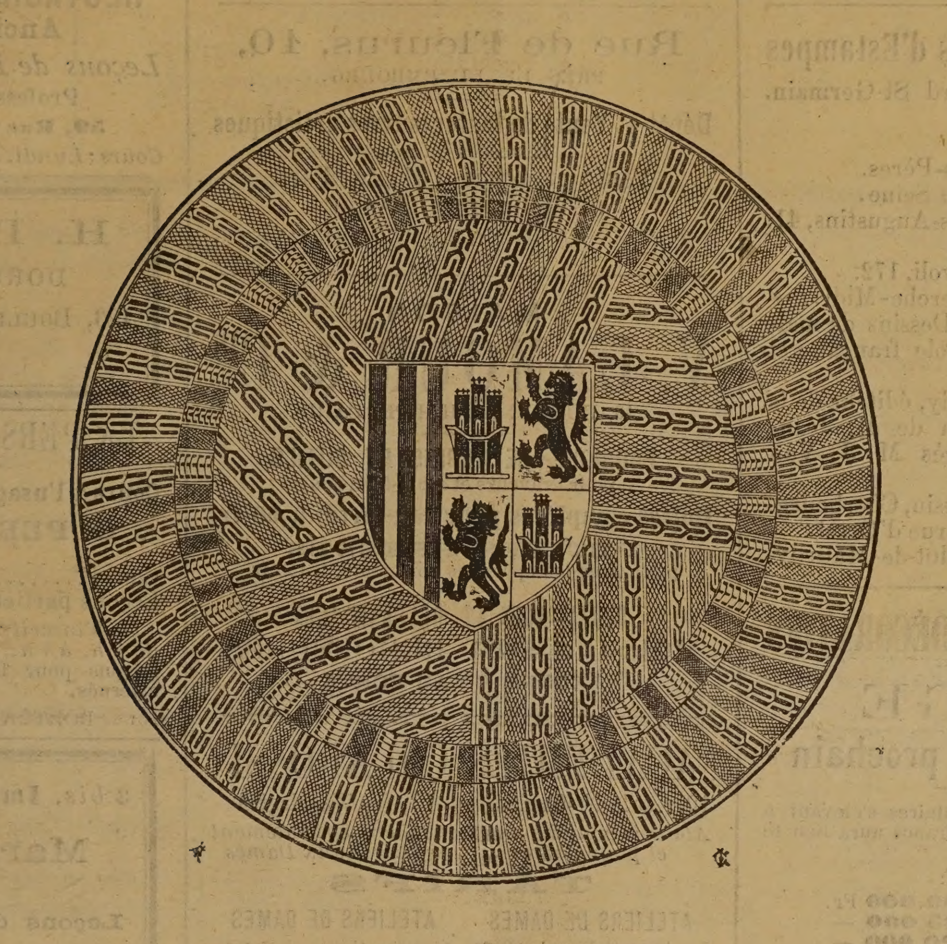
3

i

nprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE



TROISIÈME ANNÉE

1883

A LOUER saison d'été 1884, à Paramé, Villa située sur le bord de la mer. Sous-sol, rez-de-chaussée, un étage. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

A VENDRE près de Saint-Malo, Maison au bord de la mer. Deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Jardin. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champagny, 1.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE

du 15 Janvier prochain

Un tirage de Lots supplémentaires s'élevant à la somme totale de **200,000** francs aura lieu le **15 janvier prochain**.

Ces lots se répartissent ainsi :

1 Lot de 100,000 Fr.	**100.000** Fr.
1 Lot de 25,000 Fr..	**25 000** —
2 Lots de 10,000 Fr.	**20.000** —
1 Lot de 5,000 Fr..	**5.000** —
40 Lots de 1,000 F..	**40 000** —
20 Lots de 500 Fr...	**10.000** —
Total 65 Lots — Total.	**200.000** Fr.

Tous les billets placés à cette époque auront le **double avantage** de participer à ce premier tirage de **200.000** francs, ainsi qu'au tirage définitif de **Deux Millions** auquel donnent droit tous les billets de la loterie sans aucune exception.

Les billets de ce premier tirage devront être soigneusement gardés, car ils conserveront leur valeur absolue et leur droit entier au tirage principal des **Deux Millions de Francs** et dont la date sera ultérieurement fixée.

Les lots de ce dernier tirage se décomposent comme suit :

UN LOT DE **500,000 Fr.**

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr.	20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 —	100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 —	400 lots de 500 —

Au total : 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri Avenel, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Elysées, Paris.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Rue de Fleurus, 10,

PRÈS LE LUXEMBOURG.

Dépôt et Vente de toutes œuvres artistiques
Exposées ou non
Vente et Achat d'Objets d'art
CISELURE ET GRAVURE
TOILES ANCIENNES ET MODERNES

MAISON
V. LAMOUR & CIE
43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS
pour graveurs et aqua-fortistes
Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr.
PETITES PRESSES
pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.
VERNISSAGES ET REVERNISSAGES
MORSURES ET REMORSURES
LEÇONS D'EAU-FORTE

ACADÉMIES COLAROSSI

10, r. de la G^de-Chaumière — *Ateliers pour hommes et pour dames*

13, rue Washington — *Ateliers spécialement réservés aux Dames*

TARIFS

ATELIERS DE DAMES		ATELIERS DE DAMES	
Le jour et le soir 20 fr. (par mois)		La semaine	15 fr.
		Le mois	40 fr.
ATELIERS D'HOMMES		Le trimestre	105 fr.
Le jour 16 fr., le soir 15 fr. (par mois)		L'année..........	250 fr.

Professeurs : MM. Collin, Courtois, Idrac, Ranvier Schutzemberger-Dagnan, Bastien Lepage etc., etc.

GRANDS ATELIERS DE SCULPTURE POUR HOMMES ET POUR DAMES

COURS

DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE
Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS
Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR.**

Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois

On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

RESTAURATION DE TABLEAUX

Anciens et Modernes
Leçons de Peinture et de Miniature
Professeur : Mme Vve RASE
59, Rue des Petites-Écuries, 59
Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 h.

H. PETITJEAN

DOREUR-ENCADREUR
123, Boulevard du Montparnasse
PARIS

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE

Simplifiée
Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs
G. PERRUCHOT, Peintre

Cours	*Par mois.*	**15** fr.
Leçons particulières....	*Le cachet.*	**6** fr.

On s'inscrit 21, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h., Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

3 *bis*, Impasse du Maine, 3 *bis*

Marie CADOUX

SCULPTEUR
Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet.................	**5** francs
Par mois (3 fois par sem.)...	**50** —

Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** *francs*

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4bis, N° 6, N° 8, N° 10 et Rue Boucher, N° 1, PARIS

SEULE MAISON

Vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs
à MEILLEUR MARCHÉ que la Confection.

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

3e ANNÉE. QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	Un An :	8 fr.	Six Mois :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

Le samedi 5 janvier, aura lieu au Palais des Beaux-Arts l'inauguration de l'Exposition d'Edouard Manet.

*Son beau-frère, M. Léon Leenhoff, a bien voulu mettre à la disposition de l'*Estampe *cinquante cartes d'invitation, valables le 5 janvier pour deux personnes et vingt cartes permanentes.*

Nous nous sommes fait un plaisir d'envoyer franco par la poste ces 70 cartes à ceux de nos abonnés dont les noms ont été les premiers tirés au sort.

Nous prions les nombreux autres de vouloir bien agréer l'expression de tous nos regrets.

A la demande d'un grand nombre de nos collectionneurs, nous avons fait paraitre le frontispice-table de notre première année.

Il ne reste plus qu'une collection de cette première année COMPLÈTE.

Cette collection brochée est en vente dans nos bureaux au prix de CINQUANTE FRANCS.

Les vingt-cinq premiers numéros ayant été rapidement épuisés, nous avons fait faire un second tirage du n° 26. Les exemplaires de ce deuxième tirage portent en tête : 1re année. — Nos 1 à 26.

Les collections brochées partant de ce numéro sont en vente dans nos bureaux au prix de VINGT FRANCS chacune.

Nos abonnés peuvent nous demander par lettre affranchie les numéros qui leur manquent. Nous leur enverrons *gracieusement* les exemplaires *qui nous restent*.

Nous avons fait paraître ensuite le frontispice-table de notre deuxième année.

Les collections brochées de cette deuxième année complète sont en vente dans nos bureaux au prix de *quinze francs* chacune.

Voici aujourd'hui le frontispice-table de notre troisième année. Le prix de cette dernière collection est de dix francs.

ALFRED PÉPIN, administrateur.

SOMMAIRES DE *L'ESTAMPE*

Troisième année

FIN DES SOMMAIRES DE LA 3e ANNÉE.

L'ESTAMPE

a publié, dans ses trois premières années, trois frontispices, trois numéros illustrés et six suppléments.

Elle a offert à ses souscripteurs sept primes gratuites.

Elle a des abonnés en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, aux Etats-Unis, etc.

Par ses traités d'annonces, on peut juger de l'importance qu'elle a prise.

Elle a pour collaborateurs ordinaires : MM. Alexandre Bonnin, C. Chincholle, Henri Hamoise, Maret-Leriche, Jules de Marthold, Portier de Beaulieu, Léopold Stapleaux, H. Valmière, P.-A. Varin.

Elle a publié, en outre, des articles de MM. Jules Adeline, Albert Bataille, A. Bourgeois, A. Bouvenne, Bracquemond, Etienne Carjat, Robert Caze, Jules Claretie, Gaston Coindre, Philippe Gille, E. Grasset, A. Guillaumot, Frédéric Henriet, Alexandre Hepp, Charles Jacque, Henri Lefort, Alphonse Leroy, Charles Monselet, Motteroz, Émile Nicolle, Jules Richard, Jean Richepin, Rivoalen, Albert Wolff, etc., etc., etc.

3e ANNÉE. — N° 1 | DIX CENTIMES LE NUMÉRO | 7 JANVIER 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — Un An : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — Un An : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

Nous tenons gracieusement à la disposition des collectionneurs de l'*Estampe* ceux des numéros qui leur manquent et qui peuvent nous rester, en dehors de nos collections complètes de la *deuxième année*.

Nous avons pu en former 44, que nous offrons en prime aux abonnés *nouveaux*.

BRACQUEMOND PORTRAITISTE

L'œuvre capitale d'un homme est toujours celle qui trahit le plus ses goûts, ses aptitudes.

C'est aux bergeries que Charles Jacque doit ses premiers succès. Tout le monde aujourd'hui connait ses moutons et l'on étonnerait bien des gens en leur disant qu'il a gravé des fumeurs, des hallebardiers, des poissons et même un combat naval.

Il est une œuvre qui, à juste titre, passe pour être la meilleure de Bracquemond. Ce n'est pas celle qui, du premier coup, lui a valu les suffrages du public et même des artistes. Cela est assez ordinaire. Un jury, doué de peu de conscience ou de beaucoup de jalousie, a refusé le *Portrait d'Erasme*. Les collectionneurs ont vengé Bracquemond. Cet acte de justice leur sera longtemps compté.

Depuis, l'auteur de ce portrait a gravé trois cents planches. On connait la rapidité avec laquelle il a franchi les dernières étapes.

Le 28 mai 1881, un jury plus équitable lui décernait la première médaille. L'an dernier, à pareille époque, M. Antonin Proust lui donnait pour étrennes le ruban de la Légion d'honneur. Au Salon prochain, on verra de lui une merveille, un Millet qui lui a été commandé par M. Savary, et qui, bien qu'à peine terminé, est déjà célèbre, un Millet vrai, sincère, exact, puissant, un Millet enfin !

En 1884, il exposera probablement une pièce d'un tout autre caractère, un Gustave Moreau, d'une difficulté inouïe. Déjà, le premier état est fait. Entre temps, et croyant se jouer, l'auteur du *Portrait d'Erasme* et de celui de M. de Goncourt, a gravé, d'après nature, deux portraits d'amis. D'habitude, l'amitié ne se gêne pas, elle ne se croit pas obligée à de bien minutieux égards.

Il y a toutefois en portraiture une condition à laquelle elle est tenue d'obéir. Il faut qu'elle donne la ressemblance, et pour un artiste qui sait choisir son modèle, la ressemblance, c'est la vie.

L'un des deux portraits qui font l'objet de ces réflexions est celui d'un musicien connu, M. Jacques Bosch, et ces réflexions sont tellement justes que les dix personnes qui possèdent les dix uniques épreuves de ce portrait ont déjà donné à M. Bosch un nom ; elles l'appellent *le guitariste*. Ce portrait gravé est devenu un portrait littéraire. M. Jacques Bosch n'est pas *un* guitariste, c'est *le* guitariste, — le guitariste moderne, un peu étonné d'avoir entre les doigts en 1882 le piano de nos mères, mais dont l'œil dit tout de même :

— C'est sur cet instrument-là que je sais parler. Je parle.

Au point de vue de la gravure, qui est de la dimension du grand de Goncourt, la tête, très lumineuse, se détache en relief sur un fond sombre. De rares coups de burin, donnés avec une expérience consommée, ont suffi à mettre des dessous à la chair. Les mains sont d'un nervosisme étonnant ; ce sont des mains animées qui, tout naturellement, se trouvent être les deux autres figures du guitariste.

Dans l'autre portrait, celui de notre confrère Dargenty, tiré également à dix épreuves, Bracquemond est redevenu, quant aux fonds, le portraitiste de M. de Goncourt. A mi-corps, le lorgnon à la main, M. Dargenty se promène dans son cabinet d'artiste. A gauche, un médaillon ; à droite, sur sa selle, une statue de femme nue. Au second plan, des cadres. Très aristocratique et très fine, la tête de M. Dargenty exigeait plus qu'un croquis. Aussi M. Bracquemond l'a-t-il fouillée et caressée comme eût fait un Florentin. La barbe et les cheveux sont étonnants de ténuité.

Voilà deux œuvres qui resteront probablement inédites. A peine en verra-t-on de temps en temps une épreuve chez Delorière, le jeune compilateur de Bracquemond.

Au point de vue de l'art pur, ces tirages limités sont un crime.

Mais qu'est-ce que cela peut faire à un collectionneur ?

C. Chincholle.

ÉCHOS

Une voie nouvelle et privée qui vient d'être ouverte dans le dix-huitième arrondissement et qui relie la rue Marcadet à la rue Montcalm, porte le nom d'*Achille Martinet* en souvenir de l'illustre graveur, membre de l'Institut, qui habita cette localité.

***

Voici un petit *truc* que nous signalons à nos dessinateurs pour obtenir, au moyen de la photographie, des dessins au trait fort remarquables et d'une exécution rapide : Sur la plaque en verre d'un négatif photograpihque répandre du vernis négatif ordinaire de photographe auquel on aura ajouté une suffisante quantité d'aniline jaune, jusqu'à ce que le ton général soit celui de l'ambre foncé ; on suit alors sur ce vernis le dessin du négatif que l'on veut reproduire et, à l'aide d'une fine pointe à graver, on trace les traits et les détails que l'on veut exécuter et qui se détachent en transparence sur le verre. On se sert ensuite de cette plaque de verre pour fixer sur zinc le dessin à l'aide des procédés ordinaires de photogravure et l'on peut ainsi obtenir un dessin aussi remarquable que sera elle-même l'habileté de l'opérateur. Ce qui distingue ce procédé, c'est la rapidité et la facilité de son exécution. Le portrait du président de la Société de photographie de Vienne a pu être ainsi exécuté en une heure, et le cliché livré trois heures après.

***

De l'intéressante conférence que M. Diogène Maillart, peintre d'histoire, a faite sur Ingres, au musée du Louvre, le 17 décembre 1882, nous devons détacher le passage suivant, qui est très caractéristique :

« Comme peintre, je n'oserai jamais porter un jugement sur un autre peintre, grand ou petit, mort ou vif, surtout vif ! dans la crainte

de tomber dans le défaut commun à la pluralité de mes confrères : l'exagération, état si près de l'injustice ou de la partialité. La gent artistique, dont j'ai l'honneur d'être membre, est éminemment impressionnable et tellement nerveuse et passionnée qu'il semble parfois qu'elle agisse par instinct plus que par la raison. Exaltés et autoritaires, procédant par exclamations et objurgations, ils sont extrêmes dans la louange et le dénigrement, ne donnant jamais, à l'appui de leurs assertions, de preuves scientifiques ou rationnelles. Cet entraînement les empêche, pour l'ordinaire, d'être utiles en parlant d'un art qu'ils possèdent si bien dans la pratique, et telle est leur nature qu'il semble que, plus ils ont montré d'intelligence, de volonté, de foi dans l'étude de leur art, gages de réussite, plus ils sont sujets à cet inconvénient. On ne discute pas une passion en art, pas plus qu'en amour. Témoin, Ingres, le maître que nous nous proposons d'étudier avec vous aujourd'hui. Vous savez avec quel dédain suprême, avec quelle violence, il caractérisait de *serpent* son rival Delacroix. Ingres était un croyant, que dis-je, un fanatique et n'admettait pas que l'on mît en doute sa religion. »

EXPLICATION

Oh ! Les susceptibilités !...

Je viens d'être voué aux gémonies pour avoir voulu trop bien faire.

Que cela serve d'exemple aux gens à scrupules.

Voici les choses.

Le 26 octobre dernier, je n'ai pu, à mon grand regret, assister à l'assemblée générale de la société de prévoyance des dessinateurs et graveurs sur bois.

Le lendemain, j'ai envoyé un employé de l'*Estampe* chez le secrétaire de la société, en priant ce dernier de lui remettre le *procès-verbal* de la séance.

J'agis de même avec les secrétaires des diverses réunions artistiques, m'engageant, *ipso facto*, à reproduire le procès-verbal communiqué.

Mon employé est revenu avec un manuscrit dont il a aussitôt pris copie.

J'ai expédié ladite copie à l'imprimerie et l'*Estampe* l'a reproduite.

Or, il paraît que ce qui m'a été envoyé n'était qu'un brouillon. Dans l'esprit de celui qui me l'adressait, je devais seulement m'inspirer de ce document. Je devais surtout me garder de le reproduire textuellement.

Je devais...

Soit !

Mais ne devais-je pas aussi en être informé ?

Si j'ai péché, ce n'est que par excès de conscience.

Désormais je prierai MM. les secrétaires de mettre sur leurs procès-verbaux un *bon à insérer*.

C. C.

FRANÇOIS BOUCHER

Nous avons eu souvent l'occasion d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les publications de M. Fabré.

Nous avons parlé des *Vingt-cinq dessins* de Boucher qu'il a fait lithographier en couleurs par M. W. Thornley.

Nous avons annoncé le *Salon du comte de la Béraudière*. Le premier fascicule de cette publication est en vente. Outre le fameux sujet, la *Toilette de Vénus*, on y trouve la reproduction de deux petits panneaux : la *Guitare* et la *Lyre*, et d'un écran : les *Cerises*.

C'est gracieux. C'est composé avec un art exquis. C'est traduit avec le plus parfait sentiment du modèle, qui ne peut être que François Boucher, puisque M. Fabré a voué sa vie à la résurrection de ce maître si charmant, — si varié, quoique toujours personnel.

L'époque présente est au réalisme. Cela se dit couramment. Expliquez alors le succès des publications de M. Fabré. Serait-ce chez lui que les positivistes de la gravure vont prendre secrètement un bain d'art ?

En tout cas, un mot aux fidèles de François Boucher. Qu'ils se méfient. Plus d'un, voyant à la devanture d'une petite boutique une Vénus en couleurs dans un vieux cadre, l'a vite achetée et s'est sauvé, croyant tenir un Demarteau.

C'était un W. Thornley de chez M. Fabré.

STAMPA.

LES MANUSCRITS DE SARDOU

Un collectionneur, M. Paul du Crotoy, a raconté dans *la Vie moderne*, que le hasard, ce dieu des collectionneurs, avait fait tomber entre ses mains le brouillon du manuscrit de *la Famille Benoiton*.

« C'est, dit-il, une édition avant la lettre que je possède et je l'ai fait relier par Chambolle-Duru, en maroquin vert, avec tous les honneurs dus à son rang.

» L'histoire de ce manuscrit est connue. On en a déjà parlé. Il fut donné comme souvenir, à Albéric Second qui demandait, après la première représentation, un autographe à Victorien Sardou.

» Depuis, il a passé de mains en mains jusqu'aux miennes. C'est peut-être le seul témoignage qui reste des procédés de composition de l'auteur de *Divorçons* ! car il jette après la copie tous ses canevas au feu. »

Tous ? M. Paul du Crotoy en est-il bien sûr ? Ne se laisse-t-il pas emporter ici par son orgueil de collectionneur ? Il ajoute :

« Vapereau n'est pas toujours exact. Chacun sait cela. Il se trompe lorsqu'il dit que les productions de Sardou sont écrites avec facilité et souvent avec trop de précipitation. Rien, au contraire, n'est plus étudié, plus cherché, plus remanié.

» Tout en travaillant, Sardou jette sur le papier, comme ils viennent, au hasard de son inspiration, des mots étonnants, des idées incohérentes, des épithètes typiques, des lambeaux de phrase, des tirades à effet, des traits d'esprit qui, semés çà et là, doivent pétiller à point voulu dans le dialogue.

» C'est un arsenal qui se remplit peu à peu de munitions et qu'il garde sous la main. Il puise dans cette réserve au fur et à mesure que son œuvre avance, pour tirer de temps à autre quelques pétards étincelants qui éclatent au milieu du mouvement scénique.

» Molière, dont nous n'avons malheureusement pas un seul manuscrit, ne procédait peut-être pas tout à fait de la sorte ; Alexandre Dumas, d'une fécondité remarquable, qui fit en trois jours la *Jeunesse de Louis XV*, ne devait guère avoir le temps de consulter des cahiers de notes.

. . . .

» Ce manuscrit est certainement une haute curiosité pour les amateurs. »

M. Paul du Crotoy termine en décrivant quelques pages de son précieux manuscrit, dont il publie, en fac-similé, d'abord une tirade, puis un des dessins dont M. Sardou a l'habitude d'*orner* ses brouillons.

Notre confrère est dans ses descriptions d'une exactitude rigoureuse et j'ai pu m'en convaincre en feuilletant le manuscrit que M. Sardou a eu l'amabilité de m'offrir au lendemain de *Dora* : *cinq cent trente-cinq* pages sur chacune desquelles on reconnaît les procédés révélés par le brouillon de la *Famille Benoiton*.

Cartes de géographie, dessins hiéroglyphes, pattes de mouches, rien ne manque aux intéressants brouillons de *Dora*.

C. CHINCHOLLE.

Edouard Girardet

Voici le catalogue complet des dessins des Galeries Historiques du Musée de Versailles qui ont été exécutés pour les graveurs de cette immense collection par Edouard Girardet, de 1838 à 1846.

Les plus importants dessins, d'après les batailles d'Horace Vernet, ont été exposés aux Salons de Paris.

Combat de Bissarthe, 25 juillet 866. Mort de Robert le Fort, d'après Lehmann.

Bataille de Tolbiac, en 496, d'après A. Scheffer.

Eudes fait lever le siège de Paris, en 889, d'après Schnetz.

Bataille de Bouvines, 27 juillet 1214, d'après Horace Vernet.

Bataille de Taillebourg, 21 juillet 1242, d'après Eugène Delacroix.

Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes, d'après H. Rouget.

Levée du Siège de Salerne, en 1016, d'après Roger, peintre.
Baudouin s'empare de la ville d'Edesse en 1097, d'après R. Fleury.
Bataille sous les murs de Nicée, 1097, d'après Serrur.
Prise de Marrah, 1098, d'après Decaisne.
Godefroy de Bouillon élu Roi, 23 juillet 1099, Madrazzo pinx.
Combat de Jaffa, 1102, d'après son frère Karl G.
Combat de Jaffa, 1102, d'après Serrur.
Prise de Tyr, 1124, d'après Caminade.
Prédication de la deuxième croisade à Vésélai, 21 mars 1146, d'après Signol P.
Siège de Ptolémaïs, juillet 1191. Albéric Clément escalade la Tour maudite, d'après Fragonard.
Baudouin couronné empereur de Constantinople, 16 mai 1204, d'après St-Evre.
Prise de Damiette, 1219, d'après Delaborde.
Mort de Saint Louis, 25 août 1270, d'après Rouget.
Gaucher de Chatillon défend seul le poste de Minieh, d'après K. Girardet.
Prise de Rhodes par les chevaliers de Saint-Jean, 15 août 1310, Feron pinx.
Les Chevaliers de St-Jean rétablissent la religion, 1347, Delaborde pinx.
Bataille de Rosebecque, 27 novembre 1302, Alf. Johannot pinx.
Entrée de l'armée française à Paris, 13 avril 1436, d'après Barthelemy.
Bataille de Bratelen, 26 août 1444, d'après Johannot.
Mariage d'Anne de Bretagne, 16 décembre 1491, d'après St-Evre.
Bataille de Seminara, 24 juin 1495, d'après Feron.
Prise de Brescia par Gaston de Foix, 19 février 1512, La Riviere pinx.
Bataille d'Aignadel, 14 mai 1509, d'après Jollivet.
Bataille de Ravennes, 11 avril 1512, d'après Ary Scheffer.
Bataille de Cerisolles, 14 avril 1544, d'après Schnetz, peintre.
Prise de Calais par le duc de Guise, 9 janvier 1558, d'après Picot.
Institution de l'ordre du St-Esprit, le 1er janvier 1579, d'après C. Vanloo.
Bal donné à la Cour de Henri III, 14 septembre 1581, d'après Clouet.
Henri IV devant Paris, août 1590, d'après Rouget.
Bataille d'Ivry, 14 mai 1591, d'après Steuben, peintre.
Combat de Fontaine-Française, juin 1595, d'après Deveria.
Henri IV reçoit les chevaliers du St-Esprit, 8 juin 1595, d'après Rouget.
Prise du Fort de Montmelian, 16 novembre 1600, d'après Odier, peintre.
Bataille de Rocroy, 19 mai 1643, Schnetz pinx.
Les clefs de Marsal remises au roi, 1er septembre 1663, d'après Lebrun et Vander Meulen.
Siège de Douai, 4 juillet 1667, d'après Vander Meulen, peintre.
Le Roi visite les Gobelins, 1668, d'après Lebrun, peintre.
Prise de Nimègue, 9 juillet 1672, d'après Pingret, peintre.
Etablissement de l'Hôtel-Royal des Invalides, 1671, d'après Lebrun et Dulin.
Combat naval en vue de la Dominique, 7 avril 1780, Ed. Girardet del.
Valenciennes prise d'assaut par le Roi, 17 mars 1677, d'après Alaux.
Reddition de Cambrai, 18 avril 1677, d'après Mauzaise, peintre.
Louis de France, duc de Bourgogne, est présenté au Roi, août 1682, d'après Dieu.
Prise d'un vaisseau à l'abordage par Jean Bart, d'après Biard.
Réparation faite au Roi au nom du Doge de Gênes, 1er mai 1685, Guy-Hallé pinx.
Mariage de Louis de France, 7 décembre 1697, d'après Ant. Dieu.
Bataille de Villaviciosa, 10 décembre 1710, d'après Alaux, peintre.
Bataille de Fontenoy, 11 mai 1745, d'après la peinture d'Horace Vernet.
Combat de la frégate la *Concorde* contre la frégate anglaise la *Minerve*, le 22 août 1778, d'après Gudin, peintre de marine.
Siège d'York-Town. Le général Rochambeau et Washington donnent les derniers ordres pour l'attaque, 19 octobre 1781, d'après Couder.
Combat de Marchiennes du 29 mai 1794, d'après Despinassy.
Passage du Rhin à Kehl, 24 juin 1796, d'après Charlet.
Combat dans les gorges du Tyrol, mars 1797, d'après Lecomte.
Bataille des Pyramides, 21 juillet 1798, d'après Gros.
Halte de l'armée française à Syène, 2 février 1799, d'après Tardieu.
Bonaparte visite les pestiférés de Jaffa, 11 mars, 1799, d'après Philippoteaux.
Bataille du Mont-Thabor, 16 avril 1799, d'après Taunay.

P.-Adolphe Varin, Graveur.

GUSTAVE STAAL

SUPPLÉMENT A LA LISTE DE SES DESSINS ET COMPOSITIONS

Pour la *Galerie des Femmes célèbres*, par Ste-Beuve, de l'Académie française, G. Staal a dessiné douze portraits qui furent gravés in-8° par Ch. Geoffroy, Paul Girardet, Outwaite, F. Delanoy et autres.

1. Marie Stuart.
2. Madame la duchesse d'Orléans.
3. Madame de Sévigné.
4. Madame de Maintenon.
5. Madame de Caylus.
6. La duchesse de Bourgogne.
7. La duchesse du Maine.
8. Madame Necker.
9. Madame Geoffrin.
10. Marie-Antoinette.
11. Bettina d'Arnim.
12. Madame Récamier.

Il a dessiné ensuite :

Une femme assise représentant allégoriquement la Géographie avec ses attributs, gravée par E. Follet.

La duchesse de Longueville, d'après un tableau.

Pour *Femmes de la Bible*, dont les gravures furent exécutées par des artistes anglais, Garnier, édit., 1850, G. Staal a dessiné :

Sara, femme d'Abraham ; Séphora ; Marie, sœur de Moïse ; Rahab : la femme du Lévite d'Ephraïm ; la Pythonisse d'Endor ; Michol ; Bethsabée ; la Sunamite ; Anne, mère de la Sainte Vierge ; Elisabeth ; la fille d'Hérodiade ; la Samaritaine ; la Chananéenne ; la Femme adultère ; Marthe ; Marie-Madeleine ; La Sainte Vierge ; Pharaohs Daughter.

Il dessina et lithographia le portrait de Mlle Catinka de Dietz, pianiste de S. M. la Reine de Bavière ;

Philarète Chasles, professeur au collège de France.

Il composa une variété de sujets religieux et historiques, en tête desquels se trouve le portrait de Chateaubriand. Vignettes de format in-8°.

M. Violet faisant danser les Sauvages.
Chateaubriand corrigeant un soldat Turc.
Saint Vincent de Paul recueillant un enfant.
Atala, emportée morte. Mounin sc.
L'ange Raphael apparaît à Adam et Eve. Geoffroy sc.
Apparition de Notre-Dame-des-Bois. Geoffroy sc.
Mort de Julien l'Apostat.
Mort de Saint Pierre.
Mort du duc de Guise. C. Geoffroy sc.
Mort de Strafford. Geoffroy sc.
Mort de Celenta et de Mila. Ch. Geoffroy sculp.
Saint Louis enseignant la musique. Ch. Geoffroy sc.
Velléda. Les Martyrs, tome Ier.
René, chez les Natchez. Ch. Geoffroy sc.
Marie-Antoinette dans la prison du Temple Ch. Geoffroy sc.
Episode de la retraite de Russie.
Eudore et Cymodocée. C. Geoffroy sculp.
Chateaubriand malade, chez un Albanais. Mounin sculp.
Un sujet patriotique, lithographie in-4°. Une femme assise et ses deux enfants. Souvenez-vous.

P. Adolphe Varin,
graveur.

BIBLIOGRAPHIE

Les *Nouvelles amoureuses*, texte de Ch. Aubert, eaux-fortes de J. Hanriot. — Sous ce titre, vient de paraître un élégant petit livre, richement imprimé par Motteroz, sur papier de Hollande, et orné d'une ravissante eau-forte d'Hanriot.

Par leur richesse matérielle, par la grâce des illustrations, les *Nouvelles amoureuses* s'adressent surtout aux bibliophiles.

En vente chez tous les libraires.

Les éditeurs Rouveyre et Blond, 98, rue de Richelieu, viennent de mettre en vente un volume de M. Lucien-Victor Meunier : *Baisers tristes*.

Ce livre est un recueil de nouvelles dont les unes sont si navrantes que l'émotion prend le lecteur à la gorge, les autres si tendrement mélancoliques que d'elles-mêmes les larmes montent aux yeux. Tous les friands de lettres, les amateurs de vraie littérature voudront lire ces pages exquises, ornées de ravissantes illustrations dues à M. René-Victor Meunier.

La même librairie a mis en vente un livre franchement gai, plein d'humour et finement observé : *Chattes et Renards*, par Carolus Brio. En quelques nouvelles très joliment contées, l'auteur trace comme autant de croquis de la guerre amoureuse ; il dit l'astucieuse stratégie de l'homme, l'enjôleuse tactique de la femme. Etre amusant sans grivoiserie, réaliste sans brutalité, dérober aux fleurs du mal leur parfum, sans leur emprunter leur poison, tel est le but qu'a su atteindre ce livre aimable. Sa place, à coup sûr, n'est pas au pensionnat, mais elle est marquée au boudoir. Ajoutons que *Chattes et Renards* est coquettement édité par Ed. Rouveyre et G. Blond, avec illustrations de Japhet et fait partie de la collection des *Contes Gaillards*, si justement appréciée des bibliophiles.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir.......	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine................	75 —
Hollande ou vélin..............	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE, — N° 2 DIX CENTIMES LE NUMÉRO 14 JANVIER 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER. . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

Nous tenons gracieusement à la disposition des collectionneurs de l'*Estampe* ceux des numéros qui leur manquent et qui peuvent nous rester, en dehors de nos collections complètes de la *deuxième année*.

Nous avons pu former 44 de ces collections, que nous offrons en prime aux abonnés *nouveaux*.

LES JURYS DES ARTS

> Si vos juges sont si mauvais, ne les renommez pas. Si vous les renommez, ne les maudissez pas.
>
> J. M. L.

Etant établi que, pour les assises périodiques des arts, un tri est nécessaire afin d'en exclure les ouvrages indignes d'y prendre part, un jury, quel que soit son mode de formation, est non moins nécessaire.

L'impartialité absolue est à la fois son devoir et son honneur vis-à-vis de tous et pour lui-même.

Depuis un demi-siècle et d'où qu'il vienne, a-t-il rempli son devoir ? Si l'on en croit ceux qu'il a récompensés, cela n'est pas douteux ; mais si l'on veut s'en rapporter aux... autres, — les plus nombreux, — il y a tout à fait failli.

Quoi, au fond, de plus humain !

Faut-il prendre le parti de ces derniers, surtout à présent qu'ils sont en pleine possession du droit électif et du mode le plus large d'élection : le suffrage universel ? Non.

En conséquence, il serait temps enfin que, au lieu de se plaindre, les artistes militants et électeurs se pénétrassent bien de cette vérité et de ce principe ; à savoir que les jurys, si bien composés qu'ils puissent être et quel que soit leur mode, sont, par essence, sinon en fait, dangereux dès qu'ils ne se renouvellent pas annuellement et complètement, et que leurs membres sont rééligibles, hormis après cinq années d'exercice.

Seraient-ils donc meilleurs si leur renouvellement annuel intégral était une conséquence légale, réglementaire ou un résultat du suffrage ? C'est au moins douteux ; seulement il n'y aurait plus de plaintes, ni fondées, ni recevables, de la part des suffrageants.

En réalité, semble-t-il topique d'exhorter les mécontents quand même, à injuste plus qu'à juste titre, à ne pas renommer les jurés dont ils ne sont pas satisfaits ?

Ce serait vainement ; ils les maudissent et les renomment toujours ; ce serait donc parler pour ne rien dire et cependant il faut parler et leur crier sans relâche ceci :

— Si vos juges vous semblent mauvais, ne les renommez pas, et, si vous les renommez, ne vous en plaignez donc plus. Doit-on maudire les dieux que l'on a fabriqués ? Non, il n'y a qu'à les remplacer par d'autres meilleurs, si tant est qu'il en soit de perfectibles.

Or, comme c'est là ce que les artistes ne sauront jamais ou de fort longtemps, du moins à en juger par un passé d'un demi-siècle, il semble donc nécessaire que la condition du renouvellement des jurys devienne réglementaire.

Qui donc aura la force et le dévouement suffisants pour introduire cette condition dans la réglementation des Expositions ? Est-il seulement né, celui-là ?

Est-ce à dire que l'auteur de ces lignes tient les jurys rééligibles, et toujours réélus, pour vicieux ? Non, certes, il les honore et est justement fier d'être honoré d'une partie des membres qui les composent. Ce qu'il a pris ici à tâche de dégager, c'est seulement le principe en vertu duquel l'inamovibilité, qu'elle soit réglementaire ou le résultat du suffrage qui semble la consacrer, peut toujours être contestable. En conséquence, l'amovibilité réglementaire des jurys paraît donc être l'une des solutions à poursuivre, sauf meilleur avis.

Dans un prochain article, on examinera quel est, et devrait et pourrait être son mode de fonctionnement, et c'est avec la même respectueuse impartialité que s'appliquera à l'étudier...

J. MARET-LERICHE.

LES COMMANDES DE L'ÉTAT

BRESDIN, (Chien-Caillou), *Le Bon Samaritain*, 30 épreuves . .	300 fr.
DAMMAN, *La Nativité de la Vierge* d'après Murillo, 100 épreuves. .	2.500
LUNOIS, lithographie. *La paie des moissonneurs*, d'après Lhermitte.	1.200
NOEL MASSON, eaux-fortes. *La Ferme*, 20 épreuves.	150
L'Attente, 12 épreuves. . .	150
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE GRAVURE, 120 épreuves de la *Béatrice d'Este*, d'après Léonard. — *Henriquel Dupont — Paysage*, d'après Poussin. — *Les Muses — Intérieur Hollandais — La Charité —*	4.000
W. THORNLEY, 8 lithographies, quatre grandes, quatre petites, d'après les peintures de Puvis de Chavannes au Panthéon (Sainte-Geneviève).	6.000
VOGT, 100 épreuves, *Femmes au bord de la mer*, d'après Puvis de Chavannes. — Lithographie.	1.000
HUOT, burin d'après une des peintures décoratives de Baudry au foyer de l'Opéra : « *Les Poètes* »	6.000
	21.300

BAUDRY ET CHAMPOLLION

Chaque peintre a son reproducteur préféré, — on pourrait dire aussi son mode de reproduction.

M. Adrien Moreau affectionne le burin d'Alphonse Lamotte.

Puvis de Chavannes a choisi le crayon de M. W. Thornley.

Baudry confie ses œuvres à l'eau-forte de Champollion.

On se rappelle le succès de la *Vérité*, dont le petit cadre attira tant de monde dans l'un des angles du Salon de 1882.

M. Champollion a terminé dernièrement la reproduction de ce tableau dont il a fait un véritable bijou, de 0m,127 sur 0m,087, entre les témoins.

Il s'est efforcé de rendre en même temps la grâce du dessin et les chatoiements de la couleur. Les souscripteurs de l'Album *Arti et Amicitiæ*, jugeront s'il a réussi.

Est-elle assez adorable, cette *Vérité* parisienne, à la tête si fine, aux chairs si bien modelées !

Un petit Amour lui tend une robe. Cet Amour est de quelques centimètres devant elle. IL est donc au premier plan. Mais c'est ELLE naturellement qui est tout le sujet. Les valeurs sont si bien observées et le motif si bien compris, que cet Amour dont les lignes sont forcément plus accentuées, donne encore plus de charme et de puissance à la *Vérité* en faisant mieux frissonner le velouté des chairs.

Je regarde attentivement et je ne trouve à faire qu'une seule critique insignifiante.

La corde du puits me paraît un peu trop vigoureusement tissée.

M. Baudry a d'ailleurs été si content de l'interprétation de sa *Vérité*, qu'il a confié à M. Champollion l'eau-forte de trois de ses nouvelles œuvres : *La chasse de Saint-Hubert*, dont la planche ne sera pas terminée avant deux ou trois ans, la *Psyché* d'un de ses derniers plafonds, enfin un portrait d'enfant.

L'aqua-fortiste enverra peut-être au prochain Salon cette dernière pièce en même temps que *le Menuet* de Jacquet, qu'il vient de livrer à MM. Petit et Savary.

La lutte sera vive dans quatre mois !

C. CHINCHOLLE.

ÉCHOS

Etrennes d'artiste.

L'an dernier, M. Emile Daumont envoyait à ses amis, en guise de cartes de visite, les épreuves d'une marine au-dessous de laquelle on lisait, outre son nom, la date : « 1er janvier 1882. »

Cette année, c'est la rue des Boucheries, de Quimper, qui lui a servi de carte de visite. Il n'aura qu'à faire planer la date : « 1er janvier 1883 », pour tirer une jolie épreuve de Salon.

Cinq bretons animent la pittoresque rue que surplombent à droite les étages des maisons de bois. On croirait voir une planche d'Adeline.

***

Il n'existait aucune publication bibliographique qui pût venir en aide aux bibliophiles, en leur indiquant *au jour le jour*, pour ainsi dire, la hausse et la baisse du prix des livres. Les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond ont donc rendu un grand service aux amateurs, en entreprenant la publication du *Guide du libraire-antiquaire et du bibliophile*, par J. de Beauchamps et Ed. Rouveyre. Cette publication, qui est illustrée de nombreuses planches gravées, et qui donne des renseignements *exacts et précis*, fait connaître la valeur *réelle et toujours actuelle* des ouvrages rares et curieux, anciens ou modernes.

Ce *Guide*, dont quatre livraisons ont déjà paru, est le complément indispensable de l'instruction bibliographique ; c'est un véritable monument bibliographique réalisant les plus grands désiderata des libraires et des bibliophiles.

Aucune publication ne peut remplacer cet ouvrage, qui est augmenté de renseignements bibliographiques et anecdotiques fixant le libraire et l'érudit, le chercheur et le curieux, sur la valeur d'un livre en lui-même, eu égard à son intérêt littéraire ou artistique.

La 4e livraison comprend des renseignements sur *Albertus*, *Faublas*, la *Caricature*, Montaigne, Félix Arvers, Monselet, Carle Vernet, Gavarni, etc.

***

Un amateur fanatique de tout ce qui a trait à Alfred de Musset, M. Clouard, a communiqué au *Guide du libraire-antiquaire et du bibliophile* la note intéressante que voici :

M. Ad. Jullien possède un exemplaire *unique* du volume de poésies du *Spectacle dans un fauteuil*, qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer, et que le libraire Renduel avait fait faire pour lui-même comme il en avait l'habitude pour tous les ouvrages qu'il éditait ; tels que ceux de Victor Hugo, Nodier (Papier bleu) etc... Il est imprimé sur papier vert olive et orné des trois dessins de Célestin Nanteuil, tirés à part sur chine et placés : Namouna, vis-à-vis le titre ; A quoi rêvent les jeunes filles, page 129 ; la Coupe et les Lèvres, page 208. Il est relié en demi-maroquin rouge, à coins, et non rogné.

Ces trois gravures de Nanteuil représentent : 1° Namouna : Hassan, assis de face sur un divan, fume un chibouck ; derrière lui, une fenêtre, style oriental, laisse voir des dômes et des flèches de minarets (chant I). — 2° A quoi rêvent les jeunes filles : Ninette et Ninon sont debout sur la terrasse, l'une de face, appuyée à la balustrade ; l'autre de profil, au pied d'un grand vase qui est à droite. (Acte II, scène II.) — 3° La Coupe et les Lèvres. Dans une chambre, Franck, en costume tyrolien, a le bras passé autour de la taille de Deidamia, qui tourne la tête pour regarder derrière elle Belcolor, apparaissant en dehors de la fenêtre, à droite, le poignard à la main. (Acte V, scène III.)

Il n'existe probablement que deux épreuves de ces vignettes, toutes les deux gravées à l'eau-forte : 1° Epreuve d'essai des trois vignettes, tirées dans le sens horizontal sur une seule feuille in-folio, papier vergé : à droite, Namouna ; au milieu, A quoi rêvent les jeunes filles ; à gauche, la Coupe et les lèvres. — 2° Epreuve séparée de chaque vignette, tirée sur papier de Chine in-32, monté sur papier blanc in-8°, et placée dans l'exemplaire du *Spectacle dans un fauteuil*, ci-dessus indiqué, toutes signées et datées de 1833.

Ces trois gravures auraient été commandées par M. Renduel ; mais Alfred de Musset, n'ayant pas trouvé qu'elles rendissent sa pensée d'une façon exacte, exigea que les planches fussent brisées. Dans sa *Bibliographie romantique* (2e édition, page 11), M. Charles Asselineau indique : « un frontispice et trois vignettes de Célestin Nanteuil. » C'est une erreur : ce frontispice ne doit pas exister ; M. Renduel n'eût pas manqué de le mettre dans son exemplaire avec les trois vignettes.

***

M. Brunet-Debaines vient de terminer pour une revue anglaise un aimable Corot, dont le motif est emprunté à Ville-d'Avray.

Le grand paysagiste, qui a, lui aussi, pratiqué l'eau-forte, eût signé cette petite planche, où on le retrouve à chaque trait, et comme dessinateur et comme aqua-fortiste.

C'est une double résurrection que M. Brunet-Debaines a faite là.

Tous nos compliments à l'artiste franco-anglais.

LA FONTAINE ILLUSTRÉ

On peut lire, à la quatrième page, la note par laquelle nous annonçons la nouvelle publication de la maison Lefilleul.

Pour les soixante-dix contes de La Fontaine, Fragonard n'a fait malheureusement que cinquante-sept eaux-fortes.

M. P. Martial a eu l'idée de composer et de graver les treize sujets qui manquaient.

Avec la table-frontispice, il a formé un album qui réunit en tout quatorze eaux-fortes.

Nul mieux que cet artiste n'était à même d'accomplir cette tâche.

C'est lui, on s'en souvient, qui, d'après les originaux de Fragonard, publia, il y a deux ans, une série dont les spécimens eurent un grand succès à l'Exposition de 1881.

En copiant Fragonard, il s'est peu à peu approprié sa manière et à un tel point que, si la couverture de la nouvelle série offerte aux bibliophiles ne portait pas le nom de Martial, les connaisseurs eux-mêmes s'y tromperaient.

Ne sont-elles pas bien de Frago, les deux figures qui encadrent la table ?

Et la planche *Promettre est un*, où l'homme est si bien dix-huitième siècle et où la petite femme est si charmante ?

Je n'aime pas beaucoup le raccourci du bras gauche de la servante du *Gascon*, mais les raccourcis donnent parfois des choses si étranges.

Adorable, la planche des *Deux Amis*, où les fonds sont d'une vérité absolue. Le blanc et le noir seuls ont donné à une portière un chatoiement inouï.

Rien de plus séduisant que l'*Amour mouillé*, mais par malheur je n'ai point encore vu tom-

ber le tonnerre; je ne suis pas autorisé à blâmer le zig-zag mélodramatique qui se joue, tout blanc, derrière la fenêtre.

Très spirituelles, les physionomies des serviteurs du *Glouton*.

Amusant aussi, le *Juge de Mesle*.

Les amours de l'*Iris* sont du plus pur Frago. *Alis malade* aussi, mais l'*Epitaphe* surtout me plaît. Il y a là neuf amours d'un mouvement à la fois endiablé et gracieux et je ne parle pas du paysage qui, bien que ne valant pas celui de la *Fiancée du Roi de Garbe*, est un des meilleurs de Martial.

Le sort de cette nouvelle série est assuré. Tous les souscripteurs de l'album de 81 voudront compléter leur collection. Ils ne sauraient d'ailleurs s'offrir de plus agréables étrennes.

C. C.

Edouard Girardet

Voici la fin du catalogue complet des dessins des Galeries Historiques du Musée de Versailles qui ont été exécutés pour les graveurs de cette immense collection par Edouard Girardet, de 1838 à 1846.

Gavard, éditeur, de 1845 *à* 1847.

Combat de Nazareth, avril 1799, d'après Taunay.

Bataille de Zurich, 25 septembre 1799, d'après Bouchot.

Combat de Stockach, 3 mai 1800, d'après Philippoteaux.

Bataille d'Héliopolis, 20 mai 1800, d'après Philippoteaux.

Bataille de Marengo, 14 juin 1800, d'après H. Vernet.

Bataille de Hohenlinden, 3 décembre 1800, d'après Schopin.

La Consulta de la République Cisalpine, 26 janvier 1802, d'après Monsicau.

Napoléon reçoit les députés du Sénat, 1801, d'après Serangili.

Napoléon reçoit à Saint-Cloud le Sénatus-Consulte, le 18 mai 1804, d'après Rouget.

Napoléon visite les environs de Brienne, 4 août 1804, d'après Leroy de Liancourt.

Sacre de l'Empereur Napoléon, 2 décembre 1804, d'après David.

Napoléon donne des aigles à l'armée, le 3 décembre 1804, d'après David.

Napoléon rend honneur au courage malheureux, 6 décembre 1805, d'après Lebret.

Entrevue de Napoléon et de François II, le 4 décembre 1805, d'après Gros.

Le 1er Bataillon du 4e régiment de ligne remet à l'Empereur les étendards pris à Austerlitz, d'après Grenier.

Adieux de Napoléon et d'Alexandre après Tilsitt, 9 juillet 1807.

Capitulation de Madrid, 4 décembre 1808, d'après Horace Vernet.

Défilés du Guadarrama, 22 au 24 septembre 1808, d'après Taunay.

Napoléon harangue les troupes bavaroises et wurtembergeoises à Abensberg, 20 avril 1809.

Bataille d'Ocana, 18 novembre 1809, d'après H. Lecomte.

Combat de Castella, 21 juillet 1812, d'après Langlois.

Bataille de Lutzen, 2 mai 1813, d'après Beaune.

Bataille de Hanau, 30 octobre 1813, d'après Horace Vernet.

Napoléon s'embarque à Porto-Ferajo, 1er mars 1815, d'après Beaune.

Louis XVII quitte les Tuileries, nuit du 19 au 20 mars 1815, d'après Gros.

Le duc d'Angoulême au Trocadéro, 31 août 1823, d'après P. Delaroche.

Prise du Trocadéro, 31 août 1823, d'après Wachsmut.

Revue de Charles X, juin 1825, d'après Horace Vernet.

Mort de Bisson, 5 novembre 1827, d'après Mme Rang.

Prise de Patras, 4 octobre 1828, d'après H. Lecomte.

Combat de Staouli, 19 juin 1830, d'après Langlois.

Lecture à l'Hôtel de Ville, 31 juillet 1830, d'après Gérard.

La Chambre des députés présente au duc d'Orléans l'acte qui l'appelle au trône, 7 août, d'après Heim.

Le Roi prête serment, 9 août 1830, d'après Deveria.

Le Roi donne des drapeaux à la garde nationale, 29 août 1830. Court pinx.

Bivouac de la garde nationale dans la Cour du Louvre dans la nuit du 22 décembre 1830, d'après Garnier.

Occupation d'Ancône, 23 février 1832, d'après H. Vernet.

Prise de Bône, 27 mars 1832, d'après H. Vernet.

Le duc de Nemours au siége de la citadelle d'Anvers, décembre 1832, d'après Eug. Lamy.

Combat de Doel, 23 décembre 1832, d'après Gudin, peintre.

Combat de l'Habrah, 3 décembre 1835, d'après H. Vernet.

Le duc d'Orléans, à Mascara, décembre 1835, d'après Leblanc.

Le roi Louis-Philippe 1er, à cheval, entouré de ses cinq fils, entrant dans la cour du Palais de Versailles, d'après Horace Vernet.

Combat de la Siékah, 6 juillet 1836, d'après H. Vernet.

Combat en avant de Somah, 24 novembre 1836, d'après H. Vernet.

Siège de Constantine. L'ennemi repoussé des hauteurs de Coudiat-Ati, 10 décembre 1837, d'après H. Vernet.

Siège de Constantine. Prise de la ville le 13 octobre 1837, d'après H. Vernet.

Combat de l'Affroun, 27 avril 1840, d'après H. Vernet.

Prise de Médéah, 17 mai 1840, d'après ... (?)

L'armée Française emporte le Teniah de Mouzaia, 12 mai 1840, d'après H. Vernet.

Funérailles de l'empereur Napoléon, 15 décembre 1840, d'après H. Vernet.

P. Adolphe Varin, graveur.

Aux Amateurs de Livres illustrés.

La librairie artistique Rouveyre et Blond vient de réunir en un volume de luxe les nombreux documents que M. Jules Richard a publiés sous ce titre : L'*Art de former une bibliothèque*.

Les chapitres que l'*Estampe* a donnés, il y a quelques mois, ont eu un tel succès qu'il n'y a pas à douter de celui du volume, entièrement remanié.

Les titres des principaux chapitres doivent être rappelés ici :

Comment on devient amateur.
Ex-libris. — Armoiries.
Les quais.
Les collections factices.
Les livres illustrés.

D'après ces titres, nos nouveaux lecteurs voient que l'ouvrage de M. Richard les intéresse tout particulièrement, Mais il n'y a pas que des documents dans ce livre. A chaque page on y rencontre de fines observations qui ont le double mérite d'émaner d'un de nos bibliophiles les plus compétents et d'être écrites avec un art exquis.

Cet ouvrage est de ceux qu'un amateur doit laisser sur son bureau et souvent consulter.

M. Liber.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : Le *Conte de l'Archer*, par Armand Silvestre. — Un magnifique volume in-8° cavalier, illustré de 46 aquarelles de Poirson, gravées par Gillot, imprimées en chromo-typograhie par A. Lahure.

Conçu dans le goût de nos anciennes chroniques, ce livre de belle humeur, écrit par un fin lettré, relate les aventures amoureuses et guerrières d'un jeune archer du temps de Louis XI. Tout en acceptant la tradition joyeuse de nos vieux conteurs, l'auteur a su demeurer dans les limites du goût moderne, et s'il a conservé la couleur du temps, il n'a pas voulu tomber dans les archaïsmes qui rendent la lecture d'un livre difficile.

Le *Conte de l'Archer*, qui inaugure aujourd'hui la *Collection Lahure*, présente un luxe typographique sans précédent. Les nombreuses aquarelles qu'il contient lui donnent un charme et un cachet tout particuliers.

Les véritables amateurs des beaux livres et des curiosités de la typographie rechercheront ce volume; ils y trouveront la reproduction fidèle, par des procédés purement typographiques, des spirituelles aquarelles de Poirson; ils apprécieront une œuvre d'art digne de capter leurs suffrages.

Ce livre est d'ailleurs le seul qui ait obtenu le prix au concours du Livre à l'exposition organisée par l'Union centrale des Arts décoratifs en 1882.

Il est édité par MM. Lahure, Rouveyre et Blond.

Les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond viennent de commencer une publication à laquelle un grand succès paraît assuré. *L'Art de la femme*, titre coquet qui résume bien la pensée des éditeurs, est édité avec un luxe de haut goût, bien parisien, et est orné de nombreux dessins et planches dus aux crayons des Cortazzo, des Scott, des Henriot, etc. Cette publication paraît le 1er et le 15 de chaque mois et contient de 32 à 40 pages de texte; l'abonnement d'un prix modique (30 francs par an) sera offert comme surprise et cadeau

d'étrennes par toutes la haute société parisienne. Des intéressantes chroniques illustrées: *Etudes sur le Costume féminin*, par Marguerite d'Aincourt, — *Les Salons de Paris*, par Bachaumont, — *Hygiène de la Parisienne*, par le docteur Darfeu, — *Contes et Nouvelles illustrés*, texte par nos écrivains en renom, — *Le Théâtre à Paris en* 1883, par Pierre Decourcelle et enfin un *Courrier illustré de la Mode parisienne*, par une Parisienne, forment de chaque numéro un album exquis, et de chaque année, six volumes entièrement distincts et dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques des gens d'esprit et de goût.

Les éditeurs Rouveyre et Blond, 98, rue de Richelieu, viennent de mettre en vente un volume de M. Lucien-Victor Meunier : *Baisers tristes.*

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir.......	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine................	75 —
Hollande ou vélin..............	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

On nous demande où l'on est assuré de trouver le plus grand choix de porcelaines, de cristaux artistiques, en même temps que de tout ce qui constitue le service de table, aux conditions les plus avantageuses.

Nous répondons sans hésiter que c'est au grand dépôt de porcelaines de la rue Drouot, 21, qui, à côté des collections incomparables de barbotines et d'objets d'art qu'elle offre à notre étonnement et à notre besoin de luxe, peut offrir aux ménages de magnifiques services de verrerie, de cristallerie, de porcelaines, marqués et gravés à leurs chiffres, et cela à des prix bien inférieurs à ceux qu'on leur fait partout ailleurs.

Il y a là de merveilleuses et incroyables créations, qui sont en même temps des occasions.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

Editeurs et Marchands d'Estampes

Arnold et Tripp, 8, rue St-Georges.
L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 5, rue des Saints-Pères.
Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Paul Delarue, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
E. Gosselin, 75, quai des Grands-Augustins.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
E. Lecadre et Ce, boulevard des Italiens 18 bis.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
Lelogeais, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.
Loizelet, 12, rue des Beaux-Arts.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit et Savary, 8, rue de Sèze.
G. Trépier, 33, rue de la Pépinière.

3e ANNÉE. — N° 3 DIX CENTIMES LE NUMÉRO 21 JANVIER 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'article suivant.

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE
des Artistes Dessinateurs et Graveurs sur bois

La Société de prévoyance des dessinateurs et graveurs sur bois vient d'obtenir l'approbation ministérielle : elle est donc classée désormais parmi les sociétés mutuelles approuvées par l'Etat.

Si l'on juge de ses progrès futurs par les excellents résultats dès maintenant obtenus, on peut affirmer que cette association nouvelle prendra rang parmi les plus prospères, comme elle compte déjà parmi les plus utiles. Elle vient de naître, mais quel chemin elle a parcouru ! A peine a-t-elle huit mois d'existence, qu'elle réunit près de 400 sociétaires et possède dix mille francs en caisse. C'est un beau succès, qui ne peut manquer de grandir, et qui s'explique d'ailleurs par l'heureuse nouveauté des combinaisons, aussi bien que par l'importance du but.

Il était à craindre, en effet, que cette Société ne parût être une sorte de fractionnement de l'institution fondée par le regretté baron Taylor, et qu'au lieu de grouper les artistes, elle n'aboutît qu'à les diviser. C'eût été un résultat déplorable, et si les fondateurs avaient un seul instant supposé qu'il pût se produire, nul doute qu'ils n'eussent immédiatement renoncé à leur œuvre. Mais qu'on lise les statuts de la Société des dessinateurs et graveurs sur bois, on se convaincra qu'elle part d'un principe bien différent, et que, si elle s'efforce d'atteindre le même but, c'est par des voies plus courtes, et par des moyens qui ne peuvent aucunement blesser les susceptibilités légitimes de ses membres.

Le principe, c'est que le sociétaire acquiert par le fait même de sa participation des droits que les statuts définissent. Ce n'est plus une offrande à laquelle il peut aspirer après délibération du bureau, c'est une somme fixe, dont il s'assure à lui-même la possession, que nul ne saurait ni accroître ni restreindre, et qui lui est délivrée sans enquête, sans sollicitation : la société contracte envers ses membres une dette, et la paie à l'échéance.

Les sociétaires sont donc véritablement ce que leur nom même veut qu'ils soient : des associés.

Pour faire honneur à leurs engagements, ils ont dû recourir à des moyens efficaces, c'est-à-dire s'imposer une cotisation relativement élevée ; ils trouvent aussi, dans la sympathie des artistes et des libraires, bien des moyens d'accroître leur fonds de caisse, et de se créer une utile réserve pour l'avenir, mais ce qui nous frappe, ce qui nous intéresse surtout dans cette société, c'est son mode de fonctionnement ; c'est par là qu'elle a sa raison d'être et que son action diffère notablement de celle de la société Taylor.

Certes, il n'entre pas dans notre pensée de contester les services rendus par la société Taylor, mais il est clair que, s'il y a communauté de vues entre les deux sociétés, il n'y a pas identité de moyens.

Nous n'hésitons pas à déclarer que nous préférons de beaucoup l'organisation des dessinateurs et graveurs sur bois, et surtout pour cette raison majeure : c'est que, si un de leurs sociétaires tombe malade, il lui suffit, pour exercer ses droits, d'informer le commissaire des malades, et de suite, sans délibération du bureau, il bénéficie des avantages de la société, qui sont : les soins du médecin, les produits pharmaceutiques et de plus une indemnité de 3 francs par jour, pendant le courant de sa maladie.

Ces résultats, actuellement assurés, sont déjà fort beaux, mais nous savons que la société veut mieux encore, si l'impulsion qui lui est donnée ne se ralentit pas : elle désire assurer une retraite à tous ceux de ses participants qui auront atteint la limite d'âge. Elle parviendra certainement à ce but si enviable, car pour accroître son capital, elle possède, comme nous l'avons dit, de grandes ressources ; les sociétaires peuvent organiser des ventes fructueuses au profit de la caisse sociale, et l'administration s'efforcera, nous n'en doutons pas, de tirer parti de tous les éléments de succès dont elle dispose. Peu de sociétés ont aussi l'avantage de compter parmi leurs sociétaires un nombre aussi considérable de membres honoraires, nous en avons compté plus de cent, et dans ce nombre figurent nos premiers artistes et presque tous les éditeurs ; cette liste ne fera que s'accroître si la Société continue d'être sagement administrée.

C'est grâce à de tels éléments de succès que ces artistes espèrent parvenir à assurer une retraite de 600 francs ; selon nous cette somme de 600 francs doit être considérée comme le minimum de ce qu'on est convenu d'appeler une pension de retraite ; au-dessous de ce chiffre, ce n'est qu'un appoint, et non plus la garantie d'une petite sécurité pour le sociétaire qui arrive au déclin de la vie.

Ils n'ignorent pas, du reste, que cette retraite de 600 fr. ne serait pas approuvée par l'Etat, car, d'après le règlement des sociétés mutuelles, la pension ne peut être supérieure au décuple de la cotisation annuelle. Or, celle-ci étant de 30 francs, l'Etat n'autoriserait à servir à l'ayant droit qu'une retraite de 300 francs. Mais il est toujours loisible à l'assemblée générale d'augmenter ce chiffre, en prenant sur ses économies annuelles la somme nécessaire, et nous sommes persuadé, qu'une association qui commence sous de si heureux auspices, possédera des fonds suffisants pour atteindre ce but.

Qu'il nous soit permis, en finissant, d'exprimer un regret, qui est à la fois un vœu : « En parcourant la liste des sociétaires, nous avons été surpris et affligé de n'y pas rencontrer les noms de quelques artistes bien connus parmi les dessinateurs et graveurs sur bois. Est-il cependant une chose plus belle que de mettre en commun tous les ef-

forts pour fonder une œuvre humanitaire; cette nouvelle société n'est-elle pas au contraire le lien qui devrait réunir toute cette phalange d'artistes et n'en faire qu'une grande famille? »

Que les retardataires se rendent bien compte de ce que l'union a déjà fait, et de ce qu'elle pourra faire encore, quand personne ne refusera son concours.

X.., membre perpétuel de la Société Taylor et membre participant de la Société des dessinateurs et graveurs.

LA PORTE SAINT-GEORGES

DE NANCY

Encore une nouvelle gravure de M. O. de Rochebrune. Celle-ci n'a pas l'importance de l'admirable *Palais de Justice de Rouen*, que l'*Estampe* signalait dans un de ses derniers numéros, mais elle est également parfaite, et à son mérite s'ajoute l'attrait de l'actualité.

Elle représente la *Porte Saint-Georges de Nancy*. Vous savez bien, cette pauvre porte Saint-Georges, contre laquelle s'est ligué le Conseil municipal nancéen, qui a été condamnée deux fois à disparaître, avec l'approbation de M. Jules Ferry, Ministre des Beaux-Arts, et que M. Antonin Proust a sauvée deux fois de la pioche des démolisseurs.

Tous ceux qui pouvaient, à un titre quelconque, élever la voix au nom de l'art, sont intervenus contre cet arrêt, pour obtenir au moins une commutation de peine. Tous, depuis les rédacteurs des différents journaux artistiques, jusqu'aux membres du comité des monuments historiques, enfin jusqu'à Victor Hugo qui s'est donné la généreuse spécialité des recours suprêmes en faveur des condamnés à mort.

M. O. de Rochebrune a fait mieux encore que signer un recours en grâce; il a exécuté le portrait du monument menacé; et sa gravure est certes la plus éloquente et la plus efficace des protestations.

En faisant connaître la Porte Saint-Georges, elle lui assure, en effet, tant de défenseurs, que le Conseil municipal n'osera plus revenir à ses velléités de démolition.

C'eût été vraiment un massacre que la destruction de ce monument d'un effet décoratif réellement imposant, et la décision qui le menaçait donne une prodigieuse idée des connaissances artistiques, ou simplement du goût des membres de la municipalité de Nancy.

La base de la Porte, un massif de maçonnerie percé de trois arcades en plein cintre, une grande au milieu et deux petites, encadrées de quatre colonnes engagées, offre l'aspect d'un arc triomphal romain.

Au-dessus de la corniche très saillante, un entablement, au milieu duquel s'élève un pignon qui porte sculptées les armes de Lorraine, dont l'écusson est accosté de figures ailées, soutenant une couronne. Deux hommes barbus engagés dans des gaines décorées d'une volute de feuillage, forment cariatides de chaque côté du pignon et portent la corniche, qui est surmontée d'un fronton dont le cintre surbaissé est coupé, au milieu, par le piédestal sur lequel est érigée la statue équestre de Saint-Georges. De chaque côté du piédestal, des boulets, d'où sortent des flammes, terminent l'amortissement.

Le pignon est flanqué de chaque côté — et c'est là le trait caractéristique du monument — de deux grands sphinx dont les ailes relevées forment arc-boutant et remplacent très ingénieusement et très artistement les éternelles consoles renversées, que les architectes ont toujours toutes prêtes en pareille circonstance.

A côté des sphinx, à chaque extrémité de l'entablement, deux statues: une femme, portant un caducée, figure le commerce; un homme, tenant une corne d'abondance, représente l'agriculture.

Toutes ces figures sont dues au ciseau d'un artiste lorrain, Florent Drouin, qui vivait au XVIIe siècle, sous le duc Charles III, qui fit ériger cette statue de Saint-Georges.

On voit, par cette description sommaire, que cette Porte n'est pas un monument vulgaire, et qu'elle mérite mieux que les dédains des étonnants connaisseurs du Conseil municipal de Nancy.

Quant à la gravure de M. O. de Rochebrune, elle est exécutée avec une finesse et un sentiment artistique qui témoignent de l'intérêt que lui inspirait la condamnée qu'il a voulu défendre, et qu'il a certainement réussi à sauver... au moins de l'oubli. — Le ton de la planche est brillant et coloré. L'architecture s'enlève avec une belle fermeté sur des fonds gris, d'un travail plein de délicatesse, qui donnent toute sa valeur au monument, et répandent une grande harmonie dans l'effet général.

Cette gravure aura, croyons-nous, un grand succès parmi les amateurs qui se sont tous intéressés au sort de la Porte Saint-Georges. Elle aura aussi un très vif succès à Nancy; cependant nous doutons que la municipalité en fasse l'acquisition pour le musée de la Ville, où cependant sa place est indiquée.

Mais les municipalités passent et les gravures restent. Et celle-ci, grâce à quatre lignes que le graveur a tracées au bas de sa planche, perpétuera le souvenir du vandalisme des édiles nancéens, ainsi que du sauvetage accompli par M. Antonin Proust.

ALEXANDRE BONNIN.

N. B. — La *Porte-Saint-Georges* est exposée depuis mercredi à la salle des dépêches du *Figaro*.

ÉCHOS

Quel est donc ce mystère?

On lit dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*:

« Le Musée de Chaussures, bon! Le Musée de Boutons et la Musique de Clapisson, passe encore! Passe, est passé, le Musée Grévin! et l'on en peut beaucoup parler sans tout dire. Mais comment se fait-il que dans notre petit monde si *parisiennant* de l'Intermédiaire, aucun fureteur, en quête de gaillardises, n'ait butté du nez sur la porte du Musée Dantan et crié holà? Est-ce ignorance? horreur? ou indiscrétion? et y aurait-on rencontré la belle dame italienne ou espagnole, qui dans le temps jadis y faisait à certains jours, « son estude »? On y voit réunis, dit-on (eh! oui, je ne parle que par ouï-dire!), de bien singuliers travaux de statistique, voire de géométrie sur le corps humain, sur la hauteur et la grandeur de ses parties les plus diverses! Et des dessins! et des joujoux! et des meubles! Mais... mais, si le gala pour les friands est de haute graisse, *non licet omnibus*... La porte austère s'enveloppe de tapisseries peu engageantes. Osez pourtant, avec la permission du maître (*pauci quos æquus amavit*), soulever le premier voile, et tout d'un coup, sur le panneau même, éclate un œil monstrueux, — un œil, — non point de Cyclope, — mais l'œil... Mon Dieu! si vous ne me

comprenez pas, je me le bats, cet œil-là ! C'est tout ce que j'en puis dire, et je voudrais en demander davantage, — sur la foi d'un ami de la maison, un brave général, bien connu des parisiens, et de

» C. P. DE PARIS. »

Tiré de *la Peinture anglaise*, éditée par Quentin :

En 1753, Hogarth publie un traité d'esthétique sous ce titre : ANALYSE DE LA BEAUTÉ, où il pose en principe que *la ligne* de beauté est la ligne serpentine, condamnant ainsi tout angle brusque, tout contour brisé dont la nature, dit-il, n'offre aucun exemple.

Dédié aux bibliophiles.

Voici les remarques auxquelles on reconnaît le 1er tirage de Notre-Dame de Paris, édition illustrée de Perrotin, 1844 : « Sur le titre, il y a un filet anglais, d'un effet assez disgracieux, qui a été remplacé, dans les tirages postérieurs, par une vignette sur bois représentant Notre-Dame de Paris, avec une chauve-souris au-dessous... » D'où il résulterait que cette fameuse chauve-souris, objet des désirs de beaucoup d'amateurs, est une preuve d'infériorité (au point de vue du tirage), pour l'exemplaire qui en est orné.

On s'étonne de ce que nous n'ayons point parlé de la Société internationale de peintres et sculpteurs.

La splendide galerie de M. Georges Petit, 8, rue de Sèze, est en effet consacrée, depuis le 19 décembre, à l'exposition des œuvres de MM. Bastien-Lepage, Béraud, Boldini, Cazin, Courtois, Dagnan, Duez, Edelfeldt, Egusquiza, d'Epinay, Gemito, Gonzalès, Jacquet, Liebermann, Ribera, Rossano, St-Marceaux, Sargent, Stewart, Stott, Tofano et Van Beers, membres de cette Société.

Tous les journaux artistiques ont célébré le succès de ces toiles charmantes, qui attirent rue de Sèze une foule considérable.

Il y a, dans notre silence, un peu de dépit. Nous voudrions voir M. Petit donner dans cette admirable salle, où le jour est si bon, une exposition de gravures.

Le graveur habituel d'un petit animal qui a fait beaucoup parler de lui depuis quelque temps, Henry Somm, est désolé.

L'autre soir, à côté de lui, au *Chat noir*, deux consommateurs échangeaient ces mots :

— Connais-tu le nouveau *bijou-animal*, qui va faire fureur cette année, et que vont porter les belles-petites ?

— Non.

— Eh bien, c'est le furet.

— Ah ! oui... pour chasser le lapin.

On nous demande quel est le plus beau des *grands* portraits de Gambetta.

Prière aux intéressés de répondre.

GILLES DEMARTEAU

GRAVEUR DU ROI, 1722—1776

La vie et l'œuvre de Gilles Demarteau, son invention de la gravure crayonnée, ses élèves : Gilles Antoine Demarteau (1750—1802), Coclers Le Prince, Redouté, Varin, Demeuse, etc.

Catalogue et prix de ses 664 gravures avec deux Portraits, Bruxelles, 1883.

Cet ouvrage, de format in-8°, de 347 pages, doit intéresser les amateurs, les collectionneurs de gravures imprimées en rouge, imitant les dessins faits à la sanguine.

Ils y trouveront des indications que l'auteur a recueillies depuis longtemps, étant à même de choisir dans les ventes faites en Belgique, en Hollande et à Paris, les épreuves que cet artiste graveur, si connu, a laissées dans son pays, à Liège.

A Paris et en province, il y a 50 à 60 ans, dans les écoles de dessin, on étudiait encore d'après ses nombreuses académies, si bien exécutées à la roulette que l'on pouvait confondre les épreuves gravées avec les dessins originaux de différents peintres et sculpteurs.

Beaucoup de graveurs contemporains de Demarteau ont essayé de ce genre d'exécution qui paraît facile à première vue, mais qui ne l'est pas autant que l'on pourrait le croire. Quand on connaît cet outil aux pointes aiguës qu'on nomme la roulette, on peut juger de la gêne qu'il y a à s'en servir, surtout pour reproduire de petits sujets, mais les grandes têtes d'études, les académies peuvent être plus facilement exécutées avec rapidité.

Les graveurs qui ont voulu s'exercer à ce genre sont connus, mais plusieurs ont dû retourner à la gravure de vignettes, soit eau-forte, soit burin. Quoi qu'il en soit, Demarteau (Gilles) eut la vogue, ainsi que le graveur J.-Ch. François qui produisit une série de portraits de philosophes modernes, — petits portraits manquant de finesse. —

Bon nombre d'académies du gracieux sculpteur Bouchardon ont été reproduites à l'aide de la roulette. Les peintres Vanloo, Huet, Pierre, Fragonard, Le Prince, Cochin ont fourni des dessins pour ce nouveau genre. Le résultat du procédé exécuté par la main habile de Demarteau tenta les graveurs. Miger, le graveur de portraits, tenta quelques essais. Une académie en fait foi. Roubillac, Duruisseau, J.-Baptiste Lucien, etc., etc., reproduisirent maladroitement leurs modèles, figures ou ornements. Les frères Varin imitèrent les premières compositions de Schenau : La marchande de hannetons ; — La courte paille ; — Plaisir de l'enfance ; — La mesure ; — L'indiscret, d'après Boucher ; — La Pourvoyeuse ; — L'oiseau mort et la peletonneuse, d'après Greuze ; — une académie, d'après Carrache, — tous sujets exécutés d'une manière timide et quelques têtes d'après le chevalier de La Touche, ayant un peu plus de mérite, mais Demarteau était toujours le plus grand fournisseur, ayant le plus de talent.

En 1837, à Paris, rue de l'Ecole-de-Médecine, à l'Ecole royale de dessins, fondée en 1749, dirigée par Bachelier, peintre, on se servait encore de ses modèles, gravés et imprimés en rouge imitant la sanguine, qui était le crayon à dessin de l'époque.

L'invention de la lithographie est venue, en 1817—18, arrêter, enrayer ce genre de gravure, dont l'impression est aussi longue, et coûteuse que celle de la gravure en taille douce.

L'exécution artistique de la lithographie étant comparativement facile et rapide, et l'impression plus rapide encore, les éditeurs de ces vieux modèles de Demarteau, de François, de Bonnet, s'empressèrent, vu le bon marché, de fêter la nouvelle venue. Les cuivres gravés de Demarteau et de ses élèves retournèrent rue St.-Jacques, chez Aumont, le planeur, qui en fit de nouvelles planches, et peut-être même des casserolles.

Ainsi finirent beaucoup de gravures de mérite, dont les collectionneurs seraient heureux aujourd'hui de retrouver même des épreuves usées.

ADOLPHE VARIN, graveur.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre.......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir.......	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine..................	75 —
Hollande ou vélin................	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain, — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 5, rue des Saint-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Ce, boulevard des Italiens, 18 bis.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat des gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT et SAVARY, 8, rue de Sèze

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

3e ANNÉE. — N° 4 DIX CENTIMES LE NUMÉRO 28 JANVIER 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

NOTRE MANIFESTE

Le 1er janvier, nous avons offert en prime à nos nouveaux souscripteurs les collections qui nous restaient.

Cette prime est aujourd'hui épuisée.

Vis-à-vis de chacun de nos abonnés, nous avons le devoir de chercher à étendre le plus possible le nombre de nos lecteurs.

Depuis la fondation de l'*Estampe*, nous n'avons reculé, à cet égard, devant aucun sacrifice. Nous avons à demeure un employé, qui passe la vie à envoyer *franco*, dans le monde entier, des numéros spécimens. Ainsi se trouvent répandus partout les noms de ceux qui sont cités dans ces numéros.

Malgré les frais de ces expéditions, nous avons résolu de faire plus encore.

Dans la proportion de 97 sur cent, nos abonnés nous sont fidèles. Nous avons à cœur de les remercier de cette fidélité.

Nous prions, en conséquence, *chacun d'eux*, de nous envoyer le nom et l'adresse de la personne par qui ils voudraient que l'*Estampe* fût lue. Cette personne — soit une par abonné — recevra gratuitement durant un an, *à partir du jour de la déclaration*, notre journal, au même titre que si elle y était abonnée.

La combinaison est simple. Elle n'est même pas si coûteuse qu'elle peut le paraître au premier abord, car nous espérons bien que, dans un an, ces abonnés d'office nous seront à leur tour fidèles et seront tout prêts à devenir des abonnés réels.

Nous doublons ainsi du coup le nombre de nos souscripteurs, — et, par conséquent, l'importance de notre journal.

Nos abonnés ont un trop grand intérêt à la réalisation de ce projet, pour qu'ils ne s'y prêtent pas tous, — du même cœur que nous le formons.

M. DE L'ESTAMPE.

Gustave Doré

Notre grand dessinateur est mort.

Il a succombé, dans la nuit de lundi à mardi, à une angine de poitrine.

Il s'est éteint dans l'appartement qu'il habitait depuis plus de trente années, 7, rue Saint-Dominique.

Il y a vingt mois, la mort de sa mère, qui demeurait avec lui, lui porta le coup fatal. Il allait moins souvent dans le monde. Il s'était assombri.

Et cependant, depuis plusieurs semaines, la gaieté semblait être revenue. Il s'était remis à donner ses deux dîners de chaque semaine. Il riait plus souvent. C'était le dernier éclair. Le 19 janvier, Gustave Doré quittait son atelier de la rue Bayard pour n'y plus revenir. Il avait ce jour-là les nerfs un peu fébriles, comme un homme qui couve un mal profond. Le lendemain, il tomba dans sa chambre, presque inanimé. Son brave concierge, qui constitue, avec deux bonnes, tout le personnel de l'appartement, le releva et le porta dans son lit. On appela le docteur Blachez, qui trouva très grave l'état de l'artiste et fit prévenir la famille aussi bien que les amis.

On vint voir le malade dimanche ; ses deux amis intimes, MM. Leleux et Pisan, croyaient, avec le docteur, que la crise paraissait conjurée. Doré lui-même se sentait mieux ; il parlait des aquarelles qu'il avait à terminer pour le prochain Salon ; il comptait se lever bientôt. Dans la nuit du 22 au 23, il eut un spasme suivi d'un grand soupir, et mourut sans pousser une plainte.

Mardi matin, ses deux frères sont arrivés. L'un est colonel du 5e régiment d'artillerie, à Besançon ; l'autre est rentier à Paris, aux Ternes. Doré laisse encore une nièce, mariée à un médecin, le docteur Michel.

Telle est, dans son petit nombre, la famille de cet homme qui avait tant de cœur, et dont une légion d'enfants n'eût pas épuisé la bonté. Doré était connu et aimé de tout ce quartier de la rue Saint-Dominique, où il a toujours demeuré. Il y a, dans le voisinage, un coiffeur qui s'honorait de l'avoir pour client depuis vingt-sept ans.

Cet appartement du premier étage, au fond de la cour d'une maison séculaire, Doré l'aimait passionnément. Il s'y était arrangé un atelier-salon, pour travailler à ses dessins et à ses aquarelles. Les mille et un chef-d'œuvre d'illustration qui sont sortis de son crayon fantastique ont été conçus et exécutés rue Saint-Dominique.

Pour faire sa grande peinture, Doré eût pu, comme toute la pléiade nouvelle, sacrifier à la religion débordante du « petit hôtel », entre Monceau et Passy. Il préféra garder l'appartement de la rue Saint-Dominique, et louer, voilà dix ans à peu près, un atelier au n° 3 de la rue Bayard, presque sur le Cours-la-Reine.

C'est dans cette vaste pièce carrée, augmentée d'un petit atelier de sculpture, qu'il a peint toutes ses toiles religieuses. Elles y sont toujours.

A côté des grands christs pâles et des apôtres gigantesques, sont posées les échelles que l'artiste faisait encore déplacer cinq jours avant sa mort pour donner un dernier coup à sa dernière épopée biblique. Car Doré retouchait sans cesse, à l'atelier, ses tableaux des derniers Salons.

Dans l'angle le plus lumineux de l'atelier, se dresse aujourd'hui le plâtre grandiose, tout à fait terminé, de la statue d'Alexandre Dumas, avec ses trois figures de lecteurs attentifs, modelées en grandeur naturelle sur le piédestal. A côté, ce vase énorme orné de myriades d'Amours, œuvre colossale en bronze, qu'on a vue au Salon de 1880, et pour laquelle il avait une faiblesse ; puis deux ou trois groupes de diverses dimensions; enfin, le dernier ornement du piédestal de la statue de Dumas, tout humide encore et enjolivé par le dernier coup d'ébauchoir que l'artiste ait donné.

Point de tapisseries, point de tentures,

point de « fla-fla » ; l'asile du travail opiniâtre. C'est bien là que piochait, tout le jour, l'homme qui savait aussi prendre le crayon, rue Saint-Dominique, à minuit ou à une heure du matin, en rentrant d'une soirée quelconque, et qui finissait consciencieusement avant l'aube le dessin commencé la veille.

Un grand nombre de personnes se sont fait inscrire au domicile de Gustave Doré. Les obsèques de l'artiste regretté ont eu lieu jeudi, à midi, en l'église Sainte-Clotilde, au milieu d'une affluence considérable de confrères, d'amis, d'admirateurs.

Le corbillard, de première classe, disparaissait sous les bouquets et les couronnes, parmi lesquelles on remarquait celles de la Société des Aquarellistes, des Graveurs sur bois, du Comité Alexandre Dumas et du *Monde illustré*.

Les soldats du 31e de ligne étaient chargés de rendre les honneurs militaires au légionnaire.

Doré avait un si grand nombre d'amis, qu'il avait été décidé que, pour n'offenser aucune susceptibilité, le poêle n'aurait point de cordons.

Le convoi était conduit par MM. Ernest Doré, Emile Doré, lieutenant-colonel d'artillerie et le docteur Joseph Michel, frères et beau-frère du défunt.

Dans le cortège, MM. Jules Ferry, ancien ministre des Beaux-Arts; Camescasse, Kœchlin-Schwartz, maire du VIIIe arrondissement; Alexandre Dumas fils, Léo Delibes, Munkaczy, le baron Larrey, Bonnat, Paul Dalloz, Jundt, Hébert, Albert Wolff, Guillemet, Jules Huyot, Feyen-Perrin, Quesnel, Louis Leroy, Hébrard, Vaucorbeil, le docteur Fauvel, Pierre Véron, Charles Risler, maire du VIIe arrondissement, etc., etc.

L'église Sainte-Clotilde, où beaucoup de retardataires s'étaient rendus directement, était déjà à demi pleine quand le cortège y arriva, précédé du maître des cérémonies, qui, sur un coussin garni d'un crêpe, portait les nombreux ordres dont avait été récompensé l'artiste.

Puis, le corps a été porté au Père-Lachaise. Malgré l'éloignement du cimetière, le nombre de ceux qui ont suivi le convoi était encore extrêmement nombreux.

Le cercueil a été déposé auprès de celui de Mme Doré mère.

Sur la tombe, M. Alexandre Dumas fils et M. Paul Dalloz ont prononcé, au milieu de l'émotion générale, deux admirables discours que le défaut de place nous empêche malheureusement de reproduire aujourd'hui. Constatons seulement qu'au moment où M. Dalloz disait entrevoir l'apothéose de Doré, la nature elle-même s'est faite sa collaboratrice. Le soleil, illuminant soudain la neige du cimetière et les troncs glacés des arbres, a semé partout ces tons éclatants qu'affectionnait l'artiste et qu'on lui reprochait, — si vrais qu'ils fussent !

HENRY HAMOISE.

ÉCHOS

La vente qui s'organise en faveur du pauvre dessinateur Randon, vieilli à la tâche, incapable maintenant de quitter son lit de douleur, promet d'être très brillante. De nombreux artistes ont promis d'envoyer une toile ou un croquis. Citons de Neuville, Detaille, Berne-Bellecour, Léon Couturier, Ziem, Mlle L. Abbéma, Mlle Jeanne Rongier; MM. Hubert Clerget, E. Prignot, Henriot, Leblanc, Jaset, Jullien, Henri Quillet, Saint-Ange, Hippolyte Coté, Gustave Demarle; Mlle Louise Demarle; MM. Millet, Gervex, Cazin, Boisseau, Roll, Hercule, Boulard, Trouileber, Mol, Martinet, Sain, Henner.

***

Le graveur Kaspar Huber, qui s'était exclusivement consacré au paysage, vient de mourir à Zurich.

***

La *Librairie de l'Art* de l'Avenue de l'Opéra dont les galeries sont le rendez-vous des amateurs de beaux livres et de gravures de premier ordre, vient de publier une magnifique estampe de Ch. E. Wilson, d'après le chef-d'œuvre de Georges Morland, de la *National Gallery* de Londres.

***

Depuis quelques jours a lieu à l'Ecole des Beaux-Arts, salle Melpomène, l'exposition des œuvres de Henri Lehmann, au profit de l'association des artistes peintres, sculpteurs, architectes et graveurs.

Cette exposition restera ouverte jusqu'au 15 février.

***

Le lundi 29 janvier, à deux heures, aura lieu à l'Hôtel Drouot, salle n° 4, une intéressante vente d'estampes anciennes et modernes.

A citer : *Frascati*, par Debucourt; *la Fille confuse*, d'après Greuze, par Ingouf; *trois Lavreince*, par Janinet, épreuves avant toutes lettres.

En tout 72 numéros.

Me Perrot, commissaire-priseur;

M. Dupont aîné, marchand d'estampes, expert.

***

Le cercle de la rue Volney a ouvert, le samedi 2 janvier, son exposition artistique annuelle.

On n'y trouvera que de trop rares bonnes choses parmi lesquelles nous citerons un *Paysage* crépusculaire de M. Roll, deux portraits de femme de M. Henner ; un adorable portrait de petite fille à cheval sur le dossier d'un fauteuil, par M. Baudry ; un *Village* de M. Cazin ; un très beau Flameng ; un portrait de femme, par M. Barrias ; des Soldats ramassant des fagots sous le feu de l'ennemi, par M. L. Couturier; un très fin *Barbier*, de M. Toudouze ; une fort agréable et très fraiche *Rêveuse*, de M. Adrien Moreau ; un paysage de M. Damoye, et des envois de MM. Luminais, Lerolle, E. Lévy, Beyle, Edmond Yon, Saintpierre, etc.

***

Le préfet de la Seine vient de réorganiser les services des beaux-arts et des travaux historiques de la ville de Paris, afin de leur assurer l'unité de fonctionnement qui leur manquait.

C'est notre ami, M. Armand Renaud, précédemment chef du bureau des beaux-arts, qui est appelé à prendre la direction des deux services fusionnés, avec le titre d'inspecteur en chef des beaux-arts et des travaux historiques.

***

L'association des aquafortistes de Londres doit inaugurer bientôt, dans Piccadilly, une *Exposition* ouverte à tous les *aquafortistes*.

Nous publierons naturellement le compte rendu de cette exposition qui ne saurait manquer d'être intéressante.

L'association manifeste également l'intention d'instituer des écoles, en vue de populariser la gravure à l'eau-forte et la gravure sur bois.

LE JURY DES ARTS

Ce 20 janvier 1883.

A M. J. Maret-Leriche,

Du seul fait :

1° « De tenir pour certain que le jury des arts sans cesse rééligible a toujours fait son devoir envers ses justiciables oui ou non électeurs ;

2° « Que s'il était renouvelé tous les ans et qu'aucun de ses membres ne fût rééligible qu'après une période quinquennale, il ne pourrait être meilleur que celui du passé que vous trouvez sans défaut ;

3° « Que le seul avantage de la modification que vous préconisez ne consisterait qu'en l'anéantissement de l'apparente raison d'être des plaintes, suivant vous toujours injustes, dont ledit jury est l'objet *éternel*, » il ressort que toutes choses étant trouvées par vous excellentes, il était au moins inutile de faire votre article du 14 janvier 1883, d'autant que vous n'y avez même pas effleuré la question bien autrement importante du mode de renouvellement du conseil d'administration de la Société des artistes français.

« Ce étant, vous me permettrez bien de vous demander votre opinion à cet égard.

» Recevez, etc.

Signé : « *Anonyme.* »

RÉPONSE ; 1° M'élevant sans cesse dans mes études au-dessus des questions de personnes que j'honore et qui me favorisent de quelque estime, j'ai dû, il est bien vrai, ne préconiser que le principe du renouvellement intégral annuel du jury au point de vue du seul avantage que cette modification me paraîtrait devoir apporter, soit l'anéantissement de la raison d'être apparente des

injustes accusations *éternellement* portées contre le jury de tous les temps; oui.

A ce point de vue, mon étude du 14 janvier n'a point paru, hormis à mon correspondant anonyme, tout à fait inutile.

2° En ce qui touche le renouvellement du conseil d'administration de la Société des artistes français, si jeune encore, la question était pour ce journal d'une rare délicatesse en ce qu'il fallait (tout au moins un instant) aborder le terrain des personnalités dont quelques-unes me semblent être tout à fait dignes de l'inamovibilité par le zèle désintéressé qu'elles apportent à l'accomplissement de leurs très difficiles fonctions.

Telles sont, du moins en partie, les raisons de ma réserve à cet égard, mais enfin puisqu'on m'y pousse, voici mon opinion sur le côté de la question.

Très différente est la mission du conseil de celle du jury; autant celui-ci pourrait gagner à être intégralement renouvelé tous les ans, et à ce que tous ses membres ne fussent rééligibles qu'au bout de cinq années, autant le conseil perdrait, suivant moi, à être renouvelé, hormis tous les ans par cinquième et intégralement tous les cinq ans seulement.

Comment voudrait-on en effet qu'en le renouvelant annuellement dans son intégralité, il pût apporter un utile esprit de suite à la recherche et à l'application des réformes administratives et réglementaires que l'on attend de lui? Ce ne serait pas possible.

Je le répète donc, la question est si délicate que je n'avais pas cru devoir l'effleurer et que même je m'abstiens aujourd'hui de la traiter plus à fond.

Mon correspondant, qui n'a qu'un seul tort, celui d'être anonyme, voudra bien le comprendre.

Envoyer au combat est toujours facile, mais celui qui dit ce qu'il fait, fait ce qu'il dit et le *signe*, celui-là est tenu à plus de circonspection, même en se maintenant, en vue d'une haute collaboration, dans les sphères les plus élevées des principes.

Ainsi seulement peut-il, et pas toujours encore, prouver que son objectif est l'intérêt de tous, jamais le sien et nullement la critique des personnes.

Ceci expliqué, je n'en dirai pas davantage si déjà même je n'en ai trop dit, et je ne répondrai plus que d'homme à homme par lettres privées, à ceux qui voudront bien avoir le courage de signer leurs attaques comme je signe ma défense en me disant de tous en général et de mon correspondant anonyme en particulier,

le très dévoué,

J. MARET-LERICHE

MIGER

GRAVEUR DU ROI

Il y a cent un ans, vivait à Paris le graveur de portraits, S. C. Miger, ami de Bervic le burineur, de Choffard le dessinateur graveur, dont le goût exquis est fort loué aujourd'hui, après avoir été si longtemps oublié des artistes et des amateurs.

A en croire son biographe Emile Bellier de la Chavignerie, Miger versifiait à tous propos.

En 1782, il avait loué (de moitié avec son autre confrère et ami Tardieu) une petite maison à Bagneaux, près Nemours, laquelle appartenait à un sieur Quenescour; nos graveurs avaient pour voisine Mme Donnebec, femme d'un grand talent sur le violon et la guitare, dont le mari, ancien plumassier de la couronne, occupait ses loisirs à construire des treillages et à édifier des cabanes rustiques. On venait souvent de Paris visiter ces anachorètes. Certain samedi soir, arrivèrent Basan, Bervic et Choffard, tous bons vivants, à ce qu'il paraît; on dîna gaiement, on chanta; c'était l'usage de l'époque; puis nos Parisiens passèrent la nuit entière à jouer au billard; il fallut pourtant aller à la messe le lendemain, quoiqu'on eût plus envie de sommeil que de toute autre chose; mais Mme Miger n'entendait pas raillerie sur ce chapitre.

Notre graveur se serait bien donné de garde de laisser échapper une si belle occasion d'exercer sa verve, aussi placarda-t-il dans la salle de billard le sixain suivant:

Basan, Bervic, et vous, Choffard qu'on croyait sage,
Voyez jusqu'où du jeu vous a portés la rage;
Autour de ce billard, du soir jusqu'au matin,
L'aurore, en se levant, vous vit la queue en main;
Et tandis qu'à la messe on disait le symbole,
Chacun de vous, bâillant, disait: Je carambole.

Puisque nous avons prononcé le nom de Basan, signalons deux espiègleries que se permit sur son compte maître Miger. Voici d'abord les vers qu'il destinait, disait-il, au portrait de son collègue:

J'ai tourmenté mon corps, j'ai tourmenté mon âme,
J'ai tourmenté mon or, j'ai tourmenté ma femme.

L'autre espièglerie de Miger est l'épitaphe qu'il avait composée pour le même Basan, qui, en même temps que graveur, était marchand d'estampes:

Cy-git Basan,
Si vigilant
Que, par lui-même,
Et sans système
Trop érudit,
Hôtel acquit.
Mais, faible père,
Devant notaire,
Sur ses vieux ans,
A ses enfants
S'abandonna;
Tout leur donna.
Nouvelle trame
Changea la gamme
De sa maison,
Sans nulle raison.
Privé de femme,
Sevré d'amis,
Grevé d'ennuis,
Il rendit l'âme.

M. de la Chavignerie a fait, le 6 août 1855, un pèlerinage au cimetière d'Auteuil et y a vu le tombeau de Miger; on lit sur une pierre verticale qu'ombragent deux cyprès:

Graveur de l'Académie Royale de peinture.
Les lettres et les arts firent le charme de sa vie.
S.-C. MIGER.
Né à Nemours le 19 février 1736, décédé à Paris
le 26 février 1820.
†

P. AD. VARIN, *graveur.*

BIBLIOGRAPHIE

A la librairie Rouveyre et Blond, 98, rue de Richelieu: Le *Conte de l'Archer*, par Armand Sylvestre. — Un magnifique volume in-4° cavalier, illustré de 46 aquarelles de Poirson, gravées par Gillot, imprimées en chromo-typographie par A. Lahure.

Conçu dans le goût de nos anciennes chroniques, ce livre de belle humeur, écrit par un fin lettré, relate les aventures amoureuses et guerrières d'un jeune archer du temps de Louis XI. Tout en acceptant la tradition joyeuse de nos vieux conteurs, l'auteur a su demeurer dans les limites du goût moderne, et s'il a conservé la couleur du temps, il n'a pas voulu tomber dans les archaïsmes qui rendent la lecture d'un livre difficile.

Le *Conte de l'Acher*, qui inaugure la *Collection Lahure*, présente un luxe typographique sans précédent. Les nombreuses aquarelles qu'il contient lui donnent un charme et un cachet tout particuliers.

Les véritables amateurs des beaux livres et des curiosités de la typographie rechercheront ce volume; ils y trouveront la reproduction fidèle, par des procédés purement typographiques, des spirituelles aquarelles de Poirson; ils apprécieront une œuvre d'art digne de capter leurs suffrages.

Ce livre est d'ailleurs le seul qui ait obtenu le prix au concours du Livre à l'exposition organisée par l'Union centrale des Arts décoratifs en 1882.

La même librairie vient de commencer une publication à laquelle un grand succès parait assuré. *L'Art de la femme*, titre coquet qui résume bien la pensée des éditeurs, est édité avec un luxe de haut goût, bien parisien, et est orné de nombreux dessins et planches dus aux crayons des Cortazzo, des Scott, des Henriot, etc. Cette publica parait le 1er et le 15 de chaque mois et contient de 32 à 48 pages de texte; l'abonnement est d'un prix modique (30 francs par an).

Des intéressantes chroniques illustrées: *Etudes sur le Costume féminin*, par Marguerite d'Aincour, — *Les Salons de Paris*, par Bachaumont, — *Hygiène de la Parisienne*, par le docteur Darfeu, — *Contes et Nouvelles illustrés*, texte par nos écrivains en renom, — *Le Théâtre à Paris en* 1883, par Pierre Decourcelle et enfin un *Courrier illustré de la Mode parisienne*, par une Parisienne, forment de chaque nu-

méro un album exquis, et de chaque année six volumes entièrement distincts et dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques des gens d'esprit et de goût.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des 70 *Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir.......	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine.................	75 —
Hollande ou vélin..............	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain, — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 5, rue des Saint-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain.— Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Ce, boulevard des Italiens, 18 bis.

A. LEGRAS, 60, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat des gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT et SAVARY, 8, rue de Sèze

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

3e ANNÉE. — N° 5 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 4 FÉVRIER 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

A partir de ce jour, M. E. Monfils est administrateur général de l'*Estampe*.

M. A. Pépin reste chargé de l'expédition.

Prière aux intéressés de tenir compte du présent avis.

Article 15 et 16

D'après l'article 15 du Règlement du Salon Triennal, « l'admission des ouvrages sera prononcée par un jury composé pour moitié de membres de l'Académie des Beaux-Arts et pour moitié de membres nommés par le ministère. »

D'après l'article 16, « le jury de gravure sera composé de trois membres de l'Académie des Beaux-Arts et de trois membres nommés par le ministère. »

Faut-il faire remarquer que par la désignation désormais officielle de ces trois membres de l'Académie des Beaux-Arts, l'Etat semble établir l'orthodoxie de la gravure du burin au détriment de l'eau-forte, de la lithographie et de la gravure sur bois, puisque l'Institut ne compte encore parmi ses membres que des graveurs au burin?

Au premier abord, on pourrait croire que, grâce à la liberté qu'a le ministère de choisir trois jurés, l'article qui consacre le mal a en soi le remède.

On se tromperait.

Fatalement les personnages qui seront adjoints, en nombre seulement égal, aux trois membres de l'Institut, seront contraints de s'incliner devant la décision de si illustres graveurs.

Le mal est donc évident, certain, irréparable, et nous ne pouvons que le constater.

Une fois de plus, l'eau-forte est sacrifiée, car on connaît le peu de tendresse que ces messieurs de l'Institut ont pour elle.

Ma protestation toutefois ne serait point complète, si je n'envisageais la question à un autre point de vue.

D'après les termes mêmes des articles précités, nulle différence n'est faite entre la gravure de reproduction et l'eau-forte originale.

Or, à mon humble avis, celle-ci ne devrait pas être régie par ces messieurs du burin.

Si le sujet représenté était exécuté au crayon, à l'aquarelle, à la plume, au pastel, il ne leur serait pas soumis. Il a plu à l'artiste de choisir l'eau-forte, mais il est hors de toute discussion que cette eau-forte n'a aucun rapport avec la gravure officielle, dont l'Etat reprend, par son règlement du 28 juillet 1882, la haute direction.

Elle devrait conséquemment lui échapper.

L'eau-forte originale, en effet, peut, tout en étant irrégulièrement gravée, renfermer des qualités de premier ordre comme dessin et comme couleur et toutefois être logiquement, justement refusée par un jury se plaçant uniquement au point de vue des formules de la gravure en taille-douce.

Même réflexion s'applique *à fortiori* à la gravure sur bois et à la lithographie.

Ces considérations révèlent donc une lacune dans la formation du jury de l'Exposition nationale.

Cette lacune, au contraire, est en partie comblée dans le Règlement des expositions de l'Association des artistes français où, le jury étant électif, les artistes nomment à leur gré qui bon leur semble.

L'Etat comprenant les raisons qui précèdent, modifiera-t-il son jury ou en formera-t-il un spécial pour les œuvres originales des différentes sortes de gravure et de lithographie?

J'en doute.

Comme il faut toutefois qu'une idée juste soit longtemps débattue avant d'entrer dans l'ordre des faits, il était nécessaire que ces choses fussent dites.

UN ENNEMI DE L'EXCLUSION

Vis-à-vis de chacun de nos abonnés, nous avons le devoir de chercher à étendre le plus possible le nombre de nos lecteurs.

Depuis la fondation de l'*Estampe*, nous n'avons reculé, à cet égard, devant aucun sacrifice. Nous avons à demeure un employé, envoie *franco*, dans le monde entier, de numéros spécimens. Ainsi se trouvent répandus partout les noms de ceux qui sont cités dans ces numéros.

Malgré les frais de ces expéditions, nous avons résolu de faire plus encore.

Dans la proportion de 97 sur cent, nos abonnés nous sont fidèles. Nous avons à cœur de les remercier de cette fidélité.

Nous prions, en conséquence, *Chacun d'eux*, de nous envoyer le nom et l'adresse de l'amateur de gravures par qui ils voudraient que l'*Estampe* fût lue. Ce collectionneur — soit un par abonné — recevra gratuitement durant un an, *à partir du jour de la déclaration*, notre journal, au même titre que s'il y était abonné.

La combinaison est simple. Elle n'est même pas si coûteuse qu'elle peut le paraître au premier abord, car nous espérons bien que, dans un an, ces abonnés d'office nous seront à leur tour fidèles et seront tout prêts à devenir des abonnés réels.

Nous doublons ainsi du coup le nombre de nos souscripteurs, — et, par conséquent, l'importance de ce journal, qui est, comme on a pu souvent le constater, le journal de tous.

M. DE L'ESTAMPE.

ÉCHOS

A l'occasion des dernières expositions des Beaux-Arts en Belgique, sont nommés chevaliers de l'ordre de Léopold :

MM. Bastien-Lepage, artiste peintre à Paris :

Danse, artiste graveur à Mons ;
Lefebvre, artiste peintre à Paris ;
Lemaire, artiste graveur à Gand, etc.

—o—

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Pierre Favrin, membre de la Société de prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs sur bois.

—o—

Sous le titre de *Ma vie de théâtre*, Mlle Sarah Bernhardt publiera, en avril prochain, son autobiographie artistique, qui n'aura qu'un volume.

C'est M. Roybet et Mlle Abbéma qui en feront les illustrations.

On tirera 250 exemplaires de bibliophiles, avec une reliure de vieux missel dont Roybet signera le dessin.

On tirera 500 exemplaires sur papier Watman ou de Chine, avec le nom de l'acquéreur imprimé et la signature autographe de Sarah Bernhardt.

Le reste de l'édition aura le format de l'in-8°.

Chaque exemplaire sera orné d'une eau-forte représentant l'écrivain d'après un portrait de Mlle Louise Abbéma.

C'est un inconnu, M. Louis Derenbourg, hierencore commerçant rue de Richelieu, qui débutera comme éditeur par ce coup de maître.

M. Derenbourg va fonder une maison d'édition sous ce titre : *Librairie parisienne.*

—o—

Vient de paraître à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à............... 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............ 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.............................. 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de 1870-1871*, ou de la *Troisième République*.

SOCIÉTÉ

DES AMIS DES ARTS

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE LA COTE-D'OR.
Exposition de 1883.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous adresser la communication ci-jointe relativement à l'exposition de cette année. Nous espérons que vous voudrez bien lui accorder la publicité de votre estimable journal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour les membres du bureau,
Le 1er secrétaire,
CHERBEUF.

DIJON — 1883

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

ET CONDITIONS D'ADMISSION

Art. 1er. — Une exposition de *peinture, — de sculpture, — de dessin, aquarelle et architecture — de gravure et lithographie, — de céramiques et de photographies d'ouvrages d'art* exposées par leurs auteurs, s'ouvrira à Dijon par les soins et aux frais de la Société, le 1er juin 1883. Elle se fermera le 15 juillet.

Art. 2. — Les artistes bourguignons sont admis de plein droit à y exposer leurs œuvres. Des invitations spéciales sont adressées aux artistes étrangers à la région.

Art. 3. — Les artistes qui désirent participer à l'Exposition doivent adresser leurs ouvrages au président de la Société des Amis des Arts, salle Philharmonique, à Dijon. Ils rempliront les deux déclarations ci-contre, dont l'une accompagnera l'envoi, et l'autre sera adressée le plus tôt possible au secrétariat de la Société.

Art. 4. — Les œuvres des artistes résidant à Paris doivent être remises à M. Pottier, rue Gaillon, 14, représentant la Société, le 1er mai 1883 au plus tard. — Toutefois, une place sera réservée aux œuvres exposées au Salon, dont les auteurs auront exprimé ce désir sur les déclarations ci-contre.

Les œuvres des artistes résidant à Dijon ou dans les départements devront être rendues du 1er au 15 mai, dernier délai, au siége de la Société, salle Philharmonique.

Art. 5. — Un jury prononcera, sans recours, l'admission ou le rejet des ouvrages présentés. Les œuvres des artistes exempts du jury à Paris seront seules admises de droit sans examen. — Ce jury qui sera composé des membres du bureau et de la commission, lesquels pourront s'adjoindre des artistes même étrangers à la Société et à la ville, statuera également sur les récompenses qui seront décernées aux exposants.

Art. 6. — Chaque exposant ne peut envoyer que trois sujets dans chacun des cinq groupes désignés dans l'article 1er. Les œuvres exposées ne pourront être retirées avant la clôture de l'Exposition.

Art. 7. — Ne seront pas reçus : les peintures, dessins, gravures, lithographies et photographies non encadrés (sauf les lavis d'architecture, qui pourront être montés sur châssis), ou ayant des cadres ou châssis arrondis, à moins qu'ils ne soient ramenés à la forme rectangulaire, — les terres non cuites, — les terres cuites et sculptures livrées au commerce, — les copies exécutées dans le même genre que l'œuvre originale, et les œuvres originales ayant figuré à Dijon, dans une exposition publique.

Art. 8. — Les frais de transport par chemin de fer, aller et retour à la gare d'expédition, seront supportés par la Société, pour les artistes bourguignons et pour ceux qui auront été invités spécialement; mais les envois voyageront aux risques et périls des exposants.

Les œuvres des artistes qui n'auront pas reçu d'invitation ne jouiront de la franchise de port que si elles sont admises par le jury.

Tout changement d'adresse ou de destination pour le retour, laissera le port de retour à la charge de l'exposant.

Les caisses ne devront pas avoir plus de 2 mètres 30 cent. de côté. Elles seront fermées par des vis et expédiées par petite vitesse lorsque leur poids excédera 25 kilogrammes. — Pour les ouvrages de sculpture, la Société ne supportera les frais de transport que jusqu'à concurrence de 200 kilogr. La différence restera à la charge de l'exposant.

Pour les œuvres expédiées de l'étranger sur invitation, la Société ne paiera les frais du double transport que depuis la frontière.

Art. 9. — La Commission de l'Exposition veillera au déballage, au remballage et à la conservation des œuvres des artistes sans assumer la responsabilité des pertes ou dommages autres que ceux causés par incendie.

LE JURY DES ARTS

SON FONCTIONNEMENT

Etant donc établie cette parfaite convenance qu'un jury doit procéder à l'examen des ouvrages qui briguent l'honneur de figurer aux Salons annuels, il y a peut-être lieu de rechercher s'il ne serait pas opportun d'en modifier le mécanisme dans le sens d'une grande économie de peine et en vue d'une plus grande perfection dans les résultats.

Tout d'abord, comment procède-t-il depuis plus d'un demi-siècle ? Quel que soit le nombre des jurés, il se réunit à chaque séance au grand complet, alors qu'il pourrait ne se réunir que par fractions journalières tirées au sort jusqu'à épuisement des ouvrages à juger.

Il me paraît en être de même pour le décernement des récompenses. La modification du procédé dans ce cas devrait être un peu différente. — Exemple :

Un tiers, tiré au sort, pourrait préparer la liste des récompenses et convoquer les deux autres ti rs à la discutcr, à la modifier et à la voter.

S'agit-il enfin des médailles d'honneur, ou *suprêmes?* ne semble-t-il pas qu'elles pourraient être proposées par tout le jury au nombre de trois pour chaque section et soumises ensuite à un vote d'élagage (deux sur trois) par tous les artistes exposants-électeurs? n'y aurait-il pas là une idée et les élaguées ne deviendraient-elles pas tout naturellement des premières médailles?

Suit-il de cette recherche, aussi bien pour l'admission que pour le décernement des récompenses, que le fonctionnement cinquantenaire — entaché tout au moins de caducité, sinon hélas, de désuétude, — ait produit de si condamnables résultats? Non certes.

La théorie traditionnelle du jury a toujours été celle-ci : Mieux vaut encore admettre au Salon cent *manétinades* que de rejeter un seul ouvrage ayant le sens commun.

Avec une telle bienveillance qui ne s'est jamais démentie, on a sans doute fait des Salons trop nombreux, mais nul ne pourrait en signaler un seul où le jury se soit rendu coupable de féroces et regrettables exclusions.

Pourtant la puissance de production va sans cesse en augmentant, une sélection paraît devenir de plus en plus nécessaire et, dans une certaine mesure, s'impose aux jurys de l'avenir.

Donc, plusieurs modes de juger peuvent, d'ores et déjà, être étudiés, essayés en vue d'une plus grande clarté dans les opérations.

Voilà que sonne l'heure où il faudrait songer à remplacer ou à modifier profondément un mécanisme qui pouvait être et était même très bon, quand le jury n'était composé que de 10 à 15 membres, ayant à se prononcer sur 3,000 productions, mais qui n'est peut-être plus aussi expédient alors qu'ils sont 40 membres, ayant à se prononcer *ensemble* sur le sort de 10,000 ouvrages.

D'après ce qui précède, on peut donc supposer qu'un jury de 39, 41 ou 45 membres fractionnés par cinquièmes, fonctionnant un jour sur cinq, permettrait de placer, en regard des décisions, le nombre des voix *pour* et *contre*, tandis que jusqu'à présent, il n'a été possible de faire connaître aux intéressés que la décision *grosso modo* ADMIS ou REFUSÉ.

Or, le degré du refus ou de l'admission a son importance, son enseignement; il hiérarchise les titres à être placé en cimaise, au-dessus ou plus haut encore et pourrait même entrer en ligne de compte pour le décernement des récompenses.

Les admis à l'unanimité et ceux ayant obtenu la moitié des suffrages plus un ne sauraient être égaux devant la place ni devant la médaille.

Voilà des avantages. Ce ne sont pas les seuls qui résulteraient de ces modifications et de bien d'autres qui se pressent en foule à l'esprit, à l'expérience et, il faut le dire, au dévouement de celui qui écrit ces lignes de haute collaboration réglementaire.

Heureux serait-il aujourd'hui s'il était parvenu *seulement* à convaincre ceux qui s'intéressent à ces belles questions, que, de même que le mode de formation du jury a été complètement transformé depuis dix-neuf ans, il est peut-être conséquent, logique, nécessaire, désirable et facile que le mécanisme de son fonctionnement arrive, lui aussi, à être quelque jour plus ou moins profondément modifié.

Ce n'est là qu'une aspiration encore vague peut-être, mais c'est la conviction réfléchie et dévouée de

J. MARET-LERICHE.

Au Musée de Versailles

Voici la liste des dessins, d'après les *Portraits de Connétables et Amiraux*, qui sont peints au Musée de Versailles, dessins exécutés au crayon de mine par Edouard Girardet, pour servir aux graveurs de l'ouvrage.

— 1845 —

Rieux (Jean, 11me du nom, sire de), d'après la collection du chevalier de Beauregard. (Buste) mort en 1417.

Rochefort (Pierre de Rieux, dit de), †. 1438, d'après P. Guerin. Buste.

Trivulce (Jean-Jacques) †. 1518. Equestre, Ed. G., d'après Monvoisin.

Montejan (René, seigneur de) †. 1539. Buste, d'après Couder,

Aubigny (Robert Stewart, seigneur d') †. 1543, d'après Blondel.

Caracoli (Jean), prince de Melphes, †. 1550. Buste d'après Couder.

Strozzi (Pierre de), seigneur d'Epernay, 1558. D'après un tableau de la collection du chevalier de Beauregard. (Buste.)

Aumont (Jean d'), comte de Châteauroux, †. 1595, d'après Biffeld.

Balagny (Jean de Montluc, seigneur de) †. 1603, d'après Weber. Buste.

Ornano (Alphonse Corse, dit d') †. 1610, d'après Quck. Buste.

Fervaques (Guillaume de Hautemer) IV du nom, †. 1613, d'après Dedreux-Dorcy.

Lavardin (Jean de Beaumanoir, IIIe du nom, marquis de) †. 1614, d'après Monvoisin.

Ancre (Concino Concini, marquis d'), gentilhomme florentin, †. 1617, Lecoq, peintre.

Souvré (Gilles de), marquis de Courtenvaux, †. 1626, d'après Chasselat.

Thémines (Pons de Lauzières, marquis de) †. 1627, d'après Mauzaisse.

Effiat (A. Coiffier dit Ruzé, marquis d') †. 1632, d'après Gigoux, peintre.

Marillac (L. de), comte de Beaumont-le-Roger, †. 1632, d'après Mlle Coignet.

Gassion (Jean, comte de) †. 1647 (en pied). Ed. Girardet, d'après Alaux.

Brézé (Urbain de Maillé, marquis de) †. 1650, d'après Langlois.

Clérembault (Philippe, comte de) †. 1665. En pied, d'après Couder.

Aumont (Antoine, duc d') †. 1669, Ed. Girodet, d'après Mauzaisse. Buste.

Schulemberg (Jean de), 11e du nom, comte de Montdejeu, †. 1671, Heim, peintre.

Turenne (Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de) †. 1775, d'après Mauzaisse.

Gramont (IIIe du nom, duc de) †. 1678. Buste, d'après Bresson.

Estrades (Godefroy, comte d'), †. 1686. Buste, d'après Heim.

La Ferté (H. de Senneterre, duc de) †. 1681, d'après Heim.

Navailles (Philippe de Montault de Benac, IIe du nom, duc de) †. 1684, d'après Murat.

Vivonne de Mortemart (L.-V. de Rochechouart, duc de) †. 1688, d'après Graincourt.

La Feuillade (F. d'Aubusson, IIIe du nom, duc de) †. 1691, Dedreux-Dorcy.

Lorges-Duras (Guy-Aldonce de Durfort, duc de) †. 1702. En pied, Blondel, peintre.

Duras (J.-H. de Durfort, marquis, puis duc de) †. 1704. Buste, d'après Gerard.

Vauban (Sébastien Le Prestre, seigneur de) †. 1707. En pied, d'après Larivière.

Choiseul (Claude, comte de) †. 1711. En buste, d'après Mme Haudebourt.

Aubusson (L., duc de la Feuillade) †. 1727. Buste, d'après Befeldt.

Villeroy (François de Neufville, duc de) †. 1730. En pied, d'après Caminade.

Bezons (Jacques Bazin, comte de) †. 1733. En buste, d'après Luthereau.

Belle-Isle (L.-C-Ate Fouquet, duc de) †. 1761. En pied, d'après Nivelon.

Levis (François-Gaston, duc de) †. 1787. En buste, d'après Mme Haudebourt.

Vaux (Noel de Jourda, comte) †. 1788. En buste, d'après Caminade, peintre.

Richelieu (Louis-François-Armand Duplessis, duc de) †. 1788. D'après Couder.

Estaing (Charles-Hector, comte d') †. 1791. En buste, d'après Frauque, peintre.

Ségur (Philippe-Henri, marquis de) †. 1801. En pied, d'après Dubois, peintre.

Oudinot (Charles-Nicolas), duc de Reggio. En pied, d'après R. Lefèvre.

Macdonald (E.-J.-A. duc de Tarente,) †. 1809. En pied, d'après Casanova.

Coigny (Marie-François de Franquetot, duc de) ✝. 1821. En pied, d'après Rouget.

Viomenil (Charles-Joseph-Hyacinthe du Houx, marquis de) ✝. 1827. En pied, d'après Delaval.

Duperré (Victor-Guy, baron) ✝. 1846. Dessin de Ed. Girardet, d'après Court.

Gérard (Maurice-Etienne, comte) ✝. 1852. En pied, d'après Larivière.

Mignot (François-Marie), maréchal de l'Hôpital, ✝. 1771. D'après un tableau ancien.

Bourbon (Louis-Henri de), prince de Condé, ✝. 1710. D'après un tableau du temps.

P. ADOLPHE VARIN, graveur.

BIBLIOGRAPHIE

A la librairie Rouveyre et Blond, 98, rue de Richelieu : Le *Conte de l'Archer*, par Armand Sylvestre. — Un magnifique volume in-4° cavalier, illustré de 46 aquarelles de Poirson, gravées par Gillot, imprimées en chromo-typographie par A. Lahure.

Conçu dans le goût de nos anciennes chroniques, ce livre de belle humeur, écrit par un fin lettré, relate les aventures amoureuses et guerrières d'un jeune archer du temps de Louis XI. Tout en acceptant la tradition joyeuse de nos vieux conteurs, l'auteur a su demeurer dans les limites du goût moderne, et s'il a conservé la couleur du temps, il n'a pas voulu tomber dans les archaïsmes qui rendent la lecture d'un livre difficile.

Le *Conte de l'Archer*, qui inaugure la *Collection Lahure*, présente un luxe typographique sans précédent. Les nombreuses aquarelles qu'il contient lui donnent un charme et un cachet tout particuliers.

Les véritables amateurs des beaux livres et des curiosités de la typographie rechercheront ce volume ; ils y trouveront la reproduction fidèle, par des procédés purement typographiques, des spirituelles aquarelles de Poirson ; ils apprécieront une œuvre d'art digne de capter leurs suffrages.

Ce livre est d'ailleurs le seul qui ait obtenu le prix au concours du Livre à l'exposition organisée par l'Union centrale des Arts décoratifs en 1882.

La même librairie vient de continuer la publication de *L'Art de la femme*, édité avec un luxe de haut goût, bien parisien, orné de nombreux dessins et planches dus aux crayons des Cortazzo, des Scott, des Henriot, etc. Cette publication paraît le 1er et le 15 de chaque mois et contient de 32 à 40 pages de texte ; l'abonnement est d'un prix modique (30 francs par an).

Des intéressantes chroniques illustrées : *Etudes sur le Costume féminin*, par Marguerite d'Aincourt, — *Les Salons de Paris*, par Bachaumont, — *Hygiène de la Parisienne*, par le docteur Darfeu, — *Le Chien de Loulou*, par Henry Desbruyère, — *Le Théâtre à Paris en 1883*, par Pierre Decourcelle, un morceau de musique, par Edouard Okolowicz, et enfin un *Courrier illustré de la Mode parisienne*, par une Parisienne, tel est le sommaire du 2e numéro qui est à lui seul un album exquis, dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques des gens d'esprit et de goût.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saint-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT et SAVARY, 8, rue de Sèze

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 6 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 11 FÉVRIER 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis. rue de Richelieu

NOUVELLE PRIME

Dans le dernier numéro, nous avons annoncé la publication du portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot.

Dès son apparition en librairie, ce portrait a eu le plus grand succès.

L'*Estampe* ne fait pas de politique. Elle ne voit dans une gravure que l'œuvre de l'artiste.

Elle regarde, elle étudie, avec la même impartialité le portrait de celui-ci ou de celui-là, ne s'occupant que de la façon dont il est dessiné et gravé.

En conséquence, nous n'hésitons pas, en présence du succès de l'eau-forte de M. Abot, à prendre la résolution suivante :

Tout nouvel abonné ou tout ancien souscripteur qui renouvellera son abonnement à l'*Estampe* PAR UN MANDAT SUR LA POSTE, recevra GRATUITEMENT ET FRANCO, enroulée dans un étui, une épreuve du portrait de

LÉON GAMBETTA

annoncé à notre troisième page.

Nous remercions infiniment l'éditeur, M. Edmond Sagot, d'avoir bien voulu nous faciliter l'offre de cette nouvelle prime, qui naturellement annule celles que nous avons précédemment offertes.

EUGÈNE BOUDIN

Je sors de l'exposition qu'il vient d'ouvrir au n° 9 du boulevard de la Madeleine.

J'avoue que j'y entrais, tout craintif.

Le catalogue annonçait cent cinquante toiles, plus une série d'études, pastels et aquarelles. Tant de paysages ou de marines mis au jour par la même main pouvaient faire redouter la monotonie.

Eh bien ! pas du tout. Dès l'entrée, on est séduit par la variété. Ces innombrables paysages sont très différents de ton. Je ne saurais trop recommander cette exposition à nos jeunes graveurs. Ils y étudieront les multiples effets qu'on peut tirer d'un ciel.

La qualité maîtresse de M. Boudin, que je n'ai pas l'honneur de connaître, est la sincérité. Je traiterai ses œuvres comme il traite la nature. Des lignes qui précèdent, il ne faut pas conclure que je vais me prosterner devant chacun de ses cadres. Je n'aurais pas alors la vertu qu'il semble le plus priser.

Il a eu raison d'exposer la *Pêche*, la vue des environs de Portrieux, les *Dunes de Berck*, un canal à Rotterdam, la *Rade de Brest* et trente autres toiles.

Il a eu tort d'en exposer davantage et de vouloir en personne se faire ombre à lui-même.

Pourquoi toutes ces petites toiles imperceptibles qui demandent, de la part de celui qui les regarde, plus de travail qu'il n'y en a sous le vernis?

Elles ne devraient jamais quitter l'atelier de l'artiste à qui elles servent d'indication. Il faut absolument dégoûter les artistes de la rage qu'ils ont d'exposer leurs croquis.

Qui dit croquis, dit brouillon. Or, tous les arts sont *le même*. A-t-on jamais vu un poète livrer au public son premier jet, sous prétexte qu'il rend exactement sa première impression ? L'auteur dramatique qui ferait jouer son scénario aurait un joli succès !

Ebauches, scénarios et croquis sont de ces choses qui ne se montrent qu'en petit comité, aux initiés. Il faut que les peintres se décident à garder chez eux et pour eux l'équivalent de ce que nous tenons secrètement dans nos cartons.

Cela dit, tout autant pour de nombreux exposants que pour M. Boudin, je ne veux plus me souvenir que du plaisir que j'ai eu à regarder les toiles que j'ai citées et bien d'autres encore. La plupart d'ailleurs sont déjà vendues, mais il y a, parmi celles qui restent à vendre, un très beau choix à faire.

Exemple : *L'heure du bain à Trouville* honorerait toute galerie.

Les jurys n'ont encore donné à M. Eugène Boudin qu'une médaille de troisième classe.

Boulevard de la Madeleine, les critiques et le public l'ont mis du coup hors concours.

Il est désormais classé parmi les maîtres contemporains.

C. CHINCHOLLE.

Gravure et Architecture

CLASSEMENT AUX SALONS ANNUELS

En attendant la réalisation des vœux exprimés, il y a déjà plusieurs années, par notre nouveau et cher légionnaire, M. Ed. Corroyer, au sujet de l'exposition périodique et distincte des ouvrages de gravure et d'architecture — projet qui consiste à en faire un salon spécial d'une durée de 15 jours, soit dans une salle de l'École des arts, quai Malaquais, soit ailleurs, toutefois en vertu des us et règlements des Salons annuels du Palais des Champs-Élysées — il convient peut-être ici de remettre en lumière une combinaison spéciale de classement desdits travaux de graveurs et d'architectes.

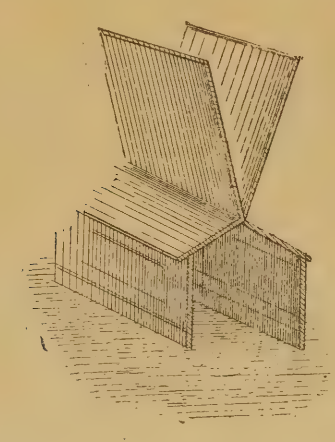
Et d'abord, depuis un siècle, comment sont-ils exposés en public, sinon comme s'ils étaient des tableaux ? N'est-ce pas une regrettable confusion objective due aux cadres, comme si tout ce qui est encadré était fatalement et forcément un tableau.

Une gravure et un plan ont logiquement besoin, pour être vus, d'être placés comme ils ont été faits, c'est-à-dire d'une manière différente de celle qui convient aux tableaux.

Il y a déjà longtemps que ces caractères ont été définis ; on a donc dû penser à de nouvelles dispositions dont le moindre avantage consisterait en ce que les deux tiers des ouvrages de gravure et d'architecture ne fussent plus placés hors de toute possibilité

de les étudier et en voici le projet qui n'a pas moins de 25 ans.

Au milieu et sur les côtés des salles destinées aux deux sections dont il s'agit, seraient construites des cimaises à deux panneaux, l'un vertical oblique avec devers de 10 centimètres et 2 mètres au plus, l'autre pupitral de 1 mètre de large et 15 centimètres d'obliquité. En voici du reste le dessin-perspective tel qu'il est conçu et proposé par M. Ed. Corroyer et celui qui écrit ces lignes, qui s'en fait l'infatigable avocat.



Sur la partie pupitrale, seraient placées les gravures délicates et les plans géométraux.

Sur la partie supérieure déversante, seraient disposées les gravures de grandes dimensions, les eaux-fortes accentuées, ainsi que les coupes et perspectives architecturales.

Chaque travail ne devrait pas, dans l'idée qui préside à ces dispositions, excéder ensemble 2 mètres carrés, pour chaque exposant.

Avec de telles conditions, l'espace destiné aux deux sections, jusqu'à ce jour et depuis si longtemps sacrifiées, serait plus que doublé et nul emplacement ne serait préférable à n'importe quel autre, puisque tous seraient également bons.

Des chaises et des banquettes pourraient être placées tout au long des cimaises, de manière à faciliter l'étude de ces travaux au public spécial qu'ils intéressent et tout le monde y gagnerait très certainement.

Ce qu'il ne faut pas oublier ici, c'est que, pour un artiste, un ouvrage hors de vue est une année perdue, souvent davantage ; — c'est que, outre l'écrasante concurrence des sections plus brillantes qui attirent et charment même ceux qui ne s'y connaissent pas, les installations du passé depuis un demi-siècle pour le moins, ont semblé n'avoir d'autres résultats pour la gravure et l'architecture que d'éloigner beaucoup d'artistes graveurs et architectes, et de décourager les efforts méritoires des amateurs qui sont fatigués de se risquer dans des salles où, excepté les ouvrages favorisés de la cimaise, il n'est pas possible de voir les 2/3 des ouvrages accrochés.

Les dispositions soumises et préconisées ici seraient, semble-t-il, de nature à rendre le courage aux découragés, l'espérance aux désespérés. Cela vaut peut-être la peine d'y penser. L'essai en est facile. Ce progrès, en tous cas, ne ferait pas de victimes, ce qui serait le contraire de ce qui se pratique partout en ce temps-ci, où il y a plus de victimes que de progrès.

Est-il nécessaire de mettre les points sur les I?

Non certes, les lecteurs de *l'Estampe* savent lire, même entre les lignes, et MM. A. Bailly et Kaempfen ne le savent pas moins, ainsi du reste que...

J. Maret-Leriche

ÉLISE SAUGRAIN

GRAVEUR

Le *Mercure de France* du 21 mai 1785 contenait l'annonce suivante :

« Vue du château de Vincennes, près Paris, gravée d'après M. Moreau l'aîné. Cette vue est la troisième de la collection des monuments des environs de cette ville, que fait graver M. Moreau le jeune, sous sa direction. Les deux qui précèdent celle-ci sont le pont de Neuilly et le château de Madrid. Ces estampes se trouvent à Paris chez M. Moreau le jeune, dessinateur et graveur du cabinet du roi et de son Académie royale de peinture et sculpture, rue du Coq-Saint-Honoré. Le prix est de trois livres chacune. Cette estampe est dédiée à M. le baron de Breteuil, chevalier des ordres du roi, ministre et secrétaire d'Etat, etc., etc.

» La vue que nous annonçons nous paraît d'une grande vérité et prise d'une manière très pittoresque, quoique d'un effet simple et vrai ; enfin, on y trouve ce sentiment d'harmonie qui caractérise les ouvrages de M. Moreau. La gravure ne dément en rien les vues précédentes ; on y retrouve la touche spirituelle que nous avons déjà louée avec justice dans les ouvrages de Mlle Elise Saugrain par qui cette planche est gravée.

» Cette collection, dans la manière dont elle est conçue, avec la note historique qui se trouve au bas de chaque estampe, étant suivie avec exactitude, peut former une histoire pittoresque des monuments de notre nation. »

Cette demoiselle Elise Saugrain, élève de Moreau, n'a pas fait que cette planche. Elle a gravé de nombreux paysages. Elle avait beaucoup de talent. Les amateurs qui ont recueilli ses productions et celles de Moreau le jeune seront heureux de savoir que son portrait, placé de profil à gauche, existe gravé récemment, d'après un dessin de Moreau le jeune, par M. Firmin Delangle. On peut le voir à la vitrine d'un marchand d'estampes anciennes du quai Voltaire, n° 5, M. Tinardon.

Ce portrait de femme, jeune encore, donne bien le caractère des dessins de Moreau. Mlle Elise Saugrain n'a pas perdu, pour attendre une centaine d'années que son portrait fût bien gravé.

Rappelons qu'on doit à Elise Saugrain, outre les grandes vues oblongues citées ci-dessus, des vues de paysages des environs de Paris, et des environs de Dresde, format in-4°, puis deux autres grandes vues des jardins de Monceaux d'après Moreau l'aîné. En cherchant un peu, on trouverait d'autres paysages de sa main. Elle a gravé également un portrait d'actrice, Alexandrine Fanier, d'après Moreau le jeune, 1773.

Un vieux Collectionneur.

ÉCHOS

Tous les membres de la Société de prévoyance des artistes, dessinateurs et graveurs sur bois, ont reçu la lettre suivante :

Monsieur et cher collègue,

Le vendredi 16 février prochain étant l'anniversaire de la fondation de notre société, votre bureau a pensé qu'il pourrait vous être agréable de nous réunir à cette date dans un banquet amical.

Si vous désirez faire partie de cette réunion, veuillez envoyer votre adhésion à l'une des adresses suivantes avant le 12 février :

Delangle, 15, rue Séguier.
Tilly, 15, rue de l'Abbé-Grégoire.
Jeaugeon, 64, rue de l'Ouest.
Mousty, 28, rue des Grands-Augustins.
Guest, 20, avenue du Maine.

Veuillez agréer, cher collègue, l'assurance de ma parfaite considération.

J. Huyot.

N. B. — Le banquet aura lieu chez Catelain, galerie Montpensier, 22 (Palais-Royal), à six heures et demie précises.

Le prix du banquet est de 6 fr. 50 c. par tête.

Nous espérons que tous les sociétaires se rendront à l'appel de leur bureau.

***

L'Association des artistes français pour les expositions annuelles des beaux-arts nous prie d'annoncer que l'adjudication des catalogues du Salon de 1883 est fixée au 15 février prochain.

***

La Société d'aquarellistes français a ouvert, le jeudi 1er février, sa cinquième exposition d'aquarelles, 8, rue de Sèze.

Grand succès artistique et mondain.

***

Nous empruntons au *Journal des Artistes* la liste suivante des dames fondatrices de la Société artistique de *l'Union des femmes* :

Mme Annaly.
Mlles Aderer (Camille).
d'Aménon de Longraine (Ernestine).
Mmes Ayrton (Annie).
Léon Bertaux.

Mlle Bertha Formstecher.
Mme Bruneau (Aurelie).
Mlle Bourges (Leonide).
Mme de Chatillon (Laure).
Mlle Chevalier (Claire).
Mmes Coeffier (Pauline).
Demont-Breton (Virginie).
Mlles Delorme (Berthe).
Dubos (Angèle).
Mme Espinet (Caroline).
Mlles Epinette (Marie).
Formstecher (Anna).
Mmes Fleury (Fanny).
Hereau-Daru (Louise).
Hachet-Souplet (Marie).
Mlle Houssay (Joséphine).
Mme Hesse (Louise).
Mlle Koch (Elisa)
Mmes La Villette (Elodie).
Leleux (Emilie).
Lavieille (Marie).
Muraton (Euphemie).
Peyrol-Bonheur (Juliette).
Pillaud-Riesener (Rosalie).
Mlles Robiquet (Marie).
Rongier (Jeanne).
Mmes Schneider (Felicie).
Salles-Wagner (Adélaïde).
Mlles Stolk (Alida).
Thevenin (Rosalie).
Tanlet (Valentine).
Mme Vignon (Claude).
Mlle Valentino (Amélie).
Mme V. den Brœck d'Obrénau (Victorine).
Mlle Van Den Brœck (Clémence).

* * *

Le mardi 13 février, à une heure et demie, à l'Hôtel Drouot, vente d'estampes, de portraits, de pièces en noir et en couleur, de vignettes.

Maurice Delestre, commissaire-priseur.

L. Dumont, expert.

* * *

Voici la meilleure manière de préparer la gomme dont les collectionneurs ont à se servir :

On fait dissoudre 160 grammes de bonne gomme arabique dans un litre d'eau froide. On ajoute une cuillerée et demie à café de glycérine et 20 grammes de miel. On passe la mixture à travers une flanelle, et, pour la garder sans altération, on y ajoute une goutte ou deux d'huile de girofle. Il faut employer une éponge de préférence à un pinceau, pour gommer le papier.

* * *

A la nouvelle de la mort de Gustave Doré, un groupe d'artistes russes a envoyé de Saint-Pétersbourg une couronne pour la déposer sur le cercueil du grand peintre.

Cette couronne n'étant arrivée qu'après la cérémonie funèbre, n'a pu être déposée sur la tombe que le lendemain des obsèques.

* * *

Voici le sommaire du très intéressant nº 6 de la *Vie artistique* :

Texte : Marcellin Desboutin, par Armand Silvestre. Sa vente, par Jules Claretie. Sonnets, par Maurice Bouchor. Les Cloches, par Charles de Sivry. A Sarah Bernhardt, par Emile Delarue. Cires et Mannequins, par Mario Suzon, etc.

Le numéro, dont le prix n'est que d'un franc, contient en outre un dessin d'Aimé Perret, un autre de G. Recipon et deux pointes-sèches de Marcellin Desboutin et de Lucien Renout.

MARTIN RIESTER

Le dimanche 28 janvier, un convoi mortuaire quittait le nº 8 de la rue Crozatier, à Paris ; il était suivi par les nombreux camarades et amis du défunt, lequel, depuis quinze ans environ, ne pouvait plus travailler.

Ce convoi était celui de Martin Riester, dessinateur de papiers peints, et surtout graveur d'ornements anciens ou composés par lui. Riester était très connu, comme artiste, dans les ateliers du faubourg Saint-Antoine. Ses nombreuses publications s'adressaient à tous ceux qui s'occupent d'ornementation peinte, dessinée ou sculptée. Depuis longtemps, un tremblement fébrile l'empêchait de tenir un crayon, un pinceau et encore moins la pointe du graveur qu'il maniait si habilement dans les courbes variées de ses ornements.

Martin Riester est né à Colmar, en 1818 ; il fut quelque temps instituteur dans son pays, puis il vint à Paris, vers 1838, et se maria. Il fallait vivre ; c'était un travailleur, il s'adonna à l'industrie du papier peint. Stimulé, encouragé par des artistes de talent, il composa d'abord bon nombre de dessins et de bordures de papier, puis, d'après les conseils d'un camarade, il essaya de graver à l'eau-forte et de copier, par ce moyen, les compositions de nos vieux orfèvres, ciseleurs, graveurs, des siècles passés, comme le graveur Clerget le faisait déjà à cette époque, et de reproduire, comme lui, d'anciens ornements originaux de tous les styles, lesquels, réunis et gravés sur des cuivres de dimensions maniables, rendaient grand service à la jeunesse active et à l'industrie, dans toutes ses branches variées.

Il fit ainsi une petite gravure d'ornement rocaille, qu'il alla offrir, en compagnie de son ami, Ch. Wagner, à un éditeur bien connu à cette époque, Deflorenne, lequel, à la vue de cette planche gravée, qu'il trouva de son goût, lui paya de suite pour six planches semblables la somme de cent vingt francs. Ce fut pour Riester un encouragement réel ; il se mit en devoir de justifier la confiance que lui accordait cet éditeur qui ne le connaissait pas du tout et qui lui fit graver de nombreux modèles dont il était possesseur.

Ainsi les productions des maîtres orfèvres lui passèrent sous les yeux pendant six ans que dura l'exécution des deux cents planches in-4º. Riester acquit par ce travail de l'habileté et du savoir. Il fit alors des copies assez exactes d'après Janson, Lucas de Leyde, Dieterlin, Babel, Meissonnier, etc., etc. Je citerai entre autres la copie on ne peut mieux réussie d'un encensoir de style gothique dont l'auteur, le graveur au burin Martin Schœnganer, était, comme lui, né à Colmar, en 1480.

En 1845, l'éditeur Blandin fit graver par Riester six grandes compositions de l'ornemaniste Liénard.

Elles sont in-folio et richement ornées ; la 1re planche représente *la Sculpture* au XIXe siècle.

Nº 2, *la Fonte de fer* au XIXe siècle.

Nº 3, *les Bronzes* au XIXe siècle.

Nº 4, *la Joaillerie, l'Orfévrerie* au XIXe siècle.

Nº 5, *l'Ebénisterie* au XIXe siècle.

Nº 6, *la Porcelaine, Cristaux, Poterie* au XIXe siècle.

Ces six compositions de Liénard sont gravées avec une grande hardiesse. L'une d'elles fut faite en collaboration avec Ad. Varin. De même, deux autres compositions de Liénard, *la Chasse, la Pêche.*

Puis, Riester grava de nombreuses planches d'après les vieux maîtres. Ces planches forment un ouvrage considérable publié par l'éditeur Hauser, sous la direction d'Ovide Reynard, de 1844 à 1846. Toutes sont des reproductions fidèles des XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles.

Comme il était très travailleur, il menait de front plusieurs planches d'un nouvel ouvrage qu'il nomma l'Ornementation au XIXe siècle, in-4º oblong. Il gravait d'après ses propres compositions et d'après celles de ses amis, ce qui produisit une heureuse diversité dans l'ensemble. Il y avait 46 planches de faites quand arriva la révolution de 1848. Le travail partout suspendu le força à se défaire de ses planches à vil prix ; elles ont été publiées par Delarue et Deflorenne, puis plus tard vendues à l'étranger.

(*A suivre.*) Adolphe Varin.

CORRESPONDANCE

A M. *Frédéric Juengling.* — Remercîments. Vous pouvez envoyer, si cela vous plait mieux, vos documents en anglais. Nous traduirons.

A M. *Edmond Claret.* — C'est M. Fabré, éditeur, quai des Grands-Augustins, 41, qui a publié les Boucher qui vous intéressent.

A M. *Henri M***.* — Oui, Randon va un peu mieux.

A M. *Paul de L.* — Je n'ai pas la moindre relation avec l'éditeur dont vous parlez. — C. C.

A M. *Jules Clapier.* — Nous ne pouvons aller partout. Nous croyons faire assez pour la gravure pour qu'on nous envoie les renseignements intéressants.

A M. *C. Thevenot.* — Nous vous avons adressé les numéros désirés.

A M. *Fulbert de B.* — Impossible.

Vient de paraître à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à .... 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à .... 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à .... 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de* 1870-1871, ou de la *Troisième République*.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des 70 *Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir........	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine................	75 —
Hollande ou vélin..............	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Rouveyre et Blond, 98, rue de Richelieu, vient de continuer la publication de *L'Art de la femme*, édité avec un luxe de haut goût, bien parisien, orné de nombreux dessins et planches dus aux crayons des Cortazzo, des Scott, des Henriot, etc. Cette publication paraît le 1er et le 15 de chaque mois et contient de 32 à 40 pages de texte ; l'abonnement est d'un prix modique (30 francs par an).

Des intéressantes chroniques illustrées : *Etudes sur le Costume féminin*, par Marguerite d'Aincourt, — *Les Salons de Paris*, par Bachaumont, — *Hygiène de la Parisienne*, par le docteur Darfeu, — *Le Chien de Loulou*, par Henry Desbruyère. — *Le Théâtre à Paris en* 1883, par Pierre Decourcelle, un morceau de musique, par Edouard Okolowicz, et enfin un *Courrier illustré de la Mode parisienne*, par une Parisienne, tel est le sommaire du 2e numéro qui est à lui seul un album exquis, dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques des gens d'esprit et de goût.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain — Librairie d'Art.

Bihn, 67, rue de Richelieu.

Clément, 3, rue des Saint-Pères.

Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul Delarue, 122, bd Saint-Germain.— Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.

Goupil, 9, rue Chaptal.

A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.

Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.

Georges Petit et Savary, 8, rue de Sèze

G. Trépier, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 7 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 18 FÉVRIER 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

NOTRE PRIME

L'Estampe ne fait pas de politique. Elle ne voit dans une gravure que l'œuvre de l'artiste.

Elle regarde, elle étudie, avec la même impartialité le portrait de celui-ci ou de celui-là, ne s'occupant que de la façon dont il est dessiné et gravé.

En conséquence, nous n'avons pas hésité, en présence du succès de la dernière eau-forte de M. Abot, à prendre la résolution suivante :

Tout nouvel abonné ou tout ancien souscripteur qui renouvellera son abonnement à *l'Estampe*, PAR UN MANDAT SUR LA POSTE, recevra GRATUITEMENT ET FRANCO, enroulée dans un étui, une épreuve du portrait de

LÉON GAMBETTA

annoncé à la fin du journal.

Nous remercions infiniment l'éditeur, M. Edmond Sagot, d'avoir bien voulu nous faciliter l'offre de cette nouvelle prime, qui naturellement annule celles que nous avons précédemment offertes.

ACADÉMIE NORMANDE

Une société artistique vient de se fonder en *Normandie*, sous le nom d'**Académie Normande**. Son but, le voici :

Donner, par tous les moyens qui seront en son pouvoir, une féconde et virile impulsion au goût des LETTRES et des ARTS, non seulement en Normandie, mais partout où ses ramifications pourront s'étendre ;

Aider le poète, l'artiste ou le musicien à se produire ; faire connaître ses œuvres ; le soutenir dans sa carrière ;

Organiser des concours et des fêtes.

Nous croyons savoir, dès maintenant, que l'*Académie Normande*, qui compte déjà de grands noms parmi ses membres, se propose d'organiser, cette année même, un important concours littéraire et artistique dans une des villes d'eaux de Normandie.

Ce concours comprendra cinq sections : Musique, Poésie, Prose, Peinture et Sculpture.

L'Académie se compose de membres *titulaires* et de *membres d'honneur*. Elle aura un organe édité d'une façon tout artistique, auquel tous ses membres auront droit de collaborer.

Elle ouvre toutes grandes ses portes aux travailleurs. Nous engageons vivement tous les artistes, tous les littérateurs, tous ceux en un mot qui de près ou de loin, s'intéressent aux *Lettres* et aux *Arts*, à adhérer aux statuts de la jeune société.

Pour obtenir statuts et renseignements, écrire à M. ALBERT HUE, président de l'*Académie Normande*, à Carentan (Manche), ou à M. G. GUILLAUMOT, vice-président, à Saint-Lô.

Nous insérons cet avis à la prière de l'*Académie Normande*, tout en nous étonnant de ne pas voir le concours comprendre une section de plus, — une section de gravure.

Nous espérons bien que cet oubli, — inconcevable de la part d'une société artistique, — sera vite réparé.

BLANC ET NOIR

Le défaut de place nous a empêché de publier plus tôt la liste des œuvres, émanant d'artistes français, vendues à la dernière exposition de Glascow :

E.-A. Champollion. — Hard hit.

Jules Boquet. — Torrent du Bastan, Hautes-Pyrénées.

J.-L.-C. Boutry. — Etude d'arbres : forêt de Fontainebleau.

Auguste Allongé. — Dans les Iles, La Baume, près Avallon ; Un Coin normand.

A.-I. Velay. — Un soir dans la Mayenne.

Charles Donzel. — Morning on the Charente ; By the Dive (Calvados).

Mlle C. Lemaire. — Vue de Hierges (Ardennes).

Paul Renouard. — M. Gambetta.

— Mme A. Crambade. — Parc de Versailles.

Félix Buhot. — Bergeries ; Effet de soleil couchant ; Chaumières normandes.

Maxime Lalanne. — Vieux port de Trouville.

Emile Beaubrun. — Un coin de forêt.

Paulin Carbonnier. — Bois de sapins ; Effet de neige en Normandie ; Château du Blanc-Buisson.

Auguste Lançon. — Le Labourage des Chartreuses.

Léon Lhermitte. — Cauterets, Pyrénées.

Lucien Gautier. — Pont de l'Archevêque.

A. Lalauze. — Autour du piano.

Maxime Lalanne. — Clair de Lune.

A. Lunois. — Le Pot de vin ; Etude : d'après Butin.

P.-L.-L. Vauthier. — Le Pont de l'Alma et le Trocadéro, Paris.

R. de Los Rios. — On ne s'avise jamais de tout ; le Magnifique ; Nicaise ; d'après Fragonard ; A femme avare, Galant escroc.

De Mordant. — Les Cerises ; La Toilette.

E. Salmon. — Général Prim.

Laguillermie. — Un prisonnier.

L. Gérôme. — Le Fumeur.

A. de Roc' Bhian. — Home, Sweet Home.

Martinez. — L'Angélus.

Delaunay. — Shetland Ponies.

MARTIN RIESTER

(Suite et fin)

Par exception, notre graveur ornemaniste essaya de graver, en 1843, plusieurs portraits de conventionnels pour l'éditeur Vignères :

André Dumont, député de la Somme à la Convention, membre du Comité du salut public, président de la Convention en septembre 1794, né en 1760, mort en février 1840.

J.-P. Brissot de Varville, député à l'Assemblée législative et à la Convention nationale, né à Chartres en 1754, décapité le 31 octobre 1793.

F. Henriot, ancien domestique et commis aux barrières, commandant général de la garde nationale parisienne, né à Nanterre, près Paris, en 1761, décapité avec Robespierre le 29 juillet 1794.

En 1849, le commerce reprenant un peu, Martin Riester se mit à graver des ornements pour almanachs, des adresses de marchands, des diplômes de Sociétés industrielles ou savantes, de petits timbres-poste pour des particuliers, des marques de fabrique. Il fit deux sortes d'alphabets ornés, qu'il grava et publia et qui furent fort goûtés. A cette époque, un ouvrage, ayant pour titre : *Les artistes industriels*, fut publié par Labourieu, in-4°, avec texte et gravures par divers artistes. Reister y donna des gravures et des dessins.

En 1856, il composa, dans le style égyptien, le dessin type pour l'action du chemin de fer de l'isthme de Suez ; il grava ce grand ensemble avec la collaboration de Ad. Varin.

Il composa et fit exécuter par son frère, qui était ébéniste, un petit coffret d'ébène, dont les quatre faces furent recouvertes de plaques d'acier doré, sur lesquelles il avait gravé des griffons, des chimères. Le tout formait un ensemble d'un bon effet ; il figura à une exposition universelle et fut remarqué.

Dans le cours de ses travaux habituels, il exécutait, pour la maison Froment-Meurice, un genre de gravure dont on ne pouvait tirer des épreuves, car c'était à même, sur des vases décoratifs, qu'il gravait des fleurs finement exécutées, des ornements à fonds noirs sur des plats d'argent, des patènes, des burettes. C'est en travaillant trop, en aspirant les gaz délétères, produits par la morsure, qu'il se rendit malade ; un tremblement nerveux gagna insensiblement ses mains qui, un jour, ne purent rien produire qu'avec grande difficulté.

A cette époque, l'éditeur Dopter lui donna à composer des attributs de chasse, de pêche, très décoratifs, pour être exécutés par l'industrie nouvelle, la gravure sur verre, sur de grandes glaces à l'usage de la décoration des cafés et autres établissements publics ; pour ce même éditeur, il collabora à un petit cours de dessin appliqué aux beaux-arts et à l'industrie ; il composa des détails d'ornements qu'il lithographia ; il fit environ trente planches pour cette publication.

En gravure à l'eau-forte, il maniait habilement la pointe dont la finesse lui permettait de petits détails d'un dessin vrai, quand il exécutait les petites adresses des industriels du quartier Saint-Antoine, — entre autres une adresse de marchand de figues. Deux personnages, Adam et Ève, sont assis près d'un figuier, l'entourage de ce feuillage formant cadre. Au-dessus de l'adresse d'un négociant de la Havane, il mit le portrait du marquis de Caxias de Antonino Caruncho. Puis il fit celle du fabricant de meubles Hutchings, qu'il grava d'après le dessin de Gustave Herter.

Il en composa et grava un grand nombre d'autres, et fit une grande variété d'encadrements pour diplômes ; il composa, je crois, celui de l'origine de la fondation de la Société de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie. Il exposa ses productions, dessins ou gravures, au Palais des Champs-Elysées, lors des expositions annuelles de cette Société, dont l'un des fondateurs, M. Guichard, inspira l'idée d'une souscription faite en faveur de notre artiste, devenu incapable de travailler. M. Zuber, de Rixheim, près Mulhouse, a donné mille francs. Le produit de tous les dons recueillis dans les ateliers et chez des collègues artistes industriels, est arrivé au total de douze mille francs, qui ont été placés à une caisse d'assurances, à 6 pour cent, sur sa tête et sur celle de sa femme, dont les soins incessants ont adouci les vives douleurs de notre ami. Il laisse deux filles, qui la soulageront de ce triste et subit isolement. Par son talent de graveur ornemaniste, Riester était connu en province et à l'étranger, grâce aux nombreuses expositions auxquelles il prit part, soit comme dessinateur, soit comme graveur. A l'exposition régionale de Rouen, il envoya la gravure du dessin d'un volant en dentelle noire, fabriqué par la maison Auguste Lefebure et fils, offert à l'impératrice par la ville de Bayeux, Alcide Roussel, inventeur.

L'œuvre ornemental de Martin Riester est assez considérable, compositions et gravures ; il serait, sans doute, assez difficile de réunir ce qu'il a produit depuis quarante ans, car, dans les ateliers de toutes les industries, les gravures se détériorent assez vite. Les titres de ses ouvrages, cités plus haut, aideront les chercheurs collectionneurs à réunir ses gravures éparses ; je laisse à d'autres le soin de compléter.

En 1856, son camarade Ad. Varin lui fit la gravure de son portrait à la pointe sèche et eau-forte, format in-4° à claire-voie. La même année, un autre portrait de lui fut aussi gravé à l'eau-forte par P.-F.-J. Piot, vu de trois quarts à gauche dans un ovale in-4° ; il était réussi et bien ressemblant.

Le corps de notre ami repose au cimetière d'Ivry, à Paris.

P. Adolphe Varin, graveur.

Corot lithographe

Un des lecteurs de l'*Estampe* ne connaîtrait-il pas *trois* lithographies grand in-4° que COROT m'a déclaré avoir faites dans sa jeunesse, — vers 1818-20. Ainsi qu'il le disait, il savait alors bien peu de chose, et ces feuilles n'offriraient que le mérite de la curiosité ; cependant on désire les acheter ou les voir tout au moins.

Il y avait :

1° *La garde meurt et ne se rend pas* (5 figures).

Un grenadier adossé contre un arbre presse son drapeau sur son cœur, tandis que les Anglais arrivent, la baïonnette en avant.

2° *La peste de Barcelone* (une seule figure).

Un Espagnol est assis près de la mer, le dos tourné à la ville.

3° *Une fête de village*.

Genre des kermesses flamandes.

Ces trois lithographies devaient être signées. COROT se souvenait très bien que l'imprimeur Engelmann lui en avait retenu trois exemplaires de chacune pour le dépôt légal. Pourtant la Bibliothèque nationale ne les possède pas. Le tirage en était de 30 à 40 exemplaires qui furent déposés par COROT chez un libraire papetier nommé Collas, passage Feydeau, dont la maison n'existe plus depuis longtemps.

Des deux premiers sujets, Corot m'a tracé, en 1873, au même format, d'après ses souvenirs, le croquis très précis ; mais pour l'autre il ne se rappelait qu'une chose, c'est qu'il y avait beaucoup de personnages et il ne pouvait, à cause de cela, tenter de représenter l'ancienne composition, dont il se serait trop éloigné.

J'ai du reste trouvé dans un lot de dessins, à sa vente posthume, quelques embryons de croquis se rattachant aux compositions susdites.

Un collectionneur.

LÉON GAMBETTA
AMATEUR D'ART

La *Gazette des Beaux-Arts* a publié un fort curieux article. Nous en reproduisons une partie à titre de document. On y verra Léon Gambetta sous un jour tout nouveau. Ja-

mais encore il n'avait été posé, comme il l'est dans les lignes suivantes, en Mécène et en Aristarque.

. . . .

M. Guizot a écrit le *Salon de* 1870 ; M. Thiers avait débuté dans le journalisme par le compte rendu du *Salon de* 1882, où il eut l'œil assez fin pour deviner Eugène Delacroix. Je ne crois pas, quoi qu'on en ait dit, que Gambetta ait jamais écrit un *Salon* dans *l'Europe*, le journal de Grégory Ganesco. On l'a confondu avec M. Eugène Spuller, qui fut *salonnier*, en effet, à son heure. Nous en causions tout justement avec M. Proust, qui ne doit pas ignorer un pareil détail.

« Gambetta, me disait M. Antonin Proust, n'a jamais, à ma connaissance, écrit de Salon, mais il les a presque tous *parlés* depuis vingt ans. Et, ajoutait l'ancien ministre des arts, dans ces dernières années, c'était, à chaque printemps, une joie d'aller, quelques jours avant l'ouverture de l'exposition des artistes vivants, parcourir les galeries du Palais de l'Industrie. Dans ces visites, ses jugements rapides, saisissants, curieux et instructifs, étaient précieusement recueillis par les artistes : et c'était chose naturelle, car ils révélaient une connaissance profonde de l'art dans toutes ses manifestations, et parce qu'ils étaient formulés avec cette vigueur d'expression qui, dans les paroles de Gambetta, s'alliait toujours à l'urbanité de la forme. Il ne dissimulait pas ses préférences pour les hommes qui, depuis plus de quatre-vingts ans, ont, à différentes reprises, ramené l'Ecole française au respect de la vérité.

» A ce titre, Chardin, Houdon, Géricault, Rude, Courbet, Rude surtout, le vieux Rude, l'homme du groupe de l'Arc-de-Triomphe, la *France jetant le cri d'alarme*, que Gambetta regardait toujours lorsqu'il passait là, Rude était l'objet d'une admiration sans réserve de sa part.

« M. Castagnary lui avait montré Courbet et M. Ph. Burty Delacroix, mais il avait deviné, admiré spontanément Millet, et il se vantait d'avoir, au Salon de 1866, *ameuté* devant *l'Angelus*. Au Salon, il allait droit aux paysagistes, puis aux sujets militaires. Il se plaisait aux rêves de Corot, professait un culte pour le génie inventif de Delacroix et tenait Meissonier pour le plus complet des artistes de notre temps. »

Il a souvent manifesté le désir d'avoir son portrait peint par Meissonier, mais le temps lui a toujours manqué pour pouvoir s'assurer le loisir des séances nécessaires. Baudry, Bonnat, Carolus Duran, Falguière, Mercié, qui étaient de son intimité, auraient voulu qu'il posât devant eux. Il s'y serait prêté volontiers, car il tenait leur talent en grande estime, mais il reculait toujours le moment où il pourrait se donner ce loisir, et ce n'est qu'à grand'peine que je pus obtenir de lui qu'il donnât à Chaplin, pendant qu'il était au Palais-Bourbon, quelques heures hâtives et forcément distraites par les visites, pour le médaillon qui a été exposé l'année dernière au Salon des Arts décoratifs, médaillon qui restera comme son image la plus fidèle et en même temps comme l'une des œuvres magistrales de la sculpture contemporaine.

Si Léon Gambetta ne consentait point d'ailleurs à dérober une parcelle de son temps pour donner une séance aux artistes qui le sollicitaient, dès qu'il entrevoyait une éclaircie dans sa vie harassée de labeurs, il n'avait pas de plus cher plaisir que d'aller visiter les collections publiques ou privées. M. Barbet de Jouy n'a certainement pas oublié la journée que Gambetta passa dans son cabinet à feuilleter le merveilleux album de Valardi, et il n'est pas un collectionneur parisien qui ne se souvienne des longues visites que l'homme d'Etat aimait à leur faire et qu'ils se plaisaient à provoquer.

Là, tout en rendant hommage à Rembrandt, à Velazquez, à ce merveilleux Franz Hals, qu'il aimait par-dessus tout, louant aussi, admirant les primitifs, et surtout les primitifs florentins, ces Ghirlandajo, ces Botticelli, ces Lippi, qui sont de si exquis naturalistes, il plaidait la cause de l'Ecole française avec cette ardeur, cette passion de patriote, qui, chez lui, dominait tous les autres sentiments. Il avait l'instinct et l'admiration des vastes compositions si puissantes de David, de ses portraits si vivants, Barère à la tribune ou le pape songeur ; il parlait d'Ingres et l'étudiait avec une pénétration profonde.

Amateur, en un mot, Gambetta avait le goût très sûr et le coup d'œil très juste, allant de loin tout droit à la toile lumineuse, jugeant en artiste par l'ensemble, et non à la loupe comme l'entomologiste, et répétant le mot de Rembrandt : « Ne regardez pas de près la peinture ; cela sent mauvais. »

***

Mais un des plus grands titres de Gambetta à la reconnaissance des artistes sera la création de ce Ministère des Arts, à la tête duquel il appela un des hommes qui ont le plus fait, en ce temps, pour l'art, un homme politique qui est un lettré de race et un artiste de talent, M. Antonin Proust, dont l'intelligente activité et le zèle ardent promettaient de si éclatantes réformes, annonçaient une direction si féconde, donnaient déjà de si excellents résultats, lorsque tous ses projets de refonte ont été entravés, anéantis ou retardés.

C'est d'ailleurs un des vœux, une des idées de Gambetta que ce Ministère spécialement voué et dévoué à l'Art français sous toutes ses formes. Dès 1867, c'est-à-dire dès l'année de l'avant-dernière Exposition universelle, Gambetta soutenait l'utilité de l'institution d'une administration spéciale et responsable qui, d'accord avec l'initiative privée, développât et fortifiât à tous les degrés l'enseignement artistique, enseignement qui a fait pendant si longtemps la fortune et la gloire de la France. Il reprochait aux pouvoirs publics qui avaient succédé à la Révolution de n'avoir point suppléé à cet enseignement, que distribuaient excellemment les anciennes corporations disparues.

En 1869, à Ems, — à ce propos même, — il entretenait déjà M. Proust, son ami, son futur collaborateur, de ces très remarquables écoles professionnelles dont Mulhouse a eu l'initiative bien avant les villes de l'Ecosse. Et dans ces dernières années encore, lorsqu'il parlait de cette malheureuse administration des Arts, si morcelée et si mal répartie entre trois ou quatre départements ministériels, Gambetta faisait justement observer que l'on ne pouvait rien tenter, rien réformer jusqu'au jour où il serait possible de tenter « quelque chose de complet ». Ce *quelque chose de complet*, le 14 novembre 1881 l'avait créé. Le 26 janvier 1882 l'a détruit. Et au lendemain du 26 janvier, lorsque M. Antonin Proust alla le voir au quai d'Orsay, après que Gambetta eut reçu la visite de son successeur, quel fut le premier mot de ce patriote qui venait au pouvoir, non pour le pouvoir, mais pour la somme de bien qu'on y peut faire ? « Le Ministère des Arts est sacrifié, dit-il à M. Proust. Et là, comme ailleurs, nous avons peut-être voulu être *trop Français !* »

. . . .

JULES CLARETIE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE GRAVURE

Sous ce titre, un graveur, M. V. M. Bouton vient de faire paraître un petit manuel de gravure à l'eau-forte, sur bois de buis et sur bois de fil, d'après Albert Dürer, Callot, etc.

Certes, l'ouvrage est des plus élémentaires puisqu'il n'a que cinquante pages où souvent les lettres ornées, les culs-de-lampe, les fac-similé mangent le texte, mais, tel qu'il est, on doit le recommander aux collectionneurs, aux artistes eux-mêmes.

Combien en est-il en effet, parmi ces derniers, qui, tout en étant très habiles, très maîtres de leur art, n'ont pas dans la mémoire les formules classiques, les définitions ?

Ils les trouveront dans ce petit livre qui leur donne en même temps les recettes des vernis de Rembrandt, de Callot, etc.

— Il est évident, dit M. V. M. Bouton, que la gravure doit occuper un rang très élevé parmi les arts et qu'elle est le plus utile et le plus populaire de tous. . .

C'est à ce point de vue qu'il place et juge son art dont il est très épris.

Espérons que les collectionneurs et les artistes le récompenseront de cette tentative en lui faisant le succès qu'elle mérite.

STAMPA.

AUX VITRINES

Vient de paraître à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à.............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............ 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.............................. 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de* 1870-1871, ou de la *Troisième République*.

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir.......	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine................	75 —
Hollande ou vélin...............	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

CORRESPONDANCE

A M. Jules H., de Rouen. — Cédant à votre demande, nous ferons faire les convertures et les tables que vous désirez.

A M. Amédée Marpon. — Priez votre ami de se hâter, car la prime Gambetta sera vite épuisée.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Gaudot-de-Mauroy

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 8 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 25 FÉVRIER 1883

L'ESTAMPE

ou
ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE
MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER. . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

ARTS

CONCOURS DE VILLES ET D'ÉTAT

Les concours que la Ville de Paris croit avec raison devoir ouvrir en dehors de ses commandes et acquisitions spéciales : Architecture, gravure, peinture, etc., en vue de la décoration artistique de ses places et édifices, ont parfois inspiré d'assez vives réclamations qui ne sont pas oubliées, non plus que la fameuse circulaire de M. Herold, qu'il est bon de citer ici :

« Monsieur,

» En vue des concours que la ville de Paris *pourront* ouvrir dans l'avenir, j'éprouve le désir de mettre à profit les observations qu'ont pu vous suggérer les diverses conditions du programme arrêté pour le concours auquel vous avez pris part le 24 janvier dernier.

» Je vous prie en conséquence, Monsieur, de vouloir bien me faire connaître *s'il* vous paraît *opportun* d'introduire *quelques* modifications dans les nouveaux programmes, et je fais appel, en cette circonstance, à votre *expérience artistique*, pour apporter, s'il y a lieu, certaines *améliorations* dans les *règlements imposés* par la Ville pour l'exécution des grands travaux d'art qu'elle désirerait mettre au concours.

» *Le Sénateur Préfet de la Seine,*

» HÉROLD. »

Ce qui frappe le plus dans ce document, c'est l'appel fait par ce magistrat à l'expérience des artistes en une matière qui leur est en grande partie étrangère, et d'autant plus qu'ils pensent la mieux connaître.

En principe et en fait, aimer les arts, en faire et s'y connaître, n'implique en aucune façon la possession des facultés nécessaires pour les administrer.

Que diable ! à chacun sa tâche, et celle des artistes est assez belle pour qu'ils se puissent consoler de ne pas être à la hauteur de l'autre, sauf exceptions peu nombreuses que l'on peut citer : MM. Guillaume, Gérome, de Vuillefroy, Ed. Corroyer, A. Bailly, Ch. Garnier; quelques autres encore, oh ! peu nombreux, qui sont à la fois capables de produire de belles compositions artistiques et de faire preuve de brillantes facultés législatives et administratives.

Donc, consulter la majorité des artistes au point de vue de la rédaction élaborative des programmes et règlements, c'est s'exposer à les voir répondre par des hérésies empreintes de plus de générosité ou d'égoïsme que de logique et de justice.

En faut-il citer au moins une qui suffira ? Laquelle? Celle-ci : *L'art n'a pas de patrie.*

Donc, il faut admettre les étrangers à prendre part aux concours d'Etat et de villes, français — ce, sous prétexte que François Ier appelait en France les plus grands artistes étrangers de son temps.

On n'oublie qu'une chose dans cette théorie fort chevaleresque, c'est que, au XVIe siècle, il n'y avait en France que fort peu d'artistes qui valussent ceux de l'Italie.

Avec le XIXe siècle et surtout sous un régime démocratique, quelque terriblement imparfait qu'il soit, nous avons, en même temps que beaucoup de bons artistes, des expositions décennales récapitulatives qui semblent devoir exclure pour nos expositions annuelles et nos concours de villes et d'Etat les artistes étrangers sous peine d'illogisme.

Les fonds de villes et d'Etat viennent de l'escarcelle des nationaux, ils doivent y retourner. C'est moins chevaleresque et infiniment plus rationnel.

Et ce n'est pas ici la préconisation de l'étroite formule du « chacun chez soi et pour soi », mais celle qui consiste à ne pas donner à manger aux enfants étrangers, alors que les nôtres meurent ou peuvent mourir d'inanition.

Voilà pourtant au fond, semble-t-il, la vérité sans déclamation. Hors de celle-ci, la charrue est devant les bœufs, ce qui est un moyen excellent pour faire un mauvais labourage.

On le voit donc, demander aux artistes, comme l'a fait M. Hérold, quelles doivent être les conditions des programmes, c'est les mettre presque tout à fait en dehors de leur mission qui est de faire de beaux et bons ouvrages seulement.

M. Hérold a pu s'y tromper (et il n'est et ne sera pas le seul) sans que son importance en puisse être amoindrie.

En résumé, à chacun sa tâche ; légiférer, réglementer, diriger des concours, de quelque nature qu'ils soient, ayant l'art pour objet, et les modifier, quand les circonstances le commandent, c'est là le devoir du législateur, comme celui des artistes est de s'y conformer.

« Quand les bœufs sont deux à deux,
» Le labourage en va mieux. »

J. MARET-LERICHE.

LE BANQUET DES ARTISTES

La Société de prévoyance des dessinateurs et graveurs sur bois a célébré, le 16 février, en un banquet amical, le premier anniversaire de sa naissance.

Un an? Quoi, il n'y a qu'un an que la société est fondée? Que de choses en ces douze mois !

Plus de quatre cents artistes fraternellement unis. Plus de huit mille francs en caisse. La protection de l'Etat acquise.

Qui eût pu rêver un tel résultat en un si court laps de temps?

Un comité s'est formé, qui a convié les membres de la Société à fêter, *inter pocula*, le succès commun.

Quelques-uns des membres de la société habitent la province. Beaucoup ne sont pas riches et devaient regarder au prix de la soirée. Pourtant nous étions, le 16 février, plus de quatre-vingts au Palais-Royal.

Faut-il citer les noms?

Etaient présents: MM. Jules Huyot, président de la société, Richner, Jeannot, Lecrosnier, Lériverand, Dochy, Paillard, Ecosse, Maghellan, Stablo, Parry, Sermaise, Heulard, Jules Jacquet, Blondeau, Barillé, Berrardo, Mélez, Reuss, Maisty, Thuillot, E. Martin, Daudenarde, Deroy, Dewailly,

Gilbert, Girard, Hauger, Jacob, Léveillé, Prévost, Robillard, Thiriat, A. Tilly, E. Tilly, Cardon, Gabry, Guest, Lepère, Dété, Ansseau, Jeaugeon, Bachelet, Léon Fleuret, Stéphane Pannemaker, Pierron, Chapuis, Jules Robert, Ronjat, Villemsens, A. Bertrand, Pellicer, Maradan, Fournier, Jules Germain, Ferdinand Chahunaud, Paret, Fraipont, Liévault, Bernillon, Sollé, Siadoux, Callard, Dutheil, Tolmer, Saulnier, Delangle, Sellier, Tauxier, Weber, Bodelle, Ponson, Verdier, Jonard, Ferdinandus, etc.

Au moment où j'allais rendre compte du banquet, j'ai reçu la lettre suivante, qu'on me prie d'insérer et que je publie tout de suite pour éviter les redites :

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de demander à votre obligeance un service. Vous avez sans doute entendu parler du banquet donné chez Catelain, au Palais-Royal, par les dessinateurs et graveurs sur bois. Dans les discours prononcés par M. Ronjat, vice-président, et par M. Huyot, président, mes amis et moi avons regretté que cette date anniversaire de la fondation n'ait pas rappelé aux orateurs les premiers membres fondateurs, qui, sous la présidence de M. Tauxier, ont élaboré les premières vues du programme. Ces messieurs, tels que MM. Pannemaker père et Guest, etc., n'ont pu être renommés, car ils sont étrangers, et pourtant, pendant près de cinq mois, avec beaucoup de ces messieurs du bureau présent, ils n'ont pas désespéré du succès de leurs peines et démarches. Je crois donc être l'interprète de mes amis reconnaissants en vous priant de publier, à la suite de votre article sur les graveurs sur bois, ces quelques lignes de ma main. Il est bien entendu que nous ne mettons pas en discussion, mes amis et moi, la sagesse de l'administration, le tact et le talent de notre aimable président ; mais se souvenir des services rendus par les anciens membres du bureau est une preuve que si les artistes ont quelquefois la réputation d'être légers, la reconnaissance les trouve toujours pleins de mémoire.

Recevez, monsieur le directeur, etc.

Suit la signature.

Cette lettre rend à la fois hommage aux initiateurs et aux fondateurs de la société. Je me suis donc fait un double devoir de la publier.

Pour la compléter, il ne me reste qu'à constater la cordialité avec laquelle tous les convives se sont rencontrés et attablés, la gaîté qui a, bien plus encore que M. Huyot, présidé au repas.

Nous serons plus de cent, l'année prochaine.

C. Chincholle.

ÉCHOS

Notre collaborateur Maret-Leriche vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. On nous permettra de lui présenter ici tous nos compliments de condoléance et l'expression de nos plus vives sympathies.

***

La gravure française a, de nouveau éprouvé une perte cruelle.

Un de ses plus éminents artistes, M. Huot, élève de M. Henriquel-Dupont, membre de l'Institut, vient de mourir, à Cannes, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Adolphe-Joseph Huot, né à Paris, remporta en 1862 le prix de Rome. Médaillé en 1868, il eut une médaille de 1re classe en 1875, une médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1878, après laquelle on lui mit à la boutonnière le ruban de la Légion d'honneur.

Au dernier Salon, il exposait encore la « Lettre d'amour », un très joli burin dont nous rendions compte dans notre numéro du 18 juin 1882.

***

Il n'y a pas que chez les marchands de Paris qu'on peut trouver de belles collections d'estampes. On nous signale un libraire de province, M. Léon Le Rey, qui tient à Cherbourg, 53, rue du Bassin, un grand nombre d'eaux-fortes originales et copies, épreuves avant lettre.

NOTRE PRIME

Tout nouvel abonné ou tout ancien souscripteur qui renouvellera son abonnement à *l'Estampe*, PAR UN MANDAT SUR LA POSTE, recevra GRATUITEMENT ET FRANCO, enroulée dans un étui, une épreuve du portrait de

LÉON GAMBETTA

annoncé à la fin du journal.

Nous remercions infiniment l'éditeur, M. Edmond Sagot, d'avoir bien voulu nous faciliter l'offre de cette nouvelle prime, qui naturellement annule celles que nous avons précédemment offertes.

FLORENCE POLLET

Dans quelques journaux, on a lu cette note :

« Est mort dernièrement à Mayence, M. Pollet, graveur, chevalier de la Légion d'honneur, aquarelliste distingué. » Quelques-uns ont mis, par erreur, je pense, *aqua-fortiste*.

Puis, ce fut tout. Entraînés par les préoccupations inquiètes de ce moment troublé, bien peu se sont aperçus du vide laissé par l'éminent artiste. Il appartient à celui dont il fut le maître et l'ami d'esquisser cette physionomie originale, intéressante, et de compléter la notice que vous avez consacrée à cette personnalité.

Florence Pollet, né en 1809, débuta par la gravure de commerce, mode, vignettes de sainteté et de librairie : il fallait bien vivre. L'élève de Nargeot, studieux, ardent, infatigable, courait le jour les musées, les bibliothèques, les écoles, et travaillait la nuit. Il devint bientôt un des maîtres de la vignette, genre précieux, délicat, procédant de la grande gravure, exigeant comme elle la science du dessin La vignette, oubliée ou plutôt remplacée par l'eau-forte, comptait alors d'habiles artistes ; Pollet y prit le premier rang.

A trente ans (limite d'âge), il se décide à concourir, entre en loge et enlève le premier prix; sa figure de concours est certainement une des plus belles de la collection de l'Ecole. Le jeune artiste partit heureux, enthousiaste, ivre de son succès et de son rêve accompli.

Chez presque tous nos pensionnaires quittant Paris, l'atelier, la famille, se produit un phénomène que chacun peut comprendre. Pour le jeune homme dont toutes les facultés sont tendues vers un but unique, plusieurs mois ont passé sans repos. L'âme en proie au vertige des espoirs et des découragements, il est énervé par les angoisses de l'attente, par les joies du triomphe officiel, par celles plus grandes encore de son triomphe intime. Il part, l'esprit échauffé et surchauffé : quelques tours de roues, et le voilà seul. Dans son cerveau vibrent encore longtemps les clameurs lointaines dont le souvenir l'enveloppe d'une sorte de fatigue morale. Il oublie le bruit du boulevard, le mot de l'atelier, il sent que la route le conduit vers l'inconnu, vers l'avenir.

Quand il entre dans Rome, si préparé qu'il soit, l'émotion la plus profonde qu'un artiste puisse ressentir le remue jusqu'aux entrailles ; il se sent écrasé par cette réunion de chefs-d'œuvre dont la puissance se double des clartés et des rayonnements du soleil italien.

Pollet, âme vibrante, impressionnable, en fut longtemps troublé ; son esprit vigoureux et hardi réagit cependant, ses envois prouvèrent des études solides et le tempérament artistique d'une nature distinguée.

Encouragé par Ingres, conseillé par Achille Martinet, il prit, à l'un, la pureté de son dessein, à l'autre, la fraîcheur de ses aquarelles ; l'auteur du *Charles Ier* excellait en ce genre. Le talent du pensionnaire des Beaux-Arts se montra bientôt dans tout son épanouissement sous le triple aspect du dessinateur, du graveur et de l'aquarelliste

C'est encore à la villa Médécis que nous devons la personnalité de Pollet. MM. les critiques d'art qui, plus ou moins sincèrement, combattent l'institution, n'ont jamais pénétré dans la chaude et jeune atmosphère où, sculpteurs, musiciens, peintres et graveurs, entièrement absorbés dans les nobles envolées de l'art, à l'abri des luttes besogneuses, puisent dans cet air vivifiant et sain l'ambition la plus forte et la plus élevée.

Malgré les défaillances inhérentes à toutes les créations de l'humanité, défaillances que doivent redresser l'expérience et le progrès: si le souffle artistique peut s'exhaler à l'aise de jeunes poitrines, c'est dans ce groupement d'aspirations et d'intelligences vivant dans la confraternité de l'art, sous cet admirable ciel.

Donc, que MM. les critiques se rassurent, la nouvelle école de gravure prouve que l'esprit de la villa Médicis n'a jamais absorbé que les faibles, qu'il n'éteint aucune flamme et que souvent d'une étincelle il fait un ardent foyer.

Le graveur de vignettes, que son instinct artistique servit si bien avant qu'une étude sévère l'eût préparé, revint de Rome le burin solide et sûr, l'âme puissante et féconde. Donna-t-il tout ce qu'on pouvait attendre de lui? Comment cet esprit brillant et fin, comment cet artiste *littéraire*, ce dilettante se laissa-t-il entraîner au courant du flot boulevardier? Qu'importe, nous voulons rappeler ici l'artiste que son dédaigneux orgueil retint hors de la voie ouverte à ses débuts, et dont la réputation de graveur et de peintre ne dépassa guère le cercle des délicats.

Le talent du graveur se manifesta, souple et varié: le *Joueur de violon*, d'après Raphaël, exécuté avec toute la pureté classique, est certainement une des belles pages de la gravure moderne. La *Jeanne d'Arc*, d'après Ingres, lui valut une médaille (1845).

La *Naissance de Vénus*, d'après le même maître, consacra la réputation de l'aquarelliste et lui valut, en 1849, une médaille de première classe, que suivit la décoration (1855), accordée plutôt au dessinateur-peintre qu'au graveur. Le portrait de *Mlle Lefèvre*, une suite de ravissantes figures nues, d'un dessin exquis, d'un modelé puissant et gracieux, le *Bain*, la *Sieste*, *Lydie*, l'*Innocence*, le *Songe d'une fille d'Eve*, surtout les *Danaïdes*, ravissante conception, lui valurent aux Salons de grands et légitimes succès. Les commandes se multiplièrent, et la facilité d'un gain considérable et prompt fit trop souvent tomber le burin des mains de l'aquarelliste. La gravure, telle qu'il la comprenait, si *finie* et si pure, ne pouvait offrir que des résultats éloignés.

Cependant, nous possédons quelques pages du maître graveur, le *Mur de Salomon*, d'après Bida, d'une facture souple et colorée, de nombreux portraits, celui de la *princesse de Beauveau*, du *sultan Abdul-Medjid*, de *Lamartine*; ceux, plus petits, d'*Arago*, de *Sax*, etc.; celui de l'impératrice d'après Winterhalter, véritable bijou; celui du prince Napoléon, d'après Ingres, très curieux.

Pollet rêva longtemps de donner sa mesure de graveur dans le *Concert* du Giorgone, commandé pour la calcographie. L'inintelligente sévérité d'un ministre des beaux-arts vint briser son rêve: bien que fort avancée, la planche, non livrée à l'heure voulue, fut brutalement décommandée.

Nous aimons aussi et surtout cette admirable planche de la *Naissance de Vénus*, d'après Ingres. Quelle suavité! jamais burin n'a caressé avec plus d'amour, avec plus de grâce et de charme, corps plus souple et plus délicat, testament abandonné du maître dans un accès d'amer dédain.

Autorité incontestée, talent reconnu de tous, Pollet fut un artiste et fut un maître. Nous verrons toujours cette belle tête que l'âge avait blanchie sans en altérer les lignes, cette physionomie ouverte et franche, à la lèvre railleuse, à l'œil chercheur et profond. Cet homme aux mains de femme adorait la beauté sous toutes ses formes et fouaillait d'un sarcasme le vulgaire et le banal. Méprisant l'opinion des médiocres, et brusquement le laissant voir, il s'en fit des ennemis. Dur aux autres et à lui-même, il faisait recommencer et recommençait l'œuvre qu'il jugeait mal venue, ne laissant partir que celle qu'il croyait parfaite après l'avoir sévèrement examinée. Redouté d'un grand nombre, cet Alceste fut généreux et doux à ses amis.

— Pourquoi, lui disais-je à notre dernière rencontre, pourquoi ne pas vous réunir à nous? Cette société de graveurs, autrefois votre rêve, est aujourd'hui fondée; votre place y est indiquée.

— Qu'irais-je y faire, me dit-il, je suis las, je n'ai jamais été compris; je ne comprends plus les autres.

Peu de temps après, le maître, triste et découragé, mourait bien loin, l'amertume au cœur.

A. Portier de Beaulieu.

FRANÇOIS-JOSEPH FRANCK

On a appris la mort d'un graveur de mérite, natif de Bruxelles.

Apprécié dans son pays, ainsi qu'à Paris, Franck (François-Joseph) fut élève de Calamatta; il a produit bon nombre de belles estampes, d'après les peintres modernes et aussi d'après les tableaux des anciens maîtres de l'école flamande, les Van Eyck, Van Lerins, Van Dyck et bien d'autres. C'est une vraie perte pour l'école belge où la gravure au burin ne compte plus que quelques rares adeptes, depuis que l'on a supprimé l'école de gravure dirigée jadis par M. Calamatta.

Franck, qui luttait depuis plus d'une année contre une maladie de cœur, est en quelque sorte mort, le burin à la main; il laisse inachevée une planche, gravée d'après le tableau si populaire et si goûté: « La Revue des Ecoles », par M. Jan Verhas.

Il y a quelques années, Joseph Franck s'était chargé d'achever une planche commencée, d'après Rubens, par un collègue anversois, enlevé également par la mort avant d'avoir pu terminer sa tâche; il est à espérer qu'un de nos graveurs voudra bien rendre au défunt, sincèrement regretté par le monde des arts, le même et dernier service d'ami.

Il était membre de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles depuis 1864 et avait été élu correspondant de l'Institut de France.

Il obtint au Salon de Paris, en 1863, une médaille de 2e classe.

Précédemment, en Belgique, il avait conquis une médaille de vermeil à l'Exposition de 1848, puis une d'or en 1851.

Il est né le 25 juin 1825 et décédé le 31 janvier 1883. Les derniers honneurs lui ont été rendus, le 3 février, par une nombreuse affluence d'amis, d'artistes et amateurs.

Voici les titres des planches qu'il exposa aux Salons annuels de Paris:

A l'Exposition universelle de Paris, en 1855, il avait envoyé un beau dessin de M. A. V..., d'après M. Robert.

La gravure d'un bas-relief, d'après le marbre de Luca della Robbia.

Le « Regret du Moine », d'après le tableau de A. Robert.

Le « Portrait de M. Concience », auteur flamand.

Un portrait de femme, d'après un tableau italien.

Salon de 1863. — « Paul et Virginie », d'après M. Van Lerins. — Le « Christ sur les genoux de sa mère », d'après Van Dyck. — La « Vierge au Lys », d'après Léonard de Vinci.

Salon de 1864. — Les « Chanteurs », d'après le bas-relief de Luca della Robbia.

Salon 1865. — Portrait de l'impératrice du Mexique, d'après M. E. Devaux.

Salon 1866. — « Judas errant », d'après M. A. Thomas. — La « Glycine », d'après M. Portaels.

Salon 1868. — Le « Prisonnier », d'après M. Gérôme.

Au Salon de 1873, il envoya une belle gravure, d'après Rubens, « la Descente de croix », dont le tableau est à Anvers.

Au Salon de 1880, il exposa une gravure au burin, « le Christ au tombeau », d'après Quentin Metzys, triptyque du musée d'Anvers.

Espérons que ce graveur de talent ne sera pas oublié des amateurs et de ses collègues, et qu'il sera le dernier de la série d'artistes qui décèdent depuis deux mois en France et en Belgique. C'est à croire à une épidémie !

P. AD. VARIN, graveur.

BIBLIOGRAPHIE

Feu Tricoche, de Pierre Delcourt, édité par MM. C. Marpon et E. Flammarion, est une œuvre qui obtient un très grand succès.

Ce roman intéresse par une action constante et un récit fort sobre, que relève encore l'élégance du style.

M. Pierre Delcourt est un écrivain de haute valeur : l'auteur du *Secret du juge d'instruction* a su attirer l'attention du public raffiné.

Nous recommandons la lecture de « Feu Tricoche », ouvrage conçu dans un esprit élevé et d'un attrait tout particulier.

Il nous est impossible de citer, en ce court aperçu, tous les détails piquants du livre ; qu'il nous suffise d'indiquer qu'il décrit encore, sous des aspects inconnus jusqu'à présent, certaines particularités du monde policier.

Plusieurs personnages qui ont attiré l'attention publique, en certaines circonstances piquantes, seront facilement reconnus dans « Feu Tricoche. »

CORRESPONDANCE

A M. E. P., à Rouen. — Oui, la communication a trait à l'*Estampe*. Nous vous avons envoyé le numéro demandé et la prime.

A plusieurs abonnés. — Prière d'envoyer non pas des timbres, mais des *mandats* sur la poste.

A M. C., à La Rochelle. — Prime expédiée.

A nos collectionneurs. — Vous vous trompez sur le prix du numéro. Une réimpression serait trop coûteuse. Jamais vous ne consentiriez à donner pour quelques numéros qui vous manquent la somme nécessaire.

AUX VITRINES

Vient de paraître à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à.............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............. 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.......................... 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de 1870-1871*, ou de la *Troisième République*

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Gaudot-de-Mauroy

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 9 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 4 MARS 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LA QUESTION DES CROQUIS

Il paraît que j'ai jeté une pierre dans la mare aux grenouilles. L'article sur M. Eugène Boudin m'a attiré beaucoup de réclamations.

On voudrait m'apprendre que les croquis sont pleins de saveur, qu'ils sont parfois très disputés, que l'Etat lui-même en a mis beaucoup au musée du Louvre.

Eh, parbleu, les pommes vertes aussi sont pleines de saveur, mais il n'y a que les enfants et les chlorotiques qui les aiment.

Les croquis sont parfois très disputés ? Oui, aux ventes après décès, quand on veut absolument avoir un souvenir quelconque d'un artiste aimé.

Il y en a au musée du Louvre ? oui encore, et c'est justice. Le Louvre n'est pas un lieu d'exposition banale. On y va pour travailler tandis que, boulevard de la Madeleine, rue de Sèze ou dans les divers cercles, le public est invité... à venir admirer.

En ces endroits, qui sont des salons plus que des salles, les croquis sont absolument déplacés.

Ce qui me rend surtout l'ennemi de cet abus dans l'exposition, c'est que les artistes, une fois sur cette voie, se sont habitués à ne plus terminer les œuvres qu'ils destinent aux exhibitions purement mondaines.

On met maintenant sa signature au bas d'une machinette, dont l'inspiration peut être heureuse, mais où tout est resté à l'état d'indication.

On expose cela. On vend cela. C'est de l'argent bien vite gagné. C'est souvent une réputation plus vite encore compromise.

Conséquence : certains artistes en sont arrivés à ne plus faire que des croquis : Je ne citerai pas de noms, car il me faudrait faire de la peine à plusieurs graveurs de mes amis, mais ceux-ci savent-ils comment on les juge ?

On dit d'eux :

— Ils font très bien, mais il faudrait voir cela fini.

Et le malheur est que beaucoup ne seraient *plus* à même de *finir*.

Tenez, il y a un homme qui a merveilleusement jugé par un mot les croquis. Je veux parler de Gavarni.

Un imbécile disait devant lui :

— Est ce adorable, les croquis ! Voyez donc ces faux traits !

— Oh oui, répond Gavarni, on peut choisir...

Il n'y a rien à ajouter,

C. CHINCHOLLE.

AUX SALONS ANNUELS

CRÉATION — INÉDITION

L'*Estampe* étant une tribune ouverte à toute thèse loyalement présentée, nous n'hésitons pas à publier l'article ci-dessous auquel chacun est libre de répondre. Nous nous réservons cependant de dire, dans le prochain numéro, pourquoi, en ce qui concerne la gravure, il nous paraît être d'une sévérité beaucoup trop rigoureuse. C. C.

Les expositions annuelles (naguère officielles), doivent-elles faire acte d'admission des « copies, » en quelque genre que ce soit, de même que de toute œuvre ayant figuré déjà quelque part, n'importe où, à l'étranger, en province, dans les cercles où tout le public est admis à titre gracieux, dans les vitrines des marchands de couleurs et des fabricants de cadres ? On n'hésite pas à se prononcer. — Non, elles ne devraient pas les admettre.

De là la nécessité, à ce qu'il a semblé du moins, d'introduire dans les règlements des Salons, la condition formelle de l'originalité d'une part et de l'autre celle de l'inédition la plus absolue des ouvrages.

Autrement dit, que les œuvres soient originales, c'est-à-dire des créations, des compositions expressément *personnelles*, même pour les graveurs, peut-être surtout pour eux, et secondement, qu'elles arrivent, aux Salons annuels, vierges de tout regard public avec tout l'éclat de leur originalité d'abord et ensuite dans toute la plénitude de l'inédition.

Que, après la cloture des Salons, les ouvrages soient envoyés par leurs auteurs à toute exposition de villes ou de cercles français ou étrangers, rien de plus naturel ; mais qu'il en soit fait ainsi pour le Salon, après avoir été déflorés rues de Sèze ou de Volney ou partout ailleurs, c'est là, semble-t-il, du fait des artistes envoyeurs une sorte de manque de respect envers le public autant qu'envers eux-mêmes ; et puisque d'aucuns semblent l'ignorer, il apparaît que c'est à leurs réglementateurs naturels à le savoir pour eux et à les sauvegarder contre les *dévirginisations* qu'ils font, même inconsciemment, subir à leur progéniture artistique.

En un mot, ce serait le double caractère que doivent avoir des Salons nationaux, sous peine de n'être que des bazars, qu'il conviendrait de fixer :

1° Caractère d'assises *nationales*.

2° Caractère de création *inédite* pour concourir à des récompenses.

Que les artistes, certains du moins, isolés ou groupés, fassent des expositions gratuites ou payantes de leurs ouvrages, et ce en vue de les vendre, ici, là, ou ailleurs, il n'y a là rien de blâmable ; mais au Salon annuel, ce but n'est, ne devrait être que secondaire.

Donc pas plus de copies, en quoi que ce soit, que de créations déflorées, de quelque haute personnalité qu'elles puissent émaner, et pour la première fois depuis longtemps

depuis toujours même, on sera dans le vrai.

Une confusion a lieu également pour le nombre d'ouvrages à présenter et à admettre, notamment pour les ouvrages de gravure.

Un article des règlements du passé, et qui n'est pas encore modifié, fixe que chaque artiste a droit à deux ouvrages dans chaque genre, mais beaucoup confondent, ou en ont l'air, sciemment ou non, les mots : DEUX OUVRAGES avec : DEUX CADRES contenant quelquefois dix ou 12 ouvrages, alors qu'un seul est nécessaire puisque les autres n'ajoutent rien à la valeur du meilleur d'entre eux, au contraire.

Ce ne sont pas douze ouvrages d'un même artiste, surtout graveur, qui peuvent prouver la valeur, mais le meilleur des douze qui est le seul utile pour le concours.

Pour l'artiste, l'avantage d'exposer plusieurs ouvrages dans un même cadre est tout à fait illusoire ; il n'en résulte le plus souvent qu'un encombrement fâcheux dont le moindre inconvénient est de ne pouvoir permettre à l'administration de bien placer ces réunions de sujets, alors qu'un seul pourrait être plus facilement en vue et mieux vu.

Il semble donc convenir qu'il en puisse être ainsi dans l'avenir, que chacun ne soit admis à exposer en réalité que deux ouvrages, et que les cadres dits : *compartimentaux* soient refusés à l'enregistrement. sauf dans le cas où l'ensemble des sujets présenterait une véritable cohésion. Exemple :

Les trois vertus théologales ;

Les sept péchés capitaux ;

Les neuf Muses, etc., etc., qui, quoique figurés dans 3, 7 ou 9 panneaux contenus dans un seul cadre, ne forment, par le sens et le titre général, qu'une seule œuvre.

Mais en est-il de même de 2, 3, 4, 10, 12 portraits ou paysages, ou natures mortes ou marines, etc., peints, dessinées ou gravés, n'ayant ensemble aucun lien et ne constituant pas un sens collectif ? Non.

A chaque jour, à chaque année, à chaque siècle leur tâche. Tout ce qu'il y a à modifier, à améliorer dans le régime réglementaire des salons se fera petit à petit. C'est de détails infimes que sont faits les ensembles et de l'ensemble des petites améliorations que se font les grands progrès, quelquefois assez vite, le plus souvent avec trop de lenteur. Mais cela se fait toujours... un jour.

Rien n'est à négliger ; tout importe en vue du meilleur fonctionnement possible.

Qu'importe, dit-on, tout cela ? Celui qui a du talent n'en arrive pas moins et *quand même !* Sophisme et optimisme détestables, en somme ; si l'imperfection administrative fait arriver trop tard tel ou tel qui arriveraient plus tôt.

De telles recherches sont donc à la fois nécessaires et de premier ordre, bien qu'elles paraissent être du dernier, même aux artistes.

MM. Kaëmplen et Bailly conviendront sans peine que, tôt ou tard, de telles semences sont toujours fécondes, hormis pour le semeur...

J. MARET-LERICHE.

ÉCHOS

Rappelons que MM. Léopold Flameng, Maxime Lalanne, Henriquel Dupont et Gaillard ont été nommés membres du jury artistique de l'exposition d'Amsterdam.

*
* *

Sur la proposition de M. Dominique Rosier, la Société libre des artistes français a enfin formulé vœu un sage.

Il n'était que temps.

Si ce vœu se réalisait, les artistes ne pourraient envoyer qu'un ouvrage au Salon. Le palais de l'Industrie cesserait d'être un bazar pour devenir un véritable salon artistique.

Tous nos compliments et nos remerciements à M. Rosier.

*
* *

L'Association des aquafortistes anversois publie annuellement un album de 24 planches, en 4 livraisons trimestrielles de 6 planches chacune.

Voici les noms des auteurs des planches parues dans les trois premières années de l'album :

S. A. R. la comtesse de Flandre, 1 ; Mme Alfred Elsen, 3 ; Mlle Emilie Good, 1 ; Mme Rolin-Jacquemyns, 2 ; MM. L. Abry, 1 ; Ch. Boom, 1 ; C. Cap, 2 ; Fl. Crabeels, 2 ; Félix Cogen, 1 ; A. Danse, 1 ; Alf. Elsen, 4 ; E. Farasyn, 1 ; W. Geets, 1 ; Jules Guiette, 2 ; F. Lamorinière, 4 ; F. Lauwers, 2 ; E. F. Leemans, 2 ; W. Linnig père, 3 ; W. Linnig fils, 2 ; J. Meyers, 1 ; J.-B. Michiels, 6 ; E. Nicolié, 1 ; K. Ooms, 2 ; H. Schaefels, 4 ; L. Schaefels, 2 ; H. Seghers, 2 ; Jac. Thielens, 1 ; H. Van der Borcht, 1 ; F. Van Cuyck, 3 ; Jos. Van Luppen, 1 ; P. Verhaert, 4 ; A. Verhoeven-Ball, 2 ; Ch. Verlat, 3 : Th. Verstraeten, 1.

*
* *

Le meilleur élève de Somm, M. Pierre Morel, vient de faire à la pointe-sèche sa carte de visite semblable à celle qu'à inventée Somm et dont nous avons déjà parlé. Le sujet est trop fantaisiste pour que nous puissions le décrire. Constatons seulement la continuation des progrès du peintre graveur.

*
* *

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a accordé les estampes ci-après désignées à la ville de Privas, pour la décoration de son Hôtel-de-Ville :

Patrie, lithographie de M. Maurou, d'après le tableau de M. J. Bertrand ; la *Mort de Marceau*, gravure de M. Laguillermie, d'après le tableau de M. J.-P. Laurens ; *Apothéose d'Homère*, gravure de M. Martinet, d'après M. Ingres ; *Portraits de M. Thiers et de M. Grévy*, d'après M. Bonnat.

*
* *

La librairie de l'*Art* a mis en vente la deuxième livraison des croquis de M. Emile Nicolle, dessinés d'après nature et gravés à l'eau-forte, qui ont pour mission de perpétuer la mémoire du vieux Rouen. Ces croquis doivent être recommandés à tous les amateurs d'architecture et de pittoresque. Ils sont d'une conscience absolue et joignent l'avantage de la photographie au charme de l'eau-forte.

Nous n'avons qu'à conseiller à M. Nicolle de poursuivre sa tâche et de compléter cette intéressante reproduction de rues et de monuments, dont quelques-uns sont malheureusement destinés à disparaître.

Une Exposition nécessaire

Les expositions sont à la mode : il y a là un genre d'enseignement très effectif, très profitable, dont on se sert heureusement de nos jours comme jamais on ne l'a fait.

Après de timides débuts, le Salon annuel de peinture et de sculpture est devenu plus qu'une institution durable ; il a eu le rare privilège de pénétrer, pour ainsi dire, dans nos mœurs : il est passé à l'état de *mode* générale, ce qui est plus que d'être un goût public.

La foule qui se presse aux portes du palais de l'Industrie, lorsque l'art contemporain ouvre ses assises à chaque printemps, mêle dans ses rangs toutes les classes de notre monde actuel.

La Société des Arts décoratifs a suivi son aîné, réparant une lacune jusque-là oubliée et cherchant à nourrir et entretenir ce goût éminemment français, ce privilège de race qui, sans menacer de s'éteindre, subissait cependant les attaques de concurrences redoutables.

Les expositions particulières, dans un ordre plus intime et une sphère d'un rayon plus restreint, reçoivent des amateurs un accueil tel que la presse, reflet et écho des préoccupations publiques, a dû ouvrir une large place au compte rendu des *premières d'art* offertes par les différents cercles artistiques et littéraires.

On a vu les peintres se grouper, former de ces *camarillas* sympathiques, chère à M. Turquet.

Le verbe « exposer » se conjugue à tous les échelons de l'activité contemporaine.

Toute occasion semble bonne.

Les résultats des mises au concours appellent le jugement des passants : application du jury aux choses de l'art.

On expose, non pas beaucoup, mais tout.

Et cependant il y a un manque, une absence, un trou, un vide, et notre idée aurait pour but d'obvier à ce manque, de suppléer à cette absence, de boucher ce trou et de combler ce vide.

*
* *

Thèse : nous proposons qu'on organise enfin la première exposition des œuvres qui — dessin, peinture ou sculpture — se rattachent à cette branche trop dédaignée des beaux-arts qui a nom la caricature ou la charge.

Disons dès l'abord que jamais nous n'avons

fort goûté cette sorte de hiérarchie des œuvre d'art et nous estimons que telle page de la *Chanson des Rues et des Bois* est infinimen supérieurieure, si petite soit-elle, à la plus monumentale des indigestes épopées du grand siècle.

De même, il est telle pochade de Gavarni où, dans sa négligense primesautière, dans son jet pittoresque et son mouvement vivant, il y a plus de substance, plus de plein, plus d'*humanité* que dans telle grande machine dont le souvenir ne survit pas au torticolis causé au spectateur per ses dimensions.

Léonard de Vinci est encore Léonard de Vinci dans ces croquis dont il surchargeait ses carne's quand il cherchait à surprendre le *caractéristique* plus manifeste dans son exagération même, — comme dans l'effort violent le muscle, invisible au repos, se tord sous l'épiderme et s'accentue à l'œil.

Molière, en dépit des rhéteurs, n'est-il pas Molière jusque dans la moindre des phrases de la moindre de ses comédies?

Eh bien, place à la comédie du crayon ! que les faiseurs d'expositions songent un peu à la grande oubliée.

A la démonstration d'ailleurs superflue de l'intérêt artistique qui s'attacherait à l'initiative dont nous parlons, nous pourrions ajouter qu'il y a un second titre de recommaudation à l'attention des amateurs.

La caricature, en même temps qu'elle a été de tous les temps une des plus vivantes manifestations de l'esprit, est un des fruits naturels du tempérament national.

Cette longue galerie, où se montreraient aux yeux les œuvres des différents peuples et des diverses époques, n'aurait rien qui ne fût à la louange de l'art français.

Il serait étrange de voir ravaler un art qui, de l'immortel Callot jusqu'à Carle Vernet, passe par Charlet, Grandville, Gavarni, Daumier, Philippon et tant d'autres.

Dans cet assemblage d'œuvres quittant momentanément l'ombre jalouse des collections particulières, il n'y aurait pas qu'un côté humain; le côté historique, — document, si vous voulez — y trouveront une large part.

Chaque période de nos annales a en effet laissé un écho dans ces pamphlets du crayon, ces satires dessinées. Il n'est pas digne du nom d'historien, celui qui négligerait ces témoignages contemporains et on peut dire que la caricature est le commentaire même de l'histoire.

La Fronde n'a pas éveillé que des chansons, et les mazarinades ont autant remué les burins que les gosiers.

L'histoire de la Révolution est toute palpitante, toute chaude dans ces pochades improvisées dont l'abbé Soulavie avait réuni une belle collection, dit-on.

Il y aurait là en outre une évocation des types divers qui ont régné sur cette scène comique, sœur de la comédie même.

Virloque, Mahieu, Prudhomme sont les créations de la charge au même titre que les Sganarelle, les Orgon, les Jourdain.

La sculpture, la grave sculpture elle-même, descendant de son socle majestueux, a su elle aussi s'égayer en de vives et spirituelles charges sous l'ébauchois de Dantan : la tradition des *Gryllus* joyeux des beaux temps de la Grèce était renouée dans une heureuse tentative qui n'a malheureusement guère eu d'imitateurs.

Nous faisons donc appel à tous ceux qu'émeut tout ce qui porte ce beau nom d'Art, — nous faisons appel à tous nos confrères, — qu'ils prêtent à notre modeste plume l'appui de leur autorité. Un bon coup d'épaule !

Et nous aurons enfin cette chose urgente, nécessaire : une exposition de la caricature à toutes les époques.

PAUL NOGENT.

ACTES DE NAISSANCE

DE PLUSIEURS ESTAMPES PUBLIÉES EN AVRIL ET EN MAI 1878, A PARIS

Honneurs rendus au connétable du Guesclin. Cette estampe nationale, de vingt-deux pouces et demi de large sur dix-huit de haut, est gravée d'après le tableau de Brenet, peintre du roi, par B.-L. Henriquez, graveur du roi, et de S. M. I. de toutes les Russies, membre de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg. A Paris, chez Henriquez, rue de la Vieille-Boucherie, la porte-cochère près la rue Mâcon, n° 18. Prix, 12 livres. Cette estampe répond à la réputation de l'auteur.

Le Paysan mécontent, peint par Borel, gravé par J.-B. Morret. A Paris, chez Morret, graveur, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n° 18. Cette estampe a de la vérité et de l'effet.

Le Présent, estampe gravée par M. Vidal, d'après le tableau de Mlle Gérard. A Paris, chez l'auteur, rue de la Harpe, n° 181, et chez Chereau et Joubert, rue des Mathurins. Prix, 12 livres. Cette composition agréable, et où tous les genres de gravure sont habilement réunis, offre, entre autres figures, une très belle femme en pied, vêtue d'une robe de gaz; habillement qui paraît d'abord se refuser à l'art du graveur, mais que M. Vidal a su rendre de manière à produire l'illusion la plus complète. La supériorité avec laquelle cet artiste avait également rendu, il y a quelque temps, une robe de satin, dans le *Triomphe de Minette*, prouve, ainsi que cette dernière estampe, qu'il est en état d'exécuter facilement toutes les étoffes.

La Sainte-Famille, estampe gravée d'après le tableau original du Guide, par M. Maviez, à Paris, chez Crépy, rue Saint-Jacques, n° 252. Prix, 3 livres. Il y a quelques épreuves avant la lettre; elles se vendent 6 livres pièce.

Cette estampe de 17 pouces de hauteur sur 13 de largeur, est gravée soigneusement au burin; ce qui lui donne le ton, les effets lumineux et les clairs obscurs du tableau du célèbre peintre dont on a copié la peinture.

*Léonard de Vinci mourant dans les bras de François I*er, gravé d'après le tableau de F.-G. Menageot, peintre du roi, par J. Ch. Levasseur, graveur du roi. A Paris, chez l'auteur, rue des Maçons, n° 12. Le public verra avec plaisir cette estampe, dont le tableau original a été exposé avec succès au Salon il y a quelques années.

Le Testamemt déchiré, gravé par le même, d'après le tableau de M. Greuze. Cette estampe est gravée avec effet, et recevra sans doute des amateurs un accueil favorable.

La Bouteille cassée, gravée d'après l'original de Bounieu, peintre du roi, par le comte de L..... A Paris, chez Massard, graveur du roi, rue et porte Saint-Jacques, 122.

M. Moreau le jeune, dessinateur et graveur du cabinet du roi, travaille actuellement aux deux dernières livraisons qui compléteront la collection entière des estampes destinées à orner les éd tions des œuvres de Voltaire.

Ce n'est plus chez lui qu'il faut s'adresser pour avoir ses estampes, on retirer les livraisons faites; mais chez M. Saugrain, rue du Jardinet, en la maison de M. Bailly, secrétaire du roi.

La Joyeuse Bacchante, gravée par Macret, d'après Berthelemie. *Le Satyre et la Bacchante endormie*, gravée par le même, d'après Caresme. Prix, 24 sols, et 36 sols coloriée, chacune de ces deux estampes. A Paris, chez la veuve Macret, rue de Touraine, chez le bijoutier. Ces deux estampes font pendant.

Une Promesse : Ah! laissez donc, estampe en couleur, 3 livres, à Paris, chez Lecœur, graveur, rue Saint-Jacques, n° 55.

L'Étude répand des fleurs sur le temps, d'après le tableau de M. Julien, peintre du roi, appartenant à M. Thomas Couth, à Londres; dédié au lycée et gravé par M. Julien, son neveu. A Paris, chez l'auteur, rue du Bouloy, n° 49 et chez M. Riel, rue Saint-Jacques, n° 170, vis-à-vis le collège de Louis-le-Grand. Prix, 9 livres.

Deuxième livraison de 4 estampes, gravées in-4e, dessinées et gravées à l'eau-forte, par Quéverdo et terminées au burin par les plus célèbres artistes de la capitale, destinées à orner la superbe édition du poëme de la *Henriade* de Voltaire, que M. Didot doit imprimer pour servir à l'éducation de Mgr le dauphin; il en paraît déjà huit, elles sont très soignées, et peuvent s'encadrer pour orner les cabinets des amateurs.

Les personnes qui désireront se procurer cette suite, s'adresseront à Paris, chez l'auteur, rue Poupée-Saint-André-des-Arts, n° 16; et chez M. Didot, rue Pavée, quai des Au-

gustins ; elles peuvent être assurées d'avoir les premières épreuves. Prix de chaque livraison 8 livres.

Le Coucher des ouvrières en modes, peint à la Gouache, par N. Lavreince, gravé par F. Dequevauviller. Prix, 6 livres. A Paris, chez l'auteur, rue Sainte-Hyacinthe, près la place Saint-Michel ; cette estampe est d'une composition très agréable.

Colligé, par P. AD. VARIN, graveur.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Depuis l'ouverture de la ligne du Saint-Gothard, la Compagnie des chemins de fer de l'Est, de concert avec les chemins de fer suisses et italiens, a organisé des services directs à grande vitesse pour la Suisse et pour la Haute-Italie, via Belfort, Delle, Bâle, Lucerne (Lac des Quatre-Cantons), le Saint-Gothard, les lacs Majeur, de Lugano et de Côme.

Des billets de 1re et de 2e classe, délivrés à Paris, permettent aux voyageurs de se rendre directement : en Suisse, à Bellinzona, Locarno, Lugano, Chiasso, et en Italie : à Milan, Vérone et Venise.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........ 100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre...... 90 —
— de 101 à 200. Terminé noir....... 80 —
3e état. Noms à la pointe.
Japon ou chine.................. 75 —
Hollande ou vélin.............. 60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

[Vie]nt de paraître à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à.............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à.............. 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.............................. 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de 1870-1871*, ou de la *Troisième République*

On nous demande où l'on est assuré de trouver le plus grand choix de porcelaines, de cristaux artistiques, en même temps que de tout ce qui constitue le service de table aux conditions les plus avantageuses.

Nous répondons sans hésiter que c'est au grand dépôt de porcelaines de la rue Drouot, 21, qui, à côté des collections incomparables de barbotines et d'objet d'art qu'elle offre à notre étonnement et à notre besoin de luxe, peut offrir aux ménages de magnifiques services de verrerie, de cristallerie, de porcelaines, marqués et gravés à leurs chiffres, et cela à des prix bien inférieurs à ceux qu'on leur fait partout ailleurs.

Il y a là de merveilleuses et incroyables créations, qui sont en même temps des occasions.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain.— Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Gaudot-de-Mauroy
G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 10 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 11 MARS 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

CLAUDE MONET

Boulevard de la Madeleine, 9.

Après Eugène Boudin, Claude Monet.

Jusqu'au 25 mars, cinquante-six toiles du peintre impressionniste remplaceront dans la nouvelle salle d'exposition les cent cinquante tableaux de M. Boudin.

Très admiré a été M. Boudin.

Très discuté sera M. Monet.

Dans la grande guerre entre les formules anciennes et les formules modernes, l'impressionnisme n'a pas encore triomphé, même le jour où l'on décorait Manet.

Il est évident qu'on doit savoir gré à un artiste de vouloir faire du nouveau et rendre des effets *inrendus*.

Notre reconnaissance doit s'arrêter là où le peintre, au lieu de chercher des effets, s'arrête aux accidents.

J'ai déjà expliqué que l'art du littérateur et l'art du peintre sont absolument le même. Comme l'artiste, le littérateur, qu'il soit romancier ou dramaturge, cherche à avoir de la composition, du dessin, de la couleur. Or, au théâtre ou dans le livre, les vrais littérateurs ont toujours dédaigné l'exception. Ce que nous appelons un *caractère* doit évoluer dans le terrain qui lui est propre, mais sur la *terre commune*. Un homme enfin, eût dit La Palice, doit d'abord être homme.

De même un rocher doit d'abord être une pierre, un flot doit d'abord être de l'eau, un arbre doit d'abord être un végétal.

Ces lieux communs étant dits, on conçoit que je ne puisse pas me prosterner, comme les adeptes de la petite église impressionniste de M. Claude Monet, devant toutes ses toiles indistinctement.

La plupart du temps en effet, M. Monet nous peint une nature qui n'est pas naturelle.

Il dira certainement :

— J'ai vu cela !

Eh, que m'importe! Vous faites une lisière et, sous le prétexte qu'un effet de soleil a rougi une fois quelques troncs d'arbre, vous me montrez une forêt en feu. Il a pu se produire tel jour, à telle heure, telle minute, telle seconde plutôt, un étrange effet de lumière qui a *dénaturé la nature*.

Est-ce là un sujet digne d'un peintre ?

Est-ce là ce qui peut m'intéresser ?

La nature que j'aime n'est pas celle qui a été dérangée accidentellement une fois en sa vie, c'est celle qu'elle a l'habitude d'être en ses diverses transformations connues.

Votre inconnu est baroque.

Votre *invu* est faux.

Le mot de Courbet sera éternellement juste.

— De quelle couleur sont les feuilles au printemps ?

— Elles sont vertes.

— Alors pourquoi les faites-vous bleues?

Pourquoi M. Monet s'acharne-t-il à oublier la couleur réelle des choses pour ne leur donner que la couleur qu'il a pu leur arriver de recevoir à tel ou tel moment ?

Vous voyez que je juge sans parti-pris. Je m'obstine à croire que l'artiste est absolument de bonne foi, et que, s'il cherche l'étrange, il ne l'invente pas.

Je consulte les notes que j'ai jetées sur mon catalogue. Je ne veux pas m'en servir. Si l'artiste, en contemplation devant la nature, a reçu une impression brutale, quelques-uns de ses tableaux m'en ont fait une que j'ai pu brutalement noter.

J'ai trouvé, par exemple, le *Clipper d'Argenteuil* absolument grotesque, ses fleurs en zinc, les petites femmes de son *Coucher du soleil à Tourville* horribles.

— Mais ce sont des quilles ! m'a-t-on dit de celles-ci pour blâmer ma sévérité.

La belle excuse ! Une quille a pour but de rappeler une couleur ou de rompre la monotonie d'un plan. Est-ce une raison pour qu'elle soit tellement ridicule qu'au lieu de servir à l'effet général, elle lui nuise en accrochant le regard ?

Impressionnisme à part, il faut reconnaître que M. Claude Monet est un *compositeur* très dramatique. Directeur de l'Opéra, je lui confierais la maquette de mes décors à grand effet.

Quelques-uns de ses tableaux, comme l'*Eglise de Varengeville*, sont en effet d'un dramatique tellement puissant que ce peintre, que l'on appelle l'artiste de demain, a l'air d'être, quand il fait ce tableau, une gloire de 1830.

C. CHINCHOLLE.

DEUX ARTISTES

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

La réouverture du Musée des Arts décoratifs, augmentée de nombreuses et intéressantes pièces, a eu lieu le jeudi 1er mars. Un attrait tout particulier pour le visiteur sera dans la double exposition de MM. le comte Lepic et Tissot, deux peintres d'un tempérament opposé, mais qui, tous deux, méritent au même degré la sympathie de la critique. Dans les questions d'art, pour rester équitable envers les artistes, il ne faut pas vouloir façonner leur talent à notre goût personnel; il faut rechercher la somme de volonté et d'art dépensée; il convient de mesurer l'effort, le but que poursuit l'artiste, l'emploi qu'il fait de son talent. Le plus ou moins d'estime que nous accordons à un peintre ne dépend pas de la faveur dont il jouit dans le commerce, mais de la façon dont il organise sa vie. Il y a des boutiquiers à l'huile et à l'aquarelle qui tiennent le haut du pavé, et des artistes véritables qui, lentement, avec une belle énergie, se frayent le chemin à travers les obstacles. Quoique MM. Tissot et le comte Lepic ne soient pas des décorateurs proprement dits, le Musée a mis ses salles à leur disposition, et je vous jure bien que leurs envois sont autrement intéressants que l'article Paris, qu'on réunit sur d'autres points de la capitale, et qui, d'ailleurs, en même temps que l'opérette, marche vers une défaveur très accentuée.

Le comte Lepic est un artiste, et plus que M. Tissot, il est un décorateur : il a une préférence marquée pour les grands aspects de la nature, et si quelque propriétaire d'un grand hôtel lui confiait ses vastes murailles,

le comte Lepic ferait tout simplement de œuvres d'une grande originalité. Ce n'est certes pas un peintre dans le sens moderne du mot, c'est-à-dire un homme habile à confectionner les petites toiles qui entrent partout, mais c'est un grand amoureux de la nature. Ce qui, en ce temps de bon commerce me rend cet artiste particulièrement sympapathique, c'est que son art ne repose sur aulun souci autre que celui de satisfaire le goût du peintre : il n'atteint pas en tous ses ouvrages le résultat voulu, mais partout se dégage le désir de surprendre les aspects variés de la nature et de les rendre avec une bonne foi qui est d'un véritable artiste. Il ne reste pas davantage constamment dans le même cercle étroit et vicieux ; tantôt il s'installe au bord de la mer, tantôt il court à Pompéi et revient avec une centaine d'études qu'il a faites pour le plaisir de les faire et non pour séduire l'inévitable Américain. Une autre fois, le comte Lepic, attiré par l'Orient, s'embarque pour l'Egypte et fouille le pays dans toutes les directions, comme un explorateur désireux de découvrir du nouveau. Les deux cent cinquante aquarelles et les études peintes que c comte Lepic a rapportées de son voyage dans la Haute-Egypte sont réunies au Musée des Arts décoratifs.

Elles forment dans leur ensemble une des collections les plus curieuses qu'on puisse voir. Toute l'Egypte y défile avec son architecture, son paysage et ses mœurs dans quelques-unes de ces pages, c'est une révélation; elles frappent par l'accent de vérité qui s'en dégage. Ce ne sont plus les éternelles pyramides, toujours dorées sous le soleil couchant, ni le même sphinx rose qui vient des ateliers des Batignolles et non de la contemplation de la nature. Ici, c'est l'artiste qui a vu la nature sur place et qui l'a rendue avec sincérité, comme elle s'est présentée à son regard ; ni virtuosité voulue, ni jonglerie de convention. A mon voyage en Orient, j'avais été frappé par la différence entre l'Orienréel et l'Orient de routine ; c'est la note grise qui domine dans la coloration, et je la retrouve pour la première fois dans les ouvrages de M. Lepic. A ces nombreuses aquarelles, le peintre, pour compléter son exposition, a ajouté les objets de curiosité qu'il a rapportés d'Egypte ainsi qu'un certain nombre de surmoulages qu'il a faits sur place dans ses moments perdus. J'espère que ce salon particulier d'un artiste de talent aura, auprès du public, le succès qu'il mérite.

***

L'autre artiste, qui expose ses œuvres aux Arts décoratifs, est l'antipode de M. Lepic. Tandis que le touriste en Egypte passe rapidement, retraçant au vol ce qui lui passe sous les yeux, M. Tissot s'attelle devant la nature et pousse l'étude du détail jusque dans les dernières limites. M. Tissot est un revenant; il arrive de Londres, qu'il a habité depuis 1871; pendant un si long séjour en Angleterre, son talent est devenu anglais, non seulement par le choix des sujets, mais encore par une coloration et une facture qui sont plus près de l'Ecole anglaise que de l'art français. A première vue, les peintures et les pastels paraissent d'un ton sombre, et il le sont en effet, mais il y a une si grande recherche dans ces toiles, elles portent, ce qui est bien rare aujourd'hui, un cachet si personnel, qu'elles s'imposent comme des œuvres d'art du plus vif intérêt.

Il y a là notamment quatre tableaux très curieux. Figurez-vous que M. Tissot a imaginé de recommencer la légende de l'*Enfant prodigue* en la transportant dans la vie moderne de l'Angleterre. C'est d'abord le départ qui nous fait pénétrer dans la famille anglaise. Tout y est observé avec un rare talent. Ce sont bien des types de la grande bourgeoisie d'outre-Manche ; le fils s'apprête à courir le monde, une jeune fille au visage attristé, qui trahit tout un roman ébauché, assiste aux préparatifs du départ, tandis que le mauvais frère regarde indifférent le paysage à travers la fenêtre ; le père est un homme d'âge près de la vieillesse pris sur le vif. Le second tableau nous montre l'enfant prodigue courant le monde. Ici M. Tissot nous introduit dans une maison de thé, au Japon, le soir : l'impression est vraiment intéressante ; c'est tout le Japon jeté sur la toile par un artiste doué de la seconde vue, car M. Tissot n'a jamais été dans l'extrême Orient. La troisième page est un drame pénétrant. Ne voulant pas montrer le jeune Anglais gardant les pourceaux et désirant rester autant que possible près de la légende, M. Tissot peint l'enfant prodigue sous les haillons d'un manœuvre qui revient en Angleterre à bord d'un transport chargé de bestiaux. Le vieux père a ouvert ses bras à son fils, ils se tiennent enlacés dans un mouvement d'une réelle grandeur ; c'est la maîtresse page de la série ; le dernier tableau rappelle le veau gras ; toute la famille, heureuse de se retrouver, est réunie à la campagne.

On ne peut pas nier que cette interprétation toute moderne d'une légende a été inspirée à l'artiste par son désir de sortir des sentiers battus ; c'est un art peu séduisant au premier aspect, je l'avoue, mais enfin c'est de l'art ; cela ne ressemble à rien de ce qu'on fait autour de M. Tissot ; il pense avec sa propre cervelle et voit les choses avec une fantaisie tout individuelle. Pendant son séjour à Londres, M. Tissot a gagné énormément d'argent. Savez-vous à quoi il l'a employé? A la solution d'un problème artistique ; il s'est épris d'une vive passion pour les émaux cloisonnés : il a recherché les origines des harmonies délicieuses des anciens et dont les traditions semblaient perdues. Les soirées sont longues à Londres et la vie du dehors peu attrayante.

M. Tissot s'est donc occupé d'abord des cloisonnés pour se distraire ; puis la passion l'a saisi ; avec l'argent qu'il gagnait par la peinture, il a fait construire des fourneaux, une fonderie, enfin tout ce qu'il fallait ; il s'est livré à des expériences multiples et il est parvenu de la sorte, à force de sacrifices d'argent et de ténacité, à dessiner et à exécuter lui-même des cloisonnés, dont quelques pièces sont tout à fait hors ligne, comme le grand groupe de la Fortune assise sur le Monde ; quelques jardinières ont à ce point la tonalité harmonieuse des cloisonnés anciens, qu'il est difficile de les distinguer des pièces sur lesquelles ont passé les siècles.

Enfin, c'est une véritable fantaisie d'artiste que celle de M. Tissot, et en ce temps où tout est virtuosité, où les peintres ont le plus souvent leur talent au bout des doigts, on est agréablement surpris de rencontrer aux Arts décoratifs deux hommes doués comme MM. Lepic et Tissot, encore jeunes tous deux, et qui ont quelque chose dans la cervelle.

Albert WOLFF.

LA GRAVURE AU SALON

Je me suis permis de trouver, en ce qui concerne la gravure, le dernier article de M. Maret-Leriche d'une sévérité trop rigoureuse.

Je m'explique.

M. Maret-Leriche voudrait qu'il n'y eût au Salon que « des créations, des compositions expressément personnelles, même pour les graveurs, peut-être surtout pour eux. »

Il est certain que ce sont ces œuvres-là qui devraient y être le mieux accueillies, mais il n'est pas moins vrai que la gravure est surtout un art de reproduction.

Que le créateur ait plus de mérite que le reproducteur, cela est incontestable ; seulement il faut reconnaître que, même dans la traduction, il y a un côté créateur.

Et la preuve, c'est que deux copies ne se ressemblent jamais.

Je ne crois donc pas qu'on puisse penser à exclure du Salon de Gravure les interprétations.

D'autre part, M. Maret-Leriche, voudrait qu'on se bornât à ne mettre qu'une gravure dans un cadre.

Il se plaint des douze gravures exposées sous le même verre.

N'est-il pas bien naturel qu'un artiste désire montrer au jury qu'il peut graver tour à tour une figure, un paysage, une scène de genre, des ornements, une nature morte, un sujet de genre, une marine, une bataille, etc. ?

Qu'on interdise d'exposer douze motifs semblables. Soit. Mais je suis moi-même bien aise de voir douze motifs divers.

J'ai dit : de les voir.

Je ne veux donc pas qu'on les accepte, uniquement pour avoir un votant de plus, dont on mettra les œuvres hors de la vue humaine.

Ah! la grande critique à faire, la voici : C'est que chaque membre du jury pousse à la réception d'un trop grand nombre d'œuvres, qu'il sait mauvaises, mais qui émanent d'électeurs par qui il veut encore être élu l'année suivante.

C'est cela qui est criminel !

C'est cela qui est vilain !

Mais cela se fera toujours, tant qu'on ne changera pas le mode de formation du jury.

A cet égard un peintre de mes amis a une idée que je partage. Il voudrait que le jury fût TIRÉ AU SORT *parmi les premières médailles*.

De la sorte, plus de compromis. Plus de bassesses avant l'élection. Plus d'iniquités pendant le fonctionnement du jury.

Mais voilà une idée qui rentre trop dans la nature de la plupart de celles que M. Maret-Leriche a émises ici-même.

Elle est trop juste. Jamais ces tristes créés que l'on appelle des hommes ne consentiront à l'accepter.

C. C.

Le Molière de Lémau

M. J. Lemonnyer vient d'entreprendre un travail qui est peut-être le plus considérable qu'on ait tenté au point de vue de l'ornementation et de l'illustration d'un livre classique. En effet, nous avons sous les yeux le premier fascicule des *Œuvres complètes de Molière* qui doivent être ornées de compositions par Jacques Léman. Il serait trop long de donner ici le détail complet de son œuvre. Il nous suffira de dire aux amateurs qu'elle ne comprendra pas moins de sept à huit cents compositions, absolument inédites, et d'une richesse de style et d'ornementation dont il serait difficile de donner une idée : trente-trois faux-titres, près de quarante grands titres ornés, trente-deux encadrements pour les listes de personnages, trente-deux grandes compositions hors texte, gravées à l'aqua-tinte ; environ cent cinquante en-tête de chapitre, autant de culs-de-lampe et plus de cent soixante lettres ornées, toutes différentes, tel est l'ensemble de ce remarquable travail, appelé, croyons-nous, à un immense succès.

Le théâtre de Molière a été illustré bien des fois par des artistes de grande valeur, je ne citerai parmi eux que Boucher, Moreau le jeune, Lalauze et Leloir ; il eût semblé qu'après ces maîtres, il n'y avait plus rien à faire ; mais il faut reconnaître que ces belles illustrations ne sont, en réalité, que des compositions séparées qui parent admirablement le livre, mais n'en font pas partie intégrante.

C'est la tâche à laquelle M. Jacques Léman a consacré depuis de longues années les meilleures forces de son invention ingénieuse et de son érudition artistique. Le *Molière posant pour son portrait dans l'atelier de Mignard*, le *Molière admis à l'honneur de s'asseoir à la table de Louis XIV*, qui est maintenant au musée d'Arras, sont comme le point de départ de ce grand travail, auquel personne ne se trouve mieux préparé qu'il ne l'est. Il possède à fond les renseignements des livres et des images du temps. Personne n'a étudié aussi profondément le goût décoratif et le costume du dix-septième siècle : personne n'en connaît mieux le développement et les variations.

Il suffit, pour se convaincre de ce que nous avançons, d'examiner avec soin la première livraison qui vient de paraître et qui est consacrée à l'*Estourdy;* chaque gravure, chaque fleuron, chaque vignette, les lettres ornées, les plus petits sujets renferment un renseignement relatif à la pièce, au temps et aux conditions dans lesquelles elle a été représentée. Quant au texte de cette édition artistique, il a été reproduit scrupuleusement d'après celui de la première édition des pièces de Molière ; une intéressante notice de M. Anatole de Montaiglon sert d'introduction à ce livre qui restera comme un des beaux spécimens des éditions illustrées du dix-neuvième siècle. L'ouvrage complet ne contiendra pas moins de trente-deux livraisons qui paraîtront tous les deux mois.

PHILIPPE GILLE.

ÉCHOS

Depuis le 1er mars, les salons d'exposition et vente de la maison Georges Petit (tableaux modernes et estampes) sont transférés de la rue St-Georges, nº 7, à la rue Godot-de-Mauroy, 12. Téléphone.

—o—

M. Prigot, dessinateur, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

—o—

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Alfred Prunaire vient d'être nommé officier d'académie.

—o—

Gustave Doré qui était, comme on le sait, originaire de Strasbourg, et qui avait conservé dans son cœur le souvenir de son pays natal, où il se plaisait à se rendre, n'a pas oublié dans ses derniers moments ses compatriotes d'Alsace-Lorraine.

Son testament, entre autres libéralités, contient un legs important en faveur de l'orphelinat de jeunes filles, créé au Vésinet par la Société de protection des Alsaciens-Lorrains que préside le comte d'Haussonville.

CORRESPONDANCE

A M. P. I. — Le catalogue de tous les portraits de Victor Hugo a déjà été fait. Il a été publié par M. Aglaüs Bouvenne sous le titre : *Portraits et charges de Victor Hugo.* J'ignore le nom de l'éditeur.

A M. A. M. — Les eaux-fortes sur la Commune sont, je crois, assez nombreuses. Les meilleures sont celles de Martial. J'en ai vu d'autres absolument mauvaises, qui ne valent pas la peine d'être recherchées.

A Mme L. de R. — Par mandat, s'il vous plaît.

A M. H. L. — Alors vous avez renoncé à l'étude sur C... ? Vous me l'aviez pourtant bien fait espérer.

LE GRAND SAINT-ANTOINE
DE PADOUE

A l'approche des étrennes, nous avons annoncé les jolies publications de l'éditeur W. Hinrichsen, qui a fait pour les enfants quatorze volumes ornés de chromo-lithographies d'une fantaisie charmante.

Nous avons cité *Don Quichotte, le Baron de Munchhausen, Robinson, Hoffmann, Gulliver*, etc.

Après avoir payé son écot à l'enfance, M. Hinrichsen a voulu travailler pour l'âge mur.

Il a publié *le Grand saint Antoine de Padoue* de notre confrère Ernest d'Hervilly, orné de nombreuses illustrations de W. Busch.

Certes, l'ouvrage est des plus irrévérencieux. Saint Antoine y est singulièrement ridiculisé, mais il ne faut pas oublier que ce bon moine l'a été de tout temps, sans que son haut cararactère y perdît.

Il n'est pas un enfant qui ne l'a vu, dans les baraques de saltimbanques, embrasser son cochon.

Ernest d'Hervilly, qui a écrit un poème pour les hommes, a naturellement accentué le côté de la tentation. Les femmes se succèdent, mais finalement le saint triomphe. L'auteur n'a donc pu se dispenser de lui rendre hommage.

Il n'en est peut-être pas de même de l'illustrateur W. Busch, qui, en près de cent dessins, s'est laissé aller au dérèglement de la fantaisie la plus folle.

Mais, somme toute, au moyen âge, on en faisait bien d'autres et les bons moines eussent été les premiers à rire des dessins de M. Busch.

L'ouvrage remonte à plus de dix ans. On ne saurait donc reprocher aux auteurs d'avoir voulu tirer profit des lois Ferry.

Seulement l'éditeur n'est certainement pas exempt de ce reproche. C'est affaire de commerce !

STAMPA.

Le compositeur F. Dozon, auteur de la jolie valse : *Souvenir de Chenonceaux*, vient de faire paraître chez l'éditeur Chatot deux nouveaux morceaux :

Friandises, valse, dédiée à Mme Wilson (née Grévy).

Fruits confits, polka, dédié à M. Dufour, chef d'orchestre des Bals de l'Elysée-Montmartre.

Sommaire du n° 4 de **L'art de la femme** (Ed. Rouveyre et G. Blond, imprimeurs-éditeurs, 98, rue de Richelieu, à Paris), — *Le costume féminin*, par Marguerite d'Aincourt (Camée.) Illustrations de Cortazzo et Scott (Quatrième article). — *Les Salons de Paris*, par Bachaumont. Illustrations de Cortazzo (Quatrième article.)— *Hygiène de la Parisienne*, par le Docteur Darfeu. Illustrations de Cortazzo (Quatrième article). — *Monsieur est au Cercle*, par Pierre Sales. Illustrations de Marius Perret. — *Le Théâtre à Paris en 1883*, par Pierre Decourcelle, (Quatrième article). — *Courrier illustré de la mode* Parisienne, par une Parisienne (Camée) (Quatrième article).— La Bourse et les affaires. — Cette publication paraît le 1er et 15 de chaque mois et contient 32 à 40 pages de texte; l'abonnement d'un prix modique 30 francs par an) est offert comme cadeau par la haute société parisienne. — Un numéro est adressé franco contre envoi de 1 franc 50 centimes en timbres-poste.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir........	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine..................	75 —
Hollande ou vélin................	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Vient de paraître à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à.............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............. 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.......................... 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de 1870-1871*, ou de la *Troisième République*.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain.— Gravures françaises et anglaises.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Gaudot-de-Mauroy

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 11 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 18 MARS 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

SALONS ANNUELS

RÉCIPROCITÉ

Si l'on en veut croire les organes spéciaux des intérêts artistiques, de la Belgique, notamment, les artistes étrangers ne trouveraient pas aux Salons français le même bon accueil qui serait fait, disent-ils, aux artistes français dans leurs expositions solennelles, en un mot, une suffisante *réciprocité*.

Ce reproche et les véhémentes exhortations qui en sont la conséquence sont-ils fondés? Ce n'est pas celui qui écrit ces lignes qui se peut prononcer à ce sujet, puisque ce même reproche formulé par les étrangers contre les Français est formulé non moins énergiquement par les Français contre les étrangers. Chacun s'accuse à qui mieux mieux de non-*réciprocité*.

Comment juger en toute équité en faveur des uns contre les autres? Impossible. Il n'y a peut-être qu'à placer le débat sous un autre jour que celui de la courtoise réciprocité et à étudier en même temps de plus haut et de plus près; ce procédé conduira sans doute à une bonne solution.

On posera donc en fait tout d'abord que depuis qu'il y a, notamment à Paris et enfin dans toutes les capitales des deux mondes, des Expositions universelles, décennales et jubilaires, l'internationalité des Salons annuels n'a peut-être plus de raison d'être et doit un jour ou un autre plus ou moins rapproché, disparaître des règlements locaux de chaque nation.

Cela devrait être ainsi déjà depuis 1855; on n'y pense pas; cela est regrettable; et pourquoi? C'est que l'on croit qu'il résulte de l'internationalité annuelle une émulation utile, des comparaisons nécessaires et aussi un écoulement matériel de produits échangés. Ne serait-ce pas là autant de chimères, eu égard à la multiplicité des moyens de se transporter d'un pays à un autre assez facilement?

Ne peut-on pas affirmer que ces prétendues influences des écoles et des milieux sont plus théoriques que réelles, et que le vrai résultat de la *réciprocité* plus ou moins imparfaite des groupes artistiques les uns envers les autres, et de nation à nation, dès qu'elle est annuelle, est de se faire tort *réciproquement*.

Nul n'a, pense-t-on encore, placé la question sous ce nouvel aspect. Sans cela, n'en aurait-on pas bien plutôt conclu en faveur de la notion plus juste, semble-t-il, de la lutte annuelle exclusivement nationale entre nationaux, pendant 9 années et à la lutte internationale, décennale et jubilaire, tenue par les seuls vainqueurs des 9 années et non avec leurs œuvres de victoire, mais avec des ouvrages absolument inédits?

Lutte où chacun de partout, posant le pied sur le terrain pacifico-international, viendrait combattre en victorieux des concours locaux au nombre de 9.

C'est alors qu'il serait possible de voir rayonner la seule *réciprocité* désirable, celle où chacun, des quatre coins de l'horizon civilisé, n'a plus d'hôtes ni d'adversaires, mais de nobles concurrents; où nul n'est plus que l'autre, où tous sont égaux devant de grands jurys cosmopolites.

Beau combat, noble concurrence, digne émulation où le vainqueur chez lui pendant 9 années peut être vaincu chez tous, et *réciproquement*, mais aussi pour le vainqueur comme pour son pays, quelle gloire et quel insigne honneur. Vainqueur chez soi, vainqueur chez *tous!*

Que diront les préconisateurs de *réciprocité* pour les expositions annuelles, de cette théorie de la *réciprocité décennale*.

Sera-t-elle de leur goût? C'est hasardeux; on n'a pas encore l'habitude de regarder de si haut. Ici comme là, en deçà ou au delà des frontières, le seul petit côté des choses est seul à la portée des majorités qui sentent avec passion plus qu'elles ne réfléchissent avec sang-froid.

Quand chaque pays le comprendra ou que par voie diplomatique on l'aura fait comprendre ou seulement pratiquer, l'art ni les artistes ne se trouveront plus froissés de la part que leurs voisins leur font; nul ne se sentira *infesté*, ni *encombré* par l'admission des étrangers.

Tous annuellement nous nous envoyons de 19 à 21 0[0 de productions, qui ne prennent pas moins, aux uns et aux autres et sans compensation ni satisfaction d'aucun côté, de 15 à 18 0[0 des emplacements, des récompenses et des acquisitions (officielles ou privées).

L'internationalité annuelle ne produit donc, d'après le point de vue qui précède, qu'une *réciprocité* dommageable pour tout le monde et avantageuse pour personne, sans raison d'être, d'ailleurs, depuis la pratique des expositions universelles, décennales, jubilaires.

Il semblerait donc opportun de rayer de tous les règlements des Salons annuels la clause de l'internationalité, autrement dit l'admission des étrangers, et à exhorter les étrangers à faire de même.

Est-ce là la théorie égoïste du: *Chacun chez soi?* Non, ce le serait, si nous n'avions pas d'expositions universelles tous les dix ans, et dont le caractère est le: *Chacun chez tous*.

Mais ces expositions étant, il serait bon que, pendant neuf ans, nous fussions et restions chacun chez nous et *entre nous*, sans être une gêne, même courtoise, pour les autres, et sans que ceux-ci, même bien traités chez nous, puissent arguer la moindre plainte.

Voilà une *réciprocité* préférable à celle que l'on invoque. C'est, du moins, la conviction loyale, patriotique et profonde de...

J. MARET-LERICHE.

LES DAMES PEINTRES ET GRAVEURS

AUX TROIS DERNIERS SIÈCLES

A l'occasion de la deuxième Exposition de peinture et sculpture, ouverte récemment au Palais des Champs-Élysées, il n'est pas, je pense, hors de propos de rappeler qu'au temps jadis, au XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, des dames se sont distinguées dans l'art de la peinture, soit en France, soit en Italie, en Hollande, en Belgique. Les ouvrages qui traitent de leurs productions artistiques sont connus, mais rares. L'*Estampe*, qui est à la portée de tous, voudrait remettre en mémoire ces noms glorieux.

Toutefois ici c'est de la gravure qu'il doit surtout être question, estampe ou vignette, burin ou eau-forte.

La patience des dames en l'art de la gravure, si long à exécuter, et qui demande du soin et de la persévérance, est vraiment étonnante. Cette qualité, les hommes ne l'ont pas au même degré ; leur imagination les porte plus à faire de la peinture. Le résultat rapide et brillamment coloré fait délaisser la gravure (celle au burin surtout) par les élèves des écoles de dessin. En lisant les catalogues des productions artistiques du passé, on est étonné du nombre assez considérable de demoiselles, de dames qui ont gravé, et laissé un nom. La nomenclature qui suit suffira pour prouver que les jeunes personnes pourraient encore étudier cet art, et le dessin surtout, qui ne vont pas l'un sans l'autre. Cet art, *invention* ou *copie* de tableaux, donne de beaux résultats, et rend des services en tous genres, car on l'utilise dans beaucoup d'industries variées.

Les progrès produits, au point de vue rapide seulement, peuvent encourager les jeunes élèves des écoles de dessin à se vouer à la gravure à l'eau-forte ou au burin. Ce travail, qui se peut faire chez soi, sans grands frais d'outils, ni d'emplacement, est préférable à toutes ces industries, qui exigent de travailler hors de chez soi. Le choix d'un état, d'une carrière quelconque, embarrasse bien des parents, qui ne connaissent pas les ressources de telle ou telle profession. Un jeune ménage connaissant la gravure, peut organiser des travaux de publications gravées, avec plus de facilité que si le mari et la femme travaillaient isolément. Mais revenons à notre nomenclature; elle sera la preuve que les dames gravaient bien autrefois, et, qu'aujourd'hui elles pourront faire mieux encore, vu les procédés nouveaux qui servent facilement à graver et plus vivement, et les nombreuses écoles de dessin, qu'il faut suivre, car il est absolument nécessaire de savoir dessiner pour devenir bon graveur :

ALLOU (Adélaïde), a gravé d'après Fragonard : Vue des ruines d'un théâtre, que l'on retrouve parmi les débris de la villa Adrienne, près Tivoli, près Rome, eau-forte, 1771. — Vue dessinée d'après nature des restes d'un temple à Diane, qui est situé sur le bord de la mer, entre Bayes et Puozuoles, à six milles de Naples. Eau-forte, d'après Robert.

BAQUOY (Pierre-Ch.), avait deux filles qui gravèrent aussi des vignettes pour le musée Filhol, puis pour Gresset.

BERTAUD (Marie-Rosalie), née à Paris, en 1738, élève de Saint-Aubin, a gravé d'après J. Vernet : La Barque mise à flot. — Le Rocher percé. — Le danger de la mer. — L'Orage impétueux. — Les Pêcheurs à la ligne. — La Pêche au clair de la lune. — Les Pêcheurs italiens.

BERTHAUD (demoiselle), grava, en 1776, les ornements, la décoration et les fleurs, rue Saint-Germain-l'Auxerrois.

BRINCLAIRE (demoiselle), née à Paris, en 1751, a gravé à la manière de crayon de sanguine, des ornements, rosaces antiques.

BASSEPORTE (demoiselle), née en 1700, morte en 1788, a dessiné et gravé d'après Lesueur.

COCLERS (Lambertine), a gravé des sujets du genre Ostade.

C. C. (Louise-Suzanne), grave différentes sortes de boutons à sujets agréables et exécutés avec soin, à Paris, chez M. Sergent, rue Mauconseil, n° 62, et chez le sieur Mionet, doreur et monteur de boutons.

COULET (demoiselle Anne-Philiberte), née en 1736, fut élève d'Aliamet ; elle grava bon nombre de tableaux d'après Joseph Vernet : La belle Après-Dînée. — Incendie d'un port. — Les Jetteurs de Filets. — Départ de la chaloupe. — L'Heureux passage. — Les Commerçants turcs. — Le Départ pour le marché. — Les Plaisirs champêtres, d'après Loutherbourg. Cette demoiselle Coulet eut l'avantage d'être reçue à l'Académie royale de peinture, en 1770.

CHEVERY (Mme), a gravé, pour Richard Minutolo, les Désirs réciproques.

CHERON (Elisabeth-Sophie), fille célèbre par l'universalité de ses connaissances et de ses talents en peinture, née à Paris en 1648, morte au même lieu en 1711. On a une suite de cornalines gravées sur ses dessins, et dont trois sont de sa main. Elles représentent la Nuit, qui répand ses pavots, Bacchus et Ariadne, Mars et Vénus. Le reste a été gravé par Ursule et Jeanne de la Croix, ses nièces.

CROISIER (Marie-Anne), a gravé une vignette : Le Curé patriote.

Travaillez, mes enfants, obéissez aux loix.
Je veillerai pour vous et deffendrai vos droits.

Chez l'auteur, rue de l'Arbre-Sec, maison de M. Monnet, notaire, n° 11.

CLERMONT (demoiselle), d'un peintre de l'Académie de Reims, professeur de dessin en cette ville, fit des dessins que grava sa fille : La Sculpture, la Peinture, le Dessin.

(*A suivre.*)

UN VIEUX COLLECTIONNEUR.

UN PORTRAIT DE BRACQUEMOND

— M. de Lamartine ?

— C'est ici.

Et mon ami le dessinateur-graveur Bracquemond entra dans le chalet du bois de Boulogne dont la ville de Paris avait fait don au grand poète pour y abriter ses dernières années.

— Maître, dit-il à Lamartine, je viens faire votre portrait.

Bien vieux, bien cassé était alors l'auteur des *Girondins* et de tant de chefs-d'œuvre. Boutonné dans sa redingote, il avait l'air, comme on l'a écrit, d'un ancien maître d'armes.

Il dit à Bracquemond, avec sa courtoisie de gentilhomme :

— Soyez le bienvenu, monsieur... Je ne comptais plus sur une semblable bonne fortune... Un portrait de moi, ce sera sans doute le dernier... J'allais me mettre au travail... Enfin, n'importe !... Combien vous faut-il de temps pour votre séance !

— Une heure à peu près, monsieur de Lamartine, car je ne voudrais pas abuser de vos précieux instants.

— Eh bien! monsieur, commencez.

Et Lamartine se plongea dans une immense bergère où, après avoir pris la pose indiquée, il ne tarda pas à tomber dans un profond sommeil.

Au bout d'un quart d'heure, le grand homme *soufflait des pois.*

Bracquemond se garda bien de le déranger dans cette benoîte opération. Il en profita même tout à son aise pour prendre la configuration de ses traits augustes et fatigués.

Il poussa même la discrétion jusqu'à se retirer avant qu'il se fût réveillé...

Huit jours après, l'ami Bracquemond revenait au chalet du bois de Boulogne pour soumettre et offrir quelques épreuves de son travail à M. de Lamartine.

— C'est superbe, monsieur Bracquemond! lui dit celui-ci : oui, c'est bien moi, tel que vous m'avez saisi dans la pose que j'avais adoptée... et dans l'état d'âme où je me trouvais... Attendez ! je veux vous en laisser un souvenir !

Et, s'emparant d'une plume, l'au-

teur de *Jocelyn* écrivit ces mots au-dessous de son image :

« *En écoutant Dieu !* »

CHARLES MONSELET.

LA GRAVURE

A L'EXPOSITION TRIENNALE

Voici, d'après M. Maret-Leriche, et selon la formule de ses « semences fécondes », ce qui infailliblement doit arriver, si les fortes têtes, qui gouvernent d'ordinaire en France l'art officiel, conçoivent ces « semences » prodiguées à la volée par l'honorable collaborateur à l'*Estampe*.

Non seulement le genre dit « eau-forte » — pas du tout considéré par les graveurs sérieux comme pouvant produire « Estampe » — et vous savez que M. Portier de Beaulieu nous a, ici, éloquemment dit ce qu'il en pense — ce genre sera sévèrement exclu de l'Exposition dite nationale.

On admettra bien l'eau-forte. mais seulement comme moyen préparatoire, et sous la condition expresse que toute taille sera *parallèle* à ses voisines. Le *parallélisme* et la *propreté*, ce sera là le légitime triomphe des burinistes de modes et la confusion des aqua-fortistes aujourd'hui à la mode.

Mais voilà où s'épanouira la végétation tout *originale*, résultat des « semences fécondes ».

Seront impitoyablement refusées toutes gravures non accompagnées d'un brevet d'invention s. g. d. g. pris pour cinq ans, ou d'un brevet de perfectionnement. Voilà!

Les graveurs et lithographes ne seront des artistes qu'à la condition de ne jamais graver qu'après avoir *inventé*, composé, étudié et peint le sujet de leur gravure, de leur lithographie.

Et encore, si l'un d'eux interprète d'une façon trop exacte un site américain, par exemple, le jury, inspiré par M. Maret-Leriche, refusera, rappelant que Christophe Colomb ou mieux encore Améric Vespuce ont mieux mérité des Arts en trouvant, découvrant, *inventant* l'Amérique. Mon Dieu, mon Dieu !!

Les plus sublimes hardiesses d'interprétation, les plus subtils jeux de pointe, les plus nobles effets du burin, tout cela ne servira qu'à faire ranger les graveurs parmi les copistes qui se chauffent l'hiver au Louvre, ou parmi les photographes au charbon.

— « Allez ! dira lui-même l'ancien rédacteur de l'*Estampe* — devenu alors l'un des membres les plus influents de l'aréopage artistique, et assis à la droite du Père (ou président) — allez, graveurs au burin, à l'eau-forte, à la pointe-sèche et à tous les outils possibles, allez, lithographes serviles, qui n'avez su devenir que des instruments de reproduction, allez vous chauffer au feu des copistes !

Bien heureux estimez-vous, simples interprètes des œuvres d'autrui qu'on ne vous fasse pas subir le traitement radical réservé au figuier stérile de l'Evangile.

Passant à d'autres ex ercices, notre critique d'art, s'étant bien fait la main dans les colonnes de l'*Estampe*, entreprendra tout simplement le déboulonnage des réputations de tous les « copistes » depuis Marc-Antoine jusqu'à M. Henriquel Dupont, depuis Van Wingaert, «copiste» de Rubens jusqu'à M. Waltner, « copiste des maîtres anciens et modernes. »

Ce sera très vite fait, d'ailleurs.

Et pour remplacer tous ces gens-là aussi bien au Livre d'or de la gravure qu'aux Expositions dites « nationales », on n'aura pas à faire longues recherches ; les grandes et belles épreuves lithographiques qui, au coin de chaque mur libre de la capitale, annoncent d'une façon tout *originale* les expositions des magasins du Bon-Marché, du Printemps, du Petit-St-Thomas ; voilà qui ne sent pas la copie ; puis encore les jolies petites vignettes en tête de factures, où mille capricieux entrelacs viennent attester la fecondité *inventive* des graveurs du passage du Caire. Ce sont des originaux, en voulez-vous, en voilà.

Bien entendu, si l'on admet au Salon idéal de M. Maret-Leriche, de ces grands originaux, renommées de la Nouveauté, ce ne sera qu'avant le tirage, avant la lettre ; le Louvre et le Bon-Marché voudront bien attendre que les auteurs aient été admis au Salon ; comme cela, les éditeurs d'estampes attendront tranquillement que l'épreuve d'une planche qui leur coûte cent mille francs ait été admise au Salon pour s'en permettre l'exploitation, l'envoi en Angleterre, en Amérique, la vente enfin.

Et ainsi, le Salon sera d'une fraîcheur, d'un imprévu, d'un *inédit* incomparable ; là viendront se retremper délicieusement les vrais amateurs de l'*art original*, de la gravure inédite.

Là aussi, on ne verra qu'une petite gravure extraite d'une collection ornant un beau livre, comme par exemple, les œuvres de François Coppée, illustrées par M. Boilvin. Le jury et le public, choisis soigneusement, sauront juger de l'œuvre complète, de l'ensemble d'illustration par une seule pièce, tant petite soit-elle. Ce seront jury et public d'élite, bien entendu, soigneusement triés sur le volet.

De cette façon, il restera bien de la place aux médiocrités affreuses, amateurs d'eau-forte, et coteries diverses qui auront le droit de crier si on ne leur accorde les places laissées vides par les « copistes » dont j'envie fort le talent, et par les illustrateurs aux délicates petites planches.

Il n'y aurait plus, si les « semences fécondes » prenaient racine en certains cerveaux trop tendres et très officiels, il n'y aurait plus de mécontents parmi la foule envahissante qui grouille autour des murs d'une exposition artistique.

L'élimination du talent au profit de la médiocrité aussi originale que nombreuse, voilà quel serait le résultat que l'honorable M. Maret-Leriche, homme d'esprit, de bon sens et de bonne volonté, serait le premier à déplorer.

Vannons, messieurs, trions avant de semer.

ÉMILE RIVOALEN.

Le Portrait de Gambetta

C'est toujours la même chose.

Dans les numéros des 11, 18 et 25 février, c'est-à-dire durant trois semaines, nous avons offert en prime absolument gratuite le portrait de Gambetta gravé par Abot.

Peu de personnes, trente au plus, ont demandé cette prime.

Le portrait offert était pourtant bien joli. Voilà ce qu'en pense un véritable artiste :

> Le portrait de Gambetta est superbe comme eau-forte. L'artiste qui l'a gravé est bien habile ! ! ! Je lui adresse mentalement toutes mes félicitations...
>
> ADOLPHE APPIAN.

Le 4 mars nous avons cessé d'annoncer cette prime. Notre traité avec l'éditeur venait de prendre fin. Et maintenant c'est à qui nous demandera le portrait de Gambetta !

Nous en sommes désolé, mais on avait bien en trois semaines le temps de se décider.

Ceux qui désirent aujourd'hui l'eau-forte de M. Abot n'ont qu'à l'acheter chez l'éditeur, M. Edmond Sagot, 53, rue d'Argout.

M. DE L'ESTAMPE.

BIBLIOGRAPHIE

Les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond viennent de publier le nouvel ouvrage de J. Barbey d'Aurevilly : *Les Ridicules du temps*.

C'est un livre tout à la fois de moraliste et d'historien sur la société et surtout sur la littérature de ce siècle. On y reconnaît également le mouvement, la couleur, la vie du style du romancier qui a écrit *La Vieille Maîtresse* et *L'Ensorcelée*, et aussi l'aperçu et l'étendue d'observation de l'auteur de cette épopée critique qu'on appelle *Les Œuvres et les Hommes*. Ces qualités si souvent séparées, de critique et d'imagination, réunies en Barbey d'Aurevilly, font de cet écrivain une indi-

vidualité originale et puissante, et aucun de ses ouvrages ne l'atteste mieux que celui-ci. On y trouve un tel relief et un tel acharnement de verve impétueuse et mordante, qu'on pourrait très bien appeler ce livre *La Comédie diabolique des Ridicules du temps* par l'auteur des *Diaboliques*.

Il justifierait ce nom.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Départs journaliers (dimanches exceptés), par trains rapides pour *Londres*, par Rouen, Dieppe et Newhaven.

Billets simples valables pendant 7 jours.

1re classe, 41 fr. 25. — 2e classe, 30 fr. 3e cl., 21 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pour un mois

1re classe, 68 fr. 75. — 2e classe, 48 fr. 75. — 3e classe, 37 fr. 50.

Billets directs pour Liverpool, Manchester, Birmingham et Dublin.

Pour les renseignements, s'adresser à la gare Saint-Lazare et dans les bureaux de ville de la Compagnie, à Paris.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, *libraire, boulevard Poissonnière, 27,*

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre........	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir........	80 —
3e état. Noms à la pointe:	
Japon ou chine................	75 —
Hollande ou vélin...............	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Vient de paraître à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............. 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à............................. 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de 1870-1871*, ou de la *Troisième République*.

On nous demande où l'on est assuré de trouver le plus grand choix de porcelaines, de cristaux artistiques, en même temps que tout ce qui constitue le service de table aux conditions les plus avantageuses.

Nous répondons sans hésiter que c'est au grand dépôt de porcelaines de la rue Drouot, 21, qui, à côté des collections incomparables de barbotines et d'objet d'art qu'elle offre à notre étonnement et à notre besoin de luxe, peut offrir aux ménages de magnifiques services de verrerie, de cristallerie, de porcelaines, marqués et gravés à leurs chiffres, et cela à des prix bien inférieurs à ceux qu'on leur fait partout ailleurs.

Il y a là de merveilleuses et incroyables créations, qui sont en même temps des occasions.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain.— Gravures françaises et anglaises.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Gaudot-de-Mauroy

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 12 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 25 MARS 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

LE SALON DE GRAVURE

Est-il besoin de rappeler aux intéressés que le dépôt des œuvres de gravure et lithographie pour l'Exposition de l'Association des artistes français a lieu du 2 au 5 avril inclusivement.

Comme l'an dernier, le vote pour le jury aura lieu le 6 avril.

A la veille de ce *grand jour*, l'*Estampe* n'a que quelques mots à dire relativement à la formation du jury.

En maintes circonstances, elle a fait connaître ses *desiderata*. On sait qu'elle poursuit un but exclusivement artistique, dégagé de toute coterie.

Cela même lui vaut quelques inimitiés dont elle est fière.

Dans notre numéro du 11 mars, nous faisions allusion aux candidats qui, pour avoir des voix, promettent la réception d'œuvres qu'ils savent mauvaises.

Au lendemain de notre article, nous avons reçu une lettre où perce la rancune d'un candidat anonyme. Nous remercions vivement le véritable auteur de cette lettre. Il nous plaît que nos blessés crient.

Nous adjurons cependant les artistes de se dégager de tout égoïsme. L'art prime l'intérêt.

D'ailleurs quel intérêt peut-on avoir à être reçu par charité ou par reconnaissance, pour être placé en un endroit invisible ?

Ce dédain après la réception fait au contraire plus de tort qu'un refus.

Nous donnons ci-dessous un tableau comparatif des jurys de 1881 et de 1882 :

1881 MM.		1882 MM.	
BURIN			
Levasseur,	16 voix	François,	11 voix
Didier,	15 —	Gaillard,	11 —
Blanchard,	14 —	Didier,	10 —
EAU-FORTE			
Hédouin,	49 voix	Hédouin,	31 voix
Courtry,	43 —	Bracquemond,	26 v.
Gaucherel,	41 —	Waltner,	24 —
GRAVURE SUR BOIS			
Bertrand,	36 voix	Thiriat,	34 voix
Yon,	33 —	Robert,	31 —
Pisan,	25 —	Yon,	31 —
LITHOGRAPHIE			
Laurens,	16 voix	Vernier,	13 voix
Ciceri,	13 —	Ciceri,	10 —
Vernier,	13 —	Laurens,	9 —

Il y a, dans ces deux listes, dix-huit artistes parmi lesquels on pourrait choisir douze excellents jurés.

Nous désirerions seulement qu'on n'en choisît que onze.

Le douzième juré devrait être, selon nous, un nouveau venu, pouvant apporter des idées jeunes et neuves, ayant de la langue et de l'énergie, décidé à s'opposer à l'éternel échange de la casse et du séné, qui si souvent a fait du Salon de gravure le bazar des compromis !

M. DE L'ESTAMPE.

QUE !

Le récépissé des ouvrages déposés par les artistes briguant l'honneur d'être exposés aux Salons annuels et délivré le jour de leur enregistrement porte cet avis : Les ouvrages ne seront rendus QUE sur la présentation du récépissé.

Or, voici ce qui peut arriver et arrive en effet : c'est que X, Y ou Z, artistes exposants, peuvent avoir des créanciers avant ou après l'exposition de leurs ouvrages et que c'est en échange du montant de la vente faite qu'ils remettent à leurs acquéreurs, non l'ouvrage, mais le récépissé, titre important qui leur est délivré par l'administration du Salon.

Ce titre est donc au porteur et ne permet point par son texte très précis de faire la moindre confusion sur sa portée et ses conséquences.

En pratique et à tort, il en est tout autrement.

Y, acquéreur d'un ouvrage et porteur du récépissé-titre qu'il a pu payer en bonnes pistoles sonnantes et trébuchantes à X, artiste, se présente après la clôture du Salon pour se faire délivrer *sa* propriété indéniable, et elle lui est *refusée* parce qu'il a été mis opposition à cette délivrance de droit.

Par qui ? par les créanciers de X, artiste, antérieurement ou postérieurement à la vente qu'a faite X à Y, lequel Y ne les connaît pas et ne doit rien auxdits créanciers de X.

Il s'agit donc d'obtenir mainlevée de l'opposition. Pour cela il faut désintéresser les créanciers de X, vendeur; mais X n'est plus en France ou il est mort, insolvable. Faut-il que Y, acheteur, paie des créanciers qui ne sont pas les siens en payant une seconde fois la propriété qu'il a acquise en bons écus à X, artiste exposant et disparu ? Cela ne serait pas juste.

En outre, Y n'aurait pas payé à X le prix de ladite propriété en échange du récépissé-titre représentatif au porteur, si ce document n'avait déclaré que l'on ne la lui délivrerait QUE sur la présentation. Le titre est donc en règle comme son tiers porteur; le texte en est formel et cependant l'administration, au nom et en vertu de la loi de 1791, ne rend rien, dès qu'elle est saisie d'une signification d'opposition dont elle fait, semble-t-il, une très fausse application dans l'espèce. M. Th. de Vuillefroy, qui n'est pas qu'un peintre éminent mais qui est aussi un très savant jurisconsulte, ne peut moins faire que de le reconnaître et de l'enseigner aux notaires de la société nationale qui ne s'en doutent pas. On ne sait pas tout, là plus qu'ailleurs.

Alors, dans l'état illogique et tradition-

nel des choses, faut-il donc que les acquéreurs des ouvrages d'exposition se livrent à des enquêtes préalables, afin de savoir, avant d'acheter, si X artistes ont ou non des dettes, et qu'ils s'assurent pour le cas où ils en pourraient contracter? Raide!

Faut-il qu'ils se privent d'acheter sur chevalet, ou que l'artiste, lui, se prive de leur vendre avant ou pendant le Salon? Plus raide encore!

L'artiste, en vendant un ouvrage où il a mis non seulement du travail, mais encore du génie, ne saurait être présumé faire acte de commerce proprement dit, pas plus que celui qui le lui achète, lequel peut être un amateur et non un commerçant.

Un ouvrage d'art, surtout exposé au Salon, n'est pas un produit de manufacture; il ne le devient que plus tard quand il a passé en de secondes mains.

Entre le premier vendeur et le premier acheteur, il n'y a de contrat autre que celui qui résulte de la parole donnée et reçue et de l'échange d'argent, de la main à la main, contre remise pure et simple du récépissé délivré par l'administration comme titre représentatif du droit de propriété au porteur.

Point d'autre acquit, ni de facture, ni de tenue de livres. Donc en tout cela, rien de commercial.

L'administration le reconnaît implicitement par le libellé de son récépissé en ce qu'elle entend ne rendre les ouvrages à elle confiés QUE sur la présentation de son récépissé, faisant ou semblant faire comprendre qu'elle n'entend en aucune manière se poser en gardienne, protectrice et défenderesse des prétentions des tiers créanciers.

Dans ce cas, pourquoi accepte-t-elle qu'il soit mis opposition de n'importe qui, sur et pour n'importe quoi de ce qui lui est confié; ou bien, si elle croit ne le pas pouvoir, pourquoi ne se déclare-t-elle pas formellement protectrice des tiers créanciers contre les intérêts *géniaux* des exposants?

Dans ces conditions réglementaires, nul n'échangerait des espèces contre des récépissés.

Dans l'état actuel et qui n'est pas nouveau, hélas, le porteur armé de son récépissé-titre et qui se voit refuser la délivrance de sa propriété, ne peut-il pas dire que cela ne le regarde pas, et que, pour lui refuser sa propriété, l'administration aurait dû spécifier que l'on ne la lui rendrait QUE s'il n'y avait pas été mis opposition légale et fondée.

Le porteur alors prendrait des précautions qu'il n'a pas à prévoir ou n'achèterait qu'après le Salon contre livraison de l'objet et non sur remise du titre représentatif: le récépissé de l'administration qui ne représente rien.

De ceci que conclure? D'abord que son ouvrage exposé au Salon n'est pas un produit comme un autre, qu'il est là sur le terrain très neutre du concours national, en une sorte de lieu d'asile et que, par conséquent, il est non susceptible d'être frappé d'opposition comme le peut être ailleurs n'importe quel objet mobilier.

Que, en conséquence, il y aurait lieu, soit de faire honneur au texte du récépissé, nonobstant toute opposition généralement quelconque ou de refaire le texte du récépissé en déclarant que, quelle que soit la nature du terrain où se trouve un ouvrage de concours, toute opposition qui lui sera signifiée légalement recevra son plein effet. Mais du moins faut-il qu'elle le déclare textuellement.

Tant qu'il n'en sera pas ainsi, d'une manière ou de l'autre, le récépissé avec son QUE sera gros de procès que l'administration perdra bel et bien, le jour où il prendra à quelques acquéreurs porteurs de récépissés d'ouvrages frappés d'oppositions, la velléité de les lui intenter. Ne vaudrait-il pas mieux éviter cette fâcheuse conséquence?

Voilà ce que M. Delapalme et d'autres avec lui sans doute, n'ont pas dit au Conseil d'administration, dont les préoccupations sont tournées d'un tout autre côté. Peut-être n'y a-t-il jamais pensé. Pense-t on à tout ce qui est bon ou pourrait l'être? Non.

Mais pour faire mieux comprendre à M. Delapalme et à MM. les membres du Conseil d'administration dont la majorité est savante et de bonne volonté, toute l'importance de cette grosse question, il convient, semble-t-il, et dans un intérêt de justice générale, de l'envisager sous un autre aspect; c'est ce qui fera l'objet du très prochain article de....

J. Maret-Leriche.

LE JURY DE PEINTURE

Le dépouillement du scrutin pour l'élection du jury de peinture, qui a eu lieu le samedi 17 mars, au Palais de l'Industrie, n'a été terminé qu'à 3 heures du matin, le lendemain, dimanche.

Voici les noms des quarante jurés élus, avec le nombre des voix obtenues par chacun d'eux:

MM. Bouguereau, 990 voix; Harpignies, 980; Henner, 966; J.-P. Laurens, 958; Humbert, 930; Busson, 924; J. Lefebvre, 924; Tony Robert-Fleury, 907; Pille, 891; Benjamin Constant, 876; Guillemet, 861; Puvis de Chavannes, 847; Lalanne, 834; de Vuillefroy, 826; Français, 820; Luminais, 819; Butin, 772; Cot, 770; Bonnat, 756; Duez, 732; Hector Leroux, 750; Rapin 720; Lavieille, 715; Hannoteaux, 710; Protais, 690; Guillaumet, 690; Baudry, 684; Lansyer, 669; Barrias, 656; Boulanger, 643; Feyen-Perrin, 634; Vollon, 634; Detaille, 621; Bernier, 603; Rolle, 593; Ribot, 585; Cabanel, 560; Maignan, 560; de Neuville, 547; Van Marck, 504.

Voici, en outre, les noms des vingt jurés supplémentaires:

MM. Bonvin, 483 voix; Carolus Duran, 474; Gervex, 438; Jules Breton, 423; Bin, 417; Renouf, 416; Gérome, 412; Yon, 401; Delaunay, 398; Saint-Pierre, 368; Lapostolet, 355; Hébert, 330; Bauverie, 330; Cormon, 321; Jules Dupré, 319; Rozier, 310; Quost, 305; Lhermite, 305; Bastien Lepage, 289; Cazin, 283.

Jusqu'à présent, il y a cinq démissionnaires, MM. Bonnat, Baudry, de Neuville, Van Marck, et J. Breton, qui ont été remplacés par MM. Bonvin, Carolus Duran, Gervex et Bin. On dit que M. Ribot doit également démissionner, ainsi qu'il en avait informé les électeurs avant le vote; il serait remplacé par M. Renouf.

Le jury, au complet, à l'exception de MM. Butin et Benjamin Constant, s'est immédiatement mis au travail sous la présidence de M. Bouguereau, MM. Cabanel et Busson, vice-présidents; MM. de Vuillefroy, Hubert, T. Robert-Fleury et Guillemet, secrétaires.

Il a vu presque tous les ouvrages des exempts, auxquels il a dû donner des numéros de classement.

ÉCHOS

L'exposition des Amis des arts de Bordeaux — peinture, gravure et sculpture — ouvre le 1er avril.

Notre correspondant particulier, M. E. Martell-Benassit, en rendra compte.

* * *

Voir dans la vitrine de Mlle Doucé, rue Drouot, un très beau portrait de Cladel, par Bracquemond.

CORRESPONDANCE

J. Maret-Leriche à M. E. Rivoalen, graveur.

Monsieur,

Serait-il donc vrai, comme vous l'annoncez, que, à mon insu, contre mon gré et mon intention, j'aie exprimé un mode d'exposition quelconque, au moyen duquel les jurys devraient éliminer le talent qui ne se produirait que comme modeste interprète du génie créateur par la gravure, au profit des ouvrages originaux du passage du Caire et *tutti quanti?*

Si telle a été l'expression de ma pensée, et ce doit l'être, puisque vous le dites avec tant de véhémence, il ne m'en coûte pas,

Monsieur, de tendre le dos à la volée de bois vert dont vous avez bien voulu favoriser mes épaules, — dont merci.

Ne pas reconnaître une erreur, ne fût-elle que dans l'expression, quand elle est sans conséquence, est d'un sot; et quand elle en peut avoir de funestes, c'est le fait d'un malhonnête homme.

Sans la liberté de blâmer, il n'est pas de dévouement utile ni d'éloges flatteurs, et il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits, les dédaignent ou les punissent. Loin de donner de la force à leur autorité, ils l'affaiblissent.

Donc, et quand même, Monsieur, je me déclare *touché*.

Mais à votre tour vous voudrez bien me permettre de rectifier une erreur de fait qui s'est glissée dans votre vigoureuse attaque et vous la reconnaîtrez. Quelle? voici.

Je ne suis pas l'un des membres influents de l'aréopage artistique, ni non plus assis à *droite* du *Père*, M. A. Boilly; il me fait l'honneur de le regretter un peu, je le déplore beaucoup; le conseil d'administration de la société nationale y a mis bon ordre par 8 voix sur 15 pour le Salon de 1883. Il est bon que l'on le sache.

C'est peut-être, malgré les erreurs que l'on m'impute, un plus grand dommage pour le granitique conseil que pour moi. Quoi qu'il en soit ou puisse être, c'est là l'énoncé d'un fait qui, dans l'esprit de mes adversaires du conseil, s'il leur reste une lueur d'impartialité, et dans l'opinion de M. Rivoalen, s'il ne veut qu'être juste, doit militer en faveur de leur dévoué

J. Maret-Leriche.

LES DAMES PEINTRES ET GRAVEURS

AUX TROIS DERNIERS SIÈCLES

— Deschamps (Françoise), première femme de Beauvarlet, graveur du roi, a gravé quelques pièces d'après Greuze, Detroy, Galloche et autres. Elle a quitté la gravure pour ne plus faire que des dessins, où elle a réussi, surtout dans les portraits en petit, aux trois crayons.

— Dautel (Paméla) a gravé de nombreux portraits in-8, in-12 :

Philippe de France, duc d'Anjou.

Charles X, roi de France, format in-12.

Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, in-12.

L.-François de Bourbon, prince de Conty, in-12.

Le portrait de Henri IV, roi de France.

La Vallière (L.-F. de la Beaume le Blanc, duchesse de).

Louis XIV, roi de France (vieux).

Louis de France, grand Dauphin.

Louis XV, roi de France.

Louis XVI, roi de France, etc., etc.

— Devilliers (madame) a gravé des eaux-fortes de vues pittoresques, de Paris et des villes de France. Furne, éditeur.

— Fournier (madame) a gravé beaucoup pour des ouvrages d'histoire naturelle d'après Traviès, puis elle fit aussi au pointillé très fin et bien modelé plusieurs portraits : Mlle de la Vallière, la princesse de Lamballe, Mme de Staël, et beaucoup d'autres célébrités, pour les éditeurs Furne et Pourrat. Elle grava des plantes, des animaux, le Gorille de Savage, le Kangurou laineux, l'Eléphant, etc., etc., parfaitement soignés. Voir les ouvrages des frères Dorbigny, naturalistes célèbres.

— Gérard (Marguerite) belle-sœur de Honoré Fragonard, dont elle était l'élève, a gravé *Fanfan jouant avec M. Polichinelle, l'Enfant et le chat emmailloté, l'Enfant et le bouledogue.*

— Girard (Louise-Bathilde) a gravé les *Femmes souliotes* d'après la peinture de Ary Scheffer. (Salon de 1848.)

— Goujon (Mlle Eugénie) a gravé le portrait de Guillotin, commissaire de l'assemblée nationale, mort en 1814.

— Herhan (G. Elisabeth) a gravé le portrait de Desaix, in-8.

Le portrait de Kléber, d'après J. Guérin, en l'an VI de la République.

Le portrait de Ferino, dessiné d'après nature par J. Guérin.

Le portrait de Moreau, dessiné par J. Guérin, en l'an VIII de la République.

Le portrait du général Le Fèvre, peint par Mengelberg.

Se vendaient à Paris en 1806, chez A.-A. Renouard, rue St.-André-des-Arts, n° 42.

— Hemery (Marguerite) née en 1745, femme de N. Ponce, fit de la gravure ainsi que ses deux sœurs.

— Haussard (Elisabeth et Catherine) gravent tout ce qui concerne l'Histoire naturelle et les ornements.

Catherine Hussard grava une collection d'oiseaux de proie, des Hiboux, des Buses, d'après De Seve pour un ouvrage in-4°.

Un vieux collectionneur.

(A suivre.)

P. ADOLPHE VARIN

GRAVEUR

I

Il est deux points qui me guident pour parler de M. P.-Adolphe Varin : d'abord, l'artiste de mérite; en second lieu, le compatriote, car il est, ainsi que moi, Champenois, bien qu'il habite Paris depuis de nombreuses années.

Cet amour du clocher, loin de le répudier, je m'en fais gloire, et, certes, qui ne le comprend? La Champagne, qu'il me soit permis de le dire, peut à bon droit revendiquer comme siens nombre d'hommes remarquables, non seulement dans les lettres et les sciences, mais aussi dans les arts.

Si je m'occupe aujourd'hui plus particulièrement de M. P.-Adolphe Varin, c'est qu'il m'est le plus connu par la personne comme par les œuvres, œuvres dont j'ai d'ailleurs de nombreux spécimens. Je suis conséquemment à même d'apprécier ces dernières, au moins comme goût.

Me dirai-je, pour en parler, un écrivain d'art? Non, certes. Je ne suis ni un Georges Lafenestre, ni un Charles Canivet, ce que je regrette sincèrement. Ma situation, en pareil cas, est celle d'un convive qui, à une table, ne distinguera pas bien tel ou tel cru de Bourgogne, mais pourtant saura dire ou sentir que ce vin est bon.

Eh bien! je le dis d'emblée, je trouve les gravures de M. P.-Adolphe Varin excellentes. Elles ont ce consciencieux, ce fini qu'on se plaît à constater dans les gravures du xviiie siècle. N'en ont-elles pas d'ailleurs le reflet? Son burin sait accentuer comme celui des artistes de cette époque. On sent que son tracé est ferme, de main sûre, et délicat en même temps. Bref, j'aime à mettre l'une à côté de l'autre telle œuvre du xviiie siècle et telle autre de M. P.-Adolphe Varin, afin de me donner le plaisir de comparer et de retrouver des airs de famille.

II

M. Pierre-Adolphe Varin est donc d'origine champenoise, et, je le répète, ne fût-ce qu'à ce titre, je suis heureux d'écrire à son sujet cette petite étude artistique.

C'est être, en effet, pleinement Champenois que d'être né à Châlons-sur-Marne, cette vieille ville historique où se sont passés tant de faits et gestes propres à la Champagne et tous mémorables ou glorieux. M. P.-Adolphe Varin y est né le 24 mai 1821.

Fils et petit-fils de graveurs, rien d'étonnant qu'il le soit devenu lui-même. Il est de ces vocations qu'on pourrait presque dire prédestinées; n'en est-il pas un exemple?

Qu'on veuille bien m'accorder en cet instant de toucher quelques mots de cette intéressante famille d'artistes.

Je remonte d'abord à celui qui paraît avoir été la souche de la famille, en tant que graveurs. Je veux parler de Jean Warin, graveur en médailles à la Monnaie de Paris, qui, né à Liège en 1604, mourut à Paris en 1672. Ce dernier a signé ses médailles, fort estimées des connaisseurs, tantôt avec un double W, tantôt avec un V simple. Avoir signé d'un V simple n'impliquait-il pas l'idée d'avoir voulu franciser son nom?

Armand Bourgeois.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du n° 5 — (28 février 1883) de *l'Art de la Femme* (Ed. Rouveyre et G. Blond, imprimeurs-éditeurs, 98, rue de Richelieu, à Paris). — *Le costume féminin* (la robe), par Marguerite d'Aincourt (Camée). Illustrations de Cartazzo et Scott. — *Les Salons de Paris*, par Bachaumont (le salon de Mme Adam). Illustrations de Cortazzo. — *Hygiène de la Parisienne*, par le docteur Darfeu. (Le cabinet de toilette). Illustrations de Cortazzo. — *Scrupules de conscience*, par Ann. Seph. Illustrations de Ferdinandus. — *Le Théâtre à Paris en* 1883, par Pierre de Lano (Cinquième article). — *Courrier illustré de la mode parisienne*, par une Parisienne (Camée). (28 février 1883). — La Bourse et les affaires. — Cette publication paraît le 1er et le 15 de chaque mois et contient de 32 à 40 pages de texte; l'abonnement d'un prix modique (30 francs par an), est offert comme cadeau par toute la haute société parisienne. — Un numéro spécimen est adressé franco contre envoi de 1 franc 50 centimes en timbres-poste.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, *libraire, boulevard Poissonnière*, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........ 100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre....... 90 —
— de 101 à 200. Terminé noir....... 80 —
3e état. Noms à la pointe.
Japon ou chine................ 75 —
Hollande ou vélin.............. 60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Vient de paraître à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à.............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à.............. 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.............................. 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de* 1870-1871, ou de la *Troisième République*.

On nous demande où l'on est assuré de trouver le plus grand choix de porcelaines, de cristaux artistiques, en même temps que tout ce qui constitue le service de table aux conditions les plus avantageuses.

Nous répondons sans hésiter que c'est au grand dépôt de porcelaines de la rue Drouot, 21, qui, à côté des collections incomparables de barbotines et d'objet d'art qu'elle offre à notre étonnement et à notre besoin de luxe, peut offrir aux ménages de magnifiques services de verrerie, de cristallerie, de porcelaines, marqués et gravés à leurs chiffres, et cela à des prix bien inférieurs à ceux qu'on leur fait partout ailleurs.

Il y a là de merveilleuses et incroyables créations, qui sont en même temps des occasions.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Paul Delarue, 122, bd Saint-Germain. — Gravures françaises et anglaises.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Gaudot-de-Mauroy
G. Trépier, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.
Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 13 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 1er AVRIL 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

QUE !

DEUXIÈME ARTICLE

Bien plus par boutade, fort spirituelle d'ailleurs, que par conviction, puisqu'il est membre du conseil d'administration de la Société nationale des artistes français et au nombre des plus éminents, d'ailleurs ancien référendaire à la Cour des Comptes et docteur en droit, M. Th. de Vuillefroy, actuellement digne émule des Brascassat, Troyon et Rosa Bonheur, comme peintre animalier, faisait un jour à l'auteur de ces lignes ce raisonnement à assommer un bœuf :

« En fait d'expositions, à quoi bon une administration ? En quoi sert-il qu'elle soit bonne ou défectueuse en ses détails réglementaires puisque, — et quels que soient ses différents modes de procéder à toutes les opérations, — l'artiste qui a du talent arrive toujours et que celui qui n'en a pas n'arrive jamais? »

Rien de plus vrai, mais dans ce cas, un personnel de manœuvres bien musclés, munis de bonnes cordes, de bons clous et d'échelles, serait un idéal suffisant. Or, la pratique atteste qu'il faut bien davantage et que, de même que pour faire un artiste éminent, de longues études sont indispensables, — pour faire un bon administrateur de Salons, leur administration n'étant pas du tout si rudimentaire qu'il peut le sembler à première vue, — des facultés bien spéciales et de grand ordre sont indispensables, moins pour faire absolument bien, ce qui est impossible, que pour faire de mieux en mieux, en vue de la satisfaction du plus grand nombre d'intéressés.

Que faut-il donc? S'en occuper beaucoup, y penser sans cesse, observer toujours, être doué à la fois d'un très grand dévouement, animé d'un esprit de prudente conservation de ce qui a été fait de bon dans le passé et d'une ardeur progressive tempérée pour améliorer ce qui a toujours besoin de l'être.

Telle fut la réponse que l'auteur de ceci fit à M. de Vuillefroy qui y acquiesça de la meilleure grâce du monde (16 décembre 1882).

Ce préambule était nécessaire pour compléter l'étude commencée dans le précédent numéro de l'*Estampe* au sujet des récépissés qui sont de tous points mal conçus et dangereux, sans que nul ne s'en soit encore aperçu, étude à laquelle il a fallu donner ce nom bizarre :

QUE !

Donc, moi, X, artiste, on ne peut ou l'on ne devrait pouvoir saisir ce qui est à *moi* que chez *moi*, ce qui est chez *moi* étant présumé être à *moi* quand même ; tandis que ce qui est à *moi*, placé ailleurs que chez *moi* ne saurait être présumé être à *moi*, puisque cela peut ne plus être à *moi*. Est-ce clair ?

Mon ouvrage à moi, X..., artiste, c'est-à-dire l'ouvrage émanant de mes mains et de mon « génie », placé au Salon national à titre d'œuvre de concours national et de récompenses nationales, et non en un magasin, boutique, dock, bazar, ni entrepôt de marchandises ordinaires, peut donc être présumé n'être plus à « moi », et par conséquent, pour ces causes et raisons, comme étant placé en lieu d'asile, à l'abri de toute opposition à sa délivrance, surtout si le récépissé, titre représentatif, est au porteur, et il l'est, bien que portant mon nom pour ordre ; surtout enfin par la mention que mon ouvrage ne sera rendu QUE au récépissé, et non à l'artiste nominativement, expressément et obligatoirement.

Il n'y a de saisissable que ledit titre, si l'on le saisit chez moi ; dans les mains de tout autre, n'importe où, il n'est plus saisissable, et le strict devoir de l'administration est d'y faire honneur, nonobstant toute opposition dont peut être frappé l'ouvrage, et le droit qu'il représente à sa délivrance en l'état actuel et traditionnel.

La note administrative, dans laquelle se trouve inaperçu le formidable « que » dont il s'agit ici, établit que « mon » ouvrage ne sera rendu QUE à quiconque sera porteur du récépissé ; elle ne mentionne rien de plus, ni de moins, pas plus que la reconnaissance des droits de « mes » créanciers sur un objet qui n'est plus à « moi » et peut ne plus être à « moi. »

Mais, pourrait objecter M. de Vuillefroy, au cas où la question ne lui paraîtrait pas indigne des notions de droit qu'il n'a pas dû oublier, la note implique !

C'est là une erreur. En droit, dans l'espèce, et en vertu de la loi de 1791 sur la matière, la note du récépissé n'implique pas, attendu que, en principe comme en fait, nul texte législatif ou simplement réglementaire n'implique ce qu'il ne formule pas.

D'où il appert ou semble apparoir que l'administration des Salons nationaux qui consent, sans en prévenir ses administrés, à recevoir les dénonciations et significations d'opposition sur des ouvrages du concours (et non des ouvrages en vente) confiés à sa garde, s'expose à être entraînée en telles affaires qui ne sont de son ressort ni de sa compétence.

Que, entre l'acte d'acceptation d'opposition et le fameux QUE, il y a contradiction caractérisée, pouvant donner lieu à de fort regrettables conflits qui témoigneraient de l'imprévoyance du conseil d'administration et, tout au moins, de l'ignorance du conseil judiciaire de la société ; — conflits qui seraient facilement évitables en reconnaissant par le moyen d'une meilleure formule, soit la reconnaissance de la validité des oppositions signifiées, soit leur invalidité et pour ce, leur nullité dans leurs effets.

Qu'y a-t-il à faire pour cela ? Faut-il donc le dire, surtout à M. de Vuillefroy, docteur en droit et ès arts ? — Oui.

Voici donc les deux formules :

1re Les ouvrages seront rendus sur la présentation du présent récépissé et à son porteur à première réquisition et nonobstant toute opposition généralement quelconque.

Ou bien :

2e Les ouvrages seront rendus sur la pré-

sentation du présent récépissé et au porteur, hormis dans le cas d'opposition formée par des tiers ayant droit.

On le voit, plus de QUE menaçant, plus de conjonction dangereuse, de contradiction rédhibitoire, mais quelque chose de rationnel dans l'un ou l'autre sens dont le premier serait, semble-t-il, préférable au second, au point de vue de la dignité des Salons, qui, en trop de cas, hélas, sont magasins de vente pour beaucoup, bien plus que Salons de concours.

Qu'en diront M. de Vuillefroy et le conseil judiciaire? Que c'est là le fin du fin, quintessences inutiles, et que, en tous cas, on attendra que quelque chatouilleux en fait de logique fasse un procès dont l'arrêt fera loi.

D'accord — mais le temps passe, la mort vient, le progrès ne se fait pas.

Aussi, M. de Vuillefroy disait-il si justement, dans le plus spirituel des humours, que administration et administrateurs, surtout ces derniers, sont inutiles!

Mais, au fond, ce ne peut pas plus être son opinion que ce n'est celle de...

J. MARET-LERICHE.

ÉCHOS

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous informer, par correspondance, de leurs envois au Salon.

***

Au prochain Salon :

Labor, par Bracquemond.

Parisiennes, pointes sèches, par Henry Somm.

Un Soir, par Adolphe Appian.

Paysage d'Italie, d'après Millet, par Charles Beauverie.

***

A la suite d'une phlébite qui s'était déclarée chez M. Manet, le célèbre peintre impressioniste, une opération avait d'abord été jugée indispensable; mais, dans une dernière consultation, les médecins ont résolu de continuer le pansement sans opérer.

Un commencement de gangrène s'est produit et l'état de M. Manet est toujours des plus graves.

***

Hier, samedi, inauguration de la très intéressante exposition de M. Renoir, 9, boulevard de la Madeleine.

***

Le *Moniteur des arts* loue chaleureusement « le très beau fusain *Environs de Rochefort* (Ain), et les deux eaux-fortes très colorées » que M. Appian a exposées au salon de Lyon.

***

Nous lisons dans la *Vendée* :

« Notre sympathique confrère, M. Alexandre Bonnin, vient de mettre la dernière main au portrait de M. Octave de Rochebrune. Le roi de l'eau-forte est représenté assis, dans son atelier, une épreuve à la main. Son regard poursuit devant lui l'inspiration suprême, celle qui doit couronner son œuvre en lui donnant l'harmonie, le relief, la puissance et la vie qui forment le caractère magistral du talent de notre célèbre artiste, et qui le laissent sans rival dans la gravure architecturale et monumentale.

» Le tableau de M. Bonnin est frappant comme ressemblance et correction de dessin. Il a, de plus, et c'est là son premier mérite, su conserver à cette physionomie, à ce regard, à ce front de penseur, plein du sentiment de l'idéal artistique, le reflet de la lumière intérieure qui l'éclaire, et qui est le sceau du génie.

» Enfin, la couleur aussi est fidèle, sagement distribuée, et complète par une tonalité harmonieuse les qualités d'ensemble de cette peinture, très digne de l'éminent modèle dont elle a si heureusement interprété les traits. Nous croyons pouvoir promettre à notre excellent confrère et ami, M. Bonnin, qui destine ce portrait au prochain Salon, que son œuvre y sera remarquée et lui vaudra un succès mérité. »

***

Une exposition très importante de l'art japonais ancien sera ouverte, le lundi 9 avril, rue de Sèze, chez M. Georges Petit. Cette exposition, à laquelle concourent les principaux amateurs de Paris, est organisée par M. Louis Gonse, directeur de la *Gazette des beaux-arts*, qui vient de terminer, sur l'histoire de l'art japonais, un ouvrage considérable dont la publication est très prochaine.

***

Le *Journal des Artistes* constate en ces termes le succès du tableau de M. Emile Jacque, *E soun couats*, à l'exposition de Pau :

« M. Emile Jacque a un lourd fardeau à porter, c'est le grand nom de son père; il s'en tire à l'aise, le gaillard! car il a de larges épaules; il fait des chevaux particulièrement, et il les étudie avec passion.

» Sa personnalité se dessine déjà et il ne tardera pas à prendre rang parmi nos meilleurs animaliers.

» Le tableau qu'il a exposé ici a une grande qualité, c'est qu'il y pleut pour de bon; tout est vraiment mouillé : terrain, maisons et personnages.

» Malgré cette lugubre mise en scène, le drame n'est pas du tout poignant. C'est une jeune accorte et coquette Béarnaise qui s'avance sur le trottoir inondé vers un paysan à cheval, s'abritant sous un monumental parapluie bleu, et qui l'interpelle en patois : « E soun couats? » ce qui en français signifie : Sont-ils couvés? Vous avez compris, le paysan est un marchand d'œufs.

» Il y a de très grandes qualités dans ce tableau, la composition est simple, le dessin correct et la couleur d'une grande vérité.

» Nous avons vu dans l'atelier de M. Emile Jacque la splendide ébauche d'un tableau qu'il destinait au Salon de Paris de cette année, mais qu'il n'a pu malheureusement achever en temps voulu, par suite d'une grande quantité de commandes pressées dont il a été inondé. »

P. ADOLPHE VARIN

GRAVEUR

II

Bien qu'on manque de preuves irréfutables, on pense que Charles-Nicolas et Joseph Varin, l'un le grand-père et l'autre le grand-oncle de P.-Adolphe, graveurs de mérite tous les deux, devaient être de la famille de ce Jean Varin.

De 1819 à 1821, Joseph Varin, le père de P.-Adolphe Varin, fit des études de gravure en taille-douce. Il vint ensuite s'établir à Châlons, comme professeur de dessin, tant au collège qu'à l'École des Arts et Métiers. Il habita aussi pendant quelques années Épernay, où il tenta de fonder une école de dessin, mais vainement. Il quitta cette ville en 1823, pour y revenir cependant plus tard. La population d'Épernay, à cette époque, était très loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui, et les éléments pour une école de dessin pouvaient bien y manquer.

Tous les enfants de Joseph Varin furent graveurs comme leur père. Après avoir nommé Pierre-Adolphe, je citerai Pierre-Amédée Varin, né à Châlons-sur-Marne le 21 septembre 1818; Pierre-Eugène-Napoléon Varin, né à Épernay le 12 février 1832; Claire-Éléonore Varin, née également dans cette ville le 13 avril 1820. Cette dernière, qui s'était d'abord livrée à la gravure des paysages et des ornements, ne continua pas.

Quelques mots des œuvres d'Amédée et d'Eugène, qui sont surtout des reproductions de tableaux de maîtres, alors que leur frère Adolphe visa à la spécialité de graveur d'art industriel et de portraits.

Leurs œuvres se composent généralement de planches importantes, toutes d'un joli effet, et que la maison Goupil se fait un honneur de publier chaque année.

Je vais citer les plus remarquables. Aussi bien ont-elles figuré aux Salons de peinture et de gravure de ces douze dernières années :

1870. Le Petit Joueur de dominos, d'après Anker.

1873. Le Sommeil de l'Innocence, d'après Michetti.

1874. Les Petits Maraudeurs napolitains, d'après Michetti.

1876. Les Disciples d'Emmaüs, d'après Rembrandt (burin).

1876. Tobie, d'après Rembrandt (burin).

1877. Le Jour de baptême, d'après Brion.

1877. J' suis grand-papa, d'après Weis, peintre.

1878. Le portrait de M. Eugène Deullin, banquier à Épernay (in-folio).

1879. L'Enfant aux fleurs, d'après Bouguereau (burin).

1879. Pèlerinage à Naples, d'après Dalbono (burin, grande dimension).

1880. La Sortie d'un mariage à une église de village italien, ou une Noce dans les Abruzzes, d'après Chirico, peintre italien.

Toutes les gravures précitées ont été gravées en collaboration par les frères P.-Amédée et P.-Eugène Varin.

1879. Seuls (après le mariage). — Cette gravure au burin est d'Eugène Varin.

On retrouve la collaboration dans les œuvres suivantes :

1881. Les Deux Gourmands. (C'est un enfant demi-nu qui tient un lapin; ils mangent tous deux une carotte.)

1882. Un Christ (Bon Pasteur), pour un éditeur anglais.

— Un autre Christ. Celui-ci apparaît à l'Avarice, qui est représentée par un homme cherchant à terre de l'or, des billets de banque pour les saisir. A cet instant, des bulles de savon s'envolent, miroitant devant ses yeux illuminés par la convoitise... illusions perdues et qui disparaissent à l'instar des bulles de savon.

Je tiens encore à citer *le Printemps* ou *la Balançoire*, d'après Cot;

Patrie, pour l'éditeur Hautecœur.

Tous les titres que je viens d'énumérer dénotent chez MM. P.-Amédée et P.-Eugène Varin une véritable poésie dans l'esprit; mais ce qu'il faut se hâter de dire à leur éloge, c'est que leur burin sait la rendre admirablement. Ainsi, c'est longuement qu'on se plaît à considérer cette *Noce dans les Abruzzes*, pour ne parler que d'elle.

III.

Je reviens à M. P.-Adolphe Varin. J'aurais beaucoup à dire à son sujet, non seulement comme artiste, mais encore comme beau caractère. Sur ce dernier point, je n'en dirai pas plus long; sa grande modestie s'y opposerait. Il reste l'artiste; mais le format de l'*Estampe* demande de ma part une courte étude. C'est pourquoi j'esquisserai à grands traits l'œuvre de M. P.-Adolphe Varin et ne donnerai qu'une nomenclature succincte de ses productions.

M. P.-Adolphe Varin, qui eut pour maître de gravure, de 1837 à 1841, Émile Rouargue, graveur en taille-douce, quai Saint-Michel, n° 9, à Paris, a produit considérablement.

Divers bons ouvrages d'art industriel en font foi. Je citerai, en 1843, 50 planches de meubles et serrureries gothiques, d'après Pugin; en 1847, 66 planches d'ornements d'après les anciens maîtres orfèvres; un album de 35 planches d'orfèvrerie religieuse, d'après les dessins de Viollet-Leduc; en 1860, l'album de 50 planches d'orfèvrerie religieuse de Le Thimonnier; en 1865, celui de la maison Ducel et fils, 45 planches d'ornementation; en 1867, celui de la maison Barbezat, 55 planches de statues antiques et modernes; 48 planches pour les *Annales archéologiques* de Didron; de grandes vignettes religieuses pour M. Alcan; un album de grandes vignettes: *les Bontés et douceurs de Jésus-Christ*, gravées d'après (et en collaboration avec) Amédée Varin; des vignettes religieuses pour Mame et Cie, et d'autres, dans le genre allemand, pour M. Curmer, etc.

Dans tous ces ornements ou vignettes, quel goût, quelle conscience d'artiste! Comme on se complaît à les examiner dans leurs gracieux détails et leurs charmants motifs!

Et que dire des portraits?

Pour ma part, je les trouve excellemment touchés, et je suis certain que bien d'autres sont de cet avis. M. P.-Adolphe Varin n'en a pas exécuté moins de 200, la plupart destinés à des publications de valeur, telles que :

L'*Art du* XVIIIe *siècle*, par MM. de Goncourt;

Les *Graveurs du* XVIIIe *siècle*, qui ont produit des estampes, des portraits et des vignettes, en 3 volumes, par le baron R. Portalis et H. Beraldi;

Portraits pour la Biographie châlonnaise, par Amédée Lhote.

Et plus récemment encore :

Les *Graveurs de l'École liégeoise*, dont les portraits, gravés par M. P.-Adolphe Varin, ont été cités par l'*Estampe*, dans son numéro du 31 décembre 1882.

Or, ce que je connais le plus de l'œuvre de M. P.-Adolphe Varin, ce sont les portraits qu'il a gravés, et, s'il m'est permis d'indiquer ma préférence dans l'espèce, elle s'adressera surtout aux portraits des maîtres qui ont tant honoré l'art au XVIIIe siècle. Ah! j'en conviens, le costume moderne ne contribue pas beaucoup à poétiser le genre.

Ces choses dites, je suis tout naturellement conduit à prendre dans la nomenclature de ces portraits, au moins les noms les plus célèbres; mais quant aux Champenois gravés, je me reprocherais d'en oublier un seul.

Voici donc ma liste de triage :

Aïssé, jeune Circassienne.

Alfieri, poète italien.

Alexandre VII, pape, d'après une gravure ancienne.

Aubigné (Agrippa d'), historien.

Benvenuto Cellini, sculpteur italien.

Brydaine, célèbre prédicateur.

Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, frère de Napoléon Ier.

De Beust, ministre d'Autriche.

Carrache (Annibal), peintre italien.

Charolais (Mademoiselle de Bourbon de) vêtue en moine.

Cimarosa, musicien, compositeur italien.

Corrège (le), peintre italien.

Desportes (Philippe), poète.

Dominiquin (le), peintre italien.

François-Joseph, empereur d'Autriche.

Giotto (le), peintre italien.

Goncourt (Jules de), écrivain d'art.

Goncourt (Edmond de), écrivain d'art.

Guerchin (le), peintre italien.

Guido Reni, sculpteur italien.

L'Albane, peintre italien.

Maine (L. A. de Bourbon duc du).

Marolles (de), abbé de Villeloin, amateur de gravures, dont la collection fut l'origine de la Bibliothèque des Estampes de Paris.

Michel-Ange, peintre, sculpteur et architecte italien.

Molière (Pocquelin de), auteur dramatique et acteur.

Montcalm (marquis de), célèbre aventurier français.

Napoléon à Ste-Hélène (en pied), d'après Alfred Testard, in-8°.

Pergolèse, musicien, compositeur italien.

Paul-Cagliari Véronèse, peintre italien.

Pie IX, pape, et l'Immaculée Conception.

Polignac (Madame la duchesse de).

Rachel, célèbre tragédienne (en pied).

Raphaël-Sanzio, peintre italien.

Riester (Martin), dessinateur, graveur industriel.

Romain (Jules), peintre italien.

Rossini, musicien compositeur célèbre.

Rouargue (Emile), l'aîné, graveur en taille-douce.

Rouget de l'Isle, auteur de la *Marseillaise*.

Tintoret (le), peintre italien.

Titien (le), peintre italien.

Tocqueville (Alexis de), publiciste distingué.

Triggiano Brancaccio (la princesse Elisabeth), portrait récent d'après nature.

Vaudreuil (le marquis de), célèbre amiral.

Viguères (Jean-Eugène), l'éditeur et marchand d'estampes, rue de la Monnaie, 21, à Paris.

Voltaire (Arouet de), célèbre écrivain.

ARMAND BOURGEOIS.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

TALLEYRAND PRÊTRE ET EVÊQUE, par Auguste Marcade, vient de paraître chez Ed. Rouveyre et G. Blond, les éditeurs en renom de la rue de Richelieu. Ce joli volume, une petite merveille de luxe et de goût typographiques, aurait pu avoir pour sous-titre : *La Jeunesse de Talleyrand.*

L'auteur a voulu combler une lacune, vraiment incompréhensible, dans les biographies de cet homme qui a conservé le privilège rare de tenir toujours la curiosité publique éveillée, sans la lasser jamais. Il y a deux ans, à peine, l'Académie française couronnait une édition de sa correspondance avec Louis XVIII. Jusqu'à l'âge de 37 ans, Talleyrand appartint à l'église. Ses biographes sont à peu près muets sur cette longue période, pourtant bien curieuse de son existence. C'est sa vie ecclésiastique que retrace Auguste Marcade. Les informations et les documents inédits, dont il a rempli son livre, en font une des lectures les plus attachantes. Les anecdotes y abondent, et on est quelque peu étonné de voir cette étude historique commencée en 1754, se continuer jusqu'à nos jours, par les révélations piquantes de l'auteur sur la descendance de la main gauche, de l'ancien évêque d'Autun. — On peut prédire à ce livre un des grands succès de curiosité de cette année.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine.*

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........ 100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre....... 90 —
— de 101 à 200. Terminé noir....... 80 —
3e état. Noms à la pointe.
Japon ou chine.................. 75 —
Hollande ou vélin................ 60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

En vente à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à.............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à.............. 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.............................. 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de 1870-1871*, ou de la *Troisième République.*

On nous a demandé où l'on est assuré de trouver le plus grand choix de porcelaines, de cristaux artistiques, en même temps que tout ce qui constitue le service de table aux conditions les plus avantageuses.

Nous avons répondu sans hésiter que c'est au grand dépôt de porcelaines de la rue Drouot, 21, qui, à côté des collections incomparables de barbotines et d'objet d'art qu'elle offre à notre étonnement et à notre besoin de luxe, peut offrir aux ménages de magnifiques services de verrerie, de cristallerie, de porcelaines, marqués et gravés à leurs chiffres, et cela à des prix bien inférieurs à ceux qu'on leur fait partout ailleurs.

Il y a là de merveilleuses et incroyables créations, qui sont en même temps des occasions.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures françaises et anglaises.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Gaudot-de-Mauroy

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 14 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 8 AVRIL 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LE JURY DE GRAVURE

Les élections du 6 avril ont produit les résultats suivants :

Burin (32 votants)

MM. DIDIER, 28 voix (élu);
BLANCHARD, 28 voix (élu),
GAILLARD, 26 voix (élu).

Viennent ensuite : MM. François (5 voix); Henriquel (4 voix); Levasseur (2 voix); Poncet (1 voix); Waldner (1 voix).

Eau-forte (81 votants)

MM. BRACQUEMOND, 52 voix (élu);
WALTNER, 52 voix (élu);
CHAUVEL. 34 voix (élu).

Viennent ensuite : MM. Hédouin (23 voix); Courtry (16 voix); Laguillermie (15 voix); Flameng (9 voix); Boilvin (7 voix); Greux, (7 voix).

Lithographie (20 votants)

MM. VERNIER, 17 voix (élu);
CICERI, 16 voix (élu);
SIROUY, 10 voix (élu).

Viennent ensuite : MM. Chauvel (8 voix); Gilbert (5 voix); Pirodon (2 voix); Léon Noël (1 voix); Nue (1 voix).

Bois

MM. Jules HUYOT, 45 voix (élu);
PANNEMAKER, 40 voix (élu);
THIRIAT, 40 voix (élu).

Viennent ensuite : MM. Barbant (39 voix); Bertrand et Lepère (37 voix); Pisan (18 voix); Robert (13 voix); Maurand (6 voix).

LE SALON TRIENNAL

M. Jules Ferry vient de signer un arrêté nommant les membres du jury du Salon national de peinture et de sculpture, qui s'ouvrira cette année le 15 septembre.

On sait que ce jury est formé, pour chacune des quatre sections, de la totalité des membres de la section correspondante de l'Académie des beaux-arts et d'un nombre égal de membres nommés par le ministre.

Voici la liste de ces membres :

Section de peinture

MM. P. Baudry, Bonnat, Bouguerau, Boulanger, Cabanel, Cabat, Delaunay, Gérôme, Hébert, Lenepveu, Muller, Meissonier, Rob, Fleury, Signol, membres de l'Institut.

MM. Etienne Arago, Jules Breton, Français, Gruyer, Harpignies, Guillaumet, Henner, J.-Paul Laurens, Jules Lefebvre, Paul Mantz, J. Moreau, Puvis de Chavannes, Philippe Rousseau, de Tauzia, membres nommés par le ministre.

Section de sculpture et de gravure en médailles

MM. Bonnassieux, Cavelier, Chaplain, Chapu, Paul Dubois, Dumont, Falguière, E. Guillaume, Thomas, membres de l'Institut.

MM. Barrias, David, Degeorge, Delaplanche, Frémiet, Hiolle, Mercié, de Ronchaud, Saglio, membres nommés par le ministre.

Section d'architecture

MM. Paul Abadie, Bailly, Ballu, Charles Garnier, Ginain, Lesueur, Questel, Vaudremer, membres.

MM. le directeur des bâtiments civils, Bœswilwald, Brune, André (Jules), Daumet, Litsch, Moyaux, Ruprich-Robert, membres nommés par le ministre.

Section de gravure

MM. Bertinot, François, Henriquel-Dupont, membres de l'Institut.

MM. Delaborde, Gaillard, Hédouin, membres nommés par le ministre.

ÉCHOS

Envois au Salon de gravure et lithographie :

BRACQUEMOND. — Outre le *Labor* déjà annoncé, *Mouettes pêchant par la haute mer*.

LEON COUTIL. — *Ascanio* et le portrait de *Taskin*, d'après Giron.

VILLEMSENS. — *Villa Albani*, maison de Corneille, plus trois sujets gravés pour *Harper's Magazine*, de New-York.

HOSKIN. — Un cadre de sujets pour la même revue.

JULES ADELINE. — *Poupée japonaise* et vue de Rouen.

OCTAVE DE ROCHEBRUNE. — *Le Palais de Justice*, à Rouen.

CHAMPOLLION. — *Le Menuet*, d'après Jacquet, et portait d'enfant, d'après Baudry.

HIPPOLYTE TOUPIÉ. — *Le Châtaignier* et la *Source*.

(*A suivre.*)

***

Un collaborateur du *Figaro* a reçu l'intéressante lettre suivante, relative au chef-d'œuvre de Delacroix, dont Mme Moreau vient d'enrichir le Louvre :

« Mon cher ami,

» On imprime partout : « Mme veuve Moreau a fait don au musée du Louvre du tableau de Delacroix : *La Barque de don Juan*.

» Vous voudrez bien remarquer que ce titre ne veut rien dire, attendu que le tableau n'a aucune espèce de rapport avec feu don Juan. Il faut être bien débonnaire pour ne pas bondir à l'énoncé d'un pareil titre. Voilà pourtant quarante ans que le tableau a cette appellation, sans que personne y voie du mal. Le titre vrai est : *Les Naufragés du Don Juan*.

» Delacroix a fait ce tableau admirable sous l'impression d'un simple fait-divers raconté par un journal de son temps.

» Il s'agissait d'un certain nombre de matelots sauvés dans le canot du navire naufragé, le *Don Juan*, et tirant au sort à qui serait mangé le premier.

» Vers 1845, ce tableau a été très longtemps exposé chez un marchand du boulevard des Italiens, nommé Schéradam. Il me l'a offert pour 1.300 francs, *parce qu'il y avait*, disait-il, *un cadre de cent francs*. Par malheur, en 1845, ce prix était encore trop élevé pour moi.

» A vous,

» CHARLES JACQUE. »

***

L'État vient de faire d'importantes commandes à quelques graveurs français.

12,000 francs ont été alloués à M. Berti-

not, membre de l'Institut ; 12,000 francs également à M. Haussoullier ; 4,500 francs à M. Dubouchet, pour la reproduction au burin de trois compositions de M. Baudry ; le *Parnasse*, les *Poètes* et le *Rêve de sainte Cécile*, les deux grandes, et l'une des petites Voussures du Foyer de l'Opéra.

***

Le *Cercle des Aquarellistes et des Aquafortistes*, qui vient de se fonder à Bruxelles sous la présidence de M. Charles Gœthals, et qui comprend déjà 180 membres, ouvrira, le 15 mai, sa première exposition au palais des Beaux-Arts. Il a préludé à cette solennité par de petites exhibitions intimes, au local du Cercle. Le résultat de ces premières escarmouches fait présager un succès pour la bataille sérieuse du mois de mai. A côté des aquarellistes déjà connus, vétérans, qui ont fait leurs preuves, MM. Verdoyen, Hannon, Pantazis, Vogels, etc., vient se ranger toute une phalange de nouveaux venus, parmi lesquels il en est qui donnent de très sérieuses espérances. Un jeune mariniste, M. Schlobach, exposait lundi dernier une page de grande allure, digne de Mestdagh ; M. Maingot, une série de dessin au crayon noir d'un caractère superbe ; M. de Munck, des eaux-fortes gravées d'une pointe habile.

STATISTIQUE

DES ARTISTES RÉCOMPENSÉS

A la veille de l'ouverture du Salon de 1883, il est intéressant de connaître le nombre de tous les artistes récompensés aux expositions et existant à la date d'aujourd'hui.

Voici les chiffres pour les différentes branches de l'art en ce qui concerne les artistes français :

Peintres : 611, dont 565 hommes et 46 femmes.

Sculpteurs : 252, dont 250 hommes et 2 femmes.

Architectes : 246, tous hommes.

Graveurs et lithographes : 127, dont 125 hommes et 2 femmes.

Pour l'étranger on constate les chiffres suivants :

Sculpteurs : 37 hommes.

Architectes : 42 hommes.

Graveurs et lithographes : 31 hommes.

Les peintres étrangers se subdivisent ainsi par nationalité :

31 Belges (dont 2 femmes), 29 Allemands, 22 Anglais, 21 Austro-Hongrois, 17 Italiens (dont une femme), 14 Suisses, 15 Espagnols, 10 Hollandais, 8 Russes, 11 Suédois ou Norvégiens, 6 Américains des Etats-Unis, 2 Danois, 1 Grec, 1 Portugais.

Les sculpteurs étrangers se décomposent ainsi dans les diverses nations :

16 Belges, 4 Allemands, 6 Anglais, 5 Austro-Hongrois, 14 Italiens, 2 Suisses, 3 Espagnols, 2 Hollandais, 2 Russes, 1 Grec, 1 Portugais, et 1 Haïtien.

De sorte que, tout compte fait, tant Français qu'étrangers, il reste aujourd'hui 1,554 artistes ayant été récompensés aux divers Salons qui se sont succédé jusqu'à celui qui va s'ouvrir.

(*Journal des Artistes.*)

AUX AQUA-FORTISTES

Ballade trouvée dans la boîte du journal.

Lorsque je vois l'acide empoisonneur,
Lancer en l'air, sur vous, ses vapeurs rousses,
Et que la mort, sinistre moissonne ur,
Qui fauche, hélas ! blés murs et jeunes pousses,
L'air goguenard, vous dit : Comme tu tousses !..
Quand je vous sais sous vos châssis courbés
Patiemment, au fond de logis tristes,
Les yeux rougis, les esprits absorbés,
Que je vous plains, pauvres aqua-fortistes !

Mais si j'entends, afin de faire honneur
A vos talents, blaguer les tailles douces,
Quand, approuvant le public suborneur,
Sur les grands noms ainsi que sur les mousses,
Vous vous couchez, comme de grands bébés,
Je dis : Un jour, tous ces chauds sygisbés,
Devant le feu dont vous serez flambés,
Vous traiteront hautement de puffistes ;
Car les revers aux succès sont cubés.
Que je vous plains, pauvres aqua-fortistes !

Quand le jury, ce multiple flâneur,
Pour en finir vient à borner ses courses,
Sur certains points, se montre raisonneur,
Et siège en des fauteuils couverts de housses,
Indifférent aux soupirs que tu pousses,
Bûcheur perdu parmi tant d'exhibés,
Que de talents lestement enjambés
Pour médailler bien souvent... des dentistes ?
Bien qu'aujourd'hui ces faits soient prohibés,
Que je vous plains, pauvres aqua-fortistes !

ENVOI

Princes puissants, des éditeurs gobés !
Quand les goussets sont de billets bombés,
Souvent de l'art, on déserte les pistes.
Combien dans l'or désormais embourbés ! !
Que je vous plains, pauvres aqua-fortistes !

UN LARMOYANT.

PORTRAITS HISTORIQUES

Les artistes graveurs ou les amateurs se lassent de chercher, dans les cartons des marchands de gravures, des portraits historiques qui, quand ils s'y trouvent, ne sont que semi-authentiques.

Le nom y est, il est vrai, mais quant au caractère de l'original qui a servi de modèle, il est complètement masqué par un travail propre.

Aussi recommand -je de recourir aux originaux que l'on peut aborder sans trop d'ennui ou de fatigue.

Le voyage de Versailles n'est pas un ennui. Il y a de quoi s'instruire à chaque pas dans le musée et dans les jardins, dont les statues, les bassins habités par tous les dieux et déesses de l'Olympe, les vases nombreux, sont si décoratifs.

A Versailles, les graveurs, mes collègues, trouveront dans les galeries les portraits authentiques, dont la reproduction leur sera demandée, un jour ou l'autre, par les éditeurs.

Voici, en attendant, quelques indications qui leur seront utiles, ainsi qu'elles seront agréables aux nombreux collectionneurs de portraits.

On trouvera, dans les galeries du musée de Versailles, les portraits suivants :

Champagne (Thibaud comte de) V^e du nom, dit le bon, grand sénéchal de France, † 1191, dessin d'Ed. Girardet, d'après une ancienne gravure.

Marguerite de Provence, reine de France, † 1237, d'après un tableau ancien.

Bourbon (Louis de), Ier du nom, duc de Bourbon, dit le boîteux, grand pair et chambrier de France, † 1341, d'après la collection du château d'Eu.

Bourbon (Louis de), IIe du nom, duc de Bourbon, † 1410, château d'Eu.

Bourbon (Charles de), IIe du nom, cardinal duc de Bourbon, †, dessiné d'après la collection du chevalier de Beauregard.

Vendôme (François de Bourbon, comte de), † 1495, dessiné d'après la collection du château d'Eu.

Montpensier (Gilbert de Bourbon, comte de), vice-roi de Naples, † 1496.

Nemours (Louis d'Armagnac, duc de Naples).

Ligny (Louis de Luxembourg, comte de) † 1503, d'après Schopin.

Aubusson (Pierre d'), grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1503, d'après Amiel.

Bourbon (Pierre de), IIe du nom, duc de Bourbon, † 1503, d'après la collection du château d'Eu.

Gié (Pierre de Rohan, chevalier de), maréchal de France, † 1514, en pied d'après Montvoisin.

Bourbon (Louis de), Ier du nom, prince de la Roche-sur-Yon, † 1520.

Isabelle d'Aragon, duchesse de Milan, †, d'après un ancien tableau.

La Trémoille (Louis, sire de), IIe du nom, dit le chevalier sans reproche, mort en 1525, dessiné d'après la collection du château de Beauregard.

Villiers de l'Ile-Adam (Philippe de), 42e grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, † 1534, d'après la collection du chevalier de Beauregard.

Christine de Lorraine, grande-duchesse de Toscane, † 1536, d'après un tableau du temps. Buste.

Vendôme (Charles de Bourbon, duc de), gouverneur de Picardie, † 1537, collection du château d'Eu.

Bourbon (François de), comte d'Enghien, † 1546, collection du château de Chantilly.

Guise (Claude de Lorraine, 1er duc de), † 1550, d'après la collection du château d'Eu.

Polus (Renaud Pool, dit), cardinal-archevêque de Cantorbery, † 1558, Holbein pinx.

Angoulême (Henri d'), grand-prieur de France et amiral des mers du Levant, mort en 1586, d'après un tableau du temps.

Rambouillet (C. d'Angennes, cardinal de), † 1587, collection de la Sorbonne.

Guise (Louis de Lorraine, cardinal de), archevêque de Reims, pair de France, mort en 1588, d'après un tableau du temps.

Guise (Henri de Lorraine, Ier du nom, duc de), surnommé le Balafré, mort en 1588, d'après la collection du château d'Eu.

Urbain VII (Jean-Baptiste Castagna), pape, ✝ 1591, d'après la collection de la Sorbonne.

Grégoire XIV (Nicolas Sfondrato), pape, ✝, d'après la collection de la Sorbonne.

La Valette (Bernard de Nogaret, seigneur de), amiral de France, ✝ 1592, d'après un tableau du temps.

Elisabeth d'Autriche, reine de France, femme de Charles IX, ✝ 1592, d'après un tableau du temps.

Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini), pape, ✝ 1664, d'après un tableau du temps.

Harcourt (Henri de Lorraine, comte d'), ✝ 1664, d'après Mignard.

Montecuculli (R. de), général des armées de l'empire, ✝ 1680.

Duquesne (Abraham, marquis), lieutenant général des armées navales, mort en 1688, d'après un tableau du temps.

M.-A.-C. Victoire de Bavière, Dauphine, ✝ 1690, d'après Rigaud.

Tromp (Corneille), amiral hollandais, ✝ 1691, d'après Metzn.

La Bruyère (Jean de), ✝ 1696, d'après un dessin du temps.

Noailles (Louise Beyer, duchesse de), ✝ 1697, d'après un tableau du temps.

Philippe de France (Monsieur), duc d'Orléans, dessin d'après un tableau du temps.

Gonzague-Clèves (Marie-Louise de), reine de Pologne, ✝ 1667, d'après Juste Seve.

Léopold Ier, empereur d'Allemagne, ✝ 1705, dessin par Sandoz.

Catherine, infante de Portugal, reine d'Angleterre, ✝ 1705, tableau du temps.

Armagnac (C. de Neufville-Villeroy, comtesse d') ✝.

Charles XII, roi de Suède, ✝ 1718, (P.) d'après David Van Graft.

Ursins (A.-M. de la Tremouille, princesse des), ✝ 1722, d'après la collection du château d'Eu.

Orléans (A.-M.-J. de Baden-Baden, duchesse d'), ✝ 1726, d'après Belle.

Béthune (M.-L. de), duchesse de Lude, ✝ 1726, d'après un tableau ancien.

Fréderic-Guillaume II, roi de Prusse, ✝ 1740, d'après un tableau ancien.

Clément XII (Laurent Corsini), pape, ✝ 1740, d'après un tableau ancien.

Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, morte en 1744, d'après Rattier.

LE VIEUX COLLECTIONNEUR.

P. ADOLPHE VARIN

GRAVEUR

(*Suite.*)

PORTRAITS GRAVÉS POUR ILLUSTRER L'*Art du XVIIIe siècle*, PAR MM. DE GONCOURT.

Boucher (F.), peintre.
Chardin (J.-Siméon), peintre.
Cochin (C. N.), dessinateur et graveur.
Debucourt, dessinateur et graveur.
Eisen, dessinateur.
Gravelot (Hubert), dessinateur.
Greuze, peintre.
Fragonard (Honoré), peintre et graveur.
Latour (M. Quentin de), peintre au pastel.
Moreau le jeune, dessinateur et graveur.
Prud'hon, peintre et graveur.
Saint-Aubin (Augustin), dessinateur et graveur.

PORTRAITS GRAVÉS POUR ILLUSTRER LES *Graveurs du XVIIIe siècle*, PAR LE BARON R. PORTALIS ET H. BERALDI.

Les portraits de la liste ci-dessus y figurent, moins ceux de Chardin et Latour.

Anselin, graveur.
Balechon, graveur.
Bartolozzy, graveur.
Cars (Laurent), graveur.
Chedel (Pierre Quentin), graveur.
Chodowicki, dessinateur-graveur.
Choffard, dessinateur-graveur.
Denon, dessinateur-graveur.
Desrochers, graveur.
Gaucher, graveur.
Hogarth, peintre anglais.
Janinet, dessinateur-graveur.
Lalive de Jully, graveur.
Launay (N. de), graveur.
Longueil (de), graveur.
Miger, graveur.
Ponce, graveur.
Schmidt, graveur.
Watteau (Antoine), peintre.
Ville (G.-Jean), graveur.

PORTRAITS GRAVÉS POUR ILLUSTRER LA *Biographie châlonnaise*, PAR AMÉDÉE LHOTE, IN-8

Akakia (Martin), médecin de François Ier (1500-1551).

Aubertin, ministre protestant (1595-1652).

Baugier (Edme), seigneur de Breuvery, doyen du Présidial de Châlons, historien (1644-1728).

Blondel (David), id. (1591-1655).

Chedel (Pierre-Quentin), graveur à l'eau-forte (1705-1763).

Chezy (Antoine), ingénieur (1718-1798).

Dumolinet (Claude), bibliothécaire (1620-1667).

Espence (Claude d'), théologien (1511-1571).

Farochon (J.-J.), député à l'Assemblée nationale en 1795 (1738-1802).

Labate (J.-J.-J.), chirurgien de l'armée (1766-1835).

Lemoyne de Villarsy (N.-A.), écrivain, agronome (1738-1819).

Papillon de la Ferté (Denis P.-J.), littérateur (1727-1794).

Richer de Belleval, médecin (1590-1664).

Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne (1764).

Roillet (Honoré-Sébastien), calligraphe.

Varin (Charles-Nicolas), graveur (1741-1812).

Lhote (Amédée), auteur de la Biographie châlonnaise (1828).

AUTRES PORTRAITS DE CHAMPENOIS REMARQUABLES.

Bouchardon (Edme), sculpteur de talent (1698-1762).

Chevigné (le comte de), auteur des *Contes rémois*.

Didron (Adolphe), l'aîné, archéologue distingué (1806-1867).

Diderot (Denis), littérateur, critique d'art (1712-1784).

Garinet (Jules), bibliophile, archéologue (1797-1877.)

Geoffroy (Charles), graveur (1818-1882).

La Fontaine (Jean de), grand fabuliste.

Ledoux (Claude-Nicolas), architecte.

Levesque de Pouilly, auteur de la Théorie des sentiments (1691-1750).

Mabillon (dom), savant bénédictin (1632-1707).

Quenedey (Edme), graveur au physionotrace (1756-1830).

Un dernier mot. M. P. Adolphe Varin a fait quelques vues d'église ou autres du département de la Marne, à une époque où il avait été chargé de décorer des almanachs; mais comme ceux d'une année disparaissaient pour faire place à celui de l'année suivante et qu'on n'a jamais que je sache songé à les collectionner, les amateurs champenois qui aujourd'hui possèdent quelques-unes des rares épreuves données par M. P. Adolphe Varin, peuvent les considérer comme une bonne fortune.

Il est bon de dire aussi que M. P. Adolphe Varin ne laisse pour ainsi dire pas passer une année du Salon sans y exposer quelques-unes de ses productions.

ARMAND BOURGEOIS.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du numéro 6 de l'*Art de la Femme* (Ed. Rouveyre et G. Blond), imprimeurs-éditeurs, 98, rue de Richelieu, à Paris). — Le Costume féminin (la Robe), par Marguerite d'Aincourt. (Camée.) Illustrations de Cortazzo et Scott. — Les Salons de Paris, par Bachaumont (le Salon de la duchesse de Maillé; le Salon de Mme Jules Lacroix). Illustrations de Cortazzo. — Hygiène de la Parisienne, par le docteur Darfeu (le Cabinet de toilette). Illustrations de Cortazzo. — Anne-Marie, par M. W. O'Cantin. Illustrations de Meunier. — Le Théâtre à Paris en 1883, par Pierre de Lano. (Sixième article.) — Courrier illustré de la Mode parisienne, par une Parisienne. (Camée.) (15 mars 1883.) — La Bourse et les affaires. — Cette publication paraît le 1er et 15 de chaque mois et contient de 32 à 40 pages de texte. Abonnements : 30 francs par an. — Un numéro spécimen est adressé franco contre envoi de 1 franc 50 centimes en timbres-poste.

Sedan. — Souvenirs d'un officier supérieur (W. Hinrichsen, éditeur).

Ce petit livre est, à proprement parler, la glorification de la valeur française, l'exaltation du courage malheureux et de la bravoure désespérée.

Sur la tombe fraîche encore de Ducrot l'auteur dépose une couronne qui porte cette inscription : « A l'homme qui seul, s'il avait conservé le commandement, eût sauvé l'armée et fût parvenu à l'arracher aux serres puissantes qui le saisissaient. »

Mais avant tout, ce livre donne une description lumineuse du champ de bataille et de la bataille elle-même. Les jeunes officiers qui le liront s'y instruiront grandement, et tous les Français, dont le cœur saigne comme au premier jour à ce nom terrible de Sedan, ne le quitteront point sans en emporter la consolante certitude qu'en ce jour surtout la vaillance française brilla du plus vif éclat, d'un éclat si vif que même la catastrophe finale n'a pu l'obscurcir.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des 70 *Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine	75 —
Hollande ou vélin	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

En vente à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à .... 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à .... 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à .... 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de* 1870-1871, ou de la *Troisième République*.

On nous a demandé où l'on est assuré de trouver le plus grand choix de porcelaines, de cristaux artistiques, en même temps que tout ce qui constitue le service de table aux conditions les plus avantageuses.

Nous avons répondu sans hésiter que c'est au grand dépôt de porcelaines de la rue Drouot, 21, qui, à côté des collections incomparables de barbotines et d'objet d'art qu'elle offre à notre étonnement et à notre besoin de luxe, peut offrir aux ménages de magnifiques services de verrerie, de cristallerie, de porcelaines, marqués et gravés à leurs chiffres, et cela à des prix bien inférieurs à ceux qu'on leur fait partout ailleurs.

Il y a là de merveilleuses et incroyables créations, qui sont en même temps des occasions.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

Bihn, 67, rue de Richelieu.

Clément, 3, rue des Saints-Pères.

Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul Delarue, 122, bd Saint-Germain.— Gravures françaises et anglaises.

Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.

Goupil, 9, rue Chaptal.

A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.

Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.

Georges Petit, 12, rue Gaudot-de-Mauroy

G. Trépier, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 15 | QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO | 16 AVRIL 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER. . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

NOS JURYS DE 1882 ET 1883

1882		1883	
BURIN			
MM.			
François,	11 voix.	Didier,	28 voix.
Gaillard,	11 —	Blanchard,	28 —
Didier,	10 —	Gaillard,	26 —
EAU-FORTE			
Hédouin,	31 voix.	Bracquemond,	52 v.
Bracquemond,	26	Waltner,	52 —
Waltner,	24	Chauvel,	34 —
GRAVURE SUR BOIS			
Thiriat,	34 voix.	Huyot,	45 voix.
Robert,	31 —	Pannemaker	40 —
Yon,	31 —	Thiriat,	40 —
LITHOGRAPHIE			
Vernier,	13 voix.	Vernier,	17 voix.
Ciceri,	10 —	Ciceri,	16 —
Laurens,	9 —	Sirouy,	10 —

De ce tableau, il résulte d'abord qu'il y a eu cette année, dans chaque section, beaucoup plus de votants qu'en 1882, ensuite que le jury de 1882 a été presque à moitié renouvelé.

Sur les 12 membres du jury, sept ont été réélus : MM. Didier, Gaillard, Bracquemond, Waltner, Thiriat, Vernier, Ciceri.

MM. François, Hédouin, Robert, Yon, Laurens ont été remplacés par MM. Blanchard, Chauvel, Huyot, Stéphane Pannemaker et Sirouy.

LES SALONS LIBRES

Le journal *L'Estampe* est bien petit, sans doute, mais il a cela de bon que chacun y boit dans son verre, n'y relève que de lui-même pour y livrer le bon combat, du moins comme individuellement chacun le comprend, si bien que quand parfois une erreur se glisse dans ses colonnes, elle a toujours, pour se la faire pardonner, la pureté de son intention et le dévouement sincère à la cause de tout ce qui est ou semble bon.

En vertu de ce qui précède, il semble donc convenir de rappeler un fait resté jusqu'à présent en dehors de tout examen.

Il s'agit du vote du 17 mars, d'une liste de candidats jurés et d'une circulaire y annexée, indiquant la protestation à faire contre l'Exposition triennale *officielle* qui doit succéder à l'exposition annuelle de la Société nationale au palais des Champs-Elysées.

Les promoteurs de cette protestation, ceux qui ont voté avec ladite liste, en ont-ils bien senti la signification et les conséquences ?

Quoi, parce que pour le fait, bon ou funeste (l'avenir seul pourra le dire), l'Etat a abdiqué en faveur des artistes le reste des droits que le temps et un certain vent de fronde soufflant depuis environ dix ans lui avaient laissés, et que cette abdication a été poussée jusqu'au *prêt* d'un incomparable Palais, cet Etat n'aurait pas le droit, quand ces chers artistes auront fini leur exposition du mois de mai, d'en faire une au mois de septembre, bonne ou mauvaise, bien ou mal conçue, d'y inviter qui bon lui semble, comme et quand il le voudrait ?

En fait d'*erreur* singulière, ne semble-t-il pas qu'il ne saurait y en avoir de plus formidable ?

Celui qui écrit ces lignes a longtemps apporté son zèle au service des expositions d'Etat; si peu que ce soit, il leur appartient bien encore et leur est tout ; quant à la Société nationale il n'a à s'en louer que fort médiocrement pour des causes inutiles à énoncer. Il ne s'agit que de dévouement méconnu, ce qui n'intéresse que fort médiocrement les coupables et encore moins les lecteurs de l'*Estampe*.

Cependant quelque affection que les artistes peuvent inspirer encore et le respect que l'Etat doit toujours inspirer, il faut dire à tous la vérité en ce qui concerne le Salon triennal, au sujet de la circulaire et de la liste de protestation.

Donnant aux artistes et pour rien un Palais qui vaut comme loyer 100,000 fr., l'Etat a tous les droits possibles, quand et comme il peut lui sembler utile ou agréable de disposer pour Salon ou autre chose dudit Palais; et les artistes, eux qui n'en paient pas le loyer, ne sont, en aucun cas, fondés à protester contre cette libre disposition.

Qu'auraient donc dit les artistes, ces chers cœurs qui battent sans réfléchir, si leur liste de protestation passant entière à une forte majorité, le Ministre, devant un tel vote, eût répondu par la suppression pure et simple de leur Salon, pour y substituer le sien en leur disant à plus juste titre que Tartuffe : «La maison m'appartient ; et si pour n'importe quelles raisons, mon Salon officiel ne vous convient pas, n'y envoyez rien ; si ma cuisine vous semble mauvaise, ne venez pas dîner chez moi ; si vous y venez, acceptez ce que je vous offre, simplement, poliment et sans murmure contre quoi que ce soit ; là se borne votre droit et c'est singulièrement l'excéder que de protester contre tout ce que je veux faire *chez moi*, dans mon Palais, là où je vous loge à titre si gracieux, quand je ne m'en sers pas.

Veut-on une supposition saisissante ? Oui. Pour cela, il faut choisir au hasard le nom de deux hommes seulement qui, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, figurent parmi les 40 protestants, et sont, par conséquent, présumés être adhérents aux considérants de la circulaire rappelée ici.

Que diraient MM. de Vuillefroy et Humbert, par exemple, si ayant prêté leur atelier à MM. Gervex et Luminais pendant trois mois pour y faire des tableaux, ces derniers voulaient, après ces trois mois, ou ne plus le leur rendre ou ne pas leur permettre d'y faire de la peinture comme ils voudraient en faire à leur gré, Dieu, table ou cuvette ; MM. Humbert et Vuillefroy, cela n'est pas douteux, car ils sont logiques, répondraient aux protestants par un simple et pur renvoi de chez eux.

L'analogie est ici tout ce qu'il peut y avoir de plus complet, et la fable du bonhomme la fera encore mieux saisir.

LA LICE ET SA COMPAGNE

Une lice étant sur son terme
Et ne sachant où mettre un fardeau si pesant,
Fait si bien qu'à *la fin*, sa compagne consent
De lui *prêter* sa hutte où la lice s'enferme.

Au bout de quelque temps, sa compagne revient.
La lice lui demande encore une quinzaine,
Ses petits ne marchaient, disait-elle, qu'à peine.
Pour faire court elle l'obtient.
Ce second terme échu, l'autre lui redemande
Sa maison, sa chambre, son lit.
La lice cette fois montre les dents et dit :
Je suis *prête* à sortir avec *toute* ma *bande*,
Si vous *pouvez* nous *mettre* hors;
Ses enfants étaient déjà *forts*.

MORALITÉ

Ce qu'on *donne* aux *ingrats* toujours on le regrette.
Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête,
Il faut que l'on en vienne aux coups,
Se démener, plaider, combattre;
Laisser-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

Commenter ce merveilleux apologue est tout à fait inutile, le lecteur attentif en prendra la douce peine.

Quant aux 14 membres du conseil d'administration de la Société nationale dont les noms se sont fourvoyés parmi ceux des 40 protestants, ils savent leur La Fontaine, et même on tient qu'ils le comprennent; insister serait donc non moins superflu et d'ailleurs...

« Le secret d'ennuyer est celui de tout dire. »

a dit encore le bonhomme et ainsi en terminant le dit aussi cet autre bonhomme...

J. MARET-LERICHE.

ÉCHOS

MM. Maurice Delestre et Dupont aîné feront, samedi prochain 21 avril, une très intéressante vente d'estampes anciennes et modernes, salle Drouot, n° 4, à une heure et demie précises.

Quelques Boucher, de nombreux Moreau, beaucoup de portraits seront mis aux enchères.

*
* *

La librairie Paul Chollet, de Bordeaux, 53, cours de l'Intendance, vient de faire paraître son quatrième bulletin trimestriel.

Nous engageons nos lecteurs à se le procurer, car il y est parlé d'un grand nombre d'ouvrages illustrés dont quelques-uns sont très recherchés.

*
* *

Le *Moniteur de la librairie* nous donne ce moyen de restaurer les livres, gravures et papiers tachés de graisse :

Chauffer d'abord les taches pour les liquéfier; les recouvrir de papier non collé, et remplacer chaque feuille à mesure qu'elle absorbe la graisse.

Cela fait, tremper un pinceau dans de l'essence de térébenthine fraîche et très pure, et l'appliquer sur les deux faces de la tache, — de nouveau préalablement chauffée. Enfin, avec une petite brosse douce, imbiber les places qui étaient graisseuses d'esprit-de-vin rectifié le plus concentré possible.

Les taches disparaissent; — le papier récupère sa blancheur primitive, et l'encre d'impression — s'il y en a — demeure inaltérée.

ALBERT ACHAINTRE

Une douloureuse nouvelle.

Le rédacteur en chef du *Gutenberg-Journal*, Albert Achaintre, est mort.

Notre regretté confrère venait d'entrer à peine dans sa cinquantième année.

Après avoir consacré toute sa jeunesse à l'étude des arts graphiques, Albert Achaintre fonda, en 1877, le *Gutenberg-Journal* qui ne tarda pas à acquérir dans le vaste monde de l'imprimerie une place très importante. Les articles techniques de M. Achaintre sur la lithographie, la photogravure, la chromo-lithographie ont été souvent signalés dans l'*Estampe*. De là des relations épistolaires qui ont toujours été empreintes d'une grande cordialité. Le directeur du *Gutenberg* était d'une obligeance rare et il aimait à faire bénéficier ses confrères de son savoir et de sa haute expérience.

Nous perdons en lui un véritable collaborateur et nous regrettons vivement de n'avoir pas été plus tôt informé de sa mort. Nous nous serions fait un devoir d'assister à ses obsèques.

Le service funèbre a été célébré mardi en l'église Notre-Dame-des-Champs; d'où le corps a été transporté au cimetière de Gentilly.

Le successeur d'Albert Achaintre du *Gutenberg-Journal* est M. Paul Bluysen, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Cette dernière nouvelle est encore à la gloire de notre regretté confrère : son œuvre a été jugée digne de lui survivre!

C. CHINCHOLLE.

UNE LOTERIE ARTISTIQUE

Nous n'avons point l'honneur de connaître Mlle Sabine Méa. Nous savons qu'elle expose au Salon en qualité d'artiste peintre, mais nous ignorons dans quel journal elle écrit.

Le *Moniteur des Arts* cite d'elle l'article suivant, qui contient un projet auquel nous ne demandons pas mieux que de nous rallier.

*
* *

« L'exposition des artistes vivants, dit Mme Sabine Méa, va se faire quatre mois avant l'exposition nationale. N'êtes-vous pas surpris ainsi que moi de voir qu'en fin de compte il ne soit sorti de tant de réunions, de délibérations et de discours aucune détermination propre à diminuer l'infériorité que la première de ces deux expositions rivales aura vis-à-vis de la seconde.

» Un des grands avantages de l'exposition nationale, c'est que le gouvernement y fera sans doute de nombreux et importants achats. M. Turquet l'a annoncé à l'avance dans l'allocution qu'il adressa aux artistes lors du divorce de leur société avec le ministère. En effet, cela enlèvera beaucoup d'importance à l'exposition du mois de mai : il est facile de prévoir que les amateurs n'y feront guère d'acquisitions, car à tort ou à raison ils se réserveront pour le mois de septembre, et l'exposition de mai se trouvera à cet égard au-dessous non seulement de l'exposition nationale, mais même des moindres expositions de province.

» Les artistes, bien que leurs bénéfices annuels soient considérables, et que nous ne sachions pas encore, ni eux non plus, je crois, à quoi ils les destinent, ne peuvent s'acheter leurs œuvres à eux-mêmes, prétend-on. Admettons la justesse de ce raisonnement, ce sera moins long que de le discuter, car il a au fond quelque chose de très sensé. Mais ne pourrait-on, au moins, organiser une loterie qui offrirait aux artistes et au public le vif attrait qui fait la vogue des expositions de province?

» Seulement, je prévois une objection grave : Comment choisirait-on les œuvres à donner en lots? Que de difficultés dans cette délicate opération, vu le nombre considérable des statues et des tableaux exposés.

» Voulez-vous me permettre de vous indiquer un système très simple qui empêcherait tout soupçon de partialité dans le choix des lots et ferait prendre dans le public le plus grand intérêt à l'affaire. Ce serait de laisser participer au tirage *toutes* les œuvres d'art à vendre. On les diviserait par séries de mêmes prix. Il y aurait, je suppose, une liste de tableaux à 10,000 francs, une autre de tableaux à 5,000, à 1,000, à 500 fr., etc. La personne qui gagnerait un lot de 500, de 5,000 francs aurait le droit de prendre parmi les tableaux de ce prix celui qui lui plairait le mieux.

» Et puis ne pourrait-on pas distraire de ces gros bénéfices dont l'emploi n'est pas encore déterminé, que je sache, une certaine somme qui permît d'augmenter la valeur ou le nombre des lots.

» Voyez-vous d'ici l'animation du public, son ardeur à visiter l'exposition, à juger, à comparer les œuvres d'art, à s'instruire en un mot; et, de l'autre, quel succès populaire et flatteur pour les artistes préférés, sans récriminations possibles, de la part des autres.

» Que vous semble de mon projet? »

*
* *

Si la question est faite également à l'*Estampe*, nous répondrons qu'en soi le projet nous paraît excellent.

Son application seule nous semble difficile. Nous n'aimons pas ces classifications de tableaux en lots de 10,000, de 5,000, etc.

Ne serait-il pas beaucoup plus simple de

mettre sur les tableaux un carton disant : « Acquis pour la loterie », et portant un numéro d'ordre qui serait celui de l'inscription?

Le premier numéro sortant de l'urne gagnerait le numéro 1 et ainsi de suite. Une loterie étant une chose de pur hasard, il vaut mieux tout laisser au hasard.

Mlle Sabine Méa parle, chemin faisant, des bénéfices considérables de la Société des Artistes, qui a plus de cent mille francs en caisse. Nous nous permettrons à ce propos de demander à la Société ce qu'elle compte faire de cet argent.

Il serait temps qu'on le sût.

En tout cas, jamais avare, jamais pingre archi-harpagonesque n'a si bien gardé sa caisse.

Il y a en ce moment un artiste, sympathique à tous, qu'une maladie de huit mois a laissé sans ressources.

Nous avons prié deux de ses collègues — deux gros bonnets de la Société des Artistes — de vouloir bien lui faire obtenir une parcelle des bénéfices réalisés.

La chose a été impossible.

L'Etat, qui pourtant n'a que 70,000 francs par an pour tous les artistes, musiciens compris, s'est montré plus fraternel envers un peintre-graveur que la Société qui siège au Palais de l'Industrie et qui ne sait que faire de son argent.

Puisqu'il plaît, sans doute, à cette dernière de ne considérer ledit argent que comme l'intérêt judaïque des quelques sous avancés par chacun de ses membres, raison de plus pour que le projet de Mlle Sabine Méa soit adopté. La vente des tableaux de la loterie serait, nous l'espérons, assez fructueuse pour que les exposants n'aient pas besoin de recourir à la fraternité de leurs collègues.

M. DE L'ESTAMPE.

Les Portraits historiques

PUBLIÉS PAR MIGER, GRAVEUR DU ROI (1736 †1820)

ALBRET (Jeanne d'), reine de Navarre et de France, dessiné d'après l'original, par Fragonard, gravé par Miger.

BAGGE (G.-Ernest, baron de), musicien. Médaillon circulaire, dessiné par C.-N. Cochin, 1781. S.-C. Miger, sculp.

BAILLY, maire de Paris. — Médaillon ovale. A gauche au bas : dessiné par Boizot, gravé par Miger, graveur du Roy.

BAILLY. — Cadre ovale renfermé dans une pl. carrée, profil à droite. Boizot del.; Miger sc., se vend rue de la Bucherie.

BAILLY. — Médaill. ovale couronné d'un nœud dans une planche carrée. Profil à droite. Sur un support se trouvent une branche de lauriers et une couronne. Boizot del., Miger sc. Rue des Quatre-Vents, nº 5. 1789.

BARATHIER, lieutenant général des armées du Roi. — Médaillon de 3[4 à droite. Dessiné par P.-P. Choffard. 1784. Gravé par S.-C. Miger. Fut exposé au Salon de 1785.

BOUCHER (François), peintre. — Médaillon ovale suspendu à une patère. Restout del., Miger sculp.

BOUGUER (Pierre), hydrographe. — Médaillon ovale, peint par Pezonneau ; gravé par Miger, 1779.

BOURBON (Antoine de), roi de Navarre. — Médaillon ovale, peint par Fragonard, gravé par Miger.

BOURBON (Charles de), cardinal, qui fut nommé roi de la Ligue. — Médaillon ovale. Le Monnier pinx., Miger sculp.

BOURBON (Charles III de), connétable de France. — Médaill. ovale, dessiné par Fragonard, d'après le Titien, gravé par Miger, 1776.

BOURBON (François de), comte d'Enghien, vainqueur de Cerisolles. — Médaillon ovale, dessiné d'après l'original, par Fragonard, peintre du Roi, gravé par Miger, 1779.

BOURBON (François de), duc de Montpensier. — Médaillon ovale, dessiné par Fragonard, gravé non fini par Miger.

BOURBON (François de), duc de Montpensier. — Médaillon ovale ; Le Monnier pinx.; à droite, Miger sculp. 1788.

BOURBON (Henri de), prince de Béarn. — Médaillon ovale dessiné par Vincent, peintre du Roy, d'après le tableau du Palais-Royal, gravé par Miger (1788).

BOURBON (Henri de), premier du nom, prince de Condé. — Médaillon ovale, gravé par Miger, d'après le tableau appartenant à S. A. S. Mgr le prince de Condé (1786).

BOURBON (Henri de), roi de Navarre (à l'âge de 19 ans). — Médaillon ovale, peint par Vincent, peintre du Roy : Miger sculp. (1786).

BOURBON (Louis de), premier du nom, prince de Condé. — Médaillon ovale, dessiné par Fragonard, d'après l'original. Gravé par Miger (1786).

BRENET (Guy), peintre. Natif de Paris, peintre du Roy et professeur en son académie royale de peinture et sculpture. — Médaillon circulaire, dessiné par C. N. Cochin, gravé par Miger.

BRÜHL (le comte Maurice de). — Médaillon circulaire, dessiné par C. N. Cochin le fils, gravé par S.-C. Miger.

BUCHAN (Guillaume), médecin. Médaillon ovale, ovale tronqué ; Miger sculp., au milieu Duplanil (1780).

CAILLOT (Joseph), comédien du Roy. — Médaillon ovale peint par Voiriot, peintre du Roy ; gravé par Miger (1770).

CARDON (Jean-Baptiste), musicien.— Médaillon circulaire, profil à gauche ; dessiné par C.-N. Cochin (1782), Miger sculp.

CARS (Laurent), graveur du Roy, conseiller en son académie royale de peinture et sculpture. — Médaillon ovale, peint par Péronneau, gravé par Miger (1777). — Cars est né à Paris, en 1699, mort à 72 ans, le 14 avril 1771. Il fut reçu à l'Académie, le 31 décembre 1733, pour ses portraits, gravés de M. Anguier, d'après Gabriel Revel, et de M. Bourdon, d'après Rigaud. On les trouve tous deux à la Calcographie du Louvre, à Paris, 1883.

CHAMPAIGNE (Philippe de), peintre. — Médaillon ovale de 3[4 à gauche. Au bas, il est écrit : *Ph. de Champaigne, gravé par Miger en* 1761. Ce portrait a été gravé d'après celui d'Edelinck.

CHARLES (J.-Alex.-César.) Professeur de physique. — Médaillon circulaire suspendu à un aérostat. Gravé par S.-C. Miger, graveur du roi, se vend chez lui à la grande maison neuve, place de l'Estrapade.

CHARPENTIER (Jean-Jacques). Organiste. — Médaillon circulaire, profil à gauche. Au bas, est écrit : C.-N. Cochin fils del. 1781 ; S.-C. Miger sculp.

CHIRAT (Jean-Antoine). Consul de Lyon. médaillon ovale. Au bas est écrit *Nonotte pinx.* ; à droite, *S. C. Miger sculp.*

COUSINEAU. — Médaillon circulaire, profil à droite. Sur la bordure on lit : *J.-G. Cousineau ;* dans la marge du bas : *Dessiné par C.-N. Cochin* 1786, *gravé par S.-C. Miger.*

CUVIER, naturaliste. — Planche carrée, de 3[4 à droite. Au bas : *peint par Vincent, membre de l'Institut national* ; à droite : *gravé par Miger de la ci-devant accadémie royale.*

DAVAUX (Jean-Baptiste), violoniste, amateur et compositeur. — (Médaillon circulaire suspendu à un nœud dans une planche carrée. *C.-N. Cochin del. S.-C. Miger, sculp.*

P. A. VARIN.

BIBLIOGRAPHIE

Un nouveau roman de MM. Guérin-Ginisty, les auteurs de *La Fange*, un des grands succès littéraires de l'an dernier, vient de paraître chez les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond.

Dans *Les Rastaquouères*, ils ont peint, avec une singulière intensité de vie, ce monde interlope qui, au milieu de la colonie étrangère, fait tant de bruit à Paris, et dans le quel se passent tant de scandales.

On reconnaîtra facilement, au milieu de ces hardies peintures de mœurs, les héros d'une aventure récente.

Une préface de Bachaumont explique, avec toute l'originalité de ce maître de la chronique, la portée réelle de cette œuvre d'un parisianisme raffiné.

Aimée du Roi : tel est le titre du roman plein d'intérêt que MM. Ayraud-Degeorge et Vauquelin viennent de publier chez les éditeurs Marpon et Flammarion.

Procédant de l'école fondée avec tant d'éclat par le grand Alexandre Dumas, les auteurs de *Aimée du Roi* ont choisi dans notre histoire le cadre de leur récit.

Ce livre, qui passionne la curiosité à un haut degré, est un des rares parmi ceux qu'on lit d'une seule haleine, en regrettant, quand on le ferme, qu'il ne soit pas plus long.

En suivant les auteurs à travers les péripéties variées, tragiques ou comiques, mais toujours imprévues, d'une action émouvante, on retrouve ce relief dans la peinture des personnages, cette gradation de l'intérêt, cette rapidité du dialogue et cette bonne humeur qui font le charme des livres de Dumas.

C'est l'explication du succès très franc que le roman de MM. Ayraud-Degeorge et Vauquelin a obtenu auprès des lectrices.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des 70 *Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........ 100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre....... 90 —
— de 101 à 200. Terminé noir....... 80 —
3e état. Noms à la pointe.
Japon ou chine................ 75 —
Hollande ou vélin................ 60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

En vente à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à.............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............ 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à........................... 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de* 1870-1871, ou de la *Troisième République*.

On nous a demandé où l'on est assuré de trouver le plus grand choix de porcelaines, de cristaux artistiques, en même temps que tout ce qui constitue le service de table aux conditions les plus avantageuses.

Nous avons répondu sans hésiter que c'est au grand dépôt de porcelaines de la rue Drouot, 21, qui, à côté des collections incomparables de barbotines et d'objet d'art qu'elle offre à notre étonnement et à notre besoin de luxe, peut offrir aux ménages de magnifiques services de verrerie, de cristallerie, de porcelaines, marqués et gravés à leurs chiffres, et cela à des prix bien inférieurs à ceux qu'on leur fait partout ailleurs.

Il y a là de merveilleuses et incroyables créations, qui sont en même temps des occasions.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

Bihn, 67, rue de Richelieu.

Clément, 3, rue des Saints-Pères.

Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.

Goupil, 9, rue Chaptal.

A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.

Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.

Georges Petit, 12, rue Gaudot-de-Mauroy

G. Trépier, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — No 16 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 23 AVRIL 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

YEDDO

Le goût de l'art (est-ce un art ?) japonais tend à se développer, et l'étonnante exposition due à l'initiative de M. L. Gonse ne coopérera pas peu à la répandre pour la oie des yeux.

Il convient d'en remercier l'actif et délicat promoteur qui vient de dérouler à tous un champ si vaste et si intéressant pour l'étude.

Cette étude promet la découverte de toute une science dont on ne sait à peine que l'A B C.

Elle paraît être tout à la fois sociale et théosophique surtout Pour en déchiffrer les mystères, elle attend son Champollion.

Tout d'abord, les produits du Japon sont-ils artistiques? Malgré leur merveilleuse perfection, il semble que non, et peut-être peut-on affirmer que leurs auteurs ne sont que des ouvriers aussi étonnants que le sont ses jongleurs et ses équilibristes, les premiers de l'univers.

L'imagination, même en ses outrances, a chez eux et pour eux une caractéristique qui ne se dément pas, et les conceptions de leurs ouvrages ne varient en aucune façon, hormis pour les dimensions.

Comme chez tous les groupes humains primitifs, quel que soit leur âge, ils s'inspirent moins de la grâce des formes tangibles pour les idéaliser dans le sens du beau que de la terreur des idées théocratiques qui dominent les peuples enfants.

Dis-moi quelle est ta religion, je te dirai quel est ton art, et réciproquement.

Une théogonie terrifiante, comme toutes les théogonies hindoues, inspire seule l'art japonais et, à l'épouvantement dans le grotesque et dans l'horrible, on peut juger de la croyance qu'ils ont dans les entités épouvantables qui régissent à la fois, et seules, leur législation.

Pas un coin de ciel, partout l'enfer, ou l'équivalent. Point d'analyse ni de philosophie ; la désespérance partout.

Le rire de leurs masques, les attitudes de leur statuaire grincent. Pas une forme humaine, harmonique et souriante. Tout est sous l'empire dominateur, implacable, de la désolation, et de la torture sans espoir.

Ainsi s'est manifesté notre art gothique avec ses guivres et ses gargouilles, monde infernal de damnants et de damnés, traducteurs infidèles par épouvante du christianisme consolateur.

Pour être parfaitement initié à l'art japonais, comme nous le sommes à l'art pharaonique grec et à tous ceux qui en découlent, tout le travail fait sur la toujour mystérieuse et vaste contrée indienne est à refaire ; théogonie, cosmogonie, ethnographie, linguistique, poésie, législation sont à reprendre *ab ovo*. Sinon, tout le jugement à porter sur les produits des *ouvriers japonais* se bornera à ce que l'on entend dire aux visiteurs de l'exhibition Gonse.

Or, que dit-on ? Ah ! que c'est bien fait ! Oh ! que c'est bien fini ! Quelle habileté ! c'est drôle, c'est étonnant, c'est caricatural et prodigieux. Mais tout cela ne veut rien dire et constitue la plus mauvaise des appréciations de tant de merveilles, atterrantes à tous les points de vue, souriantes à aucun.

La vérité, c'est que les plus malins ne savent pas ce que c'est que l'art japonais, qu'ils l'admirent sans le comprendre, et qu'il faudra peut-être un siècle pour en pénétrer les obscurités.

Quant au résultat du travail d'ouvrier, on le peut tenir tout d'abord pour miraculeux, et quiconque en ce moment va plus loin dans son jugement, témoigne bien plus de son orgueil que de sa judiciaire, et tout ce qu'il y a à conclure de l'initiative de M. Gonse, c'est que, admirer l'inintelligible est le premier pas fait vers la connaissance scientifique sans laquelle tout art reste à l'état hiéroglyphique.

Ce premier pas est fait, mais il est le seul; c'est aux studieux à faire les autres, qui constitueront dans leur ensemble une nouvelle conquête de l'esprit humain.

J. MARET-LERICHE.

ÉCHOS

Au prochain Salon :

Un *Dock flottant*, eau-forte, par M. DE LA PINELAIS.

La *Vérité*, d'après Baudry, lithographie, et *Tete de Lion*, d'après Rosa Bonheur, eau-forte, par GILBERT.

La *Kermesse* flamande de Rubens, du Musée du Louvre, la *Procession de la châsse de sainte Geneviève*, en 1496, en deux panneaux, d'après les peintures de M. Maillot, au Panthéon, pour la vie de sainte Geneviève, de l'abbé Vidieu — eaux-fortes, par M. CHARLES DE BILLY.

Quatre grands panneaux en lithographie, d'après les peintures de M. Puvis de Chavannes au Panthéon, par M. W. THORNLEY.

Deux grandes planches, *A la Fontaine*, et *Le Coup d'Epervier*, eaux-fortes, par M. AUFRAY DE ROC' BHIAN.

Le 14 *Juillet*, d'après Roll, grande lithographie, par M. PAUL MAUROU.

Jésus chez Marthe et Marie, d'après Leroy ; *Monnaie de moine*, d'après Miralles et quelques vignettes, d'après Férat, Poirson, etc., par PARIS.

(*A suivre.*)

* * *

MM. les artistes exposants au Salon de 1883 ou membres non exposants de la Société des artistes français auront droit à une carte d'entrée permanente.

Par exception, le jour du vernissage cette carte donnera le droit d'entrée au titulaire et à une personne accompagnant ce titulaire.

* * *

La Chambre des imprimeurs-lithographes de Paris, dans sa dernière assemblée générale, a constitué son bureau, pour l'année 1883, de la manière suivante ;

MM. Lemercier, *président* ; Champenois et Pichot, *vice-présidents* ; Reibel-Feindel, *trésorier* ; Engelmann, *secrétaire* ; Vadot, *secrétaire adjoint* ; Bouvetier, Büttner, Dupuy, Laurence, Marie, Schlatter, *conseillers*.

DÉCEPTION, DÉFECTION !

Qui donc, petit ou grand, depuis 1871, n'a pas aidé à l'abdication de l'État en faveur des artistes ou n'y a pas au moins bruyamment applaudi en 1880 ?

Deux fois seulement l'année a fini sa carrière et voilà que défections et déceptions se formulent des quatre coins de l'horizon, à tort en plusieurs cas, à raison peut-être pour quelques autres ; et c'est à qui clamera sur tous les tons que les résultats sont si loin d'être en rapport avec les espérances conçues, que l'on va même jusqu'à affirmer que le nouveau régime ne les réalisera jamais ! C'est aller trop loin, il convient d'attendre encore.

Mais quoi, l'impatience, la colère sont grandes et c'est à qui voudra mettre le feu à l'œuvre, à peine née, à qui demandera la reconstitution de ce qu'il a coopéré à détruire avec tant d'enthousiasme.

Au nombre des griefs reprochés aux Salons libres, il faut mettre en ligne celui de l'abaissement du degré de l'électorat. est-ce donc un mal ? non, c'est à peine un inconvénient contre lequel il n'y a qu'à élever le niveau du droit de vote à cinq admissions au lieu d'une ; rien de plus élémentaire et dès lors plus d'encombrement d'électeurs que souvent le hasard plus que le mérite a pu faire admettre une seule fois.

On tient, et ceci est plus sérieux, que le jury est trop nombreux. Le reproche est mieux fondé ; en effet, 13 jurés renouvelables annuellement, nommés par un bien plus petit nombre d'électeurs d'une notoriété déjà attestée, rendraient, semble-t-il, aux élus, la dignité et l'autorité que le nombre de 40 leur a fait un peu perdre et couperait court surtout à l'agitation stérile à laquelle les artistes, si novices en l'art de voter, se livrent au moment et même longtemps avant le jour des élections.

Toutefois est-il un point sur lequel, puisqu'il échappe à tout le monde, il n'est peut-être pas inutile d'appeler, avec respect, l'attention de MM. les membres du Conseil d'administration de la Société nationale qui suivent ici ces études si désintéressées, avec une si libérale et si bienveillante sollicitude pour leur auteur.

C'est celui qui consiste à ne concevoir la possibilité de formation d'un jury que par et avec les artistes, surtout de ne les choisir que seulement à cause de leur seul talent professionnel, sans jamais se demander si ce talent implique chez les élus les qualités indispensables à l'accomplissement de la mission de juger.

Gros, Ingres, Flandrin, pour des raisons diverses, d'autres encore que l'on pourrait citer, laissaient, comme juges, fort à désirer ; tandis que les Ch. Blanc, P. de Saint-Victor, Lacaze, etc., pour ne citer que des morts, furent des jurés excellents, quoiqu'ils ne fussent pas des artistes.

En quoi est-il si indispensable pour bien juger, surtout au simple point de vue de l'admission et du rejet, gravure, toile ou statue, de manier avec éclat burin, ébauchoir ou pinceau ?

Celui qui écrit ces lignes a, pendant vingt ans, été à même de constater que de simples gardiens qui ne sont que d'honnêtes manœuvres, acquièrent en fort peu de temps un degré de compétence tel, qu'ils ne se trompent jamais sur ce qui mérite d'être admis ou refusé.

La difficulté de la tâche du jury ne réside donc pas dans le travail de l'admission puisque, pour cette opération, le dernier des gardiens vaut tous les jurés du monde ; elle est toute dans le décernement des récompenses.

D'où apparaît l'utilité d'un jury composé de 13 membres artistes et de 13 autres qui ne le seraient pas.

On ne ferait en cela que revenir d'ailleurs à ce qui a été pratiqué sous la Restauration, où au nombre des jurés on a pu voir figurer, entre autres personnages de marque dans tous les mondes de l'intelligence, notamment Talma ; or, en ce temps-là, nul n'a eu la velléité de décliner sa compétence, dans les arts qu'il ne pratiquait pas.

Dans tout art, il entre de tous les arts. L'artiste dramatique fait des statues qui marchent et parlent ; peintres et sculpteurs font du drame *immobile* ; tous sont aptes à se juger.

« La poésie est sœur de la musique,
» Et tous les arts se tiennent par la main. »

Pense-t-on que des P. Mantz, Kaempfen, Chennevières, Charmes, Roujeon, Ronchaud, Ed. Thierry, E. Augier, V. Sardou, C. Doucet, V. Hugo, E. Perrin, Halanzier, Got, Joliet, Martel, Delaunay, Faure, etc., etc., sont incapables de juger les résultats des arts *immobiles* qu'ils n'exercent pas, de même que les grands amateurs qui en font collection avec tant de science et de goût ? ce serait là une formidable hérésie.

Que l'on examine toutes les listes électorales, qu'y voit-on ? rien que des artistes ; il en faut, mais n'y a-t-il qu'eux au monde qui sachent juger ? — Et quels artistes ? sont-ce ceux que les électeurs croient les plus dignes par leur caractère ? non, mais ceux qu'ils estiment être les plus éminents par leur talent, abstraction faite de leur vertu.

Pour revenir à Ingres, le Raphaël du XIXe siècle, nul doute que s'il vivait, ce ne fût lui qui réunirait le plus de suffrages pour son talent ; ce serait pourtant lui qui les mériterait le moins comme juré.

D'autre part, est-il séant, est-il sage, parce qu'un grand talent surgit, supposons à 25 ans, de le bombarder juge d'hommes qui en ont 50. A-t-il du talent ? certes ; du génie ? c'est possible ; mais ce génie fût-il immense, lui donne-t-il la maturité de caractère et d'expérience qui fait que l'on est ferme sans dureté, bienveillant sans faiblesse, c'est-à-dire impartial et bon juge ? non ; donc, il conviendrait peut-être de ne pas élire de jurés à cause de leur seul talent, pour s'en plaindre tout aussitôt plus à tort qu'à raison.

Combien ne peut-on entendre d'électeurs dire (toujours à tort) de certains jurés : « C'est un coquin, un ceci, un cela » et combien de fois ne peut-on leur répliquer : « Alors pourquoi avez-vous voté pour eux ? » et s'entendre répondre : « J'ai voté pour leur talent. » Donc on ne sait pas voter ; sans cela, un juré serait élu, moins parce qu'il a un génie admirable, que pour son caractère estimé, et tout alors irait sinon bien, du moins beaucoup moins mal.

Peut-on réformer les hommes ? non, mais on peut refaire les lois, les règlements dans tel ou tel sens qui entraîne, sans qu'ils le sentent ni n'en souffrent, les groupes humains, vers la justice et la vérité.

C'est là l'œuvre des classes dirigeantes. Quelles sont-elles dans le domaine de l'art ? c'est, d'une part, les représentants de l'officialité et de l'autre, MM. les membres du Conseil d'administration de la Société des artistes français.

Que diront-ils de ce qui précède, eux que l'on accuse à tort, du moins pour un certain nombre, de prétendre à la plus pontificale école des infaillibilités ?

Que penseront-ils donc, eux et quelques autres de ce langage inattendu que l'étude et le dévouement ont seuls inspiré de tous temps ?

L'avenir le dira, si avenir durable leur est réservé ; à moins que l'officialité, sollicitée comme elle l'est de tous côtés, ne leur reprenne ce qu'elle semble déjà regretter de leur avoir octroyé en 1880.

On le prévoit, on le désire, on l'implore même avec ferveur. — Qui ? tous les déçus de la liberté, soit presque tout le monde. A-t-il raison ce *tout le monde* ? Se prononcer est délicat ; en tous cas jamais, du moins pour le moment, 18 brumaire ne trouverait moins de protestants. Hélas !

J. MARET-LERICHE.

UNION CENTRALE DES ARTS

Extrait du rapport de M. Alfred Firmin-Didot, secrétaire du jury des industries de papier.

Une découverte, une invention comme celle de la photographie, issue de la daguerrienne, était de trop d'importance, avec la justesse optique de son image latente, pour ne point fixer l'attention de tous ceux qui, parmi

les éditeurs, s'occupent de l'image du livre. La séduction devait être irrésistible pour le commerçant entrevoyant la possibilité, non seulement de procurer à ses illustrations les avantages d'une justesse d'empreinte irréprochable, mais encore de s'assurer cette empreinte, à l'aide de procédés mécaniques, sans le secours du dessinateur et du graveur, c'est-à-dire avec une économie des plus importantes.

Il faut un certain temps pour juger sainement les grandes évolutions, et lorsqu'il s'agit d'une intrusion capitale dans l'industrie comme l'est celle de la photographie, il fut d'abord assez difficile, pour les gens des métiers séculaires, d'y reconnaître les avantages inhérents aux larges applications. Distinguer de suite la générosité du fond et y compter, cela eût été bien de la sagacité. En réalité, les manipulateurs des procédés, avec l'entrain toujours un peu bruyant de toutes les jeunes écoles, se présentaient comme venant alarmer bien des intérêts.

Ce fut une crise violente pour les graveurs sur bois que l'époque à traverser, pendant laquelle ils n'entendaient parler que de progrès mécaniques ayant pour but de supprimer la nécessité de leur burin. L'alarme était d'autant plus naturelle, que, pendant les premiers temps de cette épreuve, la photographie ne mettait pas encore, sur leur bois même, son image précieuse. Depuis qu'elle leur procure cette image, sans la traduction d'aucun crayon, ils ont pu reconnaître ce que maintenant ils peuvent en attendre. Un grand nombre de pauvres dessinateurs sont restés sur le carreau, tués par l'appareil photographique, le soleil faisant désormais la plupart des dessins qui ne sont point d'imagination. Quant aux graveurs sur bois, pourvus de l'empreinte précise de la photographie avec toutes ses délicatesses, ils s'habituent à en faire valoir les finesses essentielles avec la liberté du choix du travail, à laquelle ils n'étaient point formés jadis.

Assouplissant leur métier dans une mesure véritablement inattendue, et sachant d'eux-mêmes calculer les effets, ils sont devenus toute une école d'artistes précieux, due principalement à cette photographie qui se présentait d'abord comme venant les détrôner. Un Pisan, agissant en maître sur un lavis de Gustave Doré, avait bien pu faire valoir les avantages de cette liberté du travail laissée au choix du graveur, mais c'était là surtout l'affirmation d'un mérite personnel. Aujourd'hui, et grâce au rôle de la photographie, c'est bien toute une nouvelle école qui s'est formée et, sans sortir de notre exposition, on peut en apprécier la valeur par les travaux de Pannemaker, le roi du genre, dont l'*Illustration* exhibe quelques pages, et encore par la brillante exposition de M. Baude.

Ainsi que nous l'avons annoncé, avec les rectifications que la photographie apporte dans toutes les choses faites, tout est à refaire. Pour cette œuvre déjà immense, et qui va se grossissant chaque jour des éléments nouveaux apportés sans relâche par la photographie, le burin des graveurs sur bois est indispensable. Sa netteté et la finesse qu'il a acquise assurent au livre illustré sa plus belle unité, et le métier a par lui-même des fermetés telles que, sous bien des rapports, les manipulateurs des procédés de la mise en relief de la photographie d'après nature sont encore bien loin de pouvoir les égaler. Le soleil fait maintenant vos dessins, adroits graveurs ; vous voyez bien que cette alarmante photographie avait du bon ; vous voilà forts par elle, et par elle vous voilà désormais pourvus !

ALFRED FIRMIN-DIDOT

HIER ET AUJOURD'HUI

Les artistes, aujourd'hui, pour peu que le succès leur sourie, sont bientôt familiarisés avec l'idée d'avoir pignon sur rue et bordereau courant chez l'agent de change. Il n'en fut pas toujours ainsi, comme le démontre le fait suivant rapporté par le *Musée des familles*.

Après la chute de Napoléon Ier, les souverains de l'Europe s'étaient réunis à Vienne en congrès pour partager les dépouilles de l'Empire. Heureux d'avoir terrassé leur formidable ennemi, ils étaient tout à la joie, ils prodiguaient les fêtes et jetaient littéralement notre argent par les fenêtres. La présence de tant de rois et d'empereurs avaient attiré beaucoup de monde dans la capitale de l'Autriche; un des souverains qui y trônaient eut l'idée d'appeler Isabey, à qui il voulait confier le soin de faire son portrait. Le miniaturiste se hâta de se rendre à cette invitation ; il partit avec son gendre et ami, Cicéri. A peine débarqué à Vienne, Isabey fut accablé de demandes ; tous les princes, russes, allemands, italiens, espagnols, tous les généraux de la coalition voulurent poser devant lui ; son pinceau fut mis à l'enchère ; l'or et l'argent, sans compter les tabatières et les bijoux, plurent dans son atelier. Aussi Isabey et Cicéri, tous deux fous de plaisir, menaient-ils la vie à grandes guides sans pouvoir parvenir à vider la caisse.

Un matin, Cicéri, entrant dans la chambre de son beau-père et ami, le trouva occupé à écrire.

— A qui écris-tu ?

— A un notaire de Paris.

— A un notaire ?

— Oui ; je le prie de m'acheter une maison de bon rapport.

A ces mots, Cicéri regarde Isabey d'un air effaré.

— Es-tu fou! Isabey, propriétaire! Isabey, devenu un vulgaire bourgeois! Mais, malheureux, tu veux donc te déshonorer, toi et ta famille? faire rire tout Paris à tes dépens?

Et il continua tant et si bien sur ce ton, tantôt indigné, tantôt comique, qu'Isabey déchira la lettre commencée. Les écus se remirent plus que jamais en danse, et les deux joyeux camarades menèrent si rondement ce branle qu'ils rentrèrent à Paris la bourse vide.

Voilà qui va sembler bien immoral à mon épicier et aux propriétaires de la plaine Monceau.

UN NOUVEAU JOURNAL

Nous voulons souhaiter la bienvenue à une nouvelle feuille dont le premier numéro nous paraît plein de promesses.

Cette feuille s'appelle le *Bulletin des beaux-arts*. Elle est dirigée par un homme qui nous est tout particulièrement sympathique, M. Fabré, le savant éditeur dont nous avons souvent parlé à propos des publications de Boucher.

Le *Bulletin des beaux-arts* a pour principaux rédacteurs deux critiques d'une compétence indiscutable, MM. Aglaüs Bouvenne et Maurice Tourneux.

Consacré exclusivement à l'école française de 1500 à nos jours, il est illustré par MM. W. Thornley, Focillon, etc., et orné de culs de lampe d'après Boucher.

Relié à la fin de l'année, il fera un magnifique volume de bibliothèque.

Son prix est de 20 francs par an pour Paris et de 25 francs pour les départements.

Adresser les mandats à M. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41, Paris.

Nous serions heureux de voir chacun de nos éditeurs d'estampes suivre cet exemple et lancer également un journal consacré au genre qui lui est exclusivement propre.

Déjà nous avons constaté l'impuissance d'une seule publication à satisfaire complètement les innombrables groupes d'artistes et d'amateurs, tous ces groupes ayant des goûts absolument différents.

L'*Estampe* qui a aujourd'hui trois années d'existence et qui a son succès établi n'a plus à redouter aucune rivalité. Elle verrait donc naître avec le plus grand plaisir les feuilles en question qui lui fourniraient de nouveaux éléments de discussion.

M. Fabré vient d'ouvrir la voie. Nous espérons vivement qu'elle lui sera profitable. En tout cas, le *Bulletin des beaux-arts* ne pourra manquer de l'être aux amateurs de notre admirable école française.

M. de l'ESTAMPE.

Correspondance

A M. Jules D***, rue des Saints-Pères. — Excusez-nous. Il y avait eu erreur dans l'inscription. — A. MATHON.

A M. C***, rue Bara. — Votre abonnement n'expire que le 24 mai. — A. M.

A M. A. R. B. — Je ne comprends rien à la réponse qui vous a été faite. Prière d'attendre ma première visite à Asnières. Remerciements. — C. C.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du n° 7 de **L'art de la femme** (Ed. Rouveyre et G. Blond, imprimeurs-éditeurs, 98, rue de Richelieu, à Paris). — *Le Costume féminin* (Le Manteau), par Marguerite d'Aincourt (Camée.) Illustrations de Cortazzo et Scott. — *Les Salons de Paris*, par Bachaumont (Le Salon de la comtesse d'Argy. — Le Salon de la comtesse Charles de Greffulhe). Illustrations de Cortazzo. — *Hygiène de la Parisienne*, par le Docteur Darfeu (Le Cabinet de Toilette). Illustrations de Cortazzo. — L'a-t-elle aimé? par Benoist d'Herval. Illustration de Ferdinandus. — *Le Théâtre à Paris en 1883*, par Pierre de Lano. (Septième article). — *Courrier illustré de la Mode Parisienne*, par une Parisienne (Camée). (1er avril 1883). — La Bourse et les affaires. — Cette publication paraît le 1er et 15 de chaque mois et contient 32 à 40 pages de texte. Abonnement : 30 francs par an. — Un numéro spécimen est adressé franco contre envoi de 1 franc 50 centimes en timbres-poste.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........ 100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre...... 90 —
— de 101 à 200. Terminé noir....... 80 —
3e état. Noms à la pointe.
Japon ou chine................. 75 —
Hollande ou vélin.............. 60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

En vente à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à............... 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............... 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à............... 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de 1870-1871*, ou de la *Troisième République*.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy
G. Trépier, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — No 17 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 30 AVRIL 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

AU PALAIS DE L'INDUSTRIE

Le nouveau Salon est, à tous égards, extrêmement intéressant.

L'exposition de gravure surtout est des plus remarquables.

Le *Labor* de Bracquemond, le *Corot* de Chauvel, le *Menuet* de Champollion, le *Palais de Justice de Rouen* de M. O. de Rochebrune, le *Froufrou* de Koepping, les *Pèlerins d'Emmaüs* de Gaillard, la *Femme aux cerises* de Pannemaker, la *Vérité* de Gilbert, sont des œuvres qu'on ne pourrait guère surpasser.

Le Salon de gravure est placé, cette année, à côté de la salle où était celui de l'an dernier.

Il déborde sur la longue galerie contiguë.

Grâce à cette combinaison, nous n'avons plus à déplorer, comme nous l'avons fait en 1881 et en 1882, le mauvais placement des cadres.

Sauf trois ou quatre qu'on va peut-être, espérons-le, changer aujourd'hui, tous sont très visibles.

Il ne faut pas croire que la galerie soit un lieu d'exil, une sorte de trop-plein.

Qu'on en juge par les œuvres qui y sont placées :

Trois gravures de Waltner;
Les *Mouettes* de Bracquemond;
Trois marines de Storm van's Gravesande;
Le Soir, d'Appian;
Quinze gravures, de Lalauze;
Le *La Fontaine*, de Delierre;
Portrait de Mme G. A. de Le Couteux;
Le *Mont Saint-Michel*, de Haig;
Le Munckaczy, de Koepping;
Une eau-forte de Léopold Flameng, etc., etc.

Le Salon de gravure comprend en tout 428 cadres, soit 42 de moins que l'an dernier.

Les exposants sont au nombre de 323. Il y en avait, en 1881, 309, et, en 1882, 348.

Au prochain numéro, notre premier compte rendu détaillé.

C. CHINCHOLLE.

LA MÈRE ET LA FILLE

La morale peut-elle être indépendante et distincte, même du sentiment religieux ?

Oui, en principe.

Une nation déjà vieille peut-elle vivre sans souverain?

Oui, en principe.

Comme l'industrie et le commerce, les arts peuvent-ils progresser ou seulement se maintenir à un certain niveau sans le Mécénat de l'Etat? Oui encore.

Cependant, dans la pratique, on s'aperçoit que les gens sans moralité n'ont pas le sentiment religieux, que ceux qui l'ont sont par cela seuls moraux ; qu'un Etat sans souverain est sans cesse dans le trouble et l'agitation et que les arts privés ou débarrassés, comme on le voudra, de la tutelle de l'Etat risquent de se perdre dans une sorte d'anarchie.

Qu'enfin le gouvernement de tous par et pour tous, ce qui est une bien belle conception, n'a pas toujours cette forte unité d'impulsion, sans laquelle tout est malaisé, difficile et maladif.

Ce qui semblerait prouver que les plus merveilleux des principes sont composés d'une sorte particulière d'hydrogène qui se décompose et s'évapore au souffle brûlant de l'expérience.

Ne serait-ce pas l'une des raisons pour lesquelles les associations les meilleures et les mieux représentées par la valeur de leurs délégations, porteraient en elles le virus de leur désagrégation ? On ne sait. Toujours est-il qu'elles ont bien moins de peine à se détruire qu'à se fonder, bien que leur fondation ne soit plus chose bien facile.

On associe pourtant encore des intérêts, mais les amours-propres se fédéralisent peu. Quand ils y arrivent, ils n'ont d'ordinaire que bien peu de chance de durée.

Voilà un bien long préambule pour arriver à la société ou association (comme on le voudra) nationale des artistes français née en 1880 et préparée en 1871 sous le nom de *Fédération des artistes français.*

Car il n'y a pour personne à se le dissimuler, la Société de 1880 est fille légitime de la Fédération de 1871, et il n'y a pas à en dénier ni à en désavouer l'origine, quelque peu flatteuse qu'elle soit.

Ses dispositions statutaires, un peu en manière de manifeste, l'établissent rien que par les noms des signataires.

Ce sont G. Courbet, J. Héreau, Chabert, Dalou, Trichon, H. Dubois, A. Mouillard, etc., etc.

Le ton général en est déclamatoire plus que réfléchi, mais le fond diffère peu de celui de l'association actuelle.

Il n'est peut-être pas peu curieux d'exhumer ici ce document de l'année terrible.

« Les artistes, y est-il dit, adhérents aux principes de la République *communale*, se constituent en fédération, laquelle aura pour bases :

1o La libre expansion de l'art (?) dégagé de *toute* tutelle gouvernementale.

» 2o L'égalité des droits entre tous les membres (ah !).

» 3o L'indépendance et la dignité de chaque artiste mises sous la sauvegarde de *tous*, par la création d'un comité élu *au* (textuel) suffrage universel des artistes pour *fortifier* les liens de solidarité et réaliser l'unité d'action. »

Ceci est quelque peu amphigourique, mais avec un peu de peine on arrive à comprendre qu'un comité élu devait tout diriger au mieux des intérêts de *tous*. O âge d'or !

Il faut arriver à la constitution du comité qui correspond à celle du conseil de l'administration actuelle.

« Il sera (le comité) composé de 47 membres (rien que cela) ; ils ne seront élus que pour une année (ceci n'était pas mauvais) ;

» A l'expiration de leur mandat, 15 d'entre eux resteront en fonctions pendant l'année suivante, tandis que les 32 autres membres seront remplacés. »

Il faut avouer que, à part le chiffre de 47 membres qui était exagéré, alors que 40 de moins eussent été et seraient encore suffisants, la conception ne manque pas d'analogie avec celle du présent comité.

Au lieu de 47, mettons 7 ; au lieu de 32 remplaçables, n'en mettons que 4; au lieu de 15 restant une année en plus de la durée du mandat, mettons-en 3, et nous avons l'organisation mère de l'organisation actuelle dont on ne peut nier la valeur mécanique.

En effet, plus les comités directeurs sont nombreux, moins il y a pour chaque membre de responsabilité.

Et c'est pourquoi, notamment au point de vue du gouvernement, une association d'artistes ou une fédération (comme l'on voudra) sinon un triumvirat, mais un septemvirat renouvelé annuellement par un septième ou par moitié, assurerait certainement à tous plus de sécurité qu'une Convention de 40 ou de 47 membres et même de moins encore.

Dans la pensée des constituants communalistes, la rôle de la fédération ne se bornait pas à ne s'occuper que des expositions, mais encore à remplir celui de l'Etat, c'est-à-dire du gouvernement pour tout ce qui concerne les arts : musées, enseignement, jurisprudence, et cent autres choses encore. Il leur fallait donc un grand nombre de gouvernants.

Suivre ces Messieurs les citoyens d'alors dans leur envolée vers l'impossible est inutile et il suffit de borner cette étude aux simples points d'étroite analogie de leurs statuts, en ce qui concerne les expositions annuelles, avec les dispositions adoptées par la société de 1880.

Ainsi, ils abaissaient le droit d'électorat à une seule admission. La société de 1880 fait-elle autre chose ? non ; mais ce qu'elle n'a pas ratifié et ce que voulait sa mère de 1871, c'est la suppression des récompenses. — En voici d'ailleurs le texte, et celui-là est très net :

§ 5 du titre : EXPOSITIONS :

« Il n'est pas décerné de récompenses. »

Il aurait certes mieux valu, à cet égard si spécial, que la conception, le régime en fussent complètement modifiés, mais ce point était au-dessus de la compétence des artistes fédérés et ils n'avaient ni le temps ni le calme nécessaires pour seulement se douter que, de toutes les dispositions réglementaires des Salons, c'était peut-être la plus difficile à élucider ; et la preuve, c'est qu'elle ne l'est pas encore.

Ce que l'on a voulu dégager de tout ceci à titre de curiosité, d'instruction peut-être, c'est la filiation des idées, leur pénible solution et le dualisme permanent qui existe entre les principes et la pratique, les intérêts et les amours-propres; enfin les chances de vie ou de mort des associations, particulièrement en France où chacun aspire à gouverner et semble avoir horreur d'obéir, même à ses plus dignes élus.

Un tel état des esprits peut-il durer longtemps? oui. — Toujours ? non. — Un assez long présent peut-il lui être prédit? pourquoi pas ? — Mais un avenir durable, qui donc serait assez téméraire pour le garantir?

Grenouilles avons été, grenouilles serons, la gent coassante, vibrante, artiste et marécageuse, déjà lasse de l'état démocratique, redemande déjà un roi; c'était à prévoir. Se contenter de ce qu'elle a de peur de rencontrer pire n'est pas la base de sa philosophie. Peuples, associations, individus en sont là.

Pauvre humanité ! elle veut le bien, le bon, le beau, le vrai. Dès qu'elle y touche, elle s'en éloigne aussitôt.

Ne pourrons-nous jamais dans l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour !

J. MARET-LERICHE

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE

DES

Artistes-Dessinateurs et Graveurs sur Bois

Notre Société a tenu une réunion générale à la mairie du VIe arrondissement, le jeudi 26 avril, à sept heures du soir. On y a fait connaître les résultats suivants :

MOUVEMENT DU PERSONNEL PENDANT LE SEMESTRE

	FONDATEURS	HONOR.	PARTICIP.
Nombre de membres au 26 oct. 82.	66	100	247
Entrés pendant le semestre........	5	11	39
Totaux....	71	111	286
Sortis ou décédés.	»	8	9
Reste......	71	103	277

SITUATION FINANCIÈRE

Avoir de la Société au 21 oct. 82.	7.507 90
Recettes du 21 oct. 1882 au 15 avril 1883.....................	5.868 80
Total............	13.376 70

Dépenses du 21 octobre 1882 au 15 avril 1883

Indemnité pécun. pour 235 journ. de maladie	705 »	2.183 60
Honoraires médicaux..	127 25	
Médicaments...........	322 80	
Frais funéraires........	176 70	
Frais généraux..........	851 85	
Excédent des recettes sur les dépenses, formant l'avoir de la Société............................		11.193 10

QUI SE DÉCOMPOSE AINSI :

Caisse de retraites................	6.000 »
Fonds libres à la Caisse des dépôts et consignations................	4.500 »
Provision aux commissaires de malades........................	187 95
Chez le trésorier..................	505 15
Somme égale........	11.193 10

Après la lecture du rapport et la présentation des nouveaux sociétaires, on a discuté et voté plusieurs propositions dont nous parlerons dans le prochain numéro de l'*Estampe*.

ÉCHOS

Les cartes d'exposants ont été, cette année, envoyées à domicile aux ayants droit.

M. J. Maret-Leriche, il est bon de le rappeler, a, depuis vingt ans, à différentes reprises, plaidé en faveur de l'essai de cette bonne mesure. — Acte. C. C.

***

On s'occupe activement d'une exposition des œuvres de la gravure, de la peinture et autres, relatives à J.-J. Rousseau.

Des collections importantes, tant de Paris que de l'étranger, doivent y figurer.

Il est question de demandor à cet effet plusieurs salles du Palais de l'Industrie.

On y verra figurer Eisen, Moreau, Gravelot et tous les délicats illustrateurs du XVIIIe siècle.

***

Une souscription est ouverte pour élever un monument à Huot, le jeune et éminent graveur qui vient de mourir. Adresser les souscriptions à M. Gaillard, président de la Société des graveurs au burin, 84, rue d'Assas.

***

Bracquemont continue sa série de portraits en gravant celui de notre confrère et ami Ernest d'Hervilly.

D'Hervilly ! D'Argenty ! Clodel !

Comme on voit bien que du côté de la barbe est la toute-puissance !

***

On sait que le préfet de la Seine, en exécution d'une délibération du conseil municipal, a réorganisé les services des beaux-arts et des travaux historiques de la ville de Paris,

afin de leur assurer l'unité du fonctionnement qui leur manquait.

C'est notre ami, M. Armand Renaud, précédemment chef du bureau des beaux-arts, qui a pris la direction des deux services fusionnés, avec le titre d'inspecteur en chef des beaux-arts et des travaux historiques.

*
* *

Voici le résultat du concours de gravure à l'eau-forte du *Journal des Beaux-Arts* de Saint-Nicolas : 1re catégorie, histoire et portraits. 1er prix, 600 francs : M. Jos. Dujardin, à Mons; 2e id., 300 francs : M. Greuze, id.; prix d'encouragement, 100 francs : Mlle Danse et M. Trichon, de Mons.

Deuxième classe, genre architecture, nature morte. 1er prix, 500 francs : M. P. Verhaert; 2e prix, 200 francs : M. Cleynhens.

Troisième classe. Paysages, marines, fleurs, animaux. 1er prix, 300 francs : M. J. Tuytens, d'Anvers; 2e prix, 200 francs : M. Jules Guiette, id., et 200 francs; M. L. Brunin, id.

Jury : MM. Eugène Danse, Van der Ouderaa et H. Hymans.

LES

Jeux et Plaisirs de l'Enfance

INVANTÉS PAR IACQUES STELLA ET GRAVÉS PAR CLAUDINE BOUZONNET-STELLA. — A PARIS AUX GALLERIES DU LOUVRE CHEZ LA DITTE STELLA AVEC PRIVILÈGE DU ROY 1657.

A Messieurs

Louis Auguste, Charles Gabriel Auguste, Henri Auguste, Jacques Auguste. Fils de messire Jacques de Thou, comte de Meslay, conseiller du Roy en ses conseils, Président en sa cour de Parlement, son ambassadeur en Hollande.

Messieurs,

J'ay crû ne pouvoir mieux dédier qu'à vous cet Ouvrage de feu mon oncle Stella, que monsieur vostre père a tousjours honoré de sa protection et de son amitié; et si j'ai tasché autant qu'il m'a esté possible d'imiter parfaitement ses desseins, je tascherai aussi toute ma vie de luy ressembler par mes respects et par une particulière vénération qu'il m'inspire pour toute votre illustre famille. Pour ce qui est du sujet du livre que je vous offre, on le trouvera très conforme et à la simplicité de l'aâge ôu vous estes, et à la pureté de vos mœurs. Un jour votre vie me fournira des sujets plus relevez, et j'espère que mon burin pourra contribuer pour quelque chose à l'immortalité de vos actions. Cependant, je vous prie de recevoir ces premières marques de mon affection, et de croire que je seray tousjours Messieurs,

Votre très humble et très obéissante servante,

Claudine Bouzonnet Stella.

Nomenclature des sujets contenus en ce livre in-4° :

1 La Chasse au Papillon. 2 Le Dada. 3 Le Sabot. 4 La Balançoire. 5 Le Masque. 6 Jeu des Epingles. 7 Le Traineau. 8 Les Bulles de savon. 9 L'Escarpolette. 10 La Course du Pot. 11 Les Petits feux. 12 Le Colin-Maillard. 13 Le Volant. 14 La Fossette. 15 La Rangette. 16 La Fossette aux noyaux. 17 La Merelle et le Cerf-Volant. 18 La Merelle à Cloche-pié. 19 La Patte aux jettons. 20 Les Quilles. 21 Le Palet. 22 La Toupie. 23 Le Cheval fondu. 24 La Culebute. 25 Les Petits Canons. 26 La Guerre. 27 La Paume. 28 Le Frappe-main. 29 L'assaut du Chasteau. 30 La Poire. 31 Le Brelan. 32 Le Bain. 33 La Glissoire. 34 Le Jeu de pot en gueule. 35 La Jouste. 36 Le Court bast[illegible] 37 Les Dez. 38 La Poste. 39 Le Cercle [illegible] bilboquet. 40 La Mouche. 41 La Crosse. 42 Le Batonet et la Charrue. 43 La Fronde. 44 Les Dards. 45 L'Arbaleste. 46 Le Pape-Guay. 47 Le Balon. 48 L'Escrime. 49 La Dance. 50 La Bataille.

Suit l'extrait du privilège accordant à Claudine Bouzonnet Stella, le droit de vendre son ouvrage, le 10 d'aoust 1657.

Rien qu'à la la vue de ce livre de *Jeux de l'enfance*, on peut juger qu'il y a 225 ans la gravure au burin n'était pas trop mal traitée par une femme dont le nom est rarement oublié dans les *Dictionnaires de graveurs*. Outre diverses productions, elle a publié cette collection intéressante à plusieurs points de vue; son oncle Stella en était le compositeur dessinateur. Sur les 50 gravures, de jeunes enfants nus, dans les poses les plus variées, prennent une part active aux ébats de leurs petits camarades. Le dessin de ces enfants est un peu rond et sans finesse; il est même monotone d'exécution, mais ce travail simple, élémentaire, serait d'un très bon exemple pour ceux ou celles qui veulent apprendre le maniement du burin, cet outil si utile pour avancer et terminer une gravure préparée à l'eau-forte et y mettre les accents nécessaires à la perfection d'une gravure. Les touches et les noirs produits par des coups de burin sont tout autres que ceux que donne l'eau-forte la mieux mordue, laquelle, parfois, devient brutale.

Les élèves, après s'être exercés à buriner plusieurs de ces sujets, pourront consulter le *Traité ou manière de graver à l'eau-forte et au burin*, par Abraham Bosse. Les nombreuses indications et les planches qui sont contenues dans cet ouvrage, enseigneront d'une façon méthodique et certaine la marche à suivre pour acquérir, avec le burin, de la facilité et de la souplesse. Cet outil est souvent rebelle quand il est mal repassé ou mal emmanché; puis la vue des gravures de Melhan, de Goltrius, habitueront l'œil et la main à ce travail patient du burineur, et combien d'autres maîtres anciens il faudra encore consulter pour se former le jugement!

P. Adolphe Varin, *graveur.*

GRAVURE SUR BOIS

Pour faire suite aux *Costumes anciens et modernes* de César Vecellio, M. Ambroise Firmin-Didot vient de faire paraître *Essai typographique et bibliographique* sur l'histoire de la gravure sur bois.

C'est un ouvrage des plus nourris et des plus intéressants sur la gravure dans l'antiquité, au moyen âge, en France, à l'étranger, sur sa décadence et sa rénovation.

Nous nous proposons de faire après le Salon de nombreux emprunts à cette importante publication qui peut rendre beaucoup de services aux artistes et aux collectionneurs.

STAMPA.

Bibliographie

Pour se damner, par Jeanne-Thilda, la Jeanne de *Gil-Blas* et la Thilda de *La France*, vient de paraître artistement édité par Ed. Rouveyre et G. Blond, 98, rue de Richelieu, à Paris.

Jeanne-Thilda descend directement d'une de ces marquises Louis XV ayant l'esprit gaulois et de franche humeur, mordant à fines quenottes à toutes les belles et bonnes choses de la vie; ce charmant écrivain d'une plume étincelante avec une raillerie fine et spirituelle, touche à tous les sujets et sait leur donner un charme exquis.

Pour se damner est un de ces volumes qu'on lit sans en passer un mot, de la première à la dernière page; nous serions fort en peine de dire laquelle charmera le plus le lecteur, de l'*Armoire aux Confitures* ou du *Désir de Loisette*. Jeanne-Thilda a le grand art d'effleurer des sujets brûlants sans jamais laisser tomber sa plume dans le grivois; elle a cet art suprême et charmant de tout dire comme nos grand'mères du dix-huitième siècle; sa prose est un poème sans rimes, sa muse est pimpante et légère tout en ayant parfois les yeux mouillés de larmes; la raillerie est remplacée tout à coup par une pensée philosophique et cette diversité donne à son style un grand charme. Ajoutons que *Pour se damner* est illustré d'une foule de charmants dessins dus au crayon d'Henriot.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

ENTE

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

1° *Paris et l'Ouest de la France* en communication directe avec Bristol, Liverpool, Manchester, Birmingham et l'Ouest de l'Angleterre, par un service quotidien (dimanches exceptés), entre Cherbourg et Weymouth.

Billets simples, valables pour sept jours.

Billets d'aller et retour, valables pour un mois.

2° *Paris à Londres* par Dieppe et Newhaven. Service quotidien (dimanches exceptés).

Billets simples, valables pour sept jours : 1re classe, 41 fr. 25; 2e classe, 3 fr.; 3e classe, 21 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pour un mois. 1re classe, 68 fr. 75; 2e classe, 48 fr. 75; 3e classe, 37 fr. 50.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON

ET A LA MÉDITERRANÉE

Ce nouveau train, qui part de Paris à 7 heures du soir, ne dessert que les points désignés ci-après, où il arrive le lendemain aux heures suivantes :

Toulon, à 11 h. 15 matin. — Fréjus, à 1 h. 4, soir. — Saint-Raphaël, à 1 h. 47 soir. — Cannes à 2 h. 31 soir. — Nice, à 3 h. 27 soir.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des 70 *Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........ 100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre........ 90 —
— de 101 à 200. Terminé noir....... 80 —
3e état. Noms à la pointe.
Japon ou chine.................. 75 —
Hollande ou vélin............... 60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

En vente à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Epreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à.............. 20 fr.

30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............ 15 fr.

50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.......................... 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de* 1870-1871, ou de la *Troisième République*.

On nous a demandé où l'on est assuré de trouver le plus grand choix de porcelaines, de cristaux artistiques, en même temps que tout ce qui constitue le service de table aux conditions les plus avantageuses.

Nous avons répondu sans hésiter que c'est au grand dépôt de porcelaines de la rue Drouot, 21, qui, à côté des collections incomparables de barbotines et d'objet d'art qu'elle offre à notre étonnement et à notre besoin de luxe, peut offrir aux ménages de magnifiques services de verrerie, de cristallerie, de porcelaines, marqués et gravés à leurs chiffres, et cela à des prix bien inférieurs à ceux qu'on leur fait partout ailleurs.

Il y a là de merveilleuses et incroyables créations, qui sont en même temps des occasions.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — No 18 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 7 MAI 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur, 28 bis, rue de Richelieu

AU SALON

J'ai dit, lundi dernier, la première impression que l'on reçoit quand on entre dans l'exposition de gravure. Notre Salon est, de l'avis de tous, absolument remarquable.

Aujourd'hui la discussion est permise. Il y a à établir les différents mérites de nos quatre sections.

Incontestablement c'est l'eau-forte qui, cette année encore, remporte la palme. Les jurés des trois autres sections doivent eux-mêmes être de cet avis. C'est donc encore à l'eau-forte que sera certainement décernée la médaille d'honneur.

Quel en sera le bénéficiaire? On me saura gré de ne vouloir à cet égard exercer aucune pression.

Je sais pour qui je voterais si j'étais électeur. J'ai le temps de le dire.

Après l'eau-forte, c'est le burin qui s'est le plus signalé. Je me permettrai toutefois de faire à ses grands-prêtres un reproche. On dirait que, sentant la concurrence redoutable que leur fait la pointe libre, ils n'ont pas le courage de soutenir énergiquement la lutte. Ils font des concessions. Quelques-uns donnent à leurs œuvres la chaude couleur de l'eau-forte. Ils veulent être aussi charmants qu'elle et perdent alors de leur grandeur placide. Je dis ici mon impression première. Il se peut qu'elle soit modifiée, après l'examen consciencieux et détaillé que j'ai l'habitude de faire.

Quant à la gravure sur bois et à la lithographie, en sent qu'elles sont, elles aussi, en travail.

Aujourd'hui c'est M. Stéphane Pannemaker qui est le roi de la première. Les uns essaient de le suivre, les autres se cramponnent à l'ancienne méthode. Quelques uns aussi ont désarmé. Comment M. Robert n'a-t-il rien exposé?

La lithographie tient bon, malgré la défaveur dont elle est aujourd'hui victime. Elle n'a au Salon qu'une quarantaine d'œuvres, mais toutes sont intéressantes. En général, à part M. Fantin-Latour, les lithographes restent classiques et tiennent haut le drapeau de Mouilleron.

NOS EXPOSANTS

Première série

THÉOPHILE CHAUVEL. — La médaille d'honneur de 81. Son *Corot* de cette année a l'air d'être un nouveau concurrent. On aime à voir un artiste se maintenir ainsi à la hauteur atteinte.

Sous la pointe de M. Chauvel, l'eau-forte est réellement ce qu'elle doit être : de la peinture. Il serait impossible de rêver une coloration plus grande. Cette planche est de celle qu'on regarde longtemps avec profit. Tout en charmant, elle apprend le métier.

Est-elle la reproduction exacte du tableau ? Peu importe. Un graveur n'est pas un photographe. C'est un interprète. Rachel jouait *Phèdre* à sa manière, et Sarah Bernhardt à la sienne.

M. Chauvel rend *Corot* comme il le sent. Et il se trouve que c'est exactement comme nous le sentons tous.

WALTNER. — La médaille d'honneur de 82.

C'est un devoir de parler dès le premier jour du *Christ devant Pilate*. Un tel travail appelle immédiatement l'attention. A-t-il été récompensé comme il eût mérité de l'être? Je crois qu'il serait difficile de se prononcer à cet égard d'après l'épreuve qui est exposée au Salon. Elle est certainement mal tirée. Les noirs y sont trop également répandus. M. Waltner est surtout un homme de métier. On ne me fera jamais croire que c'est à dessein qu'il n'a donné nulle lumière, nulle couleur au chef-d'œuvre de Munkacsy. Ici l'artiste a été certainement trahi par son imprimeur.

Ah! Rembrandt savait ce qu'il faisait quand il imprimait lui-même !

BRACQUEMOND. — Il y a deux Millet. Il y a, quoi qu'on en dise, le Millet de la pastorale et le Millet de la nature.

La foule peut préférer le premier qui me rappelle trop George Sand et qui met, sous une enveloppe grossière, une sentimentalité exagérée dans le cœur des paysans. C'est ce Millet-là qui a fait l'*Angélus*, une berquinade moderne sur le compte de laquelle on reviendra.

J'aime mieux l'autre Millet, le vrai, le seul puissant, celui qui a fait *Labor*.

On a commencé par graver les paysannes débordantes d'âme qui guident leurs moutons sous des bois où elles attendent certainement quelqu'un, — ce qui est, d'ailleurs, bien naturel.

Personne n'avait essayé de reproduire le tableau que les bons petits camarades appelaient le *Dumollard*. Aucun éditeur n'aurait voulu acquérir cette planche, dont le sujet est réputé peu sympathique. Un homme s'est trouvé qui n'a pas craint de lutter contre le goût public. De cela, il faut savoir gré à M. Savary. Il a vraiment fait œuvre d'artiste en commandant la gravure du *Labor*. Il a fait œuvre de connaisseur en la commandant à M. Bracquemond, un devancier du réalisme qui, né longtemps avant M. Zola, ne l'a pas attendu pour faire plus vrai que lui.

Bracquemond était bien l'homme du *Labor*. Il n'a pas de préjugés. Il ne suit pas le courant. Il a son art à lui sans se trouver gêné par celui des autres. Il ne flatte pas le public. Le vrai seul lui plaît. Pour lui, le vrai seul est aimable.

On lui a proposé de faire le *Labor*. Sans s'occuper de ce qu'on appelle l'ingratitude du motif, il a gravé le merveilleux Millet. Et, voyez si, sous sa pointe, le sujet a été aussi ingrat qu'on le disait.

Labor, c'est le dur travail, c'est la fatigue, c'est la géhenne qui demande merci, sans cependant quitter le champ du labeur.

Ainsi a écrit Millet. Ainsi a transposé Bracquemond. Et, dans ce champ si tra-

vaillé, on peut chercher la petite bête. On ne l'y trouvera pas. Je ne crois pas qu'aucune époque ait jamais produit une œuvre supérieure.

Pour se reposer de ce sujet si pénible et peut-être aussi pour prouver qu'il est encore mieux qu'un interprète, Bracquemond a exposé, en même temps que le *Labor*, une gravure originale, *les Mouëttes*. Au *Labor*, le succès fait par les artistes. A ces *Mouëttes*, à la fois si énergiques dans la recherche de leur nourriture et si gracieuses dans leur vol, le succès fait par le public.

Toutes les chances dans le même Salon.

Emile Daumont. — Si j'ai bonne mémoire, le *Port de Pont-Aven* qu'exposa l'artiste en 81 fut bien sur le point de lui valoir une médaille. M. Daumont eut les voix de MM. Hédouin, Gaucherel, Courtry et Yon.

Il est vrai que, cette année, aucun de ces messieurs ne fait partie de notre jury, mais je ne serais pas étonné que M. Chauvel, le premier, lui donnât sa voix pour le *Soir*.

On n'a pas oublié de quelle magistrale façon M. Chauvel a traité la maîtresse toile de Jules Dupré. Après lui il était difficile de faire quelque chose.

M. Daumont toutefois, en employant des moyens différents, est parvenu à composer une eau-forte à la fois savante et aimable. La seule façon dont est traité le ciel mériterait une récompense.

Il faut reconnaître que M. Courtry a su former d'excellents élèves. Les artistes se sont bien vite fatigués d'entendre appeler Aristide le Juste... Les six autres eaux-fortes exposées par M. Daumont témoignent de l'efficacité des conseils que sait donner M. Courtry.

C. Chincholle.

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE

des

Artistes-Dessinateurs et Graveurs sur Bois

Au début de la séance du 26 avril dernier, immédiatement après la lecture du procès-verbal, M Jules Huyot, président sortant, s'est levé et a prononcé le discours suivant, fréquemment interrompu par les applaudissements :

Messieurs et chers collègues,

Avant de vous exposer la situation de notre société, j'ai le triste devoir d'adresser un dernier hommage à ceux que la mort a déjà retranchés de nos rangs.

Notre regretté vice-président, M. Edmond Morin, a été le premier frappé.

Vous savez combien il souhaitait notre succès ; pour le rendre plus sûr et plus prompt, il déployait une ardeur vraiment courageuse, puisqu'elle luttait contre la mort même.

Son nom, qui demeure attaché au souvenir de notre fondation, rappellera en outre à tous ceux qui l'ont connu les plus précieuses qualités du cœur, et sa perte nous laisse des regrets que le temps n'effacera pas.

Depuis, la mort a prouvé une fois de plus qu'elle n'a pas égard à l'age de ses victimes, car un de nos doyens, M. Belhate, et un de nos plus jeunes sociétaires, M. Masson, se sont suivis de près dans la tombe.

Le dernier semestre n'a pas été moins cruel pour nous ; il nous a enlevé Gustave Doré.

Ce nom illustre brillait d'un vif éclat sur la liste de notre société ; il était notre honneur, et nous pouvions compter qu'il serait aussi notre appui.

Mais quelque douloureuse que cette perte soit pour nous, elle s'étend bien au delà des limites de notre société.

C'est le monde des arts tout entier qui est atteint par ce deuil.

La gravure sur bois a voulu du moins se montrer reconnaissante en participant collectivement à un dernier hommage offert sur la tombe du grand artiste.

M. Pierre Farrin clôt la liste déjà trop longue de ceux que nous avons perdus. La maladie de notre sociétaire a mis en pleine lumière, par sa durée même, les services que notre association est appelée à rendre, car si nous avons été impuissants à éviter le fatal dénouement, du moins avons-nous apporté à ses souffrances un allègement que le malade a pu réclamer de nous, non comme un secours, mais comme un droit.

Ce droit absolu, accordé à chacun de nos sociétaires, fut, vous vous en souvenez, la raison déterminante qui provoqua, l'an dernier, l'établissement de notre société.

Aujourd'hui qu'elle a prouvé sa vitalité, permettez-moi de vous exposer brièvement les phases de son existence courte, mais déjà bien remplie, et de vous montrer, sans exagération, sans emphase, comme je dois le faire, l'état de notre situation.

Une année à peine s'est écoulée depuis qu'un groupe de nos collègues a pris l'initiative de nous réunir pour jeter les bases de notre future association. Le but que l'on se proposait alors était, vous le savez, de chercher le moyen de nous entr'aider dans les moments difficiles de la vie, et surtout de lutter efficacement contre les nécessités imprévues que la maladie entraîne après elle.

A cette première réunion, vous avez élu une commission en lui donnant mandat de préparer les statuts de la société. Cette commission se mit de suite à l'œuvre ; elle comprenait qu'il fallait agir vite, afin que cette heureuse idée n'eût pas le sort des tentatives précédentes.

Dans ce travail préparatoire, elle se préoccupa particulièrement de ménager la susceptibilité des futurs associés, sachant bien que le meilleur moyen de rendre notre accord utile et durable était de donner à chacun des intérêts et des droits égaux.

Sans doute, votre commission n'ignorait pas que d'autres sociétés, poursuivant un but identique, existaient déjà ; mais les progrès que l'esprit d'association a faits de notre temps, et les moyens nouveaux que l'expérience et la loi même permettent d'appliquer au bon fonctionnement des sociétés, faisaient espérer à beaucoup de nos collègues, qu'il serait possible d'établir sur d'autres bases un accord plus efficace.

Aussi, la commission chargée d'élaborer les nouveaux statuts s'est-elle efforcée d'éviter, dans la mesure du possible, les critiques auxquelles les statuts anciens avaient donné lieu.

Elle a voulu fonder, non pas précisément une société de secours mutuels, mais une association véritable, qui garantît à ses membres, moyennant une cotisation annuelle, des droits définis, au lieu de leur attribuer, comme autrefois, un secours éventuel, incertain, parfois même arbitraire.

A notre réunion générale d'avril dernier, vous avez approuvé ces projets de statuts ; mais, vous vous le rappelez, chers collègues, il n'était alors question que de nous associer contre les risques de la maladie ; outre les soins du médecin et les produits pharmaceutiques, nous avons assuré au malade une indemnité quotidienne pendant tout le cours de la maladie.

Cependant nous avions dès lors exprimé, mais à titre de vœu et dans un article additionnel, le désir et l'espoir de fonder une caisse de retraite.

Depuis que le succès s'est affirmé, cette espérance de l'an dernier est en voie de devenir une réalité.

Ce sera là désormais, je crois pouvoir le dire sans cesser d'être en communauté d'idées avec vous, le but principal de notre association.

Peut-être aurons-nous quelque peine à l'atteindre, mais je crois que nous ne devons cesser de le poursuivre, et l'état prospère de notre situation doit nous encourager à persévérer dans cette voie.

Pouvions-nous en effet espérer des résultats plus satisfaisants ?

Nous sommes aujourd'hui près de 400 sociétaires, et notre capital de réserve, pour cette première année, dépasse 11,000 fr.

Ceux d'entre nous qui avaient le plus de foi dans le succès, l'ont vu grandir au delà de leur espérance.

Mais il ne suffit pas de le constater, il faut l'assurer pour l'avenir.

Gardons-nous donc d'un travers qui n'est que trop commun chez ceux qui réussissent, je veux dire l'excès de confiance, l'illusion.

Chaque année ne nous laissera probablement pas un excédent aussi considérable, car nous devons une partie de cette somme aux dons généreux de nos membres fondateurs.

Cependant une société d'artistes comme la nôtre peut et doit trouver en elle-même d'importantes ressources et faire face, aussi bien par les efforts individuels de ses membres que par la direction générale qui lui est imprimée, aux nécessités de l'avenir que nous rêvons pour elle.

Pour moi, j'ai la confiance que notre société saura conserver les sympathies qu'elle a su s'acquérir et que notre fonds de réserve s'accroîtra dans des proportions suffisantes pour atteindre le but désiré.

Maintenant que ce but est connu, nous trouverons de toutes parts, n'en doutez pas, des encouragements.

L'État n'est-il pas le premier à favoriser des associations comme la nôtre ?

En nous donnant son approbation, il contracte, en même temps, des engagements envers nous.

En ce qui concerne la Caisse des retraites, vous n'ignorez pas qu'il nous est alloué 25 % en sus des sommes que nous versons à cette caisse.

Avec cette subvention et les réserves sur lesquelles nous sommes en droit de compter, j'ai la conviction que, dans dix ans (dans neuf ans maintenant), nous posséderons le capital nécessaire pour assurer une retraite assez élevée à tous les ayants droit.

Nous aurons ultérieurement à nous occuper des articles additionnels qui détermineront les conditions de cette retraite.

Pour arriver à un résultat si désirable, ce qui est nécessaire par-dessus tout, c'est le concours de toutes les bonnes volontés, l'union des intelligences et des cœurs.

Évitons donc dans nos réunions tout ce qui pourrait compromettre cet accord.

Dans une société aussi nombreuse que la nôtre, il n'est pas permis d'espérer que nous serons toujours du même avis ; mais attachons-nous à apporter, dans nos délibérations, cet esprit de conciliation et ce désir de concorde, qui seront les plus sûres garanties de notre prospérité.

Vous allez dans quelques instants procéder au vote pour le renouvellement de votre bureau.

Quelle que doive être votre décision, je suis persuadé que je serai votre interprète en remerciant nos collègues du bureau de la part active qu'ils ont prise au fonctionnement de notre société.

Les sentiments du bureau vous sont connus :

Tous ceux qui ont été appelés par vous à l'honneur d'en faire partie ont eu pour unique ambition de bien servir les intérêts de notre société.

Que vous renouveliez ou non leurs mandats, s'ils n'ont plus le même titre, ils auront la même ambition, et s'efforceront avec le même dévouement de maintenir et d'accroître notre succès.

(Applaudissements prolongés.)

On a procédé alors au renouvellement du bureau.

Le président est élu pour 5 ans ; le bureau pour 1 an.

SCRUTIN.

Élection du président.

Votants : 184

MM. Huyot.	165	Élu pour 5 ans.
S. Pannemaker.	8	
Robert.	7	
Mousty.	2	
Bertrand.	1	
Blanc.	1	

Élection des deux vice-présidents.

Votants : 179

MM. Richner.	152	Élu pour 1 an.
Ronjat.	150	—
Fichot,	10	
S. Pannemaker.	9	
Divers.	10	

Secrétaire :

Delangle. 116 Élu

Adjoint au secrétaire :

Jeannot. 124 Élu

Trésorier :

Tilly. 146 Élu.

Adjoint au trésorier :

Girard. 122 Élu.

Commissaire des malades :

Jeaugeon. 134 Élu.

Adjoint au commissaire :

Mousty 132 Élu.

Administrateurs :

Tauxier.	114	voix	Élu.
Quesnel.	108	—	—
Gilbert.	106	—	—
Barbant.	90	—	—
Lepère.	74	—	—
Thiriat.	38	—	—
Léveillé.	23	—	

M. Lepère donne sa démission d'administrateur. M. Thiriat le remplace et M. Léveillé, étant celui des autres membres qui a le plus grand nombre de voix, se trouve élu de fait.

ÉCHOS

Tous les journaux ayant publié de longs articles sur Manet, nous nous contentons d'enregistrer que près de trois mille personnes assistaient à ses obsèques.

Nous nous promettons de revenir quand la place le permetttra, sur le rôle très considérable de l'artiste défunt.

***

La Société des artistes français est reconnu comme établissement d'utilité publique.

***

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Jean-Paul Laurens s'est remis à l'eau-forte. Il prépare en ce moment une série de cuivres consacrés au *Pape* de Victor Hugo.

***

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur,

En lisant l'*Estampe*, je suis fort étonné de me voir désigné comme critique d'art dans le *Bulletin des Beaux-Arts*.

J'ai quelquefois essayé de tailler ma plume pour envoyer des notes dans divers journaux qui ont bien voulu les insérer.

J'ai publié quelques catalogues. De là au titre de critique d'art, il y a loin...

Je serais heureux de mériter ce titre, mais je ne me reconnais pas le droit de le prendre.

Je vous serai donc obligé de vouloir bien *publier* cette rectification dans votre prochain numéro.

Croyez-moi, monsieur,

Votre bien dévoué.

AGLAÜS BOUVENNE.

M. Aglaüs Bouvenne est trop modeste. La préface de son catalogue des œuvres de M. Lemad est d'un véritable critique d'art.

***

La section de peinture du jury triennal a composé son bureau comme suit :

Président : M. Meissonier, nommé par 14 voix, contre 5 à M. Gérôme, 1 à M. Robert-Fleury et 1 à M. Bouguereau.

Vice-présidents : M. Gérome par 12 voix et M. Cabanel par 13 voix.

Secrétaire : M. Paul Mantz, par 15 voix.

La section d'architecture a composé son bureau comme suit :

Président, M. Ballu ; vice-présidents MM. Boullain et Bœswilwald ; secrétaires, MM. Brune et Ch. Garnier.

Le jury de sculpture a élu président M. E. Guillaume ; vice-président, M. Cavalier secrétaires, MM. E. About et de Ronchaud.

La section de gravure a élu président M. Henriquel Dupont ; vice-président, M. Delaborde ; secrétaire, M. François.

CORRESPONDANCE

A Monsieur H..., à Rouen. — Nous vous avons envoyé un second exemplaire du numéro demandé. Nous pensons aux couvertures et tables.

A Monsieur R. — Idem pour le numéro demandé.

A Monsieur A. L., Chaville. — Idem. Remerciements pour votre proposition.

A Monsieur Jalabert, Albi. — Nous n'avons pas reçu la lettre à laquelle vous faites allusion.

A Messieurs R. B. — A. H. — L. L. — Nous préférons à tout mode d'abonnement l'envoi d'un mandat sur la poste.

A Monsieur A. du M., Genève. — Votre abonnement a pris fin le 17 avril. Prière d'envoyer un mandat.

A Monsieur V., libraire, à Alençon. — Idem.

A Monsieur F. J. — New-York. — Votre abonnement a pris fin le 1er mai. — Prière d'envoyer un mandat.

A Monsieur S., à Lorient. — Idem.
A Monsieur C. de B. à Issy. — Idem.
A Monsieur M. K. à Berlin. — Idem.
A Monsieur A, G. à Marly-le-Roy. — Idem.

Bibliographie

Sommaire du nº 8 de l'ART DE LA FEMME (Ed. Rouveyre et G. Blond, imprimeurs-éditeurs, 98, rue de Richelieu, à Paris), — Le Costume féminin (Le Manteau), par Marguerite d'Aincourt. (Camée.) Illustrations de Cortazzo et Scott. — Les Salons de Paris, par Bachaumont (Le Salon de la baronne de Poilly. — Le Salon de la princesse Victor de Broglie. Illustrations de Cortazzo. — Hygiène de la Parisienne, par le docteur Daileu (Le Cabinet de Toilette). Illustrations de Cortazzo. — Une Nuit de Noël, par Pierre Sales. Illustration de Ferdinandus. — Le Théâtre de Paris en 1883, par Pierre de Lano (Huitième article). — Courrier illustré de la Mode parisienne, par une Parisienne (Camée) (15 avril 1883). — La Bourse et les affaires. — Cette publication paraît le 1er et le 15 de chaque mois et contient de 32 à 40 pages de texte; Abonnement : 30 francs par an. — Un numéro spécimen est adressé franco contre envoi de 1 franc 50 centimes, en timbres-poste.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des 70 *Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........ 100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre...... 90 —
— de 101 à 200. Terminé noir....... 80 —
3e état. Noms à la pointe.
Japon ou chine.................. 75 —
Hollande ou vélin............... 60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

En vente à la librairie Edmond Sagot, 53, rue d'Argout, à Paris, le portrait de Léon Gambetta, gravé à l'eau-forte par Eugène Abot, d'après la photographie de Carjat.

Épreuve sur papier vergé teinté, 2 francs. Quart Jésus, avant la lettre.

Il a été tiré en outre :

20 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur parchemin, montées sur bristol, à............... 20 fr.
30 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur japon, montées sur bristol, à............. 15 fr.
50 épreuves avant la lettre, signature à la pointe, tirées sur chine appliqué à.............................. 6 fr.

Ce splendide portrait, mesurant sans les marges 10 c. sur 15 c., peut être joint aux *Plaidoyers et Discours de Léon Gambetta*, et à toutes les éditions de la *Guerre de 1870-1871*, ou de la *Troisième République*.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
DELAHAYS, 20, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy
G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 19 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 14 MAI 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

AU SALON

NOS EXPOSANTS — *Deuxième série*

JULES ADELINE. — Une gentille eau-forte, le *Carrefour de Bicêtre* ,à Rouen, qui peut faire pendant, et comme taille, et comme *tailles*, à son *Pont de Robec* de l'an dernier.

M. Adeline a consacré sa pointe à l'histoire illustrée de sa ville natale. Comment une cité telle que Rouen n'aurait-elle pas engendré des artistes originaux tels que MM. Adeline et Nicole? Comment voir tant de beaux monuments, tant de rues pittoresques sans vouloir ensuite les montrer ?

BERTINOT. — Un burin très classique d'après les *Disciples d'Emmaüs,* du Titien.

AUGUSTE BLANCHARD. — Un excellent burin d'après un des plus jolis tableaux de Téniers le Jeune, l'*Enfant prodigue*. Les têtes sont très bien, peut-être même trop bien. Elles ont l'air de participer plutôt de la sculpture que de la peinture.

Pour graver le paysage, M. Blanchard a eu recours à M. Adler-Mesnard qui, cette année, n'a rien exposé sous son nom. Ici le paysage n'étant qu'accessoire, M. Adler-Mesnard s'est bien gardé d'y mettre la minutie extraordinaire qui le caractérisait l'an dernier.

ADRIEN DIDIER. — La *Justice*, d'après Raphaël, pour la Société française de gravure. Une planche qui n'a pas volé son numéro 1. C'est vraiment ainsi que le burin doit être, calme, retenu, officiel. On l'aime ou on ne l'aime pas, mais quand il n'est pas tel, il n'est point.

Vous souvient-il de la guerre dont l'*Estampe* fut le théâtre et où M. Portier de Beaulieu appelait la gravure au burin la *Femme honnête* ?

Mlle BOUASSE. — *Tapis et bibelots.* Pas de couleur. A part cela du japonisme, c'est-à-dire pas de perspective. Tous ces bibelots sont les uns sur les autres sans nul relief. Beaucoup de soin pourtant dans les détails. Plus de main que d'œil.

LOUIS BOUTELIÉ. — Un portrait de la galerie du duc d'Aumale commandé par la Société française de gravure.

Très jolies chairs auxquelles le jury lui-même a donné un beau numéro 1.

PASCAL BRULÉ. — Un tout jeune homme, paraît-il. Tant mieux. Il fera son chemin. J'aime beaucoup son *Ménippe,* gravé sur bois, à la façon de MM. Pannemaker et Rousseau dont il est l'élève. Les traits sont un peu trop accentués, mais, à quelque distance, ces noirs qui semblent arrêtés au couteau font très bien.

FLAMET. — Un burin embêtant comme un modèle de dessin, l'*Ange Gabriel*, tendant un lis dont il est certainement digne. Gardez votre lis, cher ange.

GAILLARD. — La première fois que l'on entre au Salon, on a tout de suite les regards attirés par sa magistrale gravure. On ne peut y retourner sans aller de nouveau se mettre devant elle. On l'admire, on l'étudie, et cependant, quand on se retire, on n'est pas satisfait. Pourquoi?

A un maître tel que M. Gaillard, on n'a pas le droit de dissimuler la vérité. Il ne saurait se contenter d'un éloge banal. Son talent exige la discussion.

Eh bien, M. Gaillard qui est le maître incontesté du burin, a voulu, lui aussi, au lieu de se servir de ses armes propres, en emprunter à l'eau-forte. A-t-il trop baigné sa planche, et cela à plusieurs reprises? La vérité est que, même après l'examen le plus attentif, on ne peut pas exactement juger du procédé employé ; d'où un embarras qui gêne la critique. Il est vrai que cela serait d'une importance médiocre, mais l'œuvre elle-même semble embarrassée, elle est peut-être trop chargée de travaux.

M. Gaillard s'est donné là un mal extraordinaire. Voulant rendre jusqu'au grain de la toile, il est arrivé à nous faire oublier Rembrandt.

Quoi qu'il en soit, je le répète, son œuvre est intéressante au premier chef. Elle est captivante, même par ses défauts. Elle ne serait pas de lui, que je n'aurais point assez d'éloges à lui décerner. Emanée de son burin, je suis forcé, à mon plus grand regret, de dire la gêne qu'elle me cause.

GUSTAVE GREUX. — Encore un numéro 1 bien gagné. Quatre eaux-fortes, dont deux d'après Millet. Un grand, qui est superbe, un petit qui semble avoir été gravé par Millet lui-même, un très bon effet de neige d'après Wouwermann.

Il est vrai que les *Premiers pas de l'enfance* rentrent dans le génie sentimental du grand peintre ; mais ici le sujet choisi comporte la grâce, et M. Greux s'est bien gardé d'exagérer le George-Sandisme du modèle.

JACOMB-HOOD. — Le bon et le mauvais dans le même cadre. *Le Passeur* est d'un aqua-fortiste expérimenté et ne laisse rien à désirer. L'*Abreuvoir* est d'un écolier qui suit les lignes sans s'occuper des couleurs, et ne ferait pas grâce d'un seul trait. Cette dernière eau-forte est absolument déplorable. On ne l'a reçue qu'à cause de sa sœur jumelle.

ALPHONSE LAMOTTE. — Trois ans de travail peut-être dans le même Salon.

Deux burins d'un genre bien différent. L'un, *Herculanum*, est coloré comme une eau-forte et appartient à ce titre, au genre moderne que je désapprouve au nom des principes, mais qui est tout de même bien doux à l'œil.

L'autre, *la Source*, d'après Munier, lui fait opposition par son calme sévère, par sa dignité chaste. Les blancs, très habilement ménagés dans les chairs et les cheveux, suffisent à donner de la couleur à la planche sans que celle-ci ait eu besoin d'être aussi mordue qu'une eau-forte. De combien de burins pourrait-on en dire autant ?

FERDINAND LEENHOFF. — Un burin où les personnages sont bien traités, mais qui

a eu un numéro 2 parce que le sol et les accessoires sont vraiment trop négligés.

MORSE. — Le *Printemps*, soit. Mais d'après G. Ferrier ? halte là. A droite du tableau souvent reproduit, il y a un assommant vieillard que M. Morse, avec ou sans le consentement du peintre, a supprimé.

Incontestablement le motif, ainsi allégé, est plus joli, mais on ne s'explique plus le regard de la première jeune fille. A vrai dire, cherchera-t-on à se l'expliquer ? On sera tout gagné par le charme de cet élégant burin qui retrouvera dans les boudoirs le belle place qu'on lui a donnée au Salon.

STÉPHANE PANNEMAKER. — J'aurais voulu que, pour le Salon, l'éminent graveur sur bois choisît un sujet plus agréable. *La Femme aux cerises* d'Edelfelt est vraiment peu séduisante, mais quel parti l'artiste en a su tirer ! Il possède, comme pas un, la science du noir et du blanc. Voyez comme avec le papier seulement et en ne le chargeant point de travaux inutiles, il a su donner de la transparence et du flou au fichu. Ce fichu est une merveille. Le chapeau et sa plume aussi sont bien traités. M. Pannemaker est le digne fils de son père.

JEAN-BAPTISTE PONCET. — Un Flandrin au burin. Une gravure administrative commandée par la Préfecture de la Seine.

Et, comme pendant, une grosse *Follie* de Mi-Carême, burinée d'après un tableau de l'auteur.

L'artiste est peut-être un bon peintre. Ce serait alors une raison de plus pour n'avoir pas le burin incolore.

HENRY SOMM. — Dieu sait si j'aime Somm. Je le collectionne avec ivresse. L'autre jour, un grand journal lui consacrait une longue étude des plus élogieuses. Je me suis empressé de la reproduire. Je voudrais ne dire que du bien de lui.

Et me voilà forcé de le gronder, comme un grand enfant qu'il est.

Il manifeste pour les récompenses du Salon le dédain que nous professons pour l'Académie..., quand nous sommes jeunes.

Il ne ferait pas un effort pour envoyer au Palais de l'Industrie une page digne de sa pointe.

Au commencement d'avril, il prend à la hâte dans ses cartons trois ou quatre épreuves, quand il ne se contente pas d'en prendre une seule. Il confie cela à un encadreur. Et que le jury fasse ce qui lui plaît !

Et le jury se dit : Quel talent aurait ce garçon-là, s'il le voulait !...

S'il le voulait, Somm serait non seulement un adorable journaliste, débordant d'esprit et de fantaisie, mais encore un pointe-séchiste remarquable.

Ne le voulant pas, il a envoyé au Salon de cette année cinq des *Parisiennes* dont j'ai déjà parlé. Monsieur Henry Somm, né à Rouen, je me contente de rappeler aux éditeurs que vous habitez rue de Calais, 6. J'en connais au mois un qui vous y enverra sa malédiction.

MLLE ALICE SULPIS. — Une maison sur le fronton de laquelle son burin eût pu écrire : « Ici l'on bâille. »

C. CHINCHOLLE.

SCULPTURE

L'exposition de sculpture de cette année est absolument étonnante. A l'heure où tout le monde célèbre les peintres, nous nous faisons un devoir de rendre justice aux sculpteurs, ces patients et merveilleux artistes qui n'ont pour toute récompense que le sentiment d'avoir accompli ce qu'ils voulaient faire.

L'Estampe d'ailleurs doit d'autant plus parler d'eux que certainement leurs œuvres seront reproduites par la gravure.

Nous signalons ici les principales :

ETCHETO. — « François Villon escholier, » très beau bronze et « Démocrite » plâtre enlevé, spirituel.

MICHEL. — « L'Aveugle et le paralytique, » très beau plâtre.

TURCAN. — Même sujet. Plâtre extraordinaire.

CLÉSINGER. — « Hoche », statue équestre en plâtre, qui eût dû figurer au milieu du jardin.

HECTOR LEMAIRE. — *Ad immortalitatem*. La gloire enlève un poète dans les airs.

Sur la terre, le regret, l'amour et l'avenir.

Groupe de plus de 5 mètres de haut.

BAFFIER, simple praticien ayant longtemps travaillé chez Guillaume. — « Marat », superbe plâtre, sali à dessein.

Marat est assis à terre et écrit sur ses genoux.

Grand effet.

RODIN. — Buste en bronze de l'aqua-fortiste Legros.

A. MOREAU-VAUTHIER. — Gavroche sur la barricade, en loques, le fusil à la main. Cette scène des *misérables* sera très regardée.

Z. ASTRUC. — Le bronze de son joli « Marchand de masques. »

E. AIZELIN. — « Marguerite » de *Faust*. Plâtre élégant.

MARQUET DE VASSELOT. — « Un imagier du roi ». Demi-buste en bronze. Cire perdue très vivante.

THOMAS. — « Le baron Taylor »

INJALBERT. — « Atlas », portant le monde orné des signes du Zodiaque.

AUBE. — « Bailly », excellente statue en plâtre.

BARRIAS. — « Les premières funérailles », marbre aussi vivant que l'était le plâtre. Grande souplesse d'exécution.

E. BOISSEAU. — « Le Crépuscule », beau marbre. Femme nue assise sur des nuages. Ailes au dos, lampe à la main. Sur les nuages, deux petits enfants dorment déjà. Grande poésie.

E. FREMIET. — Statue équestre en plâtre. « Porte-fallot au XIIIe siècle ». Je n'ai jamais rien vu de plus distingué.

SUCHETET. — Le marbre de sa « Biblis » qui eut un si grand succès, il y a deux ans.

DALOU. — Un ancien déporté Mais qu'est-ce que cela me fait? Deux superbes bas-reliefs en plâtre.

MME EDMOND LEPELLETIER. — Très beau buste en plâtre d'Henry Maret.

OUDINÉ. — Le plâtre assez vivant d'Ingres. Le grand peintre tient son crayon à la main droite qu'il appuie sur une colonne portant les noms de ses principales œuvres.

CORDONNIER. — « Pan et la nymphe ». Gracieux groupe en marbre.

PAUL CHOPIN. — « La mort de Britannicus », très intéressante statue en plâtre et beau buste en marbre.

STAMPA.

NECROLOGIE

Un de nos médaillés de l'an dernier, M. Henri Guérard, vient d'être bien douloureusement éprouvé. Il y a quinze jours à peu près, le *Figaro* annonçait la naissance de son premier enfant. Ce bonheur a coûté cher à notre ami.

Sa jeune femme, qui allait se relever de couches et dont l'état paraissait aussi satisfaisant que possible, est morte subitement d'une embolie.

Les obsèques ont eu lieu mercredi dernier, au milieu d'une affluence extraordinaire d'amis et de confrères qui tenaient à témoigner à la fois de leur sympathie pour Henri Guérard et de leur dévouement pour son beau-père, M. Emmanuel Gonzalès.

Nous avons remarqué MM. le général Pittié, Eugène Labiche, Arsène Houssaye, Georges Ohnet, Henri de Lapommeraye, Auguste Vitu, Georges Grison, Ludovic Halévy, E. Dentu, Edmond About, Léopold Stapleaux, Florian Pharaon, Tony Révillon, Félix Jahyer, le peintre Véron, les graveurs Monziès, Henry Somm, Pierre Morel... Mais il serait impossible de citer toutes les notoriétés qui, sous la pluie et dans la boue, se sont rendues de la maison mortuaire au cimetière.

Comme son mari, Eva Gonzalès était une artiste de race. Unique élève de Manet, elle laisse de nombreuses œuvres qui doivent nous faire d'autant plus déplorer sa mort prématurée.

Nous envoyons à notre cher maître Emmanuel Gonzalès et à notre ami Henri Guérard l'expression de nos plus vifs regrets et de notre profonde sympathie.

C. CHINCHOLLE.

ÉCHOS

L'assemblée générale annuelle de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes et graveurs, a été présidée, cette année, par M. du Sommerard, membre de l'Institut.

Au début de la séance, M. Roger-Ballu, rapporteur, a rendu compte des travaux de l'année 1882.

Puis M. du Sommerard a prononcé un discours souvent applaudi. Il a appris à son nombreux auditoire que l'Association comptait actuellement plus de sept mille membres, et qu'elle avait en caisse la somme de 1,300,000 francs.

Ensuite a eu lieu le renouvellement d'un cinquième des membres du comité. Parmi les vingt artistes élus figurent les noms de MM. Bouguereau, Luminais, Tony Robert-Fleury, Cavelier, Hector Le Roux, Jules Lefebvre, Ulmann, Auguste Bonheur, de Dramard, etc.

Quand on considère l'importance du capital de l'Association, on s'explique peu la modicité des secours que ceux de ses membres qui sont malheureux reçoivent d'elle.

***

Nous avons dit qu'il y a eu, au Salon de gravure actuel, 323 artistes reçus.

Veut-on savoir le nombre des refusés ?

Il faut le dire, parce qu'il est une consolation pour chacun des refusés et un encouragement pour le plus mal reçu des exposants.

Les refusés sont au nombre de 118...

***

Le *Gutenberg-Journal* annonce qu'il va suivre l'exemple de l'*Estampe* et publier, comme nous le faisons depuis trois ans, un Salon de gravure et de lithographie.

Nous en félicitons vivement notre confrère et croyons devoir le remercier au nom des exposants de notre section.

***

Voir au numéro 9 du boulevard de la Madeleine la très intéressante exposition des œuvres de Pissarro.

Prix : 1 franc.

Fermeture le 25 courant.

***

Les 15 16 et 17 mai courant hôtel Drouot, vente de dessins anciens et modernes.

Dupont aîné, expert.

Maurice Delestre, commissaire-priseur.

***

Le nombre des demandes d'admission au *Salon triennal*, adressées à l'administration des beaux-arts, dépasse déjà pour la sculpture, l'architecture et la gravure, le maximum imposé par le règlement. Ces demandes se répartissent ainsi :

Peinture......	296 artistes	676 ouvrages
Sculpture.....	122 —	302 —
Architecture..	85 —	56 —
Gravure......	73 —	187 —

***

Nous appelons l'attention des artistes français sur ce fait qu'une société s'est fondée à Londres pour la production des modèles et l'impression des jolis ouvrages de luxe, tels que menus, cartes d'invitation, carnets de soirée, etc., etc. Cette société cherche naturellement à développer le goût des artistes anglais. Il serait à désirer qu'une semblable association se formât en France pour assurer à nos artistes le monopole de la vente de ces ouvrages, qui tendent à prendre chez nous un développement de plus en plus accentué et que beaucoup d'amateurs collectionnent.

Une Exposition à Gray

Le *Républicain de la Haute-Saône* a publié l'article suivant :

Le *Salon* vient de s'ouvrir à Paris. Chaque année le public s'y rend en foule ; c'est un plaisir pour tous, et un enseignement pour beaucoup

En voyant de belles choses, en examinant des toiles ou des marbres de valeur, le goût public se façonne et s'améliore en se raffinant.

Ces plaisirs, hélas ! nous sont presque toujours refusés en province, soit que les éléments d'une exposition artistique fassent défaut, soit que personne ne songe à cette création.

Il y a cependant quelques départements qui possèdent des Sociétés de beaux-arts, régulièrement organisées ; tous les ans elles groupent des œuvres d'art, et offrent aux curieux et aux amateurs une exposition dont le niveau artistique est parfois très élevé. Le Salon lyonnais notamment a conquis une réputation méritée.

Pourquoi n'essaierait-on pas chez nous de fonder une Société de ce genre ? Avec quelques efforts et un peu de bonne volonté on obtiendrait un succès certain.

La Franche-Comté et surtout la Haute-Saône compte assez d'artistes de talent qui s'empresseraient d'envoyer quelques-unes de leurs œuvres.

N'avons-nous point parmi nos compatriotes : Gérome, le maître illustre, Courtois, Tony Faivre, et tant d'autres ? Le grand Courbet était Franc-Comtois.

A Gray même, nous trouvons des peintres de mérite : la femme de notre excellent sénateur, Mme Jobard, artiste remarquable par son goût exquis, la délicatesse et la sobriété de son coloris ; M. Denis, le savant portraitiste ; M. Roux, dont les œuvres sont connues et appréciées de tous ; un sculpteur de grand talent, M. Grandgérard, etc., etc.

A Vesoul, MM. Jeanneney, artiste au pinceau fécond et original ; Blanchard, Bretegnier, dessinateurs estimés et pleins d'avenir ; Coindre, aqua-fortiste dont la réputation n'est plus à faire, etc., etc.

A ces noms il faut ajouter ceux de nombreux élèves de l'Ecole des beaux-arts, d'amateurs qui trouveraient dans cette exposition locale un stimulant puissant et une occasion naturelle de se produire.

Espérons que notre appel sera entendu par ceux à qui l'initiative de cette création semble appartenir. En fondant une société appelée à développer les penchants artistiques, à éveiller chez beaucoup le sentiment du beau, à former le goût public, à reculer en un mot les limites de notre vie intellectuelle, on rendrait un véritable service à nos compatriotes.

Plus que jamais il est utile de détourner les esprits de « cette vilaine politique » qui les envahit et menace de les absorber complètement.

Moins de politique, et plus de beaux-arts ; personne n'y perdra, au contraire.

Bibliographie

Le nouveau volume de M. Georges Pradel, que viennent de publier les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond, contient deux nouvelles : l'*Œillet bleu*, qui donne son titre au volume, et le *Gant de Suède*. Ces deux œuvres, lors de leur apparition en feuilleton, obtinrent un succès non seulement d'intérêt, mais d'étonnement.

En effet, depuis *l'Abbé Constantin*, de M. Ludovic Halévy, c'était la première fois qu'un romancier osait demander le succès à des personnages, à des situations, à une intrigue enfin toujours strictement honnêtes. Par ce temps de romans pimentés et de curiosité souvent malsaine, un tel livre est une bonne fortune, car il peut entrer dans toutes les familles, sans crainte d'éveiller aucun scrupule. Les éditeurs n'ont pas hésité, ils inaugurent par l'*Œillet bleu* une collection nouvelle : la *Bibliothèque des Romans honnêtes*, et ils ne doutent pas qu'ils satisfassent ainsi un public nombreux et choisi.

Club-Almanach. Annuaire du Cercle et du Sport. 1883. Première année. (W. Hinrichsen, éditeur), 40, rue des Saints-Pères, à Paris. Prix : 10 francs.

Le *Club-Almanach*, dont S. A. R. le prince de Galles a daigné accepter le haut patronage, est un ouvrage de luxe paraissant annuellement. C'est un fort volume de 1,000 pages in-16 carré, luxueusement imprimé par Mouiroz, avec couverture parcheminée, contenant 6 belles photogravures, et plus de 200 dessins dans le texte. Par les matières qu'il renferme, jusqu'à présent éparses et en grande partie inédites, il vient combler un vide dans les annuaires du high-life, et devient le *Complément indispensable* de *l'Almanach de Gotha*.

On y trouvera la nomenclature complète de tous les grands cercles du monde entier avec la liste de leurs membres ; celle des yacht-clubs de tous pays, les noms de leurs propriétaires et leurs pavillons : une revue du sport dans toutes ses branches et de tous les pays, courses, régates (voile et aviron), chasse à courre et à tir, tirs internationaux, etc., et la liste complète des personnes ayant figuré dans ces concours sportiques.

Le *Club-Almanach* contient, en outre, un annuaire parlementaire dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, comprenant les parlements et les diètes d'Europe et d'Amérique.

Une large part a été réservée à des notes généalogiques, monographies nobiliaires, dont la réunion formerait à elle seule, par la suite, un ouvrage des plus intéressants.

Le *Club-Almanach*, en publiant pour la première fois les listes complètes des membres de tous les grands cercles de l'univers, rendra également de grands services au commerce toujours à la recherche de précieuses adresses.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

On a beaucoup parlé du Catalogue Album du Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21. C'est une intéressante histoire de la Céramique moderne, illustrée d'une multitude de chromo-lithographies dont la plupart sont des merveilles d'exécution et qui forment un volume des plus séduisants à feuilleter.

Il vient de paraître une nouvelle édition de cet Album, dans laquelle figurent toutes les récentes créations du Grand Dépôt, les plus beaux modèles de services de table en faïence anglaise ou en porcelaine française décorée, les confortables garnitures de toilette, les cristaux façonnés selon les mille caprices du goût français ou de la fantaisie anglaise.

Grâce à ce précieux Album, on peut, en quelque lieu éloigné que l'on se trouve, choisir la forme, les nuances et les dimensions de l'objet qu'on désire, en connaître le prix et se le faire expédier par une simple lettre. Ajoutons que le prix de l'Album, qui est envoyé *franco* contre un mandat de 10 francs, est remboursé sur la première commande adressée au Grand Dépôt et dépassant 100 francs.

Cette dépense, relativement modeste, peut d'ailleurs être faite, actuellement, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : le Grand Dépôt, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt. 21, rue Drouot, à Paris.

CORRESPONDANCE

A Messieurs R. B. — A. H. — L. L. — Nous préférons à tout mode d'abonnement l'envoi d'un mandat sur la poste.

A Monsieur A. du M., Genève. — Votre abonnement a pris fin le 17 avril. Prière d'envoyer un mandat.

A Monsieur V., libraire, à Alençon. — Idem.

A Monsieur F. J. — New-York. — Votre abonnement a pris fin le 1er mai. — Prière d'envoyer un mandat.

A Monsieur S., à Lorient. — Idem.

A Monsieur C. de B. à Issy. — Idem.

A Monsieur M. K. à Berlin. — Idem.

A Monsieur A, G. à Marly-le-Roy. — Idem

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine.*

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........ 100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre........ 90 —
— de 101 à 200. Terminé noir........ 80 —
3e état. Noms à la pointe.
Japon ou chine.............. 75 —
Hollande ou vélin.............. 60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 20 | QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO | 21 MAI 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

Errare humanum est

Les jurys des arts sont composés d'hommes et, comme tels, leurs opérations sont sujettes à l'erreur. Plus ils sont nombreux, plus ils en sont susceptibles et ni leur compétence incontestée ni leur bonne foi certaine ne sauraient garantir leurs justiciables contre les conséquences parfois funestes d'une distraction ou d'une inadvertance de la plus triste gravité.

L'une d'elles consiste non point tant à admettre quelques ouvrages sans aucune valeur, qu'à en refuser d'excellents.

Il ne s'agit pas ici de favoritisme, de partialité, ni d'accusation dans ce sens, ce serait là un crime, mais seulement *d'erreurs* qui laissent absolument indemnes la compétence et la conscience des juges; il ne faut donc pas se méprendre sur le sens de cette nouvelle étude que seuls le respect, l'estime et le dévouement inspirent comme toujours.

Des *erreurs* comme celle dont on veut parler se sont produites de tous temps et il s'en produira encore dans l'avenir.

Pourquoi?

Parce que les procédés traditionnels employés pour le jugement ou l'examen, comme on voudra, et pour la manutention sont devenus, grâce à l'accroissement du nombre des jurés et à celle de la production, tout à fait insuffisants et que, ne tenant pas compte de ce double accroissement, nul ne s'avise que l'on puisse et que l'on doive en chercher, en trouver et en essayer de nouveaux, sinon parfaits, du moins meilleurs que ceux existants depuis... toujours.

Les jurés jugent *tout*, tous ensemble, au lieu de se fractionner, si bien que les procès-verbaux, trop compliqués en outre dans leurs dispositions typographiques, pouvant erronner, ils erronnent à leur tour et fatalement un certain nombre d'opérations toutes matérielles dont ils sont le point de départ.

Celui qui écrit ces lignes a eu, pendant vingt ans, par situation spéciale, le rare bonheur, en de certains cas, de s'apercevoir de quelques-unes de ces erreurs dont il parle *ex professo* et de les faire réparer avant qu'elles ne devinssent irréparables.

Que faisait-il pour cela? oh, c'était bien simple, il avisait un juré, l'amenait devant l'ouvrage refusé et s'entendait dire : Cela est ma foi vrai, comment cela a-t-il pu nous échapper? et l'ouvrage était sauvé.

Tels médaillés aujourd'hui et que l'on pourrait nommer nous doivent ce service et ne le sauront jamais.

Quand les erreurs ne se produisent pas comme il vient d'être dit, elles peuvent se produire du fait des fixateurs des décisions parce que, au lieu de n'avoir qu'une seule colonne dans leurs procès-verbaux, fixatrice du nombre des voix obtenues, ils en ont deux pour y écrire, dans l'une, des A pour les *admis*, dans l'autre, des R, pour les *refusés* et que la confusion de l'une et de l'autre au milieu du bruit est chose, hélas! trop facile.

Avec le fractionnement du jury, soit 9 jugeant un jour, 9 autres le lendemain, et ainsi de suite, et des procès-verbaux à une seule colonne, on ne fixerait plus que le nombre des voix *pour*, soit zéro, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9. Si bien que 1, 2, 3 ou 4 voix impliqueraient clairement le refus et 5, 6, 7, 8 ou 9 l'admission; un seul chiffre est plus vite fait que deux lettres et fixeerait d'ailleurs beaucoup mieux le degré du refus ou de l'admission.

Non seulement ce chiffre pourrait être communiqué aux intéressés; mais encore il hiérarchiserait leurs droits à un placement en rapport avec le nombre de voix obtenues et pourrait même servir de base au décernement des récompenses qui ne devraient porter, comme choix, que sur les unanimitaires du jury.

Tandis que, actuellement et depuis toujours, sont égaux en droits pour le placement et pour les récompenses aussi bien l'ouvrage reçu par une seule voix de majorité que celui reçu à l'unanimité.

Outre ces derniers avantages, le fractionnement du jury par brigades de 9 et la modification du libellé des procès-verbaux garantiraient contre un certain nombre d'erreurs qui se produisent tous les ans et qu'il convient d'appeler les erreurs *initiales*, en ce sens qu'elles déterminent, par ricochets, celles de la manutention matérielle, celles de l'élaboration du catalogue et de l'envoi des décisions aux intéressés.

Or, après celles *initiales* du jury, il en est qui se produisent encore sans elles et particulièrement dans l'envoi dit de lettres d'admis, de refusés et d'admis mixtes.

Cette division de classes a paru bonne et pourtant elle ne l'est pas; elle le serait s'il était arrêté que nul ne se trompera jamais; or, peu ou beaucoup, on se trompe.

Une certaine année, l'un des scribes ayant mission de confectionner et d'expédier les lettres d'avis en envoya une centaine de refus à des admis et d'admis à des refusés. Pour les vrais admis, c'était fâcheux mais réparable; mais pour les non-admis, quel coup terrible! Cependant, chaque classe de lettres a été différenciée par la couleur : c'était prudent.

Les admis, blancs.

Les admis mixtes, verts.

Les refusés, roses.

Et néanmoins des erreurs se produisent malgré toute l'attention possible; qu'y faire? Revenir à n'aviser que les admis? Il y aura encore des erreurs, mais du moins seraient-elles moins nombreuses.

Il y a bien encore d'autres moyens, mais ils trouveront leur place ailleurs et un autre jour. Il faut revenir au jury.

Un maître, un *vrai*, que l'on pourrait nommer, envoie au Salon et sous un nom supposé un ouvrage hors ligne; en même temps, un de ses élèves envoie un ouvrage absolument inférieur; celui-ci est admis et l'œuvre hors ligne, de son maître, est refusée, même à la revision. Il y a de cela

quelques années; les gardiens en rient encore.

Cela a-t-il ouvert les yeux? S'est-on avisé de chercher pourquoi de telles erreurs peuvent se produire, ce qu'il y aurait à essayer pour les éviter? non, les théories, les procédés, les imprimés, la manutention, etc., hormis quelques petits détails, tout est absolument au même point qu'il y a un quart de siècle. N'est-ce pas un peu le cas de chanter :

« C'n'est pas la peine assurément,
» De changer de gouvernement. »

Suit-il de tout cela que si l'auteur de ces lignes avait l'honneur d'être écouté et que si les idées qu'il a exprimées à cet égard et à cent autres eussent été ou étaient dans l'avenir prises en considération et expérimentées, et que, si lui même était chargé de cette expérimentation, tout serait parfait? non certes; mais si, au lieu de 100 erreurs, il ne s'en produisait plus que 50; au lieu de 50, 10; au lieu de 10, 5 ou moins, ne semble-t-il pas qu'il en résulterait de moins déplorables résultats?

Ce qui vient de cerveau et de mains d'homme est voué fatalement à l'erreur. Ce n'est qu'une question de degré; en commettre le moins possible est tout ce que l'on peut attendre de quoi ou de qui que ce soit.

Quiconque se croit parfait se croit Dieu, quiconque se croit Dieu est un fou.

La loi du progrès, c'est le mouvement; s'il n'y faut pas apporter trop d'empressement, il convient de n'y pas apporter d'indolence; le progrès à outrance est aussi dangereux que le conservatisme systématique est funeste; rester en place, c'est reculer et le devoir est d'aller toujours en avant : ni au pas ni au galop, l'amble.

Mais. quoi! la routine est un oreiller si moelleux, l'orgueil comme la paresse y sommeillent si aisément, que celui qui tente de les réveiller est traité de gêneur, d'empêcheur de danser en rond (nouveau style), disons plus, *d'ennemi!*

Après? oui, après? eh bien quoi? voilà ce qui fait que notre fille est muette.

J. Maret-Leriche.

AU SALON

NOS EXPOSANTS — *Troisième série.*

Charles Aliot. — Un très joli Ruysdaël gravé sur bois. Mais pourquoi avoir envoyé un fumé si mal tiré? Tous les noirs sont empâtés.

Seul, le chemin de droite est gentiment venu.

L'épreuve aussi est mal tendue. Beaucoup de pièces. d'ailleurs, — y compris celle de M. Waltner, — ont ce défaut. Vraiment les artistes devraient mieux soigner leurs envois au Salon.

Aufray de Roc' Bhian. — On ne saurait trop encourager cet artiste qui s'est fait le champion de l'eau-forte originale.

Le peintre aqua-fortiste ne grave que d'après nature. Sous ce titre *Le Coup d'épervier*, il a exposé une grande composition qui aura le succès des précédentes.

Au premier plan, un pêcheur tire avec joie son épervier, plein de poissons.

Je sais bien que c'est là le sujet de la planche; je reprocherai pourtant à cet épisode de trop attirer l'œil. Il détourne l'attention du paysage qui est la vraie partie intéressante de cette œuvre. M. Aufray est surtout un paysagiste.

James Balduz. — *Le Cheval mort.* Sujet horrible qui eût demandé à être sauvé par l'exécution. Il est vrai que l'épreuve est si mauvaise!

Charles Barbant. — Un véritable de Neuville sur bois. Un *Type russe* plein de caractère et d'une coloration très remarquable. La gravure est si bien exécutée qu'on voit, au bas de la robe, l'usure qu'a voulue le peintre.

Charles Beauverie. — La planche exposée est la plus grande que l'artiste ait jamais traitée. La maison Goupil lui a confié un Corot et l'a prié d'en faire.... un Corot.

Ce n'était pas facile.

Le Chevrier en effet est loin d'être un des meilleurs tableaux du célèbre peintre. L'exécuter sincèrement eût été courir à un insuccès certain. Sur la toile, le sujet est coupé en deux parties égales. Les blancs sont d'une crudité choquante. En les éteignant et en fondant la composition, M. Beauverie est parvenu à faire.... ce qu'on lui demandait.

Les arbres surtout sont vraiment de Corot. La pointe sèche leur a donné un flou très gracieux.

Emile Boilvin. — Une adorable eau-forte qui n'a rien à envier au tableau de Chaplin.

Est-elle le *Souvenir* du peintre, cette ravissante créature qui, renversée sur un oreiller, les seins nus, ébauche un sourire? Ou bien, est-ce elle qui se souvient? En tout cas, on voudrait avoir tenu ou surtout tenir encore une place en sa vie.

Voilà une petite gravure qui ne manquera pas d'être recherchée. On pourra la mettre entre les deux baisers que Courtry a si amoureusement gravés d'après Frago.

Marius Borrel. — Son gentilhomme a un fort beau pourpoint, très soigneusement eau-forté. En revanche, il a le visage bien désagréable et les jambes sont loin d'être d'un dessin élégant.

Aglaüs Bouvenne. – Notre confrère, non content d'avoir fait, cette année, un ouvrage sur Méryon, dont on dit le plus grand bien, a voulu encore nous rappeler qu'il est élève de Diaz.

Il a envoyé *Souvenir de Fontainebleau* d'après Théodore Rousseau.

Sur le frais feuillage d'un parc, la grille noire du château se détache avec un grand effet.

Devant nous, le saut de loup se creuse avec la plus scrupuleuse précision.

Avec trop de précision peut-être!

La planche eût gagné à être traitée plus cavalièrement.

En art, nous voulons *sentir* plus que *voir.*

Champollion. — Les salons mondains se sont chargés du succès de ce jeune aqua-fortiste dont le talent a vraiment une grâce extraordinaire. Du *Menuet*, un mauvais Paul Delaroche qui est malheureusement de M. Jacquet, il a fait une délicieuse gravure qui sera la gloire des bordures d'or.

Les têtes des femmes sont d'un art exquis. Les robes, chatoyantes au possible, sont vraiment en velours, en satin.

Charmant aussi, son *Horse-Back* d'après Baudry. Les cheveux de l'enfant sont traités avec une habileté inouïe.

M. Champollion est certainement une de nos plus prochaines médailles d'honneur.

Mlle Contour. – La reproduction au burin d'un tableau qui fut très remarqué, il y a six ou sept ans.

La *Grand-Mère* était la première œuvre de M. Emile Renard. Achetée par l'Etat, elle eut l'honneur d'être placée au Luxembourg.

Depuis, l'artiste n'a rien de fait de supérieur. Le tableau avait surtout étonné par l'exactitude des veines du visage et des mains. Pour qui ne se rappelle point la toile, la gravure de Mlle Contour est très bien. Quand on se souvient du tableau, on trouve que le burin n'a pas encore assez veiné les mains et la figure.

Paul Delangle. — Une très suffisante cathédrale.

Leopold Desbrosses. — Une gravure originale qui a été aussitôt achetée par M. Delorière.

M. Desbrosses avait appelé sa planche *Paysage*. M. Delorière s'est empressé de lui donner le nom de la *Mare aux Vaches* à cause des quatre belles bêtes qui viennent au premier plan s'abreuver dans la mare.

Derrière elles s'allonge sous bois un chemin tout feuillu dans lequel entre le soleil qui lui donne une tonalité charmante.

Excellente cymaise.

Dutheil. — Le fameux vase de Doré, la *Vigne*, gravée sur bois. Comme exécution technique, c'est certainement irréprochable. L'artiste me permettra cependant de regretter qu'il n'ait eu à sa disposition qu'une photographie si mal prise. Pour

graver le même vase, M. Champollion s'est servi jadis d'une photographie qui l'avait reproduit sous un aspect bien plus séduisant. Mais cela n'a rien à faire avec le mérite du ciseau qui reste incontestable.

GERY-BICHARD. — Chardin s'est fait aqua-fortiste et a envoyé son portrait au Salon. Toutefois, j'ai vu, rue de Seine, une bien meilleure épreuve que celle du Palais de l'Industrie.

C'est le journal l'*Art* qui a commandé cette gravure au jeune artiste. Il ne pourra manquer, après celle-ci, de lui en demander d'autres.

On ne saurait mieux ressusciter un maître.

ACHILLE GILBERT. — Deux numéros 1 dans le même Salon. C'est beaucoup, mais c'est mérité. J'ai déjà loué la lithographie; pourtant l'eau-forte est encore mieux réussie.

La *Tête de lion*, d'après Rosa Bonheur, est d'une énergie étonnante. On ne saurait trouver travail plus coloré. Ici, rien à reprendre.

A la *Vérité*, au contraire, on reproche le parisianisme trop raffiné du visage. L'artiste peut répondre qu'il rend ce qu'il voit ou croit voir.

Visage à part, Mouilleron eût signé cette lithographie. Il en a, nous assure-t-on, signé bien d'autres du même artiste!

HESELTINE. — Deux gravures originales qui ont de grandes qualités de dessin et de couleur.

AUGUSTE JOLIET. — Un bois vraiment charmant : *Jeunes Italiennes à la fontaine*.

A cet autre numéro 1, je ferai un singulier reproche : Il est placé trop bas.

La cymaise des panneaux intérieurs est, en effet, trop près du sol. Ici, ce sont les numéros 2 qui ont les honneurs de la vue. On obligerait les artistes en tenant compte de cette observation l'an prochain.

LÉOPOLD LOWENSTAM. — Une eau-forte de vente, surtout en Angleterre, pays d'adoption du graveur hollandais : le fameux duel de S. E. Waller. Réelles qualités d'exécution.

Jaime moins le Franz Halz. La tête de son portrait est bien noire. Pourquoi graver un *portrait* invisible?

CHARLES DE MAGELLAN.—Est-elle lourde, la fumée de son canon! Est-il incolore, son coin de parc ou de jardin! Si la nature était ainsi, personne ne l'aurait jamais chantée.

LAURENT MELOIS. — Un burin d'élève.

MELQUIN. — Beaucoup de hachures sous lesquelles le dessin disparaît.

RODOLPHE PIGUET.—Charmant, le *Bébé*. Dans le deuxième motif, au premier plan, le feuillage se confond trop avec la mer. Il y a là un double défaut de dessin et de couleur.

Dans le *Souvenir de la Nièvre*, le paysage est bon; mais que les oies sont mal faites!

MARTIAL POTÉMONT. — Déjà, j'ai longuement parlé des eaux-fortes qu'il a gravées pour faire suite aux Fragonard.

Me trompé-je? Il me semble que les *Cancalaises* ne sont que le grandissement d'une autre eau-forte de l'artiste. Quoi qu'il en soit, le meilleur tableau de M. Feyen-Perrin est ici reproduit avec le brio qui le caractérisait.

Ces charmantes Cancalaises marchent vraiment. La gravure est aussi mouvementée, et j'allais dire aussi bien *peinte* que le tableau.

EUGÈNE VARIN. — Le fameux orage de Cot, *Paul et Virginie*, sur cuivre. Un adorable burin de salon dont on tirera malheureusement des milliers d'exemplaires.

C. CHINCHOLLE.

ÉCHOS

Le catalogue s'amuse.

Depuis deux ans, la société des artistes, malgré de nombreuses réclamations, continue à donner le nom de Taupier à M Tauxier.

Autrefois ces erreurs n'arrivaient pas. Avant d'imprimer le livret, on envoyait en effet un bout d'épreuve à chaque exposant qui était invité à corriger son nom, son adresse, la désignation de son envoi.

Comment se fait-il qu'on ait renoncé à un tel usage, si commode, si juste?

PAUL EUDEL

Sous ce titre M. Evariste Mangin a publié dans le *Journal des artistes*, une très intéressante étude d'où nous extrayons les passages suivants :

Ils sont rares, les esprits qui savent d'abord trouver leur vraie voie et qui savent fermement s'y maintenir ensuite, avec une foi vivace et forte.

Paul Eudel est l'un de ces esprits-là. Nous l'avons connu dans un temps où la politique menaçait de le prendre tout entier. Il n'eût tenu qu'à lui alors de jouer un rôle important dans les luttes ardentes des partis; le suffrage universel ne lui refusait pas ses faveurs et les colonnes du journal que nous dirigions alors lui étaient amicalement ouvertes; mais Paul Eudel ne publia jamais que des études artistiques et littéraires. Bientôt il donna sa démission de membre du conseil municipal de Nantes, pour partager son temps entre la conduite de ses affaires privées et l'étude des choses diverses qui, dans le domaine du collectionneur parlaient à son imagination et flattaient son goût inné pour tout ce qui était délicat, ingénieux et incontestablement digne d'estime ou d'admiration.

La fortune qu'il acquit honorablement, à force d'intelligence et de travail, lui permit plus tard de parcourir l'Europe en observateur judicieux, de puiser aux meilleures sources les secrets des grandes traditions de l'art ancien, de suivre le mouvement général de l'art moderne et de se préparer ainsi à faire œuvre d'arbitre éclairé et de critique impartial.

Il revint de tous ses voyages, la tête pleine de souvenirs, avec des carnets dont les feuillets étaient couverts de notes précieuses, fortifié déjà contre l'erreur, mais trop modeste, trop circonspect encore pour songer à laisser voir tout ce qu'il savait et tout ce que la réflexion ajoutait chaque jour à la somme des connaissances ainsi amassées sans bruit et comme au hasard.

Paul Eudel sentait cependant naître en lui un immense besoin d'expansion et d'activité intellectuelles. Paris l'attirait, c'était seulement là qu'il pouvait trouver de nouveaux points de comparaisons et l'emploi constant de ses facultés spéciales de Mécène passionné. Les appétits du collectionneur furent en outre, pour notre ami, un stimulant qui hâta sa venue parmi nous.

Il s'installa dans cet appartement privilégié de la rue Rougemont que tant de personnalités, célèbres à divers titres, connaissent aujourd'hui. Nous y avons rencontré : MM. Burty, Clémenceau, L. Gauchez, Rollinat, Duru, Taskin, Galipaux, Martel, Bourgault-Ducoudray, Jeanniot, Luc Ollivier Merson, Tessier, Robert Kemp, Cressonnois, Guillemot, Lorin, G. Charpentier, Mme Amélie Ernst, Mme Daniel Darc et bien d'autres habitués d'une maison dont Paul Eudel et sa gracieuse femme font les honneurs avec une cordialité véritablement exquise.

La musique et la poésie s'y donnent fraternellement la main et l'auditoire est toujours digne de ceux qui déclament, de ceux qui chantent et de ceux qui font vibrer les cordes d'un clavecin, d'un piano, d'un violon ou d'un violoncelle, quand on n'a pas apporté quelque instrument rare et doux, comme la viole d'amour.

Dignes aussi de ces réunions de plus en plus appréciées sont les richesses qui séduisent le regard des hôtes de l'aimable collectionneur. De tous côtés apparaissent les preuves de la sûreté de ses choix. Pas une faute, par un anachronisme, pas une attribution douteuse! Chaque meuble et chaque objet d'ornementation ou de pure curiosité sont à leur place, dans le milieu qui leur convient. L'aspect du salon a beaucoup de grandeur. Là, c'est le style Louis XIV qui triomphe.

(*A suivre.*) EVARISTE MANGIN.

AVIS

Les artistes graveurs et lithographes sont invités à aller, le dimanche 20 mai, voter la médaille d'honneur, de dix à quatre heures, au Palais de l'Industrie.

La médaille d'honneur pour la peinture sera également votée le 20 mai; pour la sculpture, les 21, 22 et 23 mai; pour l'architecture, le 21 mai.

Le Salon sera temporairement fermé les 21, 22 et 23 mai, pour le remaniement.

Bibliographie

Le nouveau volume de M Georges Pradel, que viennent de publier les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond, contient deux nouvelles : l'*Œillet bleu*, qui donne son titre au volume, et le *Gant de Suède*. Ces deux œuvres, lors de

leur apparition en feuilleton, obtinrent un succès non seulement d'intérêt, mais d'étonnement.

En effet, depuis *l'Abbé Constantin*, de M. Ludovic Halévy, c'était la première fois qu'un romancier osait demander le succès à des personnages, à des situations, à une intrigue enfin toujours strictement honnêtes. Par ce temps de romans pimentés et de curiosité souvent malsaine, un tel livre est une bonne fortune, car il peut entrer dans toutes les familles, sans crainte d'éveiller aucun scrupule. Les éditeurs n'ont pas hésité, ils inaugurent par *l'Œillet bleu* une collection nouvelle : la *Bibliothèque des Romans honnêtes*, et ils ne doutent pas qu'ils satisfassent ainsi un public nombreux et choisi.

Club-Almanach. Annuaire du Cercle et du Sport. 1883. Première année. (W. HINRICHSEN, éditeur), 40, rue des Saints-Pères, à Paris. Prix : 10 francs.

Le *Club-Almanach*, dont S. A. R. le prince de Galles a daigné accepter le haut patronage, est un ouvrage de luxe paraissant annuellement. C'est un fort volume de 1,000 pages in-16 carré, luxueusement imprimé par Motteroz, avec couverture parcheminée, contenant 6 belles photogravures, et plus de 200 dessins dans le texte. Par les matières qu'il renferme, jusqu'à présent éparses et en grande partie inédites, il vient combler un vide dans les annuaires du high-life, et devient le *Complément indispensable* de *l'Almanach de Gotha*.

On y trouvera la nomenclature complète de tous les grands cercles du monde entier avec la liste de leurs membres ; celle des yacht-clubs de tous pays, les noms de leurs propriétaires et leurs pavillons : une revue du sport dans toutes ses branches et de tous les pays, courses, régates (voile et aviron), chasse à courre et à tir, tirs internationaux, etc., et la liste complète des personnes ayant figuré dans ces concours sportiques.

Le *Club-Almanach* contient, en outre, un annuaire parlementaire dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, comprenant les parlements et les diètes d'Europe et d'Amérique.

Une large part a été réservée à des notes généalogiques, monographies nobiliaires, dont la réunion formerait à elle seule, par la suite, un ouvrage des plus intéressants.

Le *Club-Almanach*, en publiant pour la première fois les listes complètes des membres de tous les grands cercles de l'univers, rendra également de grands services au commerce toujours à la recherche de précieuses adresses.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

On a beaucoup parlé du Catalogue Album du Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21. C'est une intéressante histoire de la Céramique moderne, illustrée d'une multitude de chromo-lithographies dont la plupart sont des merveilles d'exécution et qui forment un volume des plus séduisants à feuilleter.

Il vient de paraître une nouvelle édition de cet Album, dans laquelle figurent toutes les récentes créations du Grand Dépôt, les plus beaux modèles de services de table en faïence anglaise ou en porcelaine française décorée, les confortables garnitures de toilette, les cristaux façonnés selon les mille caprices du goût français ou de la fantaisie anglaise.

Grâce à ce précieux Album, on peut, en quelque lieu éloigné que l'on se trouve, choisir la forme, les nuances et les dimensions de l'objet qu'on désire, en connaître le prix et se le faire expédier par une simple lettre. Ajoutons que le prix de l'Album, qui est envoyé *franco* contre un mandat de 10 francs, est remboursé sur la première commande adressée au Grand Dépôt et dépassant 100 francs.

Cette dépense, relativement modeste, peut d'ailleurs être faite, actuellement, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : le Grand Dépôt, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 21 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 28 MAI 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

Les Médailles au Salon

Les artistes peintres et les artistes graveurs étaient convoqués le dimanche 20 mai, au Palais des Champs-Elysées, pour le vote de la médaille d'honneur dans les deux sections de peinture et de gravure.

Les deux scrutins n'ont donné aucun résultat, aucun des noms n'ayant réuni la majorité nécessaire.

Voici le résumé des votes :

PEINTURE

Votants : 555. — Majorité absolue : 186.

MM.		MM.	
Jules Lefebvre ..	180	L.-A. Lhermitte.	8
J.-J. Henner....	67	De Vuillefroy...	7
Hector Hanoteau	47	Ch. Roll..........	6
Ade Bouguereau	34	Henri Harpignies	5
Feyen-Perrin....	28	Auguste Butin...	5
J. Bastien-Lepage	18	Alexand. Cabanel	4
J.-C. Cazin......	14	Julien Le Blant .	4
Emile Renouf....	10	G. Rochegrosse .	4
Henry Gervex....	9	Théob. Chartran	3
Carolus-Duran...	8	J.-J. Scherrer. ..	3

Bulletins blancs : 50.

Il n'y a pas de médaille d'honneur pour la peinture.

GRAVURE

Votants : 70. — Majorité absolue : 36.

MM.		MM.	
Bracquemond....	29	S. Pannemaker..	3
Ferd. Gaillard....	13	G.-N. Bertinot...	2
C.-A. Waltner...	8	Léop. Flameng...	2
Max. Lalanne...	7	Greux..............	1
Adrien Didier....	3	J.-B. Poncet.......	1

Bulletin blanc : 1.

Il n'y a pas de médaille d'honneur pour la gravure.

En ce qui concerne la peinture, cela n'a rien qui nous étonne. Le salon de peinture de cette année est réellement inférieur à tous ceux qui l'ont précédé.

Quant au vote de la section de gravure, il sera pour nous un éternel sujet d'étonnement.

Il faut tout d'abord dire qu'en l'espèce les artistes ont absolument failli à leur devoir.

Sur 323 électeurs, il n'y a eu que 90 votants, 20 de moins que l'an dernier. Triste, triste !

Deux artistes surtout étaient en lutte. Chacun le savait. Dans tous les ateliers, on s'en préoccupait, et ces artistes ont eu grand'peine à réunir à *eux deux* la majorité absolue. C'est honteux.

Par respect pour les deux principaux concurrents, nous avons déclaré le 7 mai que l'*Estampe* ne ferait point connaître son candidat.

Il ne peut nous rester aujourd'hui aucun scrupule à cet égard.

C'est à M. Bracquemond que deux cents électeurs au moins eussent dû donner la Médaille d'honneur.

Selon nous, en effet, cette médaille ne doit pas surtout avoir, comme beaucoup le voudraient, un caractère rétroactif.

Il est bon, quand on la décerne, de consulter le passé du candidat!

Mais c'est d'abord l'œuvre présente qu'on doit récompenser.

Or, si le passé de M. Gaillard est des plus brillants, il est — pour nous du moins — incontestable qu'au point de vue du résultat, sinon du mérite, *Labor* l'emporte sur les *Disciples d'Emmaüs*.

Nous donnons ici, une fois de plus, la douloureuse preuve de notre impartialité. On sait quelle admiration et quelle sympathie nous professons pour M. Ferdinand Gaillard, artiste... et homme.

Le lendemain, lundi 21 mai, on a voté dans toutes les salles du palais des Champs-Elysées. Peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, étaient également convoqués pour nommer les titulaires des médailles du Salon de cette année.

A trois heures de l'après-midi, la section de sculpture ayant terminé ses opérations, il a été procédé au dépouillement du scrutin, sous la présidence de M. Guillaume.

En voici le résultat :

SCULPTURE. — *Médaille d'honneur.*

Votants : 100. — Majorité absolue : 51

MM.		MM.	
Jules Dalou.....	46	Jean Turcan	2
Louis Barrias...	30	Eugène Aizelin..	1
Tony Noël	7	Edmond Desca..	1
Guillaume	2	Voix perdues ...	11

Aucun nom n'ayant réuni la majorité nécessaire, le scrutin a été ouvert de nouveau, et le deuxième tour a donné les résultats suivants :

Votants : 97. — Majorité absolue : 49

MM.		MM.	
Jules Dalou.....	55	Edmond Desca..	1
Louis Barrias ...	32	Jean Turcan	1
Tony Noël	6	Bulletins blancs.	2

En conséquence, la médaille d'honneur de sculpture est décernée à

M. Jules Dalou.

Voilà une médaille admirablement donnée !

Nous ferons toutefois remarquer à son sujet que M. Dalou ne l'a eue qu'au second tour.

Chaque section est maitresse de son règlement. Les sculpteurs ont établi que leur médaille d'honneur pourrait donner lieu à trois tours de scrutin.

Les peintres, les graveurs, les architectes ont établi qu'elle ne pourrait chez eux donner lieu qu'à un seul tour de scrutin.

En l'espèce, trois sections déjugent

la plus importante de toutes, qui les déjuge à son tour.

C'est éminemment drôle.

A quand un mode électoral pour chaque département de France. La Vendée aura le scrutin de liste et la Loire-Inférieure le scrutin d'arrondissement.

Mais hâtons-nous de passer au vote des premières et des secondes médailles de la section de peinture.

En voici le résultat :

PEINTURE. — 40 votants.

Médaille de 1re classe.

M. Henri Martin.

Médailles de 2e classe.

MM.		MM.	
Ch. Giron	32	François Tattegrain	27
Gelibert	28	Alexandre Nozal.	24
Adolphe Marais.	28	C. O. de Penne..	22
Jacques Sauzai..	27	G. Rochegrosse..	22
Mme Demont-Breton	26	Eugène Boudin..	21
Louis Béroud....	26	Jean Béraud....	21

Voici maintenant le résultat du vote dans la section de

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE

Médailles de 1re classe.

Burin : M. Alph. Lamotte, 9 voix. — *Eau-forte* : M. Eug. Champollion, 7.

Ont eu également : MM. A. Jacquet, 3; Lecouteux, 3; Damman, 2.

Médaille de 2e classe.

Eau-forte : M. Louis Damman, 12.

Médailles de 3e classe.

Burin : M. Léon Boisson, 12; Mlle Lucie Contour, 12; M. François Lauwers, 8.

Eau-forte : M. Ch. Kœpping, 12; M. Daniel Mordant, 9; M. Mathey-Dorel, 9; Mlle Léonie Valmon, 9.

Bois : M. Ch. Baude, 12; M. Robert Hoskin, 12.

Lithographie: M. Dharlingue, 11; M. Lunois, 11.

Ont eu également : MM. Vergnes, 1; Desbrosses, 2.

Mentions honorables.

MM. Muzelle, Garen, Hecht, Forberg, Ruet, de Billy, Beauverie, Rivoalen, Basile Mathé, Brulé, Beltrand, Barbant, Martin, Mme Prunaire, Guillon.

Evidemment toutes nos médailles sont bien données. Etant admis que l'intrigue et les compromis ne sauraient être étrangers à la délivrance des récompenses, il faut convenir de ceci :

Quand il y a autant d'appelés dignes d'être médaillés, on peut avoir du mal à désigner les élus, mais tous sont méritants.

Cela dit, une question se pose :

Trouverait-on facilement dans notre section d'autres artistes à qui les mêmes médailles eussent pu être tout aussi justement appliquées?

Certes, oui.

Alors?

Eh bien alors, concluez vous-mêmes.

Voici maintenant le résultat de la section d'architecture :

ARCHITECTURE : 12 *votants*

Pas de médaille d'honneur.

Médaille de 1re classe

M. Frédéric Laloux, 9 voix.

Médailles de 2e classe

MM. Ch. Auburtin, 12; Victor, Blavette, 10; Aubry, 10; Lefol, 10; Moyaux, 7.

Médailles de 3e classe

MM. Aurenque, 12; Monnier, 12; Ruy, 12; Masqueray, 10; Moynau, 10; Marcel, 8.

Mentions honorables : MM. Abel Chancel, Galeron, Hardion, Bire, Rogniat, d'Orbigny, Courtois-Suffit, Redon, Juvet, Cleret, Chabat.

Encore pas de médaille d'honneur.

Et toujours parce qu'il n'y a qu'un seul tour de scrutin.

C'est adorable.

Ainsi, je n'ai pas le droit de me dire : « Selon moi, il y a deux artistes qui mériteraient la médaille d'honneur. Si un tel, qui est non seulement de mes admirés, mais encore de mes amis, ne passe pas au premier tour, je voterai pour l'autre au second tour.»

Non, ce calcul profondément humain — et par cela même *primaire* — n'est possible que chez les sculpteurs.

O chers grands artistes, quels charmants petits enfants vous faites.

M. DE L'ESTAMPE.

ÉCHOS

Un artiste qui nous est très sympathique nous prie d'insérer la note suivante :

Deux réunions ont eu lieu dans le but de fonder une société de gravure pour la publication d'estampes à l'eau-forte et de lithographies.

Le comité nommé à la réunion du 21 avril s'occupe de la rédaction des statuts.

* * *

Le deuxième numéro de l'excellent *Bullétin des Beaux-Arts* vient de paraître chez M. Fabré, 41, quai des Grands-Augustins.

En voici le sommaire : Chronique, par Z. Marcas; François Boucher, étude par Paul d'Air; L'intermédiaire : demandes par MM. Maurice Tourneux, Aglaus Bouvenne, G. Lemaire, etc.; Réponses; Echo des Ventes.

Gravure hors texte : La Toilette de Vénus, délicieuse lithographie à deux couleurs par G. W. Thornlex, d'après Boucher.

Cette lithographie seule vaut le prix de la livraison.

* * *

Chaque année, à l'époque du Salon, ceux des artistes que la critique n'a pas suffisamment louangés recommencent à se plaindre de la mauvaise foi des journalistes qui sont tous absolument vendus, la chose est claire.

La *Finance pour rire* se joue agréablement de ces attaques :

« Je confesse humblement, dit son critique artistique, ma mauvaise foi manifeste.

» Je me suis servi de mon titre de salonnier pour faire du chantage. Puvis de Chavannes m'a promis de me peindre une fresque merveilleuse sur le mur de mon jardin, et c'est à cette condition expresse que j'ai consenti à ne dire que la moitié du mal que je pense de ses tableaux. Alph. de Neuville m'a donné un tableau pour que je ne signale pas son absence au Salon de cette année. Je tiens ma parole et j'exécute le contrat, comme vous voyez. Enfin deux cent soixante-dix-huit peintres m'ont promis de me faire cent cinq pour cent de remise sur le prix des toiles que je leur ferais vendre, etc. »

Si, après cette déclaration, les intéressés ne sont pas satisfaits, il faut reconnaître qu'ils sont bien difficiles.

AU SALON

NOS EXPOSANTS — *Quatrième série.*

ADOLPHE APPIAN.— Le peintre lyonnais a envoyé cette année au Salon de gravure une eau-forte qui, elle aussi, tout comme son admirable marine du Salon de peinture, est un véritable tableau.

L'épreuve qui s'appelle *Un Soir* est une épreuve unique.

Elle est tirée d'après le procédé inventé par Rembrandt qui dessinait au pouce sur la planche, après l'avoir essuyée et au moment même de la mettre sous presse.

Le motif dont s'est inspiré Appian pour cette eau-forte deux fois originale est celui dont il a fait l'an dernier un grand fusain très admiré.

L'heure seule a changé. Aujourd'hui c'est par une nuit profonde qu'un arbre vigoureux étend son bras puissant sur un lac de l'Isère où nagent deux canards. L'effet est magistral.

E. A. BASTARD. — Une lithographie

d'un ton très doux. Une agréable route dans la forêt de Carmel.

Georges Bellenger. — Deux enfants d'après Fra Bartoloméo. Deux jolis facsimile en lithographie. Deux charmantes sanguines.

Théophile Cassagne. — Six élémentaires lithographies pour l'*Art élémentaire*. Ah çà! il faut donc encore des modèles de dessin, après ceux de Jacques, de Ciceri et de *tutti quanti?*

Courtry. — L'*Étoile du Berger* restera une des bonnes gravures de cet artiste consciencieux qui, bien qu'excellent maître, continue à prendre tout seul des leçons comme un élève.

M. Courtry ne s'est pas dit : « J'ai eu un grand succès avec la *Mort de Marceau*. Je vais m'en tenir à cette manière. » Il transforme la sienne chaque année.

L'an dernier, il était impressionniste. Avec l'*Étoile du Berger*, il est idéaliste. La pointe s'est faite sentimentale pour peindre deux bons chiens qui, tout en faisant leur devoir de gardiens de moutons, semblent croire, comme c'est leur droit, que la fameuse étoile ne se lève que pour eux.

On croirait que cette planche a été gravée par Daubigny.

Dans *Au bord de la mer*, autre gamme. En changeant de sujet, M. Courtry a aussi changé de manière. Le sujet rappelait ceux de Tissot. Ici, l'artiste a emprunté la pointe du graveur d'outre-Manche et c'est bien un Tissot que nous avons sous les yeux.

Cet artiste, très doué, a saisi les secrets de chaque méthode et sait, quand besoin est, les conformer à son talent personnel dont la dominante est la précision, artistement dissimulée par une habileté inouïe.

Etienne David. — Un portrait dont le modèle doit être ravi, tant il est consciencieusement fait, mais un crayon classique en diable. Si telle est la lithographie qu'on enseigne en 1883 à l'école des Beaux-Arts, mieux vaut y apprendre autre chose.

Dufay. — Un Rembrandt sur pierre. Du Cognac sucré.

Lebel. — Une gravure qui serait mieux à sa place dans le Salon d'architecture : la coupe de la loggia de l'Opéra !

Mlle Legrand.— Son bois, qui n'est vraiment pas mal, est si légèrement exécuté qu'à trois pas on le prendrait pour une eau-forte libre. Compliments.

Henry Wolf. — Sept gravures sur bois. J'ai surtout trouvé bien, outre le petit fumé du milieu, le coin de jardin où une jeune femme arrose des fleurs.

C. Chincholle.

PAUL EUDEL

(Suite)

Sur une tenture de damas rouge sont accrochées quelques toiles d'une haute valeur :

Le portrait du chirurgien de Lapeyronnie, fondateur du Val-de-Grâce, par Rigault, très beau d'allure avec cet apprêt, cette recherche, *cette pose*, pour tout dire, et ces tons harmonieux qu'on retrouve dans toutes les œuvres du même maître.

Un portrait de Mme de Montespan, non moins intéressant et non moins authentique, par Constantin Netscher ;

La tête séduisante de Mme de Pompadour, par Nattier qui devait avoir les meilleures raisons du monde pour ajouter quelque chose aux charmes de son modèle et qui n'a pas sans doute manqué d'y mettre beaucoup de complaisance, avec un grain de flatterie, comme assaisonnement.

Les peintures des portes, sur fond d'or, avec ses amours et des médaillons, pour être modernes, n'en méritent pas moins qu'on les loue : elles sont dues au pinceau de M. Gaston Fornier, cousin de Paul Eudel et simple amateur dont beaucoup d'artistes de profession pourraient envier le talent.

Les rideaux en peluche des fenêtres ont des bordures en tapisserie de Birain, ornées de sujets de Gillot qui font la joie des connaisseurs— quand elles n'excitent pas leur convoitise.

Le bois doré d'un meuble somptueux et d'une conservation parfaite encadre des tapisseries également précieuses qui reproduisent les principales scènes des fables de La Fontaine, avec tant d'esprit et de charme qu'on regrette de s'asseoir dessus.

Les pieds des invités foulent un tapis de Smyrne, les bougies d'un magnifique lustre en cristal de roche éclairent le salon que nous achevons de décrire. Dans une vitrine en Boule est toute une fortune représentée par les objets les plus divers. Loin de nous la pensée de les inventorier ici, à la façon d'un expert.

Ils ont été achetés patiemment un à un, après bien des recherches et ne sont point à vendre ; il y en a qui ont fait partie de la collection de Rachel ou de Barbet de Jouy ; d'autres ont appartenu au docteur Maudl, d'autres enfin n'ont pas d'histoire, se recommandant assez par leur valeur incontestable.

Il y a là des émaux du XIVe siècle, des fers ciselés, des bronzes aux belles patines verdâtres, des coffrets damasquinés, et puis ceci et puis cela, des pièces de vieilles argenteries, à se mettre à genoux devant, détachées de la grande collection qui fut si justement admirée au Trocadéro et qui a tant contribué à démontrer la compétence de Paul Eudel, en matière d'arts anciens.

Ce salon si bien rempli communique par une porte à deux battants comme tout salon parisien logiquement disposé — avec une salle à manger souvent ouverte pour des invités d'élite. Les murs sont tendus en cuir de Cordoue ; les bougies rouges d'un lustre hollandais, vieux et massif projettent leur lueur sur la table ; une pendule Louis XIV marque l'heure qu'on oublie et deux bahuts normands achèvent de donner un air de confort, ample et solide, à tout cet ameublement d'une sévérité sombre, qui n'influe en aucune façon, je puis l'affirmer, sur les propos très vifs, très parisiens et très actuels des convives. — On s'aperçoit, en écoutant Paul Eudel, tout d'abord que cet amoureux des formes du passé tient à la tournure d'esprit du temps présent par son active collaboration à la *Vie moderne* et c'est sans le moindre souci de la gravité du cadre qu'on lui donne gaiement la réplique.

Chaque fois qu'une grande réception a lieu, la chambre à coucher elle-même est vite envahie : une marquise de la cour de Louis XV, en rupture de purgatoire, pourrait s'y croire chez elle. La dame sourirait en regardant cette élégante pendule en bronze doré, ce lit aux tentures de damas rouge, ces grandes tapisseries où des chasseurs de bonne mine poursuivent un gibier de choix, ce tapis de velours à fond rouge brodé qui porte la date de 1565 ; ces sièges en velours de Gênes, et elle aurait plaisir à se mirer un peu dans cette glace à cadre de bois sculpté, revêtu d'une couche d'or fin.

La fantaisie lui prendrait sans doute aussi de tirer du fourreau les épées appendues près de la cheminée et parmi lesquelles nous avons remarqué celle qui fut portée en des jours de victoire par un compagnon d'armes du vicomte de Létorière. A quel gentilhomme appartint-elle d'abord? on l'ignore, mais on sait que Ravel en fut l'heureux propriétaire et que sur la scène, il en menaça très souvent, l'invincible Déjazet, la plus femme des femmes à la ville et le plus ravissant seigneur des seigneurs au théâtre.

Epée de cour, épée de Vaudeville, sans doute vierge encore, épée de parade, à fourreau blanc, à lame effilée, à poignet d'acier travaillée de main de maître, qui n'a jamais blessé personne et qui n'éveille que des souvenirs de joies et de succès pacifiques, j'ai salué en toi un passé déjà lointain et je te préfère pour tout dire, au terrible sabre du père de la grande-duchesse, voire même au glaive de Charlemagne !

Comme l'hôtel présidentiel du faubourg Saint-Honoré, l'appartement de la rue Rougemont a sa salle de billard, les dimensions en sont modestes, mais on n'y entend jamais les clameurs de la rue. Et puis le goût du maître de céans ne perd pas plus ses droits dans cette salle que dans les autres pièces dont nous sortons. La preuve, c'est que voici un tableau remarquable de Jules Hereau, une toile de Barye, un portrait de Mme Eudel, par H. Dubois, un buste de cette dame sympathique, par Groaters, des dessins de Gustave Doré, des aquarelles de Beaumont et de Berthal.

. . . .

Evariste Mangin.

Bibliographie

Le nouveau volume de M. Georges Pradel, que viennent de publier les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond, contient deux nouvelles : l'*Œillet bleu*, qui donne son titre au volume, et le *Gant de Suède*. Ces deux œuvres, lors de leur apparition en feuilleton, obtinrent un succès non seulement d'intérêt, mais d'étonnement.

En effet, depuis *l'Abbé Constantin*, de M. Ludovic Halévy, c'était la première fois qu'un romancier osait demander le succès à des personnages, à des situations, à une intrigue enfin, toujours strictement honnêtes. Par ce temps de

romans pimentés et de curiosité souvent malsaine, un tel livre est une bonne fortune, car il peut entrer dans toutes les familles, sans crainte d'éveiller aucun scrupule. Les éditeurs n'ont pas hésité, ils inaugurent par l'*Œillet bleu* une collection nouvelle : la *Bibliothèque des Romans honnêtes*, et ils ne doutent pas qu'ils satisfassent ainsi un public nombreux et choisi.

Club-Almanach. Annuaire du Cercle et du Sport. 1883. Première année. (W. Hinrichsen, éditeur), 40, rue des Saints-Pères, à Paris. Prix : 10 francs.

Le *Club-Almanach*, dont S. A. R. le prince de Galles a daigné accepter le haut patronage, est un ouvrage de luxe paraissant annuellement. C'est un fort volume de 1,000 pages in-16 carré, luxueusement imprimé par Mottoroz, avec couverture parcheminée, contenant 6 belles photogravures, et plus de 200 dessins dans le texte. Par les matières qu'il renferme, jusqu'à présent éparses et en grande partie inédites, il vient combler un vide dans les annuaires du high-life, et devient le *Complément indispensable* de l'*Almanach de Gotha*.

On y trouvera la nomenclature complète de tous les grands cercles du monde entier avec la liste de leurs membres ; celle des yacht-clubs de tous pays, les noms de leurs propriétaires et leurs pavillons : une revue du sport dans toutes ses branches et de tous les pays, courses, régates (voile et aviron), chasse à courre et à tir, tirs internationaux, etc., et la liste complète des personnes ayant figuré dans ces concours sportiques.

Le *Club-Almanach* contient, en outre, un annuaire parlementaire dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, comprenant les parlements et les diètes d'Europe et d'Amérique.

Une large part a été réservée à des notes généalogiques, monographies nobiliaires, dont la réunion formerait à elle seule, par la suite, un ouvrage des plus intéressants.

Le *Club-Almanach*, en publiant pour la première fois les listes complètes des membres de tous les grands cercles de l'univers, rendra également de grands services au commerce toujours à la recherche de précieuses adresses.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

On a beaucoup parlé du Catalogue Album du Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21. C'est une intéressante histoire de la Céramique moderne, illustrée d'une multitude de chromo-lithographies dont la plupart sont des merveilles d'exécution et qui forment un volume des plus séduisants à feuilleter.

Il vient de paraître une nouvelle édition de cet Album, dans laquelle figurent toutes les récentes créations du Grand Dépôt, les plus beaux modèles de services de table en faïence anglaise ou en porcelaine française décorée, les confortables garnitures de toilette, les cristaux façonnés selon les mille caprices du goût français ou de la fantaisie anglaise.

Grâce à ce précieux Album, on peut, en quelque lieu éloigné que l'on se trouve, choisir la forme, les nuances et les dimensions de l'objet qu'on désire, en connaître le prix et se le faire expédier par une simple lettre. Ajoutons que le prix de l'Album, qui est envoyé *franco* contre un mandat de 10 francs, est remboursé sur la première commande adressée au Grand Dépôt et dépassant 100 francs.

Cette dépense, relativement modeste, peut d'ailleurs être faite, actuellement, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : le Grand Dépôt, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du xviiie siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy
G. Trépier, 33, rue de la Pépinière.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — No 22 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 4 JUIN 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

BLANC ET NOIR A VIENNE

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de reproduire la lettre suivante qui nous a été adressée le 30 mai.

Monsieur et honoré confrère,

En qualité de directeur de la Société de gravure de Vienne et de directeur de la *Revue des Arts graphiques* que cette Société publie, je prends l'honneur de m'adresser à vous dans une affaire qui concerne la gravure française.

Les imprimés ci-joints vous feront voir que nous organisons, à Vienne et en 1883, une exposition de blanc et noir, internationale et rétrospective, comme, jusqu'à présent, aucune exposition n'a été faite. Plus de 4,000 gravures seront exposées *sur la cimaise* et tout le palais des artistes de Vienne, qui a servi pour l'exposition internationale des beaux-arts en 1882, est à la disposition des graveurs ainsi que toutes les médailles et diplômes d'honneur. La gravure qui, dans les expositions internationales, a toujours été mal placée et encore moins bien partagée quant aux récompenses, n'a jamais eu fête pareille. Or, je désire vivement que la gravure française, une gloire incontestable de l'art contemporain de votre pays, soit amplement représentée pour que la place qui lui est due soit bien marquée parmi les nombreuses productions de la gravure en Angleterre, en Allemagne, en Autriche et en Amérique qui seront exposées d'après les nombreuses demandes d'admission qui nous arrivent de ces pays. Le gouvernement français a reçu, de la part du gouvernement autrichien, l'invitation d'exposer officiellement, et, d'après ce que M. Lafenestre m'a promis, j'espère que la France prendra part à ce concours officiellement, mais en tout cas je désire que votre journal l'*Estampe*, que plusieurs graveurs français de mes amis m'ont recommandé, fasse un peu de publicité en faveur de notre exposition. Les imprimés ci-joints vous fourniront le fond de la notice que je vous demande et je vous serai très reconnaissant si vous voulez en même temps engager le gouvernement français à ne pas se soustraire à cette occasion de faire valoir la gravure contemporaine de la France dans un important concours international.

Je vous remercie d'avance de tout ce que vous voudrez bien faire pour notre œuvre et je me tiens à votre disposition pour tous les renseignements que vous pourriez me demander ainsi que pour tous les services que je pourrais vous rendre à Vienne.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

OSKAR BERGGRUEN.

Nous remercions notre confrère de vouloir bien nous demander notre publicité pour une œuvre si importante.

Elle lui est tout acquise. Et, la preuve, c'est que, jugeant qu'une notice ne serait pas suffisante, nous publions *in extenso* le règlement général :

A.—ORGANISATION, BUT ET NATURE DE L'EXPOSITION

Article premier. — L'Exposition internationale et spéciale des Arts graphiques qui aura lieu à Vienne en 1883 doit donner un aperçu complet du développement de ces arts pendant la seconde moitié du XIXe siècle, dans tous les pays d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique. En conséquence, cette Exposition comprendra des reproductions graphiques parues postérieurement à l'année 1850, ou bien celles qui peuvent être considérées comme précurseurs immédiats de l'art de reproduction dans la seconde moitié du XIXe siècle.

L'Exposition comprendra :

a) Des gravures sur cuivre, en tous genres ;
b) Des eaux-fortes ;
c) Des lithographies ;
d) Des gravures sur bois ;
e) Des dessins et aquarelles exécutés en vue d'une reproduction graphique.

Afin de démontrer l'influence que la photographie et ses diverses applications ont exercée sur la reproduction graphique artistique, l'Exposition admettra également des héliogravures, ainsi que des ouvrages illustrés dans lesquels auront été employés d'autres procédés de reproduction, non énumérés ici, à l'exclusion de la photographie directe.

L'ensemble de l'Exposition se composera des expositions collectives des divers Etats, ainsi que des envois isolés, provenant des exposants, des Sociétés artistiques et des éditeurs.

Art. 2. — L'Exposition commencera le 15 septembre et sera close le 31 octobre 1883.

Les déclarations de participation devront être parvenues à Vienne avant le 15 juillet, et les envois avant le 15 août ; faute de quoi, ces derniers seront retournés aux frais de l'exposant retardataire.

Aucun objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition.

Art. 3. — L'Exposition aura lieu à Vienne, dans le local de l'Association des artistes (*Künstlerhaus*).

L'attribution des emplacements aux expositions collectives se fera par la Commission centrale de l'Exposition (Art. 15).

La décoration de ces emplacements demeure réservée aux commissions particulières (Art. 19), sous les réserves que commandent la sécurité et la libre circulation.

Si les objets sont exposés par des éditeurs, l'installation et la décoration de leurs groupes pourront être, s'ils le désirent, faites par eux-mêmes, d'accord avec les commissions collectives.

Les envois provenant d'Etats qui n'ont point d'exposition collective seront installés dans l'emplacement réservé à ces Etats.

Les envois directs provenant des pays exposant collectivement ne peuvent être classés et admis dans leur section que de concert avec la commission collective. Dans le cas contraire, ils devront être casés ailleurs.

En ce qui touche la fourniture de cadres ou la location temporaire de glaces et verres d'encadrements, le secrétariat de la Société de gravure de Vienne (*Gesellschaft für vervielfæltigende Kunst*) fournira les renseignements voulus.

JURY D'ADMISSION

Art. 4. — En règle générale, le jury d'admission des expositions collectives décide de la réception de tous les ouvrages présentés. Toutefois, la Commission centrale, après s'être concertée avec ces commissions collectives, pourra envoyer des invitations personnelles, qui, dans ce cas, excluent un examen ultérieur par le jury d'admission.

Si, pour compléter un groupe au point de vue historique, la Commission centrale juge utile de recourir aux collections publiques et particulières ou de se procurer certains objets par voie d'emprunt ou autrement, elle pourra le faire après s'être préalablement entendue avec les commissions collectives.

Les envois directs adressés de l'étranger à la Commission centrale sont assujettis au jury d'admission à Vienne (Art. 19, alinéa 4).

ENVOIS ET RENVOIS DES OBJETS

Art. 5. — La Société de gravure de Vienne se charge du transport de tous les objets qui auront été envoyés par les artistes spécialement invités, ou qui auront été acceptés par un jury d'admission, ou par une commission collective. Les frais de retour ne seront payés par la Société que si l'objet est renvoyé au lieu même d'où il a été expédié.

Les aquarelles et les dessins devront être envoyés encadrés et mis sous verre.

Les objets exposés par des éditeurs doivent être rendus dans le local de l'Exposition, et retirés après la clôture de celle-ci, aux frais de ces éditeurs.

Les ouvrages refusés par le jury d'admission de Vienne (art. 19, alinéa 4) seront renvoyés aux frais et aux risques de l'expéditeur, dans le cas où ce dernier n'en aura pas disposé dans un délai de vingt jours après la notification de la non-admission.

EMBALLAGE DES OBJETS

Art. 6. Les ouvrages devront être emballés avec le plus grand soin. Pour les estampes, gravures, eaux-fortes, etc., on recommande de les poser à plat entre deux cartons suffisamment forts. Pour les ouvrages encadrés, il faudra veiller à ce qu'ils ne puissent être endommagés par le bris des verres.

L'ouverture des caisses de même que leur fermeture au moment du renvoi, se fera en présence d'un agent délégué par la Commission centrale, et qui, dans les deux cas, dressera procès-verbal des opérations.

Les envois devront être marqués exactement et être accompagnés d'un bulletin, et s'il s'agit de plusieurs objets réunis dans un même envoi, d'une liste portant lisiblement les indications ci-après.

1° Désignation exacte de l'ouvrage (titre).

2° Noms et prénoms de l'artiste, date de sa naissance, domicile, école ou académie à laquelle il appartient.

3° Ses titres et distinctions honorifiques.

4° Prix de vente des feuilles dans leurs divers états.

5° Nom et domicile de l'éditeur.

6° Nom et domicile de l'expéditeur ou du propriétaire.

Ces indications serviront de données pour la rédaction du catalogue. La Commission centrale délivrera les imprimés nécessaires à ces bulletins.

ASSURANCE DES OBJETS

Art. 7. La société de Gravure de Vienne assurera l'ensemble des objets exposés pour une valeur totale déterminée. En cas d'incendie, l'exposant participera à l'indemnité obtenue, au prorata de la somme à assurer, indiquée par lui. Il ne sera pas tenu compte de dommages résultant de sinistres autres que ceux produits par le feu.

VENTE DES OBJETS EXPOSÉS

Art. 8. Sur la vente des ouvrages envoyés directement par les artistes, il sera prélevé 10 pour cent; sur ceux des éditeurs on déduira l'escompte habituel dans le commerce des œuvres d'art. Ces commissions ou provisions seront perçues sur tous les exemplaires que les visiteurs pourront commander dans les bureaux de l'exposition.

INSTALLATION

Art. 9. Le mode d'installation sera déterminé par les commissions des expositions collectives (art. 19) ou par leurs délégués.

Les objets non encadrés mais utiles à l'exposition, devront être enfermés dans des portefeuilles posés sur des tables ou sur des pupitres. Les feuilles isolées devront être tendues sur carton.

La fourniture des cadres et des portefeuilles regarde les commissions collectives.

RÉCOMPENSES

Art. 10. Les artistes exposants recevront des prix sous forme de médailles d'or, et les éditeurs, des diplômes.

Ces prix seront décernés par le jury international des récompenses (Art. 20).

Dans la répartition de ces médailles et diplômes, le jury ne décernera pas d'avance un nombre fixe de médailles ou de diplômes à certains États ou villes.

REPRODUCTION DES OBJETS EXPOSÉS.

Art. 11. Les objets exposés pour lesquels le droit de copie n'est point encore périmé ne pourront être reproduits qu'avec le consentement écrit du propriétaire de ce droit.

RÉCLAMATIONS

Art. 12. Les réclamations de toute nature doivent être adressées, par écrit, à la Commission centrale. Il ne pourra être tenu compte des réclamations faites quatre semaines après la clôture de l'exposition.

B. ORGANES DE L'EXPOSITION

Art. 13. L'exposition est placée sous le patronage de S. A. I. et R. l'archiduc Louis Victor, et, secondée par le gouvernement impérial et royal; elle est miseen œuvre par la Société de gravure de Vienne (*Gesellschaft für vervielfæltigende Kunst*).

Les organes chargés de cette mission sont :

a) La Commission centrale de l'exposition et les commissions spéciales qui lui sont subordonnées.

b) Les commissions des expositions collectives (jurys d'admission) qui, pour l'Autriche, siégeront à Vienne, et pour l'étranger, dans la capitale du pays exposant.

c) Les jurys des récompenses.

Les sujets des Etats non représentés par une exposition collective, pourront effectuer leurs envois en les adressant directement à la Commission centrale.

COMMISSION CENTRALE

Art. 14. La Commission centrale, présidée par S. Ex. le comte d'Abensperg-Traun, grand veneur de S. M. l'empereur, se compose d'un délégué du gouvernement, de cinq curateurs de la Société de gravure de Vienne, du Conseil d'administration de cette Société et des personnes que ce conseil élira. En feront partie également les délégués de chaque commission collective des états officiellement représentés à l'exposition.

La Commission centrale nomme quatre vice-présidents et deux secrétaires.

Quatre sections prises au sein de cette commission examineront toutes les questions relatives à l'exposition. La commission exécutive demeure chargée de donner suite aux décisions prises par ces sections.

ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION CENTRALE

Art. 15. La Commission centrale statue sur l'organisation de l'exposition et sur toutes les questions de principe. Elle décide de même dans tous les cas de divergence d'avis entre le président et la commission exécutive ou entre celle-ci et la section.

La Commission centrale peut délibérer si le tiers de ses membres assiste à la séance. Tous les votes sont décidés à la simple majorité. En cas d'égalité des voix, le président décide.

ATTRIBUTIONS DE LA PRÉSIDENCE

Art. 16. La présidence se compose du président de la Commission centrale, des quatre vice-présidents et de deux secrétaires.

Le président de la Commission centrale est chargé :

a) De représenter la Commission centrale ;

b) De convoquer les membres et de diriger les séances de la Commission centrale et exécutive ;

c) De recevoir la correspondance et d'attribuer le travail aux différentes commissions ;

d) D'assurer le service de tous les agents de l'exposition.

Le président signe, avec un secrétaire, au nom de la Commission centrale, toutes les pièces relatives à l'exposition.

En cas d'empêchement du président, un des vice-présidents le remplace, soit pendant toute la durée de cet empêchement, soit pour certaines fonctions seulement.

Le président ou son suppléant assiste de droit à toutes les séances de la commission avec voix consultative.

ATTRIBUTIONS DES SECTIONS

Art. 17. Les sections de la Commission centrale sont :

a) La section de l'exposition, à laquelle incombent les invitations à participer à l'œuvre, la répartition des emplacements, l'examen des envois, leur admission (art. 19, alinéa 4) et l'installation des groupes autrichiens.

b) La section de finance, dont les affaires, autant qu'elles portent sur des questions financières et économiques, sont réglées par le Conseil d'administration de la Société de gravure de Vienne.

c) La commission du catalogue, à laquelle incombent la rédaction du catalogue, la correspondance qui en résulte, avec les artistes et auteurs spéciaux, ainsi que les relations avec la presse.

Pour certaines affaires spéciales, les sections peuvent être autorisées par la Commission centrale à délibérer seule et à exécuter les décisions ainsi prises. Les sections ont également le droit de s'adjoindre d'autres personnes, mais qui ne pourront assister aux séances de la Commission centrale.

COMMISSION EXÉCUTIVE

Art. 18. Les directeurs des trois sections forment avec la présidence (art. 16 et 17) la

commission exécutive. Celle-ci prépare le travail pour les délibérations des sections et de la Commission centrale. Elle décide et statue dans tous les cas où les décisions ne sont point réservées à la Commission centrale et elle intervient et prononce en dernier ressort dans les questions d'urgence, lorsque le temps ne permet plus de provoquer l'avis de la Commission centrale.

La commission exécutive peut valablement délibérer si quatre de ses membres sont présents. En cas d'égalité de voix, le président décide.

COMMISSIONS COLLECTIVES
(Jury d'admission)

Art. 19. Tout État participant à une exposition collective, fixe à sa guise la composition de sa commission et le lieu des séances.

Les ouvrages admis par un de ces jurys ne sont pas assujettis à Vienne à un nouvel examen.

Le jury d'admission, en statuant sur les objets présentés, aura égard, indépendamment de la qualité des ouvrages, aux emplacements disponibles.

A Vienne, la section d'exposition de la Commission centrale (art. 17*a*) fera fonction de jury d'admission.

A sa première réunion, le jury d'admission se constituera par l'élection de son chef, du sous-chef et des secrétaires.

Il se subdivise selon les diverses branches de l'exposition. Chacune de ses fractions examine les ouvrages qui lui sont soumis.

Les admissions prononcées à l'unanimité excluent le vote par le jury réuni. Dans tous les autres cas, le jury réuni décide.

Les décisions du jury réuni ne sont valables que si elles sont rendues en présence de deux tiers au moins des membres. La majorité simple décide et en cas d'égalité, la voix du président entraîne le vote.

De toutes les décisions du jury, il sera dressé procès-verbal avec indication du résultat du scrutin. Ce procès-verbal sera signé par le chef du jury et par le secrétaire.

Les délibérations devront être secrètes. Les décisions impliquant un refus, devront être notifiées aux intéressés par le président de la Commission centrale dans un délai de trois semaines après la clôture des travaux du jury. Ces décisions ne devront être motivées dans aucun cas.

Les commissions collectives n'ont point le droit de cooptation.

(*A suivre.*)

AU SALON

NOS EXPOSANTS — *Cinquième série.*

LÉON BASTARD. — Une gravure et une lithographie originales.

Dans l'*Effet d'Automne* à l'eau-forte, la maison est bien entourée d'air froid. Le paysage a été observé d'un œil juste et reproduit d'une main ferme.

Dans la *Matinée de Mai*, qui avait à redouter le voisinage de Fantin-Latour, le crayon s'est fait doux à l'extrême. Avec quel plaisir on se promènerait sur ce joli gazon!

LÉON BOISSON. — L'artiste a fait preuve de bon goût en choisissant pour son burin le *Premier chapitre*, adorable sujet de Rongier, d'un même sentiment que la fameuse *Sirène*. L'amour va venir et l'outil le fait tendrement comprendre.

Dans un autre cadre, M. Boisson a exposé quatre portraits dont les deux du haut m'ont surtout plu. Il a rendu très exactement le caractère étranger du peintre qui lui a servi de modèle.

Cette exposition méritait bien la troisième médaille que l'artiste a eue à l'unanimité.

DAMMAN. — Les *Glaneuses* de Milet, un sujet souvent traité, mais jamais dans de telles dimensions.

Il est vrai que la mode est aux grandes planches. Celle-ci est très regardée et fait honneur non seulement à M. Damman, mais encore à M. Waltner qui donne décidément d'excellentes leçons. Suis-je assez sincère!

Si je ne me trompe, cette planche est le début de M. Damman dans le grand. La tentative lui a réussi, car, après avoir eu deux voix pour la première médaille, il a remporté l'unique seconde à l'unanimité.

Le ton général est très doux, trop doux peut-être. En ma qualité de doux, j'aime la vigueur. Deux coins de la planche me font, chaque fois que je passe devant elle, un plaisir extrême: 1° La main de la vieille femme va bien saisir la tige, qu'elle glane avec âpreté. 2° Le mouvement du fond est très bien rendu.

MONSANTO. — Bien dur, son portrait de femme.

NOEL-MASSON. — Un portrait à l'eau-forte. Antonello de Messine avait accentué les traits. Ici ils ont l'air d'avoir été taillés au couteau dans le bois.

CHARLES OURY. — Un burin photographique.

PEREZ. — Beaucoup de talent dans son *Vieux modèle*, mais l'artiste a voulu se dépasser lui-même. Son amour du pittoresque l'a emporté.

Très épris sans doute de la gravure moderne et jaloux de faire plus encore que Pannemaker, il a mis sur le bois mieux que de la gravure, de la véritable peinture très grasse. Par malheur, quand on met trop de couleur, on arrive à ce résultat qu'il ne paraît plus y en avoir et le visage et la redingote, par exemple, ont l'air d'être du même ton.

AUGUSTE TILLY. — Un bois délicieux. L'*Hiver à Barcelone*. Une petite femme qui a bien froid, bien froid, quoiqu'elle soit joliment couverte.

Il n'est pas possible qu'on la laisse ainsi grelotter. Henry Somme va lui offrir l'hospitalité pour copier l'adorable chapeau qui rentre dans sa spécialité.

Pendant ce temps, nous regarderons à la loupe le manchon gravé par M. Tilly. Une merveille.

HENRI VION. — Il y a certainement plus de travail dans la *Chasse aux faucons* que dans la *Tricoteuse*.

Je préfère pourtant la seconde planche à la première.

Il y a des bois qui ressemblent à des eaux-fortes, mais les noirs trop vigoureux des vêtements des chasseurs font ressembler l'eau-forte d'après Moreau à une lithographie. Il est vrai qu'on est peu à même de juger cette gravure qui, étant mal tendue, a des miroitements qui doivent tromper l'œil.

La tricoteuse au contraire est une adorable petite pièce. Le paysage du fond est aussi joli que possible. M. Vion ferait peut-être mieux de se livrer à l'interprétation de la nature.

WHISTLER. — Dans le Salon de peinture il y a, de cet artiste, un tableau, *Portrait de ma mère* qui, malgré son fond gris, illumine toute la salle où il est. J'aime moins les gravures impressionnistes de ce peintre. Elles sont vraiment trop indécises. Elles laissent trop à rêver. On a facilement du talent quand on se contente d'esquisser. J'ai déjà établi que le talent commence précisément là où s'arrête l'esquisse.

Je dois cependant reconnaître qu'il y a une certaine rue de Venise — planche en hauteur — qui, comme effet crépusculaire, m'a paru suffisante et m'a plu.

C. CHINCHOLLE.

ÉCHOS

Le mercredi 6 juin, à une heure et demie, à l'Hôtel Drouot, salle n° 4, vente d'estampes du XVIIIe siècle, en noir et en couleur; eaux-fortes modernes; dessins; gravures en lots.

M. Maurice Delestre, commissaire-priseur.

M. Dumont, expert.

***

Nous lisons dans le *Figaro* du 31 mai :

« M. O. de Rochebrune, l'éminent graveur des châteaux de France, vient d'avoir la douleur de perdre son père, ancien député de la Vendée. »

L'*Estampe*, prenant part à la douleur du grand artiste, lui envoie ses compliments de condoléance et l'expression de sa profonde sympathie.

***

Vient de paraître à la librairie Louis Bihn, 67, rue Richelieu, à Paris, le 21e Catalogue, décrivant une grande collection de « Portraits de la Noblesse française ».

***

S'il était nécessaire de prouver que l'*Estampe* est parvenue à rendre quelques services aux graveurs, le tableau suivant suffirait.

En 1881, le Salon de gravure n'avait qu'une seule salle où les ouvrages étaient si pressés les uns au-dessus des autres, que les deux tiers d'entre eux étaient absolument invisibles. Pendant l'année qui a suivi l'ouverture du Salon, nous n'avons cessé de réclamer à ce sujet.

En 1882, nous avions, non pas une salle, mais bien une salle et demie. Malgré cela, beaucoup d'œuvres étaient encore haut placées. Nouvelles réclamations.

En 1883, nous avons une grande salle et une immense longueur de galerie. Toutes les œuvres, à l'exception de trois ou quatre, dont nous demandons le changement, sont visibles.

En 1882, on avait laissé sur les cadres *jusqu'au* 4 *mai* les indiscrets numéros de classement. Réclamation de l'*Estampe*.

En 1883, ils étaient tous enlevés le jour du vernissage.

***

On nous avait informé, l'an dernier, de différents côtés, qu'un grand nombre d'artistes se proposaient de faire, cette année, une campagne contre la commission si elle persistait à donner aux exposants une seule carte exclusivement personnelle. Elle a persisté.

Beaucoup d'entre les exposants voient dans cette mesure un esprit de vénalité auquel l'administration ne les avait pas habitués, une injustice criante et un manque de générosité indigne d'artistes.

C'est absolument notre avis.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

On a beaucoup parlé du Catalogue Album du Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21. C'est une intéressante histoire de la Céramique moderne, illustrée d'une multitude de chromo-lithographies dont la plupart sont des merveilles d'exécution et qui forment un volume des plus séduisants à feuilleter.

Il vient de paraître une nouvelle édition de cet Album, dans laquelle figurent toutes les récentes créations du Grand Dépôt, les plus beaux modèles de services de table en faïence anglaise ou en porcelaine française décorée, les confortables garnitures de toilette, les cristaux façonnés selon les mille caprices du goût français ou de la fantaisie anglaise.

Grâce à ce précieux Album on peut, en quelque lieu éloigné que l'on se trouve, choisir la forme, les nuances et les dimensions de l'objet qu'on désire, en connaître le prix et se le faire expédier par une simple lettre. Ajoutons que le prix de l'Album, qui est envoyé *franco* contre un mandat de 10 francs, est remboursé sur la première commande adressée au Grand Dépôt et dépassant 100 francs.

Cette dépense, relativement modeste, peut d'ailleurs être faite, actuellement, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : le Grand Dépôt, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr.; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr.; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes sont envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 23 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 11 JUIN 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

La Part du Feu

Est-il besoin d'expliquer le titre de cette nouvelle étude? Qui ne sait que, en toutes choses, il faut faire cette part de l'aléa, de l'imprévu, de l'abus même, et que quiconque ne la fait pas, est en plein rêve de perfection, en plein exercice d'utopie?

Tout ce qui émane de l'homme est perfectible seulement, et le jour où quoi que ce soit atteindrait la perfection, le monde finirait.

Depuis que les expositions sont devenues spectacle payant, grâce au vœu exprimé par les artistes et par permission de l'empereur Napoléon III, il a été établi théoriquement que tout exposant aurait droit à la délivrance d'une carte d'entrée personnelle et permanente.

A-t-on jamais, pourra-t-on jamais réaliser cette théorie de l'unipersonnalité absolue? non et nul ne la réalisera jamais; on obtiendra le relatif, et qui ne s'en contente pas est incontestablement par trop exigeant.

Pour éviter l'encombrement, il le faut dire, indécent, qui avait lieu dans le passé pendant les premiers jours du Salon, pour la délivrance des cartes aux exposants, on s'est enfin décidé à envoyer les cartes au domicile des ayants droit. — Celui qui écrit ces lignes ne s'en plaint pas; il se flatte même un peu d'en être cause, mais il n'a pas la candeur de croire que toutes les cartes de l'avenir, comme celles du présent et du passé ne serviront qu'à ceux qui les ont reçues à leur domicile.

Et tout d'abord tels qui résident en province, à l'étranger même et qui ne viennent jamais à Paris, les envoient en général à des personnes demeurant à Paris, sous le prétexte, vrai ou non, qu'ils ne peuvent s'absenter; et au fond, que peut-on opposer à cela? Et comment arriver à s'y opposer? C'est ainsi que 1,000 cartes unipersonnelles seront ou pourront être possédées en dons ou prêts par bien des porteurs qui n'en seront pas les titulaires. Où est le mal, et s'il y en a, est-il donc si grand? non et que pourrait-on bien y faire? N'envoyer les cartes qu'aux artistes domiciliés dans le département de la Seine et les délivrer à ceux des autres départements s'ils viennent à Paris, au siège même de l'exposition? Cela en économiserait quelques-unes et éviterait quelques abus, mais il en resterait, il en restera toujours. — Beaucoup de cartes continueront à circuler de mains en mains, prêtées, données ou vendues par leurs vrais ayants droit.

Reste la signature qui sera toujours un leurre; elle est difficilement exigible; le contrôle en est illusoire et la vérification exacte à peu près impossible.

Cependant on les retire des mains de ceux qui n'y ont pas droit, quand on les peut prendre en flagrant délit — d'accord. Combien en prend-on? un nombre dérisoire dont l'on ferait peut-être mieux de ne pas s'inquiéter; c'est la part du feu. Ira-t-on jusqu'à guillotiner les délinquants à la porte du Salon pour servir d'exemple salutaire aux autres? non, et nul n'y pense assurément.

Au fond, ma carte est à moi et j'en fais ce que je veux, je la prête, je la donne, je la vends même; cela n'est pas orthodoxe, mais enfin il n'y a de dommage en somme pour personne ou il est insignifiant et toutes les précautions du monde ne font que constituer un luxe de mesures peu en rapport avec le but visé et ne prévaudront pas.

Il en est des cartes d'exposants comme des cartes de presse et autres. Ces dernières sont un peu prodiguées peut-être, sinon gaspillées, mais cette prodigalité, sinon ce gaspillage, a même son utilité. Soyons donc prodigues. Cela sied à l'art d'être généreux.

Mettre le moins possible de tiers non ayants droit en possession de cartes, rien de mieux, mais pourvu que ce soit sans rigueur ni emploi de mesures absolues toujours plus ou moins vexatoires qui, en tous cas, risquent de froisser beaucoup de gens bien en règle, tel semble être encore le moins mauvais des systèmes.

Certains artistes qui connaissent peu la question ne craignent pas de prétendre que aller pour rien au Salon est une immoralité passible du dernier des supplices, et que prêter, donner ou céder sa carte équivaut à un vol qualifié pour lequel les plus terribles châtiments sont encore trop doux.

Ce sont là des exagérations dont il faut revenir et dans lesquelles il faut, comme il est dit plus haut, faire cette part du feu sans laquelle on ne fait rien de sage, humainement parlant.

Dieu seul a droit d'être impitoyable parce qu'il est infini, a dit Lacordaire.

Beaucoup sont en droit d'avoir des cartes; un certain nombre y ont de très faibles droits, quelques-uns n'en ont pas du tout; mais ne vaut-il pas mieux leur en donner cent que d'en refuser une à un seul qui en est digne. — Part du feu, part du feu.

Et puis, tels qui n'écrivent point parlent, plus ou moins bien, plutôt mal que bien, ce qui vaut toujours mieux que le silence. Tout cela se mêle, se confond, se neutralise; louange, critique, dénigrement, discussion se combinent et réalisent — ce en vue de quoi une exposition a lieu — la publicité. Là aussi on en prend, on en laisse. Part du feu.

Ne la vouloir pas faire est une erreur et une impossibilité. Les élèves sont toujours plus avisés que les pions et pour ces sortes de fraudes (le mot est bien gros) le public sera toujours plus malin que les administrations, en vertu de cette vérité que ce qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde, et que le dernier des pioupious arrive à mettre la tête sous l'aile à son colonel sans que celui-ci s'en doute ou le puisse éviter.

Quel semble donc être le plus sage parti à prendre? d'être large sans gaspillage, de ne laisser entrer personne sans carte et de

tenir tout porteur généralement quelconque pour l'ayant droit, sans contrôle ni vérification très difficile d'ailleurs dans 95 cas sur cent. C'est ce dernier parti que semble avoir pris le Conseil d'administration du Salon; l'en féliciter est un devoir, il a fait intelligemment la part du feu, pas trop grande, cependant aisée; c'est de la semence de publicité et d'acquisition.

Tel millionnaire, et celui qui écrit ceci l'a pu constater plusieurs fois, à qui l'on fait prêt ou don d'une carte qui lui épargne 1 fr., achète 20,000 fr. d'objets exposés et n'achèterait peut-être rien sans cela.

Ces cartes sont très courues, à tort ou à raison; cependant, il y a des gens qui aiment mieux payer leur franc que d'être l'obligé de qui que ce soit; cela compense les autres qui peut-être n'iraient pas du tout au Salon s'il leur fallait payer leur entrée.

La question des cartes, on le voit, n'est donc pas aussi simple que l'on a pu le croire; elle est susceptible d'être étudiée plus profondément qu'il ne le semble au premier abord. Beaucoup d'artistes demandent qu'elles donnent droit d'entrée pour deux personnes; pourquoi pas? ils peuvent, en effet, avoir besoin d'emmener au Salon leur fils, leur fille, leur femme ou un acquéreur; leur faciliter la conquête de cette chance de vente milite bien un peu en faveur de ce vœu; on en abuserait sans doute, mais peut-être pas tant qu'on peut le craindre avant réflexion; d'ailleurs, une carte donnant droit d'entrée pour deux personnes vaut mieux que l'octroi de deux cartes à une seule.

Bien d'autres cas pourraient être étudiés ici, mais le temps, l'espace, ainsi que la patience des lecteurs sont à considérer, il n'en faut pas abuser. Là aussi, une part du feu est à faire et pour prêcher d'exemple, c'est là que, pour aujourd'hui, sur ce sujet, s'arrête

J. Maret-Leriche.

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Sixième série.*

Léon Coutil. — S'il est vrai que le travail finit toujours par être récompensé, ce jeune homme devra fatalement arriver. Nul ne s'efforce plus que lui. Ardemment épris de l'eau-forte, il en étudie patiemment les procédés qui, de son propre aveu, lui sont rebelles.

M. Léon Coutil a le dessin très élégant et très sûr. Il devrait attaquer, du premier coup, *toute* sa planche, se contenter d'*un* bain et corriger au burin ou à la pointe. Il est, en effet, assez bon dessinateur pour cela tandis que, comme graveur, il se perd de plus en plus dans les états qui suivent le premier. Chaque *remorsure* brouille sa planche et empâte les ombres. Ainsi le premier état de son *Ascanio* est charmant. Le dernier est d'un écolier qui, trouvant toujours quelque chose à corriger, charge trop sa planche et la fait trop mordre.

De même, le *Taskin*, où il y a beaucoup trop de tailles. On en arrive à ne plus voir le papier. C'est pourtant à lui qu'il faut demander la lumière, bien plus qu'au contraste des noirs plus ou moins accentués.

Cela dit, crions : Courage! à ce jeune artiste auquel les maîtres eux-mêmes s'intéressent.

Desboutin. — Quatre portraits à la pointe sèche. Au point de vue du métier, c'est parfait.

Rien qu'en grattant le cuivre, M. Desboutin fait de véritables gravures, aussi solides, aussi colorées que la peinture.

Je reprocherai pourtant à l'un des cadres de s'appeler *Portrait de M. E. Goudeau.*

Cette pointe sèche, M, Emile Goudeau? Jamais de la vie! A ce compte-là, j'aime mieux une photographie. J'en ai vu quelques-unes qui donnaient la ressemblance.

Mais ici il n'y a ni traits, ni expression. Il n'y a rien de Goudeau.

Il y a seulement, — et c'est d'ailleurs suffisant — une très belle pointe sèche qui, si elle eût été, par exemple, le portrait de M. Cordouillard, dont je ne soupçonne pas l'existence, n'eût valu à l'éminent graveur que de justes éloges.

Henri Fantin-Latour. — Personnel s'est révélé le jeune lithographe, personnel il est resté.

Il est de ceux qui n'ont pas besoin de signer leurs œuvres. Entre dix mille lithographies non signées, on reconnaîtrait tout de suite une des siennes.

L'*Evocation* et le *Parsifal* qu'il a envoyés cette année, sont les dignes frères de ses *Baigneuses* et de son *Lohengrin*. Ils continuent la série.

On reproche à M. Fantin-Latour de ne pas traiter directement la pierre et de se contenter de faire un report. A ce titre, dit-on, ses œuvres devraient plutôt figurer dans la section des dessins.

Ce reproche me laisse froid. Le procédé ne me préoccupe que chez ceux qui, comme quelques burinistes, se montrent jaloux de celui qu'ils emploient. Autrement, je ne regarde jamais que le résultat qui, chez M. Fantin-Latour, est, en tout point, charmant.

Paul Girardet. — Nous sommes à Plymouth. L'état-major de l'armée anglaise joue aux boules quand elle apprend que l'Armada est en vue. Tel est le tableau de M. Seymour Lucas, admirablement reproduit au burin par M. Paul Girardet dans une grande gravure pour laquelle j'attendais une récompense. On s'est contenté de lui donner le n° 1.

M. Girardet, élève de son père, est classique comme le burin même.

Dans le *Retour de la fête*, il s'est fait naturellement plus chatoyant que dans le solennel sujet de l'*Armada.* L'eau miroite bien et les noirs sont plus vifs. Le motif aussi est plus largement traité. Ici pas de travaux inutiles et voilà ce dont on ne saurait jamais assez louer un artiste.

Charles Gogin. — Un chantier à Gorleston (Norfolk). Un aqua-fortiste peut-il choisir un pareil sujet et, l'ayant choisi, peut-il le traiter si sèchement, si durement? Ce cadre est indigne du Salon.

Haig. — Un usage bête veut qu'on ne récompense jamais deux années de suite le même artiste.

Parce qu'on a donné, en 82, une troisième médaille à M. Haig, était-ce une raison pour qu'on ne lui en donnât point en 83 une seconde? Son *Mont Saint-Michel* si grandiose et sa *Cathédrale de Peterborough* dont le clocher, d'un effet puissant, se détache si bien sur le ciel blanc, méritaient certainement cette récompense.

Parisien, et au courant de nos habitudes salonnières, M. Haig eût gardé ces deux pièces pour l'an prochain, en se contentant d'envoyer au Salon actuel ce qu'on appelle une carte de visite.

Edmond Hédouin. — Quatre nouvelles eaux-fortes pour une édition de Molière.

Tout beau, charmante Nuit, daignez vous arrêter.
Il est certain secours que de vous on désire;
Et j'ai deux mots à vous dire
De la part de Jupiter.

Tel est le moment que l'artiste a choisi pour imager le prologue d'Amphitryon. La *charmante Nuit* est sur son char, et Mercure l'interpelle du haut d'un nuage. La composition est gracieuse, l'exécution aussi. L'artiste a réservé ses qualités plus mâles pour l'*Avare*, et sa « *vis comica* » pour les *Précieuses ridicules*.

Il a exposé en même temps le portrait d'un Monsieur assis dans sa bibliothèque. La pose des jambes est une merveille de dessin. Dans les fonds, bibelots et meubles sont gravés avec un art exquis.

Achille Jacquet. — Une exposition remarquable. Aussi, l'artiste a-t-il eu trois voix pour la première médaille.

La Société française de gravure a encore enrichi sa précieuse collection en commandant à l'artiste l'*Evanouissement de sainte Catherine,* d'après la fresque de Sodoma, à Sienne. Le burin de M. Achille Jacquet a adorablement rendu les charmantes têtes des compagnes de la sainte.

De même son doux burin a merveilleusement interprété cinq des mois que Cabanel avait peints pour l'ancien Hôtel de Ville.

Mois disparus, peintures perdues! Heu-

reusement, les cartons restaient et ont permis cette triomphale résurrection.

Jules Jacquet. — Deux portraits au burin, deux bijoux. Dans le portrait de M. Stamfort, les moindres détails sont reproduits avec une habileté extraordinaire. Les mains, si petites, sont bourrées de qualités, et la loupe révèlerait des chefs-d'œuvre. Sur le fauteuil, la lumière se joue avec un art étonnant. Meissonier signerait les détails.

Le portrait de M. Desmarres, au contraire, est plus largement fait. Ici, tout est sacrifié à la tête où luisent deux yeux d'homme supérieur.

Manigaud. — Deux burins très travaillés. — peut-être trop travaillés. Un Meissonier exact comme une photographie. Puis, *René et Bob*, d'après M. Francis Weisz. Cette gravure est un peu plus librement exécutée que le *Fumeur*. Elle aura certainement beaucoup de succès dans le commerce; mais c'est surtout dans une gravure où il y a un chien, qu'on doit chercher la petite bête. Je l'ai trouvée, et je ne saurais m'empêcher de la montrer. Regardez. Ne dirait-on pas que Bob, qui est pourtant bien appuyé sur ses deux pattes de devant, a l'une de ces pattes passée autour du cou de René? C'est la fourrure de l'enfant qui produit ce curieux effet.

La chose peut être dite sans remords, car elle est facile à réparer. L'artiste n'a qu'à rendre plus claire ou plus foncée, à son choix, la fourrure de René.

C. Chincholle.

Des raisons personnelles obligent le Directeur de l'ESTAMPE à céder son journal.

Il se tient, pour tous les renseignements, à la disposition de ceux — éditeurs, sociétés de gravure ou groupes d'artistes — qui désireraient acquérir l'ESTAMPE.

ÉCHOS

A la vente de gravures anciennes et d'eaux-fortes du docteur Griffeith, de Londres, M. Clément a payé 37,750 fr. une eau-forte de Rembrandt du premier état, représentant le docteur Arnoldus Tholinex, connue sous les noms de l'*avocat Tolling* et de *Petrus Van Tol*.

* * *

Notre confrère, M. Jules Troubat, conservateur du palais de Compiègne, en inventoriant les effets renfermés dans les magasins du château dont il a la garde, a découvert toute une collection de gravures encadrés qui servaient, sous l'empire, à décorer les chambres des invités.

Ces gravures, parmi lesquelles il s'en trouve de très précieuses, notamment les grandes *suites* de Moreau, ont été tirées de leur obscur réduit et exposées dans un local convenable.

* * *

Avis aux nombreux Bordelais qui ont élu domicile à Paris.

Un journal très amusant, le *Polichinelle*, vient de paraître à Bordeaux.

La vignette, fort gentiment dessinée, est signée E. M. B. Ne sont-ce pas là les initiales du frère de notre pauvre et cher Benassit, toujours forcé de garder la chambre ?

Le *Polichinelle* publie un article humoristique sur le Salon de Paris.

BLANC ET NOIR A VIENNE

(*Suite*)

JURY DES RÉCOMPENSES

Art. 20. — Le jury des récompenses est un jury international. Le délégué du gouvernement autrichien en fait partie avec voix consultative. Le nombre des jurés dépendra de l'importance de l'Exposition. Chaque exposition collective devra déléguer au moins un artiste pour faire fonctions de juré. Les pays dont les exposants dépasseront le nombre de cinquante sont autorisés à déléguer deux jurés et s'il y a plus de cent exposants, a en déléguer trois.

Le jury, à sa première réunion, élit son chef, le suppléant de ce dernier et deux secrétaires, et se subdivise selon le nombre de groupes correspondant à la nature technique des objets exposés.

Chaque groupe examine les ouvrages qui lui sont soumis et fait au jury réuni les propositions relatives aux prix.

Les ouvrages d'art et les ouvrages publiés qui auront été empruntés à des collections publiques ou privées, dans le seul but de compléter l'Exposition au point de vue historique, ne peuvent recevoir de prix.

Les décisions du jury réuni devront, pour être valables, être prises à la majorité d'au moins deux tiers des membres.

Le sort déterminera l'ordre du scrutin en commun. Dans ce scrutin la simple majorité décide, et s'il y a partage de voix, la proposition qui en est l'objet, doit être considérée comme écartée.

Aucun des membres du jury ne peut recevoir de prix.

Correspondance

A Monsieur F. J. New-York. — Nous avons reçu votre billet de banque, en échange duquel le changeur nous a donné dix francs. Selon votre désir, nous prolongeons votre abonnement jusqu'au 1er août 1884.

CE QUE COUTENT LES ARTS

Au moment où tout le monde cause peinture, gravure, et sculpture, nous croyons curieux de rechercher ce qu'un artiste a matériellement à dépenser pour faire soit un tableau, soit une statue, soit une estampe.

Prenons d'abord le peintre à sa sortie de l'école des Beaux-Arts.

Naturellement il lui faut un atelier. Vous savez qu'il serait aujourd'hui difficile d'en trouver un qui coutât moins de 600 francs par an. Les frais d'installation peuvent être peu élevés. Au besoin, un tréteau de 20 francs pour les modèles, un chevalet de 14 francs, une boîte à couleurs de 50 francs, 5 francs de brosses et un tabouret de 3 francs suffisent. Ajoutons le prix des toiles, qui varie, cela va sans dire, selon les dimensions de celles-ci. Avec 150 francs, on a largement de quoi s'équiper.

Mais à partir du jour où l'on donne le premier coup de pinceau, les dépenses montent, montent. C'est une vraie marée. Êtes-vous maniaque comme l'était Manet? Au lieu de brosses coûtant 30 centimes pièce, vous vous servirez comme lui de martres à 8 francs.

Au jaune de Naples qui vaut sept sous, vous préférez le jaune de cadmium : Donnez 2 fr. 50. Vous aimez l'outremer lapis ? On n'en a pas à moins de 25 francs. Vous peignez le costume : Achetez des étoffes.

Et que sont ces frais à côté de ceux qu'entraînent les modèles ! Un modèle ordinaire demande 5 francs par séance. Les modèles de choix coûtent 10 et 15 francs. Un tableau travaillé réclamant d'habitude une soixantaine de séances, comptez.

Si vous admettez qu'un peintre ait le droit de manger et d'être vêtu, vous admettrez que celui qui ne fait qu'un tableau par an, doive le vendre au moins 12,000 francs pour ne pas mourir de faim.

A la sculpture maintenant. Infortunés gâcheurs de terre ! Pour eux, les frais d'atelier, de modèles et de costumes sont les mêmes que pour les peintres. Les brosses et les couleurs sont remplacées par quelques instruments qui valent en tout 50 francs.

La selle à modeler coûte de 4 à 500 francs, et il en faut généralement trois. La terre se vend quatorze sous le pain : vingt-cinq pains suffisent pour une statue ordinaire. L'œuvre finie, on appelle le mouleur, qui demande tout d'abord 150 francs. Vaut-elle la peine de vivre par le marbre ? Pour une statue d'un mètre quarante, il faut un bloc de 1,200 francs. Et tant pis pour l'artiste, si ce bloc, ayant des solutions de continuité, a besoin d'être remplacé. C'est à lui de payer les frais occasionnés par l'imprévoyance de la nature.

Puis il y a le metteur au point qui dégrossit le marbre et le praticien qui rend au sculp-

teur la statue toute faite, beauté d'expression à part. Le metteur au point et le praticien exigent un prix formidable : 2,400 francs.

Bref, une statue en marbre, grandeur ordinaire, coûte au moins 6,000 francs à son créateur, sans qu'il ait mangé ! On voit que la sculpture est un métier de riche, et la plupart des sculpteurs commencent la vie par la pauvreté ! Jugez de leurs efforts, de leurs luttes et... ne payez jamais une statue moins de 20,000 francs.

De tous les arts plastiques, la gravure est donc le moins onéreux.

Un graveur peut à la rigueur se passer d'atelier. On travaille à merveille sur une petite table placée devant la meilleure fenêtre de l'appartement. L'outillage est relativement peu coûteux. Charles Jacque dit : Rembrandt eût fait un chef-d'œuvre avec un morceau de zinc et un clou ramassés dans la rue. Aujourd'hui, chez Lamour, on trouve pour 200 francs tout le bien-être possible.

Il est vrai que les graveurs originaux ont besoin de modèles, mais les reproducteurs peuvent se contenter d'une photographie.

D'où vient alors que quelques-uns de ces derniers, les burinistes surtout, soient matériellement forcés de vendre si cher une planche ?

Ah ! c'est qu'en dehors du talent il faut aussi que le temps se paie. Bracquemond a mis plus d'un an à graver *Labor*. Champollion demande deux ans pour exécuter la *Chasse de Saint-Hubert*, d'après Baudry. Robert a mis cinq ans à graver le nouveau billet de banque.

C. C.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

On a beaucoup parlé du Catalogue Album du Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21. C'est une intéressante histoire de la Céramique moderne, illustrée d'une multitude de chromo-lithographies dont la plupart sont des merveilles d'exécution et qui forment un volume des plus séduisants à feuilleter.

Il vient de paraître une nouvelle édition de cet Album, dans laquelle figurent toutes les récentes créations du Grand Dépôt, les plus beaux modèles de services de table en faïence anglaise ou en porcelaine française décorée, les confortables garnitures de toilette, les cristaux façonnés selon les mille caprices du goût français ou de la fantaisie anglaise.

Grâce à ce précieux Album on peut, en quelque lieu éloigné que l'on se trouve choisir la forme, les nuances et les dimensions de l'objet qu'on désire, en connaître le prix et se le faire expédier par une simple lettre. Ajoutons que le prix de l'Album, qui est envoyé *franco* contre un mandat de 10 francs, est remboursé sur la première commande adressée au Grand Dépôt et dépassant 100 francs.

Cette dépense, relativement modeste, peut d'ailleurs être faite, actuellement, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : le Grand Dépôt, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr.; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr.; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes sont envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

Bihn, 67, rue de Richelieu.

Clément, 3, rue des Saints-Pères.

Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.

Goupil, 9, rue Chaptal.

A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.

Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg

Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.

Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — No 24 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 18 JUIN 1883

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

L'Estampe à Caen

A l'occasion de son grand concours septennal, la ville de Caen a ouvert une exposition des Beaux-Arts des plus intéressantes.

Nous devons y signaler dans la section de peinture le *Rendez-vous* et *Chasseurs sous bois*, de Bénassit; la *Halte*, de John-Lewis Brown; les *Falaises de Luc*, de Paulin Carbonnier; *Giacomella*, de Carolus-Duran; *Rêverie*, de Feyen-Perrin; *Une vieille histoire*, de Eugène Girardet; *Une arrestation sous la Terreur*, de Jules Girardet; la *Chapelle de Saint Vaast-la-Hougue*, de Guillemet; *Cancannage*, de Gaston La Touche; le *Libero*, d'Eugène Lavieille (prêté par l'Etat) et *Matinée d'automne*, du même (prêté par M. Fortin); la *Toilette*, de Loutrel; les *Hêtres de Barville*, de Nicolle; *Nature morte*, de Quesnel, les *Roches de Goa* et deux autres tableaux de Pierre Teyssonnières; *Village au bord de la mer*, d'Emile Vernier; des vaches et de très beaux chevaux de Félix de Vuillefroy.

Par ces noms, on voit que l'exposition de Caen a été particulièrement favorisée. Nos plus grands artistes n'ont pas dédaigné de s'y faire représenter.

Dans la section des aquarelles, nous retrouvons Bénassit avec de charmants *Dragons en reconnaissance*; Paulin Carbonnier, avec sept paysages.

Parmi les dessins, voici le fameux *Gambetta*, de Bœtzel; le *Parc de Beauregard* et *Site agreste*, deux superbes pièces de Maxime Lalanne.

Au milieu des diverses salles, nous rencontrons, outre la statue d'Auber, de Delaplanche, et son délicieux plâtre de la musique, un très beau buste en terre cuite, d'Auguste Rodin.

Mais c'est surtout la section de gravure et de lithographie qui nous intéresse. On croirait voir la fleur des derniers salons de Paris.

Voici l'*Incroyable* de Goupil, par Martial; les très jolis *Ponts de Robec*, d'Adeline; quatre vues de Caen, par Paulin Carbonnier, à qui nous apprenons peut-être que M. Le Blanc-Hardel va lui confier la reproduction de plusieurs vieilles maisons de cette belle cité; deux fort beaux Rembrandt, par Léopold Flameng; trois des plus remarquables pièces de Ferdinand Gaillard, déjà signalées par le *Figaro*: les portraits de Pie IX, de Léon XIII et du comte de Chambord; l'*Assomption* de Murillo, *Charlotte Corday*, l'adorable *Source* de Munier, etc., par Alphonse Lamotte; le *Washington* d'Henri Lefort qui a été chargé de faire, à l'eau-forte, le diplôme pour les expositions de Caen; *Dans la campagne* de Lerolle, par Massé; deux eaux-fortes extraites du bel album *Le vieux Rouen*, par Emile Nicolle, déjà nommé; six portraits gravés sur bois par Jules Robert, qui a également envoyé la *Charité* et le *Courage militaire* d'après Paul Dubois; un très beau vase et de superbes lettres ornées par Alphonse Tauxier; *Un vanneur* par Mlle Mathilde Teyssonnières, et un superbe portrait de Pierre Corneille par Pierre Teyssonnières; *Elisabeth de France*, une des meilleures choses que j'aie vues d'Henri Vion; enfin neuf eaux-fortes copiées au mont Saint-Michel, par Voisin.

Par malheur, on a été forcé de mettre des cadres jusqu'au plafond; je ne saurais, par conséquent, signaler ceux dont je n'ai pu lire les noms. D'après cette trop courte énumération, il est cependant aisé de comprendre que l'exposition de Caen mérite d'être vue. J'y ai passé, pour ma part, deux délicieuses après-midi dont je dois savoir gré aux exposants.

M. DE L'ESTAMPE.

LA MÉDAILLE D'HONNEUR

La *Grande*, puisque ainsi on l'appelle, la *Grande* médaille d'honneur est comme bien d'autres détails réglementaires du Salon l'objet de théories bien variées.

Tel ne la comprend que comme le couronnement d'une carrière, abstraction faite de l'œuvre exposée.

Tel autre ne la comprend que pour l'œuvre envoyée, si elle est supérieure à toutes celles exposées la même année et de qui qu'elle puisse être, même d'un artiste de 20 ans, en supposant que, par un phénomène extraordinairement exceptionnel, un homme de cet âge la puisse mériter.

Il en est qui prétendent que si un artiste la mérite 20 années de suite, elle doit lui être décernée 20 fois et jamais *ex æquo*.

D'autres pensent qu'elle doit rester indépendante de toutes les autres médailles et non être leur complémentaire et que ce n'est qu'après la triple conquête que le concurrent devrait être mis en compétition; qu'elle ne devrait être qu'honorifique et nullement bénéficiaire, ainsi, du reste, que les autres récompenses, hormis celle du Prix du Salon qui n'est pas un brevet de maîtrise, mais seulement un encouragement d'élève; l'honneur se fait, se donne, se décerne et ne se paie pas.

D'autres prétendent qu'il y a lieu de décerner une médaille d'honneur chaque année à toutes les sections, à moins qu'il ne soit décidé par les jurys que nul ouvrage ne témoigne d'une composition vraiment originale, hors ligne, unie à une exécution vraiment supérieure :

Que si les jurys déclarent qu'il y a lieu, ils doivent préalablement choisir dans leurs sections respectives les trois ouvrages qui leur paraissent être les meilleurs et dont les auteurs soient déjà lauréats des médailles de troisième, deuxième et première classe;

Qu'ils doivent, ce choix décidé, le soumettre au vote de tous les exposants de toutes les

sections *réunies*, afin que *tous* votent pour *tous* par voie de sélection de une sur trois, ou d'élagation de deux sur trois, en vue de consacrer le choix des jurys.

Ils tiennent que dans de telles conditions, ceux qui obtiendraient la majorité des suffrages seraient les vrais médaillés d'honneur.

Comment, en effet, peut-il être compréhensible que le jury soit investi par voie de suffrage pour admettre et refuser les ouvrages à exposer, pour leur décerner les médailles de troisième, deuxième et première classes et que cette investiture lui soit retirée pour le décernement de la médaille supérieure? Il y a là un discrédit flagrant pour cette investiture, une contradiction visible, pourtant inaperçue jusqu'à présent et qu'il n'est pas tout à fait inutile de signaler à qui de droit.

Quelques bonnes raisons militent en faveur de ces diverses opinions. Nulle ne sera combattue ici, mais il sera permis peut-être à celui qui écrit ces lignes de dire qu'il ne semble pas qu'à lui, mais encore à des hommes éminents consultés, que comme couronnement de carrière, la médaille d'honneur ressemble fort à la théorie de l'*ancienneté*, qui perd chaque jour de ses partisans, même dans l'armée ;

Que, tant que les jurys ne seront pas remis en possession du droit de choisir préalablement les ouvrages destinés à être médaillés d'honneur, sauf à faire ratifier et consacrer leur choix qui devrait être de trois pour un, il n'y aura dans cette suprême opération ni équité complète, ni honneur décisif.

Croit-on pourtant que ce vote plébiscitaire, consécrateur d'une première sélection, serait chose parfaite? hélas! non, quoi donc est parfait en ce monde ?

Pour émettre un vote de cette nature, il ne faut pas qu'en avoir le droit, la faculté et le devoir, mais il faut encore et surtout y avoir un intérêt *direct*; or, cet intérêt-là, il le faut bien avouer, n'existe que d'une manière fort relative ; sa quasi-absence peut être la cause d'un tel nombre d'abstentions que le résultat en devienne peu honorable pour le lauréat ou que l'honneur lui-même ne lui puisse être décerné, faute de votants, ou de dissémination des voix sur trop de candidats.

Quoi de plus redoutable pour le triomphateur que la perspective de ne devoir son triomphe qu'à la majorité d'une minorité suffrageante; or, le vote des médailles d'honneur vient d'en donner la triste preuve en 1883 !

La déchéance du jury, au moment du couronnement de sa mission, est donc tout ce que l'on peut imaginer de plus regrettable, même pour le suprême lauréat. On n'a pas l'air de s'en douter; c'est pourtant une vérité d'évidence, un jury élu est, par cela seul, souverainement sacré et consacré ; son pouvoir doit donc être absolu.

Ne votant plus la médaille d'honneur, ne la choisissant même pas pour faire ratifier son choix comme il a été dit plus haut, c'est sinon le déshonorer, du moins lui ôter de son grand rôle, ce qui l'honore le plus justement.

Oyons-en les conséquences : le jury n'ayant plus l'initiative qui lui est due, le premier venant la peut prendre, former un comité électoral et celui-ci proposer à tous les électeurs de donner leurs voix à celui-ci ou à cet autre.

Ainsi a fait M. Marceuil en faveur de M. Hanoteau qui est sans doute fort innocent de cette petite manœuvre, mais qui à la rigueur, pourrait être tout au moins soupçonné d'en avoir fait les frais, en tous cas d'avoir toléré à son profit l'exercice d'une pression là où le triomphe n'est prisable qu'à la condition d'être spontané, libre et appuyé sur une *immense* majorité de votants.

Il faut le dire en terminant, la question de la médaille d'honneur et de tous les détails qui s'y rattachent est à reprendre depuis A jusqu'à Z; philosophie, théorie et pratique ; elle vaut la peine d'être étudiée mûrement dans sa procédure et dans ses conséquences, — c'est là l'œuvre attendue, l'œuvre espérée partout, du conseil d'administration.

Il la doit à tous autant qu'à sa gloire. Y faillira-t-il ? ce n'est pas l'opinion de...

J. Maret-Leriche.

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Septième série.*

Fabien Alasonière. — Le jeune pointe-séchiste mérite d'être suivi. D'année en année, on constate ses progrès.

Il a, au Salon actuel, deux excellents portraits. Celui de M. Spuller est absolument irréprochable. Comme il ne faut point que la critique perde ses droits, je blâmerai seulement, dans celui de M. Proust, la poche de la redingote, un peu trop durement accentuée. La correction sera facile, et il restera un très beau portrait qui certainement attirera des commandes à l'artiste.

Armand Dumaresq — Un bon Vasco de Gama.

Bastien de Beaupré. — Une eau-forte originale assez réussie au point de vue du procédé. Mais pourquoi diable avoir appelé cela l'*Inondation au quai d'Orsay?* Rien n'en donne l'idée.

Armand Beauvais. — Il paraît que, dans le Berry, les poules sont presque aussi grosses que les chiens de berger. Heureusement on travaille sur le cuivre comme dans du beurre. Quand M. Beauvais aura un peu diminué l'importance de ses volailles, sa planche sera bonne en tout point. Le paysage est excellent.

Bocourt. — Quatre bonnes eaux-fortes pour l'*Art*. J'aime surtout le grand portrait d'homme et le Sargent.

Alfred Dannequin. — Une étude très poussée : un très gentil paysage.

Delaunay. — Un Hobbema froid, sec, sans intérêt, où l'on sent trop la photographie.

Félix Dupont. — Deux eaux-fortes présentant le contraste le plus frappant.

L'une sévère, noire, le portrait de Rembrandt d'après lui-même.

L'autre gracieuse, blanche, claire, *Dans les bois*, une charmante figure de femme se promenant sous le feuillage.

C'est dans le Rembrandt qu'il y a le plus de talent. Sous les empâtements, le dessin apparaît. La lumière frappe bien le front et le bonnet. Il n'y a rien de trop, mais tout y est.

Léopold Flameng. — Je ne crois pas qu'il soit possible de faire un plus beau portrait que cet étonnant *Darwin*, où la lumière est si bien distribuée et dont la tête est si fouillée.

Ce portrait est une merveille.

A cause de sa sévérité, il se vendra pourtant moins que les jolies *Accordailles*, d'après Mosler, sujet de famille où les parents discutent le contrat pendant que les amoureux causent de bien autre chose dans un coin.

La pointe maîtresse de M. Flameng est restée jeune et gracieuse comme du temps où il faisait son immortelle *Source*.

Valentin Foulquier. — Ici, de vraies pêcheuses s'avancent allègrement sur la plage. Là, s'étend la mer, une mer bien vue, bien vivante. Dans cet autre cadre, douze gravures attendent qu'elles aillent illustrer la *Chartreuse de Parme*. Il n'y a rien de plus joli que ces petites vignettes, si fines, si charmantes, si personnelles aussi, gravées par un procédé à la fois sobre et complet.

Emile Glodinon. — Deux gentilles vignettes pour une édition de *Mademoiselle de Maupin*. Mais, est-ce que les planches ne gagneraient pas à être un peu plus mordues? Il me semble que les noirs ne sont pas assez accentués.

Charles Kœpping. — M. Waltner est doué d'une abnégation supérieure s'il ne se mord pas les pouces d'avoir fait un élève tel que M. Charles Kœpping. En vérité, je vous le dis, celui-ci tuera celui-là.

Au sein du jury même, son *Froufrou* a soulevé l'émerveillement. On n'imagine pas de chairs plus finement traitées, de dentelles plus légères.

J'aime moins les *Rôdeurs de Nuit*, mais cette fois le coupable est le peintre lui-même. Il faut avoir le courage de le dire, M. Munkacsy ne compose pas toujours très bien. Il éparpille son sujet en mettant également en valeur les groupes de droite, de gauche et du milieu. M. Munkacsy devrait aller plus souvent au théâtre. Il y étudierait la mise en scène. Il verrait comment le ténor se détache des masses, et, faisant les *Rôdeurs de Nuit*, par exemple, il s'arrangerait de façon à ce qu'ils eussent réellement les honneurs du tableau.

Maxime Lalanne. — Six eaux-fortes, où l'artiste nous mène de Rouen à Amsterdam. Le jour néfaste où ceux qui avaient mission de décerner une médaille d'honneur se sont arrangés pour que personne ne l'eût, sept voix se sont portées sur M. Lalanne. On voulait ainsi récompenser l'éminent professeur qui a fait tant d'habiles élèves.

En 1882, M. Lalanne avait envoyé deux très belles eaux-fortes d'après Daubigny. Cette année il s'est contenté d'exposer six de ces croquis si vivants dans lesquels il excelle. Quelques traits et voici Rouen. Une autre planche, et voici le *Port de Trouville*. Personne ne dessine plus savamment sous une forme plus libre. M. Lalanne possède au suprême degré l'art de tout mettre en ne mettant jamais rien d'inutile.

Lancelot. — Bonne eau-forte, mais point de vue mal pris. Qu'avons-nous besoin de voir au premier plan ces espèces de sauterrains qui rapetissent le château?

Lecouteux. — On avait parlé de lui donner la médaille d'honneur pour son *Millet*. La *Frileuse* a de nombreux amants. Ma voix ne troublera point le concert.

En tous cas, je ne me pardonnerais pas de ne pas dire ma pensée.

Est-ce la faute du peintre? est-ce la faute du graveur? Si le peintre est coupable, le graveur l'est aussi. On connaît ma théorie : *l'interprète doit sauver le tableau*. Or, cette fileuse est mal assise ; la jambe droite ne repose pas bien sur la jambe gauche. Je fais appel à M. Lecouteux lui-même. Ne diraiton pas que son héroïne danse?

Combien je préfère à cette gravure, pourtant si importante, le portrait de Mme G. A...! Ici, rien à reprendre. L'adorable tête de Dubois est adorablement faite. Ne pensons plus à la *Fileuse* et regardons à chaque visite au Salon ce joli portrait où l'artiste prend si tôt sa revanche.

Alphonse Leroy. — Le plus difficile de tous les sujets, le *Naufrage de la Méduse*, gravé au burin pour la chalcographie du Louvre.

Ces sujets si connus sont pour les graveurs ce que sont pour les acteurs les vers de tragédie, que chacun a dans la mémoire. L'un a entendu Rachel et voudrait que Sarah Bernhardt jouât absolument comme elle. L'autre a dans les oreilles la musique de Sarah Bernhardt et ne permettra plus jamais à personne de lui en servir une autre.

De même pour le *Naufrage de la Méduse*, si souvent vu, si souvent reproduit. M. Leroy nous le donne de nouveau sous un aspect lumineux et clair qui gênera tous ceux qui comprennent autrement ce sujet. Il faut qu'on se fasse à sa musique. Quand on s'y sera fait, on n'admettra peut-être plus aucun autre interprète.

Mme Menpès. — Dix gravures archi-naturalistes où il y a certainement du talent, mais l'artiste doit avoir pour feu Hervier une admiration dangereuse.

Milius. — Un très joli Hobbema, qu'on pourra heureusement avoir pour rien, puisqu'il a été commandé par la Chalcographie du Louvre, cette providence des collectionneurs.

Superbe, l'arbre de droite. L'ombre du premier plan recule admirablement la perspective où l'on voit, dans le fond, un charmant petit paysage suffisamment esquissé.

Dans un autre cadre, M. Milius a exposé la *Séance du modèle*, une eau-forte d'une jolie tonalité, qui est bien le triomphe du noir et blanc. Il faudra envoyer cela à Vienne.

Daniel Mordant. — J'adore le talent de cet artiste qui n'a pas volé sa troisième médaille. M. Mordant n'a pas envoyé moins de six eaux-fortes dont chacune méritait la récompense qui lui a été décernée.

Il a la pointe très chaude et très colorée. Sa *Bayadère*, si charmante, vit vraiment. De même sa *Femme du Directoire*, dont le grand chapeau doit faire rêver Somm.

Très bien aussi, le portrait de M. Mame; mais c'est assommant de louer tout!

Charles Pipard. — Pas mauvaise du tout, son *Etude* d'après les maîtres anciens. Cet *étudiant* fait de la lithographie comme un professeur.

Antoine Pralon. — La seule chromolithographie du Salon : l'*Enterrement de maistre Estienne Chevalier*, d'après Jehan Foucquet.

On ne saurait refuser à cet art droit de cité. On le lui refuserait d'ailleurs qu'il le prendrait. L'avenir est à lui.

Dans un délai prochain, tous nos livres de prix seront ainsi illustrés. Le fait est que la chromo-lithographie s'associe très bien à la lettre imprimée. Seulement, dans un cadre, comme est au Salon la lithographie de M. Antoine Pralon, le verre nuit aux ors.

O. de Rochebrune. — Un ancien critique du journal l'*Art*, M. Alexandre Bonnin, qui, cette année, a exposé au Salon de peinture un très beau portrait du célèbre graveur, a ici même décrit, discuté et admiré en longs termes le *Palais de Justice de Rouen*.

Décrire à nouveau cette belle œuvre serait aujourd'hui de la redondance.

Je ne veux en parler que pour rappeler que, depuis 1872, M. de Rochebrune n'a pas été médaillé.

On ne pourrait plus maintenant lui donner qu'une médaille de première classe. Or, tous les jurys successifs ont trouvé, trouvent et trouveront que l'architecture ne saurait jamais mériter une médaille de première classe.

Voilà un joli sujet de discussion pour M. Alexandre Bonnin.

C. Chincholle.

(*A suivre.*)

ÉCHOS

Nous remercions nos abonnés de l'émotion que notre note sur la cession de l'*Estampe* a produite parmi eux.

Nous avons reçu à cet égard de nombreuses lettres véritablement touchantes et diverses propositions que nous ferons connaître quand elles auront été mûrement discutées.

Quoi qu'il en soit, nous tenons à déclarer que l'existence de l'*Estampe* ne saurait être en jeu, comme on a essayé de le faire croire. Le journal que nous avons créé et auquel tant de gens veulent bien s'intéresser, continuera à vivre, soit par d'autres, soit par son fondateur, malgré le temps qu'il exige de nous et que nous voudrions surtout reconquérir, en totalité ou au moins en partie.

***

La très intéressante exposition des œuvres de M. A. Sisley, dont l'inauguration a eu lieu le jeudi 31 mai est ouverte jusqu'au 25 juin, 9, boulevard de la Madeleine, de 10 heures à 6 heures.

***

Un de nos membres les plus sympathiques de la Société des Artistes Français, M. Guillemet, vient d'offrir à cette société au nom d'un de ses amis, M. Duffer, un lit à l'hospice Saint-Michel de Saint-Mandé, lit devenu vacant par la mort de M. Donnat Guillot, peintre.

Saint-Michel est un diminutif de Sainte-Périne, on est logé, nourri, vêtu, deux lits dans une belle chambre, cour et jardin splendides.

Conditions à remplir : être artiste, peintre autant que possible, indigent et âgé de 70 ans.

Ecrire au président de la Société, M. Bailly, membre de l'Institut, avant le 30 juin.

***

Nous avons le regret d'apprendre que M. Maxime Lalanne vient d'avoir la douleur de perdre son père.

Le journal est envoyé gratuitement à titre d'essai, pendant un mois, à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. l'administrateur de l'Estampe, 48, rue des Abbesses, Paris.

Au bout du mois sera envoyée par la poste une quittance d'abonnement partant du jour de l'expédition et que ceux-là seuls qui désirent s'abonner devront payer.

CORRESPONDANCE

A Monsieur A. — Vous trouverez sous la rubrique *Editeurs et marchands d'Estampes* le commencement de la réponse à votre lettre. M. L. Le Rey, à Cherbourg, serait, je crois, volontiers votre représentant. Ecrivez-lui directement.

A Monsieur B. I. — Votre article, beaucoup trop long, ne pourra guère passer avant deux mois. Tant que nous n'aurons pas fini de publier le compte-rendu du Salon de gravure, la place nous sera très mesurée.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du nº II de l'*Art de la Femme* (Éd. Rouveyre et G. Blond, imprimeurs-éditeurs, 98, rue de Richelieu, à Paris). — Le Costume féminin (Le Mouchoir), par Marguerite d'Aincourt. (Camée.) Illustrations de Cortazzo et Scott. — Les Salons de Paris, par Bachaumont. (Le Salon de la comtesse de Béhague. Le salon de la marquise d'Aoust.) Illustrations de Cortazzo. — Hygiène de la Parisienne, par le docteur Darfeu. (Le Cabinet de Toilette.) Illustrations de Cortazzo. — Le Devoir Blond, par Caon lus Brio. Illustrations de Ferdinandus. — Le Théâtre à Paris en 1883, par Pierre de Lano. (Onzième article.) — Courrier illustré de la Mode parisienne, par une Parisienne. (Camée.) (Ier juin 1883.) — La Bourse et les affaires. — Cette publication paraît le 1er et le 15 de chaque mois et contient 32 à 40 pages de texte; abonnement: 30 francs par an. — Un numéro spécimen est adressé franco contre envoi de 1 franc 50 centimes en timbres-poste.

La même librairie vient de faire paraître trois intéressants ouvrages:

1º *Les Comtes de la Bécasse*, de Guy de Maupassant.

Ce qui distingue particulièrement ce dernier ouvrage de l'auteur de « La Maison Tellier « et d' « Une Vie, » c'est la vérité l'ironie amusante. Le premier récit « Ce Cochon de Morin » ne peut manquer de prendre place à côté de « Boule de Suif. » Et les nouvelles qui suivent donnent toutes des échantillons très divers de la bonne humeur railleuse de l'écrivain. Deux ou trois seulement apportent une note dramatique dans l'ensemble.

2º *Un amour de Prêtre*, de C. Cassot, qui nous montre une coquette, brisant autour d'elle les existences et les honneurs, causant la mort de son mari, détournant le curé de sa paroisse, enfin fuyant, en compagnie d'une dernière victime, le pays où tous la maudissent.

3º *Ce qu'on dit au Fumoir*, un recueil de nouvelles des plus intéressants, de M. Henry Lucenax. Petit-fils de Rabelais, connaissant à fond le cœur humain et surtout le cœur féminin, le jeune et spirituel auteur possède à fond la note gauloise.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

On a beaucoup parlé du Catalogue Album du Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 31. C'est une intéressante histoire de la Céramique moderne, illustrée d'une multitude de chromo-lithographies dont la plupart sont des merveilles d'exécution et qui forment un volume des plus séduisants à feuilleter.

Il vient de paraître une nouvelle édition de cet Album, dans laquelle figurent toutes les récentes créations du Grand Dépôt, les plus beaux modèles de services de table en faïence anglaise ou en porcelaine française décorée, les cristaux façonnés selon les mille caprices du goût français ou de la fantaisie anglaise.

Grâce à ce précieux Album, on peut, en quelque lieu éloigné que l'on se trouve, choisir la forme, les nuances et les dimensions de l'objet qu'on désire, en connaître le prix et se le faire expédier par une simple lettre. Ajoutons que le prix de l'Album, qui est envoyé *franco* contre un mandat de 10 francs, est remboursé sur la première commande adressée au Grand Dépôt et dépassant 100 francs.

Cette dépense, relativement modeste, peut d'ailleurs être faite, actuellement, dans des conditions exceptionnellement avantageuses: le Grand Dépôt, au moment des départs pour la campagne, met en vente: 1º Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr.; 2º Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr.; 3º Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

Bihn, 67, rue de Richelieu.

Clément, 3, rue des Saints-Pères.

Alfred Coppenvath, à Regensbourg.

Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.

Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.

Goupil, 9, rue Chaptal.

A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.

Antonio Grandi, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.

Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.

Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy

R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 25 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 25 JUIN 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

*A partir de ce jour, l'*Estampe *fait le service des abonnés et des annonces du journal, le* Renseignement artistique.

Cette combinaison met fin à tout projet antérieur.

Exposition de Caen

Liste des récompenses décernées par MM. Kaempfen, Lafenestre, Delaplanche, Feyen-Perrin, Guillemet, Maxime Lalaune, Lansyer, Lavieille, Et. Leroux, de Vuillefroy, Edouard Garnier, membres du jury :

Prix du ministre (vases de Sèvres). — MM. Georges Sauvage et Krugg, peintres.

Diplômes d'honneur. — MM. Edouard, Léon Hermann, Rivey, peintres; Jacquier, directeur de l'Ecole de sculpture de Caen, Le Véel, sculpteurs; Henri Lefort, graveur, qui a composé et gravé le diplôme des diverses Expositions de Caen.

Médailles d'or. — MM. Binet, G. de Dramard, Maxime Faivre, Jules Girardet, Hellouin, Méry, Minet, peintres; Decorchemont, Le Duc, sculpteurs.

Médailles de vermeil (grand module). — MM. Franck Bail, J.-Antoine Bail, Léon de Bellée, Emile Berthélemy, Berthelon, Bougourd, Fouace, Hutin, Vuagnat, peintres; de Basly, sculpteur.

Médailles de vermeil (petit module). — MM. de Boislecomte, Dubourg, Foulongue, Eugène Girardet, de La Rochenoire, Letournau, Rame, Vallois, peintres; Guilloux et Legueut, sculpteurs.

Médailles d'argent (grand module). — M. Georges du Plessis, Mlle Marguerite Courage du Parc, MM. Gaston La Touche, Léandre, E. Lefebvre, Legrand, de Petiville, Sevestre, peintres; Lemaître, sculpteur; Conin, architecte.

Médailles d'argent (petit module).—MM. Bénassit, Lionel Brioux, Mlle Germaine Dawis, MM. Dufeu, Albert Fleury, Hadengue, Mathon, Poirier, Valette, Vanel, peintres.

Rappels de médailles d'or, de vermeil et d'argent obtenues aux précédentes Expositions de Caen. — Mlle Dubos, médaille d'or; MM. Le Chevallier, Le Marié des Landelles, Tesnière, médaille de vermeil; Bellangé, Charpentier, médaille d'argent.

Médailles de bronze (grand module). — M. Charles André, Mme Annaly, M. Galerne, Mme de Goussaincourt, M. Alfred-Louis Martin, Mme Marie Nicolas, M. Jules Salles, Mme Salles-Wagner, peintres; MM. Brunet, Toppfer, sculpteurs.

Médailles de bronze (petit module). — MM. Anteroche, Carbonnier, Clément, Courage du Parc, Mlles de Coligny, Hélène Dehaussy, MM. Dornois, Garcement, Amédée Guérard, Hoffmann, Laplante, Mlle d'Ollendon, MM. Lenfant, E. Leroux fils, Morand, Mulot-Durivage, Pinel de Grandchamp, Mlle Suzanne Piaud, MM. Pézant, Roullet, Velay, Verdier, Vos, peintres; Noël Masson, graveur.

Mentions honorables. — M. Valentin Barthélemy, Mme Adèle Dehaussy, M. Denis, Mlle Alice de Forestier, Mlles Jeanne Gibert, Louise Gibert, Hardy, MM. Charles Laumonnier, Levard, Nakhen, peintres; Mlle Thérèse Délattre, Mme Clément, MM. Jacques de Gaalon, Le Bart, Gabriel Madeleine, Mlle Gabrielle Madeleine, sculpteurs.

PROJET DE SOCIÉTÉ

A propos d'une nouvelle que nous avons donnée, nous avons reçu la lettre suivante :

Au journal l'*Estampe*,

Nous lisons dans l'*Estampe* que deux réunions ont eu lieu dans le but de fonder une société de gravure pour la publication d'estampes à l'eau-forte et de lithographies et qu'un comité élu s'occupe de la rédaction des statuts.

S'agit-il d'une société sérieuse et puissante, qu'il serait si utile d'instituer, aujourd'hui que les deux sections de gravure ont la leur ?

Comment alors aucun aqua-fortiste ou lithographe n'a-t-il été informé à l'avance par votre estimable journal des réunions qui ont eu lieu et où un comité a été nommé?

Vos souscripteurs seraient bien aises de savoir par combien de voix ce comité a été élu.

Un groupe d'aqua-fortistes et de lithographes, qui se dit de nos amis, vous serait très reconnaissant d'insérer cette requête.

Nous répondons :

Après une discussion, les initiateurs du projet en question n'ont pas cru devoir informer tout le public de leurs premières tentatives forcément hésitantes.

Ils se sont contentés d'adresser aux aqua-fortistes et aux lithographes domiciliés à Paris la lettre suivante :

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE

Le samedi 21 avril aura lieu au Café hollandais Palais-Royal, une réunion dont le but est la fondation d'une Société de Gravure libre (eau-forte et lithographie).

Vous êtes prié d'y assister.

Agréez, cher collègue, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Boilvin, Bracquemond Chauvel, Damman, Desbrosses, Dupont, Gaujean, Greux, Lefort des Ilouses, Rilvoaen, Toupié.

Une cinquantaine d'artistes seulement se sont rendus le 21 avril à l'appel de leurs collègues, dont la proposition a été adoptée à l'unanimité.

Depuis, a eu lieu une seconde réunion, où il a été décidé que, vu les nombreux voyages entrepris l'été par les artistes, on attendrait le mois de septembre pour prendre une détermination sérieuse.

Les artistes aqua-fortistes et lithographes, qui désireraient faire partie de la nouvelle société, pourraient, croyons-nous, envoyer d'ici là leur adhésion à l'un des signataires.

M. DE L'ESTAMPE.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la huitième série de : NOS EXPOSANTS.

SALONS ANNUELS

Que reste-t-il d'un Salon, d'un vrai, bien entendu, d'un Salon national, qu'il soit d'État ou libre, enfin d'un concours général à des récompenses honorifiques?

Son catalogue, pas davantage; celui-ci a donc toute l'importance d'un document historique.

Sous ce rapport, ceux qui en ont à différentes époques demandé la suppression, en affirmant que des cartels indicateurs des sujets au bas de chaque ouvrage exposé étaient suffisants, ne sont pas dans le vrai et font fausse route.

Il est donc bon qu'un catalogue de Salon contienne non-seulement les détails qu'il donne depuis longtemps, mais plus encore, ainsi que l'a pressenti M. G. Lafenestre en 1880.

Il le peut, il le doit, notamment l'indication de l'emplacement occupé par chaque objet, de manière à en rendre la recherche et la découverte facile à quiconque sait lire. Ne le dissimulons pas, on ne sait pas encore organiser à fond les grandes assises des arts, et ce ne sont probablement pas les tendances bénéficiaires actuelles qui inciteront les administrateurs sociétaires à chercher de telles solutions ni à s'attacher ceux qui, par leur dévouement et leur compétence, peuvent éclairer leur marche dans cette voie et seconder leur action. Non.

Le catalogue traditionnel vaut certes mieux que ceux d'il y a cinquante ans, mais il est bien imparfait encore et loin de répondre à ce qu'il devrait être.

Il ressemble fort à un Bottin qui contiendrait les noms, fonctions et qualités de tout le monde sans indiquer la demeure de personne; il n'est qu'une liste nomenclaturale, ce qui est bien, mais non en même temps un guide intelligent, ce qui serait mieux et devrait être. Une administration composée d'artistes, éminents d'ailleurs, comme artistes bien entendu, est à mille, dix mille lieues de soupçonner l'importance d'une combinaison quelconque, orientatrice fixable dans un catalogue. Cela est d'abord pour eux trop savant, quoique simple, et trop en dehors d'ailleurs de la spécialité de leur génie; ils ne sauraient voir sa nécessité ni son utilité pratique.

Laissant donc de côté la question de savoir si une alphabétisation de tous les exposants serait préférable, en donnant partout la préséance à l'architecture qui est le premier des arts, puis à la sculpture, qui est le second, puis à la peinture, qui ne vient qu'en troisième ligne dans l'ordre logique, et ainsi de suite pour les genres reproducteurs, on ne veut ici examiner que l'urgence non aperçue encore des catalogues-guides, écho ou reflet de classements plus rationnels que celui insuffisant et si défectueux de l'alphabétisation des salles.

Pour cela, il suffira, pense-t-on, de mettre sous les yeux des lecteurs attentifs les fâcheux inconvénients d'une catalogation qui énumère toutes choses et ne guide vers aucune.

Qu'est-ce qu'un Salon? Une ville. — Les salles? Des rues. — Les panneaux? Des maisons.— Les ouvrages? Des habitants.

Que veut-on voir en allant au Salon? Les habitants et certains de préférence à d'autres pour cent raisons et motifs. — Où demeurent-ils donc? Le catalogue ne le dit pas!

A quoi bon? disent tels ou tels que l'on pourrait nommer et que l'éclat tout particulier de leurs ouvrages fait trouver quand même et que nonobstant ils font placer ou ils placent toujours admirablement, dans les salles bien correspondant à leurs noms, au beau milieu du meilleur panneau, en pleine cimaise, entourés et surmontés d'ouvrages habilement choisis comme excellents repoussoirs.

Pour ces heureux, sans doute, tout est bien. Ils méritent, d'ailleurs, de tels avantages par leur valeur, mais enfin, tous les autres ne sont pas indignes d'une certaine sollicitude. Il conviendrait donc peut-être de faciliter leur recherche et de s'enquérir un peu de moyens plus ingénieux que nécessitent les intérêts de 3,000 artistes sacrifiés à 50 depuis.... toujours!

Le passé ne l'a pas fait, le présent ne s'en doute guère et n'en a cure. La peste thibaudine sévit partout. Elle met, même dans les arts, les services passés et les services possibles en disponibilité par *retrait d'emploi*. Le vertige est partout, la République ou du moins ce qu'elle signifie nulle part. Comment voudrait-on que telles études fussent entreprises avec un esprit de suite?

A quel conseil d'administration des Salons annuels, composé d'artistes éminents dans leur art, persuadera-t-on :

1° Que la désignation dans le livret officiel de l'emplacement des ouvrages exposés est non seulement possible, mais impérieusement nécessaire pour tous, du moment où elle ne l'est pas pour eux; et que cette urgence existe, sans être satisfaite, depuis le jour où les expositions ont atteint le chiffre de 2,500 numéros. Elles en ont actuellement le double.

C'est à ce point que la proposition de M. Rosier s'impose définitivement et qu'il y faudra arriver.

2° Que le mode de l'alphabétisation des salles, préférable sans doute au classement catégorique, n'a jamais réalisé les espérances de ses inventeurs ni de ceux qui l'ont pratiqué après eux.

3° Que l'on peut s'en passer, c'est-à-dire classer partout, n'importe qui, n'importe quoi, sans égard à la lettre ni au genre, pourvu que le catalogue, écho d'un classement devenu plus savant, plus facile et plus décoratif par ce fait, dise à tous que l'ouvrage de M. X. se trouve dans la salle 3, 7, 9 ou 25; qu'il y est accroché au panneau A ou B ou C ou D — ou Nord, Sud, Est ou Ouest — ou 1, 2, 3 ou 4.

L'étiquette ne fait rien à la chose, pourvu que, avec précision, on puisse trouver l'emplacement de ce qu'on veut voir ou que l'on a besoin de voir.

Déjà, dès 1866, celui qui écrit ces lignes publiait cette théorie du classement, de l'orientation et de la catalogation simultanée des Salons et des Musées. Elle a été essayée à l'étranger, non sans succès, là où les artistes ne croient pas avoir le monopole de l'universalité des facultés intellectuelles et administratives.

Certes, c'est une grande calamité que celle des royalistes qui le sont plus que le Roy. Louis XVIII en avait une royale horreur.

Combien n'est-elle pas mille fois plus redoutable, cette calamité, lorsque ce sont des républicains se disant ou se croyant tels, qui se montrent plus républicains que la République et qui, au lieu de pratiquer brillamment l'art où ils sont maîtres, et d'appeler à eux de dignes auxiliaires administratifs sachants et dévoués, ils ne font que... tout le contraire?

Tous les fanatismes se valent. Ce sont les meurtriers du progrès.

J. MARET-LERICHE.

ÉCHOS

Les peintres Henri Gervex et Pierre Carrier-Belleuse viennent d'être chargés par une société d'exécuter pour Paris un immense tableau-panorama : l'*Histoire du siècle*.

Ce tableau ne mesurera pas moins de 120 mètres de circonférence. Tous les grands événements, les faits importants, les figures célèbres qui ont illustré le siècle y trouveront leur place.

Les deux artistes se sont déjà mis au travail.

***

Le dîner du Salon, qui a eu lieu le 14 juin à l'Elysée, comprenait soixante-quatre couverts.

M. Jules Grévy avait à sa droite M. Guillaume et à sa gauche M. Bouguereau. Les autres convives étaient Mme Jules Grévy, M. Dalou, médaille d'honneur de sculpture, M. et Mme Wilson, MM. Bonnat, Cabanel, Rochegrosse, prix du Salon, de Ronchaud, Cain, Jules Ferry, Etienne Arago, Bailly, président de la Société des Artistes français, Busson, Guillemet, Humbert, Tony Robert Fleury, Vuillefroy, le colonel Lichtenstein, Mallard, Fourneret, etc.

***

Une exposition des plus intéressantes — celle des peintres japonais — s'est ouverte le 15 juin, au Musée des Arts décoratifs du Palais de l'Industrie.

Deux salles sont spécialement affectées à cette exposition, qui ne comprend pas moins de cent trente-cinq œuvres, aquarelles, gouaches, grisailles, etc., choisies et présentées au public, par les soins de M. S. Bing, un maître en fait d'art japonais.

S. E. M. Hachusika, ministre du Japon, à Paris, accompagné du personnel de l'ambassade, est venu, dans l'après-midi, visiter cette exposition qui ne peut manquer d'attirer la

foule nombreuse de ceux qui s'intéressent à l'art sous tous ses aspects et dans tous les pays.

L'exposition de cette année n'est d'ailleurs qu'un début, car le Comité d'organisation a le projet très louable de créer un Salon annuel pour les peintres japonais.

* * *

Quelques journaux ont publié sur le chef de l'école impressionniste des détails d'une haute fantaisie.

La vérité est que, fils de magistrat, Manet a toujours joui d'une honorable aisance qui lui a permis de travailler d'une façon indépendante. Jamais il n'a affiché de luxe fastueux. Loin de donner les soirées dont on a parlé, il s'est contenté de convier à des thés intimes ses premiers admirateurs : Emile Zola, Champfleury, Emmanuel Gonzalès, Alfred Stevens. Mme Edouard Manet faisait les honneurs de ces réunions et, pianiste excellente, exécutait avec un charme exquis les mélodies de Schumann.

Il n'est pas exact non plus que Manet n'ait jamais eu d'élèves. Il suffit d'ouvrir les livrets du Salon pour voir que, dès l'époque où il était le plus contesté, Mme Henry Guérard se disait son élève.

Les Marchands de Faux

Il y a, dans les arrière-boutiques parisiennes, nombre d'industriels toujours prêts à vous vendre un Raphaël authentique ou un Rubens comme le Louvre n'en a pas.

Ce petit commerce est indifférent à Rubens et à Raphaël, et il ne préjudicie guère qu'aux naïfs au détriment desquels on l'exploite. Malheureusement, la contrefaçon s'exerce aussi sur les noms des artistes vivants, et le premier résultat de la fraude est naturellement d'avilir le prix de leurs toiles.

M. Jean Béraud, qui a exposé cette année-ci deux tableaux d'un genre tout différent, la *Prière*, intérieur d'une église, et l'*Intérieur d'une Brasserie de Femmes*, a été victime des industriels dont je parle dans des circonstances que Me Davrillé des Essards a fait très spirituellement connaître au cours du procès dont le jugement a été rendu le 15 juin :

« Au mois de mai 1882, M. Jean Béraud, qui, depuis longtemps, était à la recherche des contrefacteurs de ses tableaux, faisait ses « treize jours » de l'armée territoriale dans un régiment de la garnison de Paris en compagnie de quelques autres Parisiens, parmi lesquels se trouvaient MM. Charles Audoin, fils de l'honorable avoué au Tribunal de la Seine, et Raux, qui se disait, alors du moins, marchand de tableaux.

» Un jour qu'on se rendait à la cible, la conversation tomba sur les peintres, et M. Charles Audoin dit :

» — Je voudrais bien avoir un Béraud.

» Aussitôt M. Raux de prendre la parole :

» — J'en ai justement un, je vous le ferai voir.

» Le jour du départ, M. Raux aborde M. Audoin par ces mots relatés exactement dans une lettre :

» — Quand venez-vous voir mon Béraud ?

» Rendez-vous est pris pour le lendemain. M. Audoin va voir le Béraud, et, pour mieux le juger, demande qu'on l'apporte chez lui.

» Il remarque qu'il ne porte pas la signature, mais seulement les initiales de Jean Béraud avec un petit *d* abréviatif à la fin. L'idée vint alors à M. Audoin d'aller demander à l'auteur, son compagnon d'armes de l'armée territoriale, de vouloir bien compléter sa signature pour donner au tableau une authenticité incontestable.

» A peine M. Béraud a-t-il vu le tableau qu'il s'écrie :

» — Mais ce n'est pas de moi ! La signature est fausse ; cette fois, je tiens le contrefacteur.

» En effet, messieurs, ce tableau, dont M. le président a bien voulu ordonner la saisie et à la garde duquel il a nommé M. Audoin séquestre, n'est autre chose qu'une imitation partielle d'un tableau bien connu de mon client, le *Retour du Cimetière*, tableau qui lui a valu, je crois, une première récompense, et qui a été reproduit par la gravure et la photographie. Il représente un coin de Paris aux environs du cimetière Montparnasse. »

Malgré ces graves indices, M. Audoin ne voulut pas encore suspecter la bonne foi de son vendeur, de son ancien camarade, M. Raux, et il convint avec M. Jean Béraud qu'il le mettrait directement en rapport avec lui pour que le peintre pût, par ce moyen, remonter à la source de la contrefaçon.

La visite de M. Raux au peintre fut extrêmement curieuse :

« M. Raux se rend à l'atelier de M. Béraud, il est accompagné d'une dame voilée, d'une femme inconnue qui n'a pas dit son nom et qu'on n'a point revue, et cette femme imagine, ou récite la fable suivante, à laquelle personne ne voudra croire, peut-être même pas mon adversaire, mais qui, en tout cas, ne saurait tromper nos juges.

» C'est elle qui a vendu le tableau à M. Raux comme un Béraud authentique moyennant 600 francs ; elle le tenait d'un homme marié, de ses amis, qui lui en avait fait cadeau. Et par une discrétion bien naturelle et habituelle chez les femmes de sa sorte, elle ne veut absolument pas dire le nom de ce monsieur.

» M. Jean Béraud, qui est un galant homme, aurait cependant pu recevoir une confidence de ce genre sans en abuser, je veux dire sans en user autrement que pour remonter à l'origine de la contrefaçon.

» On pouvait même demander à l'homme marié, sans le compromettre, le nom de son vendeur... mais j'abuserais de vos moments en insistant. N'admirez-vous pas, messieurs, l'ingénieuse idée de cet homme marié qui donne en présent ou plutôt en paiement à sa maîtresse un faux tableau, comme il lui donnerait un bijou faux !

» C'est là un procédé nouveau dans l'histoire de la galanterie parisienne. Je doute qu'il ait du succès. »

Me Davrillé des Essards termine en contestant la bonne foi de M. Raux, et en requérant devant la 1re Chambre de la Seine la condamnation de son adversaire qui, s'il n'a pas contrefait lui-même, s'est exposé à ces risques judiciaires en refusant de faire connaître l'origine du tableau contrefait.

« M. Jean Béraud, dit-il, a subi un préjudice très grave, préjudice moral qui l'atteint dans la valeur de ses œuvres, dans sa signature et sa réputation artistique.

» Et rien ne prouve que M. Raux en soit à son coup d'essai. »

Me Lucien Henry reconnaît que le tableau vendu est un tableau contrefait, mais il s'attache à démontrer la bonne foi de M. Raux, son client, qui est aujourd'hui victime de sa discrétion et de son refus de rechercher la provenance d'une toile dont la possession compromettrait une femme.

« Le Tribunal, conformément aux conclusions de M. le substitut Roulier, a condamné M. Raux à 800 fr. de dommages-intérêts envers M. Jean Béraud, et ordonné la confiscation du tableau contrefait, par ce motif que je faisais ressortir au début :

« Attendu que la mise en vente d'une toile sans valeur, attribuée à un artiste de talent, nuit à sa réputation. »

Voilà un principe posé. Avis aux artistes.

ALBERT BATIALLE.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

10 francs, est remboursé sur la première commande adressée au Grand Dépôt et dépassant 100 francs.

Cette dépense, relativement modeste, peut d'ailleurs être faite, actuellement, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : le Grand Dépôt, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.

Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIII[e] siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy

R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 26 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 2 JUILLET 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

CONCOURS ET EXPOSITIONS

1883

FRANCE

PARIS. — Exposition nationale de 1883, du 15 septembre au 31 octobre. — Du 10 au 20 juillet, dépôt des ouvrages non reçus sur notices et à examiner. Du 1er au 15 août, dépôt des ouvrages reçus sur notices.

PARIS. — Concours de ciselure (*prix Crozatier*). S'inscrire jusqu'au 6 novembre 1883 chez M. Paillard, 24, avenue Duquesne. Envois du 12 au 19 novembre.

NICE. — Internationale, Agriculture, Industrie, Beaux-Arts. Ecrire à M. le Commissaire général de l'Exposition internationale à Nice (France).

BESANÇON. — Exposition du 1er septembre au 15 octobre. — Dépôt du 1er juillet au 1er août chez M. Dangleterre, 10, rue Labie.

DIJON. — Exposition du 1er juin au 15 juillet.

DUNKERQUE. — Concours de la Société dunkerquoise : *Architecture*, construction d'un marché. Envois des projets avant le 1er octobre.

GRENOBLE. — Exposition du 20 juillet au 10 septembre. — Dépôt du 20 juin au 1er juillet, chez M. Dangleterre, 8 *bis*, rue Labie.

LAON. — Exposition rétrospective laonnaise en juillet 1883.

LIMOUX. — Exposition du 1er septembre au 31 octobre 1883. Dépôt des ouvrages au nom de M. Petiet, chez M. Pottier, 16, rue Gaillon, du 15 juillet au 1er août.

PAU. — Exposition du 25 décembre 1883 au 15 février 1884. Dépôt des ouvrages au nom de M. Petiet, chez M. Pottier, 16, rue Gaillon, du 15 juillet au 1er août.

TROUVILLE. — Exposition par l'Académie normande, du 20 juillet au 30 septembre 1883. Dépôt des ouvrages chez M. Pottier, 16, rue Gaillon, du 15 au 25 juin.

VERSAILLES. — Exposition du 15 septembre au 7 octobre.

PERPIGNAN. — Exposition le 7 octobre prochain.

CONCOURS TROYON. — Dernier délai pour l'envoi des esquisses : 15 septembre.

CONCOURS POUR LE PRIX DE SÈVRES 1883. — Remise des dessins le 19 juin 1883, au secrétariat de l'Ecole des Beaux-Arts.

EXPOSITIONS OUVERTES A PARIS. — Les peintres Lyonnais, rue Vivienne. — A. Sisley, 9, boulevard de la Madeleine. — Les peintres Franc-Comtois, au cercle du même nom.

EXPOSITION PERMANENTE DE LYON, 38, rue Bourbon.

ETRANGER

ROME. — Concours pour le monument de Victor-Emmanuel. Envoi des notices avant le 15 octobre, des projets du 15 novembre au 15 décembre 1883.

SPA. — Exposition du 1er juillet au 15 septembre 1883.

RIO-JANEIRO. — Concours d'architecture : *Bibliothèque nationale*. Envoi des projets avant le 30 juin 1883, à la Secrétairerie d'Etat à Rio-Janeiro.

CALCUTTA. — Internationale. Une section est réservée aux Beaux-Arts.

L'ouverture aura lieu le 4 décembre prochain. — Pour tous renseignements écrire à MM. Percher et Ce, à Anvers.

BOSTON. — Exposition le 1er septembre.

GAND. — Expositions du 26 août au 4 novembre. — Envois directs à la commission directrice à Gand, avant le 28 juillet.

MUNICH. — Exposition du 1er juillet au 15 juillet suivant.

Notices et renseignements au commissariat général des expositions (Palais des Champs-Elysées, porte n° 1).

NAMUR. — La cinquième exposition internationale et triennale des beaux-arts, organisée à Namur par le Cercle artistique et littéraire, avec le généreux concours du gouvernement, de la province et de l'administration communale, est ouverte le 24 juin 1883.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Trépagne, secrétaire de l'exposition des beaux-arts.

BUDAPEST. — Exposition premiere série, du 1er au 31 octobre; deuxième série, du 8 novembre au 8 décembre 1883. Envoi des notices avant le 1er septembre ou le 1er octobre. Dépôt des ouvrages pour la France, chez M. Chenue, 5, rue de la Terrasse, Paris ; pour la Belgique et la Hollande, chez Mommen, 25, rue de la Charité, Bruxelles : ou Clæssens, 12, Poids publics, Anvers.

PHILADELPHIE. — Exposition d'ouvrages d'artistes américains, du 29 octobre au 8 décembre 1883. Dépôt à Paris, chez Guinchard et Fourniret, 30, rue Chaptal, les 27 et 28 juin.

ÉCHOS

On nous apprend que quelques-uns de nos abonnés se sont formalisés de ce que leur quittance leur ait été présentée par la poste et non par un employé du journal.

Nous les prions de réfléchir seulement un instant et ils comprendront que ce mode de perception, qui est pour nous plus onéreux, est pour eux plus commode et plus digne.

Nous ne croyons pas qu'il y ait besoin d'insister.

—o—

Un journal *conservateur* de province nous demande si nous connaissons quelqu'un qui se chargerait de lui livrer par semaine un *dessin* « dans des prix doux, pour commencer. »

—o—

Il a été dit que M. Jules Robert avait mis cinq ans à graver le billet de cent francs.

Il s'est en effet écoulé près de cinq années entre le jour où il a été question à la Banque de renouveler son billet et l'apparition de celui-ci.

M. Baudry a pris sur ces cinq années le temps nécessaire à la composition du billet et à l'exécution des dessins du verso et du recto.

M. Robert ne commença la gravure que le 8 juin 1879. Il en livra la seconde et dernière partie le 5 juillet 1881.

De cette date à octobre 1882, moment de la mise en circulation, ç'a été le tour de l'imprimerie où le graveur a passé un peu plus de six mois à lutter, de concert avec le directeur, les ingénieurs, le contre-maître et les conducteurs, contre toutes les difficultés du tirage jusqu'à ce qu'elles fussent vaincues.

Il revit enfin et corrigea chaque mise en train jusqu'au septième million, chiffre du tirage au moment de l'apparition.

Mais tout cela ne lui a pris en réalité que trois années, et non cinq.

—o—

On annonce la prochaine apparition du nouvel ouvrage de Vigeant sur l'escrime : *Un maître d'armes sous la Restauration*. Cette étude historique sera accompagnée d'un portrait sur cuivre, par Courtry, et de gravures sur bois.

—o—

Cela dèvait arriver.

Voici la réflexion que fait *Gutenberg-Journal* à propos du vote de la médaille d'honneur dans les deux sections de peinture et de gravure, au dernier Salon :

« Les artistes qui étaient appelés à couronner, par cette haute récompense, les efforts d'un des leurs, ont jugé qu'un semblable honneur serait excessif et n'avait été mérité par personne. »

Les votants, et surtout les abstentionnistes, ont-ils voulu qu'on pût croire cela ?

—o—

M. Léon Coutil grave en ce moment *le Fils du Titien*, d'après le joli tableau de Maignan, qui a figuré au cercle de la rue Volney.

—o—

Déplacements :

M. Adrien Didier vient de partir pour Beaufort-sur-Gervanne (Drôme), où il passera l'été.

M. Jules-Robert restera jusqu'en novembre à Villeneuve-la-Garenne.

M. Léopold Flameng a également quitté Paris.

—o—

Quand on fait dissoudre de la gomme dans de l'eau, afin d'en user ensuite pour monter des gravures, on fait bien d'ajouter un peu de glycérine à la préparation. Cette dernière substance détruit le *cassant* de la gomme séchée. Elle prévient encore cette tendance qu'a le papier gommé à se rouler.

—o—

La Société des Amis des Arts de Lyon vient d'acheter à l'Exposition de cette ville *le Golfe des Sablettes*, d'Adolphe Appian, et *A Rossillon (Ain)*, de Charles Beauverie.

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Huitième série.*

EUGÈNE ABOT. — Dans une vaste pièce, travaillent assidûment cinq ou six couturières. La chose est bien rendue. La pointe s'est faite naturaliste à dessein. C'est ça.

TANCRÈDE ABRAHAM. — Un bon paysage.

ALLAIS. — *La danse du voile*, d'après Richter, un délicieux burin dont le succès commercial est sûr. Il y a des gens qui n'aiment point la couleur miroitante, *Fortunyste*, de Richter. Sous le burin de M. Allais, la scène a pris une demi-teinte charmante.

Elle est à la fois très poétique et très excitante, cette gravure.

LOUIS ANDRÉ. — Deux drôleries de Casanova, toujours amusantes, quoique durement interprétées.

Dans le *Vin de la comète* surtout, les fonds et les noirs crient trop.

MME ELISABETH ARMSTRONG. — Encore de l'Hervier ! Et Mme Armstrong est du Finistère.

Mme Menpès aussi.

Par quel mystère Hervier est-il le roi de la Bretagne ? Rien d'extraordinaire d'ailleurs à ce que ce naturaliste avant Zola ait parlé à l'imagination si sincère des habitantes de Pont-Aven.

ARTIGUE. — Un Gambetta réussi.

EUGÈNE BAUDOUIN. — *Les mûriers du port Juvénal*. Bien, les mûriers, mais trop de poutres équarries dans le port. Cela rend le paysage géométrique en diable

VICTOR BERGEOT. — Je dois de la reconnaissance à l'artiste. Ses *Ruines de Lavardin*, très bien gravées d'ailleurs, m'ont rappelé celles de Pierrefonds, du Pierrefonds de ma jeunesse, non encore restauré par le grand restaurateur moderne. Rien de Brébant.

FÉLIX JASINSKI. — Une eau-forte qui ne serait pas mal si l'on sentait moins la photographie qui a servi à la faire.

LAGUILLERMIE. — Tout à la joie. Deux eaux-fortes. Deux fêtes, sans compter celle des yeux.

La *Fête à papa* peut servir de leçon à maint artiste. On y apprendra l'art de ne pas faire manger les personnages par les fonds.

Dans la *Fête des grands parents*, grande science des blancs, que je voudrais pourtant un peu moins crus.

ADOLPHE LALAUZE. — Que j'en finisse tout de suite avec la *Vérité* qui ne m'a pas beaucoup plu. Elle m'a paru faite trop hâtivement. J'aurais désiré plus de grâce dans les traits, surtout dans ceux qui forment le corps. Le Baudry était plein de charme ; la gravure devrait être également charmante. L'épreuve du Salon était au contraire un peu dure.

Cela dit, je n'aurai pas assez d'éloges pour les nombreuses eaux-fortes du Musset. Ici j'ai retrouvé la pointe alerte et gracieuse de M. Lalauze, qui au fond n'a qu'un tort, celui d'être le plus fécond de nos graveurs.

Il est trop demandé et les planches lui sont arrachées avant qu'il y ait dit son dernier mot.

LANGEVAL. — Avec un très bon Jules Dupré, une excellente *Résignation* qui serait pourtant meilleure encore si la tête de l'enfant était moins chargée de traits horizontaux. Je ne cherche pas la petite bête ; on est bien malheureux quand la fatalité veut qu'on ait tout de suite les yeux dessus. Mais M. Langeval rend Pille avec trop d'esprit pour être capable de se fâcher. Le coin de brasserie est tout ce qu'il y a de plus amusant.

RICARDO DE LOS RIOS. — L'artiste est en très grand progrès. Il me semble avoir renoncé à la Pyrotechnie.

J'aime bien mieux sa tranquillité actuelle.

ALEXANDRE LUNOIS. — Une troisième médaille, bien méritée par la *Paie des moissonneurs* et surtout l'adorable *Nocturne*.

Mme ANNIE MIDDLETON. — *La mère Jean*. — Rien qu'une esquisse. Mais comme elle vit !

BOUCHU. — Un sous-bois gentil, trop gentil. Il ne faut pas lécher tant que ça la nature.

DANSE. — Cinq eaux-fortes dont une surtout, *Portrait d'homme* d'après Franz Hals, est absolument remarquable.

J'aime aussi beaucoup la *Laveuse* qui est d'un genre si différent.

M. Danse, en sa qualité de professeur, est un éclectique. Il a voulu prouver qu'une pointe habile sait passer aisément du classique au naturalisme.

Dans les deux genres, il est également expressif. Il l'est même dans le portrait de Mme R*** où les deux genres se marient.

HENRI GUÉRARD. — Un vase, une épée, une aiguière, autant de gravures que le livret dit toutes trois destinées à la même publication.

Une fois de plus, le livret se trompe. Quand prendra-t-on l'habitude d'envoyer à chaque artiste l'épreuve qui le concerne ? La chose serait si facile ! Le temps de la réponse prendrait à peine deux jours qu'on retrouverait en composant deux jours plus tôt le catalogue.

Henri Guérard, qui avait débuté par des fantaisies, essaie maintenant de s'attribuer la succession de Jacquemard. La preuve qu'il n'a pas tort, c'est que la première tentative lui a, en 1882, valu une médaille. Cette année toutefois, son exposition n'a pas été assez importante. En Parisien qu'il est, Guérard sait qu'on ne l'eût pas récompensé deux ans de suite. Attendons-nous à le voir, en 1884, mériter sa seconde médaille.

GUILLON. — La *Tentation de saint Antoine* porte bonheur. L'an dernier, M. Léon Coutil a fait, d'après elle, une excellente eau-forte. Cette année, M. Guillon l'a convertie en une des bonnes lithographies du Salon. Récompense : une mention.

EMILE NICOLLE. — Quatre eaux-fortes extraites de l'album le *Vieux Rouen*, dont j'ai souvent eu l'occasion de parler.

Comme M. Adeline, M. Nicolle écrit sur le cuivre l'histoire monumentale et pittoresque de son pays. Au Salon de Paris, les récompenses lui sont rebelles. Qu'il se console en se disant qu'il travaille pour l'avenir. Grâce aux musées de sa région, ses œuvres sont immortelles !

MARIE DE LA PINELAIS. — Presque une rareté : une eau-forte originale.

Un dock flottant. Un sujet bien vu, bien observé, bien reproduit. Les habitants de nos côtes, qui, non contents d'avoir la mer à leur portée, la mettent sur tous leurs murs, adoreraient cela.

PIRODON. — Une eau-forte et une lithographie. Il me semble qu'on est injuste à l'égard de Pirodon qui, depuis bien longtemps, eût dû avoir mieux que des mentions honorables. Pirodon est un chercheur qui, en eau-forte, par exemple, a trouvé quatre ou cinq procédés vraiment curieux. Le plus grand reproche qu'on puisse lui adresser — et on a raison de le lui faire — est de s'attaquer depuis quelque temps à des sujets peu heureux.

Quelle idée, par exemple, d'avoir gravé cet affreux Verlat où le tigre royal a l'air de sortir d'un jouet d'enfant!

Mais au simple point de vue du métier regardez le *Molière*, lisant son *Misanthrope* à l'auberge du *Mouton blanc*. Dans tous les sens, la lithographie est absolument supérieure. Les noirs, fortement accentués, ont donné une grande puissance à la lumière. Çà et là, il y a des finesses de premier ordre. Quel est donc le défaut? Ah! voilà. Les accessoires écrasent le sujet. Les comparses ne doivent pas chanter aussi fort que le premier rôle. Pirodon dira que c'est à l'auteur du tableau qu'il faut imputer ce défaut. Je répéterai ce que j'ai déjà dit cent fois: L'interprète doit sauver le modèle.

C. CHINCHOLLE.

(*A suivre.*)

DESBOUTIN

Tout le monde ne lit pas tous les journaux.

L'*Estampe* a été créée et mise au monde, non seulement pour donner des appréciations ou des nouvelles originales, mais encore pour recueillir, pour rassembler ce qui s'imprime sur nos artistes.

C'est un plaisir pour elle quand elle peut citer un article comme celui qui va suivre, et qui a été publié par le *Figaro* sous le titre : *Un original.*

C. C.

Quand un homme meurt, on lui reconnaît volontiers toutes les qualités, même celles qu'il n'eut jamais. Il est plus difficile de saluer les qualités vraies des gens qui vivent.

Je sais un artiste dont le souvenir — je dis souvenir parce que celui dont je parle est loin de nous — arrachait, l'autre jour, ce cri à Armand Silvestre : « On parle beaucoup trop de la canaille, aujourd'hui, et pas assez des braves gens ! » S'il était mort, celui-là, on n'aurait pas assez d'éloges à donner à ses peintures solides, brutales de la vie de misère et surtout à ses pointes sèches, dont il a fait un art à lui, à ses vivants portraits qu'on recherchera, un jour, comme les pièces les plus rares de Jules Jacquemart et de Méryon. C'est Marcellin Desboutin, un nom très connu des artistes, presque ignoré de la foule, regardé comme celui d'un révolté par les membres du jury dispensateurs des médailles, et qui devraient bien se souvenir de lui, car Desboutin est un maître en son genre.

Marcellin Desboutin ! Il y a deux ans, une vente de ses œuvres fit, à l'Hôtel Drouot, sensation. L'artiste *réalisait son atelier*, quittait Paris et s'en allait, à Nice, décorer une église. C'était un labeur de plusieurs années. Desboutin, qui vit de peu, quoiqu'on soit nombreux autour de lui, emportait dans le Midi quelques billets de mille francs. Ce n'était ni un homme disparu, ni un homme à la mer. C'était, au contraire, dans son exil méditerranéen, un homme arrivé.

Quand on parlait de lui, dans les ateliers, et qu'on demandait : « Eh bien! mais, et Desboutin, avec ses admirables pointes sèches, qu'est-ce qu'il devient? » On répondait : « Il est dans le Midi ! Quoique Français, avec sa nature d'Italien, il a besoin de soleil. Il se chauffe ! »

Puis, un jour, le bruit se répandit, vrai ou faux, que Desboutin vivait, là-bas, sous une tente, en nomade, par goût ou par nécessité, on ne savait pas, mais livré à tous les vents et menacé de toutes les aventures. Il fut même question d'organiser, à son profit, une vente dont M. de Goncourt et M. Zola, d'autres aussi, devaient prendre l'initiative, mais Desboutin ne demandait rien. Il travaillait.

* * *

C'est un original que Desboutin,..

Cette figure d'indépendant, cette tête d'homme pétrie par la vie, bronzée, cuivrée, avec de grands yeux étonnés à la fois et scrutateurs, des yeux d'enfant candide et de penseur, une barbe frisée et de longs cheveux noirs, striés d'argent, bouclés et tombants comme ceux d'un Florentin de Masaccio, cette physionomie qui n'est pas celle d'un bohème, qui serait plutôt d'un Bragance tombé, a plus d'une fois tenté les amis de Desboutin, les peintres. Degas l'a représenté à mi-corps, dans l'atmosphère argentée de tabac du café, fumant une pipe, un feutre sur la tête; Manet l'a campé en pied, dans une haute toile grandeur nature, qui appartient, je crois, à M. Hubert Debrousse, et le Desboutin qui est là, debout, dédaigneux et fier, fait songer vaguement au *Philosophe* de Velazquez; de Nittis, lui-même, a, de son pinceau délicat, aux exquises finesses, enlevé sur un petit panneau le profil de Desboutin dans l'atelier et toujours fumant; mais c'est encore Marcellin Desboutin qui s'est le mieux représenté, dans la franchise de son tempérament et la profondeur de sa pensée, en cette admirable eau-forte, presque de taille humaine, qu'il exposait au Salon, il y a deux ou trois ans, et qui lui valut une mention d'honneur dans la gravure. — Il est là, vu de trois quarts, dans le déshabillé du travail, cheveux emmêlés et pipe aux lèvres, la vareuse sur le dos et le bonnet sur la tête, regardant droit devant lui, de son œil violent. On le prendrait pour un des personnages des fresques de Ghirlandajo. Il y a aussi, dans cette tête, quelque vague ressemblance avec cet autre Florentin du moyen âge qui est l'architecte Charles Garnier.

La destinée de cet errant de l'art n'est pas moins étonnante que sa figure même. Cet homme qui, à soixante ans, habite une tente, qui, à Paris, eût volontiers aussi logé sous les étoiles, est né dans un château de France, et, à trente ans, habitait un palais d'Italie. De 1860 à 1870, tous les artistes français l'ont connu, ce coin de terre.

* * *

Comment, de la villa de l'Ombrellino, Desboutin se trouva-t-il à Paris, dans un hangar des Batignolles, puis, rue de Bréda, au haut d'un escalier de planches, dans un atelier où il avait, au hasard, entassé ses toiles, études, pochades, portraits, et accroché deux ou trois tapisseries à personnages, son seul luxe avec quelques toiles et esquisses de peintres amis?

Ceci est le secret de sa vie. Secret digne de cet homme, la loyauté même. Le *palazzo* de l'Ombrellino était hypothéqué; il y avait une fille à marier, jolie à ravir, et dont la mère était morte. Le père, qui cédait, tableau par tableau, sa galerie (il y a, à Berlin, un Rembrandt qui appartint à Desboutin), vendit tout à la fois et, à cinquante ans, tombant, comme un aérolithe à Paris où il ne connaissait personne, il s'y fit à la fois une famille et des amis; il travailla comme un ouvrier à s'y faire une place.

G. SOUVENANCE.

(*A suivre.*)

Bibliographie

L'Honneur du mari, par P. L. Imbert vient de paraître chez Ed. Rouveyre et G. Blond, imprimeurs-éditeurs, 98, rue de Richelieu, à Paris. Ce nouveau livre est une remarquable étude psychologique, un roman fortement conçu, dont l'action captive, du commencement à la fin, le lecteur profondément remué.

Le héros de *L'Honneur du mari*, le marquis Gontran d'Aubrelle, est bien connu sous son nom réel (marquis de R...) au faubourg St-Germain, où ses plus anciens amis eux-mêmes ont ignoré jusqu'à ce jour le secret de sa mystérieuse et douloureuse existence.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 31, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy.
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — No 27 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 9 JUILLET 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

L'EXPOSITION DE VIENNE

Nous avons reçu la lettre suivante:

A Monsieur le Directeur du Journal *l'Estampe*.

Monsieur,

Vous avez reproduit l'annonce d'une Exposition spéciale et internationale de gravure, qui aura lieu à Vienne en Autriche, et dont le règlement général se distribue en ce moment. — Mais il aurait été utile de savoir si un centre a été organisé à Paris pour réunir les produits nationaux et en faciliter l'envoi à cette Exposition.

Si vos informations sont précises à cet égard, un mot d'avis serait, je pense, bien accueilli par les intéressés.

Agréez, Monsieur, les salutations impressées d'un de vos abonnés.

Réponse :

Le gouvernement français n'a pas encore, au grand étonnement général, notifié sa décision.

Il est donc impossible de fixer les nombreux artistes qui nous adressent des questions analogues, sur le moyen de faire parvenir leurs œuvres à Vienne.

Si la Direction des beaux-arts refuse, ce qui est peu probable, de s'occuper de l'Exposition, on espère que M. Quantin, éditeur à Paris, 7, rue Saint-Benoît, voudra bien remplir les fonctions de délégué de la commission pour recevoir toutes les gravures françaises qu'on voudra exposer à Vienne.

Les artistes attendent impatiemment la réponse du gouvernement.

Il ne s'agit au fond que d'un misérable crédit de 3,000 francs que M. Jules Ferry refuse à M. Lafenestre.

Le gouvernement ne peut encore en être réduit à marchander une si faible somme.

M. DE L'ESTAMPE.

ÉCHOS

La demande d'un dessin faite chez nous par un journal du Midi nous a attiré de nombreuses lettres, que nous avons transmises à ce journal.

Nous prions les retardataires de ne pas se donner la peine d'écrire. *La souscription est close*, comme on dit.

—o—

Adolphe Appian a envoyé à la tombola Benassit une délicieuse étude de rivage prise au bord de la Méditerranée.

A propos d'Appian, disons que ce grand artiste, auquel les jurés refusent depuis si longtemps une deuxième médaille, a reçu du comité de l'Exposition triennale l'avis que deux de ses toiles seraient admises SANS EXAMEN.

O logique humaine, laisse-moi te saluer une fois de plus!

O bêtise intéressée des envieux, laisse-moi te mépriser toujours!

Les deux toiles envoyées par Appian à l'Exposition triennale sont :

1° *Carquéranne*, tableau exposé en 82;

2° *Un jour de pluie*, l'une des dix plus belles toiles qu'il y avait au Salon de 83.

Il a envoyé, de plus, un fusain inédit.

—o—

Chez Lebrun, passage Véro-Dodat, vues des *Environs de Paris*, aquarelles de Georges.

—o—

On nous demande quelles sont les planches gravées par Manet.

Nous ne connaissons de lui que le *Guitariste*, gravure originale;

La *Vierge au lapin*, d'après le Titien;

Les *Petits Cavaliers*, d'après Velasquez;

Le portrait de Tintoret.

On obligerait notre correspondant en lui faisant connaître les autres planches qu'a pu graver l'auteur du *Bon Bock*.

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Neuvième série.*

ANNEDOUCHE. — Un sujet de famille qui fera la joie des panneaux respectables. Un très joli Bouguereau, *Frère et Sœur*, délicieusement interprété par un burin habile qui connaît son devoir et ses moyens.

CHARLES BAUDE. — Il serait difficile de dire laquelle de ses quatre gravures lui a valu la 3e médaille. Les gens graves préféreront ses *Rameaux* ou son *Etude*. Les autres, dont je suis, auront des yeux tendres pour sa délicieuse tête de femme d'après Sargent.

Quant au portrait de Victor Hugo, il est déjà célèbre. Il méritait de l'être.

C. E. BELLENGER. — A en juger par les têtes de Rude et de Bonnat, le troisième portrait, celui de M. Uhde, doit être d'une ressemblance extrême, ce qui est déjà quelque chose.

Les trois portraits en tout cas sont chacun d'un caractère différent. La main de l'artiste a l'habileté de varier ses manières.

Dans l'*Affûtage des outils*, M. Bellenger nous a rendu un véritable Lhermitte. Ici plus de bois, plus d'encre. L'art du graveur est tellement dissimulé que nous avons sous les yeux un véritable crayon noir.

CHARLES BERNARD DE BILLY. — Que de travail dans ses Rubens ! Que de travail dans sa *Procession !* Des centaines de figures, sans compter son très beau portrait de femme, ont passé sous la pointe de l'artiste. J'applaudis à la mention, mais j'aurais donné mieux. A la quantité M. de Billy a joint la qualité.

AUGUSTE BOULARD. — Un excellent portrait de l'évêque de Nîmes, une gravure très chaude de ton, puis la porte de Saint-Maclou, à Rouen, un tour de force, une victoire !

BOURGUIGNON. — Je n'ai jamais pu supporter la Jeanne d'Arc de M. Fremiet, mais j'aime joliment le porte-fanion qui se dressait, cette année, si simple et si digne à la fois, dans le jardin du Salon.

Le *Chef gaulois*, gravé par M. Bourguignon, d'après le même sculpteur, pouvait jadis faire prévoir ce porte-fanion. La statue équestre du musée de Saint-Germain et celle du Salon de 83 sont bien les deux sœurs comme les cavaliers sont les deux frères. Savez-vous qu'il faut qu'elle soit bien sincère, bien vivante, la gravure qui fait ainsi qu'en la voyant on oublie l'interprète pour ne penser qu'à l'interprété ?

M. Bourguignon nous a donné une autre excellente gravure qui a été particulièrement douce à mon cœur. C'est la reproduction du groupe du monument de mon cher maître, Alexandre Dumas. Ce groupe pourrait s'appeler *la Lecture*. L'auteur, notre pauvre Doré, savait bien qu'on lirait toujours son glorieux admiré.

LÉON GAUCHEREL. — Une vue de Venise, — un canal avec son enfilade de ponts, — composition originale gravée par un professeur que l'on sait éminent, surtout comme professeur.

Puis un village italien, un lumineux et gai Decamps, ressuscité par l'eau-forte.

(A suivre.)

C. CHINCHOLLE.

DESBOUTIN

(Suite et fin)

Dédaigneux des modes, Artaban du feutre à larges bords et des capes largement drapées, sorte de rapin des Abruzzes, Desboutin ne consentit jamais à faire tailler ses cheveux et à modifier ses coiffures, qui tantôt tenaient du chapeau de Don César et tantôt de la toque de Jean-Jacques. Avec cela, grand seigneur exquis de manières, de langage, de ton, fait pour porter les toges de pourpre des Vénitiens ou les pourpoints de velours des Castillans.

Un jour, il entre chez le notaire à qui il devait donner sa signature pour la vente de l'Ombrellino.

— Qu'est-ce que vous demandez, monsieur ?

On le prenait pour quelque émigrant italien se trompant de porte.

— Monsieur, dit Desboutin de sa belle voix mâle, je viens pour vendre mon palais !

— Votre palais ?

L'*Ombrellino !* Je suis M. Marcellin Desboutin, baron de Rochefort !

Car il est baron, ce causeur du café Guerbois, dont les menus propos eussent pu inspirer un chroniqueur, comme Chenavard inspirait Charles Blanc, et Gavarni les Goncourt ! Baron, et de la parenté d'Henri de Rochefort, ce Desboutin, mais, avec ses airs de réfractaire, défenseur de la famille, de la tradition, légitimiste en un mot, légitimiste, ce naturaliste acharné, cet insurgé de la peinture.

Lorsqu'il vint de Genève à Paris, drapé dans son manteau et son feutre à l'oreille, sur le quai de la Gare, à Lyon, il aperçut le général Bourbaki entouré de ses officiers. Son œil profond s'arrêtait sur la figure du soldat, l'étudiait, la scrutait. A la fin, les officiers de l'état-major se demandèrent ce que pouvait bien vouloir au général ce grand gaillard planté là-bas. Un capitaine se détacha du groupe :

— Vous regardez le général avec une persistance singulière, monsieur ?

— Oui, capitaine. Je suis peintre. Je cherche un modèle de bravoure. Je l'ai trouvé.

Il s'avança vers Bourbaki, ôta son large chapeau et ajouta :

— Et je le salue !

C'est bien le même homme, qui allant chez la duchesse Colonna pour exécuter le portrait gravé de la grande dame artiste, disait :

— J'ai là mon principal instrument de travail !

— Votre pointe sèche ?

— Non, duchesse, ma pipe !

Marcello sourit comme sourit Eugène Labiche, lorsque Desboutin, qu'il voyait pour la première fois, et qui venait graver le portrait destiné à être mis en tête de son *théâtre*, lui dit, dès les premiers mots, en souriant :

— Il est permis de *la* fumer ?

Et qu'on ne s'y trompe point. Ce n'est pas Giboyer qui parle là, c'est un homme aimable, poli, bien élevé, érudit et charmant. Très fin, très bon, très digne. Ayant supporté sans faiblesse toutes les grêles et toutes les averses du sort — rimeur entassant dans ses paniers des drames, une *Madame Roland*, un *Cardinal Dubois*, en vers, qui a dû bien étonner M. Emile Perrin, lequel en prit lecture ; peintre, accrochant à ses murailles des études faites d'après ses enfants, d'après lui-même, et travaillant gaiement sous la malechance, comme d'autres sous la fortune.

Il y a à Grasse, dans une maison close que ne peut visiter tout le monde, d'admirables toiles de Fragonard, de vastes compositions que le peintre savoureux des amours chiffonnés, des baisers furtifs et des escarpolettes indiscrètes, avait exécutées pour la Du Barry et qu'il cacha soigneusement, au fond de sa demeure de Grasse, la Révolution venue, en ayant soin de peindre à fresques des emblèmes civiques, cocardes tricolores, haches de licteurs et bonnets rouges dans les escaliers de sa maison, pour éviter de devenir suspect, lui, le peintre de la royale courtisane de Louveciennes. Ces Fragonard de Grasse sont fameux. C'est un miracle qu'on ne les ait pas déjà enlevés de là. M. de Nieuwerkerke les voulut acheter jadis ; la Russie faillit nous les prendre. Celui qui les possède aujourd'hui les léguerait, je crois, volontiers au Louvre, et, après les avoir refusés pour de l'argent, les donnerait sans doute pour un ruban rouge, qui serait bien placé.

Bref, en attendant, Marcellin Desboutin avait obtenu, cet hiver, l'autorisation de graver les *Fragonard* de Grasse. Il avait quitté Nice, avec sa smala, et, enfiévré de travail, il s'était mis en route pour Grasse. Et le voilà, ce réaliste acharné, émule des Le Nain qui sait rendre avec énergie les misères, les labeurs des besogneux, le voilà qui, de son burin, traduit sur le cuivre les élégances, le chiffonné, le satiné et le vaporeux de *Frago*. Et il est joyeux, il est alerte, Desboutin ! Il est certain de donner, cette fois, une œuvre digne de son talent vigoureux et rare. Ah ! bien oui ! La maladie vient. Le rhumatisme fait tomber l'outil des mains de l'artiste. Une sciatique le couche dans le lit, brutalement, et désespéré, ses planches inachevées, son travail laissé en route, Desboutin revient à Nice chercher, dans sa maison désolée, un peu de repos, de santé et de soleil !

C'est un philosophe et c'est un sage. Sans cela Desboutin aurait cent fois le droit de se quereller avec la destinée. Un moment viendra, je le répète, où ses portraits à la pointe sèche, vraiment hors de pair, seront recherchés comme des raretés, poursuivis, payés à prix d'or.

Il sera bien temps ! Marcellin Desboutin sera-t-il là encore pour jouir de sa vogue, en fumant sa pipe dont la fumée grise se perdra dans ses cheveux devenus tout blancs ?

Qu'on loue Manet, quand il est mort, qu'on organise des expositions publiques pour les œuvres des peintres qui ne sont plus. J'y consens. Mais peut-être il vaudrait mieux (si ce n'était pas trop demander à l'humaine espèce) un peu de justice pour les vivants qui n'ont rien sacrifié au chic, à la mode, au tapage et à la réclame et se sont contentés de faire silencieusement leur œuvre, comme ce brave homme, dans leur coin !

Excentrique, soit ! Sont-ils nombreux, ceux qui ont l'excentricité de la modestie ?

G. SOUVENANCE.

TROUILLEBERT

La Renommée est bien la plus sotte personne qui soit. Pendant trente ans, on travaille, on a du talent. On lui souffle un nom à l'oreille. Elle n'en a cure. Et puis, tout d'un coup, voilà qu'à propos d'un incident, elle crie ce nom au monde entier.

En juin 1883, elle s'est mise inopinément à ne parler que de Trouillebert.

Trouillebert, quel était ce monsieur-là ? Trouillebert ! Ce nom est bien ridicule. Permettez, pouvait-on rêver sur terre un nom plus ridicule que celui de Gambetta ? Et Gambetta vivant a été acclamé. Gambetta mort revit en Waldeck-Rousseau. Mais il n'est pas question à cette heure de Gambetta. Heureusement ! Parlons de Trouillebert.

Où vit-il? A Paris. Presque au centre. Rue de Navarin, 20. Quel âge a-t-il? Cinquante ans. Comment est-il? Il est de taille moyenne, un peu gros. Il a la tête ronde, un peu rouge. Etant effroyablement myope, il porte des lunettes, ce qui n'est un crime que chez les dames. Que fait-il? Il a fallu l'histoire d'un tableau de M. Alexandre Dumas pour révéler à la foule que Trouillebert est peintre!

En quelques mots, résumons le roman de ce tableau. En 1880, M. Dumas fils achetait à M. Georges Petit, expert, une toile qui s'appelait la *Source de Gabouret* et qui était signée Corot. M. Dumas la payait douze mille francs. Pendant trois ans, tous les membres de l'Institut, qui fréquentent sa maison, M. Meissonier en tête, trouvèrent ce tableau admirable. Le plus beau Corot de Paris était le Corot de M. Dumas. Un beau jour, quelqu'un dit en le regardant : Tiens, un Trouillebert!

Jamais douche ne fut plus froide. M. Dumas se renseigna. On lui démontra que si son tableau n'était pas de Trouillebert, il n'était point à coup sûr de Corot. M. Georges Petit consentit à reprendre la toile discutée et remboursa les douze mille francs à M. Dumas.

Quelques jours après, voulant en savoir davantage, je me rendais chez le peintre. Je l'ai pris au débotté. Il revenait de Hollande, où il avait passé quinze jours à faire des études.

Les artistes sont bons enfants. Ils ont l'esprit prompt. En quelques minutes, avec eux, la situation est exposée.

— Le tableau incriminé, demandai-je à M. Trouillebert, est-il vraiment de vous ou de Corot?

— Oh! je ne ferai pas de mystère. Il est de moi. C'est ce que j'ai déclaré d'ailleurs à M. Dumas qui m'a prié d'aller le voir. La chose ne pouvait faire de doute. A la loupe, on voit parfaitement que mon nom a été gratté et remplacé par celui du maître.

— Permettez-moi d'insister sur ce point, qui est capital. Vous êtes absolument sûr que ce tableau, qu'on a vendu douze mille francs pour un Corot, portait clairement votre nom?

— Mais comme celui-ci, et celui-ci, et celui-ci.

En parlant, l'artiste prenait au hasard des toiles qu'il me mettait devant le nez.

Toutes étaient autant de Corot. Toutes portaient le nom de Trouillebert.

— J'ai la prétention, reprit le peintre, de faire du Trouillebert, mais certains marchands trouvent intérêt à rebaptiser mes tableaux. Je ne peux pas empêcher ça.

— Et y a-t-il longtemps que vous avez vendu la *Source de Gabouret?*

— Il y a sept ou huit ans. Je l'ai vendue *trois cents* francs à mon marchand de couleurs, 46, rue Notre-Dame-de-Lorette. Tout le monde a pu la voir dans la vitrine, où elle est restée deux ans. Personne n'a songé à l'acheter. Mon marchand même me disait : « J'ai fait une mauvaise affaire avec vous. J'en suis pour mes trois cents francs ». Enfin, après l'avoir proposée pendant deux ans, il l'a vendue, avec cent francs de bénéfice, à un de ces marchands ambulants qui vont offrir leurs trouvailles aux amateurs.

Et le peintre ouvrit sa boîte de voyage et en sortit les études faites en Hollande.

Nous étions devenus assez bons amis pour que je pusse me permettre d'examiner une à une ces études. Les compositions prises autour d'Amsterdam ne pouvaient rappeler Corot, mais tous les arbres, toutes les verdures, tous les ciels étaient de lui. Involontairement M. Trouillebert fait du Corot comme Clovis Hugues fait du Victor Hugo.

Une esquisse n'est pas destinée à la publicité. Elle n'est pour un artiste qu'une indication. Dans une esquisse, le peintre se trahit. Parce que Corot a existé, ce n'est pas une raison, après tout, pour que personne ne voie la nature comme lui.

Ce qu'il faut établir, c'est que M. Trouillebert ne fait pas personnellement commerce de sa similitude avec le grand maître. Le 20 avril 1883 il mettait en vente à l'Hôtel Drouot, quarante tableaux *portant sa signature*, et dont la plupart rappelaient Corot.

La vente de ces quarante toiles ne produisait que quinze mille francs, et M. Dumas donnait douze mille francs en échange d'un seul Trouillebert, signé Corot!

Voilà bien notre temps où le nom seul se paie!

Mais, je désirais connaître le sujet du fameux tableau. Je priai M. Trouillebert de me le décrire. Il se mit à sa table. Moins d'une minute après, il me tendait un petit carré de papier qu'on peut voir dans la Salle des Dépêches du *Figaro*. Regardez attentivement cette rapide esquisse. Voyez surtout l'arbre de droite. N'est-il pas de Corot?

Permettez. J'aimerais mieux qu'il fût de Trouillebert, mais on ne peut pourtant pas reprocher aux frères Guidon d'avoir rappelé les frères Lionnet. Si les frères Lionnet ne fussent pas venus au monde, les autres eussent peut-être eu un succès plus grand.

La morale de ceci — morale bien terrestre — est que si « les premiers » ont beaucoup de mal à réussir, les « seconds » ont toujours tort, excepté aux yeux de ceux qui revendent douze mille francs le tableau qui n'a rapporté que trois cents francs à l'artiste.

Il y a autre chose à dire. M. Trouillebert n'est pas qu'un paysagiste. Comme tel, il a même moins de talent que comme portraitiste et comme peintre de nu.

Au dernier Salon, il exposait une *Ariane*.

C'est encore une femme nue et non un paysage qu'il enverra au prochain Salon.

Jamais, jamais, jamais, on n'a daigné regarder ses tableaux vraiment originaux. Ce sont toujours les tableaux sur lesquels on espérait spéculer qui lui ont procuré la subsistance nécessaire. Nous ne sommes donc autorisés à lui faire aucun reproche. Il n'y a à blâmer que nous, que nous seuls.

Un dernier mot :

Après avoir visité l'atelier Trouillebert, M. Dumas a dit à l'artiste :

— Chez moi, la place du Corot restera vide jusqu'au jour où vous m'aurez donné un Trouillebert, un vrai, signé de vous. Vous m'en fixerez vous-même le prix.

On ne répare pas mieux une erreur.

C. Chincholle.

PORTRAITS HISTORIQUES

GRAVÉS ET PUBLIÉS PAR S.-C. MIGER,

GRAVEUR DU ROI,

NÉ EN 1736, MORT EN 1820.

— Delacroix (Jean-François), député. Président de l'Assemblée nationale le 21 août 1792 et de la convention le 5 octobre suivant. Médaillon ovale, peint par la Neuville, gravé par Miger, rue de la Bucherie, n° 26.

— Delille (Jacques, poète), en un médaillon profil à droite.

Son génie et son cœur se peignent dans ses yeux.

On lit dans la marge du bas à gauche: Dessiné par Sophie le C. D; gravé par Miger.

— Desjardins (Martin), sculpteur. Il est mort le 2 mai 1694, il était né à Bréda. Pl carrée profil à droite. Gravé par S. C. Miger en 1761. —

— Dortous de Mairan (Jean-Jacques), de l'Académie des sciences, de profil à droite dans un médaillon. Né à Béziers en 1678, mort à Paris le 20 février 1771. Dessiné par C. N. Cochin, 1768, gravé par S. C. Miger.

– Dubois de Crancé (Edmond-Louis-Alexis), député, en un médaillon profil à droite. Député du baillage de Vitry-le-François. Au bas à gauche, on lit : peint par David, gravé par S. C. Miger (né à Charleville en 1747 † 1814).

— Feydeau de Brou (Henriette-Flore). Dame. En un médaillon entouré de roses. Elle est la fille (née à Paris le 25 décembre 1735) de Paul-Esprit Feydeau, marquis de Brou, garde des Sceaux de France. Morte à Dijon le 9 mars 1771. Au bas à droite,

Pougin de St.-Aubin pinx. S. C. Miger, sculp.

— Fontanieu (Pierre-Elisabeth de). Médaillon circulaire, entouré d'une couronne de lauriers. Des attributs de mathématique sont au bas. Intendant et contrôleur général des meubles de la couronne. Dessiné par C. N. Cochin fils, gravé par S. C. Miger.

— Fox (Charles-Jacques), ministre d'Angleterre. Médaillon ovale, de profil à gauche. Au bas une tablette de support; dessiné par C. N. Cochin, gravé par S. C. Miger.

P. Adolphe Varin, graveur.

(*A suivre.*)

Correspondance

A M. Jalabert. — J'ai bien reçu votre seconde lettre. L'idée est excellente en théorie, mais sa réalisation serait trop coûteuse. Elle exigerait une correspondance et des démarches terribles. Quant au journal dont vous parlez, comme il a déjà publié un travail semblable à celui en question, ce dernier ferait double emploi.

Mille regrets, d'autant plus vifs que les envois sont fort drôles.

A M. Alexandre B. — Reçu lettre. Ai fait ce qu'il faut. Poignée de main.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred Coppenvath, à Regensbourg.
Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Antonio Grandi, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 28 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 16 JUILLET 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

L'EXPOSITION DE VIENNE

Une bonne nouvelle pour nos abonnés :

Le gouvernement français consent à prêter son concours à l'Exposition internationale de gravures qui aura lieu le 15 septembre à Vienne (Autriche).

Les déclarations de participation doivent être adressées sans délai au docteur Oskar Berggruen, Palais des artistes, *Künstlerhaus*, à Vienne.

M. Lafenestre se chargera de l'envoi des gravures qui doivent être déposées au Palais de l'Industrie, Champs-Elysées.

On est prié de se hâter.

M. DE L'ESTAMPE.

LA GRANDE ÉLECTION

MERCURE. — Quel est ton sort ?
SOSIE. — D'être homme et de parler.
AMPHITRYON.

Une triste expérience a été faite cette année. En faut-il gémir ? Non. Si rude qu'en soit la leçon et quoi qu'il en puisse coûter d'illusions, il n'en faut rien cacher, rien regretter, mais en profiter, s'il se peut.

De quoi s'agit-il ? du décernement des médailles d'honneur, démontré impossible au moyen du suffrage universel des exposants, non parce qu'il n'y avait pas d'œuvres qui en fussent dignes, mais parce que les électeurs ne se soucient que médiocrement d'exercer leur droit en faveur de l'un des leurs ; que s'ils le remplissent, c'est pour quelques-uns l'occasion de se donner *modestement* leur voix ou de les éparpiller, se faire donner celles de quelque petit groupe, et que, en dehors de ces visées, ils s'abstiennent de voter.

Il faut compter.

PEINTURE. — Sur 2,590 électeurs inscrits, 2,035 se sont abstenus. Sur les 555 votants, à peine un cinquième de l'universalité nécessaire, 186 voix n'ont pu se constituer en faveur d'un seul candidat sur vingt et même davantage.

Pour que l'élection eût pu être significative, il aurait fallu que le nombre des votants fût au moins de 1,726, et que le triomphateur du scrutin en eût obtenu 1,500 ou pour le moins 869. On est donc loin de compte.

GRAVURE. — Sur 323 électeurs inscrits, 70 seulement ont pris part au vote, soit pour la majorité de cette minorité, 36 voix qui ne se sont pas produites. Celui qui en a eu le plus n'en a eu que 21 !

ARCHITECTURE. — Il en a été de même. Sur 142 électeurs inscrits, 12 seulement ont voté, d'où impossibilité comme pour la gravure et la peinture de décerner une médaille d'honneur.

Le mode employé pour la sculpture différait cependant un peu de celui des autres sections. Néanmoins, et non sans peine, du fait aussi de plus d'un tiers d'abstentions, la majorité de la minorité votante n'a réussi que tout juste à produire un lauréat dont le triomphe, par cela seul, est aussi peu flatteur que possible.

Supposé que les 555 peintres aient donné à l'un d'eux 186 voix, que les 70 graveurs aient donné à un graveur 36 voix, que les 12 architectes aient donné à un architecte 7 voix, que les 100 sculpteurs en aient donné 51 à M. Dalou, au premier tour de scrutin, il n'y aurait pas moins contre l'honneur de tous ces candidats :

En PEINTURE, 2,035 abstentions sur 2,590;

En GRAVURE, 253 abstentions sur 323;

En ARCHITECTURE, 130 abstentions sur 142 ;

En SCULPTURE, 69 abstentions sur 169 ;

Et contre le seul triomphant des quatre élections, une majorité fort peu prisable de 6 voix, arrachée péniblement à deux tours de scrutin.

Pas d'illusion. Des majorités ainsi obtenues sont dérisoires et ne valent guère, hormis pour le gros public qui ne voit que le lauréat, mais qui ne sait ni ne peut savoir comment et par quel moyen il l'est devenu.

Il en est autrement pour qui sait et doit aller au fond des choses et il ressort clairement que, si l'application du suffrage universel est bonne en de certains cas, elle ne saurait l'être au décernement des *suprêmes* médailles et que les élections de 1883 obligent à recourir à un autre mode de procéder.

Quel ? Vingt pour un se pressent sous la plume de celui qui écrit ces lignes. Il aurait à en faire 20 articles comme celui-ci, si le temps, l'espace et la licence lui en étaient donnés. Fécond en est le sujet, mais pour aujourd'hui il se bornera à en définir les principes élémentaires sans flétrir les personnes ni en attaquer aucune.

Le caractère essentiel de la médaille d'honneur et sous lequel elle n'existe pas, c'est la *suprématie*, à ce point que les 9|10e des suffrageants lui sont nécessaires et non la majorité relative de la moitié des voix plus une qui n'a rien de flatteur et n'est bonne que pour les autres médailles, celles-ci étant bien plus des grades que de la gloire.

La médaille d'honneur, on ne le sait pas si on l'a su jamais, et dans ce cas il faut le dire et redire, c'est la couronne civique de Virginius, celle qui faisait

« .... Que le peuple à son aspect,
» Pendant les jeux publics se levait par respect.

Elle n'avait pas besoin d'être décernée deux fois au même citoyen. Une seule suffisait pour en faire presque un demi-dieu.

La médaille d'honneur moderne pour les artistes est donc l'identique absolu de la couronne civique des anciens Romains ou devrait l'être.

Et s'il l'a obtenue ! par 186 voix sur 555 votants, contre 2,035 abstentions ; par 36 voix sur 70 votants et contre 253 abstentions ; ou par 6 voix sur 12 votants et contre 132 abstentions, ce n'est pas assurément un déshonneur ; on concédera bien qu'elle ne saurait être, dans de telles conditions, l'équiva-

lent de la couronne de Virginius, et qu'enfin il faut en avoir une idée bien peu élevée pour s'en faire de la gloire.

Or, si la médaille d'honneur n'est pas de la gloire, elle n'est pas éloignée de n'être presque plus rien du tout, et il n'y a plus à faire à ceux à qui elle peut convenir, issue de scrutins comme ceux de 1883, que des compliments de ... condoléances.

C'est assez dire, semble-t-il, que cette haute récompense, pour être vraiment ce qu'elle doit signifier, a besoin d'être le résultat d'une magnifique spontanéité consécratrice émanant d'un aréopage d'élite, qui n'éparpille pas ses suffrages, mais qui les porte tous à quelques unités près sur un seul nom, et surtout en un seul tour de scrutin, non pas secret, mais écrit, public et publié.

Il faut que ce vote-là soit un pavois d'où l'on puisse voir de si loin et de si haut celui qui y est élevé, rayonnant et glorieux, que

« ... Le peuple a son aspect,
» Pendant les jeux publics se lève par respect. »

Comment y arriver? en adjoignant aux jurys élus un nombre égal de sommités dans toutes les branches des connaissances humaines, poètes, collectionneurs, savants, artistes dramatiques, critiques éminents, écrivains de grand ordre, jugeant tous ensemble et décernant toutes les médailles d'honneur à toutes les sections.

Y a-t-il d'autres modes? Certes, mais c'est assez pour aujourd'hui d'avoir esquissé celui qui précède; si l'on disait tout en un jour, on ne pourrait plus rien dire le lendemain.

Et puis, en fait, tout ne vient que lentement en ce monde.

Persuader est difficile, se sacrifier même est délicat, la discussion dévouée a souvent le sort de la critique. Certains esprits les confondent à dessein et de parti pris. On ne peut pourtant trouver tout parfait, les hommes ni les choses, puisqu'ils sont par essence perfectibles. Que faire? Las, comme Sosie, tâcher d'être homme et de bien parler pour le bien de tout et de tous plus que pour soi; advienne que pourra.

Ainsi pense, dit et agit

J. MARET-LERICHE.

ÉCHOS

Le jury de peinture de l'Exposition triennale a terminé ses travaux préparatoires. Sur plus de 800 tableaux qui lui étaient présentés sur notices il en a admis 409 et ajourné les autres pour être examinés du 10 au 15 août. Il a également statué sur les aquarelles, dessins, miniatures, céramiques, et a décidé qu'il ne se réunirait plus qu'au 10 août pour prononcer définitivement l'admission des ouvrages ajournés et de ceux qui pourraient lui être encore présentés.

Par suite de cette décision, le délai d'envoi des tableaux non encore terminés pourra être reculé du 20 juillet au 10 août. Vingt jours de plus sont donc accordés aux artistes qui veulent prendre part à l'Exposition triennale.

***

Nos décorés du 14 juillet :
Officier : M. Galland, peintre.
Chevaliers : MM. Roll, peintre; Dutertre et Pisan, graveurs; Dalou et Morice, sculpteurs.

***

Le total des recettes du Salon de 1883 s'élève à 300,000 fr. Ce total était pour l'année dernière de 330,000 fr.

Les recettes à 5 fr. ont donné, cette année, 11,200 fr. Elles avaient produit, l'année dernière, 13,800. En revanche, il y a eu plus d'entrées à 2 fr.

***

L'Académie des beaux-arts vient de perdre le doyen de ses associés étrangers.

M. Jacob Felsing, le célèbre graveur allemand, est mort lundi dernier à Darmstadt, où il était né le 22 juillet 1802. Fils et petit-fils de graveurs, il embrassa la profession de son père et étudia successivement à Milan, à Rome et à Parme, où il eut pour maître le célèbre graveur Toschi. Il vint ensuite à Paris et se lia particulièrement avec le baron Desnoyers. De retour à Darmstadt, il devint directeur de l'École des beaux-arts de cette ville, puis graveur de la cour. Il appartenait à l'Institut de France depuis 1854.

Parmi les remarquables planches de Felsing nous citerons particulièrement le *Christ au Jardin des oliviers*, d'après Carlo Dolce; la *Madone*, d'André del Sarte; *le Joueur de violon*, d'après Raphaël; *la Sainte Famille*, d'Overbek; et le *Salvator mundi*, de Léonard de Vinci.

***

L'inauguration du monument d'Alexandre Dumas devait avoir lieu le 26 juillet courant.

Une foule de raisons n'ont pas permis qu'on payât à l'échéance. On prétexte de l'absence, à cette époque de l'année, des littérateurs et des artistes en villégiature. Mais la vérité, c'est que la municipalité n'a pu encore obtenir ce qu'elle désirait, c'est-à-dire la suspension du service des tramways pendant la solennité.

Le comité d'organisation commence donc par ajourner la cérémonie au 15 septembre. D'ici là, on tâchera de s'arranger avec les Compagnies des tramways et des omnibus.

***

On nous informe qu'à l'exposition de Troyes, les magistrales gravures de M. Gaillard et les eaux-fortes de Mlles Lancelot et Léautez et de MM. Lalanne, Lancelot et Le Redde ont le plus grand succès.

***

S'il faut en croire l'*Allgemeine Kunst Chronik* de Vienne, on aurait trouvé, dans une des collections de tableaux de cette ville, un Albert Dürer tout à fait authentique, représentant la *Mise au tombeau du Christ*. Le tableau en question appartient depuis longtemps à l'Académie de peinture viennoise, mais il était couvert d'une seconde couche de couleur et on l'attribuait à un élève de Lucus Cranach. Le conservateur de ce musée eut l'idée de gratter soigneusement la seconde couche et le tableau original apparut et fut reconnu, après un examen attentif, comme l'œuvre certaine de Dürer. On admire surtout la perfection anatomique des formes, qui est une des qualités saillantes du grand maître allemand.

***

Le procès Van Beers-Solvay, qui a fait assez joli tapage, il y a quinze ou vingt mois, va reparaître devant dame Thémis. Les avocats de M. Lucien Solvay, Mes Moreau et Lejeune, ont reçu sommation de l'appel par l'avoué du peintre Van Beers. L'affaire est au rôle des plaidoiries pour les trois derniers jours de la semaine prochaine. On sait qu'il s'agit d'un article de M. Solvay accusant l'auteur de la *Sirène* de peindre sur photographie. Le tribunal de première instance a dégagé la responsabilité du critique, et déclaré qu'il était dans son droit en appréciant ainsi le genre de production de M. Van Beers et a condamné le peintre aux dépens.

***

On sait que les œuvres d'Alfred de Musset tomberont dans le domaine public dans un très bref délai. Plusieurs éditeurs, dit le *Moniteur de la Librairie*, se proposent de publier des éditions à bon marché qui paraîtront aussitôt que le délai qui constitue la propriété sera expiré. C'est M. Charpentier qui actuellement est propriétaire du droit de publication. Il est probable qu'il préparera de son côté, pour l'époque de sa déchéance, une série d'éditions illustrées destinée à lutter contre la concurrence.

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Dixième série.*

MLLE MARIE ALIOT. — C'est un devoir d'encourager cette jeune artiste, qui est une des meilleures élèves de l'École nationale de dessin. Elle avait exposé, cette année, un seul bois d'après Van Dyck, un portrait dont la figure était fort bien traitée.

JOSEPH ANSSEAU. — Son bois, *Patrie*, était vraiment superbe. Le sujet aussi est fait pour inspirer. Il devient pourtant banal.

Je lui préférais l'*Invasion du harem*, une composition très remarquable de M. Benjamin Constant. Les chairs palpitantes des femmes étaient admirablement rendues. Ce bois vivait.

AUGUSTE BORDET. — Une gravure d'architecture, qui n'est pas mauvaise du tout, mais qui serait bien mieux à sa place dans la section... d'architecture.

LOUIS BOULIAN. — Un portrait qui pourrait être celui de Crémieux. Une bonne étude.

GUSTAVE D'HARLINGUE. — Une troisième médaille à l'unanimité. Et avec rien du tout. Avec une seule lithographie. Mais la quantité ne fait rien à l'affaire.

J'aimais beaucoup ce fils de M. Baader, qui tond les chiens, coupe les chats et va-t-en ville.

Et cela au moyen âge. Un tel degré de civilisation en dès siècles maudits! Rodrigue, qui l'eût dit?

HEULARD. — Six bonnes gravures sur bois. Certain cheval surtout m'a plu.

On remarquera que je deviens très aimable. C'est que le Salon étant fermé, je ne vois plus les pièces en question. Ne pouvant m'assurer des défauts, j'aime mieux ne me souvenir que des qualités.

JULES HUYOT. — Hériter d'un nom difficile à porter et le grandir encore, à force de travail et de dévouement à son art, tel a été, tel est et tel sera longtemps encore, je l'espère, le sort de notre aimable président de la Société des dessinateurs.

M. Huyot avait envoyé, cette année, six gravures sur bois dont deux scènes d'intérieur gravées avec la minutie qu'on lui connaît et deux portraits de femmes enlevés avec une grande délicatesse de touche.

Mlle ADÈLE LECŒUR. — Des chardons sur bois et en bois.

JULES LETOULA. — Bouchardy, lithographe. Deveria ressuscité. Le crayon s'est fait tragique et noir pour nous montrer, comme il convient, l'ange de la mort faisant enfoncer les maisons où il vient souffler la peste.

Devant cette lithographie le public du dimanche se croyait au vieil Ambigu. Les autres jours les artistes disaient: Excellente pièce!

GUSTAVE LÉVY. — Trois portraits religieux, que j'ai bien souvent regardés. Chaque fois, je pensais: Y a-t-il du travail là dedans!

Sous une sobriété feinte, nul burin n'est plus savant que celui de M. Gustave Lévy. Il va, il court, il appuie, il effleure, il s'arrête, il repart. Et pas une distraction! C'est merveilleux.

LÉON MARIE. — Très bien, l'Opéra. D'excellents encadrements de pages. En tout six bonnes gravures sur bois.

Tel est ce que je lis sur mes notes qui ne contiennent pour toute indication que le numéro d'ordre.

Aujourd'hui je regarde le livret et je lis: *Histoire de France... Christophe Colomb... Saint-Joseph.* Je ne comprends plus. Y avait-il erreur de numéro? Une pareille faute des employés m'a déjà fait attribuer à M. Aglaüs Bouvenne l'œuvre d'un autre. Je me méfie.

ALFRED ROBAUT. — L'auteur désormais classé de la fameuse *Education d'Achille*, qui fut achetée par l'Etat, n'avait envoyé, cette année, qu'une petite lithographie, — très petite, mais d'un grand charme. Je parle au point de vue du crayon, qui s'était fait nuageux pour être plus doux encore.

Une jeune femme serait bien charmante esquissée ainsi comme dans la fumée d'une cigarette. A défaut de la jeune femme demandée, M. Robaut a pris pour modèle M. Dumas fils, un modèle d'actualité persistante!

C. CHINCHOLLE.

(*A suivre.*)

PORTRAITS HISTORIQUES

GRAVÉS ET PUBLIÉS PAR S.-C. MIGER,
GRAVEUR DU ROI,
NÉ EN 1736, MORT EN 1820.
(*Suite et fin*)

— Geoffrin (Madame). Médaillon ovale dans une planche carrée. On lit dans la tablette qu'elle est née le 2 juin 1699, morte à Paris le 6 octobre 1777. *Son éloge est dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue*, S. C. Miger, sculp.

— Gluck (Christophe), compositeur. Médaillon ovale, une branche de lauriers couvre la console de support, où se trouvent écrits ces vers:

De l'art d'aller au cœur par des accords touchants,
Nul autre mieux que lui n'a montré la puissance,
Et de tous ses rivaux c'est le seul dont les chants
Ayent charmé son pays, l'Italie et la France.

Peint par Joseph Duplessis, peintre du roi; gravé par S. C. Miger, 1776. Ce portrait est un des plus remarquables qu'a gravés cet artiste. Gluck est né le 2 juillet 1714, à Weidenwand dans le Haut-Palatinat. Mort à Vienne (Autriche) le 15 novembre 1787.

— Grignon (Pierre-Constant). Métallurgiste antiquaire, médaillon ovale, de 3/4 à gauche, on lit dans la tablette: Né à St.-Dizier le 24 août 1723, mort à Paris vers 1785.

Au soin des malheureux, il consacra sa vie:
Aux sciences, aux arts, ses goûts et ses talents;
Ses jours à ses amis, ses nuits à sa patrie;
Aux lettres ses loisirs; son cœur à ses parants.

Dessiné par A. Pujos, en 1776. Gravé par S. C Miger (portrait rare).

— Guichard (Louis), professeur au Conservatoire impérial de musique, membre de la société académique des enfants d'Apollon, dans laquelle il fut reçu en 1776, et élu chef en 1809. + en 1829. Dessiné par Dumont le jeune. Gravé par Miger.

— Hérault de Séchelles (Marie-Jean), député. Médaillon ovale dans une planche carrée. Il est vu de 3/4 à droite. Ce député est né à Paris en 1760, mort sur l'échafaud, le 5 avril 1794. Il fut membre de l'Assemblée législative, de la Convention et du Comité du salut public.

— Houchard (le général). Médaillon ovale, vu de 3/4 à gauche. Il fut au service de la France depuis 1753, général en chef de l'armée du nord en 1793: Au bas à droite. Peint par La Perche, gravé par Miger, se vend à Paris chez lui, rue de la Bucherie nº 26, année 1793.

— Hourcastrémé (Pierre), littérateur. Médaillon ovale dans un carré. Un nœud supérieur sert à l'attacher. On lit sur la tablette de support: *Vir simplex et rectus*, Job. ch. I v. (b d.c.) I.; gravé par Miger — ce portrait est en tête de l'ouvrage *Essais d'un apprenti philosophe* sur quelques anciens problèmes de physique, d'astronomie, de géométrie, de métaphysique et de morale, par Hourcastrémé. Il naquit à Navarins (Basses-Pyrénées) le 28 décembre 1742.

— Hume (David), historien. Médaillon rond suspendu à un crochet couronné d'un nœud. Il est de profil à gauche. Dessiné par C.-N. Cochin le fils; gravé par S.-C. Miger 1764.

— Lacroix (A. de), obéancier de St-Just, trésorier de France, vicaire général de Lyon. De profil à droite dans un médaillon. Dessiné par Michel Aug. Slodtz, 1737, gravé par S.-C. Miger en 1765. Lacroix fut le principal fondateur de l'Ecole académique de la ville de Lyon, 1757.

— Lafayette (le général de). Médaillon ovale, profil à gauche. Sur la tablette de support, on voit une branche de laurier, une couronne, une épée surmontée d'un bonnet phrygien. On y lit: M. le marquis de la Fayette, commandant de la garde nationale parisienne; se vend à Paris chez Miger, rue des 4 Vents, en face de la rue de Tournon. 1789.

— La Houssaye (Pierre), célèbre violoniste, médaillon rond. Il est de 3/4, regard à droite, dessiné par Moreau le Jeune, gravé par Miger. Quatre lignes de vers à sa louange sont écrits sur la tablette. Cet artiste musicien est né à Paris le 12 avril 1730, mort dans la même ville à la fin de 1818, il fut reçu membre de l'Académie des enfants d'Apollon en 1779.

— Lamothe Levayer, conseiller du Roy, en un médaillon rond, tête de 3/4 tournée à gauche. Au-dessous de la tablette, il y a: Miger sc. 1761 à Paris, chez Bligny lancier du Roy, cour du Manège, aux Thuilleries.

— La Ruette (Jean-Louis), acteur de l'Opéra-Comique, en un médaillon rond; profil à droite. Au bas G. N. Cochin del. 1780; S. C. Miger, sculp. Cet artiste était aussi compositeur dramatique. Né à Toulouse le 27 mars 1731, mort dans la même ville au mois de janvier 1792.

— La Trémoille (Charlotte-Catherine de). Princesse de Condé. Médaillon ovale entouré d'une chaîne, de 3/4 à gauche. A droite une colonne en ruines sur laquelle on lit: Charlotte-Catherine de la Trémoille. De nombreuses allégories relatives à son procès et à son abjuration accompagnent ce portrait. Dans la marge, on lit: Lemonnier pinxit. Miger Sculp. On trouve ce portrait dans l'Histoire de la Maison de Bourbon, Tome V, page 464. — (1788.)

— Laurent (Pierre), graveur, dans un médaillon rond, profil à gauche : Trinquesse del ; S. C. Miger sc. 1803. Il fut Editeur et directeur de la gravure, M. Croze Magnan était chargé du texte de cette publication nommée Musée-Français, grand in folio.

— Lefroid de Méreaux (Jean-Nicolas), compositeur, en un médaillon rond, de profil à gauche. C. N. Cochin del. 1781 S. C. Miger sc. Il est né à Paris en 1745 et y est mort le 6 février 1797 Il eut un fils, Joseph-Nicolas, né à Paris en 1767, et mort dans la même ville en 1838.

— Legouest (Nicolas-Louis), sous-préfet, député, etc., né à Ervy 1740, mort à Bar-sur-Seine, le 30 mai 1833, à 93 ans. Il fut juge au tribunal de Bar-sur-Seine en 1816. En un médaillon rond, profil à droite ; il fut sous-préfet du 5me arrondissement du département de l'Aube. S. C. Miger. anno 1807, dans la marge, on lit : dessiné et gravé par Miger.

— Legros (Joseph), pensionnaire du Roy, directeur des concerts spirituels de 1777 à 1791 ; acteur de l'Opéra de 1764 à 1783, il est né au village de Monamplenil, diocèse de Laon, le 7 septembre 1739, mort à la Rochelle le 20 décembre 1793.

P. Adolphe Varin, graveur.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred Coppenvath, à Regensbourg.
Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Antonio Grandi, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.
Imprimerie Charles Schlaeber, 251, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 29 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 23 JUILLET 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

	Un An	Six Mois
PARIS	8 fr.	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	9 fr.	5 fr. 50
ÉTRANGER	11 fr.	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

ÉDOUARD MANET

« Injustices, clameurs, luttes, souffrances, tout ce qui trouble et agite la vie des hommes éminents, s'évanouit à l'heure sacrée de la mort ; devant elle, il ne reste de l'artiste que la gloire. La mort, c'est l'avènement du vrai. »

Ainsi dit Victor Hugo.

Edouard Manet, le contesté, le vilipendé, le bafoué, Edouard Manet est mort, mort le lundi 30 avril, à cinquante ans, après une douloureuse et implacable maladie.

Manet a « cessé d'être » seulement : le mot latin *manet* veut dire : *il reste.*

Edouard Manet a, toute sa vie durant, aidé les peintres à rénover la peinture. Il a ouvert une porte donnant sur le chemin de vérité, par où chacun a passé, passe et continuera de passer, fût-ce à son insu.

— Celui qui me trahit est celui-là même qui met la main au plat en même temps que moi.

Chacun des peintres qui se sont moqués plus ou moins haut — ou tout bas, ce qui est aussi canaille mais encore plus bête — de Manet, est en train de prendre quelque chose à sa manière, laquelle est l'opposé de toute manière, c'est-à-dire la simple volonté de ne rien faire que copier les choses, non pas telles qu'elles sont en elles-mêmes, dans le détail pointilleux et pour ainsi dire anatomique de la réalité vue à la loupe, mais telle que la perspective spéculative les fait apparaître à l'œil de l'homme, modifiées, généralisées, fondues par les trépidations de l'atmosphère dans la distance, avec altération des lignes et des formes, dégradation des couleurs et des teintes, sous la multiple influence du temps particulier qu'il fait à telle ou telle heure, en telle ou telle saison, dans tel ou tel pays.

Un peintre n'est pas un sculpteur, — on ne joue pas de la cornemuse avec un tambour, — ou, s'il a la prétention bouffe de le vouloir paraître, il fausse son art, et fait une sottise.

Il devient une sorte de Desgoffe qui s'amuse à *reproduire* de l'onyx ou telle autre matière créée, toujours plus ou moins déguisée en onyx et toujours plutôt plus que moins. Ce genre de travail, qui rappelle les chefs-d'œuvre de corporations, sans doute a son genre de valeur, étant, en somme, aussi difficile à exécuter qu'un saut périlleux ou toute autre clownerie, mais n'est qu'œuvre d'ouvrier, n'a rien de commun avec l'art et, judicieusement classé, doit être renvoyé par la critique de la photographie coloriée.

Que, si un sculpteur ouvre la bouche à l'une de ses statues, il mette trente-deux dents en cette bouche, accordé ; mais qu'un peintre vienne qui copie la statue, devra-t-il, lui, reproduire cette dentition ? — Du tout, ou il commettra une bévue, car une statue est un homme en marbre, un homme inerte, un objet et, en tant qu'objet, vue à distance, devra être peinte et saisie dans un des cent mille aspects sous lesquels la font apparaître la perspective absolue, kilométrique, et la perspective relative créées par une des cent mille modifications que l'état de l'atmosphère apporte à la clarté du jour.

Qui sait si l'intérieur de cette bouche de statue qui, de près, a la blancheur du marbre, de là où se posera le peintre copiste n'apparaîtra pas comme un trou noir, comme une tache ?

De PRÈS c'est quelque chose et de LOIN ce n'est rien.

Cette vérité est si vraie que l'objectif photographique, à qui la distance n'empêche pas de reproduire le détail, outre la couleur, supprime les plans, détruit la perspective, et que ces diverses monstruosités sont la raison pourquoi cette invention bizarre est mortelle aux peintres de ce temps.

En effet, précieux ridicules de ce genre nouveau, ils méprisent la naïve impression de cette simple cornée dont le bon Dieu a doté leur guenille, et voulant le fin du fin, regardent la nature au microscope et travaillent à la loupe.

Ils ont cru lire Voltaire et disent : Soyons sceptiques; ils ont cru lire Littré et disent : Soyons exacts ; ils ont cru lire Proudhon et disent : Soyons pratiques.

— La foi ? la mécanique l'a démontée ! L'âme ? nos scalpels en ont fait justice ! Otons Dieu, et comptons les brins d'herbe !

Et la peinture analytique fut !

Un brave garçon de paysagiste que je connais et qui avait commencé par donner de sérieuses espérances de sincérité poétique, très bon vivant d'ailleurs et que, jusque-là, je n'avais pas cru plus bête qu'un autre homme, un beau matin, abandonnant d'un même coup amis, gaieté, pinceaux et prés verts, s'est enfermé toute une année pour se teindre le cerveau d'une forte mixture de nos positivistes les plus distingués. Sorti absolument ivre de cette sotte ripaille, il me dit bravement :

— Maintenant que j'ai étudié, mon cher, je comprends ce que veut le paysage. Le paysage veut une révolution. Aussi vais-je faire ce que personne n'a encore tenté avant moi, je vais créer le paysage philosophique.

Le paysage philosophique !...

Heureusement, ce misérable, qui s'était fatigué la vue à trop lire, est devenu aveugle à temps.

Et, de fait, sans Manet nous retournions tout doucettement — et assez vite — au paysage académique, au paysage historique, voulu, convenu, prévu, composé selon la formule.

Manet restera un des seuls représentants sincères de cet art puissant qui réclame le double courage de voir les choses comme elles sont et de les peindre comme on les voit.

Le malheur, c'est que la formule ou, si vous croyez pouvoir comprendre plus facilement une expression moins juste mais plus accoutumée, le malheur est que la manière de Manet est encore nouvelle pour

vous, que vous n'avez pas encore appris à la connaître, qu'elle étonne encore votre œil menteur et conventionnel et que, partant, elle révolte votre entendement, lequel n'entend ni se donner la peine de rien apprendre ni, surtout, laisser supposer qu'il ignore quoi que ce soit qui soit digne d'être u.

Quiconque vous déroute est un homme mort.

Le jour où un maladroit oseur s'avisera 'imprimer le *Triple almanach Liégeois* en caractères neufs et lisibles, le *Triple Léigeois* aura vécu. Et quant à son propriétaire... Au bûcher, le sorcier!

Manet a frappé monnaie à son effigie : Manet est un faussaire.

Manet a peint la vérité! quelle pauvreté d'imagination!

— Comme s'il s'agissait de vérité, d'ailleurs, quand on parle peinture, se sont dit les gens de son temps! On sait parbleu bien qu'un tableau « *ça n'est pas arrivé...* » puisqu'on voit le cadre! — Manet s'entête à ne pas nous représenter tous beaux comme nous ne le sommes pas; quel indignant procédé! — S'il est incapable d'inventer rien de plus flatteur pour l'œil, qu'il cesse une bonne fois de se donner pour artiste! Mais c'est pour se moquer de nous qu'il fait *tout ça!*

Seulement nous ne sommes pas plus bêtes que lui, nous voyons son jeu et il n'y a pas de danger que jamais nous ne soyons sa dupe! Si ce M. Manet est un farceur, nous sommes, nous, des malins! Nous ne savons pas comment on s'y prend pour peindre, c'est vrai, mais comme, en définitive, nous sommes sûrs d'avoir pour le moins autant de goût que n'importe qui et que, grâce à Dieu! nous sommes tout aussi capables que personne de juger tout de suite du mérite d'une toile par le plus ou moins de plaisir ou d'adversion qu'elle nous cause, nous nous méfions!

Et c'est une rude force, allez, mes frères, la méfiance! C'est avec cette arme muette, avec cette arme lâche, avec ce fusil à vent, c'est avec cela, que, de tout temps, on est toujours parvenu à retarder les éclosions les plus belles, les plus nobles, les plus utiles à l'humanité.

Voyez plutôt Berlioz!

Le vrai tort de Manet, je vais vous le dire.

Une chose qu'on ignore trop généralement, c'est que le premier ouvrage de M. Scribe fut outrageusement sifflé. Pourquoi?

Voici :

A un moment donné, tandis que plusieurs personnages étaient attablés, entrait une bonne, *une assiette à la main.*

Une assiette à la main, vous avez bien compris?

Une assiette à la main! Et le bon public de se forger une félicité qui, d'avance, le fait pleurer de tendresse en songeant au bienheureux instant où, entraînée par la situation, l'assiette, lâchée à propos, s'ira briser sur le parquet.

Tout à coup, atroce déception! après avoir écouté et répliqué, la bonne... la bonne pose l'assiette sur la table, tout bonnement, tout bêtement, tout naturellement, *comme dans la vie!*

Comme dans la vie! Impossibilité!

Faire tenir une assiette par un personnage pour que cette assiette ne soit pas cassée, c'était trop d'inexpérience. On n'est pas aussi naïvement audacieux!

Et la salle, la salle entière de partir! Et la pauvre comédiette de s'effondrer sous une bordée furibonde de cris d'indignation et de sifflets stridents.

M. Scribe, un prudent, se le tint pour dit.

Jamais plus il ne fit intervenir d'assiette dans une action dramatique sans que ce ne fût pour la faire émietter un moment après son apparition.

Il tira même de là un aphorisme qui est la clé de sa poétique et que je ne crois pas inutile de transcrire ici :

« Si vous avez besoin d'une chandelle au cinquième acte, ayez soin de placer un éteignoir au premier. »

Aussi... quel succès depuis!

Manet, lui, n'a pas voulu condescendre à casser l'assiette.

Aussi, quel *tolle!*

C'est ce qui l'a perdu.

C'est ce qui le sauvera!

C'est ce qui le sauvera, car, si l'âpre et injuste critique l'a poursuivi toute sa vie, la mort vient de sonner pour lui l'heure de la justice.

La porte du tombeau fermée sur l'homme, celle du Louvre va s'ouvrir pour l'œuvre.

Jules DE MARTHOLD.

ÉCHOS

Dimanche, le 8 juillet, à Saint-Mandé (Salon des familles), a eu lieu un grand banquet offert par M. Lemercier, l'imprimeur-lithographe si universellement estimé, à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance.

« Cette fête, lisons-nous dans le *Gutenberg-Jorunal*, a réuni un grand nombre d'artistes et d'ouvriers; elle était présidée par l'aimable vieillard, si ce mot peut s'appliquer à M. Lemercier, à l'homme si juvénile d'aspect, et dont la santé de fer a su résister à l'épreuve si rude qui nous a fait craindre pour sa vie dans les premiers mois de cette année. Une fluxion de poitrine était venue compromettre gravement son existence.)

» C'est avec la plus grande émotion que M. Lemercier, en quelques paroles vivement senties, a exprimé toute la joie qu'il éprouvait de se trouver au milieu d'un public si sympathique et d'être ainsi aimé de tous ceux qui travaillent dans sa maison.

» La veille de ce banquet, les ouvriers de l'imprimerie Lemercier avaient offert à leur patron un magnifique bronze sortant de la maison Barbedienne. Ce don magnifique avait été reçu par 'M Lemercier avec les plus grands témoignages de satisfaction, car il prouve bien la sincérité des liens qui unissent les ouvriers dans cet atelier modèle, et donne un exemple, presque exceptionnel à notre époque, d'une entente qui devrait toujours se rencontrer dans toutes les maisons. »

***

Sommaire du n° 4 du *Bulletin des Beaux-Arts*, publié par M. Fabré, 41, quai des Grands-Augustins : « Chronique. — Léonard Gautier graveur. — L'intermédiaire. Demandes et réponses. »

A la demande n° 9, nous répondrons nous-même qu'il est bien malheureux pour l'*Invalide* qu'il n'ait pas lu l'*Estampe*. Il eût trouvé dans le n° 6 de notre troisième année une étude sur ELISE SAUGRAIN et dans les numéros des 18 et 25 mars 1883, LES DAMES PEINTRES ET GRAVEURS *aux trois derniers siècles* Cette étude s'arrête, il est vrai, aux demoiselles Haussard, mais notre VIEUX COLLECTIONNEUR annonçait qu'il la continuerait. Elle n'est donc qu'interrompue dans nos colonnes.

***

Le directeur de l'*Estampe* a reçu la lettre suivante :

« Monsieur,

» Je vous prie de vouloir bien me donner l'adresse de l'éditeur des portraits de Gaillard (le comte de Chambord, Pie IX, Léon XIII) dont vous nous avez parlé dans le *Figaro*.

» Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer,

» Monsieur,

» Mes salutations empressées

» R. DE SEGU RES

» Directeur du Moniteur de la Librairie. »

Cette lettre nous donne une idée :

Pourquoi n'ouvririons-nous pas une rubrique sous laquelle on verrait hebdomadairement que telle œuvre se trouve soit chez l'artiste, soit chez tel marchand ?

Les consentants n'ont qu'à parler.

***

Encore un chef-d'œuvre artistique, imprimé par Motteroz, qui a habitué les bibliophiles à l'admirer.

Notre confrère, M. Emile Blémont, est un des « fervents » de l'auteur d'*Hernani* et des *Contemplations.*

A ce titre, il a rêvé d'ériger une statue à Victor Hugo, vivant. Des premiers à prendre l'initiative d'une souscription publique, il fut aussi des premiers à y figurer pour montrer l'exemple. L'an dernier il organisait des représentations théâtrales destinées à stimuler le zèle du public et à créer d s ressources au comité, dont les efforts semblent se calmer.

Pour la statue de Victor Hugo, tel est le titre du poème qui a été écrit par M. Emile Blémont et lu par M. Albert Lambert aux

représentations organisées en juillet et août 1882.

Ce beau poème a été illustré de deux portraits en photogravure sortis des ateliers Goupil. L'un de ces portraits représente Victor Hugo dans sa magnifique vieillesse d'aujourd'hui. L'autre est la reproduction du buste lauré que sculpta David d'Angers. L'ouvrage ayant été imprimé chez Motteroz, rien ne manque à sa beauté typographique. On le trouve à Paris, chez l'éditeur Launette.

* * *

Deux peintres, de l'école classique, en viennent à parler d'un de leurs confrères, de l'école naturaliste, qui a pignon sur rue.

— A propos, dit l'un, vous savez que, hier, il a vendu, chez lui, pour 50,000 fr. de tableaux, à un Américain ?

— La maison comprise, alors !

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Onzième série.*

ALBERT BELLENGER. — Ici, le graveur n'a fait qu'un avec le graveur, M. Paul Renouard. Rien ne m'a jamais plus impressionné que cette *Sortie de la messe aux Invalides.*

Hélas! la scène est devenue un tableau historique. Supprimée maintenant, *au nom de la Liberté*, la messe de l'Etat-major !

Dans le frontispice du *Vieux Marin*, même talent d'exécution. M. Albert Bellenger a le couteau dramatique comme celui de Troppmann.

Quel effet! On demande un nouveau Gustave Doré pour une page semblable.

Mais, au fait, voilà que naît M. Paul Renouard.

LÉON CHAPON. — A quoi bon tant de querelles sur la suprématie des genres? N'y a-t-il pas de nombreux cas où l'interprétation en arrive à faire disparaître le caractère propre à chaque genre? L'*Intéressé*, qui voulait, ici même, que le bois fût une estampe, aussi bien que le burin ou l'eau-forte, eût triomphé — s'il eût été encore membre du jury — devant le Flandrin de M. Chapon.

C'était vraiment une estampe, et une belle. Ce bois, tout en étant un bois, était pour les yeux un burin.

DEVOS. — Du dessin, mais pas de couleur.

JEAN GUILLAUME. — Un très bon bois pour l'*Univers illustré.* Une excellente lumière éclairait *Fra Angelico*, qui dormait et rêvait. M. A. Maignan a trouvé, en M. Jean Guillaume, un traducteur qui n'a pas été du tout le traître dont parlent les Italiens.

FRÉDÉRIC JUENGLING. — Une dizaine de bois absolument remarquables. Les Américains sont, dans cet art, d'une force surprenante.

Leurs bois valent des eaux-fortes. La *Voix de la mer*, par exemple, est un fort bel Appion. Le *Moulin* est une merveille. J'ai été content de voir, dans l'un des cadres de M. Juengling, le portrait de M. Wistler, que je ne connaissais pas.

Tenez, voilà un artiste ! Au Salon dernier, son portrait de femme, sans lumière, sans fracas, rien qu'avec un complet sentiment de la nature, éteignait toute la salle. Si je suis bien informé, c'est l'ami Henri Guérard, qui est chargé de la gravure de ce tableau. Il pourra faire une belle chose.

MLLE LINDSTROM. — Un bois où il y avait de l'étude et du savoir, mais un sujet rasant. Un faux Greuze. C'est tout dire.

NARCISSE NAVELLIER. — Au milieu de huit gravures fort intéressantes exécutées d'après les dessins de M. Tofani, un médaillon des plus réussis, *Gaston de Foix*. On ne grave pas mieux. Le compliment doit être partagé avec M. Léon Marie, collaborateur de l'artiste.

QUESNEL. — *La Famille*, d'après M. Moreau de Tours, une des meilleures choses du Salon. J'espérais une récompense, mais aujourd'hui il n'y a plus assez de médailles pour ceux qui ont du talent.

RIGOLLET. — Do do, l'enfant, do... De tout temps, le grand-père a bercé ainsi son petit-fils. C'est ce que nous a montré M. Compte sous le manteau d'une vieille cheminée moyen âge. C'est ce qu'a reproduit M. Rigollet d'un crayon très souple et très doux, où il y a déjà mieux qu'une promesse.

(*A suivre.*)

C. CHINCHOLLE.

Correspondance

A Monsieur MARET-LERICHE. — Ami, grâce à votre article peut-être, nous avons manqué d'exemplaires du dernier numéro. Par conséquent...

A Monsieur A. DE R. — Vous avez dû recevoir une lettre au sujet de l'Exposition de Vienne. Avez-vous envoyé ?

A. Monsieur H. M., rue de l'Abbé-Grégoire. — Excusez-moi. Je retrouve seulement aujourd'hui votre lettre du 8 mai. On n'a guère chance de me trouver chez moi que le matin et le plus tôt est même le mieux.

CONCOURS ET EXPOSITIONS

FRANCE

PARIS. — Concours de ciselure (*prix Crozatier*). S'inscrire jusqu'au 6 novembre 1883 chez M. Paillard, 24, avenue Duquesne. Envois du 12 au 19 novembre.

NICE. — Internationale, Agriculture, Industrie, Beaux-Arts. Ecrire à M. le Commissaire général de l'Exposition internationale à Nice (France).

DUNKERQUE. — Concours de la Société dunkerquoise : *Architecture*, construction d'un marché. Envois des projets avant le 1er octobre.

GRENOBLE. — Exposition du 20 juillet au 10 septembre. — Envois terminés.

TROUVILLE. — Exposition par l'Académie normande, du 20 juillet au 30 septembre 1883. Dépôt des ouvrages terminé.

VERSAILLES. — Exposition du 15 septembre au 7 octobre.

PERPIGNAN. — Exposition le 7 octobre prochain.

CONCOURS TROYON — Dernier délai pour l'envoi des esquisses : 15 septembre.

EXPOSITIONS OUVERTES A PARIS. — Les peintres Lyonnais, rue Vivienne. — A. Sisley, 9, boulevard de la Madeleine. — Les peintres Franc-Comtois, au cercle du même nom.

EXPOSITION PERMANENTE DE LYON, 38, rue Bourbon.

ETRANGER

ROME. — Concours pour le monument de Victor-Emmanuel. Envoi des notices avant le 15 octobre, des projets du 15 novembre au 15 décembre 1883.

SPA. — Exposition du 1er juillet au 15 septembre 1883.

CALCUTTA. — Internationale. Une section est réservée aux Beaux-Arts.

L'ouverture aura lieu le 4 décembre prochain. — Pour tous renseignements écrire à MM. Percher et Ce, à Anvers.

BOSTON. — Exposition le 1er septembre.

BUDAPEST. — Exposition premiere série, du 1er au 31 octobre ; deuxième série, du 8 novembre au 8 décembre 1883. Envoi des notices avant le 1er septembre ou le 1er octobre. Dépôt des ouvrages pour la France, chez M. Chenue, 5, rue de la Terrasse, Paris ; pour la Belgique et la Hollande, chez Mommen, 25, rue de la Charité, Bruxelles : ou Clæssens, 12, Poids publics, Anvers.

Bibliographie

COURTISANE ! Le nouveau roman que M. Pierre de Lano vient de publier chez les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond, n'est pas la biographie banale d'une fille : c'est l'histoire, le *roman* vécu d'une vierge qu'un amour stérile, qu'une pauvreté morale et matérielle, font mauvaise et jettent à la place publique. *Courtisane* ! dans sa lamentable odyssee, n'en reste pas moins la femme superbe et implacable, la conquérante d'hommes que Paris glorifie et hait tout à la fois. Ce roman, ou plutôt cette étude, aura ses détracteurs comme ses enthousiastes. — L'œuvre de M. Pierre de Lano appelle la discussion ; et la *Lettre* qui en forme le début, lettre adressée à l'une de nos personnalités féminines et parisiennes les plus connues, n'en sera pas la moindre curiosité. L'auteur, ainsi que dans son précédent livre, *Jules Fabien*, a resolument, audacieusement, et avec une grande liberté d'allures, mis en scène les passions humaines.

Filles d'Amour, par Clément Monterel. Un volume in-18. Paris. Ed. Rouveyre et G. Blond, éditeurs. — Histoire vraie : Après l'étude très observée de l'enfance et de la jeunesse de Marcelle, l'auteur a enregistré dans des chapitres courts et dramatiques

existence toute de passion d'une de ces emmes qui se relèvent d'autant moins facilement qu'elles sont tombées de plus haut.

Marcelle, épouse adultère, surprise avec son premier amant dans une forêt du Perigord, est déshabillée et fustigee, toute nue par son mari, en pleine campagne. Puis vient la succession des amants : le vigoureux hercule Murza prenant la place de l'élégant baron de Junglar ; jusqu'au moment où dans une representation brillante du cirque, la mort vient mettre un terme au debordement des passions de l'héroïne. Nous croyons prouvoir prédire un grand succès aux scènes osées et très parisiennes que renferme ce roman.

Le Bonapartisme sous la République, par Jules Richard, qui forme un beau volume in-18. vient de paraître chez les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond. C'est l'histoire des dernières luttes du parti bonapartiste pour réconquérir les faveurs du suffrage universel et ramener au pouvoir Napoléon III, puis tenter la restauration de Napoléon IV. Jusqu'à présent on n'avait pu apprecier les efforts des anciens serviteurs de l'empire que d'après les accusations plus ou moins vagues de leurs adversaires. M. Jules Richard a fait simplement, véridiquement et surtout sincèrement, la part de chacun dans cet épisode de l'histoire contemporaine.

C'est le récit d'un spectateur désabusé, mais clairvoyant. Il a vécu assez près des acteurs du drame pour que quelques-unes de ses pages aient la valeur de revélations, — et souvent de revélations très inattendues. Tout ce qui touche à la vie et à la mort du prince impérial est d'une vérité touchante.

Ce livre guidera dans l'avenir ceux qui voudront ecrire l'histoire des huit premières années de la troisième république. Dans le présent, c'est une œuvre attachante où les hommes de tous les partis trouveront groupés des faits jusqu'alors inconnus.

M. Jules Richard a joint à son œuvre une série de pièces justificatives dont quelques-unes sont des documents historiques.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 31, au moment des departs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts. très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien. couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, defient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en a lressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred Coppenvath, à Regensbourg.
Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9. rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Antonio Grandi, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.
Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 30 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 30 JUILLET 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

VOX CLAMANTIS IN DESERTO

Quand une époque, une nation, un groupe social se sont *emberlucoqué* la cervelle d'une idée absolument fausse, le temps *seul*, dans sa trop majestueuse lenteur peut les *désemberlucoquer*, et encore faut-il l'aider, ce temps, avec une rare patience par de laborieuses et sincères discussions qui usent la vie des discuteurs au seul profit de leurs survivants.

Il faut donc discuter, quoique ce soit la forme la moins prisée, bien que la plus prisable du dévouement.

Les artistes ayant à constituer leurs jurys ont établi dans leur esprit et dans la pratique le concept suivant: que le jury élu de et par chaque section devait fatalement et uniquement être formé d'artistes de ces mêmes sections.

Architectes pour l'architecture.
Sculpteurs pour la sculpture.
Peintres pour la peinture.
Graveurs pour la gravure.

Il n'est pas jusqu'aux céramistes et mosaïstes qui ne rêvent d'être aussi représentés *fractionnairement* dans les jurys sectionnaires, eux qui ne font pas même acte d'art, mais seulement d'ouvriers industriels.

Ce n'est pas tout, poussant le concept jusqu'à... l'hérésie (soyons poli), ils se subdivisent en sous-sections, sous-classes et sous-genres, etc. etc.

Où cela pourra t-il bien aller, tous voulant être représentés dans les jurys proportionnellement au nombre des jurés et à celui des électeurs suffrageants; on dresse en ce moment des statistiques à cet effet — estrange!

Classiques, romantiques, historistes, genristes, sainctistes, manétistes, ingristes, corotistes, impressionnistes, mariniers, luministes, pleinnairistes, intentionistes, projettistes, nature-mortiers, aquarellistes, pastellistes, miniaturistes, fantaisistes, outranciers, éventaillistes, archéologistes, dessinatistes, fusinistes, faïenciers, émaillistes, minedeplombistes et tous artistes en istes sont actuellement atteints de la même maladie.

En gravure, même jeu. Ce sont les boissiers, les aciéristes, cuivreurs, burinistes, pointistes, aquafortistes, etc., etc. O candeur!!!

Il faut examiner de bonne foi.

Est-ce que *tous* les artistes, à la condition qu'ils le soient *vraiment*, ne sont pas aptes à juger sainement de *tous* les arts? Ils le sont ou bien alors c'est qu'ils ne sont pas des artistes.

De plus, n'y a-t-il donc que les artistes qui soient capables de juger de *tous* les travaux artistiques? M. Carolus Duran en est convaincu et le proclame, mais cela ne prouve rien.

Serait-il donc si paradoxal d'affirmer qu'il ne serait à la rigueur nullement difficile de concevoir et de former un jury général, dont aucun membre ne serait artiste et qui serait cependant peut-être meilleur que ne le sont et le peuvent être des jurys exclusivement composés d'artistes dès lors qu'ils sont divisés, subdivisés et fractionnés?

Sans arriver à cette extrémité et concédant volontiers que des artistes ne sont nullement déplacés dans un jury, ne pourrait-on prétendre que tout au moins le jury du Salon ne devrait pas ou pourrait n'être pas sectionné, et que *tous* les membres de *toutes* les sections devraient et pourraient juger *tous* les travaux de *toutes* les sections; et qu'ils apporteraient par cette combinaison et cette fusion, avec tout autant d'aptitudes qu'en apportent les jurys sectionnaires, une bien plus forte somme d'impartialité générale?

Voilà une vérité qui n'aura pas cours de sitôt, une vierge qui restera longtemps vierge et que peu d'amoureux voudront épouser, ce soir, pour la féconder demain matin.

En effet, ne voilà-t-il pas M. Lansyer *lui-même*, cet homme sage et qui en nombre de cas a passé pour tel à un assez juste titre, qui s'est avisé, au sein du comité de la société libre des artistes, de trouver que, dans le jury du Salon de 1883, la représensentation des... paysagistes n'a pas été *équitable* (il a voulu dire proportionnelle) et que leurs jurés, en trop petit nombre suivant lui, ont eu le plus *grand mal (sic)* à défendre les intérêts du paysage. — Ces choses se disent sérieusement et s'épousent de même!

Donc, par exemple, Bonnat, Gérôme, Cabanel, etc., sont moins équitables juges du paysage que ne le sont Rapin, Ségé, Pelouze, ou Mouillon et ceux-ci ne seraient ni aptes ni *équitables* pour juger Bin, Desgoffe ou Puvis de Chavannes, ou seraient capables de s'opposer à ce qu'ils fussent récompensés, si, comme paysagistes jurés, ils eussent été plus nombreux que les jurés historistes, pourtraictistes, etc., etc.? Allons donc, allons donc et encore allons donc!

C'est se moquer que de le prétendre, et par trop... naïf que de le croire.

Et même, au cas où cela serait possible, ne serait-ce pas à la rigueur tout le contraire qui pourrait avoir lieu? Où donc, sauf par un désintéressement auquel nul n'est forcé, est-on si pressé de se donner des concurrents?

En résumé, et comme juré, *tout* artiste, vraiment artiste, peut et devrait être appelé à juger *tous* les travaux de toutes les sections, parce que *tous* les arts constituent l'art, quelle que soit la diversité de ses manifestations.

Graveurs, nommez donc des graveurs; sculpteurs, des sculpteurs; peintres, des peintres; architectes, des architectes, pour faire partie de vos jurys et du *jury*, rien de mieux; il en faut, ils sont utiles, nécessaires; mais ne faut-il donc qu'eux? Eh bien, il en faut d'autres certainement, des musiciens, des comédiens, des collectionneurs, des experts, des critiques, des savants, des poètes, des littérateurs, des amateurs éclairés, tout hormis des marchands.

Mélangez-les *tous* en un seul *tout* et vous verrez bientôt que ceux que vous considérez être vos... intérêts seront cent fois mieux représentés et défendus que par vos spécialisations et sous-spécialisations de sections et sous-sections.

Voilà ce qui s'appelle bel et bien, du moins pour le moment, donner un bon coup d'épée dans l'eau, ou autrement dit, pour le moment, parler sinon pour ne rien dire, du moins pour n'être de longtemps ni écouté ni compris.

C'est là le sort de toutes les vérités vraies et de tous ceux qui se sont imposé la triste tâche de les proclamer trop tôt.

Il a fallu des siècles avant que l'on pût faire admettre comme positif, prouvé et avéré, que la terre n'était pas le point central et immobile de l'univers comme on l'avait toujours cru.

L'idée que les artistes d'une section peuvent *seuls* être et *uniquement* juges des travaux de cette section, à l'exclusion de toute autre immixtion d'autres juges, n'aura pas assurément une aussi longue durée que celle qui a consisté à faire du globe terrestre le pivot de l'univers sidéral, mais elle n'en aura pas moins besoin d'une hécatombe de petits Galilée pour la déloger de la cervelle des artistes et pour la déraciner des habitudes par eux contractées en matière d'élections.

Et l'on pretend et ils prétendent être ennemis de la routine !

Qu'ils le disent, d'accord; mais ils ne le prouveront pas facilement, ni de sitôt, surtout à leur ami...

J. Maret-Leriche.

ÉCHOS

Les préparatifs d'installation du Salon national triennal, dont l'ouverture officielle aura lieu le 1er septembre, sont conduits avec une grande activité.

Le Palais de l'Industrie, entièrement débarrassé du matériel qui avait servi à l'Exposition des artistes, est maintenant livré au personnel de la direction des beaux-arts, chargée d'organiser le Salon dit de l'Etat.

L'exposition de sculpture sera installée, comme dans les Salons annuels, dans le jardin du Palais; les travées du pourtour de la nef seront décorées avec des tapisseries empruntées au garde-meuble.

Les salles du premier étage, réservées à la peinture, auront un aménagement des plus élégants et des plus confortables.

Le public pourra apprécier à son aise les chefs-d'œuvre qui seront exposés; presque tous les tableaux de grande taille seront sur la cimaise.

Les toiles ne seront plus accrochées à des hauteurs invraisemblables, comme dans les Expositions annuelles, où, pour voir certains tableaux nichés près du plafond, il est nécessaire de faire usage d'un puissant télescope.

***

Déplacements et villégiatures :

MM. Edmond Hédouin et Lionel Le Couteux, à Aix-les-Bains.

M. Henri Guérard, à Dieppe.

M. Le Rat, à Samoreau (Fontainebleau).

M. Charles Courtry, au Tréport.

MM. Henri Lefort et Lucos, à Dinard.

M. Henri Vion, à Aulus.

***

Le peintre Jan van Beers vient d'être nommé commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique dont il était déjà chevalier.

***

Un grand nombre d'œuvres d'art remarquables doivent être placées dans les diverses salles de l'Hôtel-de-Ville.

Voici, quant à présent, les œuvres qui décorent les nouveaux locaux du conseil municipal.

Dans la salle des séances, on a placé, vis-à-vis de la tribune, le modèle en plâtre du buste de la République, de Gautherin, acquis il y a quelques années au Salon. Dans le cabinet du président se trouvent : une grande toile de M. Luigi Loir, *Bercy pendant l'inondation*, un paysage d'Ulysse Parent et deux portraits d'échevins, l'un par de Troy, l'autre d'un peintre inconnu de l'école du dix-septième siècle. Dans le cabinet du président du conseil général, il y a deux fusains d'Ulysse Parent et deux tableaux : *Paris vu du Pont-Neuf*, par feu Herpin, et le *Quai Saint-Bernard*, par M. Pierre Vauthier. Dans la salle du budget : les *Réservistes*, de M. Jeanniot, et le *Repos*, acquis par la Ville à la vente Courbet. Dans le bureau du syndic, se trouvent les portraits de deux prévôts des marchands : La *Castagnère* et de *Michodière*, le premier par Duplessis, le second par Largillière, ainsi que le *Quai de l'Horloge*, par M. Paul Lecomte. Enfin, dans la buvette, deux autres tableaux : *Souvenir de fête*, par M. Cazin, et un *Jour de fête*, par M. Jeannin.

Nous pourrions presque comprendre dans cette nomenclature le beau manuscrit enluminé à la gouache qui décore la salle des journalistes, et qui, offert par le lord-maire en souvenir du voyage fait à Londres par M. Léon Say et le président du conseil municipal en 1871 pour remercier la municipalité de Londres des services rendus à Paris assiégé, constitue une véritable œuvre d'art.

***

Quelques renseignements sur M. Roll, un de nos nouveaux décorés.

M. Roll est agé de trente-trois ans. Il est fils du directeur d'une grande maison de vente de meubles d'art; il reçut une excellente éducation.

En sortant du lycée, il étudia l'architecture et la décoration mobilières.

M. Roll fit ensuite du paysage avec Harpignies, puis il étudia à l'atelier de Bonnat.

Son premier succès fut *Don Juan et Haydée*, acheté par l'État pour le Musée d'Avignon. Ensuite vint le *Combat de Cuirassiers*, actuellement au musée de Laval. Citons encore : la *Chasseresse*, panneau décoratif pour l'ambassade de Turquie; l'*Inondation de Toulouse*, que M. Turquet envoya au musée... du Havre; la *Grève des Mineurs*, au musée de Valenciennes; la *Fête de Silène*, au musée de Gand, et enfin la *Fête du 14 juillet*, qui figurera au nouvel Hôtel de Ville.

A signaler aussi d'excellents portraits, entre autres ceux de MM. Alexandre Dumas fils et Jules Simon.

L'atelier de M. Roll est un des plus grands de Paris. Il l'a fait construire spécialement en vue de toiles immenses.

***

Après M. Puvis de Chavannes, après M. A. Cabanel, après M. Millot et M. J.-P. Laurens, voici M. Bonnat qui, à son tour, va exécuter sa page magistrale sur les murs du Panthéon. Sa composition décorative aura pour titre : *le Martyre de aint Denis*. L'État alloue à l'artiste une somme de 20,000 francs pour cette commande, qui, si l'œuvre reste digne du maître, ne sera certainement pas trop payée.

***

Une très juste réflexion de M. Jules Claretie. Il racontait, dans une de ses chroniques du *Temps*, qu'il conseillerait à un jeune homme voulant entrer dans le journalisme de choisir toute autre carrière de préférence à celle-là.

« Il n'y en a pas de plus ingrate et de plus dangereuse. La carrière militaire offre peut-être moins de dangers et, en tout cas, plus d'honneur !

» Tandis que le journaliste, quel que soit le genre qu'il traite, chronique, nouvelles, écho, se fait toujours des ennemis redoutables s'il remplit consciencieusement son devoir, en dénonçant ce qui est malpropre et en critiquant ceux qui le méritent.

» Pour ne pas être déconsidéré, il faut louanger tout et tous ou sans cela, comme l'a écrit le poète Gilbert :

» Chacun, vous dénonçant à la haine publique,
» Se dit : Fuyez cet homme, il mord, c'est un critique. »

***

Présentation dans un salon.

— Mon ami Pichard, artiste.

— Je n'ai pas de préjugés, monsieur : il y a des honnêtes gens partout !

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Douzième série.*

On me demande quand sera terminé le compte rendu des œuvres exposées au Salon de gravure. Je n'en sais absolument rien. L'an dernier, j'ai fait deux suppléments qui m'ont permis de le terminer plus tôt. Je n'ai aucune difficulté à dire qu'on ne m'a tenu aucun compte de ce surcroît de dépenses et de travail. J'ai donc renoncé, cette année, à une pareille mesure.

Le compte rendu sera fini quand l'espace le voudra. On doit comprendre qu'un journal qui s'adresse à un public extrêmement varié, ne peut, de la première à la dernière ligne, satisfaire qu'un groupe de lecteurs.

J'ai pourtant pris le parti d'abréger ce

Salon en ne m'occupant que des œuvres qui ont mérité réellement d'être étudiées.

Boutry. — Salut à ta vénérable écorce blanche, *Vieux Chêne de Phalempin*, qui sembles porter un monde.

L'artiste a eu raison de t'étudier si minutieusement. Tu nous parles de tout. Tu vas mourir et tu es fier encore d'avoir des branches qui vivent et sur lesquelles saute et chante la vie.

Cette gravure est découpée en pleine nature. Elle est à ce titre un livre de philosophie — et un bon. Elle fait penser.

Paulin Carbonnier. — J'ai déjà parlé de ses quatre eaux-fortes en rendant compte de l'exposition de Caen. Là-bas, elles avaient un succès d'exactitude. On les voyait en ayant encore dans les yeux l'image des quatre monuments gravés par l'artiste. Au Salon de Paris, elles avaient un succès d'exécution. M. Carbonnier fait le plus grand honneur à son professeur, M. Maxime Lalanne, qui devrait bien le pousser, à l'heure des récompenses. Cela soit dit sans reproche.

Gustave Fraipont. — Qu'aimez-vous le mieux, de l'*Accident* ou de l'*Hôtellerie de la Botte*, les deux lithographies à la plume exposées par le célèbre *plumiste?*

Au point de vue de l'exécution, la première œuvre, très serrée, très colorée, est peut-être supérieure, mais la grâce du sujet fera toujours préférer la seconde où une si appétissante danseuse paraît si bonne fille.

En même temps que ces lithographies, M. Fraipont avait exposé trois gravures dont l'une, *Promesse*, avait pour moi le tort d'être trop grande pour le sujet. Ce tort est, d'ailleurs, assez commun aujourd'hui.

Les deux autres se distinguaient surtout par une étonnante légèreté de main.

Eugène Froment — *A l'office*, un bon Pannemaker, et la *Saint-Michel*, des oies en plâtre.

Garen. — De l'architecture idéalisée, qui a valu une mention à son auteur.

Eugène Gaujean. — Un an de travail. *Les portes de la cathédrale de Pise*. Vingt-huit sujets encadrés dans un seul. Les encadrements ont dû être aussi difficiles à graver que les sujets. Le tout était d'un art exquis.

Théodore Girardet. — En deux planches, le solennel burin s'est fait, ici, charmant, dans le *Nouveau maître*, là, spirituel au possible dans *Une famille intéressante*.

Une famille de cochons, sapristi, combien de familles humaines sont moins intéressantes que celle-là!

Charler Giroux. — Quand M. Français sera mort, vous entendrez ce qu'on dira de lui. Son *Soleil couchant* est absolument une merveille. C'est bien la nature et non la fantaisie qui se joue dans ses arbres. Son sentiment est sincère et non quintessencié. M. Français est, certes, considéré comme un maître, mais on l'écrase sous Millet, sous Corot, sous Courbet, sous Rousseau, sous Daubigny.

Ici un simple document. Quand je suis né à l'art, c'est-à-dire il y a quelque vingt ans, on ne parlait que de Diaz. Il y avait le sentiment de Diaz, la composition de Diaz, la fantaisie de Diaz, la couleur de Diaz. Et Diaz par ci, Diaz par là. Vingt ans sont écoulés. La post-mort est venue. Tout le monde vous dira qu'à l'Hôtel Drouot les Diaz commencent à dégringoler comme dégringoleront — ceci est une prophétie — les Corot et les Millet. A qui le tour? A M. Français certainement. La vérité est que la peinture n'a rien de commun avec les mathématiques. Elle n'a nulle valeur précise. Elle n'est qu'affaire de goût.. et de commerce.

Tout cela pour dire que M. Charles Giroux a gravé avec un très grand sentiment le *Soleil couchant* de M. Français.

Beaucoup trouveront que j'ai trop parlé. Je n'ai créé ce journal que pour parler à ma guise. Le travail donne des licences.

Jean Grigny. — Au *Louvre*. J'allais dire le plus grand mal de cette gravure, mais il faut croire que je ne me connais pas du tout en estampes.

Un membre de notre avant-dernier jury me nie le droit de déclarer qu'une gravure est mauvaise sous le prétexte que toute chose admise au Salon par des jurés compétents ne peut jamais mériter que des éloges!

C. Chincholle.

(*A suivre.*)

CONCOURS ET EXPOSITIONS

FRANCE

Paris. — Exposition nationale de 1883, du 15 septembre au 31 octobre. — Du 1er au 15 août, dépôt des ouvrages reçus sur notices.

Paris. — Concours de ciselure (*prix Crozatier*). S'inscrire jusqu'au 6 novembre 1883 chez M. Paillard, 24, avenue Duquesne. Envois du 12 au 19 novembre.

Nice. — Internationale, Agriculture, Industrie, Beaux-Arts. Ecrire à M. le Commissaire général de l'Exposition internationale à Nice (France).

Besançon. — Exposition du 1er septembre au 15 octobre. — Dépôt du 1er juillet au 1er août chez M. Dangleterre, 10, rue Labie.

Dunkerque. — Concours de la Société dunkerquoise: *Architecture*, construction d'un marché. Envois des projets avant le 1er octobre.

Grenoble. — Exposition du 20 juillet au 10 septembre.

Laon. — Exposition rétrospective laonnaise en juillet 1883.

Limoux. — Exposition du 1er septembre au 31 octobre 1883. Dépôt des ouvrages au nom de M. Petiet, chez M. Pottier, 16, rue Gaillon, du 15 juillet au 1er août.

Pau. — Exposition du 25 décembre 1883 au 15 février 1884. Dépôt des ouvrages au nom de M. Petiet, chez M. Pottier, 16, rue Gaillon, du 15 juillet au 1er août.

Trouville. — Exposition par l'Académie normande, du 20 juillet au 30 septembre 1883.

Versailles. — Exposition du 15 septembre au 7 octobre.

Perpignan. — Exposition le 7 octobre prochain.

Concours Troyon. — Dernier délai pour l'envoi des esquisses: 15 septembre.

Concours pour le pr x de Sèvres 1883. — Remise des dessins le 19 juin 1883, au secrétariat de l'Ecole des Beaux-Arts.

Expositions ouvertes a Paris. — Les peintres Lyonnais, rue Vivienne. — Les peintres Franc-Comtois, au cercle du même nom.

Exposition permanente de Lyon, 38, rue Bourbon.

ETRANGER

Rome. — Concours pour le monument de Victor-Emmanuel. Envoi des notices avant le 15 octobre, des projets du 15 novembre au 15 décembre 1883.

Spa. — Exposition du 1er juillet au 15 septembre 1883.

Calcutta. — Internationale. Une section est réservée aux Beaux-Arts.

L'ouverture aura lieu le 4 décembre prochain. — Pour tous renseignements écrire à MM. Percher et Ce, à Anvers.

Boston. — Exposition le 1er septembre.

Gand. — Expositions du 26 août au 4 novembre. — Envois directs à la commission directrice à Gand, avant le 28 juillet.

Namur. — Cinquième exposition internationale et triennale des beaux-arts, organisée à Namur par le Cercle artistique et littéraire, avec le généreux concours du gouvernement, de la province et de l'administration communale,

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Trépagne, secrétaire de l'exposition des beaux-arts.

Budapest. — Exposition premiere série, du 1er au 31 octobre; deuxième série, du 8 novembre au 8 décembre 1883. Envoi des notices avant le 1er septembre ou le 1er octobre. Dépôt des ouvrages pour la France, chez M. Chenue, 5, rue de la Terrasse, Paris; pour la Belgique et la Hollande, chez Mommen, 25, rue de la Charité, Bruxelles: ou Clæssens, 12, Poids publics, Anvers.

Philadelphie. — Exposition d'ouvrages d'artistes américains, du 29 octobre au 8 décembre 1883. Dépôt à Paris, chez Guinchard et Fourniret, 30, rue Chaptal, les 27 et 28 juin.

Vienne. — Exposition internationale et spéciale des Arts graphiques, du 15 septembre au 31 octobre 1883.

Bibliographie

Sommaire du nº 12 de *L'Art de la Femme* (Ed. Rouveyre et G. Blond, imprimeurs-éditeurs, 98, rue de Richelieu, à Paris). — Le Costume féminin (Les Colifichets), par Marguerite d'Aincourt (Camée) Illustrations de Cortazzo et Scott. — Les Salons de Paris, par Bachaumont (Le Salon de la duchesse de Bisaccia). Illustrations de Cortazzo. — Hygiène de la Parisienne, par le Docteur Darfeu (Le Cabinet de Toilette). Illustrations de Cortazzo. — Le Théâtre à Paris en 1883, par Pierre de Lano. (Douzième article). — Courrier illustré de la Mode parisienne, par une Parisienne. (Camée). (15 Juin 1883). — La Bourse et les affaires. — Cette publication paraît le 1er et 15 de chaque mois (excepté de juillet à septembre) et contient de 32 à 40 pages de texte; Abonnement : 30 francs pour douze mois. — Un numéro spécimen est adressé franco contre envoi de 1 franc 50 centimes en timbres poste.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred Coppenvath, à Regensbourg.
Delahays, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Antonio Grandi, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 31 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 6 AOUT 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

ENFIN!

Nous apprenons que la Commission chargée de l'étude de l'emploi des fonds de la Société des artistes français doit proposer au comité des 90, au mois de novembre, de distraire 15 0[0 des bénéfices pour mettre à l'abri de la misère les artistes âgés et les orphelins d'artistes.

Tous nos compliments à la Commission.

Le comité adoptera certainement son projet. Nul des 90 n'oserait le repousser. Fort de cette unanimité, le comité alors provoquera une assemblée générale qui se fera un devoir et un plaisir de légitimer le vœu de la Commission.

On nous permettra de chanter victoire.

Nos lecteurs savent que le vœu de la Commission est depuis longtemps celui de l'*Estampe*, aujourd'hui fière d'avoir, dans son modeste format, soulevé une telle question.

M. DE L'ESTAMPE.

ÉCHOS

Le Conseil d'administration de la Société des artistes a rendu son jugement pour le concours de la médaille à décerner aux artistes récompensés au Salon.

M. Daniel Dupuis a obtenu le premier prix, et est chargé de l'exécution de la médaille.

M. Alphée-Dubois a obtenu le second prix, et M. Bottée le troisième.

Le Conseil d'administration était également saisi par quelques sociétaires, parmi lesquels nous sommes heureux de pouvoir citer MM. Edmond Yon et John-Lévis Brown, d'une demande de secours pour M. Benassit, dont nous avons annoncé, il y a dix mois, la cruelle maladie.

Benassit, qui a été si éprouvé, vient encore d'avoir le malheur de se casser une jambe, ce qui le met dans l'incapacité la plus absolue de travailler.

Par une coïncidence très heureuse pour cet artiste, le président de la Société, M. Bailly, venait justement de recevoir d'un sociétaire (M. Jean Béraud), pour être mise à la disposition d'un artiste malade, une somme de 500 fr., montant de l'indemnité que lui avait allouée le tribunal dans un procès en contrefaçon dont l'*Estampe* rendait compte dans son numéro du 25 juin dernier.

Cette petite somme va toujours permettre à Benassit d'attendre plus facilement son prochain retour à la santé.

C'est, croyons-nous, le premier don fait à la Société des artistes depuis sa reconnaissance d'utilité publique.

***

Il a été vendu à l'exposition de Mulhouse 149 tableaux, 39 aquarelles et dessins, 25 sculptures, faïences, etc., pour une somme dépassant *deux cent mille francs.*

***

A l'exposition d'Amsterdam, ont été récompensés les artistes dont les noms suivent :

PEINTURE. — *Médaille d'or* : MM. Aublet, Agache, Butin, Carolus Duran, Cot, Mme Demont-Breton, MM. Duez, Lévy, Gervex, Maignan, Laugée, Luminais, Popelin, Belcourt, Roll.

Médaille d'argent : M. Beraud, Mlle Henriette Browne, MM. J. L. Browne, Cazin, Deconinck, Dantan, Gœneutte, Landelle, Lansyer, Maillart, De Penne, Protais, Rivey, Rixens, Thomas, Worms, Yon, Watelin, Leroux, Soyer.

MM. Morot, Pelouze, Rousseau, Hébert, Bastien-Lepage, Delaunay, Bernier, ont eu un diplôme d'honneur.

SCULPTURE. — *Diplôme d'honneur* : MM. Longepied et Carlier.

Médaille d'or : MM. Dampt et Gossin.

Médaille d'argent : MM. Cornu et Allouard.

Mention honorable : M. Guglielmo.

GRAVURE EN MÉDAILLES. — *Médaille d'or* : M. Dupuis (François).

Médaille d'argent : M. Dubois.

GRAVURE. — *Diplôme d'honneur* : M. Gustave Biot.

Médaille d'or : Association des Aquafortistes d'Anvers, MM. J. Demannez et Aug. Danse.

Médaille d'argent : MM. J. Guiette et L. Lenain.

***

M. Jules Fleury, le regretté frère de M. Champfleury, a légué au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de Paris dix-sept mille dessins, gravures, lithographies, portraits, crayons relatifs aux monuments du département de l'Aisne et aux hommes remarquables de cette contrée.

***

On sait que le Conseil municipal de Paris va faire publier un album commémoratif de la fête d'inauguration de l'Hôtel de Ville. Voici l'énumération des planches qui doivent illustrer cet album :

« Vue de l'avenue des Champs-Elysées, couronnement de l'arc de triomphe de l'Etoile (effet de jour).

» Vue du pont Royal et de la Seine, prise sur la berge, auprès du pont du Carrousel (effet de nuit).

» Vue du pont Neuf, prise du quai du Louvre ; décoration et illumination ; aspect de la fête nautique (effet de nuit).

» Vue des ponts de la Seine, prise du pont au Change, du côté de l'Institut (effet de nuit).

» Vue de l'Hôtel de Ville, prise du quai, sur la place de Grève.

» Hôtel de Ville, galerie des Arcades, au premier étage, attenant à la salle des séances du Conseil municipal (effet de nuit).

» Salle des séances du Conseil municipal ; réception de M. le Président de la République avant le banquet (effet de jour).

» Galerie de verdure conduisant à la salle du banquet (effet de nuit).

» Salle du banquet (effet de nuit).

» Banquet des enfants dans la salle Saint-Jean (effet de jour).

» Revue du bataillon scolaire (effet de jour).

» Vue de la pointe de l'île Saint-Louis, fête nautique (effet de nuit).

» Décoration des rues de Rivoli et Saint-Antoine (effet de jour).

» Place de la Bastille, avec décoration de la

colonne de Juillet et aspect de l'entrée de la rue de Lyon (effet de jour).

» Avenue et place Daumesnil, décoration du côté du bois de Vincennes : entrée du bois ; vue du lac Daumesnil, prise auprès de l'embarcadère (effets de nuit).

» Vue de l'île et du temple de la Sibylle, prise à l'extrémité du lac, près des cascades, feux d'artifice (effet de nuit).

» Vue du pont entre les îles, prise du côté de Charenton, vis-à-vis du bois des peupliers (effet de nuit).

» Décoration du faubourg Saint-Denis, vue prise près de la porte Saint-Denis (effet de jour).

» Vues pittoresques de Montmartre.

» La rue Mouffetard.

Ces vues seront reproduites au moyen de dessins à la manière noire, soit au fusain, soit à l'encre de Chine.

***

Nos abonnés sont priés de nous envoyer toutes les nouvelles qui les concernent.

LES LOTERIES DES SALONS

Monsieur de l'Estampe, vous ne connaissez pas Mlle Méa (Sabine). C'est une très charmante personne, fille d'une très belle artiste dramatique qui eut une heure brillante à l'Odéon de nos vingt ans. Où donc en sont les neiges, hélas?

Mlle Sabine, comme peintre surtout, ne dément pas sa sympathique et belle ascendance, mais à la condition pourtant de ne pas tremper ses doigts roses dans de l'encre trop noire pour traiter des questions en dehors de ses belles études et d'autant plus hors de sa portée, qu'elle est au-dessus de celle de beaucoup plus forts qu'elle en ces matières.

Que dirait-elle si un aveugle se permettait de juger les belles natures mortes exposées par elle au Salon de 1880, et qui la rendent si digne de son éminent maître Blaise Desgoffe? elle n'a pourtant pas fait autre chose en raisonnant, la plume en main, des loteries de Salons.

Et tant est prestigieux un doux nom de jeune fille, artiste jusqu'au bout des ongles comme on dit, que vous avez, Monsieur de l'Estampe, comme on dit encore, coupé dans le pont! (voir notre numéro 15, présente année) et vous avez bien voulu me demander mon opinion à ce sujet.

C'est là un honneur qu'il n'est pas aisé de mériter, rien n'est plus délicat, mais enfin la voici telle qu'elle.

La loi de 1836 qui a aboli la loterie à l'état d'institution et n'ayant pas d'autre but qu'elle-même, a sagement réservé au gouvernement la faculté d'en faire lui-même ou d'en autoriser, mais à la condition rigoureuse, absolue, qu'elles auraient un but d'intérêt général parfaitement caractérisé.

Or, Mlle Sabine n'a vu et n'a pu voir, n'a su et ne pouvait savoir, ainsi que bien d'autres, du reste, que la Société des artistes français, quelque reconnue d'utilité publique qu'elle soit ou puisse être, et agissant pour ses expositions annuelles comme personne morale et privée, ne peut, en aucun cas, avoir le droit par elle-même et dans le seul intérêt de quelques-uns de ses co-exposants, d'émettre une loterie des Salons, et que même un ministre ne l'y pourrait autoriser sans violer la loi qui régit la matière.

Ce, par la très simple raison qu'une loterie des Salons comme Mlle Sabine la réclame après cent autres depuis 25 ans et plus, n'a hélas, et en aucune façon, le caractère d'intérêt général exigé par la loi de 1836, non abrogée, et sans lequel il n'y a pas de loterie possible.

Quand il y a eu, et en fort petit nombre, et fort restreintes, des loteries de Salons, il y a de cela 15 ou 20 ans, c'est que les Salons étaient d'*Etat*, c'est-à-dire *officiels* et que d'ailleurs, par le fait d'une assez grave entorse donnée au dispositif législatif, l'Etat s'y autorisait lui-même, comme de force et non comme de droit.

Les conditions sont actuellement et depuis 3 ans toutes différentes. L'Etat a abdiqué. Cette dernière raison jointe à celles qui la précèdent dispense donc d'étudier plus avant la proposition, non originale d'ailleurs, de la charmante artiste qui porte le charmant nom de Sabine et celui non moins harmonieux de Méa.

Il faudrait d'ailleurs entrer dans de tels développements qu'ils briseraient le cadre étroit qui limite les écrivains de l'*Estampe*. On n'y entrera donc pas ; il faut être respectueux et ménager du temps et de la patience des lecteurs, même des plus attentifs et des mieux disposés.

Il s'agissait seulement de démontrer à ceux qui pensent comme Mlle Méa que, plus en ce temps-ci qu'en tout autre, les loteries des Salons sont impraticables sans une violation de la loi de 1836.

Est-ce démontré? oui, ou du moins le semble-t-il à...

J. Maret-Leriche.

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Treizième série.*

Bernilon. — Un des collaborateurs du *Walter Scott* de Firmin Didot. Six bois d'après quatre dessinateurs. A signaler un très beau portrait d'après Flameng, une lutte d'après Maillard, un palais d'après Godefroy - Durand. Ces seules pièces peuvent donner une idée du goût avec lequel l'artiste a composé son cadre. S'il a voulu prouver qu'il grave aussi bien tous les genres, il a pleinement réussi.

Ulysse Fournier. — Il faut croire que les artistes ont grand plaisir à graver l'Henry Pille, qui est si spirituel. Le fait est que, sur le cuivre ou sur le bois, il vient également bien. Les trois Pille de M. Fournier étaient admirablement faits.

Après le plaisir, la peine. Le graveur sur bois a dû en avoir une jolie à reproduire les Lebrun où il y a tant de personnages. De même pour la Promenade au XVIII[e] siècle, dont il a fait une chose vraiment extraordinaire.

Lucien Carred. — Du charme, de la grâce, de la finesse. Et de l'originalité aussi. Une *Jeune Bergère*... à sa fenêtre. Mais la fenêtre n'empêche pas que l'auteur du tableau, Hinck, ait eu un rude talent. Puis, après tout, pourquoi les bergères ne se mettraient-elles jamais à la fenêtre? Notre prétendu naturalisme n'est que de la convention. Il ne veut voir les bergères qu'aux champs. Décidément c'est Hinck qui est le naturaliste... et M. Carred un joli graveur.

Mlle Eugénie Chevallier. — C'est toujours avec joie que je constate les progrès des élèves de Mme Olympe Brux, qui doit avoir un atelier modèle. Mlle Eugénie Chevallier avait envoyé six bois des mieux exécutés. Les portraits étaient très bons, mais j'ai surtout aimé la statue équestre de Guillaume le Conquérant que je n'ai pas eu de mal à reconnaître. Je venais de la voir à Falaise. Mlle Chevallier en a coulé une seconde.

Danguin. — Un burin pour la société de gravure... Mais je ne veux point parler aujourd'hui des ouvrages qui ne m'ont pas plu. Affaire de santé.

Jean-Baptiste Drouot. — Bien bizarre, cette *Chaise de Gargantua*, à Poitiers. Il faudra que j'aille voir ça. Un rocher immense, en forme de siège, surplombe des maisons. L'effet doit être théâtral en diable. En tout cas, la gravure est scénique et bien exécutée.

Claude Faivre. — Meissonier, Duez et Boughton, voilà trois peintres d'après lesquels on peut faire trois bonnes estampes. C'est sans doute ce que s'est dit M. Faivre, et il faut bien croire qu'il a réussi, puisque l'*Art* les lui a prises. Très amusant, le reître dormant sur un banc. La femme qui, sur le tableau de Duez, a si bien l'air de dire : « Il ne vient pas !... » est restée poétique sur le cuivre. Au point de vue du métier, c'est pourtant A. Boughton qui a produit la meilleure pièce. M. Faivre aura l'heureux sort des autres élèves de Courtry.

Farlet. — Encore un collaborateur du Walter Scott. Six gravures sur bois. Les trois du haut étaient surtout réussies. L'artiste excelle dans ces deux extrêmes : les batailles et le paysage.

FLEURET. — M. Delort a eu un grand succès avec la *Prise de la flotte hollandaise par les hussards de la République*. L'interprétation de M. Fleuret rend bien ce tableau, et mérite un succès correspondant. Quand une gravure vous donne exactement l'impression du tableau, le but n'est-il pas merveilleusement atteint?

ALEXIS FOREL. — Deux vues de la Seine. L'une disait : *Epreuve à changer*. Il y a à remarquer que, chaque fois qu'on écrit ces mots sur une pièce, on ne la change jamais. Celle-ci montrait Notre-Dame, l'autre l'Institut. Toutes deux étaient également consciencieuses. Le numéro 4,651 l'était peut-être trop. Je sais bien que, vus de haut, les pavés s'accentuent impitoyablement, mais un artiste habile ne doit-il pas chicaner avec la nature ? M. Forel ne peut que gagner à se soigner moins.

(*A suivre.*)

C. CHINCHOLLE.

LA LITHOGRAPHIE

Jugée par « Gutenberg-Journal »

C'est à son indépendance, mais c'est aussi à son respect pour la liberté de la critique que depuis trois ans, l'*Estampe* a dû son succès artistisque.

Un de nos rares confrères, *Gutenberg-Journal*, vient de rendre compte de la lithographie au Salon de 83. Sansnous occuper de savoir si ses jugements concordent ounon avec les nôtres, nous nous faisons un devoir de reproduire *textuellement* son article :

Vernier (Emile). Membre du jury. *Lion*, d'après Delacroix.

Nous sommes heureux de constater que ce peintre de grand talent n'abandonne pas la lithographie. Son *Lion*, d'après Delacroix, rappelle bien le coloris puissant du maître.

Thornley (George William). *Peintures murales de Sainte-Geneviève*, par Puvis de Chavannes.

Belle reproduction de l'œuvre décorative du Panthéon ; très exacte de couleur et de sentiment. Il est regrettable que M. Thornley n'ait pu nous donner l'ensemble de ses trois planches, l'effet produit aurait attiré d'une manière toute spéciale l'attention sur lui.

Guillou (Pierre-Ernest). Mention honorable. *La tentation de saint Antoine*, d'après A. Morot.

Bonne lithographie crayonnée avec soin ; le torse de la femme a de grandes qualités de modelé ; nous devons encourager cet artiste qui obtiendra sans doute d'autres récompenses.

Ciceri (Eugène). Membre du jury. Très beaux paysages, faits d'une manière fraîche et habile, exécution parfaite. Nous souhaitons qu'un haute marque de distinction récompense enfin cet artiste de grand mérite qui a été trop longtemps oublié. Nous pensons que ses confrères du jury ne manqueront pas de demander pour lui cet honneur, qui sera justement donné et au peintre et au lithographe si fin et si distingué.

Lunois (Alexandre). Médaille de 3e classe. *La Paie des moissonneurs*, d'après Lhermite.

Nocturne, d'après H. Cazin.

Un jeune, celui-là ; il fait en ce moment son volontariat ; aussi comptons-nous beaucoup sur lui.

La Paie des moissonneurs est bien, mais le *Nocturne*, d'après Cazin, est mieux réussi encore. Il nous montre un crayon habile et bien enveloppé, l'effet est d'un rendu remarquable.

Maurou (Paul). *Le 14 Juillet*, d'après Roll. Tableau peu fait pour la reproduction; le choix de M. Maurou n'a pas été heureux. Nous le regrettons d'autant plus pour lui : que de détails excellents se trouvent perdus dans cette grande composition, qui manque de plans !

Pingot (Auguste). *Une ancienne capitale*, travail très consciencieux et très soigné.

Pirodon. *Molière lisant son Misanthrope*, à l'auberge du Mouton-Blanc.

Nous aimons mieux M. Pirodon lorsqu'il nous donne ses belles planches d'animaux qui lui ont fait une réputation méritée.

Robaud (Alfred). *Portrait d'Alexandre Dumas fils*.

Tirée très pale, cette lithographie produit l'effet d'une mine de plomb ; la resssemblance est bonne.

Bellenger (Georges). *Fac-similé* d'après Fra Bartolomeo.

Deux enfants imprimés en ton de sanguine, d'un dessin correct et spirituel.

Cassagne (Ferdinand). Six lithographies pour l'art élémentaire. Crayon simple et bon pour l'étude.

Dharlingue (Gustave). Médaille de troisième classe. *La Toilette*, d'après Baader. Reproduction très énergique et colorée de ce joli tableau ; les noirs sont puissants et les demi-teintes très justes. Dharlingue est élève de Sirouy ; aussi retrouvons-nous dans sa lithographie la manière habile de son maître.

Gilbert (Achille). *La Vérité*, d'après Baudry. Planche très bien réussie ; du reste, la réputation de ce bon lithographe n'est plus à faire ; le dessin très correct donne une idée parfaite du tableau de Baudry.

Jacott (Jean-Jules). *La Pécheresse repentie*. d'après Echtler. Nous sommes heureux d'avoir vu cette belle lithographie faite par un des doyens de notre art. Cette planche est remarquable à tous les titres.

Fantin Latour (Henri). *Evocation*. — *Parsifal*, compositions de l'auteur.

Liberté d'exécution ; lithographie ressemblant au fusain. Grand admirateur du musicien allemand, M. F. Latour cherche, dans ses dessins, à rendre l'impression vague que laisse à l'auditeur l'œuvre de Wagner.

Fraipont (Gustave). *L'Accident*, d'après Dagnan Bouveret, et *L'Hôtellerie de la Botte*, d'après F. Vinea.

Lithographies à la plume faites avec une grande liberté de main, ce qui donne à ces reproductions l'aspect de la gravure à l'eau-forte.

L'*Hôtellerie de la Botte* a surtout une qualité puissante et de bon aloi qui plaît.

Sirouy (Achille). *Le Sphinx*, d'après le tableau de l'auteur.

L'éloge de ce maître lithographe a été fait tant de fois, que nous n avons qu'à constater comme toujours l'habileté avec laquelle il a rendu l'effet saisissant de sa peinture.

(*Gutenberg-Journal.*)

LE DESSINATEUR LÉONCE

Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'art n'est à sa place que sur la toile ou sur le japon. Je le cherche et le veux voir partout. L'art ne s'abaisse jamais. Il élève l'objet quelconque, où le goût l'a fait trôner.

Hier, rue Drouot, je restai absolument émerveillé. Derrière le vitrage du Grand Dépôt étaient dressées vingt-quatre assiettes dessinées et peintes avec la fantaisie la plus charmante. Sur ces assiettes, perroquets, perruches, mésanges, roitelets, tous les plus jolis oiseaux du monde se livrent à leurs ébats, chantent, sautillent ou rêvent.

Chaque assiette est un véritable tableau qui mériterait d'être accroché dans une salle à manger plutôt que mis sur une nappe.

Il m'a fallu connaître le dessinateur qui, après avoir si joliment gravé ses vingt-quatre sujets à l'eau-forte, les a reportés et peints sur la faïence.

Naturellement c'est un inconnu, à Paris du moins. C'est M. Léonce, un Français qui s'est développé en Angleterre. Il a un bien joli talent. A ce titre, il est des nôtres. J'engage vivement M. Bracquemond, qui adore cet art, à aller voir au Grand Dépôt ce petit musée. Il ne perdra pas son après-midi.

C. CHINCHOLLE.

Correspondance

A. M. H. S., à Annecy. — Impossible d'admettre des abonnements dans ces conditions. Regrets. On s'abonne au journal, nous l'envoyons. Strictement tout finit là. Le reste n'est qu'affaire de conscience ou de complaisance.

A M. GUSTAVE P., à Paris. — Jamais une quittance ne concerne les numéros reçus antérieurement. Il se peut qu'elle arrive en retard, mais on est toujours libre de la refuser.

A M. GUSTAVE M., à Bar-sur-Aube. — Permettez-nous de ne pas vous répondre. Vous trouverez, un jour ou l'autre, dans le journal, les renseignements que vous désirez.

A M. JULES A. — C'est parfait. Merci.

A Mme ALFRED R. — Le mieux est encore de soigner une planche et de l'envoyer au prochain Salon. Les éditeurs n'achètent guère les gravures *proposées*. Ils ne paient *bien* que celles qu'ils ont d'eux-même envie de commander.

A M. T. 315. — Oui et merci.

A M. LOUIS G. — Tous vos renseignements seront insérés, s'il y a lieu, c'est-à-dire si nous les croyons utiles à la majorité des lecteurs.

A M. CHARLES B. — Il n'y a pas de secret. — Le journal le *Renseignement artistique* avait 175 abonnés sur lesquels 4 seulement ont refusé d'être servis par l'*Estampe*.

A M. ARMAND BOURGEOIS. — Nous vous remercions de votre proposition. L'article sur Cossin pourra être très intéressant.

A M. A. A. de ***. — Barbottez et rubescez. Heureux homme !

A M. A. B., rue Saint-Jacques. — Encore un peu de patience, je vous en prie. Tout a son tour.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 31, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 32 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 13 AOUT 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

ISCHIA

Nos lecteurs connaissent dans tous ses détails l'affreuse catastrophe qui a été racontée par les journaux d'informations générales.

Plus de cinq mille personnes ont été victimes du tremblement de terre d'Ischia.

Aussitôt la presse française s'est émue. Dans un magnifique élan de bienfaisance, tous les journaux, sans distinction de partis, se sont donné la main.

Secondés par le ministre des Beaux-Arts, par le ministre de l'Intérieur, par la Ville de Paris, ils ont décidé qu'une grande fête avec tombola serait donnée, le 26 août, dans le jardin des Tuileries, au profit des victimes d'Ischia.

Pour l'organisation de cette fête, onze commissaires généraux ont été nommés :

M. Dick de Lonlay, du *Petit Moniteur*, pour la partie décorative ;

M. Emile Blavet, de la *Presse*, pour la partie foraine ;

M. C. Chincholle, du *Figaro*, pour la partie des illuminations et des feux d'artifice ;

M. Eugène Mayer, de la *Lanterne*, pour la tombola ;

M. Arthur Meyer, du *Gaulois*, pour la partie artistique ;

M. Barthélemy, de l'*Union franco-italienne*, pour la partie financière ;

M. François Oswald, du *Clairon*, pour la partie musicale ;

M. Ch. Tabaraud, du *Petit Parisien*, pour les buffets et restaurants ;

M. Bordone, de l'*Union franco-italienne*, pour le service d'ordre ;

M. Isambert, de la *République française*, pour la publicité et l'affichage ;

M. Hubert, directeur du *Monde illustré*, pour la confection d'un journal spécial, artistique et littéraire, *Paris-Ischia*.

Pour la tombola, un appel a été adressé à tous les artistes, les industriels, les commerçants. Il nous faut des lots, et encore des lots. Nous voudrions que chaque porteur de billet pût avoir un souvenir de l'admirable fête projetée.

En la circonstance, l'*Estampe* a un devoir tout tracé.

Nous avons le bonheur d'avoir parmi nos abonnés près de quatre cents artistes. Nous nous adressons à la générosité de tous. A la première nouvelle de la tombola, MM. de Nittis, Feyen-Perrin, Boldini, Melwart, ont offert des tableaux, M. d'Epinay une statue, M. Henry Somm une pointe-sèche. Nous faisons directement appel à tous les autres. Nous les prions de nous adresser au siège social du comité de la fête franco-italienne chez Lemardelay, 100, rue de Richelieu, un témoignage de leur commisération pour les victimes de la catastrophe d'Ischia.

Nous publierons les noms de tous les donateurs et leur adressons d'avance les félicitations et les remerciements qu'ils auront à cœur de mériter.

C. CHINCHOLLE.

EXPERTS & JURÉS

Sous ce titre le *Voltaire* a publié intéressant article suivant :

Peut-être en somme aura-t-elle des conséquences heureuses, cette désopilante aventure du Corot de Trouillebert, et si les amateurs de peinture veulent bien y réfléchir cinq minutes, ils en déduiront ce qu'il en faut déduire, à savoir que l'expertise est un des plus beaux dérivés de la prud'homie, dans les matières d'art s'entend. Au fond, voyez-vous, il n'y a pas d'experts, il n'y a que des connaisseurs, et le connaisseur est si rare, si exceptionnel, que le dernier est mort avant la découverte de la peinture à l'huile.

Les enfants demandent quelquefois : Maman, est-ce que cela est beau ? Nous le demandons toute notre vie durant, n'osant pas nous décider de nous-mêmes et gâtés par une éducation routinière et amèrement traditionnelle. Hélas ! foin des arts poétiques, des académies, des conservatoires, boutiques à dogmes et lits de Procuste du goût. Le beau n'est peut-être que ce que l'on aime, le goût n'est peut-être que le courage d'aimer.

Il n'y a pas de baleine qui rie autant que moi à l'époque de la constitution des jurys du Salon. C'est impayable, cette réunion de compétences. Sur quoi, diable ! ces gens-là compètent-ils ? Et qui les invite à compéter ? Personne. Allez donc travailler, paresseux. Le jury et l'expertise appliqués aux œuvres militantes, je vous le dis sans fard, sont deux absurdités. Entre le producteur et le public, il ne peut y avoir d'intermédiaire que la seule critique. Qu'est-ce que cela me fait, que Meissonier n'accorde aucun talent à Manet ? Meissonier a son goût, un goût très personnel, qui émane de son propre tempérament. Est-ce une raison pour que mon admiration ne soit pas sincère lorsque je m'ébaubis devant le « Bon Bock. » Discutons, si vous voulez, mais pour l'amour de Dieu, n'expertisez pas. Vous vous y connaissez mieux que moi, dites-vous, étant un grand peintre vous-même. Eh bien ! ce n'est pas vrai, et la preuve, c'est que moi, je vous admire tous les deux.

Ah ! assez de jurys, de comités de lecture, d'examens préalables et de marchands

de compétence. Dans les discours de distribution de prix, lorsque les Petdeloups de l'instruction publique parlent d'instruire le public des choses de l'art, ils émettent une bourde immense et himalayesque. Il sait tout, le public, ou plutôt il saurait tout si on ne l'empêchait pas de vouloir savoir lui-même. Non seulement, il contient un peintre, le public, mais il contient tous les peintres. Et si de temps à autre il ne manifestait pas, contre les pions qui le brident, son goût impeccable et généreux pour les originaux, les nouveaux et les doués, nous n'aurions plus un artiste dans cinq ans, nous n'aurions que des chevaliers de la Légion d'honneur, des prix de vertu et des académiciens. Oh! ces farceurs qui compètent!

Quant aux experts, Jésus, mon Dieu!

J'ai beaucoup pratiqué dans ce monde mêlé dont l'Hôtel Drouot est le temple de Delphes; je suis initié, et il y avait longtemps que j'attendais la douloureuse de Trouillebert. Sachez ceci, gens de New-York, et vous gens de Paris aussi, l'expert en moderne est une fable, et l'expert en ancien est un rêve. Non seulement ceux qui se donnent pour tels ne sont pas fichus de reconnaître un style, une manière ou même une touche, mais vous voyez leur force en signatures! Elle est jolie. On écrit Trouillebert, ils lisent Corot. C'est la même chose. On change Trouille en Co et Bert en Rot, voilà tout, le prix est le même. Savent-ils au moins l'histoire de l'art, la simple et bonne histoire des peintres célèbres? Jugez-en.

Il y a quelque temps, un ami m'apporte une charmante copie en réduction du Jardin d'Amour de Rubens, l'un des joyaux de Dresde. Rubens a d'ailleurs multiplié ce motif; la gravure l'a popularisé, et n'eût-il que cela pour être célèbre, à savoir que tout Watteau est contenu dans ces Jardins d'Amour, cela devrait suffire à renseigner un expert de cent trentième ordre. L'exemplaire de Dresde offre en outre ceci de particulier qu'il contient le portrait de Van Dyck jeune. Je visitai successivement trois experts et de l'ordre numéro un. « Qu'est-ce que ceci, leur demandai-je, et quel peut être l'auteur de cette délicieuse composition? » — Le premier me dit: C'est Tassaert. — C'est Baron, me dit le deuxième. Le troisième jeta sa langue aux chiens. Pas un ne connaissait le Jardin d'Amour.

Qu'on m'autorise à choisir dans le salon Carré, au Louvre, l'un des chefs-d'œuvre européens qui s'y trouvent et à placer ce chef-d'œuvre dans la boutique d'un brocanteur, je parie ce que l'on voudra que neuf experts sur dix diront: « C'est un Tassaert! » Il est vrai que le dixième s'écriera: « C'est un Trouillebert. » Chat échaudé!...

Au fond, c'est bien fait. Tant pis pour les imbéciles qui n'achètent de la peinture que pour en avoir chez eux, l'étaler et la revendre. Les Muses se vengent du trafic qu'on a fait de leurs charmes. On ne badine pas plus avec l'art qu'avec l'amour. Les experts font leur métier. Un expert est proprement un monsieur qui doit toujours avoir du Rembrandt chez lui et vous en fournir à première réquisition. Aujourd'hui la mode est au Corot et au Millet. Si vous croyez que la provision s'épuise, vous vous trompez. Quand il n'y en a plus, il y en a encore, et l'Amérique n'est pas encore peuplée. J'en sais un, d'expert, qui en a trouvé une bien bonne. Inutile de vous apprendre qu'il ne s'y entend pas plus en art que moi en métallurgie comparée. Pendant quelques années, il faisait le Rembrandt. L'article était excessivement demandé. Il en avait toujours et de superbes. Lorsque l'amateur s'approchait pour étudier la signature, mon expert, indigné, retournait la toile: « Monsieur, s'écriait-il, le maître lui-même l'a dit: On ne flaire pas ma peinture! » Il en a écoulé ainsi quelques-uns par intimidation.

La morale de tout ceci, c'est que le plus simple est encore de ne s'en fier qu'à son goût et d'oser aimer ce qu'on aime. Les malins sont ceux qui achètent les toiles devant lesquelles jurés et experts se tordent de rire lorsque l'auteur est en vie. Les sages sont ceux qui jouissent tranquillement, sans essayer de s'en défendre, des joies gratuites et libérales que dispensent les arts et qui n'en réfèrent ni aux signatures, ni aux monogrammes pour assurer leurs plaisirs. Les crépons japonais ne sont pas cotés à la Bourse des experts; on en a cinquante pour cent sous, et on les fixe sur son mur avec deux clous. Il n'empêche que ce soient des pièces d'art incomparables et qu'elles illuminent des clartés du génie l'humble soupente où le soleil fait partir leurs fusées de coloris.

EMILE BERGERAT.

ÉCHOS

D'après un de nos amis qui a pu visiter l'exposition triennale et dont la compétence ne fait doute pour personne, cette exposition sera absolument merveilleuse.

***

Une question de jurisprudence artistique qui intéresse les artistes et les éditeurs:

« La vente d'un tableau, sans exception ni réserve, confère-t-elle à l'acquéreur le droit exclusif de reproduction? »

La conférence des avocats, saisie récemment de cette question, a adopté la *négative*.

Par malheur, on sait à quel point sont platoniques les décisions de la Conférence des avocats, une petite réunion absolument sans importance.

En l'espèce toutefois, la Conférence a eu raison, étant donné que l'*exclusivité* seule a été en cause.

***

M. Maximiliano Contini a envoyé à l'exposition de Nice un fort beau groupe en plâtre de 1 m. 75: *Horace et Camille*.

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — *Quatorzième série.*

Mlle EUGÉNIE GUÉRARD. — Elève de M. Perrichon, la jeune artiste a exposé un bois gravé d'après son maître. La gravure s'appelle *Le soir à Champigny*. Elle est très poétiquement faite et témoigne d'un grand progrès. Cette artiste arrivera certainement. Courage, mademoiselle!

LÉOPOLD GUIMARD. — Une gravure d'après Butin. Nous retrouvons ici le fameux *Enterrement d'un marin* qui a déjà été gravé et le sera souvent encore. Nous le retrouvons tel qu'il pleure sur la toile. On ne saurait exiger rien de mieux.

WILLIAM HAUSSOULLIER. — Bien embêtant, mais bien. *Auguste, Julie et Octavie!* Il est vrai que c'est d'après Ingres.

HILDIBRAND. — Cinq excellents bois pour le *Tour du Monde*. A signaler surtout l'allée des décapités et la scène de cabaret, deux antithèses dont le talent a fait deux pendants fort réussis.

VALENTIN HUAULT-DUPUY. — Une pointe très fine, surtout dans la *Cour Saint-Gesmes*. La place Neuve d'Angers, gravure également originale, est d'un rendu bien pittoresque.

JACOTT. — *La Pécheresse repentie*. Pas content, le père. Le chaud crayon du lithographe a bien reproduit cette douloureuse scène de famille. La jeune fille a l'air de dire et le public dit avec elle: *Ça y est*.

MAX KLINGER. — Il est certainement douloureux d'être forcé de reconnaître du talent à un Allemand, mais le patriotisme n'a rien à faire en art.

M. Klinger a continué, cette année, la série de ses drames. Il en a envoyé quatre qui sont du plus puissant effet. On a peine à s'expliquer le procédé dont se sert l'artiste, mais il y a encore là, j'ai honte à le déclarer, une supériorité allemande. Pendant que, chez nous, on discute la suprématie des genres, pendant qu'on reproche à tel maître de se servir de la roulette ou de ceci et de cela, pendant que certains artistes se refusent même à admettre la pointe sèche dans la gravure, en Allemagne, tout est mis sur le même rang, tout est licite. On ne demande à une gravure que d'exprimer, n'importe comment, quelque chose et de l'exprimer bien. Cela est à méditer. La parole est au membre du jury qui a daigné souvent honorer l'*Estampe* de

sa collaboration, non moins précieuse que secrète.

KONARSKI. — Très curieuses, ses *Vieilles Maisons* de Bar-le-Duc. Voilà une planche qui doit être achetée par la municipalité de cette ville. M. Konarski a écrit là, et en bon style, une page de l'Histoire de France.

LALY. — Un très bon bois d'après M. G. Ferrier. *Salut, roi des Juifs.* Salut à l'élève de MM. Pannemaker et Rousseau qui marhce sur les traces de ses maîtres.

Mlle LANCELOT. — Un Jansen sans douceur. Donc pas un Jansen.

LERAY. — Adorable, son portrait de l'adorable Marguerite Ugalde. Les traits sont dissimulés avec un art charmant. On se demande quel est le procédé qui eût mieux rendu ce visage que le bois ainsi traité.

LITOUX. — *Les bords du Tibre*, à Rome. Il y a là une maison qui est admirablement faite, une lanterne étonnante, un sol parfaitement exécuté. Que voudriez-vous de plus?

LOUIS LUCAS. — MM. Courtry et Lefort vont avoir beau jeu à crier contre le salonnier actuel de l'*Estampe*. Je n'ai pas du tout aimé le portrait de femme de leur ami, M. Lucas. Les chairs sont en bois. Toute la gravure d'ailleurs est venue durement.

HENRI MANESSE. — Très bien étaient les *Glaneuses de la mer* de M. E. Feyen. Très bien ont-elles été rendues par M. Manesse. Il y a là un fouillis de femmes qui est charmant au possible.

PAUL MARTIN. — Pas mal, la *Mare aux Coulons*. Du *Lac Léman* sort une promesse, mais il faut croire que le souvenir de *Divonne* était loin d'être doux.

(*A suivre.*)

C. CHINCHOLLE.

PORTRAITS HISTORIQUES

GRAVÉS ET PUBLIÉS PAR S.-C. MIGER,
GRAVEUR DU ROI,
NÉ EN 1736, MORT EN 1820.
(*Supplément.*)

Lejeune (J.-A.), basson, compositeur. — Médaillon rond sur une planche carrée, de 3/4 à gauche. Lejeune était de la Société académique des Enfants d'Apollon. Au bas, à gauche : *Dessiné par Dumont le jeune* ; à droite : *Gravé par Miger*.

— Lemonnier (Anicet-Charles-Gabriel), peintre d'histoire, de profil à gauche dans un médaillon rond. Sur la tablette de support où une palette et des pinceaux reposent sur un volume, on lit : « A. C.-G. Lemonnier de la cydevant académie Royale de peinture, membre de celle des Arts et de l'Athénée, de l'académie de Rouen et de la Société académique des Enfants d'Apollon. » A gauche est écrit : *Dessiné par F. Dumont*; à droite : *Gravé par Miger*. Lemonnier est né à Rouen le 6 juin 1743, † le 17 août 1824, élève de Vien; grand prix de Rome en 1772, pour *Niobé et sa famille*. Son tableau *La Mort d'Antoine* est au musée de Rouen, ainsi que treize autres. Lemonnier fut également directeur de la manufacture des Gobelins.

— Levesque (Pierre-Charles), membre de l'Institut. Ce portrait, dessiné par Miger et exposé au Salon de 1783, sous le n° 290, n'a pas été gravé, croyons-nous. Levesque, auteur de l'*Histoire de Russie*, traducteur de Thucydide, professeur au collège de France, membre de l'Institut, était né à Paris en 1736, comme son ami Miger, et y mourut le 13 mars 1812.

— Libon (Philippe), professeur de violon et compositeur, de 3/4 à gauche. On lit dans la marge du bas, à gauche : *Dessiné par Dumont le jeune* ; à droite : *Gravé par Miger*. Libon était aussi de la Société académique des Enfants d'Apollon. Il naquit à Cadix de parents français, le 17 août 1775, et mourut à Paris le 5 février 1838. Ce portrait est très rare.

— Lioncy (Jacques-François), commerçant. — Pl. carrée. — Il est représenté dans un fauteuil; profil à droite, la main gauche reposant sur un bureau; la mer pour horizon; au bas de la gravure, à gauche, il y a : *L.-C. de Carmontelle del* 1762; à droite : *Miger sculp.*, et au milieu de la marge : JACQUES-FRANÇOIS LIONCY (1762.)

— Lioncy (le même). — Médaillon ovale, suspendu à un nœud, dans une planche carrée, de profil à droite, attributs de commerce sur la console de support; dans cette console est écrit : *Jacques-François Lioncy, de Marseille, dessiné et gravé par Miger en* 1763.

— Louis (Antoine), chirurgien. — En un cadre ovale suspendu à un crochet couronné d'un nœud, dans une pl. carrée. Il est de 3/4 à droite. On lit sur la tablette de dessous : *Ant. Louis, secrétaire perpétuel de l'académie Royale de chirurgie, professeur et censeur royal, chirurgien consultant des armées du Roy, de la Société royale de Montpellier, etc., inspecteur des hôpitaux militaires et de charité du royaume, docteur en droit de la Faculté de Paris, avocat en Parlement.* Dans la marge du bas à gauche: *Peint par J.-S. Chardin, peintre du Roy* ; à droite : *gravé par S.-C. Miger en* 1766.

Louis est né à Metz le 13 février 1723, mort à Paris le 20 mai 1792.

— Loustaunau (Jean-Baptiste), chirurgien. Il est de 3/4 à gauche en un médaillon ovale suspendu à une patère. Il a pour titres inscrits dans la tablette : Conseiller d'Etat, 1er chirurgien du Roy en survivance, 1er chirurgien des enfants de France, de Monsieur, de M. le comte d'Artois et de sa femme, de Mme Elisabeth, de Mme Adélaïde, vice-président de l'académie Royale de chirurgie. On lit dans la marge du bas, au milieu : *S.-C. Miger fecit* ; *offerebant amicitia simul et gratitudo*.

— Madame (Adélaïde de France). — En un médaillon ovale dans une pl. carrée, avec angles tronqués ; elle est de profil à gauche. On lit dans la tablette de support : *Madame Adelaïde de France, tante du Roi* ; dans la marge du bas on lit, à gauche : *Dessiné par Mlle Capet* ; à droite *gravé par Miger*. — Elle est née à Versailles le 23 mars 1732, morte à Trieste en 1800. Ce portrait existe chez un amateur.

— Madame (Victoire de France). Elle est de profil à droite en un médaillon ovale dans une planche carrée, avec angles tronqués. On lit dans la tablette de support : *Madame Victoire de France, tante du Roi* ; dans la marge du bas, on lit, à gauche : *dessiné par Mlle Capet* ; à droite : *Gravé par Miger*. — Elle est née le 11 mai 1733, morte à Trieste en 1799. C'est un portrait rare, il existe chez un amateur de Paris.

P. ADOLPHE VARIN.

PENSÉES ARTISTIQUES

L'art est la vérité choisie. — Si le premier mérite de l'art n'était que la peinture exacte de la vérité, le panorama serait supérieur à la Descente de croix.

ALFRED de VIGNY.

—o—

L'expression est, en général, l'image d'un sentiment : un comédien qui ne se connaît pas en peinture, est un pauvre comédien ; un peintre qui n'est pas physionomiste est un pauvre peintre.

DIDEROT.

—o—

La nature ne s'inquiète guère d'être originale, et l'univers, depuis le jour de la création, n'est qu'une perpétuelle redite ; jamais les arbres verts n'ont essayé d'être bleus.

THÉOPHILE GAUTIER.

A Sous-louer

moitié d'un grand logement, au rez-de-chaussée pour dépôt de livres, tableaux, gravures, curiosités, vitrines, meubles, etc., avec ou sans bureau — douces conditions. — Paris, rue du Cherche-Midi, 33. — S'adresser à M. Maret. (Nota : Affr.).

65, BOULEVARD ARAGO, 65

Académie Italienne

LEÇONS

de Sculpture et Modelage

Directeur : M. Maximiliano CONTINI

Le Cachet : 10 francs.

PORTRAITS et REPRODUCTIONS

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champigny, 1.

ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

DESSIN — PEINTURE — MODELAGE

Cours ouvert tous les jours à 10 fr. par mois

Atelier pour Dames de 1 h. à 4 h. du soir.
Atelier pour Hommes de 8 h. à 11 h. du matin.

LEÇONS PARTICULIÈRES A 1 FR. LE CACHET

S'inscrire 15, quai Bourbon de 1 h. à 4 h. du soir, chez M. E. COMBETTES, architecte-statuaire.

COURS

DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE

Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS

Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR.**

Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois

On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

Albert HURÉ

24, RUE DE LA TOMBE-ISSOIRE
PARIS

Timbres, Cachets, Griffes commerciales
en Gutta vu lcanisée

SYSTÈME AMÉRICAIN

SUPÉRIORITÉ INCONTESTABLE SUR LES TIMBRES EN CUIVRE

RÉPARATIONS, MODIFICATIONS

ET CHANGEMENTS.

RESTAURATION DE TABLEAUX

Anciens et Modernes

Leçons de Peinture et de Miniature

Professeur : Mme Vve RASE

59, Rue des Petites-Écuries, 59

Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 heures.

ACADÉMIE COLAROSSI

OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

10, Rue de la Grande-Chaumière, PARIS

ATELIERS DE DAMES SEULES
Le jour et le soir **20** fr. par mois

ATELIERS POUR HOMMES
Le jour **16** fr. — Le soir **15** fr.

Chaque atelier, cours trois fois par jour

Prof. : MM. Collin, Courtois, Idrac, L.-O. Merson Ranvier, Schutzemberger

COURS D'AQUARELLES COSTUMES

Professeur M. FRANÇAIS, de 8 à 10 h. du soir **15** fr. par mois

COURS D'ANATOMIE

Professeur M. CUYER, 2 fois par semaine de 5 à 6 heures

Location de Costumes historiques

Les cours d'anatomie commenceront au mois de novembre.

---

3 *bis*, Impasse du Maine, 3 *bis*

Marie CADOUX

SCULPTEUR

Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet.................. **5** francs
Par mois (3 fois par sem.)... **50** —

*Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** francs*

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE

Simplifiée

Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs

G. PERRUCHOT, Peintre

Cours.................. *Par mois.* **15** fr.
Leçons particulières.... *Le cachet.* **6** fr.

On s'inscrit 25, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h., Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

H. PETITJEAN

DOREUR-ENCADREUR

123, BOULEVARD DU MONTPARNASSE

PARIS

MAISON

V. LAMOUR & Cie

43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS

pour graveurs et aqua-fortistes

Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr

PETITES PRESSES

pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES

MORSURES ET REMORSURES

LEÇONS D'EAU-FORTE

Leçons spéciales

DE

DESSIN, PERSPECTIVE, MODELURE

POUR

ARTS ET INDUSTRIE

F. LIÉVOIS

28, Rue Delambre

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

MAISON DU

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf. N° 4, N° 4bis, N° 6, N° 8, N° 10 et Rue Boucher. N° 1, PARIS

SEULE MAISON

vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs

à **MEILLEUR MARCHÉ** que la Confection.

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

3e ANNÉE. — N° 33 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 20 AOUT 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

	Un An :	Six Mois :
PARIS	8 fr.	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	9 fr.	5 fr. 50
ÉTRANGER	11 fr.	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LA TOMBOLA DE LA PRESSE

L'appel des journaux a été entendu.

Voici la liste officielle des lots *classés* qui ont été envoyés jusqu'à cette heure par les artistes pour la tombola au profit des victimes d'Ischia :

STATUES

Une terre cuite, buste de Mlle Marie Magnier, par M. d'Epinay.

Une jeune Française, par M. Eugène Hiron.

Une terre cuite ou un plâtre au choix, don de M. Lefebvre.

Un buste, plâtre de la République de France, don de M. Duquesnay.

Une terre cuite, buste d'Italien, par Madrassi.

Une terre cuite, buste d'Italienne, par Madrassi.

Une terre cuite (toilette après le bain), par Mlle Anna Latry.

Une terre cuite, *un Incroyable*, par Romanzotti.

Une terre cuite, *Jeune Mère*, par Madrassi.

Buste de Gambetta en bronze.

Buste de Thiers en bronze.

Deux coqs en bronze.

Burette en métal.

Statuettes en plâtre, *Coup de vent*, don de M. Calvi G., sculpteur à Gênes.

TABLEAUX, AQUARELLES, BRONZES, ETC.

L'*avenue du Bois de Boulogne*, par Nittis.

Un Mur de Parc, par Collinet.

Aquarelle d'Hippolyte Fauvel.

Toile de M. Poggi.

Tableau de genre, par Tenzi.

Marine de Forestier, *Berck-sur-Mer*.

Tableau de Mieris, don de M. le prince Demidoff.

Tableau de Jules Rosier, don de M. Bernheim jeune.

La Seine à Charenton, de Dumoulin.

En cabinet particulier, de Brispot.

Pastel, *Tête de moine*, par M. Desmoullières.

Jeune Enfant jouant avec sa mère, tableau de Guérard.

Les Buttes Montmartre, par Ottin.

Un dessin mine de plomb, par David de Sanzeas.

Aquarelle de Tofani, *un Pifféraro*.

Un tableau de Jules Gourdon.

Ballade de la Seine, par Choubrac.

Jeune Fille suisse, par Conmann.

Le Polichinelle (lithographie en couleur de Manet (don de Mme veuve Manet.)

Le Mandoliniste, de Mme Emile Giroux.

Un tableau en tapisserie par M. Oghion.

Une aquarelle, *Intérieur d'une cathédrale* par Sacchetti.

Une aquarelle de Gaudin Belecour.

Un tableau, *Nature morte*, don de Mademoiselle Petit.

L'*Infortunee*, tableau de Paul Merwart.

Un tableau, *Jeune fille dans les prés*.

Une aquarelle, don de M. Thornby.

Une aquarelle, *Plage de Trouville*, don de M. Swill.

Paysage, par Caper.

Paysage de Rossan, don de M. T. Casvaglion.

Tête de femme de Gabriel Ferrier, don de M. T. Casvaglion.

Un dessin de Daumier, don de M. Henri Hecht.

Bois deMeudon, par Pierdon, don de l'auteur.

Tableau, don de M. Heulant.

Dessin à la plume, *Un Breton*, don de Mme Pillini.

Tableau, *Plage de Deauville*, don de Mme Pillini.

Une marine, par Adolphe Appian.

Rêveuse, pointe sèche bistrée, par Fabien Alasonière.

Un tableau de Feyen-Perrin.

Idem de Delpy.

Un paysage, par Trouillebert.

Série d'eaux-fortes par M. Maxime Lalanne.

Une pointe sèche, par Somm.

Au théâtre, par Pierre Morel.

(*La suite au prochain numéro.*)

ÉCHOS

L'ouverture de la première exposition artistique organisée par l'académie normande a eu lieu le jeudi 19 juillet à la mairie de Trouville-sur-Mer.

Une centaine de tableaux seulement et près de cinquante dessins, aquarelles, sculptures ou émaux figurent au catalogue.

L'exposition sera close vers le 20 septembre.

On cite parmi les exposants les noms de MM. Chaplin, Phil. Rousseau, Gengembre, Aublet, Bayeux, Ragot, Destape, Lizé, Tattegrain E. Bellangé, Moutier, Daubigny, Walker, Moricourt, Landelle, de Curzon, Roullet, Nicolle, Olivié, Berthélemy, Dufeu, Iwill, Girard, Dumouchel, Dantan, Chaigneau, Deroche, La Rochenoire, Dubourg, Wyld, Veyrassat, Dornois, Miriel, de Marcilly, Allongé; et de Mmes Arosa, Landré, de Rothschild, Hannequand, Dubos, Muraton, Schneider, de Goussaincourt, etc.

***

Les frères du peintre Manet et son beau-frère, le sculpteur Lohenhoff, s'occupent d'organiser à l'École des beaux-arts, à Paris, une exposition des œuvres de l'auteur du *Bon Bock*.

On était indécis ; les uns voulaient qu'on prtî seulement les œuvres finies et caractéristiques ; d'autres estimaient que tout devait être exposé sans choix.

Ce dernier avis a prévalu. On est, dès maintenant, en train de réunir l'œuvre complète du peintre : tableaux finis, toiles non achevées, croquis, ébauches, projets, aquarelles, pastels, etc.

Mme veuve Manet a envoyé à la tombola de la presse la lithographie en couleur : le *Polichinelle*, qui est certainement une des plus jolies choses de Manet.

La famille s'est engagée à reprendre cette

lithographie du gré du gagnant, pour la somme de deux cents francs.

***

La Société académique de Laon a inauguré, le dimanche 12 août, son exposition artistique comprenant l'œuvre des Le Nain; celle du peintre Berthélemy; les médailles de G. Dupré; les gravures de C. Duflos; enfin les produits des faïenceries de Sinceny, Rouy et Ognes.

Cette exposition importante compte dix-neuf toiles des Le Nain (y compris celles des Musées de Nancy, de Besançon, du Puy, de Rennes), quinze toiles de Barthélemy, de très nombreuses gravures, dessins et médailles; et enfin, plus de quatre cents pièces provenant des plus riches collections de Sinceny.

***

Munkacsy travaille en ce moment à une *Crucification* qui aura la dimension de son *Christ devant Pilate.*

***

Bon chien chasse de race.

Le fils d'Adolphe Appian, M. Louis Appian, vient d'avoir à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon un succès sans précédent.

Il a obtenu :

1° Le grand prix d'honneur.
2° Le premier prix d'Académie d'après nature.
3° Le premier prix d'anatomie.
4° Le premier prix de concours mensuels.
5° Le premier prix de perspective.
6° Le second prix d'ornement.

Que de couronnes! quand on en a tant que ça, comme disait Aurélien Scholl, on n'a plus besoin de chapeau.

***

Les médailles destinées à être données en récompense aux exposants de Caen sont enfin terminées. Il y en a pour 18,000 francs.

***

Tous les journaux d'art ont signalé les gravures à l'eau-forte, *Vues du vieux Rouen*, par M. E. Nicolle, dont nous avons si souvent entretenu nos lecteurs; M. E. Nicolle vient de recevoir pour cette publication le titre d'officier d'académie.

Nous applaudissons des deux mains à cette récompense si légitimement due.

***

Nous recevons la lettre suivante :

« Compiègne, le 10 août 1883.

» Monsieur et cher confrère,

» Je ne suis nullement l'auteur de la découverte que m'attribue le journal l'*Estampe* dans le numéro du 11 juin dernier que vous avez bien voulu m'envoyer. Je regrette de n'avoir pas eu à temps connaissance de ce numéro. Je vous aurais prié plus tôt de vouloir bien rectifier une erreur au préjudice de M. de Launay, l'excellent régisseur du Palais de Compiègne. C'est lui qui a tiré de leur obscurité de très belles gravures et qui les a remises en lumière et en honneur dans une nouvelle galerie qu'il a ouverte exprès. Lui seul avait qualité et autorité pour ce fait.

» Recevez, je vous prie, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« JULES TROUBAT. »

***

M. Pierre Auguste Cot, artiste peintre, vient de mourir âgé seulement de 46 ans. M. Cot, né à Bédarieux (Hérault) le 16 février 1837, était élève de Léon Cogniet et de MM. Cabanel et Bouguereau. Ses premières toiles représentaient des sujets académiques ou des scènes de la mythologie; en 1867, il exposa une *Baigneuse;* en 1868, *Samalcis* et *Hermaphrodite;* en 1870, *Prométhée;* en 1873, *le Printemps*, composition pleine de fraîcheur et de poésie, que la gravure a popularisée; enfin l'*Orage* en 1880; *Mireille* en 1882, et surtout de nombreux et remarquables portraits. Médaillé en 1870, il reçut la médaille de 2e classe en 1872, et en 1878 à l'Exposition universelle; il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1874. Enfin à l'exposition d'Amsterdam, où il est actuellement représenté par sa *Mireille* et par deux portraits, il vient de recevoir une médaille d'or.

Art et Commerce

A propos des rabâchages que réveille chaque année le Salon, l'*Illustration* a fait les réflexions suivantes :

Ces gognements contre la *décadence* des Salons, la *commercialisation* de l'Art et autres guitares attristantes — et justes — ne changeront rien, s'il y a, en effet, décadence. Les peintres obéissent à la loi moderne des sociétés qui est la bataille pour l'argent. La vie contemporaine, compliquée de patentes à payer, de terrains à acheter, d'annuités à verser au Crédit foncier, est une vie de spéculateurs tout simplement. On se débat en peinture comme en finance, contre le *krach* éventuel et malheureusement inévitable. L'*amateur d'art*, pas plus que l'artiste lui-même, n'aime, du reste, l'art pour l'art.

On a tant crié contre les niais qui laissaient un Millet grelotter de misère devant des toiles qui valent aujourd'hui deux cent mille francs! Mais je cherche encore l'amateur éclairé qui couvrirait d'or une toile non signée d'un peintre célèbre.

— Monsieur, disait naguère un marchand de tableaux à un paysagiste italien que je puis bien nommer sans craindre d'avoir l'air de lui faire une *réclame*, comme on dit, — c'est M. Rossano, — Monsieur, si le paysage que vous me montrez là était signé de Daubigny, il ne serait pas meilleur et je le vendrais douze mille francs avant trois jours.

Eh bien! j'hésite à vous en donner deux cents francs!

Et que dira-t-on, si les Rossano atteignent un jour des prix considérables?

Il en est de ces amateurs d'art, comme de ces bibliophiles qui achètent des livres, non pour ce qu'ils valent littérairement, mais pour ce qu'ils coûtent commercialement. Quand on pense que le livre vaut d'autant plus cher qu'il n'est *pas coupé*! Livre intact, livre cher. Un livre *non lu* est le modèle des livres. Non coupé. Comme qui dirait : un tableau *non regardé*. Les amateurs ont tous de ces belles idées.

Axiômes à propos du Salon :

Qui dit *artiste*, en 1883, dit *négociant*.
En 1883, qui dit *amateur*, dit *spéculateur*.
Le peintre vend pour avoir des chevaux.
L'amateur achète pour revendre.
C'est là un parallélisme commercial absolu.

A ce compte, que voulez-vous que l'Art devienne? Une Bourse, une maison de banque? C'est fait.

PERDICAN.

LA GRAVURE

Jugée par « Gutenberg-Journal »

Abot. Bonne gravure, un peu trop d'adresse.

Alasonière. Deux bons portraits.

Annedouche. Un Bougeureau bien gravé.

Appian. Gravure originale.

Baldus. Le cheval mort, sujet très émouvant pour les membres de la société protectrice des animaux!

Bertinot. Voici un représentant des vieilles écoles; son œuvre est dure et la manière actuelle paraît plus vivante et plus vraie.

Bichard (Gery). *Portrait*, de Chardin, rendu avec beaucoup de vérité.

Boisson (Léon). Plusieurs portraits; une troisième médaille méritée.

Bouasse (Mlle). Cette gravure n'est pas très satisfaisante; elle rappelle trop les sujets religieux, raides et guindés, que représentent les images religieuses.

Bracquemont. Un maître. Un Millet a été gravé par lui avec toute la fougue qu'il peut donner : mais quand on considère le peintre, on aimerait peut-être mieux le voir interprété avec plus de fidélité et gravé de toute autre manière. Ce que je veux, c'est la reproduction fidèle d'un tableau. Pour ceux qui ne connaissent pas Millet, et qui ne veulent qu'une gravure, c'est parfait : mais pour ceux qui désirent la reproduction fidèle...

Champollion. Le menuet, gravure charmante de fraîcheur.

Du même artiste, un petit portrait, d'après Baudry, qui laisse beaucoup à désirer sur tous les rapports.

Chauvel. Médaille d'honneur de 1881. *Paysage*, d'après Corot.

L'on a rarement gravé Corot de la sorte; la difficulté a été vaincue; il faut d'ailleurs un artiste de cette valeur pour réussir à graver un tel maître.

Courtry. L'Étoile du berger, gravure traitée un peu trop en esquisse.

Damman. Médaille de 2e classe. *Les Glaneuses*, d'après Millet.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer, à propos de cet artiste consciencieux et habile, l'article élogieux publié par le journal *le Temps*, sous la signature de M. Paul Mantz, dont l'érudition en fait de gravure n'est contestée par personne.

« Une eau-forte très belle est celle de M. » Damman, *Les glaneuses*, de Millet. On sait » que de son vivant le grand peintre rustique » n'a pas été bien gravé.

« On voit surgir aujourd'hui un groupe d'ad-

» mirateurs posthumes qui comprennent le maî-
» tre et qui l'interprètent sans l'adoucir. M.
» Damman devrait continuer la série qu'il inau-
» gure. »

Daumont. Une bonne gravure, six eaux-fortes également remarquables.

Desboutin. Pointes sèches un peu échevelées; effet trop cherché... et peu trouvé.

Didier. Encore un des maîtres, et qui doit se dire : « noblesse oblige ». Ses envois sont très remarquables.

Gaillard. Inutile de faire l'éloge du grand portraitiste; jamais aucun graveur, et à aucune époque, n'a fait des œuvres semblables. Encore un qui aurait eu bien des droits à la plus haute récompense!...

Girardet (Paul). La gravure du *Retour de la fête* est charmante.

Gilbert. Une tête de lion, où l'on voit toute l'énergie désirable.

Greux. Encore un Millet, et fait avec conscience. Tous nos compliments.

Haig. Une bien belle planche, qui a un grand caractère.

Haussoullier. Un des rares graveurs sachant dessiner, il nous en donne la preuve. Quoique la gravure soit froide, on y retrouve avec plaisir une sûreté de trait remarquable.

Hédouin. Un ravissant petit intérieur; le Portrait est d'une ressemblance parfaite.

Jacquet (Achille). Il est fâcheux que les premières médailles soient limitées; Jacquet aurait pu en avoir une cette année : il la méritait.

Jacquet (Jules). Un des rares graveurs au burin connaissant son métier; on ne se lasse pas de regarder ses œuvres.

Kœpping. Les rôdeurs de nuit, d'après Munckacsy. On a rarement rendu un maître avec plus de talent, et cette troisième médaille est très méritée.

Lalauze. Vignettes d'après E. Lami, charmantes et faites avec beaucoup d'esprit.

Lamotte. Sa gravure de cette année manque un peu d'effet.

Lecouteux. Un petit portrait d'après Dubois, qui ne manque pas de morbidesse, le parchemin joue bien son rôle. Les autres envois moins bons.

Lepage (Bastien-). Gravure assez faible.

Lerat. Planches bien dessinées et bien gravées.

Monsanto. Portrait de femme un peu trop énergique.

Manigaud. Un Meissonier vu du petit côté; on dirait d'une reproduction photographique.

Milius. Un paysage d'une grande vigueur; manque de finesse.

Penet. Un Fragonard délicatement interprété; nous espérions une mention.

Vion. Ne parlons pas de la *Chasse au faucon*.

La tricoteuse compense la vue de la précédente : on y trouve beaucoup de finesse et une bonne manière de voir la nature.

Waltner. Médaille d'honneur de 1882. Une œuvre de géant. On croit voir la peinture en l'admirant.

L'autre cadre de Waltner, renfermant trois portraits, est admirable, et cet ensemble valait bien une autre médaille d'honneur.

Whistler. Ses gravures impressionnistes ne montrent pas une science de l'art suffisamment profonde.

(*Gutenberg-Journal*.)

LA RECHERCHE DE LA PATERNITÉ

Sous ce titre, M. Alexandre Dumas fils vient de publier une brochure qui fera certainement sensation dans le monde littéraire. Nous en extrayons le fragment-ci-dessous :

. . . .
. . . .

« Pour mieux faire comprendre ce qu'il y a de bon et de mauvais dans la recherche de la paternité, qu'on me permette de prendre un exemple.

Il y a quelque temps, j'achetai un Corot superbe qui me coûta bien 12,000 francs. C'était pour rien, car un Corot de cette taille et de cette importance se vend généralement dans les 40 à 50,000 francs. C'est, d'ailleurs, ce que je comptais le revendre.

J'étais donc très heureux de mon acquisition. Je disais à mes amis : « Regardez mon Corot. » Et mes amis me répondaient : « Ah! que vous avez un beau Corot! »

Là-dessus, passe un gêneur qui me déclare que mon Corot n'est pas un Corot, mais un Trouillebert. Ça me froissa doublement, d'abord parce que j'ai la prétention de me connaître beaucoup en tableaux, ensuite, parce que cet incident rendait ma spéculation moins bonne que je ne l'avais cru d'abord.

Je me fis rendre mes 12,000 francs, bien entendu, mais il me fallut renoncer au bénéfice que j'avais déjà inscrit, comme certain, sur mon livre de recettes. J'ai donc perdu une trentaine de mille francs, et ma réputation d'amateur éclairé a considérablement souffert.

Eh bien! je déclare qu'en un cas pareil, la recherche de la paternité est une chose idiote et nuisible. Le tableau existait, il avait l'air d'un Corot, voilà l'essentiel.

Où était l'utilité de savoir si son père s'appelait Corot ou Trouillebert? En recherchant la paternité de ce paysage, on m'a fait beaucoup de tort; donc, la recherche de cette paternité était parfaitement inutile.

LE CLAIRON.

PENSÉES ARTISTIQUES

Si rien n'est plus beau que l'antique, rien n'est plus laid que le suranné.

THÉOPHILE GAUTIER.

—o—

Le public veut qu'on le fasse beau et qu'on le croie tel.

P.-J. PROUDHON.

—o—

L'artiste qui a le loisir de se livrer à son art ressemble à l'homme qui a épousé la femme qu'il aime.

E. LEGOUVÉ.

—o—

Il est beaucoup d'artistes chez qui le talent d'assimilation a tué l'individualité; habiles à tout reproduire, si ce n'est leur propre nature, échos de tous, si ce n'est d'eux-mêmes.

JULES SANDEAU.

—o—

Une œuvre d'art est un coin de la nature vu à travers un tempérament.

EMILE ZOLA.

—o—

Il n'y a plus de critiques ni de connaisseurs, il n'y a plus que des passants, des camarades et des coteries.

LÉON GARNIER.

—o—

Le public n'a guère le droit d'être sévère pour les écrivains ou les artistes, qui lui renvoient la corruption qui leur vient de lui.

G.-M. VALTOUR.

Correspondance

A M. HENRY N***, Genlis, Côte-d'Or. — Prière de nous envoyer un mandat de neuf francs si vous désirez renouveler votre abonnement expiré le 11 juin dernier. ALFRED PÉPIN.

A M. COURBOIN. — Excusez-moi de n'avoir pu me rendre chez vous. Vous devez comprendre combien je suis occupé. Tous mes vœux pour les succès artistiques de votre fils. C. C.

A M. J. B., en villégiature. — Prière de nous envoyer un mandat de huit francs, si vous désirez renouveler votre abonnement expiré le 4 juin dernier. ALFRED PÉPIN.

A M. E. C. — Idem. Fin de l'abonnement : 24 mai 1883. A. P.

A M. L. D'A. — Idem. Fin de l'abonnement : 5 juillet 1883. A. P.

A M. P. — Idem. 18 juillet. Votre article est sur le marbre. A. P.

A M. Z. Albi. — Idem. 25 juillet. A. P.

A M. GUILLAUME. — Reçu votre aimable lettre. Remerciements. C. C.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Ursel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 34 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 27 AOUT 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

Tout nouvel abonné ou toute personne qui renouvellera, pour un an, son abonnement à l'*Estampe*, par un mandat sur la poste, recevra gratuitement et franco un billet de la

TOMBOLA DE LA PRESSE FRANÇAISE

au profit des victimes d'Ischia

qui sera tirée le 2 septembre.

Nous insérerons, dans notre prochain numéro, dont nous avancerons la publication, la « suite des lots artistiques. »

AMÉDÉE VARIN

Quel nom peut éveiller une aussi universelle sympathie? Physionomie particulière que je voudrais pouvoir esquisser, physionomie d'où s'exhalent la bonté, la bienveillance et une incontestable puissance dans sa simplicité, une autorité que subissent ceux qui l'approchent, que tous involontairement reconnaissent et que les paysans, ses voisins, traduisent naïvement par ce mot *le maître*, sans qu'ils puissent dire pourquoi, sans que celui qui est ainsi désigné en ait lui-même conscience.

Nous faut-il rechercher le secret de cette autorité? Elle est la résultante du labeur continu dans la foi et le culte de l'art, dans l'enthousiasme du beau, l'horreur du laid et l'incontestable honnêteté de l'artiste convaincu.

Et, chose bizarre, tout ce qui l'entoure semble vouloir ajouter à cette autorité en lui empruntant une parcelle de son rayonnement.

Mais pour le bien connaître, c'est chez lui qu'il faut voir notre confrère, chez lui, à l'ermitage qu'il s'est choisi, à l'atelier de sa maison, à Crouttes. Que ce nom ne vous fasse pas reculer, les noms ne l'ont jamais effrayé, lui : avant de se fixer à celui-ci, le village qu'il habitait se nommait Gueux.

Crouttes, au nom bizarre, d'un son mat, dur comme son sol caillouteux, comme ses durs habitants, n'a rien qui puisse tenter le voyageur. Son vignoble est bien planté, mais ses routes n'ont point d'ombrages, le paysan y fait la guerre aux arbres, ne pardonnant qu'au sureau, collaborateur de sa vigne. Cependant les bois ne sont pas loin, la campagne est agreste et la Marne lui lave les pieds. C'est jusque-là qu'il faut aller maintenant pour trouver ces échappées, ces surprises, chères aux paysagistes, qu'offre à chaque instant l'admirable vallée de la Marne et aussi, mais surtout, l'immense calme, l'absolu silence, ce grand repos.

C'est sur le point culminant du coteau que sont venus se fixer *les Varin*. Il semble qu'ils aient choisi l'endroit le plus élevé du village pour montrer à tous cette chose si admirable et si rare en notre époque de trouble et d'effondrement, une famille.

Famille dans toute son expansion. Pères, mères, enfants, petits-enfants, gendres et brus, et parfois les tantes et jadis les aïeules, tous vivant ensemble, simplement, sans secousse et sans efforts, ne se doutant pas que, pour beaucoup, ils sont la réalisation d'un rêve caressé, que pour leurs amis, que pour tous ceux qui les voient, même de loin, ils sont un exemple. Ils ont trouvé le bonheur, le bonheur vrai, en se livrant, sans arrière-pensée, aux sentiments les plus élevés, les plus honnêtes et les plus sains.

Mais poussons cette porte, la dernière sur la route, porte un peu lourde qui retombe en sonnant le bronze; montons quelques marches de pierre encaissées, mouillées et raides, et nous entrons dans le jardin un peu échevelé, soigné à la diable, mais se régularisant à mesure que l'on monte (car on monte....) de terrasse en terrasse, par le sentier rustique, accompagné du léger glouglou des ruisseaux, distrait par la naïade d'un mystérieux bassin aux plantes aquatiques, ombragé largement par l'aristoloche et le viorme. Encore un effort, vous êtes sur la grande terrasse, vous tournez la pièce d'eau pour monter le perron entre deux pittoresques balcons enguirlandés de chevelures vertes. C'est la maison gaie, fleurie, où vous accueillent d'hospitaliers sourires.

— Ces messieurs sont en haut.

Si ce n'était le mur de la vie privée, je pourrais m'arrêter ici et dire combien est touchante cette réunion de femmes. Cherchez la femme, dit la formule judiciaire. Cette formule n'est-elle pas plus féconde et plus vraie, adaptée à tout ce qui est illustre, glorieux, puissant et surtout à ceux qui connaissent l'oiseau bleu, *rara avis*? Ce maudit mur... Enfin, montons. Ah! l'escalier. Quelle débauche d'assiettes, de faïences, de bibelots, de chinoiseries! et nous entrons dans l'atelier... Visages ouverts et mains tendues; cette maison n'est que sourire.

Si, tout à l'heure, montant le rude jardin, vous sentiez s'évanouir peu à peu la rumeur de Paris, le mot, le potin du boulevard, ici, dans l'atelier aux fenêtres ouvertes sur de magnifiques horizons, en présence de ces laborieux : Delaunay, faisant mordre ses cathédrales; Pierre Adolphe, burinant comme un moderne Galtius; le trop modeste Eugène, piochant ses grandes estampes et Amédée corrigeant, retouchant des épreuves, émiettant au profit de chacun son expérience et son savoir; combien alors vous semblent mesquines ces appellations bizarres et toutes modernes, ces dénominations que les artistes, ces grands enfants, se donnent à plaisir, ces cases où chacun s'enferme inscrivant son étiquette : buriniste, aqua-fortiste, pointe-séchiste, etc. En effet, dans quelle boîte les enserrer dont ils ne fassent craquer les planches, ces ouvriers qui se rient de l'outil, ces audacieux dont la main se refuse au monotone travail de l'Ecole, ces artistes pleins de science, qui continuent la tradition de maîtres aimables du dernier siècle. Amédée Varin n'est-il pas le descendant direct des Larmessin et des Largillière, l'expérience en plus avec le grand maniement des morsures et l'emploi des moyens nouveaux que les niais seuls pourraient dédaigner?

Mais les cartons sont ouverts, voyons l'œuvre :

Abondante et riche production, il faudrait la patience du collectionneur, le crayon de Pierre-Adolphe pour en faire la nomenclature, portraits vignettes, suites très précieuses d'ornements, dessins, compositions de toute sorte, depuis les bois d'illustration jusqu'aux plus charmantes fantaisies, les légumes animés, continuation de Granville, etc., etc., puis les grands travaux, les estampes.

Déjà s'ouvrait l'œil des éditeurs, quelques pages avaient paru qui semblaient s'écarter des sentiers ordinaires, on ne savait quel nom donner à ce genre qui adoptait tous les genres : eau-forte, manière noire, aqua-tinte, mécanique, tout se réunissait selon l'objet à rendre, cela s'amalgamait dans un tout rempli de charme, et, commençant à s'accentuer dans l'*hymne à la Vierge*, d'après Lenfant de Metz (1861), venait hautement s'affirmer dans les plus jolies pièces du *Premier-né*, d'après Jundt, et les *Accordailles* de Diffembach (1863). Ces deux peintres ont dû être bien étonnés d'avoir fait d'aussi ravissants tableaux. La formule des Varin était désormais acquise; elle réunissait l'expression, la souplesse et le goût.

Ne pouvant tout décrire, nous ne nous arrêtons qu'aux gravures offrant un caractère particulier, laissant à regret le *Lazare* de Bida, *fac-simile* des plus heureux, les coquettes compositions de Compte Calix, dont le *Facteur rural* eut un succès populaire, nous arrivons au *Christ marchant sur les eaux*, d'après Jalabert (1866). Le burin seul pouvait rendre ce dessin sévère, et il était difficile d'y mieux réussir. Les travaux, savamment pondérés, d'une transparence vigoureuse, donnent à cette planche une grandeur et une harmonie étranges. *Une Messe sous la Terreur*, d'après Muller, est certainement une des œuvres les plus réussies et les plus complètes. Est-ce aqua-tinte, manière noire, eau-forte ou burin? Que nous importe? Tout est si bien rendu, avec tant de verve, mais avec tant de mesure que vous vous sentez empoigné.

Nous passons devant le *Printemps* de Cot, d'une facture fraîche et gracieuse, mais dont la composition est si étrange, pour nous arrêter à la *Dernière Cartouche*, d'après de Neuville (1875), dont les épreuves d'artistes sont tellement rares et recherchées maintenant, et avec raison, car il est peu d'œuvres aussi bien étudiées avec tant de soin et de goût. Puis, les *Disciples d'Emmaüs* et le *Tobie* de Rembrandt, à la couleur sobre et harmonieuse et dans lesquels se font sentir le culte et le respect des vieux maîtres. Nous loupons le burin brillant des enfants de Bouguereau, et nous clignotons des yeux devant la page si lumineuse et si claire du *Pèlerinage à Naples* (1879), admirable planche, d'un accent fin et délicat. Après *la Noce dans les Abruzzes*, d'une allure franche et heureuse, nous goûtons fort le rendu de la planche intitulée : *Seule*. On ne peut avoir plus de brio, plus de couleur et de simplicité. *Patrie*, d'après Bertrand (1883), quoique rebelle à la gravure, est interprétée avec une rigoureuse énergie.

Multiple, diverse, l'œuvre d'Amédée Varin vous laisse une profonde émotion, tous les genres lui sont familiers, mais ses yeux se sont toujours levés avec prédilection vers les grands maîtres du burin. Là est la force, mais ce studieux artiste a-t-il vraiment donné toute sa mesure? Quoi qu'il en soit, par sa vaillante foi dans l'art qu'il adore, Amédée Varin a su se créer une place particulière ; l'œuvre épousée et si intelligemment continuée par son frère, s'impose dès à présent : on reconnaît et l'on reconnaîtra toujours la gravure des Varin.

Et creusez-moi ceci, graveurs mes frères: Amédée Varin n'est pas décoré.

L'heure passe vite avec ces charmeurs, la gravure ne vous retient pas seule, on fait de tout à la maison. Si vous admirez la décoration d'une cheminée, ne vous étonnez point, les faïences sont d'Eugène et les baldaquins, les tentures sont encore de cet habile brodeur du XVI[e] siècle. Rien de ce qui touche à l'art n'est étranger à ces curieux artistes, ils restaurent les panneaux des meubles de toutes les époques, complètent les anciens vitraux, déchiffrent les vieilles chroniques, mesurent les pierres tombales et font de l'archéologie de terroir en remontant jusqu'à l'âge de pierre dont les spécimens se retrouvent dans un *dock* où s'amassent tous les débris que peuvent recueillir sur leur route ces amusants chercheurs.

Quand sonne le dîner, on descend, tout allumé par les discussions et les chauds bavardages, et, après avoir admiré le cadran solaire dessiné, gravé et montré par le *maître*, on s'assied à la table hospitalière, sous l'immense tonnelle en plein air, au milieu de la nombreuse et charmante famille, toujours présidée sans solennité aucune par Adolphe Varin.

Et c'est avec regret qu'on s'éloigne de l'accueillante demeure, emportant du contact de ces cœurs d'artistes la vision saine et vivifiante d'une admirable et fraternelle union.

Ah! c'est la politique qui est oubliée !

A. PORTIER DE BEAULIEU.

L'ESTAMPE EN AUTRICHE

Voici la liste officielle des œuvres qui figureront à l'exposition des *Arts graphiques*, à Vienne.

E. ABOT. — Les couturières.

ALLAIS. — La danse du voile.

AUFRAY DE ROC' BIHAN. — Sur la falaise — Le pont aux canards.

CH. BARBANT. — 2 gravures.

BAUDE. — Emile Augier. — La fille-mère — Portraits d'enfants. — Espagnol en prière. — Bayadère.

P.-A. BELLAY. — Portrait de Baudry.

ALB. BELLENGER. — 16 grav. sur bois.

CL. BELLENGER. — L'affûtage des outils. — L'imprimeur Lienard et son fils. — 3 dessins d'après Vierge ; histoire de France de Michelet.

G. BELLENGER. — Velpeau. — Gravures d'après des dessins de Léonard de Vinci et d'Holbein. — Fac-simile de dessins de P. Prudhon.

CH. BERNARD DE BILLY. — Kermesse de Rubens. — Procession de la châsse de Sainte-Geneviève, d'après la peinture de Maillot au Panthéon.

AUG. BLANCHARD. — Jupiter et Antiope. — La fête des vendanges à Rome. — L'atelier de peinture. — L'atelier de sculpture. — Joueurs d'échecs. — Le joueur de derby.

BOILVIN. — Six gravures pour Mme Bovary. — 10 gravures pour *Gargantua et Pantagruel* de Rabelais. Agacerie. — La Vierge aux innocents, d'après Rubens. — Souvenir, d'après Chaplin.

FÉLIX BUHOT. — 9 eaux-fortes.

F. E. BURNEY. — Portrait de Mgr de Ségur.

J. CARRÉ. — Le chanteur de ballades.

E.-A. CHAMPOLLION. — Hard-Hit. — Le décavé. — Le choix du modèle.

L. CHAPON. — Hémicycle de l'école des Beaux-Arts. — Le maréchal de Mac-Mahon. — Entrée de Jésus à Jérusalem.

TH. CHAUVEL. — Saint-Jean de Thomas. — Une mare. — L'enclos. — Saulaie. — Solitude. — L'orage. — Ville-d'Avray.

C. L. COURTRY. — Milton aveugle. — La visite au bébé.

B. L. DAMMAN. — Les glaneuses.

A. A. DELAUNAY. — Cathédrale de Paris. — Cathédrale de Reims.

AD. DIDIER. — Pastorella. — Françoise de Rimini. — L'âme. — Portrait d'homme. — La Poésie. — J.-P. Laurens. — L'abondance. — Andréa Salaï. — Anne de Clèves.

M. DESBOUTIN. — Portrait de l'artiste. — Henner. — Haas. — Michaud boit. — Duchesse Colonna. — Mme B. — Ch. Bigot.

H.-J. DUBOUCHET. — 18 gravures pour l'histoire du costume au 18[e] siècle. — 10 phototypies pour le Télémaque.

J. FELON. — 3 lithographies.

FLAMENG. — 10 eaux-fortes.

E. FROMENT. — 9 gravures par Monsieur, Madame et Bébé.

C.-F. GAILLARD. — 5 dessins pour Pie IX. — 25 dessins pour les Pélerins d'Emmüüs. — 3 feuilles de gravures d'après Michel-Ange. — 22 feuilles pour le Saint-Sébastien. — 31 croquis du pape Léon XIII. — Don Guéranger. — L'homme à l'œillet. — La Vierge

de Bellicelli. — Portrait de M. de Melun. — Le prince B. — Vierge d'Orléans de Raphael. — Buste du Dante. — Œdipe de Ingres, etc., etc. — 53 cadres en tout.

T. GOUTIÈRE. — A. de Musset. — Archevêque arménien. — 6 portraits.

F. GRELLET. — Respha. — La martyre, d'après Becker.

G. GREUX. — Soleil couchant, de Rousseau. — Chevreaux, de Schenk. — Les premiers pas, d'après Millet.

H. GUÉRARD. — Marines. — Vase à vin.

AD. GUSMAN. — Charlemagne au couvent, d'après Merson.

HAUSSOULLIER. — Romulus, vainqueur d'Acron. — Odalisque. — Saint Louis de Gonzague. — Bataille d'Anghiari. — La visitation. — Apollon et Marsyas. — (Auguste, Julie et Octave).

E. HEDOUIN. — Portrait de Mme X. — Diane au bain. — Marquis de Lau.

F.-D. HILLEMACHER. — La Vierge allaitant l'enfant Jésus. — Portrait de François Ier.

J. HUYOT. — 23 gravures.

J.-J JACOTT. — Les sept péchés capitaux, de Yvon. — Le Bon Samaritain. — La Pécheresse repentie. — Saint Jean, Saint Luc, Saint Marc, Saint Mathieu, évangélistes.

J. JACQUET. — Figurines grecques. — Gloria victis. — La Jeunesse. — Mme Récamier. — Les Muses. — Esmeralda. — Ex-voto.

CH. KOEPPING. — L'atelier de Munckacsy. — Rôdeurs de nuit. — Connétable de Bourbon. — « Froufrou. »

A. KOHL. — 6 gravures pour le *Tour du Monde*.

F.-A. LAGUILLERMIE. — *Les deux familles*. — Avant la fête du papa. — La *fête de la grand'mère*. — Portait de M. J. Grévy. — *Marceau*, de J.-P. Laurens. — Illustrations pour les *Mémoires* de Benvenuto Cellini. — *Gulliver*.

MAX. LALANNE. — Effet de neige dans le bois de Boulogne. — Vues de Bordeaux. — Illustrations de « *la Flandre à vol d'oiseau*. » — 41 gravures, vues de Trouville.

AD. LALAUZE. — Une Halte. — Entrée de Charles-Quint à Anvers. — Autour du piano.

A. LAMOTTE. — La Source. — Bevendo. — Mignon. — Un marché et une guinguette du dix-huitième siècle. — Ch. Corday.

A. LANÇON. — Animaux d'après nature.

LANGEVAL. — Une ferme en Banalei. — Les Pavots. — Au Pâturage.

C. LAPLANTE. — 15 gravures.

A. LEROY. — 72 gravures représentant les grands maîtres.

GVE LEVY. — Portrait de Béranger. — Rembrandt. — La Vierge au silence. — La belle jardinière. — Famille Concience. — Damoclès. — Crémieux. — Lucrèce et Sexte Tarquin.

A. LURAT. — Eventail et poignard. — Le souper. — La mère de Carolus Duran.

MASSARD LÉOPOLD. — Saint Vincent de Paul, 3 portraits. — Victor Hugo.

BASILE MATHÉ. — 3 gravures.

MATHEY-DOREL. — L'empereur Rodolphe. — Le dernier jour du condamné. — Le Christ devant Pilate.

D. MORDANT. — La République de Dalou. — Sous le Directoire. — Portrait d'un Savant. — La Consultation. — Bayadère. — Repas frugal.

E. NICOLLE. — Palais de Justice de Rouen.

STEPH. PANNEMAKER. — Gravures, d'après Carolus Duran. — Violettes. — Fait-il froid? — La Baigneuse, d'après Perrault. — Une jeune fille. — Mort de Marceau. — Jeune fille, d'après Jacquet.

PENET L. F. — La liseuse.

J.-B. PONCET. — Entrée de Jésus à Jérusalem. — Montée de Jésus au Calvaire. — Annonciation. — Moïse devant le buisson ardent. — Naissance de Jésus. — Adam et Eve réprimandés. — Baptême de J.-C.

M. POTÉMONT. — Les Cancalaises. — La merveilleuse.

M. RAPINE. Le repos en Egypte. — Rabbins commentant la Bible.

M. F. REGAMEY. — Okoma.

A. ROBAUT. — Education d'Achille. — Deux personnages causant debout ; paysage.

C.-J. ROBERT. — Le nouveau billet de 100 francs. — Tête de St-Jean ; trois portraits. — Une rue de Jérusalem. — L'automne.

P.-S.-F. TEYSSONNIÈRES. — Saint-Bruno refusant les présents. — Saint Ambroise.

E. VARIN. — Le Printemps. — L'orage.

E. VERNIER. — 16 cadres lithographie.

CH.-A. WALTNER. — 19 gravures.

En plus les envois de MM. Delorière, Sedélmeyer, etc., de la Société française de gravure.

ÉCHOS

Le jury de l'Ecole des beaux-arts a jugé le 15 août les derniers concours de l'année; il a décerné les récompenses suivantes :

Grandes médailles d'émulation attribuées aux élèves qui, dans chacune des sections, ont compté dans le courant de l'année le plus grand nombre de succès : MM. Emile Friant, élève de M. Cabanel, peintre; Pepin, sculpteur, élève de M. Cavelier; Duray, architecte, élève de M. Guadet.

Prix Abel Blouet. — Il est décerné à l'élève de la première année d'architecture qui a obtenu le plus de succès depuis son entrée à l'Ecole, M. Devienne, élève de MM. Coquart et Guérard.

Prix Jay. — Il est décerné à l'élève qui a remporté la première médaille de construction, M. Lechevallier, élève de M. Guadet.

Prix Jean Leclaire : 1° à l'élève de première classe d'architecture qui, dans l'année, a obtenu le plus grand nombre de valeurs, M. Duray, élève de M. Guadet; 2° à l'élève qui, passant de la deuxième classe dans la première, a mis le moins de temps à remplir toutes les conditions imposées à cet effet par le règlement, M. Pillette, élève de M. André.

Prix de Caylus. — Peinture, M. Rochegrosse, élève de MM. Boulanger et J. Lefebvre; sculpture, M. Pepin, élève de M. Cavelier.

***

Parmi les quatre belles miniatures que Madame veuve Rase a envoyées à l'Exposition de Grenoble, deux sont à vendre.

L'une est le portrait de la duchesse de Devonshire, l'autre a pour sujet : *Les Soirées du Palais-Royal en 1700*.

S'adresser, pour tous renseignements, au bureau du journal.

AU SALON

Nos Exposants. — Quinzième série

LÉOPOLD MASSARD. — *Tête de jeune fille*, d'après Greuze, un délicieux burin et huit portraits aussi ressemblants que bien gravés, particulièrement ceux de Couture, de Carpeaux, de Cognet, de Daubigny, de Courbet. Nous demandons le nom de l'éditeur pour nos collectionneurs de portraits.

P.-A. MASSÉ. — Une bien agréable cymaise. *La Chanson à la mode*, de Worms, détaillée avec la finesse de Judic.

ALPHONSE MASSON. — L'infatigable travailleur avait pu exposer cette année deux pièces, dont chacune représentait un an de labeur : *Le Mendiant*, de Murillo, une gravure très consciencieuse qui a dû être achetée par l'Etat, et un fort beau portrait de Rembrandt.

MATHEY-DOREL. — Encore un excellent élève de M. Waltner. Aussi la maison Sedelmeyer s'est-elle empressée d'acquérir — ou de lui commander, je ne sais pas, — l'*Alchimiste* et *le Dernier jour d'un condamné*, deux planches de qualité, qui ont été récompensées par une troisième médaille — une avant-courrière.

PAUL MAUROU. — Le Roll de l'an dernier. Le 14 Juillet 81. Une pièce historique. Presque un document. On ne reverra plus cela. Je n'aurais jamais cru que la lithographie pût se faire si mouvementée. Cette pierre est enlevée comme une eau-forte.

Ici, M. Maurou a eu un collaborateur matériel. La poussière du crayon rend admirablement les nuages que soulèvent ces fêtes populaires.

MEUNIER. — Le portrait d'un personnage qui, la main sur le cœur, a l'air de dire : « En mon âme et conscience, je déclare que je suis mal venu. »

AUGUSTE MURI. — Une adorable vue de Donzy et de vieilles maisons joliment étranges et étrangement jolies.

RAPHAEL MUZELLE. — Le jury a donné une mention à la *Récolte des foins*, et c'est un plaisir pour moi de ratifier.

FÉLIX OUDART. — Sept gravures originales inspirées par la Seine, et dont l'une surtout, la plus petite, était une merveille de grâce et de finesse.

MARCEL PARIS. — Impossible de mieux traiter le bois. La *Monnaie de moine*, de Mirallès, est un véritable dessin au crayon noir. On voit bien que l'artiste a été élève de Vierge. Mais pourquoi persister à graver *Charles IX tirant sur le peuple*, puisqu'il est prouvé que jamais Charles IX n'a tiré sur le peuple ?

ACHILLE PARVILLÉE. — Une superbe couverture d'album, éclairée d'or et de rouge. Cela eût fait jadis le bonheur des dominicains. Parvillée va frémir à cette pensée.

C. CHINCHOLLE.

(A suivre.)

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 31, au moment des départs pour la campagne, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

A Sous-louer

moitié d'un grand logement, au rez-de-chaussée pour dépôt de livres, tableaux, gravures, curiosités, vitrines, meubles, etc., avec ou sans bureau — douces conditions. — Paris, rue du Cherche-Midi, 33. — S'adresser à M. Maret. (Nota : Affr.).

65, BOULEVARD ARAGO, 65

Académie Italienne

LEÇONS
de Sculpture et Modelage

Directeur : M. Maximiliano CONTINI

Le Cachet : 10 francs.

PORTRAITS et REPRODUCTIONS

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champigny, 1.

ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

DESSIN — PEINTURE — MODELAGE

Cours ouvert tous les jours à 10 fr. par mois

Atelier pour Dames de 1 h. à 4 h. du soir.
Atelier pour Hommes de 8 h. à 11 h. du matin.

LEÇONS PARTICULIÈRES A 1 FR. LE CACHET

S'inscrire 15, quai Bourbon de 1 h. à 4 h. du soir, chez M. E. COMBETTES, architecte-statuaire.

COURS

DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE

Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS

Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR.**

Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois

On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE

Simplifiée

Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs

G. PERRUCHOT, Peintre

Cours .... *Par mois.* **15** fr.
Leçons particulières..... *Le cachet.* **6** fr.

On s'inscrit 21, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h., Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

MAISON

V. LAMOUR & Cie

43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS
pour graveurs et aqua-fortistes

Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr

PETITES PRESSES
pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES
MORSURES ET REMORSURES
LEÇONS D'EAU-FORTE

ACADÉMIE COLAROSSI

OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

10, Rue de la Grande-Chaumière, PARIS

ATELIERS DE DAMES SEULES
Le jour et le soir **20** fr. par mois

ATELIERS POUR HOMMES
Le jour **16** fr. — Le soir **15** fr.
Chaque atelier, cours trois fois par jour
Prof. : MM. Collin, Courtois, Idrac, L.-O. Merson Ranvier, Schutzemberger

COURS D'AQUARELLES COSTUMES
Professeur M. FRANÇAIS, de 8 à 10 h. du soir **15** fr. par mois

COURS D'ANATOMIE
Professeur M. CUYER, 2 fois par semaine de 5 à 6 heures

Location de Costumes historiques

Les cours d'anatomie commenceront au mois de novembre.

3 *bis*, Impasse du Maine, 3 *bis*

Marie CADOUX

SCULPTEUR

Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet.................. 5 francs
Par mois (3 fois par sem.)... **50** —

*Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** francs*

Rue de Fleurus, 10,

PRÈS LE LUXEMBOURG.

Dépôt et Vente de toutes œuvres artistiques
Exposées ou non
Vente et Achat d'Objets d'art
CISELURE ET GRAVURE
TOILES ANCIENNES ET MODERNES

Albert HURÉ

24, RUE DE LA TOMBE-ISSOIRE
PARIS

Timbres, Cachets, Griffes commerciales
en Gutta vulcanisée

SYSTÈME AMÉRICAIN

SUPÉRIORITÉ INCONTESTABLE SUR LES TIMBRES EN CUIVRE

RÉPARATIONS, MODIFICATIONS
ET CHANGEMENTS.

RESTAURATION DE TABLEAUX

Anciens et Modernes

Leçons de Peinture et de Miniature

Professeur : Mme Vve RASE
59, Rue des Petites-Écuries, 59

Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 heures.

H. PETITJEAN

DOREUR-ENCADREUR
123, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
PARIS

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

MAISON DU

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf. N° 4. N° 4bis. N° 6. N° 8. N° 10 et Rue Boucher. N° 1. PARIS

SEULE MAISON

Vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs
à **MEILLEUR MARCHÉ** que la Confection.

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

3e ANNÉE. — N° 35 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 3 SEPTEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu.

OUI! ENFIN!

Monsieur de l'Estampe, vous aviez demandé, il y a quelques mois, au conseil d'administration de la Société nationale des artistes français ce qu'il comptait faire des bénéfices réalisés par lui au moyen des Expositions annuelles, bénéfices que vous évaluiez alors, pour 1881 et 1882, à la somme de 100,000 francs; vous désiriez que la Société en donnât une parcelle à un artiste malheureux dont vous vous étiez fait le médiateur.

Le conseil d'administration, vous l'avez depuis reconnu, ne pouvait exaucer votre prière ; il ne le pourrait pas encore, jusqu'à présent du moins, sauf au moyen de legs, comme celui qui vient d'être transmis à M. Benassit, et vous voulez savoir ce que j'en pense?

La question a son côté bien épineux; on ne saurait y toucher sans précaution; mais enfin, et avec la volonté de ne froisser personne, je vais essayer d'y satisfaire.

Tout d'abord, les bénéfices réalisés en 1881 et 1882 par la Société nationale, ne sont pas, comme vous l'aviez pu croire, de 100,000 fr., mais bien de 270,000 (chiffre rond).

Toutefois, fussent-ils de un million, que, aux termes formels des statuts sociaux, ces bénéfices, ni entiers ni partiels, n'ont en aucune façon, jusqu'à présent, hormis à l'état de vœu, pour but, le soulagement d'une unité, fût-elle cent fois plus infortunée que celle de M. Benassit ou tout autre.

En cédant à une telle prière, et le conseil y est noblement disposé, il se mettrait ou se serait mis en contradiction, et plus même avec le contrat synallagmatique qui lie tous les sociétaires, en ce sens que les bénéfices dont il s'agit constituent ce que l'on appelle un fonds par destination et absolument autre que celle de dons et secours.

L'Etat a, lui, pour cette destination (dons, secours et encouragements), un crédit prévu dans son budget ordinaire, il en a un pour des indemnités, pour des commandes, pour des acquisitions, pour des souscriptions, allocations, pensions, etc., etc., qui ne peuvent et ne doivent être employés qu'à ces destinations *definies*, mais du moins le sont-elles, tandis que la Société nationale n'a pu à son début nullement prévoir, statutairement du moins, qu'elle destinerait une fraction quelconque de ses bénéfices à des dons et secours, ne sachant encore si elle serait en gain ou en perte.

De là, malgré toute la bonne volonté possible du conseil, et les bénéfices eussent-ils été quintuples de ce qu'ils sont, que nul n'en pouvait et ne peut encore jusqu'à présent et en aucune manière en distraire un centime pour qui que ce puisse être, et que cela ne sera possible pour le conseil que quand la société aura revisé ses statuts dans ce sens, et elle y est décidée; cela ne fait aucun doute, cela sera apprécié diversement, vous le verrez et avec de bonnes raisons de part et d'autre, c'est bien là même qu'est le danger et il n'est peut-être pas aussi certain que l'on le peut croire que l'assemblée générale saisie de la proposition l'adopte *de plano* par un vote.

Ce n'est donc que à partir du moment où ce vote sera acquis, ne l'oublions pas, s'il doit l'être, comme cela est probable si elle a confiance dans son comité d'études, que le conseil a couvert statutairement pourra secourir plus ou moins généreusement et judicieusement dans les mesures et proportions des crédits créés en faveur de détresses qui seront signalées ou qui s'adresseront à son conseil.

Or, selon que à ce moment-là, ce crédit (dons et secours) sera plus ou moins humainement proportionné à la somme totale des bénéfices, que celle-ci semblera à tort ou à raison, ou plus ou moins mal répartie; seulement alors il sera loisible d'écrire ou non comminatoirement contre le conseil exécutif.

Mais d'ici là, société et conseil ne sont, ne peuvent, cela va de soi, être passibles d'aucun blâme, ou bien ceux qui seraient articulés constitueraient à la fois des injustices et des indignités.

Que j'aie, cher monsieur de l'Estampe comme on le dit trop et contre mon gré, à me plaindre de la société ou plutôt de son conseil d'administration, c'est affaire entre lui et moi.

Quoi qu'il en puisse être, dès qu'il me paraît attaqué à tort, pourvu que ce soit avec sincérité, comme il semble que ç'a été le cas en certains lieux, on m'entend tout aussitôt prendre sa défense.

« Outragé du Sénat, j'ai droit de le haïr,
» Je me tais et mon bras est prêt à le servir.
» Quand la cause commune au combat nous [appelle,
» Rome au cœur de ses fils éteint toute querelle.
» *Vainqueurs* de nos débats nous marchons [*réunis*. »

Ainsi disait Titus, martyr du Sénat romain, ainsi celui qui vous répond pourrait peut-être dire du conseil d'administration de la société ; à cette différence pourtant qu'il ne le hait pas, qu'il ne lui inspire que des sentiments dévoués à sa cause qui est celle de l'art, cause qu'il ne sépare pas du point de mire de ses études ni de son dévouement.

Ainsi pense et dit...

J. MARET-LERICHE.

LA TOMBOLA DE LA PRESSE

Voici la suite de la liste des lots envoyés par les artistes pour la tombola qui sera tirée le 5 septembre, chez M. Georges Petit :

1 tableau « Etude », don de M. Isambert.

1 tableau « Panier de violettes », don de M. Isambert.

20 eaux-fortes, don de la *Gazette des Beaux-Arts*.

1 lithographie « Arrivée à l'île d'Ischia » don de M. Berr fils.

1 tableau « le Comte de Chambord », de Mlle Marie Besson, don de l'auteur.

1 tableau de Rossano.
1 tableau, don de M. Sémenowsky.
1 tableau «Avenue des Champs-Elysées», don de M. Jean Lessis.
1 tableau « un Etaug », don de M. Piel.
1 tableau, don de M. le comte d'Aquila.
1 eau-forte « les bords de l'Aunance à Cosne », don de M. Belin-Dollet.
1 tableau « Femme turque », don de M. Baratti.
1 aquarelle de Saunier, don de Beugniet.
1 aquarelle « Leçon de musique », don de M. le prince don Romolo Ruspoli.
1 dessin « Casamicciola », d'Hébert.
1 tableau « Jeune Fille », don de Mme la princesse Mathilde.
1 tableau « Hallebardier », peint par Castiglione.
1 tableau « Tête de femme », don de M. Corcos.
1 tableau, don de M. Mochi.
1 tableau, don de M. Spiridon.
1 tableau « Marine », don de M. Stévens.
2 tableaux « Ane et Moutons », don de Palizzy.
1 tableau « Fleurs », don de Boldini.
1 tableau « Tête d'étude », don de Bératon.
1 tableau « Paysage », don de Tivoli.
1 tableau « Pour les survivants d'Ischia », peint et offert par M. Poggi.
1 tableau « Tête de vieille femme », don de Mme V. Laurent.
1 tableau « Femme turque », peint par M. Bugion.
1 Etude d'Italienne de Bonnefoy.
1 tableau « Tête de paysan », de Moricourt.
1 tableau « Un jeune Musicien », de Félix Dupuis.
1 tableau « Poissons », de Muller.
1 tableau « Nature morte », de Zani.
1 tableau « Préparatifs d'une fête », de M. Etienne.
1 tableau « Une Rencontre », de Piardo.
1 tableau « Tête d'homme », de Lazerges.
1 tableau « Fleurs », de Allard.
1 tableau « Nature morte », de Olivetti.
1 tableau « Etude », don de Mauri.
1 tableau « Une cuisine allemande », don de Limosin d'Alheim.
2 tableaux « Eté et Hiver », don de Poudra
2 tableaux « Formosa et Concours hippique » don de la *Gazette illustrée*.
1 tableau « En reconnaissance », don de Mme Caroline Martin.
1 tableau « Amandes », don de Mademoiselle Formstecher.
1 tableau « Paysage », don de Zéro.
1 plâtre « Dans les ruines d'Ischia », don de M. Bistolfi.
1 buste en marbre blanc « Ischia », par Clesinger, don de M. Dalloz.
1 statue en bronze « *Vœ victoribus* ».
1 buste en plâtre de Garibaldi, don de M. Dinacci.
1 statue « la Musique », don de M. le duc de Camposelice.
1 groupe en plâtre « les Trois Grâces ».
1 buste « Victor Hugo », don de Caccia.
1 buste « Tête de Bacchante », don de M. Vaillant.
1 terre cuite « La première pensée », de Colarossi.
1 statuette en bronze « Le printemps de la vie », de Jacques Caponi.
1 statuette « La vendeuse d'oranges », par Bracony.
1 statuette terre cuite « Pêcheur harponneur », don de M. Osbach.
1 buste en plâtre « Marie-Antoinette ».
Etc., etc.

(Les dons continuent toujours à affluer.)

ÉCHOS

On est en train de faire, au Louvre, des travaux d'une grande importance pour l'agrandissement de ce musée.

Ces travaux touchent même à leur fin, quant au gros œuvre. Ils ont consisté en la création de deux nouvelles salles : une destinée à recevoir la collection léguée au musée du Louvre par M. Thiers et l'autre devant servir à l'agrandissement des galeries de la section de peinture.

Cette dernière salle constituera, pour le public, une double nouveauté, et par sa décoration et par les œuvres d'art qui y seront exposées et qui comprendront, avec des tableaux, des ouvrages de sculpture, le tout formant un ensemble des œuvres les plus remarquables que possède le musée du Louvre.

Ce sera, comme installation, une innovation dont on attend le plus bel effet, la peinture et la gravure ayant formé jusqu'à ce jour, dans les dispositions des installations de nos musées, deux sections absolument distinctes.

Entre autres objets d'un prix inestimable, on verra dans cette nouvelle salle une statue acquise récemment, et qui passe pour être le plus antique spécimen de l'exécution en métal de l'image de l'homme.

Cette statue représente un fonctionnaire de haut rang rappelant, d'après les documents les plus authentiques, le type de l'Egyptien de la 5e ou de la 6e dynastie Elle remonterait donc à environ 3.800 ans avant l'ère chrétienne. Une particularité digne de remarque, et qui étonne les savants eux-mêmes, c'est que cette statue, quoique de grande dimension, a été coulée d'une seule pièce.

La salle elle-même, disons-nous plus haut, sera une nouveauté pour les visiteurs. Située du côté de la Seine, cette salle, affectant la forme d'un carré long, avait servi, jusqu'à ces derniers temps, de magasin ou d'endroit de débarras. Elle ne recevait la lumière que par des œils-de-bœuf pratiqués à la naissance de son plafond en forme de voûte.

Pour approprier cette vaste pièce en vue de sa nouvelle destination, on a dû enlever complètement son plafond qui sera remplacé par un vitrage. Dès maintenant, on peut voir du pont Royal l'immense charpente tout en fer, que l'on vient de construire sur les combles et dont le faîte dépasse de plusieurs mètres la toiture de la galerie du bord de l'eau.

***

Nous avons reçu la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

Cher Monsieur,

Vous êtes bien aimable d'avoir fait paraître mon esquisse d'Amédée Varin, mais que de coquilles, grand Dieu, et comme Ischia a fait tort à l'*Estampe !*

Parmi les coquilles, il en est deux pour lesquelles je vous demanderai une rectification imprimée. La première est le nom de *Goltius* que j'attribue avec justice à Pierre Adolphe et que l'imprimeur a écrit *Galtius*, mauvais travestissement pour le journal l'*Estampe*.

La seconde rectification est relative au nom d'*Amédée Varin* qui termine l'avant-dernier paragraphe, et que ce criminel imprimeur m'a traduit par Adolphe Varin.

Ce qui annule complètement l'effet de mon coup de poing de la fin.

Je ne vous en remercie pas moins et vous offre mes plus affectueux compliments.

A. Portier de Beaulieu.

***

Renseignement à avoir dans une collection :

Les Bibliothèques de nos départements contiennent en tout quatre millions et demi de volumes. Celles de Paris en ont six millions.

La Bibliothèque nationale contient plus d'un demi-million de volumes. — Bibliothèque des Archives, fondée par Daunou en 1808 : 200,000 volumes. —Bibliothèque de l'Arsenal, qui date du siècle dernier : 200,000 volumes et 9.000 manuscrits. Très riche en documents relatifs au théâtre. — Bibliothèque des avocats, au Palais-de-Justice : 12,000 volumes. —Bibliothèque du Bureau des longitudes : 5,000 volumes.—Bibliothèque du Collège de France : 6,500 volumes.—Bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers : 20 000 volumes. —Bibliothèque du Corps législatif : 50 090 volumes.—Bibliothèque de la Cour de cassation : 40,000 volumes.— Bibliothèque de la Faculté de droit : 9.000 volumes. — Bibliothèque de la Faculté de médecine : 35,000 volumes. — Bibliothèque de l'Imprimerie nationale : 5,000 volumes—Bibliothèque de la Monnaie : 3,000 volumes. —Bibliothèque de l'Institut : 105,000 volumes et de précieux manuscrits. — Bibliothèque des Invalides : 25,000 volumes. —Bibliothèque du Louvre : 100,000 volumes. — Bibliothèque du ministère des affaires étrangères : 15,000 volumes. — Bibliothèque Mazarine : 170,000 volumes. — Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle : 36,000 volumes. — Bibliothèque Sainte-Geneviève : 180,000 volumes. — Bibliothèque du Luxembourg : 25,000 volumes.—Bibliothèque de la Sorbonne : 125,000 volumes. Les divers hôpitaux de Paris possèdent également des bibliothèques fondées, depuis peu, par les élèves internes. Hôpital de la Charité, fondée en 1859 par le docteur Passant, s'enrichit tous les jours. Hôpital Saint-Antoine,

reconstituée par M. Richaut, elle compte près de 700 volumes.—Bicêtre : 1,100 volumes.—Hôpital de la Pitié : 1,000 volumes. — Lariboisière : 1,500 volumes.

AU SALON

Nos Exposants. — Seizième série

Emile Rivoalen. — Une exposition des plus chargées. Quatre cadres, deux dans la sous-section de lithographie, deux dans celle de l'eau-forte.

Dans la première, le Jésus de Lucca della Robbia est d'un très beau relief, le *Surtout de table*, lithographie originale à la plume, a l'exactitude et les détails d'un Jacquemard.

Dans la seconde, rien de plus charmant que le portrait de femme d'après Chaplin. L'*Hôtel de Bourgtheroulde*, si souvent gravé, est très fouillé. La planche, qui contient « tout », sera certainement acquise par quelque éditeur de Rouen.

En tout cas, cette exposition a valu une mention à M. Rivoalen. C'est un acheminement.

* * *

Achille Sirouy. — Un drame épouvantable, lithographié d'après un tableau de l'artiste, le *Sphinx*.

Le monstre féminin enfonce avec ivresse ses griffes dans les reins du jeune homme qui voulait peut-être tout à l'heure l'interroger de trop près.

Sujet à mettre dans les chambres des écoliers.... qui, par malheur, ne croiront pas que cela arrive.

Au point de vue de l'exécution, la pièce est d'un crayon vigoureux, expérimenté, plein de sève et de couleur.

C. C.

(*A suivre.*)

PARIS CONSERVÉ

On a récemment ouvert à l'hôtel Carnavalet, au Marais, une salle des plus intéressantes, que le public est admis à visiter le dimanche et le jeudi.

Cette salle a une histoire assez curieuse que nous devons naturellement raconter tout d'abord.

En 1842, la reine d'Angleterre vint pour la première fois en France. Elle comptait visiter Paris, mais le temps lui manqua.

— Je ne me consolerai jamais, écrivait-elle au roi, de n'avoir pas vu le Palais-Royal.

Louis-Philippe — très galant, ma foi — commanda aussitôt à un modeleur célèbre, du nom de Regnard, une réduction en bois du palais, aussi exacte que possible.

Cette réduction devait avoir à peu près trois mètres de large sur cinq de long,

Par malheur, la politique alla plus vite que le travail. La révolution de 1848 arriva avant la livraison du modèle commandé, qui resta pour compte à M. Regnard.

Les héritiers de celui-ci, apprenant, il y a quelques mois, que M. Cousin, conservateur du musée Carnavalet, recherchait avec ardeur tous les documents relatifs à l'histoire de Paris, lui proposèrent de lui céder ce modèle.

Vite, M. Cousin fit faire une nouvelle salle dans laquelle il installa aussi bien que possible, le petit Palais-Royal.

C'est cette salle que nous venons de visiter et qui mérite certainement d'être étudiée. Rien n'est plus amusant que de reconstituer le passé. Grâce à l'aménagement fait, on peut se promener au milieu du Palais, dont on a les galeries à la hauteur de l'œil. On croit vivre vraiment dans un chapitre de Balzac.

Voici, au numéro 113, l'*Estaminet anglais*, non loin du célèbre café de Foy. Presque en face est le théâtre Séraphin. Toutes les boutiques de 1842 sont là, telles que les a vues alors le modeleur. A la vitrine de Charpentier, éditeur, sont affichés *Souvenirs d'Italie*, par V. Hugo, *Al. Savarus*, par de Balzac. Celle de Dentu est déjà bourrée de livres. Dans les minuscules boutiques, on voit les costumes, les bijoux, les nouveautés de l'époque.

Il ne manque que les agréables personnes qui se promenaient dans les galeries. Mais patience! On n est pas plus ingénieux que M. Cousin. Sortons de l'intérieur du Palais et faisons-en le tour par les rues de Montpensier ou de Valois.

Sur la partie non intéressante du Palais, M. Cousin a accroché les vieilles gravures qui retracent toute l'histoire animée et pittoresque du monument. Ici, Debucourt nous montrera, sous les plus jolies couleurs, les *Trente-deux filles de l'Allée des Soupirs*. Là, nous verrons le comptoir de verre et les boutiques des aimables personnes. A côté, la pointe habile de Varin ressuscite le *Lycée des Arts*, espèce de musée Tussaud qui s'élevait jadis au milieu du jardin et qui fut incendié en 1799.

M. Cousin n'est pas du tout de l'avis de M. le préfet de police. Il a la moralité du philosophe. Sachant qu'il est impossible de bannir les plaisirs de Paris, il regrette le temps où ils étaient légalement parqués dans le Palais-Royal. Il a, comme il a pu, reconstitué cette gracieuse époque.

Est-ce tout? Non. Il avait à couvrir les murs de la salle. Il y a exposé les admirables médaillons de David d'Angers qui font revivre toutes les illustrations littéraires, artistiques, politiques de Paris.

Dans des vitrines, à hauteur de la main, sont les médailles qui racontent à leur manière l'histoire de la grande ville. Sur l'une d'elles, qui fut frappée en 48, nous copions cette curieuse inscription : «Honte aux rois de la terre ! Gloire au Roi du Ciel !»

Il y a vraiment, pour l'artiste, pour l'observateur, pour le romancier, pour l'historien, deux bonnes heures à passer dans cette nouvelle salle.

En même temps qu'elle, M. Cousin a ouvert une crypte et un souterrain qu'il faut également visiter. N'y pas descendre pourtant avant d'avoir endossé un pardessus. C'est là qu'on ne se doute guère de nos 27 degrés de chaleur !

Dans cette crypte qui n'était autre, au seizième siècle, que la cuisine de l'hôtel, le conservateur du musée a fait placer tous les sarcophages trouvés à Paris, principalement à Montmartre. D'après M. Cousin, on ne saurait fouiller notre sol sans y trouver des tombeaux. Nous dormons sur des milliers de morts. Parmi ces sarcophages, il en est un très rare. Le conservateur montre avec orgueil un tout petit tombeau d'enfant, trouvé dans le cimetière chrétien de Saint-Marcel. Entre deux colonnes est un socle sur lequel il placera prochainement une vieille statue de ce saint, qui fut évêque de Paris.

Attenant à la crypte, est le souterrain annoncé plus haut. Les jours de visite publique, l'effet est tragique.

Contre les murs sont adossés les moulages des squelettes découverts rue Monge. Une lampe tombant du plafond jette sur eux une lumière blafarde.

Nous promettons à ce souterrain un grand succès d'horreur. On se croirait dans l'enfer de Callot. Les mouvements du sol ont donné aux cadavres des attitudes étranges. Longtemps nous aurons dans les yeux deux squelettes qu'on prendrait pour des pochards macabres.

Dans un délai prochain, la terre du souterrain sera creusée. Un grand trou sera pratiqué ; on y verra un sarcophage et des squelettes, tels qu'ils se sont présentés rue Monge, au moment des fouilles.

Si triste que soit ce spectacle, il constitue un chapitre de l'histoire de Paris. C'est comme historien que M. Cousin s'est fait un devoir de nous le montrer. Les personnes nerveuses sont averties. Libre à elles de rester dans la jolie salle du Palais-Royal et dans ses voisines, déjà connues.

C. Chincholle.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan, Lombardie.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 36 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 10 SEPTEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN franc la ligne

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

LA MANÉTYPHOIDE

A M. Jules de Marthold.

Seigneur, Laïus est mort, laissons en paix sa cendre.
ŒDIPE.

Il n'y a pas moins de 22 ans à peu près que feu Manet obtenait du jury une mention, fiche de consolation qui n'est utile à personne, encouragement qui n'encourage que les... naïfs.

Après ce premier succès (?) Manet fut, ainsi qu'il l'a écrit, *écarté* (lisez refusé) trop souvent (à son gré, bien entendu) par les jury suivants.

Il songea donc à s'exposer tout seul, se fit construire un sanctuaire personnel très confortable, tout à côté de la grande exposition universelle, et y accrocha 53 châssis entoilés, tout couverts de couleurs que d'aucuns qualifient encore de peintures ; soit. On donne aux choses tous les noms que l'on veut.

Au nombre de ces châssis se trouvait, dit son catalogue personnel, devenu rarissisme, 3 copies du Titien, du Tintoret et de Velasquez, comme oncques n'en vit-on depuis.

En tête du précieux document, on pouvait lire sous le titre : *motifs d'une exposition particulière*, une sorte de code encore fort curieux à étudier après tant d'années et dû à Manet lui-même, s. v. p. — Citons. « L'admission au Salon (le Salon était alors officiel) et les récompenses que l'on y brigue *semblent* être des brevets de talent pour ceux qui en sont les objets, si bien que l'œuvre qui en est la cause est *présumée* bonne, tandis que, dans le cas contraire, c'est le... contraire. » (Evidemment)

Manet ignorait alors, et l'a toujours ignoré, qu'il y a eu et qu'il y aura toujours à tous les salons possibles un plus ou moins grand nombre d'admissions et de récompenses inexpliquées et aussi inexplicables que sa mention, sa médaille d'il y a trois ans, et sa décoration même.

Elles en sont les incroyables preuves.

On lit encore dans sa plaquette, qui vaut son pesant de bitume, que l'on a protesté contre sa peinture (?) C'était là de l'ingratitude, puisque à cette époque elle était déjà mentionnée !

Avec non moins de candeur, il s'exprimait ainsi : « Après quelques comtemplations (le mot est une trouvaille) *on* se *familiarise* (impayable) avec ce qui *surprenait* d'abord (de mieux en mieux) à ce point que l'*on* le comprend mieux et que l'*on* l'admet.

Comme l'*on* le voit, c'était là, comme sa *peinture*, une langue à part.

De quoi voulait-il donc parler? Eh mais, de sa *peinture*. Le ON, c'est le public *contemplateur* et *surpris* ; il y avait de quoi.

Or, il le faut bien dire, sinon à lui qui n'est plus et qui n'aurait pas *compris* à son tour, mais à ceux qui sont restés ses féaux ; s'il y a eu contemplations, surprises, familiarisation et compréhension de ses efforts, ce n'a été que parmi les Mithridate de la couleur, et c'est à eux, et non au pauvre mort, que ces lignes s'adressent aujourd'hui.

Manet, qui était, sans le savoir, fort comique à ses heures, tout au fond, à la condition toutefois de n'y pas viser, disait donc à tous dans la préface du fameux catalogue et sans savoir être si drôle que : le temps *agirait* sur ses... *tableaux* (?) et en *fondrait* les... *rudesses* avec un... *insensible* polissoir. (Textuel).

Quels diantres de style et de langage sont-ce là. Sans doute que, à si nouvelle esthétique, il fallait une syntaxe analogue, en dehors de tous les lexiques connus ; il aurait fallu l'apprendre, et le temps est si rapide qu'il ne permet à personne de faire tout son devoir.

Il faut poursuivre. Un vrai régal ! Manet daignait déclarer qu'il avait toujours *reconnu* pour le *saluer* le mérite partout où il l'avait trouvé (lisez rencontré). Etait-ce assez généreux ? Las, au lieu de le *reconnaître* pour le *saluer*, que n'en a-t-il profité, ne fut-ce que pour justifier ses admirateurs.

Il poursuivait qu'il n'avait jamais voulu : *renverser* aucune *peinture* (magnanime !), mais être *lui-même*, comme Bergeret, son seul maître (mauvais choix), son seul élève (l'un valait l'autre), — comme Musset, boire dans *son* verre et non dans celui d'un autre ; fort bien, mais celui du chantre de *Rolla* était de pur cristal, et le sien à peine une écuelle.

Être quoi enfin ? un peintre ou une peinture, un isolé ou une école, une exception ou un genre, un novateur ou un utopiste ; dieu, table ou cuvette ? Ce qu'il voulait dire et ne disait pas, et ce quo ses fidèles disent, c'est qu'il voulait être et qu'ils en font un dieu, mais sans parvenir à en faire autre chose qu'un pauvre manitou.

Ainsi que leur idole, tous perdent de vue que pour être *soi-même*, on n'en est pas moins... *rien* ou fort peu de chose.

Et Manet terminait son *cataloguet* en déclerant qu'il avait trouvé (lisez rencontré) d'importantes (pourquoi pas *conséquentes*) sympathies.

Cela n'est pas impossible, fut même et est encore !

Quelles conséquences ses défenseurs affolés en peuvent-ils tirer en faveur du manitou dont ils rabattent les oreilles, et pour lequel ils réclament même une place d'honneur au Palais du Louvre, et quelles conclusions les personnes raisonnables en doivent-elles admettre, sinon qu'il est des périodes, dans le cours d'un siècle, où les esprits les mieux équilibrés, les yeux les plus exercés, peuvent se mystifier eux-mêmes de la meilleure foi du monde, et que les Dieux seuls savent jusqu'à quel point extrême ils sont capables d'y réussir.

Eh bien, quoi? MM. Bin, Cazin, Duez, C. Duran, Feyen-Perrin, Guillaumet, Guillemet, Gervex, Henner, Lalanne, Lavieille, Lévy, de Vuillefroy, Roll, Vollon, de Neuville, tous maitres et combien compétents, ont décerné une médaille de 2e classe à Manet, laquelle le mettait *hors concours* s'il eût vécu. Après ?

Eh quoi, M. A. Proust, un délicat, s'il en fut, une compétence aussi et hors ligue, l'a fait décorer, lui, Manet, et cela prouverait soit contre eux, soit en faveur de Manet? Mais pas le moins du monde, et si cela prouve une chose, c'est qu'il est des heures mystérieuses qui durent vingt années et plus dans la vie, où la réunion d'une élite pleine de mérite, de sagesse et d'honneur, se trouve tout à coup et pour un certain temps atteinte de troubles cérébraux d'une nature toute particulière. Le cas alors est du domaine de la pathologie, et plus du tout l'affaire de la critique.

La consécration du *Déjeuner sur l'herbe* et du *bon Bock* (que l'on a osé comparer à des Frantz Halls) par la médaille de 2e classe et par la décoration, ne peut être expliquée que pathologiquement. C'est du pur manétyphoïdisme plus ou moins contagieux, et les meilleurs des yeux et des cerveaux en ont été atteints, voilà tout. O fragilité de la pauvre nature, ce que c'est que de nous, pourtant.

Lors, il se faut garder de blâmer.

Il faut plaindre, guérir, s'il se peut, et avoir compassion pour les incurables. On dit qu'il y en a, o stupeur! Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils ne fussent jamais nés. Est-il, sans parler de fièvre quartaine ni de petite vérole, maladie plus redoutable que la manétyphoïde? Non, il n'en est pas.

Un temps viendra où, de même que pour les rages vagnériennes, on appliquera aux déjections huileuses du choléra manétyphoïdique, les prescriptions de l'ordonnance du 4 août 1836, et qu'il sera défendu, sous les peines les plus sévères, au nom et en sauvegarde de la salubrité intellectuelle, de déposer de ces *choses*-là n'importe où, et encore moins au Louvre que partout ailleurs.

Manet était honnête homme, ses amis l'aimaient et faisaient fort bien. A-t-il été médaillé et décoré pour cette honnêteté ? Oh, alors, bravo! — Mais, hélas, non, il l'a été comme peintre!!!

Et ses derniers fidèles viennent encore nous accabler sous le poids de cette médaille et de cette croix? Allons donc! C'est se moquer trop longtemps des gens sains d'esprit et d'yeux.

Est-ce contre le pauvre mort que l'on proteste ici? Oh, certes non, mais contre les malades qui nous en assomment et que la Ville Evrard et Charenton réclament.

Car de Manet, du triste médaillé, du triste décoré... hélas, trois fois hélas!

« Du feu qui s'est éteint où donc est la fumée! »

J. Maret-Leriche



ÉCHOS

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts publie l'avis suivant, relatif au Salon triennal dont l'ouverture aura lieu le mois prochain :

Des cartes d'entrée permanentes et personnelles seront délivrées aux artistes exposants et aux artistes ayant exposé antérieurement aux expositions universelles et annuelles de Paris. Ces cartes pourront être retirées, contre émargement, au commissariat général des expositions, palais des Champs-Elysées, porte n° 1, tous les jours, de dix heures, à partir de lundi 10 septembre.

Les cartes destinées à la presse seront distribuées à la direction des beaux-arts, bureau des musées et des expositions, 3, rue de Valois, palais-Royal, sur la demande écrite des rédacteurs en chef des journaux, les lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 septembre, de dix heures à midi et de deux heures à six heures.

MM. les Sénateurs, MM. les députés et MM. les membres de l'Institut seront admis à l'exposition nationale sur la présentation de leurs médailles.

***

L'éditeur Paul Delarue vient de commander à M. Fabien Alasonière une grande pointe-sèche, le portrait de la princesse de Galles.

***

Courrier des expositions :

A l'exposition de Grenoble, M. Ballavoine a envoyé deux toiles très remarquées ; M. Beauverie deux forts jolis paysages ; M. Debat-Ponsan, une *femme turque*, dont les attraits ont conquis tous les visiteurs ; M. Desbrosses quatre paysages bien brossés ; etc. etc.

A l'exposition de Trouville, grand succès pour la *Lecture* de M. Clovis Didier, le *lavoir du cheval blanc* de M. Albert Girard ; le portrait de notre confrère Armand Silvestre par M. Paul Merwart; qui se classe peu à peu parmi nos meilleurs peintres; un *effet de nuit* de M. Emile Nicolle; *une cour à Scafati* et les *moulins de Steurs*, deux aquarelles de Mme Rotschild, etc. etc.

Le président de l'exposition de Blois publie la note suivante :

La clôture de l'exposition de Blois a eu lieu le 1er août dernier. Il a été acheté par la commission de la loterie, 22 tableaux, 5 eaux-fortes, 13 aquarelles, dessins ou fusains, et 10 sculptures ou terres-cuites.

La ville n'a rien acheté pour le musée ni pour l'Hôtel-de-Ville.

Plus de 15,000 personnes ont visité l'exposition de Blois, dont 9,300 payantes. La loterie de l'exposition sera tirée très probablement en novembre prochain dès que les derniers billets seront placés.

***

Dans sa séance ordinaire du 1er août dernier la société d'agriculture, commerce, sciences, et arts du département de la Marne, a nommé membres correspondants :

MM. Pierre Amédée Varin, Pierre Adolphe Varin, Pierre Eugène Varin.

Dans la séance solennelle de cette même société, le 23 du même mois, l'un de nos collaborateurs, M. Bourgeois, a été proclamé lauréat du concours d'histoire avec le sujet suivant : *Une famille noble de Champagne au XVIIIe siècle.*

***

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Vautier, membre de la société de Prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs, décédé dans sa 54e année.

***

Le bureau de l'Union centrale des arts décoratifs s'est réuni, le 4 septembre, au palais de l'Industrie, sous la présidence de M. Antonin Proust. Il a été décidé que le premier catalogue des moulages faits par les soins de l'Union centrale, et qui vient d'être terminé, serait adressé à toutes les écoles et dans les ateliers des principaux centres d'industrie. Le premier catalogue comprend plus de 500 numéros de modèles appartenant aux plus belles époques de l'art français. L'Union centrale se charge de l'emballage, dont les frais seront acquittés par les destinataires. Il a été décidé en outre que le catalogue des reproductions par la photographie sera dressé dans le plus bref délai et que la création d'un atelier de galvanoplastie complètera cette œuvre de propagande. On a arrêté enfin l'ordre des publications populaires qui seront faites par les soins de l'Union centrale.

***

Un père à son fils, peintre naturaliste raté :

— Est-tu assez en retard ! Tu as quarante-cinq ans et tu n'as jamais eu un tableau reçu au Salon.

— Mais...

— Mais tu ne sais donc pas qu'à ton âge Raphaël était déjà mort depuis six ans.

CHARLES MÉRYON

Je viens de lire l'ouvrage que M. Aglaüs Bouvenne a publié chez MM. Charavay frères sous le titre : « Notes et souvenirs sur Charles Méryon, — Méryon artiste, — Méryon poète, — son tombeau. »

Il n'y a pas de livre plus intéressant, surtout pour les admirateurs du grand artiste dont la fin fut si malheureuse et que le génie a tué.

Quiconque a collectionné les œuvres de Méryon, aujourd'hui si recherchées, doit avoir cet ouvrage qui les explique et les complète.

Au début, M. Aglaüs Bouvenne constate les progrès gigantesques faits par la presse depuis quinze ans.

Quand Méryon mourut, en février 68, deux ou trois journaux annoncèrent sa mort, aucune publication ne donna son portrait.

Aujourd'hui la presse emboucherait cent trompettes.

Dans le groupe des rares fidèles qui suivirent Méryon jusqu'à la tombe, il y avait, dit l'auteur, « un graveur d'un rare mérite, M. Bracquemond qui, lui aussi, avait été un ami pour Méryon. » Il grava une lame de cuivre de 118 c. de haut sur 22 c. de large qui fut mise sur le plat de la pierre noire dont on couvrit la tombe. Cette gravure allégorique rappelle la vie, la profession, les rêves éteints de l'auteur de la *Pompe Notre-Dame*.

Ce n'est pas sans orgueil que nous avons constaté, en lisant cette biographie très détaillée, que ce sont encore les gens de lettres, les journalistes qui ont, dès le début, le mieux compris Méryon. C'est à eux qu'il a dû certainement ses plus grandes joies. Des nombreuses lettres publiées par M. Bouvenne, il résulte que le pauvre graveur n'a cessé d'être admiré, aimé par Victor Hugo, Charles Baudelaire, Philippe Burty, Benjamin Fillon. Il est honteux de penser qu'il y a vingt-cinq ans, de tels patronages ne suffisaient pas à lancer un artiste.

Le livre se termine par des vers qui témoignent trop, hélas, de l'état particulier de celui qui devait mourir à Charenton.

Dix-neuf dessins et six gravures hors texte de Méryon, de Bracquemond, d'Aglaüs Bouvenne, de V. Focillon, du docteur Gachet, ornent ce beau volume que nous lirons et regarderons souvent.

C. Chincholle.

AU SALON

NOS EXPOSANTS. — DIX-SEPTIÈME SÉRIE

PEULOT. — Un véritable tour de force. Il eût fallu un verre grossissant à la suprême puissance pour bien voir tout ce qu'il y avait sur le couvercle de la cassette Farnèse et sur le Plat des Amazones. Ce sont de telles gravures qui ont fait du *Benvenuto Cellini* de M. Plon un livre si recherché.

Mme Fanny PRUNAIRE. — Elle a gravé une flamande. Elle a gravé une fleur. La flamande n'était pas mal, mais c'est la fleur que j'eusse cueillie.

PUYPLAT. — La reproduction d'un dessin de la Bibliothèque nationale. J'ai dit: *reproduction*. Passée dans l'eau de café, cette gravure sera quelque jour vendue pour un Henri IV... du temps.

Puis un paysage d'après le maître des maîtres, d'après Claude Lorrain. Il y avait là un chêne dans lequel on eût cherché des glands.

(A suivre.) C. C.

LA CRITIQUE D'ART

La critique d'art n'est pas une chose aussi aisée que bien des gens se le figurent. Rien n'exige plus de réflexion, de tact et même de pénétration. Par suite, rien ne s'improvise moins. Cependant à présent, où la science infuse court les rues comme une petite folle, tant nos cervelles détraquées ont perdu l'idée saine des équilibres, c'est ce qui s'improvise le plus. Ne connaissez-vous pas d'aimables garçons qui, n'ayant de goût pour rien, se sont réveillés critiques d'art, un beau matin, comme ils se seraient réveillés avec un mal de tête comme pour avoir mal dormi ? Il s'ensuit que de tous les métiers, puisqu'en définitive c'est un métier comme un autre, pas un ne prête plus au paradoxe insensé ; — le paradoxe étant le plus sûr déguisement de l'incompétence.

Il va sans dire que pour l'impartialité, elle aussi, «elle a fui comme une ombre !» les engouements constituent à peu près tout ce qui s'appelle la critique moderne. Ah ! ah ! un tel ne sait rien de rien ? Eh bien, je vais soutenir qu'il enfonce Velasquez !..... N'est-il pas d'une souveraine distinction, par exemple, de prétendre que M. Cabanel n'est pas digne de râcler la palette de M. Manet.

Mais demandez à ces mêmes critiques pourquoi ils disent de si grosses bêtises ; ils n'en sauront rien ; — sauf qu'il les ont apprises dans quelque brasserie impressionniste.

***

Au reste, si j'osais donner ici mon opinion personnelle, je dirais que le mérite et surtout l'utilité d'un critique, en général, ne sont pas rien que dans la discussion plus ou moins vaine de tel ou tel ouvrage d'un maître qui en sait au moins toujours autant que le critique ; — mais bien dans sa clairvoyance à découvrir les talents nouveaux, pour les annoncer au public ; pour leur crier casse-cou s'ils se dévoient, ou pour les encourager dans ce qu'ils ont de bien. Bref, il me semble que les critiques sont pour ainsi dire les aiguilleurs préposés à préparer la voie des artistes et à sonner leur entrée en gare.

***

La mission est délicate, certes. Il faut une prudence extrême, au risque d'être piteusement maladroit en annonçant un grand génie quand ce n'est qu'un cuistre qui vient.

J'estime qu'il faut un peu ressembler aux enfants qui démontent leurs joujoux pour voir le ressort qui les meut. Voulez-vous apprécier le talent d'un peintre et prédire sa trajectoire ? Démontez-le sans qu'il s'en doute, en causant de ci ou de ça, ou mieux en le laissant causer ; en voyant la quantité de modestie ou de vanité qu'il suinte ; en mesurant son degré de poésie, sa conscience, sa naïveté ; en étudiant ses procédés matériels. Mais n'allez pas vous fier à un seul tableau, encore moins à une esquisse ! Il n'est si mince rapin qui n'ait brossé une toile convenable. Il y a des chances de pinceau. Rien de plus fréquent que de voir dans les ateliers un morceau presqu'admirable, mais que l'auteur ne pourrait renouveler deux fois. Aussi, faut-il toujours juger un ensemble et voir si le talent est réellement d'essence et conscient ou purement accidentel.

C'est grâce à ces procédés que j'ai eu le plaisir d'être un des premiers et même le premier à signaler Raffaëlli, par exemple, que pas un seul gros salonnier n'avait seulement aperçu dans les Salons. Voici à peine six ans, il vivait dans la plus noire pauvreté ; mais, depuis, les vrais connaisseurs le prisent à un tel point et tous les gros bonnets ont tellement parlé de lui que, l'année dernière, il a vendu pour près de cent mille francs de peinture !

G. Japy.

Naples et la Gravure

LE VÉSUVE

Ses éruptions et ses désastres

Deux ans après la terrible éruption du Vésuve de 1779, paraissait un grand ouvrage in-folio, qui contient bon nombre de gravures à l'eau-forte d'autant plus intéressantes qu'elles sont faites par des artistes de mérite.

Le chapitre cinquième du premier volume de ce voyage pittoresque dans le royaume de Naples contient spécialement les vues du mont en éruption, puis celles de Naples et des environs avec des cartes topographiques qui aideront les personnes qui ont été en cette partie de l'Italie, à se rendre compte des désordres anciens et nouveaux dont cette terre est le théâtre trop fréquent. Le pays est beau, mais la mort est à chaque pas.

Un très grand nombre de gravures sont intercalées hors texte, dans les cent cin-

quante deux pages qui forment ce fort volume. Puis, dans le texte, il y a de charmants fleurons, culs-de-lampe, composés par Fragonard, Choffard, graveur hors ligne en ce genre, Saint-Non, graveur amateur, etc., etc.

Ce riche et intéressant ouvrage contient aussi quelques planches gravées avec soin et exactitude par Berthault, d'après Paris. Elles reproduisent des médailles antiques précieuses pour les numismates de nos jours. Voici la table des vues et descriptions qui sont contenues dans le chapitre V ayant trait au Vésuve.

Essai historique sur le Vésuve, avec un détail abrégé des plus fameuses éruptions, page 173.

Vue du Vésuve calme, page 209.

Vue du Vésuve en éruption, page 210.

Vue de la maison des Camaldules sur le Vésuve, page 212.

Vues du bourg et du village de Torre de l'Annonziata et de Torre del Grœco, situés au pied du Vésuve, page 214.

Maison du peintre Solimène, sur le Vésuve, page 216.

Village de Resina, avec une petite vue du Vésuve, près de Portici.

Laves du Vésuve accumulées sur le bord de la mer au pied du château de Portici, page 218.

Un charmant fleuron composé par Fragonard, gravé par Nicollet, termine cet intéressant chapitre, page 220.

L'avant-propos de ce premier volume est précédé d'un sujet allégorique. Des naïades effrayées se soulèvent sur la mer agitée par l'éruption du Vésuve.

Composé par H. Fragonard et gravé par de Saint-Aubin.

Pour la dédicace, il y a un grand et beau fleuron qui représente un aigle à deux têtes. Un génie réunit deux branches de lys, puis sur une banderolle soutenue par des amours qui se jouent sur des nuages, il est écrit : « A la Reine, » charmante composition de H. Fragonard gravée par Aug. de Saint-Aubin et G. N. Varin.

Carte générale de la terre de Labour, première partie.

Carte des environs de la ville de Naples.

Plan de la ville de Naples, et deux vues de la même ville, prises sur le bord de la mer.

Autres vues du golfe et de la ville prises des points les plus élevés, comme le palais de Capo di Monte.

CHAPITRE SECOND

Eglises de Naples, palais, tombeaux, et différentes vues prises dans l'intérieur de cette ville. De la plage 70 à celle 94, il y a 29 estampes hors texte.

CHAPITRE TROISIÈME

Tableaux et peintures les plus remarquables des églises et palais de Naples. De la page 95 à celle 120, il y a 24 gravures hors texte.

CHAPITRE QUATRIÈME

Des poëtes et musiciens célèbres de Naples avec une notice abrégée sur leurs vies et leurs ouvrages. De la page 121 à celle 170, il y a des portraits gravés par Varin (C. N.) et par Nicollet et Berthault, puis des fleurons et vignettes ; en tout 13 gravures.

CHAPITRE SIXIÈME

Usages, caractère et costumes des Napolitains avec une idée succinte du gouvernement et des productions naturelles du royaume de Naples.

De la page 223 à celle 252, il y a 8 vues et 3 fleurons, puis le portrait de Mazaniello, de profil, d'après la gravure originale de Stephano della Bella, année 1647.

(A SUIVRE). P. A. V.

Vieil amateur de gravures.

Bibliographie

Nous venons de recevoir un nouveau roman que P.-L. Imbert vient de faire paraître chez les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond, 98, rue de Richelieu, à Paris, sous le titre : **Les joyeusetés de la Régence.**

L'auteur s'est efforcé de dépeindre la haute société française telle qu'elle était au commencement du XVIII[e] siècle après la mort de Louis XIV et avant le règne effectif de Louis XV. Dans cette étude on assiste aux orgies du Régent et aux débordement dont lui et Dubois donnaient l'exemple à la cour entière.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

ÉDITEURS ET MARCHANDS D'ESTAMPES

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

CÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.

Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

CH. DELORIÈRE, 15 rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.

TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

A. HAUTECOEUR, rue de Rivoli, 172.

Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan Lombardie.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIII[e] siècle.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaut, d'après M. J. Van Bers

L. LE REY, 53 rue du Bassin, Cherbourg.

Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.

Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy

R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

GRAY (HAUTE-SAÔNE), IMP. BOUFFAUT FRÈRES.

3e ANNÉE. — N° 37 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 17 SEPTEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN franc la ligne

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

COSSIN

PEINTRE ET GRAVEUR CHAMPENOIS

I

Avant d'entrer en matière, il nous faut dire comment nous avons été amené à parler de Cossin.

Il y a quelques mois, nous nous trouvions chez M. Amédée Lhote, sous-bibliothécaire de la ville de Châlons. Sa charmante petite habitation est un musée, minuscule, si l'on veut, mais où l'on rencontre nombre de choses intéressantes sur la Champagne. Comme M. Lhote, un amateur de mérite, sait que nous nous intéressons beaucoup à ses curiosités, il appela notre attention sur une découverte hors ligne qu'il a faite, un véritable chef-d'œuvre de la gravure, sur lequel nous reviendrons tout particulièrement ; nous voulons parler d'une thèse brillamment illustrée par le graveur Cossin.

II

Cossin, peintre de talent et graveur non moins remarquable, n'est peut-être point parfaitement connu aujourd'hui, bien qu'il ait eu son heure de grande vogue. Je crois d'autre part que ses œuvres sont devenues très rares.

Il mérite cependant qu'on en fasse un grand éloge, comme artiste, et qu'on le tire de l'oubli comme Champenois.

Cossin, dont le véritable nom est Coquin, naquit le 8 janvier 1627, de Jehan Coquin et d'Elisabeth Derré, paroisse St-Jean, à Troyes. Sa mort, quoique sans date fixe, ne nous paraît pas remonter plus haut que 1686. Il ne sut à coup sûr aucun gré à son père de lui avoir passé le nom de Coquin, car il s'ingénia à diminuer l'idée peu avantageuse qu'il représente, en signant : *Cauquin*. Ce palliatif n'arriva pourtant pas à le contenter, puisqu'en 1664, on le voit se faire appeler Cossin et quelquefois s'accorder la forme latine de *Cossinus*.

En un mot, il peut se faire qu'on rencontre quatre signatures différentes au bas de ses estampes.

III

Louis Cossin, on peut le dire, occupe une des meilleurs places parmi cette pléiade d'artistes troyens qui honore pleinement la Champagne. C'est principalement comme portraitiste qu'il s'est distingué. Son talent, dans l'espèce, était si grand que plus d'un célèbre personnage s'adressa à lui. Il fallait, en effet, que les contemporains l'eussent en bien grand estime, puisqu'il fut admis à peindre et à graver le portrait du grand Roi, d'après nature, et certes l'on n'était pas prodigue de cette faveur, considérée à bon droit comme très enviable.

L'abbé de Marolles, contemporain de Cossin, en fait grand cas en son ouvrage des *Peintres et graveurs*; le quatrain suivant nous le prouve :

> « Des pères Cordeliers on en connaît d'habiles;
> Le père Jean François a fait de beaux portraits
> Qui, gravés par Cossin, conservent leurs attraits.
> Le père Péroteau trouve aux siens des asyles. »

Un mot de remarque au sujet de ce quatrain. Les pères Jean-François et Georges Péroteau, Cordeliers du grand couvent, n'étaient pas les seuls religieux qui cultivaient alors les arts brillamment, car la nomenclature de l'abbé de Marolles parle aussi des Victorins, des Bénédictins, des Augustins, etc.

IV

Nous allons passer maintenant aux œuvres de Cossin, en nous reportant au manuel de Leblanc, et en nous étendant tout particulièrement sur la remarquable thèse, vue chez M. Lhote, déjà nommé.

L'œuvre de Cossin, comme on le verra, était considérable. Nous citons les principales pièces :

Le Premier Sacrifice de Noé après le Déluge (N. Poussin, pinxit).

La Sainte-Vierge debout (Lebrun, p.).

L'*Ecole d'Athènes* (Raphaël, p.).

St Jean l'Evangéliste prêt à subir le martyre (gr. in-folio).

Frontispice du missel des Chartreux (1679).

Dessins de feuillage et d'ornements de Louis Rupert, orfèvre à Metz (1668). Ce recueil contient le portrait de Rupert et six planches ornées de petites scènes fort jolies. Le tout de la composition de Cossin et signé : *Cossinus*.

François Chamreau, peintre et graveur, d'après Fevre (1668). Très beau ; à mi-corps, in-4° ; trois états connus.

Colbert de Croissy, d'après de Troy (1682) ; grandeur naturelle.

Valentin Conrad, d'après le même (1683) ; jolie pièce à mi-corps où les mains sont très réussies.

P. Corneille, d'après Siere (1683) ; admirable portrait in-folio, à mi-corps.

Kœnigsmarck, d'après Dakl ; très beau.

Etienne Moreau, évêque d'Arras (1683) ; in-folio ; signé : *L. Coquin*.

Schulemberg, d'après Bernard, in-folio (1664). *L. Coquin*.

Nous mentionnons ci-dessous des pièces qui ne figurent pas dans le manuel de Leblanc, mais qui sont tirées soit du catalogue du père Lelong, soit du cabinet des Estampes :

Colbert, archevêque de Rouen, in-f°.

Thèse dédiée au Roi, par le prince de Turenne (1679), in-f°, d'après Sévin.

Nous parlerons plus loin tout spécialement de cette thèse.

Le duc de Vendôme, d'après Bonemère.

Le père Audiffret, in-8°

Jacques de Castelnau, dans l'Histoire générale de Tourraine ; signé : *L. Coquin*.

Michel de Castelnau.

François Hérard, chirurgien remarquable (1682) ; in-f°.

Cottereau-Duclos, médecin du roi (1685); in-f°.

Mme d'Orvilliers, née Hocqueteau.

De Marchin, lieutenant général des armées du Roi, en petit dans une vignette.

Lamothe-Levoyer, d'après Nanteuil.

Antoine Vigor, charmante petite pièce.

Jacques Conrad, neveu de Valentin.

I. Cassini; au fond de l'Observatoire. Remarquable.

Vauderlinden, médecin. Très beau.

Trois petites pièces, où figure Clytie, mère de Médée.

Louis XIV, en médaillon, de grandeur naturelle, faisant pendant à Colbert de Croissy. *Ad vivum pinxit et sculpsit* (1682). Particulièrement remarquable.

Charles Thuillier, médecin; portrait à mi-corps délicieux et mains admirables.

Colonne rostrale (deux renommées couronnant un buste).

Tête de Christ. Grandeur naturelle.

Un martyr, d'après Halle.

La Sculpture (frontispice d'un recueil d'Estampes); in-f°.

L'Aigle de l'Empire, tenant dans son bec une peau de tigre, d'après Mignard.

Saint Paul lapidé à Lystre, d'après Champagne.

Il était rare que Cossin signât de ses initiales; le plus souvent, il signait en toutes lettres.

V

Nous revenons à la thèse en question. tion. On n'ignore pas qu'autrefois on attachait une grande importance aux thèses et que dessinateurs et graveurs briguaient à l'envi de les illustrer. C'est à ce point que des maîtres ne dédaignaient pas d'apporter tout leur talent à en composer les ornements. On allait jusqu'à tirer sur satin blanc quelques exemplaires, pour ceux qui présidaient la cérémonie.

La thèse dont il s'agit est intitulée de la sorte :

Theses
Ex universâ philosophiâ
Dicat et consecrat
Ludovicus a Turre — Arverniæ
Princeps Turennius.

et plus bas :

Propugnabit
In aulâ Colleg. Claromontani
Societ. Jesu.
Die 13 Augusti. Anno MDCLXXIX

Ele serait regardée comme le chef-d'œuvre de Cossin. Il n'est pas possible, en effet, de voir un travail mieux soigné, ni d'un fini plus achevé. L'expression des personnages est vivante et les sujets y sont des plus variés. Cette thèse a cet autre mérite, d'être fort bien conservée et d'être composée de 13 pages in-folio, alors que généralement elles ne sont que sur une feuille in-plano, plus ou moins ornementée, avec le portrait, soit de l'auteur, soit du souverain.

Maintenant une courte description :

En tête de la thèse qui nous occupe, est un frontispice magnifique, avec un remarquable portrait en médaillon de Louis XIV, supporté par un guerrier vêtu à la Romaine et une femme couronnée de laurier. Les armes de France et de Navarre et celles de Turenne y figurent aussi.

Sur chaque page, le texte est entouré de diverses compositions supérieurement gravées. Parmi elles, je citerai :

1672. *Passage du Rhin.*
1673. *Les Villes Bataves reçues à composition.*
Prise de Maestricht.
Les Sequani réunis en royaume.
1676. *Siège de Bouchain.*
1677. *Prise de Valenciennes.*
1677. *Prise de Cambrai.*
1678. *Occupation de Gand.*
1678. *Prise d'Ypres.*
1678. *La ligue des ennemis coalisés dissoute.*
La Suède sous la protection du Roi.
1677. *Paix de Nimègue.*

Et les détails d'ornementation et les médaillons représentant des sujets allégoriques, tout est à admirer.

Une thèse dans ces conditions ne peut donc qu'être une chose rare, propre à faire venir l'eau à la bouche des amateurs. Pour notre part, nous avions du mal à en détacher nos yeux.

Hé, quoi ! cette magnificence pouvait un beau jour servir d'amusement à des enfants? Elle était reléguée au grenier chez de vieilles gens, qui, certes, n'en avaient cure.

Encore un peu et l'incurie donnait raison à ces vers de Victor Hugo :

Mais le temps, grand semeur de la ronce et du lierre,
Touche les monuments d'une main familière,
Et déchire le livre aux endroits les plus beaux!
(Les voix intérieures. Chap. IV.)

A. BOURGEOIS.

Pierry, 8 septembre 1883.

ÉCHOS

Dans le prochain numéro, le compte-rendu *complet* de l'exposition nationale.

***

A la demande d'un grand nombre de ceux qui veulent collectionner l'*Estampe*, nous avons fait tirer un *frontispice-table* de notre première année.

Le dessin qui figure sous le titre est de M. Willette, qui l'a exécuté d'après un article de M. François Coppée, l'*Enfant Bibelot*.

Nous avons envoyé ce supplément à tous nos abonnés; mais à nos abonnés seulement.

Le frontispice-table de notre *deuxième* année est sous presse.

***

M. Philippe Gille a reçu de Belgique la lettre suivante :

Monsieur,

L'un de vos correspondants vous signalait, l'autre jour, l'état de délabrement dans lequel se trouvent les trois wagons de chemin de fer que commanda jadis le pape Pie IX.

Votre correspondant ajoute que l'intérieur de ces wagons ne présente plus qu'un amas de toiles d'araignées. Cela me paraît profondément regrettable, car la voiture-salon spécialement destinée au Saint-Père était, ce que vous ignorez peut-être, un véritable joyau artistique.

Je tiens en effet, de source certaine, que le plafond de ce wagon avait été decoré par Paul Baudry, que les frises étaient l'œuvre de Gérôme, et que Millet l'admirable maître, si justement apprécié aujourd'hui, avait orné l'un des panneaux d'une superbe toile représentant «l'Immaculée Conception.»

Si je vous écris ces quelques lignes, c'est que je crois qu'il serait du plus haut intérêt, pour les artistes, de savoir ce qu'une œuvre aussi curieuse de l'auteur de «l'Angelus» a pu devenir:

Veuillez agréer, etc.

***

Le préfet de la Seine vient de nommer membres de la commission administrative des beaux-arts de la ville de Paris, pour une période de trois ans : dans la section de peinture, M. Lavastre; dans la section de sculpture, M. Falguière; dans la section d'architecture, M. Ballu; — dans la section de gravure, M. Chapelain.

Il est grandement question d'organiser à Anvers, en 1885, une exposition universelle, industrielle, coloniale et maritime qui coïnciderait avec l'exposition triennale des beaux-arts.

On cite les noms — noms des plus honorables — des organisateurs qui établiraient leurs constructions sur les terrains encore disponibles du Sud, lesquels ne comprennent pas moins de 14 hectares.

***

A Rouen :

MM. A. Darcel, Nicolle, etc. continuent à poursuivre ardemment l'exécution du projet auquel depuis plus d'un an, ils consacrent leurs efforts.

Ils ont enfin en droit d'espérer qu'on ouvrira prochainement au nouveau musée de Rouen une galerie d'histoire locale en tableaux, dessins gravures et lithographies.

***

Un diplôme d'honneur a été décerné à M. Gaillard, l'éminent peintre-graveur, à l'Exposition de Versailles.

***

On nous écrit que les œuvres les plus remarquées à l'exposition de Gand sont le grand tableau *Truands et Ribaudes*, d'Edouard Richter, qui figurait à l'avant dernier Salon; la *Danse en Bretagne* d'Henri Mosler; un délicieux portrait de femme de Fantin Latour, etc. etc.

***

Les expositions dans les foyers de théâtre

devenant de plus en plus à la mode. M. de Lagrenée, directeur du Château d'Eau, met le foyer à la disposition des artistes peintres et sculpteurs.

Souscrire et s'adresser pour tous renseignements à l'administration du théâtre, 50, rue de Malte.

***

Canaron devenu riche, fait orner son salon d'une foule d'œuvres d'art, qui l'encombrent sans merci.

Pourtant un petit coin reste libre pour un buste, et Canaron se demande avec anxiété ce qu'il pourra loger là.

Tout à coup une idée surgit dans sa fertile cervelle.

— Vous me ferez un *buste de la Danse*, dit-il à son sculpteur.

AU SALON

—

NOS EXPOSANTS. — DIX-SEPTIÈME SÉRIE

—

Edmond RAMUS. — Je dois de la reconnaissance à M. Jean Béraud. La jolie quêteuse, qu'il a dessinée pour *Paris-Ischia*, a été le plus beau motif d'un des feux d'artifice que j'ai eu le plaisir de faire tirer, le 2 septembre. Mais ce n'est pas à cause de la reconnaissance que je dois à M. Jean Béraud que je dirai du bien de son *Intermède*. M. Béraud est un parisien de Paris. Il *boulevarde* ses tableaux. Chaque coup de son pinceau est un *mot*.

M. Ramus, qui a eu la bonne fortune de graver cet *Intermède*, s'est bien gardé de noyer dans l'eau-forte l'amusant Coquelin cadet qui dit ses monologues devant de si charmantes femmes. On retrouve sur la planche tout l'esprit du tableau.

L'excellent graveur avait exposé, en outre, trois eaux-fortes également réussies. J'aimais surtout ses *Têtes de nègres*, qui appartiennent au journal l'*Art*.

RAPINE. — Le jury avait donné le numéro 1, à ses *Rabbins commentant la Bible*. Il eût pu leur donner le nº 1 *bis*. Les travaux des visages étaient exécutés de main de maître.

Paul RENOUARD. — Sept pointes-sèches impressionnistes. On peut ne pas aimer cet art. On est forcé d'en regarder les manifestations, qui attirent et retiennent.

M. Renouard voit juste. Il garde dans l'œil et fixe sur la planche la silhouette caractéristique. Ses études de l'*Opéra* resteront comme des mémoires, à consulter toujours.

Rops, qui a tant de succès, n'a jamais fait rien de mieux que le *Charpentier en retraite*.

Emile ROLAND. — «C'est les Normands, c'est les Normands qu'ont conquis l'Angleterre ! » Et MM. Maignan et Roland peuvent en être aussi joyeux que Thérésa.

SAFFREY. — Un Méryon. *La Pompe Notre-Dame*. Je vous dis qu'avant cinq ans un honnête homme la vendra pour un Méryon.

SAINT-RAYMOND. — L'*Infant* de Velasquez, par un enfant.

SALMON.—Sept gravures. J'ai trouvé très joli le Diaz, très intéressante la restitution de l'*Ecce homo*,un peu dure la *classe de danse* où j'aurais mis plus de *flou* dans les robes. Je n'ai pas aimé du tout le Maignan. Le *soir d'automne* eût gagné à être tiré sur du papier d'un blanc moins cru. En revanche, le Jules Breton est admirablement venu. Et voilà toutes mes notes.

Charles STORM VAN S'GRAVESANDE. — Deux bonnes pointes-sèches, savez-vous? Deux marines hollandaises regardées par un gentilhomme en villégiature et rendues par un véritable artiste.

C. C.

(*La fin au prochain numéro.*)

Naples et la Gravure

—

LE VÉSUVE

Ses éruptions et ses désastres

—

(SUITE)

Tableau des éruptions du Vésuve par ordre de dates depuis l'an 79 de notre Ere :

An 79	An 1139	An 1712	An 1770
203	1316	1716	1771
472	1500	1730	1773
512	1631	1737	1774
685	1660	1751	1775
993	1682	1754	1776
1036	1694	1760	1778
1149	1701	1766	1779
1138	1704	1767	

La mythologie nous apprend que, dans la guerre des Dieux contre les Géants, Minerve et Encelade étant aux prises, la Déesse rassembla ses forces et, prenant la Sicile à deux mains, la lança sur le Géant, qui fut en partie écrasé sous cette masse énorme. Quelquefois, il essaie de se retourner. C'est là ce qui cause les tremblements de terre.

Un poète Français a dit de ce Géant :

Encelade, malgré son air rébarbatif,
Dessous le mont Etna fut enterré tout vif;
Là chaque fois qu'il éternue,
Un volcan embrase les airs,
Et quand par hasard il remue
Il met la Sicile à l'envers.

Pour faciliter les recherches des amateurs de gravures, voici les noms des artistes qui ont orné cet ouvrage.

Les dessinateurs sont H. Fragonard, C. Cochin, Berteaux.

Les graveurs sont Aug. de St-Aubin,Macret, Née, H. et C. Guttenberg, d'Embrun, Desmaisons, Nicollet, J. Phi. Lebas, Queverdo, Dequevauvilles, Aliamet, Helman De Longueil et Gaucher.

(A SUIVRE). P. A. V.

Vieil amateur de gravures.

Courrier des Expositions

—

PARIS.— Exposition nationale de 1883, du 15 septembre au 31 octobre 1883.

Concours Troyon.— Dernier délai pour l'envoi des esquisses : 15 septembre 1883.

Concours de ciselure (*prix Crozatier*). S'inscrire jusqu'au 6 novembre 1883 chez M. Paillard, 24, avenue Duquesne. Envoi du 12 au 19 novembre.

Exposition des Arts incohérents, du 15 octobre au 15 novembre 1883, galerie Vivienne, 55.

BESANÇON.— Exposition artistique ajournée à 1884.

LE HAVRE.— Exposition ouverte jusqu'au 30 septembre.

LIMOUX.— Exposition ouverte jusqu'au 31 octobre.

NICE.— Exposition internationale le 1er décembre Envoi des ouvrages avant le 1er novembre.

PAU.— Du 15 décembre au 15 février 1884. Dépôt pour les artistes invités, chez Pottier, 14, rue Gaillon, du 25 novembre au 8 décembre 1883.

PERPIGNAN.— 7 octobre 1883 (rétrospective et régionale). Une salle réservée aux artistes sociétaires ou du département.

TROUVILLE.— Exposition ouverte jusqu'au 30 septembre.

VERSAILLES.— Exposition ouverte jusqu'au 7 octobre.

AMSTERDAM.— Exposition internationale d'œuvres d'art et d'antiquités.

BOSTON.— Exposition ouverte jusqu'au 22 février 1884. S'adresser à Paris à M. King, 35, boulevard des Capucines

BUDAPESTH.— Exposition ouverte jusqu'au 8 décembre.

CALCUTTA.— Du 4 décembre 1883, au 1er mars 1884, internationale. Frais d'envoi (aller et retour) à la charge des artistes qui doivent en outre payer leur place.

CANADA.— Concours pour l'érection d'une statue en bronze de Sir George E. Cartier, à Ottawa.— Prime : 1,000 dollars.

GAND.— Exposition triennale internationale jusqu'au 4 novembre.

HOLLANDE.— Concours international pour la statue de Grotius.— Dépôt du modèle en plâtre (au 4e) avant le 1er décembre au musée de la Haye (30 Princessgracht).

MUNICH.— Exposition internationale ouverte jusqu'au 15 octobre 1883.

PHILADELPHIE.— Exposition d'artistes américains du 29 octobre au 8 décembre 1883.

ROME.— Expostiion internationale.

— Concours international pour le monument à Victor Emmanuel.— Remise des projets depuis le 15 novembre jusqu'au 15 décembre 1883 (cinq heures).

ZURICH.— Exposition nationale-Suisse ouverte jusqu'au 30 septembre.

Bibliographie

Il n'existait aucune publication bibliographique qui puisse venir en aide aux libraires antiquaires et aux bibliophiles, en leur indiquant *au jour le jour*, pour ainsi dire, la hausse et la baisse du prix des livres. Les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond ont donc rendu service à leurs confrères, aux bibliophiles et aux amateurs, en entreprenant la publication du **GUIDE DU LIBRAIRE-ANTIQUAIRE ET DU BIBLIOPHILE**, par J. de Beauchamps et Edmond Rouveyre, ouvrage illustré de planches gravées, et qui, donnant des renseignement *exacts et précis*, fait connaître la valeur *réelle et toujours actuelle* des ouvrages rares et curieux, anciens ou modernes. Ce **GUIDE** dont plusieurs livraisons ont déjà paru est le complément indispensable de l'instruction bibliographique de tout libraire ou bibliophile qui désire ne pas rester en arrière dans le grand mouvement qui s'opère dans le monde entier en faveur des livres. Véritable monument bibliographique réalisant le plus grand désiderata des libraires et des bibliophiles, ce travail est assuré du succès.

Aucune publication ne peut suppléer ni remplacer cet ouvrage, qui est augmenté de renseignements bibliographiques et anecdotiques fixant le libraire et l'érudit, le chercheur et le curieux, sur la valeur d'un livre en lui-même, eu égard à son intérêt littéraire ou artistique.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 31, au moment de la rentrée à Paris, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. : 3° *Un nouveau service en verre genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21 rue Drouot, à Paris.

ÉDITEURS ET MARCHANDS D'ESTAMPES

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
Alfred COPPENVATH, à Regensbourg.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
CH. DELORIÈRE, 15 rue de Seine. Burin et eaux-fortes modernes.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECOEUR, rue de Rivoli, 172.
Antonio GRANDI, Corso Venezia, 12, Milan Lombardie.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaut, d'après M. J. Van Bers
L. LE REY, 53 rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy
R. V. Zahn, à Dresde.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

GRAY (HAUTE-SAÔNE), IMP. BOUFFAUT FRÈRES.

3e ANNÉE. — N° 38 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 24 SEPTEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN : 8 fr.	SIX MOIS : 5 fr. »
DÉPARTEMENTS	— 9 fr.	— 5 fr. 50
ÉTRANGER	— 11 fr.	— 7 fr. »

Annonces : UN franc la ligne

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

LE SALON D'ÉTAT

—

Un certain nombre d'artistes, gorgés de récompenses et d'argent, étant arrivés à s'estimer au-dessus de tout, ont déclaré le Salon annuel indigne de leur mérite et ont decidé l'Etat à créer tout exprès pour eux une Exposition triennale. La première a été ouverte le vendredi 14 septembre.

La répétition générale connue sous le nom de vernissage a été triste. Elle a fait mal augurer du succès de l'entreprise et je me demande si l'on s'aventurera à recommencer cette inutile petite fête en 1886.

Inutile, je le dis comme tout le monde le disait le 14 septembre et comme tout le monde va continuer de le répéter pendant quelques jours, après lesquels les salles du Palais de l'Industrie ne seront plus guère troublées que par le pas des gardiens....

Garni d'œuvres anciennes connues, toutes déjà exposées soit aux Champs-Elysées soit ailleurs, le nouveau Salon, le Salon d'Etat, loin de pouvoir être d'aucune utilité à l'art, ne saurait que lui devenir très préjudiciable dans l'avenir.

Que les artistes arrivés, que les gros bonnets du pinceau s'offrent tous les trois ans une exposition sélectée où nul n'aura de talent hors eux et leurs amis, c'est leur droit ; mais que l'Etat encourage et soutienne ce jeu d'intérêts privés en croyant naïvement ou en voulant effrontément nous faire croire qu'il présente au monde ce que l'art français a de plus élevé et de plus éclatant, non pas !

Certes, il y a là de bonnes, d'excellentes œuvres, mais combien de secondaires, combien au dessous du médiocre.

Puisqu'on *choisissait* parmi des toiles exposées déjà, comment se fait-il qu'on ait cru devoir nous montrer à nouveau quelque trois cents toiles — au moins — qui auraient tout gagné à ne pas reparaître tandis qu'on en élimine beaucoup qui eussent été revues avec avantage.

Pourquoi ces choses et non pas d'autres ? Mystère.

Heureusement, ce qui n'est point éternel n'est pas de l'art.

Et ce qui n'est pas de l'art vieillit avec une rapidité vraiment effroyable !

Et c'est, je vous assure, un spectacle instructif et curieux que ce décatissage.

Telle toile qui, lors de son apparition, avait fait tant de tapage, avait été si admirée et déclarée chef d'œuvre incomparable, revue quelques ~~mois~~ plus tard, apparaît sous son véritable jour, sans beauté.

Ce premier Salon triennal est le Salon de la désillusion. Le temps est un terrible justicier.

Regardez-moi les grandes toiles, dites sérieuses, des Jean-Paul Laurens, des Moreau de Tours, des Becker, des Cormon, des Lecomte du Nouy, des Scherrer. Qu'en reste-t-il ? Rien. Cela est de composition lourde et de pauvre couleur ; cela est faux ; cela est laid, cela est navrant.

Non, non, ce n'est pas là, heureusement, la manifestation la plus élevée et la plus éclatante de l'art français.

Il ne suffit pas de copier exactement des costumes soi-disant exacts et posés sur des modèles, pour être un peintre d'histoire. Ce qu'il faut, c'est deviner le passé et lui voler son âme — comme a fait Delacroix.

Tous les messieurs que je viens de nommer sont peut-être de très érudits compilateurs. Pas un d'eux n'est Michelet.

Seul, le tryptique de *Charlemagne*, exécuté pour Sainte Geneviève, par M. Léopold Lévy, a des qualités, de la grandeur, du faste, ce que je demanderai la permission de définir par ce mot, de l'oriflamme.

Nous sommes loin du prodige dû à ce doux et profond penseur, à ce grand coloriste, qui a nom Puvis de Chavannes ; néanmoins le Charlemagne de M. Lévy sera encore une des meilleures illustrations du Panthéon.

Je n'ai pu revoir sans rire — ni le public non plus — l'étonnante apothéose à compartiments où M. Vibert a surtout prouvé qu'il était le premier de nos peintres de lettres.

Quelque jugement que la sévère histoire porte jamais sur Thiers, personne jamais n'arrivera à égaler la froide cruauté de ce peintre.

Quelle sinistre plaisanterie !

J'ai été heureux de voir partager autour de moi le sentiment de stupeur qui m'a agité devant *Rebecca et Eliezer* et *Les Noces de Tobie* de M. Cabanel (nos 131 et 132 du catalogue pour qu'il n'y ait pas d'erreur possible). Cela est encore plus laid que la chromolithographie. Oh ! ces chameaux ! Oh ! ces demoiselles ! Oh ! cet Orient.

Impossible de pousser plus loin le maniérisme et le terne.

Dans ce moment-ci, c'est mon appréciation qui a tort ; le lendemain du jour où M. Cabanel aura cessé de vivre, ce sera sa peinture.

Autant en attend l'œuvre de M. Bouguerau et celle aussi de M. Meissonier . . .

Calmez-vous, bonnes gens, la chose arrivera. Vous souvient-il des triomphes de Gérôme ? Et voulez-vous me dire où en est l'avenir de sa gloire ?

De fait, M. Meissonnier malgré le nombre de ses envois — sept toiles — a très peu exposé. Rien de significatif en tout cela. De significatif pour lui, j'entends.

Les petits personnages de son *Guide* (armée du Rhin et Moselle, 1797, paraît-il) sont tous également en bois. C'est chinoisement travaillé, mais pas du tout vivant.

Mais la surprise que le monde de l'art devra désormais à M. Meissonnier, c'est la photographie coloriée — et mal coloriée — d'un coin de ruines des Tuileries en mai 1871.

Voudrait-on nous faire prendre cela pour de la peinture ?

Du *repos de la sainte famille dans le désert* exposé en 1879 par M. Olivier Merson, il reste la pensée, un sonnet délicat, mais le tableau a beaucoup baissé. C'est finement peint, mais d'une triste et singulière couleur. Et puis cette vierge est kilométrique !

Sont remontés, par contre, ou sont restés d'aplomb, le *Cimetière* et la *Corrèze*, de M. Montenard, *l'Entrée à l'église*, de M. Sautai, l'*Atelier* de M. Dantan, la *Veuve*, de M. Renouf, le *Bassin de la Villette*, de M. H. Gervex, la *Mort de Mme Bovary*, de H. Fourié, le portrait de prélat de M. Gaillard et le portrait de femme, de M. C. Maurin, qui demeure une des toiles maîtresses du Salon triennal, comme elle avait été du Salon annuel.

C'est avec joie aussi que j'ai retrouvé la *Baigneuse*, de M. Mercié et non sans plaisir que j'ai revu la *Femme au poignard*, de M. Falguière.

Voilà deux peintures de sculpteurs tout à fait remarquables.

Quelques connaissances encore, toiles de Henner, de Chapelin, de Cazin, d'Adam, d'Iwill, de Desbrosses, de Jean Béraud, de Carrier-Belleuse, de Berteaux, etc.

Trois portraits de Cot, mort dans l'année, mais rien de Manet, mort pourtant, lui aussi, tout récemment. Sans doute, ces messieurs du jury auront ultérieurement songé que Manet ayant l'avenir pouvait bien se passer du présent.

O ! générosité humaine ! O ! grands cœurs d'artistes.

Comme c'est tout de même amusant de vivre pour voir faire ces choses-là.

Parmi les toiles navrantes à contempler et dont la nouvelle admission me rend rêveur, je tiens à souligner la grotesque Source du Tibre — ? — due à M. le Boulanger : il convient avant tout d'être juste.

Le gros public, j'entends celui qui ne connait de l'art moderne que l'art classique qu'on lui fait voir au Salon, sera tout surpris et fort enchanté des cinq envois de M. de Nittis, la *place du Caroussel*, la *Charmille*, le *jardin* où éclate la lumière et *le Thé* où respirent des gens de notre temps.

L'art de M. Tissot, compliqué et intentionniste, a le don de me plaire beaucoup tout en m'agaçant un peu. Je préfèrerai toujours le coup de vent, si désordonné qu'il soit, à ce fini soigneux qui arrive si facilement au compact.

Néanmoins, un très intéressant tempérament d'artiste que celui de M. Tissot. Les quatre stations de son *Enfant prodigue* moderne sont une curieuse page de la vie de l'art anglais, car, français, leur auteur vit presque constamment au pays du brouillard.

Le jardin où se trouve la sculpture a été paré d'un goût parfait, exquis, délicieux, chaque muraille du bas et du pourtour de premier étage ayant été revêtue d'un échantillon de ce que la haute tapisserie a de plus parfait.

Nos compliments sincères aux décorateurs.

Que dire des morceaux exposés et presque tous déjà vus.

Nous possédons une merveilleuse pléiade de sculpteurs dont les noms sont devenus la plus pure gloire de notre art, Chapu, Mercié, Barrias, Paul Dubois, Falguières, Hiolle, Delaplanche, Saint-Marceaux, Crauk, Frémiet, Idrac, Etex, Chatrousse, Rodin, Soldi, Guillaume, Etchetto, Lanson, Cavelier, Granet, j'en passe et des meilleurs.

Parmi les représentants d'un art précieux et superbe, celui de la gravure en médailles, il faut citer toujours en tête du mouvement, MM. Bourgeois, Chapelain, Degeorge, Veudet, et Davau. Le *Faune jouant avec une bacchante* de ce dernier est une pure merveille. On dirait un Corrège, cette pierre ?

Mais peut-on, mais doit-on sans exception, juger à nouveau ce qui est consacré. Je ne le crois pas et le trouve tout au moins fort inutile.

Total une froide reprise là où l'on avait cru à une fulgurante première.

C'est *avant* qu'on doit s'apercevoir qu'on se trompe.

Jules de Marthold

LA GRAVURE
AU SALON D'ÉTAT

—

Il est incontestable que l'amateur qui aurait dans ses cartons toutes les gravures exposées en ce moment aux Champs-Elysées posséderait une merveilleuse collection.

Serait-elle complète ? Non, certes.

Nous avons du mal à nous expliquer comment ni Beauverie, ni Bracquemond, ni Céceri, ni Courtry, ni Delierre, ni Desboutin, ni Fraipont, ni Haig, ni Huet, ni Lalanne, ni Lalauze, ni Milius, ni Oudart, ni Paul Renouard, ni Somm, ni Storm, van s'Gravesande, ni les Varin, ni Vernier, ni tant d'autres, ne figurent au Salon d'Etat.

Quelle merveilleuse collection on ferait aussi avec les délinquants !

Y a-t-il de leur faute dans cette abstention ? Ou y a-t-il de la faute du jury ?

En tous cas, ici ou là, il y a des coupables.

Supposons que MM. Bracquemond et Courtry, — ce qui est certainement, — se soient abstenus ou par oubli ou par indifférence, d'envoyer leurs œuvres au Salon d'Etat, le devoir des jurés officiels était de se mettre à leurs pieds pour les supplier de *compléter* ce Salon qui, tel qu'il est, peut sembler admirable à ceux qui ne sont pas suffisamment initiés à la gravure moderne, mais qui n'est pas ce que l'on a annoncé, le résumé de *toutes* les forces vives de l'estampe en l'an 83.

Un Salon où l'on peut dire : « Pourquoi : un tel, et pourquoi : pas un tel ? » est peut-être un Salon officiel, un Salon d'*Etat*. Ce n'est pas un salon *français*.

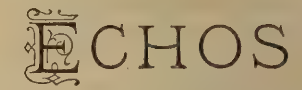
Il montre beaucoup de belles choses. Il ne prouve rien.

Cela dit, empressons-nous de déclarer que les œuvres admises au nouveau Salon forment un ensemble vraiment séduisant. Eût-il pu en être autrement quand les principaux artistes, — reconnus et sacrés maîtres par l'Etat, — s'appellent : Allais, Barbant, Baude, Bellay, Bellenger, Boilvin, Boutelié, Burmand, Burney, Champollion, Chapon, Chauvel, Damman, Danse, Adrien Didier, Fantin-Latour, Flameng, Foulquier, Gaillard, Gilbert, Girardet, Greux, Guérard, Hédouin, Hoskin, Huyot, Jacott, Achille et Jules Jacquet, Kœpping, Lamotte, Lecouteux, Le Rat, Letoula, Lévy, de Los Rios, Manigaud, Maurou, Mordant, Morse, Pannemaker père et fils, Pirodon, Potémont, Ramus, Rapine, Redlich, Robant, Robert, Rochebrune, Teyssonnières, Thornley, Vergnes, Waltner etc. ?

Loin de me plaindre du nombre des invités, je l'eusse voulu plus grand encore.

Ce premier compte rendu du Salon dit Triennal, ne peut suffire. Nous reviendrons dans un prochain article sur les principales œuvres exposées. Il est quelquefois doux de voir. Il est plus profitable de revoir.

C. Chincholle.



ÉCHOS

—

L'*Estampe* n'a pas de courtier. Elle ne veut plus en avoir. Personne n'est donc autorisé à aller la célébrer dans les ateliers ou chez les collectionneurs.

Les courtiers n'ont que le droit d'en dire du mal. Nous leur permettons d'en profiter à loisir.



Les annonces qui n'ont pu passer dans le numéro 36 ont paru à la fin de notre supplément de la dernière semaine : «Frontispice-table de la première année de l'*Estampe*.»

De même, celles qui n'ont pu passer dans le numéro 37 auront l'avantage de paraître à la fin de notre nouveau supplément : «Frontispice-table de la deuxième année de l'Estampe.»



Il n'est bruit, en ce moment, dans le monde artistique, que du refus, par les membres du jury du Salon triennal, des tableaux de Manet.

Les jurés avaient accepté d'office *Jeanne*, le

portrait qui figura à l'avant-dernier Salon, en compagnie du *Bar aux Folies-Bergère*. En aververtissant la famille de l'artiste de cette admission, le jury demandait à *revoir* ce même *Bar aux Folies-Bergère*, *Chez le père Lathuille* et le portrait de M. Antonin Proust.

Le déménagement des toiles, de l'atelier au palais de l'Industrie, fut inutile, car les membres du jury refusèrent de les laisser exposer.

L'un des examinateurs, qui n'aima jamais Manet ni sa peinture, s'écria même :

— Assez de *saletés* comme ça !

Au mois de mars prochain, les admirateurs de Manet pourront voir, à l'École des beaux-arts, son œuvre complet. Il n'y aura point là de membres de l'Institut qui feront prévaloir leurs opinions personnelles.

***

Entendu au Salon triennal :

— Vous direz ce que vous voudrez, mais il y a de la bien médiocre peinture dans cette exposition !...

— Que voulez-vous, mon cher ? on chasse les mauvais tableaux par la porte et ils rentrent par Lafenestre.

AU SALON

—

NOS EXPOSANTS. — DIX-HUITIÈME SÉRIE

—

TAUXIER, que le catalogue s'obstine à appeler *Taupier*. — Rappelons même à ce propos que nous avons déjà à plusieurs reprises demandé qu'il fut envoyé à chaque exposant une épreuve de la partie qui le concerne. — M. Tauxier a exposé la reproduction sur bois d'un portrait de Van Dyck. Le fumé m'a semblé mal tiré, mais les traits étaient exécutés avec une grande habileté, laissant bien, comme l'a voulu Van Dyck, toute la valeur à la tête.

Mlle Mathilde TEYSSONNIÈRES. Une eau-forte qu'on eût cru dessinée et gravée par un homme. Il y avait une énergie peu commune dans la restitution de cet *Espagnol*, d'Henri Régnault.

Pierre TEYSSONNIÈRES. — J'ai revu avec un vif plaisir au Salon d'Etat les deux cadres qu'il a envoyés au Salon de 83 : *Travail et Débauche* et l'*Apprenti*.

Dans le premier, l'artiste a eu l'ingénieuse idée de réunir la *fileuse* et la *tricoteuse* de Millet et l'*alcool* de M. de Beaulieu. Il a fait là un cadre philosophique qu'un ministère sage devrait accrocher dans chacune de ses écoles. Les élèves recevraient ainsi, sans y songer, une leçon de morale... et de goût. Il est étonnant que, depuis 78, M. Teyssonnières n'ait pas été récompensé. En 82, son Thomas Corneille méritait une seconde médaille. Il grave avec une sobriété étonnante qui donne à ses eaux-fortes la couleur du burin. Son Corneille a dû être acheté par la Chalcographie.

Son *apprenti* d'après Simon Durand a, malgré sa distinction de facture, tout l'esprit du tableau. Voilà un compliment qui n'est pas mince, mais qui est bien gagné.

Emile TILLY.— Deux paysages sur bois. Un Allongé tendre comme un fusain et un O. W. où la lumière est admirablement distribuée.

THORNLEY. — L'artiste pourrait mettre sur ses cartes: « Lithographe de M. Puvis de Chavannes et de l'Etat.» Il a en effet la spécialité de *graphier* les tableaux du premier au compte du second. C'est assez dire que l'on retrouve au Salon d'Etat les lithographies qu'il a envoyées aux deux derniers salons de la Société des artistes

MM. Cicéri et Sirouy doivent considérer M. Thornley comme leur meilleur élève. Il a le mérite rare d'avoir su, en profitant de leurs leçons, développer en lui un talent bien personnel.

Son crayon, qui effleure à peine la pierre, a une grâce toute particulière. Ce crayon est, plus que tout autre, un charmeur.

TYNAIRE. — Ici l'on s'amuse. Avec Casanova, M. Tynaire nous a menés *chez Figaro*.

Ici, le ciseau lui-même est malicieux.

Hippolyte TOUPIÉ. — De Salon en Salon on suit les progrès de l'artiste. Sa *source*, — une gravure originale, s. v. p. — était excellente. Il y avait, sur la roche d'où elle sort, un effet de soleil aussi charmant que possible.

TOUSSAINT. — Trois gravures dont deux m'ont plu. Dans le *chevet de St-Ouen*, le feuillage se confond trop avec la pierre, mais les bords de la Seine sont adorables et le portrait de Marie-Antoinette est digne des plus belles galeries.

Mlle LéonieVALMON.—Une troisième médaille pour avoir imité Appian qui, lui, n'a jamais eu une seule gravure récompensée. Cela est le comble des combles.

Mme Van den Broeck d'Obrenan. — Celle-ci au moins boit dans son verre. Elle a le droit de signer les portraits quelle fait. Est-ce pour cela qu'on ne la récompense pas? Vous me direz que Mlle Z était singulièrement chapeautée, mais qu'elle jolie tête joliment gravée, quels yeux expressifs! Très bien aussi, le portrait de Mme B*** aux traits si fins.

Mme Victorine d'Obrenan excelle dans l'art de faire les chairs et la chevelure. J'aurais voulu revoir ces deux eaux-fortes au Salon d'Etat.

Pierre-Adolphe VARIN. — Parce que M. Varin est un des principaux collaborateurs de l'*Estampe*, faut-il que je me gêne pour parler de ses portraits de Rouargue et de Demarteau? On m'apprend une chose qu'il ne m'a jamais dite. Il paraît qu'il ne dessine pas tout d'abord sur les planches.

Il est si sûr de lui qu'il dessine en gravant. Nul d'ailleurs n'a plus d'expérience que lui. Je ne saurais trop recommander son exemple aux jeunes artistes. Voilà cinquante ans que M. Varin produit et il croirait sa journée perdue s'il n'avait pas augmenté encore, avant la nuit venue, cette expérience qu'on lui envie. Il est toujours à l'école ! Aussi quelle variété de talent ! Croirait-on que ces deux portraits de Rouargue et de Demarteau sont de la même main, le premier si digne, si *burinesque*, le second si charmant, si *eau-forte* ?

Amédée et Eugène VARIN. — *Patrie* d'après M. Georges Bertrand. Comment cette mervellleuse gravure n'est-elle pas au Salon d'Etat? Ce succès légal eût consolé, sur son lit de douleur, M. Eugène Varin dont la santé inquiète fort en ce moment sa nombreuse famille. Pour ma part je préfère de beaucoup ce burin au tableau qui m'a toujours paru admirablement composé, mais mal peint.

Camille VERGNES. — Le sujet qui a valu une mention à M. Pascal Brulé a valu un douzième de médaille à M. Vergnes. Le *Ménippe* de Velasquez a tenté en même temps le graveur sur bois et le lithographe. Ce dernier a eu une voix pour la troisième médaille.

S'il ne se trouvait au Salon que le *Ménippe* de M. Vergnes, je dirais beaucoup de bien de sa lithograpgie, qui est de celle que j'aime. Mais, en la situation comment ne pas comparer? Je fais donc la navette entre le bois dont j'ai déjà parlé et la lithographie.

La conclusion est qu'en la circonstance bien que les chairs aient été mieux travaillées par M. Vergnes que par M. Brulé, c'est sur le bois que sont le mieux venus les noirs de Velasquez.

Emile VERNIER. — La preuve que la lithographie est puissante quand elle le veut, la voici. Deveria eût signé ce Delacroix. M. Vernier, ayant à reproduire un tableau de 1863, a noirci sa pierre comme on le faisait à cette date et nous a donné une seconde édition de l'une des plus belles œuvres du Maître.

VILLEMSENS. — Deux gravures sur bois, une excellente cour de vielle maison. Un intérieur de cirque où on se jette un tas de choses à la tête. Les deux pour *Harper's Magazine*, où l'on ne prend que de bonnes gravures. Ce titre de journal, mis sous un cadre, est la meilleure des mentions.

VOISIN. — M. Gaucherel, qui jadis a gravé le mont Saint-Michel, doit suivre avec intérêt les débuts de cet artiste qui nous rend consciencieusement l'escalier abbatial, la crypte et l'une des rues de ce magnifique monument. La crypte surtout a été bien exécutée par M. Voisin. Ici il ne s'est pas efforcé d'être surtout un graveur d'architecture. Il s'est montré poëte aussi, et le planche y a gagné!

FIN — C. C.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

GRAY (HAUTE-SAÔNE), IMP. BOUFFAUT FRÈRES.

3e ANNÉE. — N° 39 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO 1er OCTOBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN franc la ligne

On trouve le Journal chez P. OLLENDORF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LE TRIENNAL SALON

La signification de cette exposition a échappé à beaucoup. La fixer est ici nécessaire.

Tout d'abord, c'est l'épave brillante sauvée de l'abdication officielle en faveur des artistes ; quelques-uns l'ont, il y a un an, soupçonnée d'être, comme on dit, une garde à carreau contre leurs atouts et ont quelque peu protesté.

Néanmoins, voyant que l'Etat ne voulait inaugurer qu'un salon-musée (non un concours) *extra tempora*, les adversaires de cette nouvelle sollicitude ne sont restés qu'inquiets, c'est déjà trop.

En effet, et comme le leur a dit cependant avec une grande netteté M. J. Ferry, dans son discours du 20 avril 1883, qu'ils ont mal lu, s'ils l'ont lu: « Le salon annuel est une chose, le triennal en est une autre » qui ne ressemble même et sous aucun rapport aux anciens salons officiels.

Qu'est-ce donc ? Un nouveau degré hiérarchique, un nouvel échelon *sélecteur* sans autre récompense que celle d'être admis à y monter.

Fixer des récompenses pour des ouvrages dont 95 0/0 ne sont pas inédits et qui, pour la plupart, ont déjà été récompensés, eût été d'ailleurs assez difficile, sinon impossible.

On aurait pu imaginer des rappels. A quoi bon et qu'auraient-ils pu ajouter à la gloire des lauréats ? Rien, et la délicatesse de touche des juges que le suffrage universel n'a pas consacrés aurait été mise là à une trop rude et inutile épreuve; c'était un danger.

Un seul homme, paraît-il, l'aurait senti. Cela n'étonnera personne quand nous aurons dit que c'est M. Kaëmpfen.

Il aurait, dit-on, toujours, et cela lui fait le plus grand honneur, proposé de donner à ce salon-musée le caractère d'un concours de grand ordre, par la modification de la nature des récompenses, et elle aurait été telle qu'elle n'aurait plus eu la moindre similitude avec toutes celles du passé.

Il ne se serait agi de rien moins, et cela eût été excellent, que de réaliser pratiquement *l'universitorisation* des arts et des artistes, à l'instar de celle des lettres et des sciences.

C'est-à-dire que les médailles auraient été remplacées par le baccalauréat, la licence et le doctorat ès arts.

Cette idée est d'ailleurs dans l'air ambiant. La force des choses y amène visiblement. Pourquoi cela ne s'est-il pas fait ?

M. Kaëmpfen se serait-il heurté à d'invincibles résistances ? C'est possible ; les progrès les plus urgents et les plus faciles ne trouvent-ils pas toujours des obstacles à leur réalisation.

Quoiqu'il en puisse être, l'expérience qui se fait en ce moment en démontrera plus encore la nécessité pour le plus prochain salon-musée sélecteur triennal.

Ceux qui vivront dans trois ans y verront forcément plus clair qu'ils ne le peuvent aujourd'hui.

A cette heure qui sonne et s'écoule, ce qui semble être le plus visible, c'est ce que la position des juges sélecteurs a dû avoir de difficile et d'inquiétant pour tous et, jusqu'à un certain point, pour l'avenir de l'institution nouvelle, au point de vue du choix.

Les seuls sélectionnés du triennal qui y conquièreront quelques rubans rouges, ceux-ci la chevalerie, s'ils ne sont pas encore chevaliers, d'autres la rosette, s'ils ne sont encore que chevaliers, et ils seront peu nombreux, constitueront le parti de la défense conservatrice du système.

Mais les autres qui n'y auront trouvé qu'un surcroît de publicité d'une utilité contestable, par eux surtout, en deviendront les adversaires, *naturellement*.

C'est humain et de plus, c'est artiste.

Il y a des lyres qui ne vibrent harmoniquement qu'au souffle du zéphir profitable. Borée ne peut que les briser.

L'artiste préfère le zéphir, qui ne peut pourtant pas souffler pour tout le monde. Y a-t-il lieu de blâmer l'artiste et d'objurguer le zéphir ? Non.

Aveuglés, aigris, les déçus qui sentent plus vivement qu'ils ne raisonnent, ne comprendront plus dès lors la signification si spéciale de la triennalité officielle, à laquelle il ne manque peut-être que le caractère du concours à des distinctions nouvelles, c'est-à-dire *l'universitarisation* des arts, dont on fait honneur à M. Kaëmpfen

En ce moment encore, tout rayonne. Le salon-musée est ouvert depuis quinze jours. Combien magnifique ! Mieux disposé que nul salon n'a pu l'être encore, difficilement imitable en ce sens que 1353 ouvrages seront toujours plus aisés à placer favorablement que 7289, comme en 1880.

On y accourt, à de certaines heures on s'y délecte. M. G. Lafenestre y est félicité, non sans raison, pour son bon goût et celui de ses collaborateurs. Pas de fausses notes, de dissonances. C'est beau et c'est bien, et bien parce que c'est beau.

Le régal est complet. Ni trop ni trop peu. Et du choix, même dans l'exquis.

Mais, en tout, il faut considérer la fin des choses, le lendemain des fêtes comme des batailles ; honorer les vainqueurs, mais en même temps prêter une oreille attentive et compatissante aux vaincus, — dans le nombre, beaucoup égaleront en valeur les quelques victorieux, — peser les uns et les autres, d'après ce qui aura été fait, discerner ce qui devra être ajouté, retranché, modifié, y réfléchir et s'y dévouer.

Ce sera, pour la plus forte part, l'œuvre de M. Kaëmpfen. Toutes les espérances se tournent et se tourneront plus encore de son côté ; on va jusqu'à l'appeler le *Messie* des arts. C'est bien hyperbolique ; cependant il y a du vrai dans cette hyperbole.

Ce qui l'est plus encore (côté messianique à part) c'est que, à force de véritable dévouement, il a la volonté de répondre à tant de confiance.

Il peut beaucoup, il sait et veut davantage ; en aura-t-il le temps ? C'est le vœu de tous en général et en particulier celui de

J. Maret-Leriche

LIBERTÉ

—

Certains de nos lecteurs sont, paraît-il, déroutés par la composition des articles de l'*Estampe*. Ils sont tout étonnés de trouver un jour dans nos colonnes l'éloge de Manet par M. Jules de Marthold et, la semaine suivante, l'*éreintement* de l'auteur du *Bon Bock* par M. Maret-Leriche.

Ces lecteurs sont sans doute des abonnés récents qui n'ont pas vu de même, dans nos premiers numéros, les questions les plus variées et les plus importantes, traitées de différentes façons, absolument opposées l'une à l'autre.

Quand nous avons fondé l'*Estampe*, — il y aura bientôt trois années accomplies, — nous avons déclaré que nous établissions une tribune libre, — petite, il est vrai, mais non moins indépendante que la Suisse, — où chacun aurait le droit de professer son opinion.

L'*Estampe* est restée et restera fidèle à ses promesses. Elle cesserait de vivre plutôt que de devenir un journal de dénigrement systématique ou surtout d'admiration mutuelle!

Aujourd'hui par exemple les rôles sont renversés. M. Maret-Leriche célèbre le Salon Triennal que critiquait, lundi dernier, M. Jules de Marthold.

M. Maret-Leriche est maître de sa pensée, comme M. Jules de Marthold l'a été de la sienne.

Le public est assez grand garçon pour juger entre eux.

Nous n'ignorons pas que ce système a son danger. La plupart des lecteurs l'approuvent jusqu'à l'heure où paraît un article qui condamne leurs théories ou qui les critique eux-mêmes. Cela nous vaut de temps en temps un désabonnement. Qu'importe ? Nous avons voulu faire un journal et non une boutique.

C. Chincholle.

ÉCHOS

—

Nous avons reçu la lettre suivante. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'elle ne vise absolument que celui qui a fourni au *Figaro* le cliché incriminé :

Monsieur,

Le *Figaro* a publié dans son supplément illustré du Salon triennal une gravure représentant le tableau des Rabbins de M. Lecomte Du Nouy. Je tiens à faire savoir que cette gravure n'est qu'un *décalquage* typographique de l'eau-forte que j'ai faite d'après la peinture de M. Du Nouy.

Je vous serais bien obligé, Monsieur, de vouloir bien faire paraître ces quelques lignes dans le journal l'*Estampe*.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

MAXIMILIEN RAPINE,

166, rue de la Plaine à Boulogne (Seine).

***

Plusieurs personnes sont venues dernièrement à Barbizon, pour savoir quand enfin on inaugurerait le monument Rousseau-Millet, qui doit figurer à l'entrée de la forêt, à la « Porte des Vaches ».

La souscription — couverte et versée aussitôt qu'ouverte — date de septembre 1879 !

Le « monument » n'est d'ailleurs ni cher ni long à exécuter. Il consiste en un médaillon, modelé — gratis — par M. Chapu, et à fixer sur un rocher, fourni par l'Etat et la nature.

Par parenthèse, nous ne savons comment M. Chapu se sera tiré de la difficulté de représenter le double profil des deux artistes sur la même médaille. Lequel des deux mettre au premier plan ?

La question est d'autant plus délicate que la famille Millet vit, et habite Barbizon, et que Théodore Rousseau a un frère qui vivra longtemps, nous l'espérons : Philippe Rousseau.

***

On ignore encore si l'Etat fera des acquisitions à la suite de l'Exposition nationale des Beaux-Arts, ainsi que cela a lieu pour les salons annuels.

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'a rien été décidé à ce sujet. Le crédit ouvert pour cette exposition ayant été absorbé pour l'installation, il faudra attendre la fin de l'exposition.

Si les recettes dépassent les dépenses, dans ce cas-là seulement, des achats seront possibles, encore faudra-t-il l'autorisation des Chambres pour employer cet excédent.

***

L'*Estampe* a le regret d'apprendre la mort de M. Emile Méquignon-Marvis, membre honoraire de la *Société de Prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs*, décédé dans sa 46me année.

***

Il est grandement question d'organiser à Anvers, en 1885, une exposition universelle, industrielle, coloniale et maritime qui coïnciderait avec l'exposition triennale des beaux-arts.

On cite les noms — noms des plus honorables — des organisateurs qui établiraient leurs constructions sur les terrains encore disponibles du Sud, lesquels ne comprennent pas moins de 14 hectares.

***

A un amateur, dans un atelier :

— Monsieur B...., est-ce que vous pensez beaucoup de bien des peintres ?

— Presque autant que vous en dites de mal, mon cher paysagiste,.., jugez !

L'ESTAMPE A CAEN

—

La distribution solennelle des récompenses pour les Expositions Industrielles et des Beaux-Arts, a eu lieu le mercredi, 12 septembre à Caen dans la salle du Cirque, en présence de toutes les autorités du département.

M. E. Henry, député du Calvados, présidait. Il a ouvert la séance par un discours à la fin duquel il a dit relativement aux Beaux-Arts, les excellentes choses qui suivent.

Je dois, Messieurs, une mention toute spéciale à notre Exposition des Beaux-Arts et d'Art rétrospectif, qui compte de si beaux spécimens de l'art normand.....

L'Exposition rétrospective de Caen nous a prouvé que nous possédions encore, dans la région normande, de véritables trésors de l'art ancien, sans préjudice de richesses artistiques plus modernes qui existent dans nos musées et dans un grand nombre de collections particulières.

N'oublions pas qu'un des grands attraits et un des côtés les plus pratiques du Musée anglais du South Kensington consiste dans l'exposition fréquente de merveilleuses collections privées, qui deviennent alors un sujet d'études comme les collections du musée, elles-mêmes, et qui resteraient inconnues des artistes en demeurant trop fermées ou trop disséminées.

La centralisation à outrance en matière d'art serait aussi dangereuse pour le génie français que la centralisation en matière politique ou autre.

Elle tue l'esprit d'initiative, elle arrête l'intel-

ligence dans son germe, elle sème l'indifférence, une indifférence mortelle, dans nos provinces.

C'est pourquoi on ne peut trop féliciter les Sociétés des Beaux-Arts et des Antiquaires de Normandie, et notamment MM. Liard, Bourienne, Chaumelin, Albert Clément, Ternières, Lumière, Emile Travers, Vanel, Charles Jacquiea, Helloin, de Beaurepaire, Charles du Plessis, Charles Hettier, Lidehard et de Brécourt d'avoir répondu à l'appel de la municipalité avec autant d'empressement, et d'avoir réalisé cette Exposition des arts en deux parties, dont le succès a été considérable.

En faisant remarquer que, grâce à une heureuse exception, un grand nombre d'artistes des plus distingués ont pu prendre part à notre Exposition des Beaux-Arts, j'y trouve un titre de plus pour les artistes normands, sculpteurs et peintres que nous pouvons revendiquer comme nôtres et dont les œuvres ont pris place à côté de celles des maîtres.

Un certain nombre de ces artistes sont des enfant de Caen, arrivés à la réputation à force de courage et de persévérance, et je m'en réjouis doublement. N'y a-t-il pas là un argument de plus en faveur de ces encouragements si utiles, si féconds, donnés par les villes aux talents naissants, dans quelque milieu qu'ils se manifestent? C'est semer en bonne terre, nous en avons une fois de plus la preuve. Oui, je le proclame bien haut, si le vandalisme en matière d'art devait montrer quelque part le bout de sa pioche, ce n'est pas nous qui donnerons l'exemple.

Ce n'est pas la ville de Caen à laquelle son culte si souvent affirmé pour les sciences, les lettres et les arts, a fait donner dans le passé le nom d'Athènes normande; la ville dans laquelle des Sociétés savantes, dont l'action s'est étendue si loin, ont entretenus depuis les siècles, avec tant de zèle et d'intelligence, le feu sacré de l'art et cette passion du beau que la France ne pourrait perdre sans danger, qui oubliera jamais ses plus glorieuses traditions.

Que MM. les Membres de la Société des Beaux-Arts et des Antiquaires en reçoivent ici l'assurance en même temps que nos remerciements bien sincères.

Après ce discours a eu lieu la proclamation des récompenses. Les principaux lauréats ont été chaleureusement applaudis.

M. de l'Estampe.

Naples et la Gravure

LE VÉSUVE

Ses éruptions et ses désastres

—

(SUITE)

Pline le jeune a laissé des détails très-circonstanciés et infiniment curieux sur la terrible éruption de l'an 79.

Nous croyons faire plaisir à ceux de nos lecteurs à qui cet auteur n'est pas familier, en rapportant tout ce qu'il a écrit à ce sujet.

Lettre 16e de son sixième livre, adressée à Tacite :

« Vous me priez de vous apprendre au « vrai comment mon oncle est mort (Pline « l'ancien), afin que vous puissiez en ins« truire la postérité. Je vous en remercie, « car je connais qu'il jouira d'une gloire « immortelle, si vous lui donnez place « dans vos écrits, quoiqu'il ait péri par une « fatalité qui a désolé de très beaux pays, « et que sa perte ait été causée par un « accident mémorable, qui, ayant enve« loppé des villes et des peuples entiers, « doit éterniser sa mémoire.

« Il était à Misène, où il commandait la « flotte, le 32e d'août, environ une heure « après midi. Ma mère l'avertit qu'il pa« raissait un nuage d'une grandeur et d'une « figure extraordinaire; il monta aussitôt « sur le lieu le plus élevé de sa maison « pour observer ce prodige. Il était diffi« cile de discerner de loin de quelle mon« tagne ce nuage sortait. L'évènement a « fait connaître que c'était du mont Vé« suve.

« Ce prodige surprit mon oncle, qui le « crut digne d'être examiné de plus près. « Dans cette conviction, il commande que « l'on lui apprête sa frégate légère et sor« tit de chez lui, ses tablettes à la main, « lorsque les troupes de la flotte qui étaient « à Retine, effrayées par la grandeur du « danger, vinrent le conjurer de les vou« loir bien garantir d'un si affreux péril. « Avec ses galères, il secourut tous les ha« bitants de Rétine et des autres bourgs de « la Côte, tout en étudiant le progrès de « l'éruption, dont les cendres couvraient « les galères, etc., etc. »

La terrible et mémorable éruption de 79, dont Pline le jeune nous a transmis les détails, fut suivie de 5 à 6 autres qui ne produisirent pas d'aussi funestes ravages.

La septième éruption, qui arriva en 1036, fut remarquable par un phénomène qui ne s'était pas encore présenté. Ce fut un torrent de matières liquides qui s'échappa des flancs de la montagne et se répandit jusqu'à la mer.

Nous remarquons, avant de quitter Pline le jeune, que les notes précieuses qu'il donna, doivent aider à rectifier une opinion fausse. On croit communément que la ville de Stabie fut ensevelie par la même éruption de 79, qui engloutit Herculanum et Pompéï. C'est une erreur, car cette ville fut saccagée et détruite longtemps auparavant, par Scylla, dans la guerre Sociale.

Herculanum, qui était plus ancienne et plus considérable, éprouva, ainsi que Pompéï, de grands désastres, environ 15 ans avant.

L'une et l'autre ne s'étaient pas encore entièrement relevées de ces désastres lorsqu'elles disparurent enfin tout à fait sous les cendres et la lave du Vésuve.

Tout le monde sait l'histoire de la découverte de ces deux villes, et combien les monuments qu'on y a trouvés ont contribué à étendre les connaissances que l'on avait sur l'antiquité, et surtout sur les arts que cultivaient les Romains.

On trouva à Herculanum une grande quantité de livres anciens, et des manuscrits grecs. Leur nombre passait 800. Cette riche collection que le cataclysme de l'an 79 condamna au repos et à l'obscurité pendant 1700 ans, est maintenant mise au jour sous nos yeux émerveillés, avec toute la conservation et la pureté qu'un si long laps de temps ne permettait pas d'espérer.

P. A. V.

Vieil amateur de gravures.

FIN.

A la **Compagnie Universelle du Canal de Suez**, 9, rue Charras.
Au **Comptoir d'Escompte de Paris**, 14, rue Bergère.
A la **Société Générale de Crédit Industriel et Commercial**, 72, rue de la Victoire.
A la **Société de Dépôts et de Comptes courants**, 2, place de l'Opéra.
A la **Société Générale** pour favoriser le développement du Commerce, et de l'industrie en France, 54, rue de Provence.
A la **Banque de Paris et des Pays-Bas**, 3, rue d'Antin.
Au **Crédit Lyonnais**, 19, boulevard des Italiens
A la **Banque d'Escompte de Paris**, place Ventadour.
Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences et chez leurs correspondants en France et à l'étranger.

A NEW-YORK

Au Siége du Comité Américain de la Compagnie,

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS A PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

N. B.— Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux porteurs d'Actions et d'Obligations de la **Compagnie du Canal Interocéanique**, à raison de une Obligation pour deux Actions ou deux Obligations.

Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires et Obligataires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront répartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligations.

On Souscrit, dès à présent, chez
CH. MONTEAUX, 15, bd. Montmartre.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 31, au moment de la rentrée à Paris, met en vente: 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr.; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr.: 3° Un *nouveau service en verre genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Nous avons vu ces services qui, par leur élégance aussi bien que par la modicité de leurs prix, défient toute concurrence.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21 rue Drouot, à Paris.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

GRAY (HAUTE-SAÔNE), IMP. BOUFFAUT FRÈRES.

3e ANNÉE. — N° 40 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 8 OCTOBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN : 8 fr.	SIX MOIS : 5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	— 9 fr.	— 5 fr. 50
ÉTRANGER	— 11 fr.	— 7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE GRAVURE

Deux fois déjà, nous avons parlé de réunions importantes que des artistes ont organisées dans le but de fonder une société de gravure pour la publication d'estampes à l'eau-forte et de lithographies.

Les nombreux voyages qu'entreprennent, chaque été, les artistes ont interrompu les premiers travaux d'organisation.

On commence maintenant à rentrer à Paris. Chacun revient avec la volonté d'élaborer et de mener à bonne fin l'œuvre commune.

Nous pouvons affirmer que la société projetée sera fondée.

Elle le sera sur des bases aussi larges et aussi productives que possible — étant toutefois réservée *expressément* la qualité des œuvres qu'elle prendra la responsabilité de publier.

On ne veut pas recommencer la société des *Aqua*. Celle-ci a eu sa raison d'être, mais ce n'est plus aujourd'hui de la propagande seulement que l'on se propose de faire.

C'est au choix et à la valeur des œuvres que la société nouvelle visera pour conserver et augmenter le nombre des amateurs.

Ces lignes répondent à quelques questions qui nous ont été posées.

Nous répondrons aux autres demandes quand l'heure sera venue.

M. DE L'ESTAMPE.

LES BOURGEOIS AU SALON

Je possède un ami musicien et observateur. C'est un artiste délicat, savant, chercheur, érudit, et, comble de l'invraisemblance, modeste comme l'humble violette.

Cet homme rare a un mérite que j'apprécie entre tous. Il pousse la franchise, la simplicité, je dirais presque l'audace, jusqu'à déclarer à qui veut l'entendre qu'il ne s'y connaît pas, en peinture, et que les Expositions publiques ou particulières, annuelles ou triennales, le laissent absolument indifférent.

Ce précieux ami est, je crois, à l'heure présente, le seul citoyen français ayant le courage de son ignorance en matière picturale ; seulement, comme il a de l'esprit et qu'il sait voir, il n'a pas abdiqué le droit de juger les amateurs des deux sexes qui encombrent le palais des Champs-Elysées. Il a même fait là-dessus des réflexions assez hardies dont je lui laisse l'entière responsabilité, mais que je vous demande la permission de reproduire ici, mon ami ayant donné la forme épistolaire à cette fantaisie.

Je transcris donc, sans y changer un mot, la lettre qu'il m'a adressée, bien qu'elle n'ait point été écrite en vue de la publicité :

Cher ami,

Je me demande pourquoi et comment vous, le critique... — Ici, une série de qualificatifs que la modestie m'oblige à supprimer — ..... comment, un critique comme vous, en un mot, a-t-il besoin de l'opinion d'un pauvre ignorant tel que moi. Je suis allé au Salon, c'est vrai, mais je vous assure que je n'ai rien regardé, rien vu, ni, surtout, rien jugé. Je vous l'ai dit cent fois et plus, je ne sais pas l'art de me pâmer devant un ciel qui n'est pas le ciel, devant des arbres qui ne sont pas les arbres, devant des hommes et des femmes ne rappelant ni de près ni de loin les femmes et les hommes.

Il faut, pour comprendre ces choses, avoir fait des études préalables. Savoir, par exemple, que tel peintre voit lilas, tel autre bleu, qu'un troisième voit laid tandis qu'un quatrième voit beau. Sans doute une fois ces faussetés établies et acceptées, il est facile de devenir en peu de temps un amateur éclairé, mais la vocation me manque, et quand un bon camarade ou une mauvaise étoile m'entraîne à une exposition quelconque, j'aime bien mieux regarder les spectateurs que le spectacle. Tous ces personnages en chair et en os qui, au milieu des salles, vont, viennent, pérorent, critiquent, jugent, tranchent et posent, sont diablement plus intéressants que les bonshommes en couleur accrochés le long des murs.

En dehors des peintres, des critiques d'art et des vrais connaisseurs, toujours en petit nombre, voulez-vous que nous analysions les éléments composant cette foule ? Ce n'est pas difficile.

D'abord, il y a les gens qui ont leur *portrait au Salon*. L'heureux modèle amène devant son image, peinture ou sculpture, tous ses parents, tous ses amis. Ces gens ne manqueraient pas le *vernissage* pour un royaume !

Des cartes d'entrée ?

Soyez tranquilles, ils en ont !

Les réflexions, d'aller leur train :

— Oh ! c'est bien lui !

— Ce n'est pas elle du tout.

— Le peintre l'a rajeunie.

— Il n'est pas très ressemblant, mais regardez la chaîne de montre ; est-ce soigné ! On dirait de l'or !

— Elle est mal habillée ! Trop décolletée. Pas distinguée.

Devant le buste en plâtre d'une jeune fille, j'ai entendu dire ceci, je le jure :

— Ça la pâlit trop.

Autres groupes :

Les personnes tenant avant tout à connaître le sujet des tableaux, et sans presque regarder les toiles, passent tout leur temps à feuilleter soigneusement le livret pour en approfondir les légendes.

Les mères s'attendrissent devant des toiles de genre étiquetées : *Le premier Lange, le premier Cri, la première Dent, la première Coqueluche*, etc.

Les militaires s'arrêtent, muets et approbateurs, devant les tableaux plus ou moins guerriers : *L'Appel, la Diane, les Réservistes, la Chambrée, le Changement de garnison, les Campagnes du grand-père.*

Les sportsmen contemplent les chevaux; les dames, toujours sensibles, se délectent en face des tableaux à chiens, à chats, à singes, à petits oiseaux.

Le sujet ! Tout est là ! comme pour les chromolithographies.

Attention ! Voici venir les bourgeois, les vrais bourgeois, les francs bourgeois ! Ceux qui se boudinent dans leur jeunesse et se prud'hommisent en vieillissant ! Avec ceux-là, vous pouvez bien avoir du talent, de la fougue, de l'élan, du génie même, ils ne vous en sauront aucun gré. Que dis-je ?

Ils ne daigneront même pas s'en apercevoir et passeront sans détourner leurs abominables têtes ! Ils sont là parce que le *pschutt* veut qu'ils y viennent, parce qu'il est correct d'être vu. Ils sont là comme au théâtre, comme à l'enterrement, comme au bal, comme à l'orgie, sans peine, sans plaisir, sans rire, sans larmes, sans émotion, sans enthousiasme ! Ils prétendent « s'y connaître » et, du haut de leur froideur décourageante, jugent les hommes et les œuvres. Ils ont un terme d'argot pour chaque chose. Un mot suffit. Pour être vraiment correct, il ne faut pas avoir d'esprit.

On peut s'arrêter un moment devant un portrait de femme, si c'est celui d'une actrice bien connue; on sait *blaguer* les tableaux de sainteté et d'allégorie, lorgner le nu et réserver toute son admiration pour les peintres ayant pignon sur l'avenue de Villiers. Il n'est pas mauvais de se tenir les côtes devant les toiles de Puvis de Chavannes et de répéter, devant chaque portrait de Mme Samary-Lagarde :

— Cette mâtine de Jeanne ! vous a-t-elle des dents !

Cela ne tire pas à conséquence et peut faire croire à un certain degré d'intimité.

Je signale en passant un autre groupe, celui des bourgeois fous, auxquels la fréquentation fortuite d'un artiste a appris quelques mots techniques ou quelques procédés de travail.

Ceux-là vous entraînent devant chaque toile pour vous expliquer de quelle couleur le peintre se sert de préférence, ajoutant des commentaires dans ce goût-ci :

— Monsieur, j'étais à l'atelier de Detaille quand on lui a apporté le cadre du tableau que vous voyez là. Je reconnais d'ici l'éraflure qu'on y a faite en tournant dans l'escalier.

Ou bien :

—Tenez, l'autre jour, quand je suis arrivé chez Henner, il venait de vendre six mille francs à un Américain une petite toile, pas plus grande que ça....! et encore !

L'ami ouvre des yeux énormes ; le bourgeois fou est enchanté, et, se rengorgeant, finit par se croire peintre lui-même.

Puis viennent les habitués, mâles et femelles, des brasseries fréquentées par les artistes incomplètement arrivés.

Mais, de ceux-là, je ne veux médire. Ils viennent pleins d'admiration inconsciente pour le peintre et pour son œuvre, restent cinq minutes, ne critiquent personne, parce qu'ils « savent comme c'est difficile » et retournent vite dans leur brasserie, chanter la gloire de l'exposant.

Voilà à peu près, cher ami, le public du Salon. Pas un des êtres que je viens de vous esquisser sans grande verve, pas un ne conviendrait qu'il n'aime pas la peinture et qu'il en ignore les secrets.

Moi, je proclame mon incompétence et sans orgueil comme sans modestie, me déclare, en matière picturale, le plus incapable de vos amis.

. . . .

Je laisse ce charmant garçon entièrement responsable de ses opinions, que je ne partage pas sur plus d'un point.

Sa lettre m'a paru sincère et gaie ; si je me suis trompé, j'en demande humblement pardon à l'honorable assistance.

JULES DE MARTHOLD.

HIER

Suis-je assez en retard pour parler de cette merveille typographique, dont les sept cent cinquante exemplaires sont déjà épuisés !

Avant de devenir le représentant d'une importante société d'imprimerie, M. Claude Motteroz, qu'on appelle le roi des imprimeurs, a voulu donner son chant du cygne.

Il a demandé un recueil de vers à Alexandre Piedagnel ; puis il a édité avec amour le dernier ouvrage qu'il allait publier comme *imprimeur-éditeur.*

Le dernier ? Est-ce bien sûr ? Un éditeur tel que M. Claude Motteroz est un artiste. Tout le monde espère bien qu'à ce titre il fera — et le plus tôt possible — sa *rentrée*.

Mais ne parlons aujourd'hui que d'*Hier*.

Ainsi que le dit une des premières pages, le frontispice et les cent dix vignettes qui ornent l'ouvrage ont été dessinés par Paul Avril, — et spécialement pour ce recueil de poésies.

Trois tirages ont été nécessaires : un pour les dessins reproduits à la sanguine, un second pour les titres en rouge, un troisième pour le texte en noir, composé en ces jolis caractères arrondis qu'a inventés M. Motteroz.

On n'a pas idée du soin qu'ont demandé ces tirages qui n'ont pas toujours été faits dans l'ordre que je viens de dire. Il y a eu en effet de nombreux tâtonnements.

La plupart des dessins sont d'une finesse charmante. Tous ont le mérite assez rare de s'accorder avec le texte.

Les dessinateurs, en effet, ont la plupart du temps le défaut de se moquer, comme de Colin-Tampon, du sujet qu'ils ont à illustrer.

L'auteur écrit : « Pour toute barbe, Gustave avait une légère moustache. »

Et le dessinateur met à Gustave d'opulents favoris.

Cela arrive tous les jours, à la plus grande colère des lecteurs. Je connais même des gens qui, à cause de cela, ont juré de ne jamais ouvrir un livre illustré.

Au contraire, M. Paul Avril a pour ainsi dire collaboré avec le poète, et si étroitement même que souvent le dessin rampe le long d'une strophe, se glisse entre les rimes.

Le crayon qui s'est fait touchant dans *Noël*, spirituel autour de l'*Ecole*, dramatique en tête de l'*Orage*, charmant dans le *Jour de Soleil*, est absolument marié à la plume de M. Piédagnel.

Je ne ferai à M. Avril qu'un seul reproche, malheureusement très grave.

M. Avril, qui est si bon dessinateur en tant de morceaux, ne sait pas faire les femmes nues.

O Frago, o Boucher, où êtes-vous ?

Quoi de plus disgracieux que les seins de la *Bouquetière!* J'ai trouvé. C'est *toute la femme* qui se sauve derrière le *Bouquet de Violettes.*

Je parlais de cela à un éditeur. Il m'a répondu :

— Mais c'est qu'il n'y a plus de dessinateurs sachant faire la femme nue.

Et la raison en est simple. Aujourd'hui on commence par produire. On travaille ensuite si l'on a le temps.

Heureusement pour la publication d'*Hier*, M. Motteroz a travaillé *avant* et *pendant*. Il travaille même encore depuis.

C. CHINCHOLLE.

ÉCHOS

Le *Journal des Artistes* nous apprend qu'on vient de faire une intéressante tentative de décentralisation au *Raincy*, près de Paris.

La Société régionale des Amis des Arts, récemment fondée, avait organisé, dans la grande salle du Casino, une fort jolie exposition de peinture, d'aquarelles et de dessins.

Dans le catalogue, on remarquait les noms de MM. Ballu, Barrias, Duez, Jean-Paul Laurens, Robert, Mols, Edmond Yon, Guillaume Dubufe, Rosset, Granger, Jules Lefebvre, Henner, Henry Mosler, Mmes Demont-Breton, Benard, etc.

Aux œuvres de ces artistes modernes étaient joints des toiles et des dessins signés Géricault, Corot, Troyon, Carle Vernet, etc.

Notre confrère ajoute que cette exposition, qui se renouvellera, a obtenu un succès mérité.

***

Le *Paris illustré* se met en société par actions. Capital 200,000 fr. apports 150 actions ; capital souscrit 50,000 fr. — Un quart versé — Administrateurs fondateurs, MM. Lahure, imprimeur, Dumas publiciste, et Gillot, graveur.

***

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Le n° 27 de mon catalogue de l'œuvre de M. A. de Lemud a été, par moi, faussement attribué à ce maître.

» L'épreuve de la bibliothèque ne porte pas de signature.

» Une épreuve que je viens de trouver m'indique son auteur. Elle est plus petite extérieurement. Cette planche a été rognée sur le cuivre et la signature de « Lecurieux del. et sculp, 1867, a disparu. »

» Je vous serais bien reconnaissant de publier cette petite note rectificative dans votre journal afin de ne pas égarer les collectionneurs de M. A. de Lemud.

» Recevez, Monsieur le Directeur, mes sincères remerciements.

» Aglaus Bouvenne. »

***

La *Petite République* a publié une statistique intéressante des professions *à Paris*. Il en résulte que les ouvriers ou patrons des deux sexes sont au nombre de 1,263,480, et qu'il y a 74,666 personnes sans profession.

Le commerce, la banque et la commission font vivre 551,678 individus.

Au troisième rang arrive la série des gens *vivant exclusivement de leurs revenus* : 230,910, dont :

210,860 propriétaires de maisons et rentiers ;
20,050 pensionnés de l'Etat.

Les *professions libérales* réunissent 186,731 personnes, parmi lesquelles :

66,720 dans les emplois publics,
42,646 *dans les arts*,
21,821 dans l'enseignement libre,
18,304 dans la médecine et ses annexes,
16,899 dans les annexes de la justice (avocats, avoués, notaires, huissiers),
11,184 dans la science, la littérature et le journalisme,
5,938 dans les communautés religieuses d'hommes et de femmes,
3,219 dans les clergés des divers cultes.

Les transports par chemins de fer, par terre, fleuves et canaux ont un personnel de 49,905 individus, dont 1,075 attachés à la marine marchande et à la pêche.

La force publique (armée, gendarmerie et police) forme un total de 34,047 (y compris les employés et leurs familles).

***

Tous nos souscripteurs ont dû recevoir, la semaine dernière, en supplément, le frontispice table de notre deuxième année.

La gravure de la première page est la reproduction d'une des plus belles tapisseries de la collection du baron Davriller.

Les annonces qui complètent ce supplément sont celles qui n'avaient pu paraître faute de place dans le numéro 37 de notre troisième année.

Par les deux suppléments que nous venons de publier, on peut juger, rien qu'en parcourant les sommaires, de la variété et de l'importance des questions qui ont été traitées par notre modeste journal. Nous ne parlons point des articles de propagande qui ont porté chez tous les amateurs, chez les principaux éditeurs de France et de l'étranger, les noms de plus de cinq mille artistes.

***

Deux rapins sont en train de se chamailler.

— Va donc, abruti !

— Oui, encore plus que toi... mais ça se voit moins !

AU SALON TRIENNAL

On n'en parle plus guère que dans les journaux artistiques. Si l'on veut avoir la publicité des grands journaux, sans laquelle rien ne peut être profitable, il ne faut pas abuser des expositions parisiennes.

Tout lasse, tout casse.

Le silence général explique l'indifférence du public pour les tapisseries gouvernementales.

Elles sont très belles, ces tapisseries. Les organisateurs en sont très fiers. Etonnerai-je en disant qu'on ne les regarde pas? Si elles étaient seules, on les admirerait. Dans un Salon de sculpture, elles ne peuvent que constituer un ornement à côté.

Une simple étoffe rouge eût autant valu qu'elles. On va au jardin de sculpture pour revoir *les Premières funérailles* ou les Delaplanche, et non des Gobelins.

Près de l'*Age d'airain* de M. Rodin, j'entends une réflexion qui m'a souvent choqué.

— C'est un moulage, dit quelqu'un.

Chaque fois qu'un corps est exact, il se trouve quelqu'un pour proférer la même sottise.

On a accusé Mme Bertaux, on a accusé M. Suchetet d'avoir moulé leurs modèles. On en a accusé bien d'autres d'avoir moulé des antiques.

Marthold se moque des bourgeois au Salon. Admettons qu'ils soient bêtes. Je les aime mieux ainsi que criminels comme le sont les bons confrères pour tous ceux qui s'élèvent.

Dans les salles de peinture, le succès est toujours pour les différents sujets d'Adan, de Berne-Bellecour, d'Aublet, de Le Blant, de Mosler. Je parle du succès que fait le public. Les sujets, voilà ce qu'il aime. Plus le genre se rapppoche de la vignette, plus la foule est satisfaite.

J'avoue que, personnellement, j'aime surtout deux genres : le portrait, le paysage. Je ne me vois pas ayant toujours sous les yeux la *Malédiction* de Greuze. Il est très compréhensible que tant d'amateurs renouvellent si souvent leurs galeries. On ne saurait contempler toute la vie l'attaque du château de Montbéliard. On ne tarde pas à se dire : « Est-ce qu'on ne finira point par le prendre? » Oui, le sujet, si intéressant qu'il soit, fatigue. Il n'est à sa place que dans un musée où on le voit quand on veut.

Le portrait, au contraire, peut toujours être observé. On se demande à quoi pensent Mme d'Adelsward, Léon Cogniet ou Mme A. L.

De même, le paysage peut rester de toute éternité dans une galerie.

Les Cazin, les Appian, les Jules Dupré, les Vayson, les Emile Vernier ne lasseront jamais.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas un très grand talent dans certains tableaux historiques; cela explique pourquoi les habitués des Salons du printemps se montrent indifférents pour la plupart des sujets qu'ils ont vus depuis trois ans.

Au Salon de gravure, je remarque avec peine qu'il y a plus de lecteurs que de spectateurs. Devant une belle table chargée de livres fort intéressants, on a mis des sièges très engageants. On s'y repose, on lit, et les gravures exposées sont négligées.

Nous ne pouvons étudier de nouveau des gravures que nous avons déjà minutieusement analysées dans nos comptes rendus annuels. Citons, toutefois, les plus remarquées.

Devant les bois de M. Clément Bellenger, on ne parle pas seulement du talent de cet artiste. On parle aussi de celui de M. Lhermitte, son modèle ordinaire, qui a de si beaux dessins dans le salon voisin.

L'*Ariane*, de M. Boilvin, est bien jolie.

Dans le même cadre triomphent MM. Gaillard et Burney avec le portrait de Mgr de Ségur.

Très jolis, le *Menuet* et *Horse-Back*, de M. Champollion.

Mais la merveille des merveilles est la

Saulaie, de Chauvel. Jamais artiste n'a mieux compris Corot.

L'*Adoration*, de M. Alphonse Deblois, d'après Muller, a retrouvé son succès de 1882. De même, l'*Ange Doni*, de M. Théodore Deblois.

J'adore la *Vierge au coussin vert*, de M. Adrien Didier.

Le Darwin, de Flameng, est d'une puissance magistrale.

M. Daniel Mordant, une de nos récentes médailles, a eu l'heureuse inspiration de reproduire à l'eau-forte la *République*, de M. Dalou. Sur le cuivre, comme sur le marbre, les corps s'étreignent avec passion. C'est vivant. Et dire qu'en réalité c'est si faux!

La lithographie aussi joue ses grands airs. Voici l'*Education d'Achille*, le fameux Delacroix si bien reproduit par M. Robaut; les tendres Thornley; les dramatiques Sirouy, d'un crayon si nourri, si ardent.

Ce salon de gravure est d'un intérêt tout particulier. On ne saurait lui reprocher que de ne pas comporter plus de numéros.

J'ai été heureux de revoir le *Palais de justice de Rouen*, de M. de Rochebrune, une maîtresse planche que se disputent depuis six mois les collectionneurs; mais ils se disputent aussi *Le Coq*, de Bracquemond. Comment cette admirable pièce n'y figure-t-elle pas?

Tout n'est pas dit sur le Salon triennal. Le public peut le négliger. La rédaction de l'*Estampe* a le devoir d'y retourner encore. Elle trouvera même ce devoir agréable.

C. Chincholle.

Correspondance

A M. Léon C. — Impossible de trouver un numéro 2 de la 1e année. Courage et à bientôt. — C.

A M. S. — Excusez-moi. Je suis accablé de travail. Je compte aller vous voir dans quelques jours. — C.

A de nombreux correspondants. — Prière de lire attentivement le journal. Vous verrez que tout ce que vous demandez est fait un jour ou l'autre. Je n'ai malheureusement pas le temps de répondre à chacun individuellement. — C.

BIBLIOGRAPHIE

Sous ce titre : **Le Coffret de Perles Noires,** un poète d'avenir, le Marquis de Pimodan, dont le nom était jusqu'à présent plus connu dans l'histoire que dans les lettres, vient de faire paraître chez les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond un volume de poésie édité avec un luxe de bon goût.

L'auteur a déjà publié, sous un pseudonyme, *Lyres et Clairons*, chez Dentu.

Ces deux volumes sont écrits avec une grande pureté, dans une forme toute moderne et très personnelle.

La librairie Dentu vient de mettre en vente dans sa bibliothèque choisie à 1 franc le volume une nouvelle édition des **Etudiants de Paris** de M. Paul Avenel. Cet ouvrage est une vive et curieuse étude de mœurs du vieux quartier latin. On y retrouve cette gaîté de la vingtième année que nos bacheliers modernes semblent avoir perdue avec la transformation du *Latium* tant aimé de la jeunesse d'autrefois. M. Paul Avenel a fait à son livre une petite préface qui est un bon souvenir adressé à ses anciens amis qui jouèrent un rôle dans les événements contemporains. — La lecture amusante des *Etudiants de Paris*, lui assure un succès mérité.

La Fille du Fusillé, le nouveau roman d'Odysse Barot, paraît aujourd'hui à la librairie Ed. Rouveyre et G. Blond.

Par l'originalité de la trame, par l'intérêt poignant des situations, *La Fille du Fusillé* est la fiction la plus fortement conçue, la plus dramatique qu'ait encore écrite Odysse Barot.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 41 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 15 OCTOBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

UNE EXPOSITION EN BRETAGNE

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs.

Le directeur de l'*Estampe* est chargé d'organiser à Paramé une exposition des Beaux-Arts qui sera inaugurée le 15 juillet prochain et durera deux mois.

Si jamais exposition a été sûre de sa réussite, c'est bien celle-là.

Paramé et ses deux villes voisines, on pourrait dire contiguës, Saint-Malo et Saint-Servan ont ensemble plus de cinquante mille habitants qui, pour la plupart, n'ont jamais vu une exposition.

La population d'été, extrêmement flottante, dépasse cent mille âmes.

Que l'on juge, par ces chiffres, des visites que recevra notre exposition, surtout organisée comme elle le sera.

Nous avons vu un grand nombre d'expositions de province. Presque toutes ont le tort de se ressembler. Elles contiennent la même partie des œuvres qu'on a déjà vues à Paris. Notre exposition sera absolument inédite.

Seront admises les œuvres des quatre genres ci-après désignées :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, etc. ;

3° Sculpture ;

4° Gravure et lithographie ;

Chaque section aura ses récompenses décernées par un jury à former.

Cette exposition n'étant nullement une spéculation, ni pour la ville de Paramé, ni pour l'organisateur, de nombreux achats pourront être faits avec le produit des recettes, sur lequel les frais matériels seront seuls défalqués.

Les œuvres achetées seront mises en loterie.

En outre, un bureau de vente sera établi au profit des artistes.

Les exposants auront donc le plus grand intérêt à n'envoyer que de belles choses.

Nous publierons prochainement le règlement officiel.

Nous prions dès ce jour nos abonnés de vouloir bien nous envoyer leur adhésion. D'après le nombre des candidats, nous fixerons le maximum d'œuvres que pourra envoyer chaque artiste.

Selon toutes les prévisions, les récompenses seront décernées le 15 août, soit un mois après l'ouverture, et la tombola tirée le 16 septembre, soit le lendemain de la fermeture.

Les œuvres non achetées pourront donc être reprises le 17 septembre.

M. Albert Wolff a bien voulu promettre de rendre compte, dans le *Figaro*, de l'Exposition de Paramé.

C. CHINCHOLLE.

PUBERTÉ

« Dis ta pensée toujours, dût-elle te faire pendre ; dis-la, fût-elle fausse ; on la discutera et elle sera encore utile. »
PAUL-LOUIS COURIER.

A l'heure qui sonne en ce moment, la Société nationale des artistes français entre dans sa 4e année d'existence et déjà on la peut voir plus grande et belle fille que beaucoup de son âge.

L'honneur qui lui a été fait d'être devenue d'utilité publique la fait passer tout d'un coup de l'état nubile à celui de la puberté, et tout porte à croire que, en vertu de sa belle et rapide croissance, elle ne manquera pas de devenir mère féconde du fait de ses virils et dignes époux. Elle en a 90 et ne s'en porte que mieux.

Sa mission maternelle est donc simple et grande à la fois. Il lui est imposé de grands devoirs; elle les saura remplir si on lui fait crédit d'un peu de temps.

Le premier de tous est celui d'une revision prudente, mais permanente, de sa constitution, de ses statuts et de ses règlements, en vertu de cette vérité d'évidence que toutes les choses humaines sont *sans cesse* perfectibles.

Telles lois qui ont pu être suffisantes au moment de leur promulgation, cessent parfois de l'être au bout de peu de temps; des besoins sans cesse nouveaux surgissent; des lacunes inaperçues d'abord se découvrent ; il y a lieu de les combler *sans cesse* au moyen de nouvelles mesures, échos de nouvelles nécessités, auxquelles il convient de satisfaire autant que possible.

C'est à qui, dans la jeune et déjà si forte société, argue de ses besoins et propose ce qui, suivant le goût et tempérament de chacun, semble devoir y répondre le mieux.

Tous ne voient pas juste en si grave matière et il faut bien s'attendre à ce que les 90 époux de la belle fille ne contentent pas tout le monde.

Il y a les rêveurs, les idéologues, les utopistes ; il y a aussi ceux qui voient juste, mais trop vite, les impatients, tous capables de stériliser les plus dignes efforts, tout au moins de les paralyser, sans parler des rétrogrades, les plus dangereux ceux-là.

Si marcher trop vite, c'est dépasser le but, ne pas marcher, c'est reculer. L'un ne vaut pas mieux que l'autre.

Le comité législatif et actif des 90 époux de la belle fille semble être bien pénétré de ces vérités et de ces dangers.

On attend de lui un trop grand nombre de revisions partielles et profondes du contrat constitutif et des règlements des salons sociaux et peut-être vaudrait-il mieux que l'on n'en attendît que beaucoup moins pour n'être pas déçu dans de trop hâtives espérances.

Cela est si vrai que l'on n'est pas éloigné, dans un certain clan, de croire que la Société a tout d'abord embrassé plus qu'elle ne peut et ne doit étreindre, en empiétant sur le rôle spécial de l'association Taylor.

On voudrait surtout que l'article 22 des statuts (voir le livret du Salon) fût profondément modifié dans un sens plus libéral et

il ne paraît pas douteux que ce vœu soit exaucé; cela semble du moins facile.

De même pour bien d'autres vœux qui ne demanderaient pas moins chacun d'une étude spéciale d'une certaine étendue.

Qui ne sent, et pour n'en effleurer que la centième partie, que la puissance de production croissant d'année en année rend nécessaire la réduction des envois au Salon à un ouvrage au lieu de deux, tout au moins pour les non-exempts.

Que le jury doit modifier notablement son mode de procéder au refus et à l'admission des ouvrages et que son fonctionnement quotidien est d'urgence pour la garantie de la valeur des opérations ;

Qu'il y a lieu de proscrire toutes les copies, même de genres différents, et de refondre les sections, de les hiérarchiser plus logiquement qu'elles ne le sont depuis... toujours ;

De faire disparaître tout à fait le caractère de docks au profit du caractère de concours de grand ordre aux expositions annuelles ;

Les récompenses aussi ont besoin d'être de nouveau étudiées dans leur philosophie et leur économie, notamment en ce qui concerne les exposants étrangers qui, suivant beaucoup de gens, ne devraient être que des admis (et non des concurrents) signalables aux faveurs de leurs gouvernements respectifs et non récompensables en France, au détriment de nos nationaux.

Il y a encore... mais on n'en finirait pas avec tout ce qui, suivant tous, devrait être *fait* tout de suite, sans réflexion, presque sans étude.

Or donc, on ne saurait faire tant de choses à la fois, eût-on, pour éclairer sa marche, pour éclairer les consciences et l'action, les compétences les plus élevées, et il en est dans les quatre-vingt-dix, et les dévouements les plus laborieux, il en est aussi, sans compter celui de plus obscurs auxiliaires qui font de ces études et leur vie et peut-être leur mort.

Une réserve prudente et patiente est donc un acte de la plus haute convenance. Il doit être fait de grands crédits, et à longs termes, aux volontés, quand elles sont bonnes, comme c'est ici le cas.

Si elles ont à s'entourer de vrais et modestes dévouements, elles sauront bien où les trouver, à moins qu'ils ne soient introuvables ; ils ne le sont pas et ne demandent même qu'un mot, qu'un signe pour venir à la rescousse.

On peut regretter les salons d'Etat ; ils avaient leur valeur ; ils étaient plus solennels. Leur mécanisme sert encore un peu trop de modèle en trop de cas, mais enfin leur ère est achevée, regrettable ou non ; une nouvelle ère surgit qui semble avoir et devoir remplacer l'autre et conquérir son caractère propre ; c'est à l'y aider qu'il convient de travailler tous, non par des attaques, encore moins par des flatteries, (les unes comme les autres ne sont utiles à rien ni à personne), mais par de loyales études, par une agitation sympathique et laborieuse, sans lesquelles il n'est pas de progrès possibles ni durables.

Quiconque a une idée, dit Paul-Louis Courier, doit la dire, dût-il être pendu pour l'avoir dite. Bonne, elle triomphera; fausse, elle pourra être discutée si elle n'est pas idiote, et elle sera encore utile.

Ainsi dit l'illustre pamphlétaire, ainsi pensent les 90 et leur conseil exécutif ; ainsi de même que ces esprits vraiment libéraux pense, dit et signe...

J. MARET-LERICHE.

ÉCHOS

On annonce la mort du célèbre graveur russe, M. Théodore Jordan, recteur de l'Académie des beaux-arts et conservateur des estampes au Musée impérial. Il s'était fait un nom par sa splendide gravure de la *Transfiguration de Raphaël*, qui lui a coûté huit ans de travail.

M. Jordan était né le 13 août 1800.

***

Un peintre de talent, M. Alfred Bellet du Poisat, est mort le 20 septembre, à Paris, dans son domicile, rue Pigalle, 59, à l'âge de soixante ans.

M. Alfred Bellet était né à Bourgoin, dans le département de l'Isère. Elève de Drolling et de Hippolyte Flandrin, il avait figuré à presque toutes les expositions, et cette année encore, on a pu voir de lui, au dernier Salon, deux tableaux représentant, l'un, l'*Entrée du port de Marseille*, et l'autre, la *Paie des maçons*.

Très aimé et très estimé de tous les artistes, sa mort a été pour eux un véritable deuil.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi suivant à neuf heures, à l'église de la Trinité. Le corps a été inhumé à Lyon.

***

L'éditeur Ollendorff met en vente un volume d'études sur l'art lorrain. Auteur : notre sympathique confrère du *Voltaire*, M. Roger Marx, attaché au ministère des beaux-arts.

Le livre est précédé d'une spirituelle préface d'Alexandre Hepp et orné de dix planches hors texte reproduisant des dessins inédits d'artistes lorrains ; c'est plus qu'il n'en faut pour assurer à ce petit volume tout le succès qu'il mérite et que nous lui souhaitons de tout cœur.

***

Signalons à nos lecteurs le beau livre que M. Marius Vachon vient de publier chez Charavay : *La vie et l'œuvre de Pierre Vanneau*, sculpteur du dix-septième siècle. C'est un livre qui intéressera tous les amateurs d'art et les artistes eux-mêmes. La biographie de Vanneau est suivie d'une restitution du monument de Sobieski, par M. Edouard Corroyer, orné de quatre belles photogravures et de dix-neuf dessins.

***

Toutes les annonces que l'abondance des matières nous a de nouveau contraint à supprimer du dernier numéro paraîtront dans le supplément que nous préparons, le frontispice-table de notre troisième année.

***

Nous venons de voir chez Conquet les bois que M. Pannemaker père a exécutés pour *un Maître d'armes sous la Restauration*, le nouvel ouvrage de Vigeant, notre célèbre professeur d'escrime. Ces bois sont en vérité absolument remarquables. Ils suffiraient à faire le succès de l'ouvrage qui est en outre accompagné d'un très beau portrait, gravé à l'eau-forte par Courtry. Ce volume, qui paraît en même temps chez Fontaine, a été merveilleusement imprimé par Motteroz.

***

M. Emile Doré, colonel d'artillerie, frère de Gustave Doré, a fait remettre à la Société des artistes peintres, sculpteurs, fondée par le baron Taylor, la somme de 50,000 francs en souvenir de son frère, et pour réaliser l'intention qui lui en avait été exprimée par celui-ci.

***

Une aquarelle du Salon triennal représente des chrétiens dans une arène, dévorés par des bêtes fauves.

Chacun s'apitoie sur le sort des chrétiens.

Mais Bébé, lui, a une manière toute particulière de comprendre la compassion.

— Oh maman ! s'écrie-t-il de l'air le plus désolé du monde, regarde donc, ce pauvre tigre qui n'a pas de chrétiens !

AU TROCADÉRO

Je n'ai pas la prétention de découvrir le beau palais qui, dominant la Seine et le Champ-de-Mars, produit un si grandiose effet. Tout le monde a vu, au centre du grand jardin et autour de la grande cascade, les œuvres de nos meilleurs sculpteurs modernes, de ces grands animaliers qui s'appellent Bonheur, R. Rouillard, Jacquemart, Caïn et Frémiet. Ce dernier, tout récemment, pour la fête du 14 Juillet, a ajouté de nouveaux animaux, un grand Cerf enlacé par un Boa colossal, des Phoques luttant avec des oiseaux de mer. Une grande Nymphe élégante et bien assise domine admirablement cet ensemble.

Ce que je veux faire, c'est rappeler, à ceux qui l'oublient trop, qu'il existe dans l'aile droite du palais du Trocadéro dans la galerie qui fait la courbe en se dirigeant vers la Seine, un musée public de sculpture et des plus intéressants. Les travailleurs peuvent y entrer tous les jours. Le dimanche seul est réservé aux curieux. Au musée du Louvre, les peintres, les dessinateur

ont le loisir d'aller dessiner des mois entiers. L'hiver, c'est chauffé. Eh bien, là aussi, dans ce musée de pierres, de moulages de plâtre, le calorique est très bien distribué. En plus, il n'est pas besoin de demander une autorisation pour copier telle sculpture, tel buste de personnage historique.

Ce qui me fait écrire ces lignes, c'est l'absence presque complète de dessinateurs, jeunes ou vieux (car à tout âge on étudie), qui devraient, au contraire, venir y chercher des matériaux, des modèles dont les originaux sont à soixante ou deux cents lieues de Paris.

Les divers styles Roman, Gothique et de la Renaissance, y sont très bien représentés. A côté des plus riches bas-reliefs du chœur de la cathédrale de Chartres et de l'église de Brou, on voit des tombeaux magnifiquement décorés. Sur de nombreuses photographies, disposées sur des voltes tournant sur pivot, on retrouve les plus beaux restes de nos monuments de province. Des étiquettes instructives y sont jointes.

Les moulages sont très bien exécutés et recouverts d'une teinte jaune clair, qui aide à bien voir les détails qui, dans la nature, ne sont pas appréciables, soit à cause de la hauteur du monument, soit à cause de la pierre noircie par notre climat pluvieux.

Enfin, toutes les facilités sont données aux travailleurs; des banquettes permettent de dessiner assis.

Combien de jeunes gens, qui s'occupent d'art industriel, trouveront de beaux modèles à suivre. Je recommande également ce musée aux sculpteurs, aux décorateurs, aux bronziers, aux orfèvres, voire même aux peintres et graveurs.

Les formes sont précises en sculpture ; il est bon de les étudier.

Jeunes gens, il faut vous habituer à franchir les distances très minimes qui vous séparent de vos écoles, de vos études. Que dirait-on s'il fallait encore, comme jadis, seulement en France, prendre la diligence, ou bien aller pédestrement, le sac sur le dos, l'album à la main, à travers les provinces, pour visiter les ruines de tel château ou telle cathédrale riche de tableaux, de statues et d'ornements sculptés ? Jeunes gens, visitez plutôt ce musée; de bonnes études vous y attendent. Faites des croquis, ils vous serviront dans l'avenir; profitez donc des progrès et des facilités exceptionnelles que l'on vous procure presque sans frais ni fatigue pour vous. Les créateurs organisateurs de ce musée de sculpture seront amplement récompensés de leur peine en voyant arriver des travailleurs.

A la sortie, autour de la galerie circulaire, vous verrez, à la hauteur du plafond, des cartouches contenant les noms des sommités artistiques de l'Ecole française du XIX[e] siècle, de ceux qui, depuis 80 ans, ont fait honneur à la France.

Il n'est pas indifférent de donner ici leurs noms illustres.

Ces noms commencent à l'aile gauche du palais (côté de Passy), et finissent à l'extrémité de la galerie opposée (côté de Paris). Leur nombre est de 116. Tous sont rangés par date de décès. Le plus ancien nous reporte à 1810, à Chaudet, qui fut peintre et sculpteur. C'est en cette qualité qu'il remporta le Prix de Rome à 21 ans. A son retour à Paris, il exécuta en bas-relief, pour le péristyle du Panthéon, un soldat mourant soutenu par le Génie de la gloire.

Viennent ensuite :

Daubigny, peintre ; Pils, peintre ; Martinet (Achille), graveur; Perraud, sculpteur ; Corot, peintre paysagiste ; V. Baltard, architecte ; Barye, sculpteur animalier ; H. Labrouste, architecte ; E. Beulé ; L. Vaudoyer; C. Dufeu; E.-F. Bertin, peintre ; H. Regnault, peintre ; Remond Monvoisin, peintre; Duban, architecte; Schnetz, peintre; J. P. Dantan, statuaire; N.-A. Hesse, peintre; Flers, peintre; Dauzats, peintre; Ciceri, peintre; Picot, peintre; Marochetti, sculpteur ; Théodore Rousseau, peintre; H. Lebas; Paccard; Brascassat, peintre d'animaux ; Hitorff, architecte ; Ingres, peintre; Les Seurre; L. Boulanger, peintre; Raffet, peintre-dessinateur; Decamps (A.-G.), peintre, 1803 + 1860 ; J. Coignet, peintre ; Abel de Pujol, peintre; Caristie ; Garnaud ; Petitot (Messidor Lebon), sculpteur; Foyatier, sculpteur ; Horace Vernet; Toussaint (Armand), statuaire; Delacroix Eug., peintre ; J. Debay, peintre sculpteur; Alaux, peintre ; Remond ; Hipp. Flandrin, peintre; Nanteuil C., peintre ; Heim, peintre; Court, peintre ; Diaz de la Penà, peintre; Duret, sculpteur ; Les Deveria, peintres; Gudin, peintre de marines ; Troyon, peintre ; Gisors ; Belloc, peintre ; Thierry ; de Luynes, amateur ; Saint-Jean, peintre de fleurs ; Hersent, peintre ; Ary Schæffer, peintre ; Desnoyers (le baron), graveur ; Lassus, architecte; Simart P. Charles, + 1857 ; Ziegler, peintre céramiste ; David d'Angers, statuaire ; Paul Delaroche, peintre; J.-J. Barre, graveur en médailles ; Froment Meurice, orfèvre ; C. Roqueplan, peintre ; Rude (François), statuaire, 1784 + 1855 ; Vinchon ; Guerin, peintre ; Visconti, architecte-antiquaire ; Blouet ; Fontaine, architecte ; Pradier, statuaire ; Huvé ; Drolling, peintre ; Odiot, orfèvre ; Debret ; Papety (Dominique), peintre ; Couder, peintre ; Les Johannot, peintres-graveurs ; Gerente, peintre-verrier ; Mme de Mirbel, peintre ; Massard, graveur ; Granet, peintre ; Richomme, graveur ; Marilhat, peintre ; Charlet, peintre de batailles ; E.-J. Bosio, statuaire ; J.-E. Dumont ; Peyre J., architecte-décorateur, 1729 + 1823 ; Thomire, orfèvre ; Cortot (Jean-Pierre), sculpteur, 1787 + 1843 ; Huyot; Percier, architecte ; Gérard (le baron), peintre ; Sigalon, peintre ; Carle Vernet, peintre ; L. Robert, peintre-graveur ; Gros (le baron), peintre ; J.-Baptiste Regnault; Rondelet ; Lernot, sculpteur, + 1827 ; David (Louis), peintre ; Géricault (Jean-Louis André-Théodore), peintre ; Girodet, peintre, 1767 + 1824 ; Prudhon, peintre ; Michalon, peintre ; Duvivier, graveur sur médailles, mort en 1819 ; Roland, statuaire, 1746 + 1816 ; Chinard ; Chaudet, peintre.

P.-ADOLPHE VARIN.

Correspondance

A M. A. B., Paris. — Nous ne délivrons les primes que dans les conditions précises où elles sont proposées. Regrets. — ALFRED PÉPIN.

A M. A. B., percepteur. — Nous vous envoyons les numéros demandés. — A. P.

Sirène, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Ursel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 42 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 22 OCTOBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

	Un An :	Six Mois :
PARIS	8 fr.	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	9 fr.	5 fr. 50
ÉTRANGER	11 fr.	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

MARTIAL POTÉMONT

Nous avons assisté mardi dernier à une cérémonie douloureuse.

On célébrait à Notre-Dame-de-Lorette le service funèbre du graveur Martial Potémont, mort soudain d'apoplexie, le dimanche précédent.

Bien qu'il fût à peine âgé de cinquante-six ans, Martial Potémont, qui eut sa première médaille en 69 et une médaille de deuxième classe en 76, laisse un œuvre considérable.

Le vieux Paris seulement lui a inspiré près de quatre cents eaux-fortes, parmi lesquelles il faut citer : Le théâtre du Vaudeville, la rue du Gindre, la rue Saint-Hyacinthe, la butte des Moulins.

Au point de vue historique, on peut dire que la collection de ces eaux-fortes ne périra pas. Déjà elle figure rue de Sévigné, dans le magnifique musée municipal, où les compilateurs à venir ne manqueront pas de la consulter.

Mais Martial Potémont ne s'est pas contenté de fixer sur le cuivre notre vieux Paris, démoli par la pioche ou par les obus. Il a reproduit de nombreux tableaux de Diaz, de son ami Feyen-Perrin, de Jules Goupil, etc.

Il a gravé beaucoup de portraits, dont quelques-uns sont très remarquables. On se souvient de celui de Mlle de X..., soulevant, debout, une tapisserie.

Au commencement de cette année, nous décrivions encore quatorze compositions de Martial faisant suite aux originaux de Fragonard.

Il n'est donc pas d'œuvre plus varié que le sien. Nous nous promettons de le cataloguer quelque jour avec tout le soin qu'il mérite.

MM. Feyen-Perrin, Gaillard, Chauvel, Henri Guérard, etc., s'étaient fait un devoir d'accompagner à sa dernière demeure le confrère, l'ami, enlevé si prématurément à sa famille et à l'art qui lui réservait ses plus belles récompenses.

C. Chincholle.

L'EXPOSITION
DE PARAMÉ-SAINT-MALO

Le directeur de l'*Estampe* est chargé d'organiser à Paramé une exposition des Beaux-Arts qui sera inaugurée le 15 juillet prochain et durera deux mois.

Cette exposition sera absolument inédite.

Seront admises les œuvres des quatre genres ci-après désignés :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, etc. ;

3° Sculpture ;

4° Gravure et lithographie ;

Chaque section aura ses récompenses décernées par un jury à former.

Cette exposition n'étant nullement une spéculation, ni pour la ville de Paramé, ni pour l'organisateur, de nombreux achats pourront être faits avec le produit des recettes, sur lequel les frais matériels seront seuls prélevés.

Les œuvres achetées seront mises en loterie.

En outre, un bureau de vente sera établi au profit des artistes.

Nous publierons prochainement le règlement officiel.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous envoyer leur adhésion. Déjà nous avons reçu celle de MM. Charles Jacque, Feyen-Perrin, Guillemet, Gaillard, Trouillebert, Chauvel, Charles Chegaray, Alphonse Lamotte, Rodin, Beauquesne, Alexandre Bonnin. D'après le nombre des candidats, nous fixerons le maximum d'œuvres que pourra envoyer chaque artiste.

Selon toutes les prévisions, les récompenses seront décernées le 15 août, soit un mois après l'ouverture, et la tombola tirée le 16 septembre, soit le lendemain de la fermeture.

C. C.

ÉCHOS

La réunion générale de la *Société de prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs sur bois* aura lieu, le jeudi 25 octobre, à 8 heures, à la mairie du 6me arrondissement, salle des mariages.

Le bureau de cette Société organise pour la fin de l'année une tombola au profit de sa caisse de retraite.

Nous ne doutons pas du succès de cette tombola; parmi les dons, se trouvent de véritables œuvres d'art : tableaux, aquarelles, eaux-fortes, dessins, livres illustrés, etc., signés de noms recherchés par les amateurs.

Quand l'organisation sera définitive, nous donnerons des renseignements complets.

***

L'exposition de dessins et gravures, appelée exposition de *Blanc et Noir*, de Glascow, n'aura pas lieu cette année. On espère, en laissant un intervalle d'une saison entre deux expositions, pouvoir donner plus d'intérêt à celle de l'année prochaine. L'exposition de peinture aura lieu en janvier 1884.

***

Rappelons que la fermeture du Salon national aura lieu, irrévocablement et sans remise, le 31 octobre.

***

L'Académie des beaux-arts vient d'être autorisée à accepter un legs de 50,000 fr. fait par Mme Ardouin, et destiné à fonder un prix annuel en faveur de jeunes filles pauvres se destinant à la carrière des arts.

***

On nous fait remarquer que la gravure sur bois, qui compte un si grand nombre de véritables artistes, n'a pas été absolument favorisée au Salon triennal.

Sur 87 exposants, on ne compte que 15 graveurs sur bois, dont 3 seulement ont eu le n° I, c'est-à-dire l'honneur de la cimaise. Ce sont

MM. Stéphane Pannemaker, Jules Huyot et Hoskin.

***

M. Dagnan-Bouveret vient de terminer, pour la *Société des Amis des livres*, une série de compositions destinées à illustrer l'*Eugénie Grandet* de Balzac.

Ces compositions sont gravées par M. Le Rat, qui en a déjà exposé huit au Salon de 1883.

***

Nous recevons de Bruxelles la rectification suivante :

« Cher monsieur,

» Je viens de lire dans l'*Estampe* les lignes que vous avez bien voulu consacrer à mes pointes sèches, et je m'empresse de vous remercier de votre bienveillante critique.

» Mais pourquoi ce *savez-vous*? Je ne suis pas Belge, vous savez. Je suis un vrai Hollandais de la vieille Hollande, pays dont j'espère que beaucoup de vos compatriotes auront remporté un bon souvenir cet été. Le connaissez-vous ?

» A vous de cœur.

» Ch. Storm de Gravesande. »

***

La reine de Paramé et des fêtes de l'Elysée, la belle Mme Gautherot, va être portraiturée par Sargent, qui obtint tant de succès en 1882, avec sa *Danse espagnole*.

La tâche est lourde. Il faudra à l'artiste une jolie provision de grâce et d'élégance pour s'en tirer à honneur.

Ce portrait figurera au Salon prochain.

***

Au salon de Gand, se font remarquer, dans la section de gravure, Biot, avec son *Portrait de Boileau*, d'après Sandoz, d'une taille incisive et châtiée ; Danse avec une *Jacqueline de Castre*, d'après Rubens, sa *Folie d'Hugues Van der Goes*, le *Satyre et le Paysan* de Jordaens, etc. ; Desvachez, s'inspirant assez heureusement de la gravure en taille-douce ancienne, dans son Charles Ier d'après Van Dyck ; De Meersman qui expose un fin portrait du père Beckx, général des Jésuites, et l'*Œdipe* de Stallaert ; Lauwers, joignant à son *Inconsolable*, d'après Frans Verhas, une panerée d'eaux-fortes, au trait grossi ; Weber, avec le *Lion* de Frans Verhas et les *Gladiateurs* de Stallaert ; Brant, auteur d'une *Stella* d'après Beaufaux ; Demannez qui n'a qu'un radjah mélomane, destiné à illustrer quelque recueil académique, et Van der Veken, gravant d'après l'antique une *Vénus accroupie* doublée d'une fontaine italienne, de M. Beaufaux.

De Londres est arrivée la *Plaidoirie* d'Alma Tadema, fort bien interprétée par Lowenstam. De Paris, M. Masson a envoyé une belle épreuve de son Antonello de Messine ; M. Muzelle, le *Bon baiser* de Echtler et M. Varin deux sujets se faisant contraste : le *Printemps* et l'*Orage*.

L'association anversoise est représentée par Verlat, Lamorinière, Elsen, Schaefels, Geets, Michiels, Verhaert, Willem, Linnig, Cleynhens, etc.

Florimond Van Loo a envoyé sa *Visite du médecin*, d'après De Jans, et la *Toilette de Noces* de Mosler. Fidélité scrupuleuse et exécution pleine de moelleux.

***

Mariage artistique s'il en fut.

M. Jean Jacques Scherrer, l'auteur de la *Mort du maréchal Brune* et de la *Capitulation de Verdun*, exposés au salon triennal, vient d'épouser Mlle Mathilde Haquette, petite-fille de l'excellent Bouffé et sœur du peintre Georges Haquette.

MOLIERE AU SALON

Sculpture, peinture, gravure — je ne m'occupe point ici de la musique — sont arts secondaires, arts latéraux, contraints de recourir à la matière pour arriver à une traduction toujours relative de l'idéal que la pensée peut seule exprimer exactement à l'aide du style.

Jamais poète n'ira s'aviser de paraphraser un tableau de ses vers. Très souvent, au contraire, le peintre commentera les poèmes. Delacroix réalisera Dante et Byron.

C'est ainsi qu'au Salon triennal, nombre d'artistes ont emprunté le sujet de leur inspiration aux écrivains de tous les âges, MM. Cabanel, Rochegrosse, Wagrez, Calmette aux tragiques grecs, MM. Martin et Maignan à Dante, M. Berton à Milton, M. Clément à Byron, et enfin, descendant à la prose moderne, M. Nonclercq à Châteaubriand, M. Guay à Victor Hugo, M. Fourié à Flaubert, M. Faivre à Gautier.

— Phèdre, Andromaque, Oreste, Antigone, la Divine Comédie, le Paradis perdu, Don Juan, Atala, les Misérables, Madame Bovary, le Capitaine Fracasse ont été illustrés à nouveau.

Aucun peintre, aucun sculpteur n'a rien cherché dans Molière.

L'œuvre de notre grand poète national présente cependant maints sujets prêtant merveilleusement à faire chanter la couleur au bout du pinceau comme à faire panteler la glaise sous l'ébauchoir ou le marbre sous le ciseau.

La fantaisie la plus ailée trouvera son compte dans « Amphitryon », dans « Psyché », dans « Mélicerte », dans les « Amants magnifiques », dans les « Plaisirs de l'île enchantée », comme le fantastique trouvera le sien dans « Don Juan ». Les comédies à l'italienne fourniront prétexte aux carrefours les plus pittoresques comme aux costumes les plus éclatants.

Libre d'élargir l'interprétation philosophique et passionnelle des types du Maître, l'artiste, tragique ou bouffe, nous pourra faire trembler en nous montrant la colère d'Alceste, le délire d'Harpagon, la luxure de Tartuffe, le désespoir d'Arnolphe ou nous divertir des stupéfactions de M. Jourdain, des lamentations de Géronte, des infortunes de Pourceaugnac et voire même des médecines d'Argan.

Sans parler des douces figures des tendres amoureuses, les Agnès, les Lucile, les Henriette, des crânes minois des soubrettes délurées, les Nicolle, les Toinette, les Dorine, non plus que des mines audacieuses de ces endiablés coquins ayant nom Crispin, Gros-René, Mascarille et Scapin.

Sans doute, à certains points de vue, la légende homérique, aussi bien que la Bible, a sa valeur et ses avantages ; cependant, j'ose l'avouer, je ne serais nullement scandalisé de voir une fois puiser le sujet de concours du prix de Rome dans quelque scène de Molière.

Outre que les costumes de toutes les autres époques ne me semblent pas plus indignes d'être connus que le costume antique — dont on ne se doute guère — la « Malédiction de Don Juan par son père », me paraît un admirable sujet de concours où se trouvent à la fois la plastique et la psychologie. L'indignation de Don Louis, le cynisme de son fils, la consternation de Sganarelle, sont contrastes saisissants et du plus haut domaine.

Mais il passera beaucoup d'eau sous les ponts et de membres de jury sous terre avant qu'aussi monstrueuse monstruosité se produise sous le soleil.

Donc, faisant mon deuil de cet espoir et me bornant à regretter que, parmi les peintures littéraires du Salon, aucune ne soit à la gloire de Molière, je me vais occuper des illustrations faites par MM. Bida, Louis Loir et Edmond Hédouin pour différentes éditions des chefs-d'œuvre du plus illustre enfant de Paris.

De ces trois traducteurs, c'est, sans conteste, le dernier qui est le premier, et, par ma foi, le premier qui est le dernier.

Oui, au concours, ce serait M. Hédouin qui aurait le premier prix, M. Loir qui aurait le second et M. Bida qui n'en aurait pas.

Les neufs dessins de M. Hédouin, gravés par lui, sont excellents. Se souciant de faire voir des hommes dans la vie beaucoup plus que de disposer des comédiens sur un théâtre, l'artiste a préféré le mouvement de nature au geste composé. De là un ensemble où chaque dessin est comme la glose de quelque chapitre de l'éternelle comédie humaine au lieu d'être un décalque de mise en scène.

Tout cela est élégant, naturel, léger, pittoresque, très vivant, français en un mot. « L'Etourdi, » le « Dépit, » « Sganarelle, » le « Médecin, » sont particulièrement réussis. J'aime moins « l'Avare »; les « Précieuses » me semblent un peu trop cherchées, défaut qui, pour traiter pareil sujet, est presque une qualité, à la condition d'avoir la main très légère.

La collection de M. Loir, plus importante, trente dessins, a un défaut, celui de n'être pas assez simple. A l'illustration de ce sincère, il faut bonne foi et largeur, et la mignardise est rédhibitoire.

Il y a cependant de l'esprit en ces jolis croquis, beaucoup d'esprit et, dirai-je, trop d'esprit. Molière est trop riche pour qu'on lui prête rien, et, d'ailleurs, haïssant le fin du fin, se garde de tout sous-entendu.

Les vignettes de l' « Ecole des maris », de l' « Ecole des femmes », de « Don Garcie de Navarre », de « Pourceaugnac », du « Médecin », du « Bourgeois », sont charmantes bien que parfois un peu chargées.

Alceste manque de grandeur et Tartuffe est manqué. La qualité dominante des dessins de M. Loir est une gaieté facile, mais partout où il eût fallu profondeur, l'artiste a été moins heureux.

M. Bida a illustré Molière comme il a illustré les Évangiles, avec une froideur parfaite. Ni le puissant rire, ni le poignant sanglot de Molière ne l'ont ému ni touché. Les huit dessins exposés sont donc très corrects, rien de plus, — et parfois quelque chose de moins. Le « Sosie » à la lanterne est lourd, commun et surtout malencontreusement disposé. On étouffe en cette cour ! Les « Précieuses » sont raides sans rien de comique.

Cela est antimoliéresque.

Jules de Marthold

LES ARTS INCOHÉRENTS

Après les *Burgraves*, on a fait les *Buses graves*. De même les *Vieux garçons* ont inspiré les *Vieux glaçons*. De jeunes peintres, les vaudevillistes de l'art, ont pensé qu'il leur était permis de parodier à leur tour, sans trop d'irrespect, les pontifes de la grande Ecole.

Ils ont organisé une Exposition fantaisiste qui a relativement plus de succès que le Salon triennal. La recette moyenne est d'environ cinq cents francs par jour.

Il est vrai que, l'insenséisme n'ayant pas de bornes, ceux qui s'y livrent ne sont gênés par aucune règle, ils ne rencontrent aucun obstacle. Ont-ils besoin de faire une perspective, ils trouent la toile. Leur faut-il un relief, ils font sortir l'objet du cadre.

L'Exposition comprend six salles, plus un escalier, qui a toute la solennité de celui du Palais de l'Industrie. Au haut de l'escalier du vrai Salon, c'est généralement Puvis de Chavannes qui trône. Galerie Vivienne, à l'Exposition des Arts incohérents, c'est Puvis de Chavannes en personne qui est le Dieu de son triptyque.

A droite, un groupe d'hommes. De ce côté, il est nonagénaire. A gauche, une nuée de petites dames. De ce côté, il est tout jeune et fait le beau.

Chez les incohérents, l'actualité joue un grand rôle. M. Lheureux a peint une enseigne. Devant M. Dumas fils, costumé en sage-femme, sort, d'un chou naturel qui est renouvelé tous les trois jours, une petite poupée. Légende : *Je recherche la paternité.*

Les locutions françaises ont également leurs parodistes. Voici *Colère rouge* et *Peur bleue*. Un garde champêtre, tout rouge, surprend en fraude une enfant, toute bleue.

Côté familial. La toile représente une lettre. En haut : *Chers parents*. Au milieu : une carotte, très bien peinte. Au bas : *Votre fils*. Suit la signature.

On se souvient du si vivant portrait de Lapommeraye, qui figurait au dernier Salon. MM. Henri et Saint-Edme Langlois nous ont rendu ce portrait, bien plus vivant encore. Mais ici, la cravate, le col, le lorgnon, le ruban de la Légion d'honneur, les cheveux même sont naturels. Le bas du cadre est une tablette de velours sur laquelle se dresse un véritable verre d'eau. L'effet est fort cocasse.

Chez les incohérents, le calembour est admis. Voici *Deux sous de bois*. Dans la salle voisine, les *Mères aux Vingt chiens*. Ici *les Dix fils de la Madeleine*.

Le dessinateur Cohl a envoyé un croquis très réusssi. Dans un coin de cadre, au-dessus d'un grand portrait est une photographie, à côté de laquelle on lit : « Il suffit de donner une photographie pour avoir un portrait aussi ressemblant que celui-ci. » Or, le portrait ressemble à la photographie comme un éléphant à une rose.

Une des choses les plus amusantes est *Paris de nos jours*. Ici, nous sommes dans la section de sculpture. On ne voit que des tas de pavés, des pelles, des pioches authentiques. C'est de la bonne satire.

Coquelin cadet, qui est de toutes les fêtes, ne pouvait manquer d'être de celle-là. Il a envoyé sur une belle feuille de papier une ligne en zigzag. Titre : *Souvenir d'Etretat.*

Notre collaborateur Jules de Marthold a livré un drame très réussi : *Le Poème du Cochon.*

Le peintre Delpy, dont les marchands de tableaux ont fait le Trouillebert de Daubigny, expose une toile vide. Seulement, il a peint cinq tableaux sur le cadre. Mais comment tout citer ? C'est une débauche de folies.

De même qu'aux Champs-Elysées, il y a beaucoup d'inconvenances à la galerie Vivienne.

Mlle Valtesse, foulant aux pieds le programme, a envoyé *Lézards cohérents*, deux petites bêtes qui jouent à un jeu que l'artiste semble connaître. Certains sujets sont même tellement vifs que le directeur de l'Exposition, M. Jules Lévy, a dû en masquer une partie sous cet écriteau : Caché pour cause de moralité.

Comme s'ils avaient besoin d'une excuse, les organisateurs ont consacré une salle à l'incohérence rétrospective. Là, sont des charges de Rude, de Gros, de Marchal, de Moreau-le-Jeune, de Daumier, de Traviès et même de Louis-Philippe. Ces derniers ont été prêtés à M. Lévy par M. Charavay ou par des collectionneurs connus.

Somme toute, beaucoup d'esprit, tel qu'on avait le droit d'en attendre de fantaisistes tels que Henri Pille, Michel, de Sta, Lévy-Dorville, Benner, Choubrac, Marc Sonnal, etc. Que serait Paris, si l'on ne pouvait y rire, même des peintres arrivés ! Il paraît que M. Gérôme trouve qu'une telle exposition est un attentat à l'art. Voilà un bien gros mot. L'Exposition des Incohérents facilitera les digestions, mais n'empêchera jamais un artiste de produire, ni la foule d'admirer la grande œuvre qu'il saura faire.

C. Chincholle.

Correspondance

A Monsieur A. L. — Reçu votre adhésion. Merci.

A Monsieur A. B. — Reçu votre lettre. Attendons la copie. Compliments.

A Monsieur Félix B. — Fait.

A Monsieur de D., à Saint-Sulpice. — Votre abonnement ne partait que d'octobre. Nous n'avons plus malheureusement les numéros que vous désirez. Regrets.

A Monsieur A. R. — Il m'est difficile de préciser un rendez-vous, mais je passerai certainement à votre atelier. — C. C.

A Monsieur Th. A. — Le 37 demandé est parti. — A. P.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

3e ANNÉE. — N° 43 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 29 OCTOBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	Un An :	8 fr.	Six Mois :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ARTISTES FRANÇAIS

Salon annuel de 1884

LE RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER

A partir du jour où les Expositions universelles devinrent malheureusement décennales, c'est-à-dire depuis environ 30 ans (1855), l'*internationalité* des Salons annuels français n'a plus eu de raison d'être. Certains esprits l'ont senti plus que compris, et un certain nombre d'artistes ne vit plus, depuis 1855, sans une certaine mauvaise humeur, se perpétuer dans les règlements l'article 1er ainsi conçu :

« L'Exposition annuelle est ouverte aux productions des artistes français et *étrangers.* »

On a donc dû penser tout naturellement que du moment où les ouvrages d'étrangers pouvaient concourir aux Expositions universelles décennales et aux récompenses qui y sont décernées par des jurys internationaux, il était absolument superflu qu'ils fussent annuellement admis aux Expositions nationales locales, que celles-ci fussent officielles ou libres.

Mais quoi ! les pays étrangers admettent nos nationaux à leurs Salons locaux périodiques, annuels, bisannuels ou triennaux. Ils les invitent même par lettres personnelles. Toucher ou trancher la question dans le sens de la radiation des étrangers aux Salons annuels français, surtout alors qu'ils étaient d'Etat, c'est-à-dire officiels, était donc chose aussi difficile que délicate, surtout depuis 1870.

On pouvait craindre que la diplomatie ne s'en émût et ne s'avisât d'invoquer, notamment celle de l'Allemagne, les traités de paix et d'amitié conclus et signés au nom de la France, après la guerre, et qu'elle n'arguât que cette exclusion aurait eu tout au moins l'apparence d'une violation de ces traités si chèrement achetés. Il n'y fallait pas songer, du moins ostensiblement. On n'y songea donc pas et les Expositions officielles annuelles du Palais des Champs-Elysées, quoique dites *nationales*, continuèrent à être internationales comme par le passé. C'était chevaleresque peut-être, mais à coup sûr illogique, étant données les Expositions universelles décennales, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, puisqu'elles sont la base de la thèse ici présentée et soutenue.

On la peut exprimer ainsi : « Une mère de famille, qui aurait à peine de quoi nourrir ses enfants, serait-elle approuvée si elle donnait la nourriture, déjà congrue, des siens à partager avec ceux de ses voisins ? »

La France ne fait pourtant pas autre chose, tant elle est toujours plus chevaleresque que logique.

Actuellement, que nos Salons annuels ne sont plus d'Etat, ne sont plus officiels, qu'ils sont à la fois libres et privés, autrement dit plus essentiellement nationaux qu'ils ne le furent jamais, ceux qui les organisent, les dirigent, ne peuvent plus craindre de soulever le moindre conflit diplomatique en retirant à leur *entreprise* sociale et collective le caractère de l'internationalité, surtout quand cette entreprise a pour titre : *Société nationale* des artistes *français.*

Vainement prétendrait-on que l'art n'a pas de patrie. Il en a une au contraire et très aisée à démontrer.

Que Raphaël, Shakespeare ou Mozart appartiennent, un siècle après leur mort, au monde entier dont ils sont et l'honneur et la gloire, cela se conçoit assurément. Arrivés à leur apothéose, ils sont citoyens de l'univers civilisé, c'est parfait. Mais que Raphaël *vivant* puisse venir, lui, Italien, au Salon annuel, accaparer au profit de sa renommée à naître, et au détriment de nos nationaux, la place et les récompenses, alors qu'il peut venir les conquérir aux Expositions universelles décennales, voilà qui est noble ... de notre part, désintéressé assurément mais tout à fait injuste.

Qu'il reste en Italie, qu'il y fonde sa fortune et sa gloire, d'accord. Nous consacrerons l'une et l'autre par notre admiration, mais plus tard, dans un siècle.

En d'autres termes, un Salon national annuel français doit être français *seulement.* Les Français *seuls* doivent y exposer leurs ouvrages. Ce n'est pas ici, il ne s'y faut pas méprendre, l'étroite théorie du *chacun chez soi* et du *chacun pour soi*, qui est en ce moment défendue, c'est la justice, la logique et la force même des choses.

Les artistes étrangers ne sont susceptibles d'être appelés et accueillis dans un pays que quand celui-ci manque d'artistes.

Tels, au XVIe siècle, furent appelés, attirés et choyés en France nombre d'artistes de l'Italie, et la condition a été qu'ils travaillassent pour *nous.*

Tels, plus récemment, Rossini, Meyerbeer, deux exceptions qui confirment la règle ; et encore avaient-ils préalablement fondé leur gloire chez *eux*, dans leur pays, et il faut ajouter qu'ils ont travaillé pour *nous* d'abord, pour tous ensuite. C'est ainsi qu'ils se sont naturalisés. Il faut, de plus, faire observer qu'ils n'avaient pas de concurrents français ; ils ne nuisaient donc à personne ; enfin, ils étaient des génies d'une envolée telle que nul ne pouvait en avoir une comparable, puisque l'on constate qu'ils ne seront peut-être jamais égalés.

En est-il de même dans les arts plastiques ? Le talent, le génie français sont-ils donc si rares ? Non. Qu'avons-nous à faire du talent et du génie des étrangers ? Nos Salons n'en ont pas besoin pour être les plus beaux de l'univers, et si les comparaisons stimulantes sont utiles, ne les trouve-t-on pas, tous les dix ans, aux Expositions universelles internationales ?

D'où suit naturellement, semble-t-il, que le principe de la nationalité pure aux Expositions annuelles de la société *nationale* des artistes *français* est enfin devenu possible et dans une certaine mesure très urgent. Beaucoup se demandent déjà si les

90 et leur conseil d'administration ne songent pas à modifier l'article 1er du règlement pour le Salon de 1884 dans le sens qui précède.

Eh bien, que l'on se rassure, les 90 et leur conseil y songent très sérieusement, et celui qui écrit ceci a d'autant plus lieu de s'en réjouir, avec tous ceux que la question intéresse plus directement que lui, qu'il a combattu toute sa vie pour la nationalité pure des Salons annuels et contre leur internationalité, même quand ils étaient officiels.

Vivra-t-il assez pour voir ce vœu s'accomplir et les efforts qu'il a faits couronnés de succès ? Il l'espère pour tous, car, à la rigueur, il lui importe fort peu.

Plus que quiconque, et par une rude expérience, il sait que la récolte des idées n'est pas la récompense du semeur !

J. MARET-LERICHE.

UN NOUVEAU DÉCORÉ

M. Jules Jacquet, grand prix de Rome de 1866, qui eût une médaille de 2e classe en 1875, rappelée en 1876, et qui obtint au Salon de 1882 avec sa belle gravure de la *Esméralda* d'après J. Lefebvre, une médaille de 1re classe, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

C'est l'heure de rappeler les gravures que l'on doit à son habile burin.

Il a produit successivement :

Gloria Victis, d'après A. Mercié.

La *Jeunesse*, d'après Chapu.

Polyphème poursuivant Acis et Galathée, d'après Annibal Carrache.

Le portrait de *Madame Récamier*, d'après Louis David.

Toutes ces planches sont publiées par la CHALCOGRAPHIE DU LOUVRE.

M. Jules Jacquet a exécuté aussi pour la préfecture de la Seine :

L'Ex-Voto de Sainte-Geneviève, d'après le tableau de Largillière qui est à Saint-Etienne-du-Mont.

L'Amour sacré et l'Amour profane, d'après Titien.

L'Enfant nu, d'après Raphaël.

Les Muses *Clio*, *Euterpe* et *Thalie*, et *Erato*, *Melpomène* et *Polymnie*, d'après Eustache Lesueur.

Pour la Société française de gravure, il a exécuté :

Le portrait de M. Stamford, d'après M. Meissonier.

Pygmalion et Galathée, d'après Diaz.

La *Esméralda*, d'après J. Lefebvre.

Le portrait de M. Desmarres.

Il a fait aussi un grand nombre de planches d'après des figurines grecques pour l'ouvrage de M. Albert Dumont : *Les Céramiques de la Grèce*, en cours de publication chez Firmin-Didot.

Et il termine en ce moment la gravure du « 1814 » de M. Meissonier.

On voit que l'œuvre du jeune artiste est déjà relativement considérable. M. Jules Jacquet a pour qualités prédominantes la conscience et le respect de soi-même. Son talent ne laisse rien au hasard et ne sacrifie rien aux exigences modernes. L'artiste ne livre une planche que lorsqu'elle est digne de lui. On a souvent la renommée autrement, mais c'est ainsi qu'on la mérite et qu'on la garde.

H. VALMIÈRE.

L'EXPOSITION
DE PARAMÉ-SAINT-MALO

Le directeur de l'*Estampe* est chargé d'organiser à Paramé une exposition des Beaux-Arts qui sera inaugurée le 15 juillet prochain et durera deux mois.

Cette exposition sera absolument inédite.

Seront admises les œuvres des quatre genres ci-après désignés : 1° Peinture ; 2° Dessins, aquarelles, pastels, etc.; 3° Sculpture ; 4° Gravure et lithographie.

Chaque section aura ses récompenses décernées par un jury à former.

De nombreux achats seront faits avec le produit des recettes, sur lequel les frais matériels seront seuls prélevés. Les œuvres achetées seront mises en loterie.

En outre, un bureau de vente sera établi au profit des artistes.

Nous publierons prochainement le règlement officiel.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer leur adhésion. Déjà nous avons reçu celle de MM. Paul Allais, Aufray de Roc' Bhian, Charles Jacque, Feyen-Perrin, Guillemet, Gaillard, Fréderic Henriet, Trouillebert, Chauvel, Charles Chegaray, Alphonse Lamotte, Rodin, Beauquesne, Alexandre Bonnin, Portier de Beaulieu, P. Puteaux, Henri Toussaint, E. Salmon. D'après le nombre des candidats, nous fixerons le maximum d'œuvres que pourra envoyer chaque artiste.

Les récompenses seront décernées le 15 août, soit un mois après l'ouverture, et la tombola tirée le 16 septembre, soit le lendemain de la fermeture.

C. C.

ÉCHOS

Jeudi dernier a eu lieu, à la mairie du 6e arrondissement, une réunion générale de la Société de prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs sur bois.

Le président, M. Jules Huyot, empêché, a été remplacé par M. Ronjat, vice-président.

L'assemblée, très nombreuse, a voté que désormais il y aurait, par an, trois réunions générales au lieu de deux ;

Qu'une tombola serait tirée à la fin de l'année dans le but d'augmenter les ressources de l'œuvre ;

Qu'une somme de 165 francs serait consacrée à l'enterrement de chaque membre décédé.

La séance s'est terminée par une lutte de générosité entre M. Ronjat et M. Aristide Bertrand, le premier voulant qu'une somme fixe soit donnée dans les trois jours de l'enterrement à la *veuve* et aux enfants du membre décédé, le second voulant qu'on leur donne toute la différence du prix de l'enterrement et de la somme recueillie après chaque décès.

Un membre a fait observer que la question n'était pas suffisamment élucidée. Selon lui, une assemblée d'artistes ne doit-elle pas assimiler à une *veuve* la compagne non légitime de toute une vie de travail commun ? Ensuite, quelle destination aura l'argent que pourra refuser telle ou telle veuve ?

L'assemblée vote en principe la proposition de M. Ronjat, le vœu de M. Aristide Bertrand et les points soulevés par l'autre membre devant être résolus quand on fixera la somme à donner.

* * *

La dernière séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts a été particulièrement intéressante. On y a couronné les auteurs des trois ouvrages qui ont remporté les grands prix de Rome au concours de cette année et dont l'un est le fils d'un de nos plus éminents éditeurs artistiques.

On sait que ces trois ouvrages sont, pour la peinture : le tableau de M. Baschet, dont le sujet est : Œdipe, ayant à ses côtés ses filles Ismène et Antigone, maudit son fils Polynice. Le nom de M. Baschet a été littéralement acclamé.

Pour la sculpture : La mort de Diagoras, de M. Lambert.

Pour l'architecture : Une nécropole, par M. Redon.

* * *

Nous lisons dans le *Moniteur des Arts* que M. Félix Parmentier, artiste peintre, décédé en mai dernier, a légué 4,000 francs à l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, fondée par le baron Taylor.

LE DIMANCHE AU SALON TRIENNAL

Autant l'Exposition nationale est négligée durant la semaine, autant elle est fréquentée le dimanche. Le 21 octobre, il était absolument impossible d'y circuler.

Il y a peut-être même, dans la gratuité du dimanche, un abus contre lequel il est temps de protester.

Ah ! si le Salon, ce jour-là, était plein des déshérités de la fortune, tout serait au mieux. On ne fera jamais assez pour donner

aux malheureux l'oubli de leur destinée, qui est encore la meilleure des consolations.

Mais ce n'est pas cela du tout.

Nous n'avons vu devant *Les Etangs*, de Barillot, ou *Le Sphinx*, de Sirouy, devant *Les Noyers*, d'Armand Beauvais, ou *Les Marines*, d'Emile Vernier, que de bons bourgeois bien dodus, chaîne d'or à la boutonnière et poche retentissante.

Tous ces gens-là eussent parfaitement pu donner les vingt sous d'entrée. La plupart étaient venus en voiture. A la sortie même, beaucoup d'équipages attendaient.

Dans ces conditions, la gratuité du dimanche est une duperie. Aujourd'hui que la France s'américanise, et que deux sous valent deux sous, perdre de gaîté de cœur une quinzaine de mille francs, le dimanche, est une fantaisie absolument déplacée.

Avec la recette certaine, surtout l'automne, l'Etat achèterait des tableaux, des statues, des gravures, dont le prix serait admirablement accueilli.

Cela dit, constatons le succès *bourgeois* — puisqu'il n'y avait que des bourgeois, le 21 octobre, au Salon — des beaux portraits de Bonnat, des admirables Henner, qui ne sont donc pas seulement artistiques, de l'*Ismaël*, de Cazin, du portrait de *Mgr de Ségur*, par Gaillard, des Le Blant, du portrait de Renan.

Dans la salle des Meissonier, on se bousculait, on se poussait. Une épingle n'eût pu tomber.

Çà et là, tout le monde avait sa part de succès :

— Oh ! comme il fait bien le portrait, Fantin-Latour !

— Je connais celui qui a posé pour ce bel homme-là. Seulement il est brun et Berthon l'a fait roux.

On admire la Circassienne de Clément. On se pâme devant le cheval de Yon ; on se montre les Bonnefroy, le Dannat, les beaux moutons de Vayson, le paysage de Véron, les tableaux de Dawant, de Méry, de Debot Ponsan, de Le Sénéchal de Kerdréoret, etc., etc.

Les parents des élèves de Krug discutent l'*Epave*, pendant que les adolescents font les yeux doux à la *Psyché* de Jules Lefebvre.

Un observateur étudie le contraste des deux toiles de Jules Didier. Un prêtre examine l'*Archevêque* d'Ernest Haussmann.

Dans la salle des dessins, le succès est pour MM. Hédouin, Appian, Teyssonnières, Thornley, Bellay, Béthune, Mme Becq de Fouguières, Mlle Dupont et surtout pour Lhermitte.

Dans la section de gravure les dames s'extasient devant la *Saulaie Froufrou*, le *Menuet*, *Horse-Back*. Nous jetons un nouveau regard à la belle eau-forte de Rapine d'après Lecomte de Nouy, au bois de Vintraut, aux étonnants Boilvin. Mais là aussi, en vérité, il y a encombrement. On ne voit pas tout ce qu'on voudrait voir. Descendons. Ici, par exemple, il fait froid. Mais les fumeurs sont chaleureux, surtout devant la Léonide Leblanc de Falguière.

Bien que redoutant l'air humide, nous nous laissons retenir un instant par le beau groupe en bronze de Jean Escoula et nous partons réconcilié avec le Salon triennal et vraiment content d'avoir revu tant d'œuvres qui vont être reléguées à jamais dans des galeries où nous n'avons point l'honneur d'être reçus, dans des musées de province où nous ne mettrons jamais les pieds.

HENRI HAMOISE.

COROT & ROUSSEAU

A la vente de M. Duvaucelle, de Senlis, on a mis aux enchères les deux autographes suivants :

Mon cher Armand,

J'arriverai sans faute lundi soir ou mardi matin. J'ai vu Strottin, avec qui je ne demande pas mieux que de traiter, à la condition qu'il me fasse des offres acceptables.

Ces marchands de tableaux sont stupides. Ils achètent des paysages, mais y mettent cette condition qu'ils s'éloigneront le plus possible de la nature. Or, je ne saurai jamais faire du paysage qui n'en soit pas. Je ne peux pas arriver à me représenter des arbres autrement qu'ils ne poussent, pas plus qu'un homme sans tête, sans tronc ou sans jambes. Après ça, du train dont vont les choses, peut-être est-ce l'avenir. Nous le verrons bien. Mais qu'alors Strottin attende ma nouvelle manière, j'ai précisément des ormes à sa disposition.

Bien à vous et à votre chère femme.

COROT.

* * *

Barbizon, 1853

Mon ami,

Tu me racontes tes déboires et tes désillusions. Si je te répondais par le récit des miens, nous entamerions une symphonie en mineur capable de faire pleurer un parterre de propriétaires. Je n'en veux à personne de la difficulté que je trouve à gagner cent francs. J'ai choisi un métier inutile, tant pis pour moi. Evidemment, ceux qui coupent les arbres font une besogne plus méritoire que ceux qui les peignent ; il est donc équitable qu'ils vivent mieux. Mais j'en veux au monde de son ignorance et de sa bêtise, et c'est surtout à l'ingratitude dont il t'abreuve que je fais allusion ici.

Voilà, mon cher, la récompense de ton indépendance. Tu t'imagines que tu portes tout avec toi, comme Bias qui rimerait avec Diaz, je crois. Quand donc en reviendras tu? Ce qu'il faut, c'est se conformer au moule adopté, contrôlé, marqué par la génération pour laquelle on est censé peindre exclusivement. Les femmes mettent des rubans aux branches des bouleaux et les parvenus accrochent des panonceaux aux chênes. Nous voilà obligés d'enguirlander la nature ou *reproduire* des châteaux et des parcs. Sans cela, nous sommes des rustres et des sauvages. Jamais je ne me conformerai à l'étiquette, ni toi non plus.

Voilà pourquoi je ne ferai pas fortune, ni toi non plus. Mais je m'en fiche, et toi aussi. Par conséquent, épargne-moi la plainte, comme je t'épargne les miennes, ou si tu as du trop-plein à déverser, choisis l'heure du déjeuner ; c'est à celle-là que nous serons peut-être le plus étonnés de nous rencontrer, mais en revanche le plus charmés de nous voir.

T. ROUSSEAU.

Correspondance

A. M. *Arthur G...*, Lisbonne. — Impossible d'aller partout. Nous publions les documents intéressants que nous recevons. Nous avons pour première loi d'être indifférents à l'égard de ceux à qui l'*Estampe* est indifférente.

A M. *Léon B...*, Arles. — Remerciements et compliments.

A Mlle *Marie C...*, Biarritz. — Avons envoyé les numéros demandés.

A M. H..., Rouen. — Vous avez dû recevoir les deux premiers frontispices-tables. Nous publierons de même celui de notre troisième année.

A M. H. L..., Angoulême. — Nous préférons à tout mode d'abonnement l'envoi d'un mandat sur la poste.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Ollendorff vient de publier un roman très piquant intitulé : *Les Noces parisiennes* et signé du nom de M. Alain Bauquenne.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Delahays, 29, bd St-Martin.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIII[e] siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy.

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champagny, 1.

RESTAURATION DE TABLEAUX

Anciens et Modernes

Leçons de Peinture et de Miniature

Professeur : Mme Vve RASE

59, Rue des Petites-Écuries, 59

Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 heures.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE

du 15 Janvier prochain

Un tirage de Lots supplémentaires s'élevant à la somme totale de **200,000** francs aura lieu le **15 janvier prochain**.

Ces lots se répartissent ainsi :

1 Lot de 100,000 Fr.	**100.000** Fr.
1 Lot de 25,000 Fr..	**25 000** —
2 Lots de 10.000 Fr.	**20 000** —
1 Lot de 5,000 Fr..	**5.000** —
40 Lots de 1,000 F..	**40 000** —
20 Lots de 500 Fr...	**10.000** —
Total 65 Lots	Total. **200.000** Fr.

Tous les billets placés à cette époque auront le **double avantage** de participer à ce premier tirage de **200.000** francs, ainsi qu'au tirage définitif de **Deux Millions** auquel donnent droit tous les billets de la loterie sans aucune exception.

Les billets de ce premier tirage devront être soigneusement gardés, car ils conserveront leur valeur absolue et leur droit entier au tirage principal des **Deux Millions de Francs** et dont la date sera ultérieurement fixée.

Les lots de ce dernier tirage se décomposent comme suit :

UN LOT DE **500,000 Fr.**

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr.	20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 —	100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 —	400 lots de 500 —

Au total : 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Elysées, Paris.

MAISON

V. LAMOUR & C[ie]

43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS

pour graveurs et aqua-fortistes

Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr

PETITES PRESSES

pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES

MORSURES ET REMORSURES

LEÇONS D'EAU-FORTE

H. PETITJEAN

DOREUR-ENCADREUR

123, Boulevard du Montparnasse

PARIS

ACADEMIE COLAROSSI

OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

10, Rue de la Grande-Chaumière, PARIS

ATELIERS DE DAMES SEULES

Le jour et le soir **20** fr. par mois

ATELIERS POUR HOMMES

Le jour **16** fr. — Le soir **15** fr.

Chaque atelier, cours trois fois par jour

Prof. : MM. Collin, Courtois, Idrac, L.-O. Merson Ranvier, Schutzemberger

COURS D'AQUARELLES COSTUMES

Professeur M. FRANÇAIS, de 8 à 10 h. du soir **15** fr. par mois

COURS D'ANATOMIE

Professeur M. CUYER, 2 fois par semaine de 5 à 6 heures

Location de Costumes historiques

Les cours d'anatomie commenceront au mois de novembre.

COURS

DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE

Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS

Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR**.

Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois

On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

Rue de Fleurus, 10,

PRÈS LE LUXEMBOURG.

Dépôt et Vente de toutes œuvres artistiques

Exposées ou non

Vente et Achat d'Objets d'art

CISELURE ET GRAVURE

TOILES ANCIENNES ET MODERNES

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE

Simplifiée

Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs

G. PERRUCHOT, Peintre

Cours	*Par mois.*	**15 fr.**
Leçons particulières....	*Le cachet.*	**6 fr.**

On s'inscrit 21, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h., Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

3 *bis*, Impasse du Maine, 3 *bis*

Marie CADOUX

SCULPTEUR

Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet..................	**5** francs
Par mois (3 fois par sem.)...	**50** —

*Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** francs*

Albert HURÉ

24, RUE DE LA TOMBE-ISSOIRE

PARIS

Timbres, Cachets, Griffes commerciales

en Gutta vulcanisée

SYSTÈME AMÉRICAIN

SUPÉRIORITÉ INCONTESTABLE SUR LES TIMBRES EN CUIVRE

RÉPARATIONS, MODIFICATIONS

ET CHANGEMENTS.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

MAISON DU

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4 bis, N° 6, N° 8, N° 10 et Rue Boucher, N° 1, PARIS

SEULE MAISON

Vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs

à MEILLEUR MARCHÉ que la Confection.

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

3e ANNÉE. — N° 44 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 5 NOVEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

LA PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE

Existe-t-il un seul groupe d'artistes, architectes, sculpteurs, peintres, graveurs ou céramistes qui ne réclame à tout propos une codification dé-fi-ni-tive de ce qu'ils appellent leur pro-pri-été ar-tis-tique? Non. Nul qui n'en soit féru.

En attendant que cette chimérique codification ait trouvé son Lycurgue pour l'élaborer, son Moïse pour la tabuler, il faudra formuler une définition logique, exacte, évidente, péremptoire, des signes tangibles au moyen desquels chacun en pourrait reconnaître et fixer la caractéristique créatrice.

On dit bien que de MM. tels ou tels émanent tel monument, telle statue, tel tableau, telle estampe, parce qu'ils y ont apposé leur signature.

Mais ce sont là locutions qui n'impliquent pas du tout qu'ils en ont été les créateurs, au sens exact du mot, ni qui soit de nature à baser le droit de propriété, du moins tel qu'ils le revendiquent, c'est-à-dire l'empêchement pour qui que ce soit de faire monument, statue, tableau, gravure, etc., semblables à ceux qu'ils ont signés.

Or, ils n'ont pas droit à ce... droit de par la réalité de ce fait, qu'il n'y a pas en art de création proprement dite, mais qu'il y a seulement des appropriations plus ou moins heureuses de conditions préexistantes.

Grand, très grand même est le mérite des appropriateurs et très haute la valeur des appropriations, mais aucun ni aucune n'ont ni ne peuvent avoir le caractère absolu de la création; d'où impossibilité matérielle d'en faire surgir des éléments constitutifs de la propriété unipersonnelle et portant sa codification.

Quelques exemples sont ici nécessaires.

Dans les pays chauds, le faîtage sera disposé au moyen de deux lignes réunies à angles plus ou moins obtus, tandis que, dans les pays froids, ces lignes seront à angles plus ou moins aigus, mais ce seront toujours les mêmes lignes et mêmes combinaisons.

Ainsi en sera-t-il pour toutes les autres dispositions qui ne varieront que par les dimensions, la richesse, la qualité des matériaux, plus ou moins bien mis en œuvre; le travail accompli sera une appropriation plus ou moins savante et brillante d'éléments préexistants, — rudimentaires au début des sociétés, complexes dans les détails à leur apogée.

L'arche de Noé deviendra, au bout de milliers et de milliers d'années, le bateau transatlantique du XIXe siècle, mais la condition primordiale ne variera pas, parce que le service à rendre et la nature de l'élément sur et dans lequel ce service devra être rendu, sont immuables.

La péniche hollandaise et la yole de courses sont identiques quant à leur principe, et celui qui va plus vite que l'autre ne conquiert pas, pour ce fait, le titre de création.

Dans le plus beau des palais, on retrouve la hutte de l'homme préhistorique qui n'est pas un créateur, mais un *commenceur* de l'architecture.

Il a froid, il s'abrite sous un toit soutenu par des chambranles, et voilà la maison; elle est bien grossière encore, il y étouffe et n'y voit pas clair; il y fait des trous, et voilà les portes et fenêtres *trouvées*, mais non *créées*; il n'y a plus pour ses descendants qu'à les disposer et à les enrichir plus harmoniquement; mais, quelque magnifiques que l'on suppose les appropriations apportées par chacun à travers l'espace et le temps, fenêtres et portes seront toujours des trous pour entrer, sortir, voir clair dans la maison, et nul n'a rien à créer en tout ceci.

C'est vraiment à rougir que d'être obligé de dire et d'expliquer des vérités aussi élémentaires.

Les hommes attacheront pourtant leurs noms aux merveilleux résultats de l'appropriation; ils en deviendront glorieux, non sans justice, et cependant, pas plus celui qui aura érigé le palais de Versailles que ceux qui auront érigé les palais de Chambord, du Louvre ou de Westminster, n'auront fait acte de création et de créateur; ils auront droit à quelque gloire, à de plus ou moins gras honoraires pour rémunérer leur mérite et leurs peines, mais ils ne pourront avoir le droit d'interdire à qui que ce puisse être de faire, à son tour, plus mal, mieux ou identiquement semblables, de nouveaux Louvres ou de nouveaux Westminsters, etc., attendu que ces ouvrages ne sont eux-mêmes que des appropriations de ce qui existait avant eux du fait d'autres appropriateurs, et qu'ils font partie intégrante de ce que l'on appelle le fond commun de l'humanité, autrement dit le.... domaine public.

S'agit-il de peinture? Est-ce que, seulement depuis Raphaël et Solari, qui ont eu des prédécesseurs, des milliers de peintres n'ont pas peint les mêmes sujets, à ne prendre que une mère et son enfant.

La mère sera la Vierge, mère d'un Dieu, et l'enfant le divin *Bambino*, ou bien ce sera ma portière allaitant mon petit portier, mais ce seront toujours une mère et son nourrisson plus ou moins bien représentés, soit comme sentiment, soit comme facture, mais une création, non point! Pas plus chez les Solari et les Raphaël qu'avant et après eux, il n'y aura l'ombre de création et de propriété artistique unipersonnelle.

En art dramatique, on dit volontiers que un tel a *créé* tel rôle, mais cela veut dire seulement qu'il l'a joué pour la première fois, qu'il l'a interprété, qu'il l'a et se l'est incarné; mais ce rôle était déjà tracé par l'auteur, lequel l'avait trouvé partout et s'en était approprié les éléments psychologiques au même titre que l'acteur y approprie ses facultés de nature, ou l'approprie par un double phénomène, soit à ses défauts, soit à ses qualités naturelles, améliorées par l'étude d'une constante et double appropriation deverse et inverse.

On l'oublie trop, l'art ne crée pas, il interprète, il élève, il améliore, il reproduit.

Il n'est pas de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art *imité*, ne puisse plaire aux yeux.

Le premier vers est devenu ridicule, mais la pensée en est d'une rare justesse, l'art *imite*, et tout ce qu'il peut faire en surcroît, c'est d'idéaliser son imitation.

Art, artifice, prestige jusqu'au prodige, semblant, illusion, charme, jouissance de l'âme, régal des sens, tant que vous voudrez, mais création, jamais de la vie!

Il n'y a de création qu'en mécanique. Et encore, de même qu'en astronomie, en chimie, en physique, lui donne-t-on le titre de : Découverte, laquelle constitue bien le droit de propriété intellectuelle, unipersonnelle au découvrateur, du moins pendant un certain temps.

En art, rien de semblable, rien d'inédit, tout se fait avec tout ce qui a été de tous temps. Seuls, les aspects de détails semblent varier du fait de l'heure plus ou moins avancée des civilisations.

Les lois naturelles primordiales s'opposent même en ce qu'il en soit autrement, et à moins qu'un architecte ne mette les caves au grenier, celui-ci dans les caves; que l'on place à une statue les yeux derrière la tête, celle-ci entre les jambes et le nez entre les épaules, on n'aura pas la possibilité de faire une création.

Et si l'on s'avisait dans ces conditions d'en faire une, elle aurait un autre nom, ce serait une absurdité, un renversement des lois de la nature et celui qui s'en rendrait coupable, fût-il ou Phydias ou Vitruve, Barrias ou Ch. Garnier, serait tout aussitôt réclamé non pour le Capitole, mais pour la Ville-Evrard ou Charenton.

Si donc, la caractéristique de la création dans les arts est indéfinissable, faute d'exister, la codification de la propriété artistique est impossible ou du moins se réduit-elle à un simple tarifage d'honoraires, rémunérateurs légitimes du mérite et des peines.

C'est cela qu'il s'agit de fixer équitablement et proportionnellement aux responsabilités, mais il faut renoncer à établir le code d'une propriété ultérieure sur ce qui n'a pu être fait qu'avec l'aide des éléments qui, de toute éternité, appartiennent à l'humanité tout entière.

Un tel sujet exigerait peut-être de plus nombreux exemples, surtout le secours du dessin, mais le format de ce journal ne comporte pas un tel luxe d'arguments écrits et tracés.

Cependant pour qui veut ouïr et comprendre, cela peut être suffisant pour aujourd'hui.

En tous cas, renverrons-nous aux beaux vers de Musset qui en disent plus sur la question que tous les résumés possibles.

Rien, dit-il, oyez ceci :

Rien n'appartient à *rien*; tout appartient à *tous*;
Il faut être ignorant comme un maître d'école,
Pour se vanter de dire une *seule* parole
Que personne *jamais* n'ait pu dire avant vous.
C'est *imiter* quelqu'un que de planter des choux.

Et même de les planter mieux que l'on ne les a plantés autrefois.

Voilà ce que c'est que la propriété artistique, une chimère; sa codification! un rêve!

Ainsi l'a si bien exprimé l'auteur de *Rolla*, ainsi, après ce grand appropriateur pense et dit à son tour...

J. MARET-LERICHE.

OBSÈQUES D'AMÉDÉE VARIN

Dans le *Figaro* du 30 octobre, M. Philippe Gille insérait l'écho suivant :

Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un graveur de grand talent, Amédée Varin, décédé à Crouttes dans sa soixante-sixième année.

Amédée Varin, qui était un de nos principaux buristes, est l'auteur de ces gravures fameuses : le *Premier-Né*, *les Accordailles*, le *Christ marchant sur les eaux*.

Sa *Messe sous la Terreur*, d'après Muller, est certainement une des œuvres les plus réussies et les plus complètes de ce temps.

Amédée Varin est mort, victime de son art. C'est dans un voyage à Rome, où il allait étudier et copier les maîtres, qu'il a contracté le germe de la maladie à laquelle il a succombé.

Après ces mots et le long article que *l'Estampe* a publié le 27 août, sur Amédée Varin, sa vie et ses œuvres, il ne nous reste aucun détail biographique à donner. Nous devons nous borner à envoyer à notre collaborateur Adolphe Varin et à M. Eugène Varin l'expression de nos plus sincères condoléances.

Nous n'avons pu malheureusement nous rendre à Crouttes.

L'Estampe toutefois y était représentée par un de ses collaborateurs, M. Portier de Beaulieu, à qui nous allons céder la parole.

C. C.

Je reviens de l'enterrement de notre si excellent confrère Amédée Varin. Les trains de Paris et de Château-Thierry laissaient à la gare de Nanteuil de nombreux amis, jaloux de donner à ce cœur d'élite un témoignage d'estime et d'affection. Leurs files se joignaient aux groupes des amis et voisins de campagne sur le chemin de Crouttes, où il est si vivement et si sincèrement regretté. Aussi la vieille église était-elle trop petite pour contenir la foule émue et recueillie se confondant avec la famille dans un élan de véritable fraternité.

De ces funérailles sont ressortis pour tous un enseignement et un exemple. Dans ce temps d'écroulement et de ruine, Amédée Varin, l'artiste au burin savant et délicat, l'homme simple et bon, a fondé une œuvre féconde et précieuse, le groupement et l'expansion de la famille; et nous pouvions dire, en voyant la sincère union de ces cœurs affligés, qu'il était encore là, vivant au milieu des siens dans la vie supérieure des intelligences.

Un touchant adieu a été dit par M. Hachette au nom de la Société d'archéologie, dont M. A. Varin était un des membres les plus actifs. Il est regrettable que la Société des graveurs au burin n'ait pas été représentée officiellement aux funérailles d'un artiste qui l'honorait par son talent et son caractère. Nous avons remarqué dans l'assistance : M. Bocourt, du Muséum d'histoire naturelle; M. Frédéric Henriet, le peintre Bouché, les fils Girardet, MM. Buland, Tailland, Collier, M. Moulin, président de la Société d'archéologie, qui était accompagné d'un grand nombre de membres. Je m'arrête, trop longue serait la nomenclature.

A. PORTIER DE BEAULIEU.

ÉCHOS

Le nombre des visiteurs à l'Exposition triennale ayant considérablement augmenté pendant la dernière quinzaine d'octobre, le ministre des beaux-arts a signé un arrêté reportant au 15 novembre courant la fermeture de cette Exposition.

***

MM. Barthélemy, président du Comité de la presse française, Chincholle, vice-président, Henri Avenel, commissaire général de la Tombola au profit des victimes d'Ischia et des pauvres de Paris, se sont réunis, le 29 octobre, au Palais de l'Industrie, où sont déposés les 256 lots qui n'ont pas été réclamés.

Il a été décidé que ces lots seraient vendus, le 15 décembre à l'hôtel Drouot, au profit des pauvres.

MM. Tual, commissaire-priseur, et Bernheim jeune, expert, ont offert gracieusement leur concours.

D'après l'expertise de M. Bernheim devant les membres du comité, la vente de ces lots devra produire une dizaine de mille francs.

Nous publierons, quand il en sera temps, la liste des œuvres d'art qui seront mises aux enchères.

***

M. Pirodon nous fait savoir qu'il a à vendre un exemplaire de tout ce qu'il a reproduit jusqu'à ce jour. Son catalogue comprend 703 œuvres se composant de 506 sujets en lithographie, d'après E. Hébert, Troyon, van Marche, Mélingue, Rosa Bonheur, Luminais, Jadin, Decamps, Rubens, etc.; de 65 portraits d'après Meissonier, Paul Delaroche, Ricard, etc., de 167 eaux-fortes sur zinc d'après toutes les célébrités du siècle; de 20 eaux-fortes sur cuivre et de 18 autographes en dessin.

***

Depuis le 1er novembre, paraît, à Paris, une

publication importante, intitulée : *le Zoophile*, journal mensuel, 16 pages in-4°. — Prix 25 centimes.

Le but des fondateurs est de faire aimer les bêtes, de combattre les abus et les mauvais traitements dont elles sont chaque jour l'objet, de porter notamment à la connaissance du public en France, ainsi que dans tous les pays où la langue française est comprise, quelles sont les tortures infligées aux animaux dans les cent quarante-trois laboratoires physiologiques de l'Europe ; de démontrer l'inutilité de ces cruautés, et le danger qui peut résulter des procédés des vivisecteurs ; de prouver enfin que les résultats obtenus sur des sujets en proie aux plus horribles angoisses, dans un état physiologique absolument anormal, sont, pour la plupart du temps, mensongers.

Abonnement et vente au numéro : à la librairie de Firmin-Didot, 56, rue Jacob, Paris.

***

Voici un procédé facile, à la portée de tous et principalement des artistes, pour *givrer* le verre :

Un peu de sel d'Epsom (sulfate de magnésie) délayé dans de la bière avec une petite dose de dextrine et appliqué à l'aide d'une éponge ou d'un pinceau sur les vitres, permet au premier venu d'obtenir des vitres mates. On peut varier à l'infini ces sortes de vitraux et on leur donne un aspect encore plus pittoresque en colorant la liqueur saline avec des teintes différentes. On obtient ainsi des feuilles vertes, des fleurs rouges, des tiges brunes, un fond bleu ; en un mot, toutes les nuances que peut donner la fantaisie la plus capricieuse.

***

Sommaire du dernier numéro du *Bulletin des Beaux-Arts :*

Variétés : l'Ecole française dans les Musées d'Arras et de Douai, par Victor Adirelle. — *Prudhon*, sa vie et ses œuvres, par Paul d'Air. — Catalogue de l'Œuvre de Léonard Gaultier, par Baré. — L'*Intermédiaire*, réponses, par P. Roblin. — Frises du XVI[e] et du XIX[e] siècles : cul-de-lampe, de Gravelot. — Gravure hors texte : le Portrait de P. Prudhon, par lui-même. — Supplément, quatre pages.

***

Le *Journal des Artistes*, toujours bien renseigné, annonce que Mme Marcel, grand amateur de peinture, a fait acquisition d'un tableau : *Chemin à travers bois*, du paysagiste F. Pierdon.

Mme Henriette Courtines a fait choix, chez le même artiste, d'un motif des *Bords du Sichon*. M. Picon, entrepreneur de peintures décoratives, fait terminer au paysagiste deux sujets : *Bords de Marne*, et M. Réculié, de Boulogne, a commandé à M. Pierdon une toile sur un motif qu'il avait remarqué chez l'artiste et qui a pour titre : *Une haie d'aubépine* (sur les bords de l'Allier).

***

Un emploi de professeur de peinture sur porcelaine, sur faïence, sur verre, en émail, est vacant à l'école de dessin pour les jeunes filles.

Les candidats à cet emploi ont été priés d'adresser une demande au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts (direction des beaux-arts), avant le 1[er] novembre.

Cette demande devait être accompagnée d'une note dans laquelle le candidat exposait, sous forme de programme, ses idées sur l'organisation du cours, aussi bien au point de vue théorique et historique qu'au point de vue pratique. Le concours est ouvert.

***

Les frais de l'exposition des Arts incohérents (cinq mille francs à peu près) étant aujourd'hui absolument couverts, toutes les recettes seront désormais versées dans les caisses de l'Assistance publique.

C'est cinq cents francs par jour que les Arts incohérents donneront en moyenne aux pauvres de Paris.

***

Les membres de la Société libre ont repris leurs séances hebdomadaires du lundi au Café hollandais, à huit heures.

***

On nous prie de donner une seconde liste complète des récompenses décernées par le jury de l'exposition d'Amsterdam aux graveurs français. La voici :

Diplômes d'honneur. — Flameng Léopold ; Gaillard Ferdinand ; Waltner Charles.

Diplômes de médailles d'or. — Chauvel Th. (lithog.) ; Courtry Ch. ; Danguin ; Laguillermie ; Lamotte ; Morse ; Jacquet Jules.

Diplômes de médailles d'argent. — Boutelié ; Butin U. ; Champollion ; Haussoullier ; Lunois (lithog.) ; Lalauze ; Mathey ; Vernier (lithog.).

Diplômes de médailles de bronze. — Artigue ; Leroy ; Lefort ; Lerat ; Ramus ; Teysonnières ; Vergnes Camille (lithog.) ; Vion Henry.

Mentions honorables. — Huet ; Tilly (Aug.) ; Tilly Em. (grav. sur bois).

L'EXPOSITION

DE PARAMÉ-SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

Le directeur de l'*Estampe* est chargé d'organiser à Paramé une exposition des Beaux-Arts qui sera inaugurée le 15 juillet prochain et durera deux mois.

Cette exposition sera absolument inédite.

Seront admises les œuvres des quatre genres ci-après désignés : 1° Peinture ; 2° Dessins, aquarelles, pastels, etc. ; 3° Sculpture ; 4° Gravure et lithographie.

Chaque section aura ses récompenses décernées par un jury composé de MM. E. Duez, Feyen-Perrin, Guillemet, A. Rivey, A. Roll, Edmond Yon, etc.

De nombreux achats seront faits avec le produit des recettes, sur lequel les frais matériels seront seuls prélevés. Les œuvres achetées seront mises en loterie.

En outre, un bureau de vente sera établi au profit des artistes.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer leur adhésion.

ADHÉRENTS DÉJA INSCRITS

MM. Paul Allais, Aufray de Roc' Bhian, Clément Bellenger, E. Duez, Armand Guéry, Charles Jacque, Feyen-Perrin, Guillemet, Gaillard, Fréderic Henriet, Trouillebert ;

Chauvel, Charles Chegaray, Alphonse Lamotte, Rodin ;

Beauquesne, Alexandre Bonnin, Portier de Beaulieu, P. Puteaux, Thornley, Henri Toussaint ;

A. Rivey, A. Roll, E. Salmon, E. Yon, etc.

D'après le nombre des candidats, nous fixerons le maximum d'œuvres que pourra envoyer chaque artiste.

Les récompenses seront décernées le 15 août, soit un mois après l'ouverture, et la tombola tirée le 16 septembre, soit le lendemain de la fermeture.

C. C.

BIBLIOGRAPHIE

Le Guide du bon jeune homme à Paris, par Clément Monterel, vient de paraître chez Ed. Rouveyre et G. Blond.

Ce volume, plein d'humour et d'esprit, conduit un jeune provincial dans tous les mondes où l'on s'amuse. Nous pouvons prédire à cet ouvrage, d'une fantaisie étincelante et d'une verve intarissable, un des plus grands succès de l'année. Henriot (Pif du *Charivari*) a semé dans ce volume plus de cent dessins pleins de charme et d'originalité.

***

La librairie E. Plon et Cie publie un nouveau roman de C. de Beaulieu, *Jean Mulhberg*, qui sera fort goûté du public. Dans ce récit, vibrant de couleur et de vérité, l'auteur, avec un style d'un naturalisme plein de charme, nous décrit des scènes touchantes au milieu desquelles se déroulent les péripéties d'un drame intime des plus émouvants.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Delahays, 29, bd St-Martin.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy.

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champagny, 1.

RESTAURATION DE TABLEAUX

Anciens et Modernes

Leçons de Peinture et de Miniature

Professeur : Mme Vve RASE

59, Rue des Petites-Écuries, 59

Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 heures.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE

du 15 Janvier prochain

Un tirage de Lots supplémentaires s'élevant à la somme totale de **200,000** francs aura lieu le **15 janvier prochain.**

Ces lots se répartissent ainsi :

1 Lot de 100,000 Fr.	**100.000** Fr.
1 Lot de 25,000 Fr..	**25.000** —
2 Lots de 10,000 Fr.	**20.000** —
1 Lot de 5,000 Fr..	**5.000** —
40 Lots de 1,000 F..	**40.000** —
20 Lots de 500 Fr...	**10.000** —
Total 65 Lots	Total. **200.000** Fr.

Tous les billets placés à cette époque auront le **double avantage** de participer à ce premier tirage de **200,000** francs, ainsi qu'au tirage définitif de **Deux Millions** auquel donnent droit tous les billets de la loterie sans aucune exception.

Les billets de ce premier tirage devront être soigneusement gardés, car ils conserveront leur valeur absolue et leur droit entier au tirage principal des **Deux Millions de Francs** et dont la date sera ultérieurement fixée.

Les lots de ce dernier tirage se décomposent comme suit :

UN LOT DE **500,000 Fr.**

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr.	20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 —	100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 —	400 lots de 500 —

Au total : 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Elysées, Paris.

MAISON

V. LAMOUR & Cie

43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS
pour graveurs et aqua-fortistes

Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr
PETITES PRESSES
pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES
MORSURES ET REMORSURES
LEÇONS D'EAU-FORTE

H. PETITJEAN

DOREUR-ENCADREUR
123, Boulevard du Montparnasse
PARIS

ACADEMIE COLAROSSI

OUVERTE TOUTE L'ANNÉE
10, Rue de la Grande-Chaumière, PARIS

ATELIERS DE DAMES SEULES
Le jour et le soir **20** fr. par mois
ATELIERS POUR HOMMES
Le jour **16** fr. — Le soir **15** fr.
Chaque atelier, cours trois fois par jour
Prof. : MM. Collin, Courtois, Idrac, L.-O. Merson Ranvier, Schutzemberger

COURS D'AQUARELLES COSTUMES
Professeur M. FRANÇAIS, de 8 à 10 h. du soir **15** fr. par mois

COURS D'ANATOMIE
Professeur M. CUYER, 2 fois par semaine de 5 à 6 heures

Location de Costumes historiques

Les cours d'anatomie commenceront au mois de novembre.

COURS

DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE
Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS
Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR.**

Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois

On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

Rue de Fleurus, 10,

PRÈS LE LUXEMBOURG.

Dépôt et Vente de toutes œuvres artistiques
Exposées ou non
Vente et Achat d'Objets d'art
CISELURE ET GRAVURE
TOILES ANCIENNES ET MODERNES

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE

Simplifiée
Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs
G. PERRUCHOT, Peintre

Cours .... *Par mois.* **15** fr.
Leçons particulières.... *Le cachet.* **6** fr.

On s'inscrit 21, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h., Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

3 *bis*, Impasse du Maine, 3 *bis*

Marie CADOUX

SCULPTEUR

Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet................. **5** francs
Par mois (3 fois par sem.)... **50** —

*Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** francs*

Albert HURÉ

24, RUE DE LA TOMBE-ISSOIRE
PARIS

Timbres, Cachets, Griffes commerciales
en Gutta vulcanisée
SYSTÈME AMÉRICAIN
SUPÉRIORITÉ INCONTESTABLE SUR LES TIMBRES EN CUIVRE
RÉPARATIONS, MODIFICATIONS
ET CHANGEMENTS.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

MAISON DU

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf. N° 4. N° 4bis. N° 6. N° 8. N° 10 et Rue Boucher. N° 1. PARIS

SEULE MAISON

vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs
à **MEILLEUR MARCHÉ** que la Confection.

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

3e ANNÉE. — N° 45 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 12 NOVEMBRE 1883.

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

LE SALON MUSICAL

L'idée est une semence que le vent emporte là où elle doit germer. Celle d'un Salon musical, simultané avec celui des arts, est jeune. Elle a à peine trois ans; mais elle grandira, quoique française. Le temps n'est peut-être pas si éloigné où, de vierge qu'elle est encore, elle deviendra épouse, féconde en bons résultats.

On a reproché aux Salons des arts officiels (quand ils l'étaient), libres comme ils le sont devenus, de ne pas imiter les exhibitions plus ou moins nicolesques par des concerts plus ou moins attractifs, en vue d'attirer un plus grand nombre de visiteurs, et ce reproche était en partie fondé.

Les artistes ont, de tous temps, pensé que toute adjonction à leurs arts constitue contre eux une fâcheuse concurrence. Pendant plusieurs années, ils ont considéré, non sans jalousie, les trois jours d'exposition florale qui ont lieu à présent dans le monument appartenant à la Ville de Paris.

Suivant eux, cette solennité, si rapide, mais si brillante, réduisait la somme de publicité, en vue de laquelle ils font tant et de si grands sacrifices.

Leur calcul était faux, leur jalousie mal fondée ; les arts, ainsi que l'horticulture, ont perdu à se désassocier; ils ont tout intérêt à s'unir et à appeler la musique à la rescousse. Nul n'a à perdre à cette réunion ; ce, à tous les points de vue et sous tous les rapports imaginables.

Laissant de côté l'horticulture, il faut examiner l'adjonction de la musique, étudier quelle musique et dans quelles conditions nouvelles cet art pourrait concourir à l'éclat des Salons au lieu de le compromettre.

Il faudrait faire autrement, plus et mieux que n'ont fait les Expositions du passé, qui appelaient des corps de musique pour exécuter, plus ou moins brillamment, des morceaux que tout le monde peut entendre au théâtre, dans les cirques ou dans les jardins publics.

Quelle musique, donc? Voici : de la musique symphonique, absolument *inédite*, au même titre que le sont les objets d'art exposés. Ces symphonies concourraient à l'obtention de récompenses à déterminer : prix, médailles, etc. Ce serait là le Salon *musical* dans le Salon des arts, Salon-Concours qui provoquerait, par son caractère de création et *d'inédition*, un surcroît de visiteurs pour celui des arts plastiques.

Pour que ceux-ci y gagnent en publicité ce qu'ils peuvent croire y perdre, que faudrait-il?

1° Que la durée du Salon fût fixée à 60 jours francs, diurnes et nocturnes, soit 120 séances franches;

2° Que, pendant les 30 derniers jours ou les 60 dernières séances, la moitié du transept fût disposée en estrade-orchestre pour placer les exécutants à l'instar des matinées Pasdeloup et en un certain espace affecté à un public plus ou moins nombreux, écoutant et jugeant à raison de une symphonie ou deux par séance.

Suivant le nombre des symphonies concurrentes, elles seraient exécutées une ou plusieurs fois.

S'il y en avait 60, chacune n'aurait droit qu'à une seule audition. S'il y en avait 30, chacune aurait droit à deux auditions. S'il y en avait 120, il en serait exécuté deux par séance, et ainsi de suite.

Ce n'est là que matière à répartition proportionnelle au temps et à la production.

Une part à fixer par état, sur les recettes des 30 derniers jours dont il s'agit, serait affectée aux frais généralement quelconques d'exécution et de récompenses à décerner aux *exposants* musicaux victorieux d'une si belle lutte, et le problème serait résolu.

On n'en indique ici que les grandes lignes. Elles pourraient pourtant suffire pour démontrer que un Salon *musical* simultané avec un Salon des arts et dans son sein même, à une époque où celui-ci a épuisé la curiosité de sa clientèle, est chose profitable à tous et facilement possible, dès qu'on le voudra bien.

Peut-on prévoir que MM. les membres du Conseil d'administration du Salon de 1884 liront sans distraction ce qui précède, que la combinaison qui en fait l'objet leur sourira et qu'ils chargeront quelqu'un de capable et de dévoué de la réaliser ?

La prévision est tout au moins très hasardeuse. Il faut un nom, une notoriété dans le monde pour être écouté, considéré, apprécié, exaucé.

Or, hélas ! celui qui jette cette idée aux quatre vents du ciel, qui la portent on ne sait où, n'a pour nom et ne signe que...

J. MARET-LERICHE.

MARIAGE

DE LA GRAVURE AVEC LE LIVRE

AU XVIIIe SIÈCLE

I

Il est à présumer que, dès les premières lignes, je vais me faire appliquer l'épithète de fanatique et par M. A. de Lostalot, tout le premier.

Voici ce que M. de Lostalot, dans son livre, très intéressant d'ailleurs, *les Procédés de la gravure*, nous rapporte :

« M. Ph. Burty écrivait en 1867 : « Il » reste acquis que le monde se désintéresse » de la gravure sur métal, que l'eau-forte » succède au burin... que le procédé tend à » supprimer le burin, l'eau-forte... et que » l'agent provocateur de ces menées révo- » lutionnaires, c'est, directement ou indi- » rectement, la photographie. »

Puis, comme s'il voulait renchérir sur M. Burty : « Ces paroles chagrines sont de mise aujourd'hui, comme elles l'étaient, il y a quinze ans... »

Je reconnais que l'auteur, en suivant, y apporte de l'atténuation, comme s'il avait secrètement un fond de préférence pour la gravure. Quoi qu'il en soit, il vante extrê-

mement les procédés nouveaux, tels que la photogravure et l'héliogravure.

Hé quoi! le public trouverait le burin froid et guindé — c'est encore un dire de M. A. de Lostalot; mais alors il n'a donc jamais détaillé amoureusement une gravure du dix-huitième siècle. En attendant, si oui du gros du public, il faut heureusement faire exception pour de bien intelligents et bien savants amateurs.

II

Est-ce à dire que je veux proclamer la grande supériorité de la gravure du dix-huitième siècle sur celle du dix-neuvième? Il me faut bien le reconnaître, quoiqu'il y ait certainement de nos jours des artistes de grande valeur; mais ils sont en petit nombre. Cet art si fin, si distingué, est abandonné pour les choses faciles.

Les eaux-fortes, qui aujourd'hui paraissent avoir le pas sur le burin, procurent généralement plus de satisfaction.

Si j'ai un faible pour la gravure au burin, il n'est pas moindre pour l'eau-forte. Pourtant qu'on me permette de déclarer que l'eau-forte actuelle manque assez souvent de ce côté éminemment poétique qu'on rencontre à chaque instant au dix-huitième siècle.

Je me demande si, lorsqu'il s'agit de la femme, l'eau-forte actuelle est à la hauteur de ses belles formes, de sa grâce, de son élégance native.

Il y a quelque temps, M. Chincholle, dans l'*Estampe*, écrivait cette phrase qui m'a frappé : « Il n'y a plus de dessinateurs sachant faire la femme nue. »

A vrai dire, j'ai vu dernièrement, chez un amateur de belles illustrations du dix-neuvième siècle, de splendides eaux-fortes de divers aqua-fortistes, mais avec des femmes mal bâties. Et s'il n'y avait que cela! On croirait vraiment que l'eau-forte a pris à tâche de ne nous présenter que du réalisme, quant à la femme nue. La poésie de la femme? un vain mot. Elle semble ignorer, cette eau-forte, que le chaste peut fort bien exister dans le nu.

La plupart des illustrations des livres du dix-huitième siècle, au contraire, même quand ce sont des ouvrages extra-légers, n'en font pas moins rayonner le plus souvent autour de la femme nue et la poésie et la chasteté, mais dans tous les cas la poésie.

Quelle conclusion tirer de ce qui précède? C'est que notre époque est entichée de réalisme; c'est qu'il y a les Zola de l'eau-forte, comme il y a les Zola de la littérature. Il y aurait beaucoup à gémir sur cet état de choses, mais passons. Aussi bien le cadre pour un tel sujet m'est forcément restreint.

Ces réflexions m'ont été suggérées par l'examen attentif que j'ai fait dernièrement des beaux titres illustrés du dix-huitième siècle, composant la bibliothèque de mon homonyme et ami, M. Jules Bourgeois, d'Epernay.

Comme livres anciens, ce dernier ne vise pas à l'amas. La qualité fait bien mieux son affaire. Qui peut l'en blâmer? Ses livres nets, propres, élégamment reliés, d'auteurs en vogue, originaux, lui constituent une bibliothèque d'élite. Il faut dire en outre qu'il a le feu sacré à cet égard, et qu'il y apporte des connaissances sérieuses. Je m'arrête, car il m'en voudrait de m'étendre davantage.

III

Passons donc en revue les plus belles choses, au point de vue de l'illustration.

Avant de commencer, je ne puis m'empêcher de souligner ce fait que les plus belles illustrations décorent bien souvent, à cette époque, les œuvres littéraires les plus ordinaires; mais il en fut sans doute de ces œuvres, comme des librettos d'opéra où le compositeur revêt une littérature insipide d'une admirable musique.

Je citerai dès lors :

Les Plaisirs de l'Amour ou Recueil de contes, histoires et poèmes galans. 3 vol. in-16. (Edition Cazin?) chez Apollon, au Mont-Parnasse. 1782.

Il y a en tête de l'ouvrage un frontispice splendide représentant deux femmes nues qui jugent des coups de flèches que lance un petit amour, tandis qu'une troisième l'enseigne à bien viser.

En tête du conte de *Vert-Vert*, on aperçoit une vignette nous faisant assister à un cénacle de religieuses, bien intéressant à étudier pour les diverses attitudes.

Ces belles gravures ne sont point signées.

Recueil des meilleurs contes en vers. 4 vol. in-18. 1778 (Cazin).

Les deux premiers volumes comprennent les contes de La Fontaine; les suivants, ceux de Voltaire, Vergier, Perrault, Moncrif, etc.

J'y relève un superbe portrait de La Fontaine, un beau portrait également de Vergier, 116 vignettes, le tout non signé, mais qu'il faut attribuer très vraisemblablement à Duplessis-Bertaux.

Quelles adorables vignettes! Comme tous ces petits personnages se meuvent joliment! Que les femmes y sont accortes et pimpantes en leurs gentils atours!

Je citerai au hasard, comme gravures, le *Roi Candaule*, les *Oyes du frère Philippe* et le *Cuisinier scrupuleux*. Il n'est point possible de voir plus suave, comme expression et comme attitudes. Ainsi, ce prélat donnant des ordres à son cuisinier vous a des airs de grand seigneur et de gourmet, que la gravure rend on ne peut mieux.

Et, dernier mérite, mais non le moins appréciable, toutes gravures avant lettre.

Tableau des mœurs d'un siècle philosophe, histoire de Justine de Saint-Val, par M. F. C. L. R. D. L. avec figures. 2 tomes. A Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, près la place de Cambrai. 1726.

Ces figures, attribuées à Binet, sont d'ailleurs dignes de ce maître pour leur fondu et leur fine tonalité.

Jérusalem délivrée (Cazin). 1780.

Ce volume contient un frontispice de Desrais très gracieux.

Quelle remarquable variété offrent, en effet, ces frontispices placés en tête des ouvrages du dix-huitième siècle! Ne semblerait-il pas que, pour eux, les artistes ont réservé tous leurs trésors d'élégance et de grâce?

Les Jardins de De Lille (Cazin). 1782. A Paris, chez Valade, imprimeur-libraire, rue des Noyers. Cazin, libraire à Reims.

Nous avons ici un frontispice de Cochin gravé par Laurent. Ce frontispice est très beau.

Lettres et épîtres amoureuses d'Héloïse et d'Abeilard. 1777. A Genève (Cazin).

Il y a là les portraits d'Abeilard et d'Héloïse, gravés par Boily. Celui d'Héloïse principalement est remarquable.

De la sagesse. Trois livres par Pierre Charron, Parisien, docteur en droictz. Suivant la vraie copie de Bordeaux. A Genève. 1777.

Très joli portrait de Pierre Charron, gravé par N. de Launay.

Les caractères de La Bruyère. A Londres (Cazin). 1784.

Beau portrait de La Bruyère, par Delvaux. Il faut convenir que ces portraits de l'époque sont bien attrayants.

ARMAND BOURGEOIS.

(*A suivre.*)

ÉCHOS

Réponse à une lettre :

L'article de M. Frédéric Henriet : *Mœurs artistiques d'hier et d'aujourd'hui*, qui a paru dans l'*Estampe*, n'est détaché d'aucun ouvrage. Peut-être trouvera-t-il place un jour dans un volume qui fera suite au livre : *le Paysagiste aux champs*, que M. Henriet a publié chez A. Lévy, éditeur, rue Lafayette, 13 (12 fr.).

Dans le même ordre d'idées que son article : *Mœurs artistiques*, etc., M. Henriet a écrit une plaquette intitulée : *Un Peintre de natures morte ; Eugène Villain.* Cette brochure (0 fr. 75 c.) se trouve également chez A. Lévy.

* *

On nous demande à quel prix M. Pirodon désire vendre l'exemplaire unique de tout ce qu'il a reproduit jusqu'à ce jour. Son catalogue comprend 703 œuvres se composant de 506 sujets en lithographie, d'après E. Hébert, Troyon, van Marcke, Mélingue, Rosa Bonheur, Luminais, d'après Decamps, Rubens, etc.; de 65 portraits d'après Jadin, Meissonier, Delaroche, Ricard, etc.,

de 167 eaux-fortes sur zinc d'après toutes les célébrités du siècle ; de 20 eaux-fortes sur cuivre et de 18 autographes en dessin.

M. Pirodon céderait cette collection au prix de deux mille francs.

***

Un amateur d'antiquités, montrant à une de ses amies une emplette qu'il vient de faire :

— Vous qui en avez tant, vous devez vous connaître en vieilles tapisseries. Qu'est-ce que c'est que cela ?

La dame, avec aplomb :

— C'est du quatorzième.

— Mais, c'est Louis XIV !

— Je dis bien : du quatorzième !

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE DES ARTISTES DESSINATEURS ET GRAVEURS SUR BOIS

Mouvement du personnel du 15 avril au 15 octobre 1883 :

	HONORAIRES	PARTICIPANTS
Nombre de membres au 20 avril	103	277
Entrés pendant le semestre	5	10
TOTAUX	108	287
Sortis ou décédés	4	11
Nombre actuel des Sociétaires	104	276

Situation financière

Avoir de la Société au 15 avril		11.193 f. 10
Recettes du 15 avril au 15 octobre		
Cotisations et amendes	4,967	7.155 fr.
Subvention accordée par l'Etat et versée à la Caisse des retraites	1,780	
Intérêts (4 1[2 p. 100) des fonds placés	408	
Dépenses du 15 avril au 15 octobre		
Indemnité pécuniaire pour 279 journées de maladie	837 »»	1.819 fr. 80
Honoraires médicaux	228 50	
Médicaments	455 35	
Frais funéraires	182 »»	
Frais généraux	116 95	
Excédent des recettes sur les dépenses		5.335 fr. 20
Avoir de la société au 15 octobre 1883		16.528 fr. 30

QUI SE DÉCOMPOSE AINSI

Caisse des retraites	7.966 »»	16.528 fr. 30
Fonds libres à la Caisse des Dépôts et Consignations	7.722 »»	
Provision aux Commissaires des malades	458 70	
Chez le Trésorier	381 60	

Le Secrétaire,
DELANGLE.

Important

On demande à vendre une *Maison de rapport* sise à Paris.

PAYABLE en TABLEAUX
ou ŒUVRES D'ART.

S'adresser au Directeur du Journal.

L'EXPOSITION
DE PARAMÉ-SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

En réponse à de nombreuses lettres, nous ne saurions trop insister sur ce point que l'exposition des Beaux-Arts, qui sera inaugurée à Paramé le 15 juillet prochain et durera deux mois, sera absolument inédite.

Ne pourront donc y figurer les œuvres qui ont été reçues au Salon de Paris, même en 1884.

Nous ne voulons pas que les nombreux baigneurs parisiens retrouvent sur la côte bretonne ce qu'ils viendront de voir aux Champs-Elysées.

Seront admis les quatre genres ci-après désignés : 1° Peinture ; 2° Dessins, aquarelles, pastels, etc. ; 3° Sculpture ; 4° Gravure et lithographie.

Chaque section aura ses récompenses décernées par un jury composé de MM. E. Duez, Feyen-Perrin, Guillemet, A. Rivey, A. Roll, Emile Vernier, Edmond Yon, etc.

De nombreux achats seront faits avec le produit des recettes, sur lequel les frais matériels seront seuls prélevés. Les œuvres achetées seront mises en loterie.

En outre, un bureau de vente sera établi au profit des artistes.

Nous prions pour *l'avant-dernière fois* nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer leur adhésion. Jusqu'à cette heure, tous ont été invités à prendre part à l'intéressante manifestation que nous projetons. A partir du 25 novembre, ne seront admis que ceux qui auront reçu des lettres personnelles.

ADHÉRENTS DÉJA INSCRITS

MM. Paul Allais, Aufray de Roc' Bhian ;

Beauquesne, Alexandre Bonnin, Clément Bellenger, Beyle, C. de Carne, Karl Daubigny, E. Duez, Armand Guéry, Feyen-Perrin, Guillemet, Gaillard, Josephine Galimard, Fréderic Henriet, Charles Jacque ;

Chauvel, Charles Chegaray, Alphonse Lamotte, Mlle Camille Lemaire, Henri Lepind, Muri, Rodin ;

Portier de Beaulieu, P. Puteaux, A. Rivey, A. Roll, Paul Schmitt, Henry Somm, E. Salmon, Thornley, Henri Toussaint, Trouillebert, P. Adolphe Varin, E. Yon, etc.

D'après le nombre des candidats, nous fixerons le maximum d'œuvres que pourra envoyer chaque artiste.

Les dessins et gravures devant être exposés, non isolément, mais au milieu des tableaux, nous prions les artistes de les faire monter sur bristol teinté, pour que la crudité du papier ne nuise pas aux tableaux voisins.

Les récompenses seront décernées le 15 août, soit un mois après l'ouverture, et la tombola tirée le 16 septembre, soit le lendemain de la fermeture.

C. C.

Correspondance

A Monsieur D., à Paris. — Quand j'aurai le plaisir de vous voir, je vous dirai pourquoi je n'ai pas répondu à votre lettre.

A Monsieur A., à Biarritz. — Etes-vous mort ?

BIBLIOGRAPHIE

Jean Muhlberg, par C. de Beaulieu, est l'émouvant récit d'une histoire, presque une légende de ce pays de Hongrie, si intéressant et si peu connu. Le récent assassinat de M. Maljrhat, grand chancelier de Hongrie, crime dont la cause ne sera jamais bien connue, lui donne comme un parfum d'actualité.

Dans un style d'une originalité bien personnelle, d'une note claire et vigoureuse, faisant ressortir les émouvantes péripéties du drame de la logique des situations, C. de Beaulieu nous montre le cancer rongeant au cœur la famille du riche et puissant chancelier Oïssuth. Au milieu de scènes intimes, pleines de jeunesse et de charme, se déroule l'action dramatique, tantôt poignante et terrible, tantôt subitement éclairée des envolées sur l'art et sur la vie artistique que l'auteur a su traiter avec sa compétence ordinaire du sujet. Le caractère chevaleresque et généreux, la bonne foi et l'honneur des vieilles races se résument dans un dénouement plein de noblesse et de grandeur. (Plon, éditeur.)

***

Si vous n'avez pas encore lu *les Folies amoureuses* qui viennent de paraître chez les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond, hâtez-vous de le faire. Aucun talent n'est plus souple et plus divers que celui de Catulle Mendès. Héroïque et grandiose dans les *Mères ennemies*, mystique et lyrique dans l'admirable poème d'*Hespérus*, subtile et cruelle à l'excès dans le *Roi vierge* et dans les *Monstres parisiens*, son inspiration a su se faire délicate, tendre, simple, pour nous donner les merveilleux petits contes, — de purs chefs-d'œuvre de grâce et d'intérêt, — qui composent son nouvel ouvrage, *les Folies amoureuses* !

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 46 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 19 NOVEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

	Un An :	Six Mois :
PARIS	8 fr.	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	9 fr.	5 fr. 50
ÉTRANGER	11 fr.	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

DELACROIX AU LOUVRE

Delacroix !

Et le chœur de s'écrier : Delacroix ; c'est la couleur !

Delacroix, la couleur ? Allons donc !

C'est bien mieux.

C'est la lumière.

Fiat lux — et Delacroix fut.

Ressouvenez-vous.

Ressouvenez-vous de l'œuvre du Maître, de son œuvre tout entier.

Ressouvenez-vous et vous serez ébloui. Eblouissement superbe de la pensée, de la lumineuse pensée exprimée par la couleur.

Parmi les peintres — parmi les plus grands — il en est qui ont la ligne, il en est qui ont la couleur. Delacroix, lui, eut la ligne et la couleur, et, miracle, eut encore, par surcroît, la vie et la pensée.

Chacune de ses toiles est œuvre de philosophe profond, en même temps que de luministe miraculeux.

Dieu sait si, sa vie durant, Delacroix, tout comme Manet, fut maltraité, honni, vilipendé, bafoué. Dieu sait si les myopes de la critique salirent le papier à déclarer fol et incompréhensible le plus grand, le plus complet artiste de ce temps, expliquant surabondamment aux bourgeois que ce monsieur Delacroix n'était qu'un farceur qui se moquait d'eux, quelque chose comme un Cabrion.

Delacroix mort, martyr des sots, des jaloux, des envieux, voici qu'à deux battants, s'ouvrent pour lui les portes du Louvre.

A celui qu'on avait contesté, à celui qui avait servi de cible à tous les impuissants, à celui qui avait servi de prétexte aux gorges-chaudes de tous les niais, voici qu'aujourd'hui, dans ce palais où, vraiment, il n'y a plus que des rois puisqu'il n'y a plus que des artistes, voici qu'au Louvre, on aménage une salle spéciale.

Et quelle salle !

La salle des Etats, — maintenant réservée à l'Ecole française et tout particulièrement aux chefs-d'œuvre d'Eugène Delacroix.

C'est ainsi que nous y verrons l'une de ses plus prodigieuses toiles, la plus belle peut-être, l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, actuellement en très mauvaise société au musée de Versailles, isolée parmi les Horace Vernet.

Autant faire relier un drame de Shakespeare dans les œuvres complètes de *Monsieur* Scribe.

Monsieur n'est pas là sans intention, l'auteur de *Michel et Christine* et du *Verre d'eau* étant plus que jamais bourgeois depuis qu'on a profité de sa mort pour l'enterrer.

Autant égarer une symphonie de Beethoven parmi le fatras de *Feu* Auber.

Feu n'est pas là pour des prunes, Auber étant décidément bien tout à fait mort depuis que la cessation de la vie lui a cassé son grand ressort : l'intrigue.

Horace Vernet — Scribe — Auber ?

Ça, de la peinture; ça, du théâtre; ça, de la musique, allons donc !

Mais laissons les faiseurs à la caisse — et donnons aux sincères l'immortalité.

Donc, parmi les *Smala* et les Abd-el-Kader d'antan, se trouve *Les croisés à Constantinople*.

C'est l'épisode de Baudouin, cet étrange aventurier qui fut Baudouin VI comme comte de Hainaut, Baudouin IX comme comte de Flandre, Baudouin Ier comme empereur de Constantinople.

Parti pour la quatrième croisade commandée par Boniface de Montferrat, en compagnie de reîtres résolus et prêts à tout comme Eudes, duc de Bourgogne et le duc d'Andale, de Venise, ce Baudouin écrit à l'archevêque de Cologne une lettre qui vaut d'être signalée, racontant au prélat « qu'étant partis pour délivrer la Terre Sainte, et donner leurs jours à la plus grande gloire de Jésus-Christ sauveur du monde, chemin faisant, les croisés avaient, par aventure, fondé un nouvel empire » dit depuis empire des Latins et qui après avoir duré cinquante-huit ans, devait être empoché par Michel Paléologue pour appartenir définitivement à Mahomet II en 1453.

La scène, à jamais fixée par le génie évocateur de Delacroix, se passe donc le deuxième dimanche après Pâques de l'an 1204, après le deuxième siège, Isaac l'Ange et son fils Alexis étant morts et Alexis Ducas, dit Murtzulphe, étant pris et réservé au supplice.

Et je ne réédite pas ces renseignements qui se trouvent partout pour faire preuve d'érudition, mais bien pour exalter Delacroix, en remémorant les faits et gestes barbares de barbares dont l'impression se retrouve toute sur la toile dont je m'occupe.

Allez à Versailles et regardez. Regardez longtemps et, à condition qu'ayant appris à regarder, vous sachiez voir, eh bien ! vous verrez !

Vous verrez de quelle somme d'universelle science était possédé ce créateur qui savait aller jusqu'à se servir des effets de peinture pour exprimer la pensée.

Qu'était Constantinople au onzième siècle ? Une ville savante à toutes les corruptions comme sensible à tous les raffinements, une grande capitale ayant, avec le soleil d'Orient, le reflet de Rome et de la Grèce, héritage merveilleux.

Qu'étaient les croisés ?

Des soldats.

Des soldats, rien de plus. Rien de plus, car s'il y avait foi, ce ne sont pas eux qui avaient la foi.

Que nous montre Delacroix ?

D'une place au sommet de la ville bâtie en amphithéâtre, il nous fait voir et le Bosphore et le rivage d'Asie-Mineure, étudiant les lointains les plus vaporeusement indécis avec cette conscience serrée dont

les primitifs, les grands Italiens et les grands Allemands eurent le secret.

Et quel est le point lumineux qui fait centre, sur lequel le peintre aide le philosophe à arrêter forcément notre œil ?

Ce point, c'est un poing.

C'est la dextre gantelée de fer du vainqueur.

Hier, ici, régnait l'intelligence. A dater de cette main, tout va trembler et obéir.

Mais chaque détail, en ce poème au pinceau, a sa raison et sa logique, sa force, et tout ce que je pourrais en dire, eussé-je un volume à ma disposition, ne vaudrait jamais votre regard et votre pensée arrêtée sur le chef-d'œuvre.

Allez à Versailles : on ne croit aux miracles que quand on les a vus soi-même.

Et, en fait de miracles, vous en verrez deux.

Oui, deux, car vous verrez deux fois le chef-d'œuvre unique du grand maître du dix-neuvième siècle.

Vous verrez l'original, peint de sa propre main, et qu'on va ramener à Paris, chargeant ce Baudouin d'entrer en vainqueur dans l'ex-salle du trône.

Et, à côté, vous verrez la copie destinée à demeurer dans la galerie historique de Versailles pour tenir la place de l'original.

Cette copie, due à M. Charles de Serres, est elle-même un chef-d'œuvre, chef-d'œuvre d'amour et de respect, de patience et de science, d'art et d'inspiration.

D'inspiration, oui. Malgré toutes difficultés, copier n'est rien. Mais ce qui est plus et plus que tout, ce qui est impossible sans une sorte de grâce particulière dont, seuls, les élus sont touchés, c'est de comprendre et de saisir, c'est de pénétrer dans les arcanes de la manière d'un pareil maître ; c'est, enfin, de *donner la même sensation que lui*, de la donner tout entière, non à l'aide d'une sorte d'à-peu-près esquissial et fougueux, mais à travers et malgré copie rigoureusement exacte.

C'est ce qu'a fait M. Charles de Serres que Delacroix, vivant, embrasserait comme le rembrasserait aussi Rembrandt pour l'admirable copie de ses *Syndics* d'Amsterdam qui se trouve au musée de Caen.

M. de Serres a su entrer dans l'inspiration des deux maîtres, penser de leur pensée, voir de leur œil, peindre de leur pinceau. C'est là un mérite immense, une utile et trop rare vertu.

Jadis les artistes copiaient leurs devanciers pour leur arracher leur grand secret.

Nos faiseurs d'aujourd'hui font reproduire leurs produits par toutes sortes de procédés pour toucher des droits.

M. de Serres s'est plu à cette noble tâche de copier les Rembrandt et les Delacroix.

Il reste des copies signées Rembrandt et Delacroix.

Arrive au Louvre *les Croisés* de Delacroix, on retrouvera à Versailles le Delacroix de M. de Serres.

JULES DE MARTHOLD.

PROPHÈTE EN SON PAYS

Il y a on ne sait combien de proverbes que l'on accepte comme des axiomes sans réplique et auxquels les faits donnent pourtant de bien honteux démentis à de certains jours.

Tel celui-ci : nul n'est prophète en son pays ; eh bien, c'est tout à fait le contraire en nombre de cas.

Contrairement à ce qui était opposé, il y a dix ans, à celui qui écrit ces lignes, par les plus fortes têtes de cette époque, l'expérience pleine, complète de la possibilité de deux Salons annuels, l'un de printemps, l'autre d'automne, vient enfin d'être faite et tout à fait concluante.

Le Salon libre des artistes au mois de mai, celui d'Etat triennal que l'on a dû proroger d'abord de 15 jours, puis jusqu'à la fin de novembre, ne peuvent laisser place à cet égard au moindre doute.

Deux Salons annuels sont possibles ; ils correspondent aux besoins modernes, et si cela n'eût dépendu que de nous qui en avons proposé la mise en pratique, il y a dix ans, ce serait chose faite ; mais...!

Cette expérience que l'Etat a été mis à même de faire, sans vouloir certes nous consacrer prophète, si elle était renouvelée chaque année, ne tendrait pourtant à rien moins qu'à modifier profondément les conditions d'expositions des arts, en ce sens qu'il faudrait, soit limiter les envois de chaque exposant à un seul ouvrage, soit n'admettre au deuxième Salon que les artistes qui n'auraient pas exposé au précédent ; il y a là une nuance.

En faut-il expliquer les raisons ? Elles se conçoivent d'elles-mêmes. Cependant il semble convenir d'en fixer au moins une, la plus importante et qui consiste, dans l'intérêt bien entendu de l'éclat des Salons, à ne pas donner un essor trop excessif à une production qui n'est déjà que trop puissante, surtout trop hâtive.

Il n'y a plus eu, de long temps, de Gérard Dow, mettant dix ans à exécuter une composition ; beaucoup de nos artistes modernes consacrent à peine 3 mois à leurs deux ouvrages de Salon. Ils ne se hâtent pas... *lentement*, mais violemment ; c'est louable comme habileté sans doute, mais déplorable, ce semble, au point de vue du vrai but des expositions. Celles-ci doivent être bien plus un concours d'honneurs que des docks d'objets d'art.

C'est pour cette raison que si les deux Salons annuels proposés par nous, il y a dix ans, entraient dans la pratique, soit en 1884, soit en 85 ou 86, il conviendrait que la production fût maintenue tout au moins dans les limites actuelles qui ne sont déjà que trop inquiétantes.

Cela reviendrait à poser ainsi le problème : doubler le nombre des Salons sans doubler la puissance de production.

Telle était d'ailleurs en deux mots l'économie du projet traité jadis d'utopie.

Bien qu'il fût plus musée que Salon, qu'il ne fût plus un concours d'exposants, mais seulement une sélection ; que 95 0/0 des ouvrages exposés ne fussent pas inédits et que l'époque en pût paraître défavorable, le Salon triennal d'Etat a prouvé par son succès, quand même, que deux Salons annuels ne sont pas utopiques comme on se plaît trop à le répandre et à feindre de le croire.

Que serait-ce donc si le Salon d'Automne, libre ou d'Etat, remplissait toutes les conditions de succès que le Triennal ne remplissait pas ?

Qu'en pensera le conseil des 15 qui a tous les éléments d'initiative possibles près du comité des 90, juge suprême ?

Beaucoup trop d'hommes éminents et dévoués en font partie pour qu'il soit permis de douter que l'expérience qui vient d'être faite avec un éclat aussi incontestable ne les invite pas à étudier la question comme elle mérite de l'être et à la résoudre dans le sens des explications qui viennent d'être données.

Mais, dira-t-on, ce serait donner au monde des arts un élan qui ira jusqu'au vertige; c'est là une erreur. Que ceux qui pensent ainsi jettent un regard attentif sur la Belgique et la Hollande, ils constateront que la vie artistique y est cent fois plus intense qu'en France, que tout le monde y gagne et que personne ne s'en porte plus mal.

Deux Salons annuels sont donc très possibles, et si les hommes d'il y a dix ans vivaient encore, rien ne nous serait plus aisé que d'avoir sur eux le facile triomphe du : *Je vous l'avais bien dit !*

On est donc prophète en son pays, mais prophète non écouté en temps utile, mais prophète méconnu, moqué, bafoué, calomnié même, taxé d'idéomane, de cerveau brûlé, de tête à l'évent, de donneur de leçons, d'*empêcheur* de dormir sur le moelleux oreiller de la routine et de tout ce que l'on voudra.

Quoi qu'il en soit, le triennal Salon d'Etat de 1883 n'en a pas moins donné raison et gain de cause à...

J. MARET-LERICHE.

LES ARTS GRAPHIQUES A VIENNE

Le jury international de l'exposition de 1883 composé de MM. H. Burkner, de Dresde ; G. Eilers, de Berlin ; Aug. Eisen-

menger, de Vienne ; E. Forberg, de Dusseldorf ; F. Gaillard, de Paris ; W. Hecht, de Munich ; K. Kundmann, H. Paar, A. Schaeffer, de Vienne ; R. Schus, de Berlin ; J. Sonnenleiter, A. Streit, W. Unger, de Vienne ; Ch. Waltner, de Paris ; a décerné les récompenses suivantes :

Médailles d'or

MM. Henriquel-Dupont ; L. Flameng ; G.-N. Bertinot ; Alph. François ; Th. Chauvel ; Ch. Kœpping (de Paris) ; — H. Herkomer, de Londres ; — L. Richter, de Dresde ; — Joseph Kohlfchein ; Nic. Barthelemess ; Rudolf Stang (de Dusseldorf) ; — Adolyf Menzel ; L. Jacobs (de Berlin) ; J.-L. Raab (de Munich ; John. Klaus de Vienne).

Diplômes

A la Calcographie du Louvre, à Paris ; à la Calcographie royale de Rome ; à la Société des graveurs Anversois ; au Club des graveurs de Dusseldorf ; au Club des graveurs de New-York ; à la Société d'Imagerie religieuse, de Dusseldorf ; à la Société des graveurs au burin de Paris ; à la Société française de gravure de Paris ; Goupil et Ce, Rouam, Ch. Sedelmeyer (de Paris), etc.

ÉCHOS

La lettre suivante a été adressée à tous les membres de la Société de Prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs sur bois :

« Monsieur et cher collègue,

» Plusieurs de nos sociétaires, peintres et dessinateurs, ayant eu l'amabilité de nous promettre une de leurs œuvres avec le désir que nous en fassions bénéficier notre caisse de retraites, nous avons pensé que le meilleur mode d'action pour atteindre ce but était d'organiser une Tombola au profit de cette caisse.

» Une Commission prise parmi les membres du bureau et parmi les sociétaires s'est chargée de cette organisation.

» Elle vient vous solliciter, Monsieur, de vouloir bien contribuer à nos chances de succès par le don d'une de vos œuvres.

Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de notre considération distinguée. »

La Commission :

MM. A. Ferdinandus, 36, rue Saint-Placide.
Camille Gilbert, 123, boulevard Montparnasse.
L. Joly, 11, rue de Sèvres.
J. Huyot, 34, rue Saint-Placide.
A. Léveillé, 25, boulevard Montparnasse.
Adrien Marie, 9, rue des Saints-Pères.
Stéphane Pannemaker, 70, boulevard Montparnasse.
P. Richner, 63, rue d'Alésia.
E. Ronjat, 79, rue de Sèvres.

NOTA. — Les dons seront reçus chez les membres de la Commission ; ils doivent être centralisés, le 15 décembre prochain, chez M. Huyot, 34, rue Saint-Placide. Au tirage de la Tombola, le classement des lots se fera par ordre alphabétique.

***

Plusieurs journaux illustrés auraient voulu reproduire quelques-unes des délicieuses vignettes que Pannemaker a gravées pour *un Moître d'armes sous la Restauration*.

Vigeant, à tort, croyons-nous, s'est refusé à toute reproduction.

L'EXPOSITION

DE PARAMÉ-SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

Nous ne saurions trop répéter que l'exposition des Beaux-Arts, qui sera inaugurée à Paramé le 15 juillet prochain, sera absolument inédite.

Ne pourront donc y figurer les œuvres qui auront été reçues au Salon de Paris, même en 1884.

Nous ne voulons pas que les nombreux baigneurs parisiens retrouvent sur la côte bretonne ce qu'ils viendront de voir aux Champs-Elysées.

Notre jury est composé à ce jour de MM. E. Duez, Feyen-Perrin, Guillemet, A. Rivey, A. Roll, Emile Vernier, Edmond Yon.

Nous prions pour la *dernière fois* nos lecteurs de vouloir bien nous envoyer leur adhésion. Jusqu'à cette heure, tous ont été invités à prendre part à l'intéressante manifestation que nous projetons. A partir du 25 novembre, ne seront admis que ceux qui auront reçu des lettres personnelles.

ADHÉRENTS INSCRITS

MM. Paul Allais, Adolphe Appian, Marcel d'Aubigny, Aufray de Roc' Bhian ;

Beauquesne, Armand Beauvais, Clément Bellenger, Beyle, G. Bonnemaison, Alexandre Bonnin, Paulin Carbonnier, C. de Carne, Paul Coquand ;

Karl Daubigny, E. Daumont, E. Duez, Feyen-Perrin, Gaillard, Joséphine Galimard, Armand Guéry, Guillemet, Frédéric Henriet, Charles Jacque ;

Chauvel, Chegaray, Alphonse Lamotte, A. Latte, Mlle Camille Lemaire, Henri Lepind, Claude Manigaud, Muri ;

Mlle E. Petitpas, Portier de Beaulieu, P. Puteaux, A. Rivey, Rodin, A. Roll, E. Salmon, Paul Schmitt, Henry Somm, Thornley, Henri Toussaint, Trouillebert, P. Adolphe Varin, Emile Vernier, J. de Walsh-Jackson, E. Yon, etc.

Les dessins et gravures devant être exposés, non isolément, mais au milieu des tableaux, nous prions les artistes de les faire monter sur bristol teinté, pour que la crudité du papier ne nuise pas aux tableaux voisins.

Les récompenses seront décernées le 15 août, soit un mois après l'ouverture, et la tombola tirée le 16 septembre, soit le lendemain de la fermeture.

C. C.

A LOUER saison d'été 1884, à PARAMÉ, Villa située sur le bord de la mer. Sous-sol, rez-de-chaussée, un étage. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

A VENDRE près de Saint-Malo, Maison au bord de la mer. Deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Jardin. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champagny, 1.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE
du 15 Janvier prochain

Un tirage de Lots supplémentaires s'élevant à la somme totale de **200,000** francs aura lieu le **15 janvier prochain.**

Ces lots se répartissent ainsi :

1 Lot de 100,000 Fr.	**100.000** Fr.
1 Lot de 25,000 Fr..	**25 000** —
2 Lots de 10,000 Fr.	**20 000** —
1 Lot de 5,000 Fr..	**5.000** —
40 Lots de 1,000 F..	**40.000** —
20 Lots de 500 Fr...	**10.000** —
Total 65 Lots — Total.	**200.000** Fr.

Tous les billets placés à cette époque auront le **double avantage** de participer à ce premier tirage de **200,000** francs, ainsi qu'au tirage définitif de **Deux Millions** auquel donnent droit tous les billets de la loterie sans aucune exception.

Les billets de ce premier tirage devront être soigneusement gardés, car ils conserveront leur valeur absolue et leur droit entier au tirage principal des **Deux Millions de Francs** et dont la date sera ultérieurement fixée.

Les lots de ce dernier tirage se décomposent comme suit :

UN LOT DE 500,000 Fr.

Un Lot de 200.000 **Fr.**

4 lots de 100.000 fr.	20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 —	100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 —	400 lots de 500 —

Au total : 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Elysées, Paris.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Rue de Fleurus, 10,
PRÈS LE LUXEMBOURG.

Dépôt et Vente de toutes œuvres artistiques
Exposées ou non
Vente et Achat d'Objets d'art
CISELURE ET GRAVURE
TOILES ANCIENNES ET MODERNES

MAISON
V. LAMOUR & CIE
43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS
pour graveurs et aqua-fortistes
Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr.
PETITES PRESSES
pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES
MORSURES ET REMORSURES
LEÇONS D'EAU-FORTE

ACADEMIE COLAROSSI
OUVERTE TOUTE L'ANNÉE
10, Rue de la Grande-Chaumière, PARIS

ATELIERS DE DAMES SEULES
Le jour et le soir **20** fr. par mois
ATELIERS POUR HOMMES
Le jour **16** fr. — Le soir **15** fr.
Chaque atelier, cours trois fois par jour
Prof. : MM. Collin, Courtois, Idrac, L.-O. Merson Ranvier, Schutzemberger

COURS D'AQUARELLES COSTUMES
Professeur M. FRANÇAIS, de 8 à 10 h. du soir **15** fr. par mois

COURS D'ANATOMIE
Professeur M. CUYER, 2 fois par semaine de 5 à 6 heures
Location de Costumes historiques

COURS
DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE
Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS
Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR.**
Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois
On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

RESTAURATION DE TABLEAUX
Anciens et Modernes
Leçons de Peinture et de Miniature
Professeur : Mme Vve RASE
59, Rue des Petites-Écuries, 59
Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 h.

H. PETITJEAN
DOREUR-ENCADREUR
123, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
PARIS

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE
Simplifiée
Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs
G. PERRUCHOT, Peintre

Cours .... *Par mois.* **15** fr.
Leçons particulières.... *Le cachet.* **6** fr.

On s'inscrit 21, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h. Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

---

3 *bis*, **Impasse du Maine, 3** *bis*

Marie CADOUX
SCULPTEUR
Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet.................. **5** francs
Par mois (3 fois par sem.)... **50** —

Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** *francs*

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf. N° 4. N° 4bis. N° 6. N° 8. N° 10 et Rue Boucher. N° 1. PARIS

SEULE MAISON
vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs
à **MEILLEUR MARCHÉ** que la Confection.
DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

3e ANNÉE. — N° 47 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 26 NOVEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

	Un An :		Six Mois :	
PARIS		8 fr.		5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

NOTRE HUITIÈME PRIME

Tout *nouvel abonné* ou toute personne qui *renouvellera, pour un an*, son abonnement à l'*Estampe*, PAR UN MANDAT SUR LA POSTE, recevra GRATUITEMENT et FRANCO

LE FIGARO ILLUSTRÉ

Cette publication essentiellement artistique et sur papier de luxe, de 53 centimètres de hauteur sur 40 centimètres de largeur, comprendra 48 pages de texte et de gravures en couleur et en noir ; elle se distingue de tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour, en ce que le texte, la musique, les tableaux et dessins reproduits, sont écrits, peints et dessinés *spécialement pour l'œuvre*. GIACOMELLI, l'éminent peintre d'oiseaux, a fait, pour la couverture, une aquarelle appropriée à la saison.

Deux autres aquarelles sont fournies par DETAILLE et de NEUVILLE. Ces trois œuvres, ainsi que les tableaux de J. BÉRAUD, JACQUET et KAEMERER (ce dernier formant un supplément de deux pages), sont reproduites, en couleurs, en chromo-typographie.

Un tableau inédit de MEISSONIER, des dessins faits spécialement par TISSOT, BUTIN, ANDRIOLLI, sont reproduits en fac-simile, en deux teintes.

Douze autres pages seront occupées ou illustrées par KNIGHT, CHELMONSKY DU MOURIER, etc., etc.

Le texte est dû à ALEX. DUMAS, CARO, LABICHE, SULLY PRUDHOMME, ALPH. DAUDET, WILKIE COLLINS, PAUL DÉROULÈDE, etc., etc.

Enfin deux morceaux de musique de GOUNOD et DELIBES.

Cent exemplaires de cette publication, qui sera vendue **trois francs cinquante** dans des départements et **trois francs** à Paris, ont pu être acquis par nous. Ce sont des exemplaires de choix, *les premiers sortis de l'imprimerie*.

Nous les offrons gracieusement en étrennes à nos abonnés, anciens ou nouveaux, aux seules conditions émises dans notre premier paragraphe.

Cette prime sera certainement épuisée dans la semaine courante.

MANET GRAVEUR

Le 2 janvier prochain, Edouard Manet deviendra un peintre officiel. Cent cinquante de ses toiles et aquarelles seront solennellement exposées au Palais des Beaux-Arts.

Manet ressuscite et rentre en triomphateur dans l'actualité.

Voici la liste exacte et inédite des planches qu'il a gravées.

Il y a neuf ans, il a publié chez Cadart un album portant ce titre :

1874. — Tiré à 50 exempl. numérotés

ÉDOUARD MANET
EAUX-FORTES
N°

et composé de neuf pièces, plus la couverture illustrée :

FRONTISPICE : Le sujet de la couverture : (Chapeau, Guitare, etc.).

1. — Le Guitarrero.
2. — Lola de Valence.
3. — Les Gitanos.
4. — L'Homme mort.
5. — Les petits Cavaliers, d'après Velasquez.
6. — Le Gamin.
7. — La petite Fille.
8. — La Toilette.

Puis sont venus :

9. — La Femme à la mantille.
10. — Au Prado.
11. — L'Enfant à l'épée, dans le sens du tableau.

11 bis. — L'Enfant à l'épée, dans l'autre sens.

12. — L'Enfant au chien.
13. — L'Acteur tragique (Rouvière).
14. — L'Acteur comique (Mariano Camprubi).
15. — Portrait de Baudelaire (tête de face).
16. — Portrait de Baudelaire (petit profil au trait).
17. — Portrait d'Edgar Poé.
18. — Portrait de M. Manet père.
19. — Philippe IV, d'après Velasquez.
20. — L'Infante Marguerite.
21. — Les Bulles de savon.
22. — Le Fumeur.
23. — Le Chanteur des rues.
24. — Le Buveur d'absinthe.
25. — Le Philosophe.
26. — La Convalescente.
27. — Le Rêve du marin.
28. — Le Christ aux Anges.
29. — Mlle V. en costume d'Espada.
30. — Le Ballet espagnol.
31. — Gamin buvant.
32. — Les Chats.
33. — Odalisque couchée.
34. — Olympia.
35. — La Marchande de cierges.
36. — Croquis de gens sous des parapluies.

37 à 46. — Dix planches pour l'illustration du *Fleuve* de Charles Cros (Lesclide édit. — Tiré à 100).

LITHOGRAPHIES

47. — Portrait.
48. — Les Courses.
49. — Le Gamin.
50. — Intérieur de café.
51. — Guerre civile.
52. — Les Chats.

53 à 58. — Cinq dessins reportés sur pierre, pour *le Corbeau*, d'Edgar Poé (Lesclide édit — Tiré à 100).

59. — Polichinelle, lithographie en couleur (7 pierres).

Il m'est doux de rappeler que ce Polichinelle dont j'ai acheté, il y a quelques années, une épreuve pour quinze francs, *a été repris pour deux cents francs* le jour du tirage de la Tombola de la Presse à l'Orangerie des Tuileries. J'ai donc gagné, ce jour-là, 185 francs.

La plupart des planches ci-dessus désignées n'ont tiré que de deux à dix épreuves ; quelques-unes manquent à M. Leenhoff, beau-frère d'Edouard Manet.

Les éditeurs ou imprimeurs qui en auraient sont instamment priés de vouloir bien en donner avis soit à M. Leenhoff, 77, rue d'Amsterdam, soit à M. Henry Guérard, qui est chargé de rédiger le catalogue des œuvres gravées d'Edouard Manet.

Ce catalogue doit paraître dans le courant de l'hiver. C. C.

ÉCHOS

L'Association des artistes français se réunira en assemblée générale, le jeudi 29 novembre, à l'Hôtel de Ville (salle Saint-Jean), pour entendre la lecture du rapport sur l'état financier et les travaux de l'Association pendant l'année 1882-1883.

Probablement, il y sera discuté aussi la question de la propriété artistique.

Sur la proposition du peintre Victor Leclaire, la Société des artistes libres a en effet émis auprès de sa grande sœur le vœu dont la teneur suit :

« Le devoir de la Société des artistes français est de prendre fait et cause — moralement et même financièrement — pour la défense de la propriété artistique que M. Karl Daubigny revendique au nom de son père. En conséquence, le procès intenté par lui aux faussaires doit être soutenu par tous ses confrères. »

***

Il y a un an environ mourait à Nancy un peintre lorrain, Sellier, qui avait eu son heure de célébrité. Né en 1830, il avait remporté en 1857 le prix de Rome et l'ancien prix Moreau. Mme Sellier vient d'être autorisée à exposer, pendant le mois de décembre, à l'Ecole des Beaux-Arts, l'œuvre de son mari. Elle a constitué, pour l'organisation de cette exposition, un comité composé d'artistes et d'hommes de lettres choisis parmi les amis de Sellier ; voici quels en sont les membres : MM. Edmond About ; Jules Claretie ; Duvaux, député, ancien ministre des beaux-arts ; Falguière ; Français ; Feyen-Perrin ; Gaillard ; Philippe Gille, du *Figaro* ; Haro, peintre-expert ; Henner ; Roger Marx, attaché au ministère des beaux-arts et rédacteur du *Voltaire* ; Victor Massé ; Roubaud ; Tournois.

***

Par arrêtés du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, rendus sur la proposition du directeur des beaux-arts, ont été nommés professeurs à l'Ecole nationale des beaux-arts ;

1° Pour l'enseignement simultané des trois arts :

MM. Yvon, artiste peintre ; Thomas, statuaire, membre de l'Institut ; Coquart, architecte ;

2° Pour les cours de dessin et de modelage de l'école du soir :

MM. Bonnat, artiste peintre, membre de l'Institut ; Delaunay, artiste peintre, membre de l'Institut ; Boulanger, artiste peintre, membre de l'Institut ; Lenepveu, artiste peintre, membre de l'Institut ; Guillaume, statuaire, membre de l'Institut ; Chapu, statuaire, membre de l'Institut ; Mercié, statuaire ; Barrias, statuaire.

***

Nous avons la satisfaction de recevoir de Rouen une lettre qui nous annonce que le projet du Musée d'histoire locale, auquel l'*Estampe* s'est intéressée, suit son cours.

En attendant l'interminable achèvement de la construction définitive, l'Administration municipale a nommé une Commission qui fonctionne sérieusement en vue d'adjoindre cet élément intéressant à l'Exposition régionale de 1884. *Great attraction*.

Cette Commission se compose de :

MM. Leroy Petit, adjoint au maire de Rouen, président ;

Eugène Noel (Jean Labèche), du *Journal de Rouen*, directeur de la Bibliothèque ;

Lebel, peintre, directeur du Musée et de l'Ecole de peinture ;

Duboc, artiste peintre ;

Emile Nicolle, le promoteur de l'idée (après M. Darcel) ;

Jules Adeline, secrétaire.

Les pièces à classer seront innombrables.

***

Les statisticiens s'amusent.

Il en est un qui s'est avisé de mesurer une collection d'estampes.

Il a trouvé que, mises à côté l'une de l'autre, les lithographies et eaux-fortes de Pirodon auraient une longueur de 338 mètres.

L'artiste la vendant au prix de 2,000 francs, elle vaut donc 5 francs 92 le mètre.

Placée dans un autre ordre, elle formerait 150 mètres carrés.

La maison Goupil en possède à elle seule 13 mètres 60.

Quel singulier calcul !

***

L'exposition des œuvres d'André Gill aura lieu, galerie Vivienne, dans le local que viennent de quitter les Arts incohérents.

Elle durera du 15 décembre au 15 janvier prochain. Nous lui souhaitons le succès que mérite le sympathique caricaturiste.

***

M. Jules Lévy, l'organisateur de l'exposition des arts incohérents, a remis entre les mains de M. Quentin, directeur de l'assistance publique, la somme de *six mille sept cents francs*, bénéfice brut de l'exposition des arts incohérents y compris le droit des pauvres. Cette somme a été versée au nom de tous les exposants.

***

La question de la statue du grand Honoré de Balzac, réclamée depuis tant d'années par la presse et le public, va entrer dans la voie pratique.

M. Emmanuel Gonzalès qui publia *Les petites misères de la vie conjugale*, ce chef-d'œuvre de Balzac, dans son journal la *Caricature*, auquel collaboraient en même temps Théophile Gautier, Alphonse Karr, Léon Gozlan, Louis Desnoyers, Eugène Guinot et Gavarni, doit réunir un groupe d'amis et d'admirateurs de l'auteur d'*Eugénie Grandet*.

Il sera procédé immédiatement à la formation d'un comité, choisi parmi les écrivains les plus illustres et les plus sympathiques, afin de provoquer une souscription publique. L'œuvre de Balzac est si puissante, et a exercé une telle influence sur la littérature depuis quarante ans, que nous ne doutons pas du succès de l'entreprise dont M. Emmanuel Gonzalès prend l'initiative.

UN MUSÉE GRAPHIQUE

Nous avons reçu de Vienne (Autriche) la lettre suivante :

Monsieur et très honoré confrère,

La circulaire que j'ai l'honneur de vous adresser avec la présente vous fera voir que nous sommes en train d'organiser, à Vienne, un *Musée graphique*, le premier dans son genre.

Vous n'ignorez pas que notre société de gravure est une société libre qui ne jouit d'aucune subvention, et qui doit consacrer ses moyens à des commandes aux graveurs, pour soutenir autant que possible le noble art de la gravure qui, de nos jours, doit être soutenu plus que jamais. Pour cela, notre futur musée graphique doit prendre recours à la générosité des artistes graveurs et des éditeurs, et les nombreuses adhésions que notre circulaire a rencontrées en Allemagne, en Angleterre et en Amérique, nous font espérer que nos efforts seront également appréciés en France, où l'art de la gravure, comme notre exposition internationale des arts graphiques l'a suffisamment prouvé, continue à occuper une situation bien plus importante que dans tous les autres pays.

Inutile d'insister sur l'utilité d'un musée graphique tel que nous voulons l'organiser ; inutile également d'invoquer la sympathique bienveillance que vous avez bien voulu témoigner à notre exposition. J'ose donc espérer, Monsieur, que vous voudrez bien accorder à notre circulaire l'hospitalité de vos colonnes, et l'accompagner de quelques mots en faveur de notre œuvre. Soyez convaincu que notre société de gravure rendra la pareille à la gravure française, si vous arrivez à organiser chez vous un musée graphique, et que mon chaleureux concours est d'avance acquis à cette entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré confrère, la nouvelle assurance de ma haute considération.

O. Berggruen.

La lettre était accompagnée de cette circulaire qu'ont dû recevoir tous ceux qui ont pris part à l'Exposition de Vienne :

Monsieur,

L'Exposition internationale et spéciale des arts graphiques qui se tient actuellement à Vienne et à laquelle vous avez bien voulu donner votre concours, a inspiré à tous les amateurs des arts graphiques et à tous ceux qui s'occupent de ces questions, le désir de voir créer un *musée spécial*, dans lequel seraient réunis les produits modernes des arts graphiques de tous les pays, musée qui serait plus facilement accessible à l'étude que ne le sont la plupart des collections publiques, des écoles et des bibliothèques académiques, qui le plus souvent sont formées d'après un programme restreint. En outre, le musée qu'il s'agit de créer offrira un ensemble complet de toutes les méthodes techniques actuellement employées dans les arts graphiques. De cette manière, les étrangers, non initiés aux divers procédés de ces arts, pourront les étudier ou tout au moins s'en faire une idée générale.

La Société de gravure de Vienne (Gesellschaft für vervielfaltigende Kunst) qui a pris l'initiative de l'Exposition et qui en a assuré l'exécution se propose maintenant d'entreprendre la création d'un Musée Graphique à Vienne, et elle espère que cette tentative sera secondée par vous, Monsieur, ainsi que par tous les artistes et tous les éditeurs qui ont déjà donné leur concours à cette œuvre.

Il est inutile de faire ressortir ici combien la création du nouveau Musée serait facilitée et

quels trésors précieux il s'assurerait dès le début, si les artistes et les éditeurs voulaient bien mettre à la disposition de la *Société de gravure de Vienne* les ouvrages figurant à l'Exposition (en tant qu'il ne s'agit pas d'exemplaires uniques). De même il serait important pour la nouvelle institution, si, à l'exemple des autres artistes et éditeurs, vous mettiez à la disposition de la Société une épreuve de vos autres compositions, c'est-à-dire de celles que vous n'avez point exposées.

La Société espère que, appréciant l'utilité et même la nécessité du Musée dont il s'agit, vous voudrez bien lui permettre de vous adresser cette requête dès à présent et sans attendre que les travaux et études préparatoires pour la formation du Musée aient été commencés.

Il suffira, pour nous répondre, que vous nous renvoyiez la déclaration ci-jointe, munie de votre signature.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Gesellschaft für vervielfaltigende Kunst.
Vienne (Autriche).

C'est à cette dernière adresse que doit être envoyée par les adhérents la déclaration suivante :

Conformément à votre demande, je déclare par la présente, abandonner en toute propriété, au Musée Graphique en voie de fondation à Vienne, les ouvrages envoyés par moi à l'Exposition internationale et spéciale des Arts graphiques, et je consens à ce que la Société des Arts graphiques retienne à la fin de l'exposition, pour les remettre ultérieurement au Musée graphique, les ouvrages dont il s'agit.

Nous nous empressons d'acquiescer au désir du docteur Oskar Berggruen.

Nous nous rallions de tout cœur à son projet comme nous nous rallierons à toute idée internationale.

Participer à la création de ce musée, ce n'est pas seulement pour les adhérents s'assurer la renommée en Autriche, c'est encore faire de la politique, et la meilleure de toutes.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs à offrir leurs œuvres à la Société des Arts graphiques de Vienne. C'est pour eux un devoir de solidarité artistique et internationale.

C. Chincholle.

MARIAGE
DE LA GRAVURE AVEC LE LIVRE
AU XVIIIe SIÈCLE

(*Suite*)

La Pucelle d'Orléans. Poème en deux chants, 2 volumes. A Londres (Cazin), 1780.

Ce volume offre en grand nombre les plus délicieuses vignettes qu'il soit possible de voir. Toutes les situations qu'elles représentent ont la vie et le mouvement, à ce point qu'il faudrait être de parti pris, pour leur attribuer de la sécheresse. Ils sont de Duplessis-Bertaux, un maître de la miniature.

Le fond du sac ou Restant des babioles de M. X..., membre éveillé de l'Académie des Dormans. 2 tomes (Cazin). A Venise, chez Pantalon-Phœbus, 1780.

Ici nous avons des gravures charmantes, dites genre Du Plessis-Bertaux, mais qui, comparées à celles de Desrais, feraient croire qu'elles sont de ce dernier, tant il y a des airs de famille.

Les amours de Daphnis et Chloë (traduction de 1782 due à Mulot, docteur en théologie de la Faculté de Paris). A Mithylène (Cazin), 1783.

Mithylène pour Reims, où Cazin, originaire de cette ville, fut d'abord rhéteur.

Les gravures qui sont de David, d'après Robiat, ont aussi beaucoup de mérite.

Les en-tête de pages, culs-de-lampe, vignettes, fleurons, sont en grand nombre, d'une rare finesse et d'un joli campé.

Opuscules de M. le chevalier de Parny 4e édition. A Paris, chez Mardouin, libraire. Rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. 1874.

Il faut y admirer cinq figures de Monnet gravées par Aveline, plus un gracieux frontispice.

Lettres de Dulis à son ami, par M. Mercier, à Londres, et se trouve à Paris chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.

Cet ouvrage est du plus grand mérite, surtout à cause des sanguines de Saint-Aubin, gravées par A. Mer.

On ne peut rien voir de plus admirable que ces illustrations tirées en rouge.

M. Henri Cohen, dans son fort intéressant « Guide de l'amateur de livres à vignettes du XVIIIe siècle », dit qu'il n'existe pas à sa connaissance d'autre exemplaire de cette édition que celui qui est à la bibliothèque de l'Arsenal. Alors de ce jour M. Jules Bourgeois devient second, car il a le rare bonheur d'en posséder un exemplaire.

(*A suivre.*)

L'EXPOSITION
DE PARAMÉ-SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

Nous avons le devoir de remercier tous ceux de nos confrères qui, depuis le 15 octobre, c'est-à-dire depuis le premier jour où nous avons parlé de notre exposition, nous ont prêté leur précieux concours : le *Moniteur des Arts*, le *Journal des Artistes*, tous les journaux bretons, etc., etc. C'est grâce à eux que notre exposition sera telle que nous l'avons rêvée.

Nous ne saurions trop répéter qu'elle devra être absolument inédite.

Ne pourront donc y figurer les œuvres qui auront été reçues au Salon de Paris, même en 1884.

Notre jury est composé à ce jour de MM. Bracquemond, E. Duez, Feyen-Perrin, Guillemet, A. Rivey, A. Roll, Emile Vernier, Edmond Yon.

Du 15 octobre au 25 novembre, tous, sans exception, ont été invités à prendre part à l'intéressante manifestation que nous projetons. Désormais, ne seront admis que ceux qui recevront des lettres personnelles. Nous sommes tenu, à notre très grand regret, de compter avec la place qui est mise à notre disposition.

ADHÉRENTS

MM. Paul Allais, Adolphe Appian, Y. Arosa, Marcel d'Aubépine, Aufray de Roc' Bhian ;

Beauquesne, Armand Beauvais, Clément Bellenger, Georges Bellenger, Berthon, Beyle, G. Bonnemaison, Alexandre Bonnin, F. Brissot, Paulin Carbonnier, C. de Carne, Chauvel, Chegaray, Paul Coquand ;

Karl Daubigny, E. Daumont, E. Duez, Feyen-Perrin, Gaillard, Joséphine Galimard, Gaëtan Gibert, Mme A. de Gruchy, Henry Guérard, Ch. Guernier, Armand Guéry, Guillemet, Frédéric Henriet, Charles Jacque, Emile Jacque ;

Alphonse Lamotte, A. Latte, Mlle Camille Lemaire, Henri Lepind, A. Leray, Claude Manigaud, Muri, Nobillet ;

Mlle E. Petitpas, Pirodon, Portier de Beaulieu, P. Puteaux, A. Rivey, Rodin, A. Roll, Mme Vve Rose, E. Salmon, Paul Schmitt, Henry Somm, Thornley, Henri Toussaint, Trouillebert, P. Adolphe Varin, Emile Vernier, J. de Walsh-Jackson, Washington, E. Yon, etc.

Les récompenses seront décernées le 15 août, soit un mois après l'ouverture, et la tombola tirée le 16 septembre, soit le lendemain de la fermeture.

C. C.

Les délicats en matière d'art trouveront un grand intérêt à lire un livre qui vient de paraître, intitulé : *Le Nu, le Vêtement, la Parure*, chez l'homme et chez la femme, par M. Gabriel Prevost.

L'auteur s'est donné pour tâche d'étudier la beauté chez les deux sexes, et les moyens artistiques de la mettre en relief, en s'inspirant des doctrines des maîtres en ces matières. Son livre, semé de fantaisies et d'anecdotes, est un recueil utile à consulter, qui se lit facilement et instruit beaucoup.

En vente chez tous les libraires.

Correspondance

A MONSIEUR M. D'A. (Biarritz). — Les articles proposés seront agréables.

A PLUSIEURS CORRESPONDANTS. — Nous ne pouvons écrire à chacun individuellement. L'*Estampe* continuera à donner sur l'Exposition de Paramé tous les renseignements nécessaires.

A Monsieur Alf. Sm. — rue de P., 36, Bordeaux. — Les notices ne sont pas faites. Dès qu'elles seront tirées, je vous en enverrai une. Vous continuerez d'ailleurs à trouver dans l'*Estampe* tous les renseignements désirables.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 48 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 3 DÉCEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

DU NUMÉROTAGE

Des artistes, peu scrupuleux dans le choix des moyens pour l'écoulement de leurs produits défectueux, imitent très facilement le numérotage au poncif sur papier jaune gommé au *verso*, et vendent par le fait de cette imitation frauduleuse non seulement des ouvrages refusés, mais des ouvrages qui n'ont pas même subi les épreuves du jury.

D'où il résulte l'urgence de l'apposition d'un cachet ou timbre officiel indélébile et, comme corollaire, celle d'un numérotage mobile.

Il en est de plusieurs sortes; il ne faut en mentionner qu'un, applicable, soit aux ouvrages, tant que l'on continuera à les numéroter, soit aux places occupées par eux, ce qui serait plus rationnel; c'est à essayer.

De petits cartels mobiles en carton jaune ont été heureusement imaginés et appliqués à partir de 1864 pour désigner les ouvrages médaillés et hors concours; on ne comprend pas pourquoi la mesure ne s'est pas étendue au numérotage; le chemin était tracé, on est resté en chemin.

Ces cartels, par leur simplicité, leur propreté, leur élégance, la rapidité et l'économie avec lesquelles ils peuvent être fixés au moyen de deux petites pointes qui ne détériorent rien, sont donc préférables aux numéros au poncif, lesquels se détachent sous l'action de la chaleur, et n'ont pas l'avantage de pouvoir resservir.

L'idée de ce numérotage mobile appartient à l'auteur de ces lignes qui, dès 1863, le proposait à M. le marquis de Chennevières, dix ans avant que celui-ci fût directeur des Beaux-Arts.

Trois jeux de numéros mobiles sur cartels en carton jaune, fixables avec une ou deux pointes fines en cuivre suffiraient amplement pour dix ans, et l'industriel Trouillet, auteur du composteur qui porte son nom, pourrait les confectionner à très bon marché, ainsi que les numéros d'enregistrement.

Propreté, élégance, sûreté, célérité d'opération et économie; tels sont les avantages de ce nouveau mode reproposé en vain en 1866 et que nous reproposons pour 1884 et pour la troisième fois.

Faut-il se plaindre de ce qu'il n'ait pas même encore été tout au moins essayé? Non. Le mûrissement des idées est toujours d'une extrême lenteur et les progrès qui ne coûteraient ni temps ni peines ne seraient pas durables.

Le progrès se fait et ne s'impose pas.

J. MARET-LERICHE.

NOTRE HUITIÈME PRIME

Tout *nouvel abonné* ou toute personne qui *renouvellera, pour un an,* son abonnement à l'*Estampe*, PAR UN MANDAT SUR LA POSTE, recevra GRATUITEMENT et FRANCO

LE FIGARO ILLUSTRÉ

Cette publication essentiellement artistique et sur papier de luxe, de 53 centimètres de hauteur sur 40 centimètres de largeur, comprendra 48 pages de texte et de gravures en couleur et en noir ; elle se distingue de tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour, en ce que le texte, la musique, les tableaux et dessins reproduits, sont écrits, peints et dessinés *spécialement pour l'œuvre.* GIACOMELLI, l'éminent peintre d'oiseaux, a fait, pour la couverture, une aquarelle appropriée à la saison.

Deux autres aquarelles sont fournies par DETAILLE et de NEUVILLE. Ces trois œuvres, ainsi que les tableaux de J. BÉRAUD, JACQUET et KAEMERER (ce dernier formant un supplément de deux pages), sont reproduites, en couleurs, en chromo-typographie.

Un tableau inédit de MEISSONIER, des dessins faits spécialement par TISSOT, BUTIN, ANDRIOLLI, sont reproduits en fac-similé, en deux teintes.

Douze autres pages seront occupées ou illustrées par KNIGHT, CHELMONSKY DU MOURIER, etc., etc.

Le texte est dû à ALEX. DUMAS, CARO, LABICHE, SULLY PRUDHOMME, ALPH. DAUDET, WILKIE COLLINS, PAUL DÉROULÈDE, etc., etc.

Enfin deux morceaux de musique de GOUNOD et DELIBES.

Cent exemplaires de cette publication, qui sera vendue **trois francs cinquante** dans les départements et **trois francs** à Paris, ont été acquis par nous. Ce sont des exemplaires de choix, *les premiers sortis de l'imprimerie.*

Nous les offrons gracieusement en étrennes à nos abonnés, anciens ou nouveaux, aux seules conditions émises dans notre premier paragraphe.

Le *Figaro illustré* n'est arrivé que samedi à Paris. Nos premiers souscripteurs ont été immédiatement servis.

ÉCHOS

M. Fallières, député, a été nommé ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en remplacement de M. Jules Ferry, nommé ministre des affaires étrangères.

***

Le samedi 8 décembre, à six heures et demie, aura lieu, chez Blot, 33, rue de Lille, le banquet annuel de la société des graveurs au burin.

Il sera présidé par le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

***

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Alphonse Lamotte vient de remporter, à l'exposition du Havre, la plus haute récompense décernée par la ville, une médaille d'honneur,

grand module, qui lui a été attribuée à l'unanimité.

Cette médaille lui sera remise par le maire du Havre dans la séance générale qui aura lieu le deuxième dimanche de janvier prochain, conformément aux statuts.

*
* *

La deuxième exposition de la Société internationale des peintres et sculpteurs aura lieu non en décembre, comme l'an dernier, mais au mois de juin de l'année prochaine. On sait que cette société comprend : MM. Bastien-Lepage, Jean Béraud, Boldini, Courtois, Dagnan, Duez, Egusquiza, Jacquet, Liebermann, Ribera, Saint-Marceaux, Stewart, Tofano, Van Beers, etc., etc. Quelques démissionnaires seront remplacés par d'autres peintres connus.

*
* *

La Commission de la Chambre relative à la proposition de M. Bardoux sur la propriété artistique a rejeté l'assimilation de la propriété artistique à la propriété telle qu'elle est définie par le Code civil.

Elle a, par suite, rejeté l'article 1er de la proposition de M. Bardoux ; mais elle a accepté l'article 2, ainsi conçu : « Nul ne peut reproduire, exécuter ou représenter, publiquement ou en vue du public, l'œuvre d'un artiste sans son consentement, quel que soit le mode de reproduction, d'exécution ou de représentation. »

*
* *

M. Edouard Krug vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, Mme Krug, née Miller. Parmi les nombreux amis qui étaient venus lui rendre le dernier devoir, on a remarqué MM. Feyen-Perrin, Beyle, Méry, Laroche, etc.

*
* *

La Société de prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs sur bois vient encore d'avoir la douleur de perdre un de ses membres, M. Léon-Alexandre Tourfaut, graveur, membre fondateur participant, décédé à Paris le 16 novembre 1883.

*
* *

Parmi les artistes français qui ont pris part à l'exposition de Buda-Pesth, on signale MM. Roll, Paul Merwart, Granjean, Gide, Le Camus, Gassies, Joseph Laurent, Loustau, Renié, Albert Girard, Gilbaut, Ch. Thomas, Coëssin de La Fosse, Brillouin, Boutibonne, de Curzon, Badin, de Fontenay, Dehaussy, Marinier, Rapin, Paul Robinet, Mmes Rideau-Paulet, G. Le Sage.

Dans la section belge, on relève les noms de MM. Léon Abry, F. Gaillard, R. Jacobs, F. et A. Musin, Henriette Ronner, Verstraete, Cériez et Vervloet.

En tout 229 œuvres, parmi lesquelles 70 sont signées par des artistes français.

Paillasse!

» Ne saute pas à demi,
» Paillasse, mon ami,
» Saute pour tout le monde.
» BÉRANGER. »

Si les versiculets qui couronnent ces lignes sont devenus l'évangile d'un certain journalisme plus ou moins américain, cet évangile n'est pas encore, fort heureusement, celui de tout le journalisme français où nombre d'écrivains, même fort pauvres, ne sont nullement disposés, comme le Paillasse flétri par Béranger, à plaider toutes les causes.

Tous les journaux ne se complaisent pas à sacrifier leur honneur aux exigences vaniteuses des abonnés, dont le sens est plus que perverti par les agissements des feuilles américaines.

Si ce sens n'était pas aussi oblitéré qu'il l'est, l'abonné, en lui et pour lui, trouverait assez de dignité pour comprendre qu'un écrivain, digne de ce nom, peut en avoir tout autant et, en beaucoup de cas, plus que lui.

Comment, disent ces soi-disant payeurs, — pas ceux de l'*Estampe* qui ont, Dieu merci, du bon sens et du plus élevé, — comment, disent-ils, je paie régulièrement mes annuités et les rédacteurs de *notre* journal se taisent sur notre mérite ou n'en parlent qu'avec tiédeur, ou se permettent d'exprimer des théories que nous répudions, des opinions contraires à celles que nous professons ? Oui, alors nous nous désabonnons.

Est-ce que ces rédacteurs que nous payons (on ne pense jamais dans ces cas-là aux frais de papier, de composition, d'impression, de poste, de bureau, etc.) doivent avoir une pensée à eux ? N'ont-ils pas le devoir de rester de simples échos automatiques et sans scrupules, des vases à tout contenir et à tout reverser, des valets aux ordres de leurs maîtres, histrions, jongleurs et acrobates, en moins de mots, des *Paillasses* !

Ne saute pas à *demi*
Paillasse, mon ami,
Saute pour *tout* le monde !

Mais aux mérites... immoraux que ces abonnés veulent imposer aux écrivains dont ils ont besoin plus que ceux-ci n'ont besoin d'eux, n'y aurait-il pas bon nombre d'abonnés dignes, talent non compris, d'être écrivains eux-mêmes ? On informe.

On parle beaucoup de pasquinades intéressées et lucratives et l'on généralise au lieu de distinguer. Pourtant, quoi de plus fréquent que de rencontrer des littérateurs qui, même aux prises avec les plus impérieuses nécessités de la vie, ne consentent pas à sortir de la probité professionnelle que l'on ne leur suppose même pas ?

On en pourrait citer qui en sont morts, ou qui en meurent. On en connaît qui en mourront, qui le savent et qui à aucun prix, ne consentiraient à se faire marchands d'éloges au même titre que certains établissements scolaires méritent la triste et trop réelle qualification de marchands de soupe.

Encore un coup, qu'il y ait feuilles et écrivains qui se résignent à descendre à de telles abdications, cela n'est malheureusement pas niable ; mais, ceux qui salissent ces feuilles et ceux qui les achètent se valent.

Les meilleurs produits ont leur putrescibilité morale ; une indignité en engendre d'autres ; *qui seminat in carne, de carne metet corruptionem* ; autrement dit : quiconque sème de la pourriture ne moissonnera que de la corruption.

Il y aurait à faire ici l'histoire et la psychologie du journalisme moderne et des écrivains qui le représentent, — éminents ou obscurs, — à établir des classifications entre la littérature compétente, instruite, dévouée, impartiale, progressive, désintéressée, laborieuse et les écrits des flibustiers condottieri que l'abonné confond trop facilement avec les premiers.

Le temps et l'espace manquent pour une telle étude, mais ce que l'on peut dire ici, c'est que si l'on pouvait faire un travail de comparaison entre les lecteurs, abonnés ou non, et le nombre assez considérable encore, très heureusement, de ceux que l'on croit être des Paillasses, *sautant*, comme on le pense à tort, pour *tout* le monde, — aussi bien dans le domaine de la politique que dans celui des arts, — ces comparaisons seraient, sous le double rapport du talent, de la dignité et de l'honneur personnels, la plupart du temps en faveur des accusés contre les accusateurs.

L'on arriverait ainsi à discerner la valeur de chacun et à respecter, dès qu'elles sont sincères et étudiées, les opinions les plus contradictoires dont le choc est la source initiale de toute lumière et de tous les progrès à réaliser.

Marthold est manétiste, Maret-Leriche est tout le contraire. Tous deux, même à défaut de raisons plausibles, ont du moins le mérite de la sincérité studieuse.

Que l'on essaie donc de les payer pour changer d'opinion et l'on verra si, même avec beaucoup d'argent, ils consentent à un aussi honteux compromis, pour plaire à des abonnés assez à plaindre pour l'exiger d'eux.

Comme une statue, comme un tableau, comme une gravure, un article de journal, un *vrai* article, bien étudié, disant quelque chose, est une œuvre souvent difficile, parfois d'assez grande valeur, pour l'accouchement duquel tout l'être matériel et moral a été en jeu.

Il doit être œuvre de liberté de conscience pour être utile à tous, excepté le plus souvent à celui qui l'a mis au jour !

Que quiconque qui ne pense pas ainsi — fût-il abonné de l'*Estampe*, ce qui n'est pas possible — que quiconque qui ne pense pas dans le sens de ce qui précède, cesse de nous lire.

Ce journal ne s'en portera que mieux.

L'homme qui l'a mis au monde n'a pas placé son idéal dans un simple commerce de papiers.

Quant à ceux au dévouement desquels il a cru devoir faire appel, on les sait capables de faire acte de labeur, sans profit, et de compétence, sans espoir en la gratitude de ceux dont ils servent les intérêts mieux que les intéressés eux-mêmes, qui en trop de cas ne savent pas le premier mot de leurs propres affaires.

L'estime et le bénéfice même, au prix de certaines compromissions, seraient trop cher achetés.

Il n'est pas d'âme un peu *bien* située,
Qui veuille d'une estime ainsi *prostituée*;
Et la plus glorieuse a des régals peu chers,
Quand on voit qu'on nous mêle avec tout l'univers.

Ainsi dit Alceste, le sublime naïf — ainsi pense le journal l'*Estampe*.

Ainsi le dit aux bons entendeurs, non pas Paillasse, mais bien...

J. MARET-LERICHE.

MARIAGE
DE LA GRAVURE AVEC LE LIVRE
AU XVIII[e] SIÈCLE

(*Suite et fin*)

Œuvres diverses de M. de Grécourt. 4 tomes. A Londres (Cazin). Les gravures non signées qu'elles offrent, sont de toute beauté.

Les six Nouvelles de M. de Florian. A Paris, Didot l'aîné. 1786.

Les gravures hors ligne qu'elles contiennent sont de F. M. Queverdo et gravées par Delignon.

Je signalerai surtout ce délicieux tableau: Une famille où abondent les petits enfants. Tout ce monde, assis devant la porte d'une métairie, forme un groupe pittoresque, éclairé par la lune, lors d'un beau soir d'été. Un ravissant paysage les encadre tous.

De Longueil et Dembrun y ont gravé aussi.

Œuvres de Montesquieu. Genève (Cazin). 1777.

Elles ont un magnifique portrait de Montesquieu signé Marillier (*invenit*) et N. de Launay (*delevit*).

Dire qu'il est de tels maîtres, c'est en faire assez l'éloge.

Chefs-d'œuvre poétiques de Thomas et Pierre Corneille. Londres (Cazin). 1783.

Les portraits des deux Corneille, de toute beauté, sont gravés par Delvaux.

Œuvres de Rousseau. Londres (Cazin). 1781.

Le portrait, qui est gravé par Delvaux, ne vaut pas, selon moi, les précédents.

Entretien sur la pluralité des mondes. Londres (Cazin). 1784.

Autre portrait par Delvaux, d'un bel effet.

Œuvres de J. Racine. Londres (Cazin). 1782.

On y voit un portrait fort remarquable non signé.

Œuvres de Gessner. (Cazin.)

Le portrait, le frontispice, les figures, tout est superbe et dû à des artistes comme Giraud l'aîné, Marillier et Frussotte.

Maximes de La Rochefoucauld. Londres (Cazin). 1784.

En tête du volume se trouve un splendide portrait par Duponchel.

Poésies de Malherbe. Paris, de l'imprimerie de Joseph Barbou, rue Saint-Jacques. Aux Cigognes. 1757.

C'est une œuvre maîtresse, aussi bien quant à l'édition que quant à la gravure.

Quel beau portrait gravé par Fessard, d'après Monstrer! Quel ravissant fleuron par Duflos!

Il n'est point possible de passer sous silence, dans le même volume, les jolis bois de Papillon, comme en tête ou comme culs-de-lampe.

Œuvres de Molière. Londres (Cazin). 1784.

Nous sommes ici en présence d'un adorable portrait-médaillon d'après Mignard, gravé par Delvaux. Le bas du portrait a un entourage de roses qui fait plaisir à voir.

Pour finir, car je pourrais citer plus encore, je mentionnerai un frontispice qui précède les *Contes en vers de La Fontaine*, édition de 1776, où les trois Grâces ont différentes attitudes pleines de charme et sont accompagnées de mignons amours. Rien de beau, rien de suave comme ces trois femmes, comme ces petits amours. C'est en face de telles beautés artistiques qu'on peut dire qu'il y a triomphe de la création sur le procédé et la machine.

Ah! que je comprends bien l'engouement de MM. de Goncourt et Arsène Houssaye pour les arts au XVIII[e] siècle! Ils sont de grands admirateurs de la gravure de cette époque, et ils ont mille fois raison. Nul mieux, du reste, n'a su mieux exprimer en termes chauds et colorés les ravissantes qualités de la gravure au siècle précédent.

ARMAND BOURGEOIS.

L'EXPOSITION
DE PARAMÉ-SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

Notre jury est composé à ce jour de MM. Bracquemond, E. Duez, Feyen-Perrin, Guillemet, A. Rivey, A. Roll, Emile Vernier, Edmond Yon.

Du 15 octobre au 25 novembre, tous les artistes, sans exception, ont été invités à prendre part à l'exposition *inédite* de Paramé. Désormais, ne seront admis que ceux qui recevront des lettres personnelles. Aucune encore n'a été envoyée. Nous sommes tenu, à notre très grand regret, de compter avec la place qui est mise à notre disposition.

ADHÉRENTS

MM. Paul Allais, Adolphe Appian, Y. Arosa, Marcel d'Aubépine, Aufray de Roc' Bhian;

Beauquesne, Armand Beauvais, Mlle Beke, Clément Bellenger, Georges Bellenger, Berthon, Beyle, G. Bonnemaison, Alexandre Bonnin, F. Brissot;

Paulin Carbonnier, C. de Carne, Chauvel, Chegaray, Paul Coquand, Jules Crosnier;

G. Daine, Karl Daubigny, E. Daumont, E. Duez, Louis Dünki;

Feyen-Perrin;

Gaillard, Joséphine Galimard, Gaëtan Gibert, G. Godeau, Mme A. de Gruchy, Henry Guérard, Ch. Guernier, Armand Guéry, Guillemet;

Frédéric Henriet;

Charles Jacque, Emile Jacque;

Alphonse Lamotte, A. Latte, Mlle Marie Léautez, Mlle Camille Lemaire, Henri Lepind, A. Leray;

Claude Manigaud, Pierre Morel, Muri;

Nobillet;

Eugène Petit, Mlle E. Petitpas, Pierdon, Pirodon, Portier de Beaulieu, P. Puteaux;

A. Rivey, Rodin, A. Roll, Mme Vve Rose;

E. Salmon, Paul Schmitt, Henry Somm;

Thornley, Henri Toussaint, Trouillebert;

P. Adolphe Varin, Emile Vernier, Henri Vion;

J. de Walsh-Jackson, Washington;

E. Yon, etc.

Les adhérents trouveront dans l'*Estampe* tous les renseignements relatifs à l'exposition de Paramé.

A LOUER saison d'été 1884, à Paramé, Villa située sur le bord de la mer. Sous-sol, rez-de-chaussée, un étage. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

A VENDRE près de Saint-Malo, Maison au bord de la mer. Deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Jardin. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champagny, 1.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE
du 15 Janvier prochain

Un tirage de Lots supplémentaires s'élevant à la somme totale de **200,000** francs aura lieu le **15 janvier prochain**.

Ces lots se répartissent ainsi :

1 Lot de 100,000 Fr.	**100.000** Fr.
1 Lot de 25,000 Fr..	**25 000** —
2 Lots de 10,000 Fr.	**20.000** —
1 Lot de 5,000 Fr..	**5.000** —
40 Lots de 1,000 F..	**40 000** —
20 Lots de 500 Fr...	**10.000** —
Total 65 Lots	Total. **200.000** Fr.

Tous les billets placés à cette époque auront le **double avantage** de participer à ce premier tirage de **200,000** francs, ainsi qu'au tirage définitif de **Deux Millions** auquel donnent droit tous les billets de la loterie sans aucune exception.

Les billets de ce premier tirage devront être soigneusement gardés, car ils conserveront leur valeur absolue et leur droit entier au tirage principal des **Deux Millions de Francs** et dont la date sera ultérieurement fixée.

Les lots de ce dernier tirage se décomposent comme suit :

UN LOT DE **500,000 Fr.**

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr.	20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 —	100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 —	400 lots de 500 —

Au total: 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Elysées, Paris.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Rue de Fleurus, 10,
PRÈS LE LUXEMBOURG.

Dépôt et Vente de toutes œuvres artistiques
Exposées ou non
Vente et Achat d'Objets d'art
CISELURE ET GRAVURE
TOILES ANCIENNES ET MODERNES

MAISON
V. LAMOUR & Cie
43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS
pour graveurs et aqua-fortistes
Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr.
PETITES PRESSES
pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES
MORSURES ET REMORSURES
LEÇONS D'EAU-FORTE

ACADÉMIES COLAROSSI

10, r. de la Gde-Chaumière	13, rue Washington
Ateliers pour hommes et pour dames	*Ateliers spécialement réservés aux Dames*

TARIFS

ATELIERS DE DAMES	ATELIERS DE DAMES	
Le jour et le soir 20 fr. (par mois)	La semaine	15 fr.
	Le mois	40 fr.
ATELIERS D'HOMMES	Le trimestre	105 fr.
Le jour 16 fr., le soir 15 fr. (par mois)	L'année.........	250 fr.

Professeurs : MM. Collin, Courtois, Idrac, Ranvier Schutzemberger-Dagnan, Bastien Lepage etc., etc.

GRANDS ATELIERS DE SCULPTURE POUR HOMMES ET POUR DAMES

COURS

DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE
Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS
Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR.**

Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois

On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

RESTAURATION DE TABLEAUX
Anciens et Modernes
Leçons de Peinture et de Miniature
Professeur : Mme Vve RASE
59, Rue des Petites-Écuries, 59
Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 h.

H. PETITJEAN
DOREUR-ENCADREUR
123, Boulevard du Montparnasse
PARIS

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE
Simplifiée
Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs
G. PERRUCHOT, Peintre

Cours	*Par mois.*	**15** fr.
Leçons particulières....	*Le cachet.*	**6** fr.

On s'inscrit 21, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h., Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

3 *bis*, Impasse du Maine, 3 *bis*

Marie CADOUX
SCULPTEUR
Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet..................	**5** francs
Par mois (3 fois par sem.)...	**50** —

*Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** francs*

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf. N° 4. N° 4bis. N° 6. N° 8. N° 10 et Rue Boucher. N° 1, PARIS

SEULE MAISON
vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs
à MEILLEUR MARCHÉ que la Confection.
DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

3e ANNÉE. — N° 49 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 10 DÉCEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

Pour diverses raisons d'actualité, nous avancerons de quatre jours le n° 50 de notre troisième année.

A TRAVERS LIVRES

On dit bien: A travers champs.

A travers champs, A travers livres, n'est-ce pas même chose ? Les champs ne sont-ils pas livre toujours ouvert ; les livres, champ toujours prêt ?

On ensemence et cultive la terre comme on ensemence et cultive le cerveau ; on sème la pensée, comme le blé. Et pour un grain, et pour une idée, quelle moisson !

Les rayons pâlis de l'antique soleil ne permettent ni riants parterres ni vertes forêts ; les rayons de la bibliothèque, cette vieille amie, nous donneront les fleurs et l'ombre nécessaires au plaisir et au repos intellectuels.

J'ai sur ma table un amour de livre, *l'Amour des livres*, de Jules Janin, où le souriant écrivain a vraiment enfermé la quintessence philosophique de la vie comme en un flacon. Soixante pages — des pages toutes petites — mais quelles ciselures et quels doux parfums !

L'opuscule, publié en 1866 et dédié à Georges Moreau-Chaslon, fait songer à ces merveilleux petits traités de Cicéron, le *De Amicitia* et le *De Senectute*.

Amitié ! Vieillesse ! Si l'amour fait passer le temps et si le temps fait passer l'amour, hélas ! l'amitié ne rajeunit-elle pas la vieillesse, la vieillesse ne rajeunit-elle pas l'amitié ?

On aime mieux ce que l'on connaît mieux.

De là le charme du livre, intime, pénétrant, délicieux !

On aime les belles éditions, on recherche les anciennes, on en veut de nouvelles, les ventes sont très courues, les librairies très achalandées.

Et ce n'est point question de mode, mais bien question de goût et de bon goût. Les bons livres ne font que gagner avec l'âge, tandis que les méchants bouquins meurent de leur vogue même, comme les poitrines faibles des climats vivifiants.

Les amateurs savent qu'un livre n'est pas ce qu'un vain peuple pense et que, plus l'ouvrage est pur diamant, sorti du cerveau d'un maître, plus il convient de lui donner monture et écrin en rapport avec sa valeur intrinsèque.

Aussi voyez le succès légitime de toute cette pléiade de jeunes éditeurs au premier rang desquels sont les Lemerre, les Lemonnyer, les Conquet, les Jouaust, les Rouveyre et quelques autres encore dont le nom me faut.

Savez-vous bien que, pour une nation, c'est une gloire que des éditeurs tels que les Alde et les Elzevir, les Didot et les Curmer, une gloire qui est une vraie source de fortune.

Les éditions de luxe, les éditions illustrées faites à Paris durant la période romantique, vers 1840, méritent qu'on s'y arrête et j'ai pensé qu'un coup d'œil rétrospectif sur les principaux chefs-d'œuvre de cette collection ne serait ni sans charme ni sans intérêt, ni même sans quelque enseignement.

A tout seigneur tout honneur.

Sans remonter au temps — 1819-20 — où Victor Hugo collaborait au *Conservateur littéraire*, y signant ses articles V. M. Hugo et aussi des pseudonymes de d'Auverney, d'Aristide et de Publicola Petisot, arrêtons-nous aux deux premières éditions de *Notre-Dame de Paris*.

Toutes deux ont été publiées en 1831, par Ch. Gosselin. L'une, in-12, en quatre volumes pour chacun desquels Tony Johannot avait dessiné un frontispice sur bois : Esméralda dansant sur la place du Parvis, pour le premier ; Esméralda donnant à boire à Quasimodo sur le pilori, pour le second ; l'Amende honorable, pour le troisième ; Esméralda portée au gibet, pour le dernier et un même fleuron pour les quatre couvertures montrant la tête de Quasimodo à la lucarne de la grande salle du Palais.

L'autre, in-8°, en deux volumes, ne reproduisant que deux des dessins de Johannot, ceux des second et troisième volumes en frontispice et sur la couverture.

L'édition in-12, dévorée par les cabinets de lecture, l'édition in-8°, tirée à onze cents exemplaires seulement, sont pour ainsi dire introuvables et atteignent des prix fabuleux.

Si donc vous rencontrez l'édition E. Renduel, 1836, première édition *illustrée* de *Notre-Dame*, contenant douze dessins de Johannot, tirage sur Chine, estimez-vous heureux, bibliophiles !

Bien entendu, je parle d'un exemplaire relié. Si vous le trouviez broché, votre fortune serait vraiment rare et vous feriez des jaloux. Mais ne comptez pas sur cette chance, n'attendez pas ce Messie. Emportez le volume et payez-le aussi content que comptant, surtout si la reliure est de l'époque et surtout si cette reliure n'est qu'un cartonnage et si le livre n'est qu'ébarbé.

Car la question de la reliure.....

Mais elle est si grosse, cette question, qu'elle nous entraînerait trop loin du sujet que je me suis proposé aujourd'hui. Nous en pourrons causer une autre fois.

Revenons à nos moutons qui sont livres, livres rares et précieux.

J'ai déjà nommé Curmer ; ce nom revient chaque fois qu'il s'agit d'une des merveilles parues sous le tant bon roi Louis-Philippe, mais le chef-d'œuvre de cet éditeur qui, peut-être, est le chef-d'œuvre des publications illustrées d'alors, c'est *Paul et Virginie*.

Jamais Bernardin de Saint-Pierre ne fut plus fidèlement ni plus poétiquement traduit ; quelle fête le crayon fait à la plume ! on ne saurait voir ni même rêver rien de plus beau que ce livre où tout est parfait, à commencer par cette petite carte de l'île

Bourbon qui a tout l'air d'un bouquet, carte due au savant géographe Dufour.

A ce chef-d'œuvre typographique et artistique, qui ne coûta pas moins de 300,000 francs à établir, se rattache un souvenir qui vaut d'être conté.

Parmi les maîtres appelés à illustrer *Paul et Virginie* et la *Chaumière indienne*, était un tout jeune homme. Ses dessins, vignettes sur bois, lui étaient payés de 15 à 20 francs, mais, en réalité, revenaient beaucoup plus cher à Curmer; l'infortuné se ruinait en voitures pour courir après son dessinateur d'humeur fantaisiste et vagabonde... alors.

— Ce petit Meissonier me rendra fou! soupirait le pauvre homme.

Ce petit Meissonier, devenu grand, a rendu tout le monde fou, sans parler de la folle-enchère!

Et sa seule collaboration au volume qui nous occupe en a accru la valeur d'une façon improbable. Songez que, dans la seule *Chaumière indienne*, une plaquette, il n'y a pas moins de 120 vignettes de lui.

Du même Meissonier, les illustrations de ces adorables *Contes Rémois*, du comte de Chevigné qui vont se raréfiant et se vendant jusqu'à 1,000 francs quand les figures, du premier tirage, sont sur chine.

Ah! les jolis livres gais qu'on faisait en ce temps-là!

Ceux de Topffer : *Nouvelles genevoises*, *Voyage en zigzag*, *Excursions d'un pensionnat!* Quel texte spirituel et quels croquis! Aussi, ces publications de Dubochet, 1844, 1845 et 1846, se vendent-elles facilement 150 à 200 francs chacune... quand on les trouve intactes.

Le malheur est qu'on ne les rencontre pas précisément tous les jours. Dame! songez donc! Des livres qu'on donnait en étrennes à des jeunes gens!

Il en est de même de la *Pléiade*, recueil de ballades, fabliaux, nouvelles et légendes empruntées à tous les peuples, à tous les poètes, d'Homère à Dickens, et qui, grâce aux dessins de Gavarni, monta à 300 francs, parti qu'il était de 3 fr. 75. — Excusez du peu!

Partout, d'ailleurs, où Gavarni a posé son crayon, la proportion est à peu près la même.

Gavarni!

Gavarni, l'amer et délicat philosophe! Il fut tout son temps et, *avec Balzac*, a su en fixer les mœurs, ouvrant la voie à notre non moins spirituel et profond Grévin.

Gavarni! Mais il a tout vu et tout deviné, tout dit et tout montré : *les Lorettes* et *les Artistes*, *les Enfants terribles* et *les Etudiants*, ces terribles enfants; *les Actrices* et *les Bas-Bleus*, si chers à d'Aurevilly; *les Bourgeois* et *les Banquiers*, tous, riches et pauvres, grands et petits; tous, croqués *d'après nature;* il a su les clouer en ses recueils, *masques et visages!*

JULES DE MARTHOLD.

LES DIX COMMANDEMENTS DE LA PRESSE

L'*Estampe* a de nombreux correspondants qui s'étonnent parfois de ne point voir leurs communications insérées.

Nous nous permettons de leur adresser les dix *commandements* suivants dont la pratique favoriserait singulièrement nos relations :

I. — Quoi que vous vouliez adresser à un journal, faites vite et envoyez de même. Ce qui est nouveau, quand vous l'apprenez ou quand vous le pensez, ne le sera plus si vous perdez un jour.

II. — Soyez bref, vous épargnerez le temps du lecteur et quelquefois le vôtre. Ayez pour devise : Des choses et non des mots; des faits plus que des réflexions.

III. — Soyez clair, écrivez lisiblement. Soignez surtout les noms propres et les chiffres. Ne mettez pas *hier* ou *aujourd'hui*, mettez le *jour* ou mieux la *date*.

IV. — Multipliez les alinéas, vous ferez le bonheur du metteur en page. Faites vos phrases courtes, vous ferez celui du lecteur. Mettez plus de points que de virgules. Mais n'oubliez ni les uns ni les autres.

V. — Ne surchargez jamais ni un mot, ni un nombre. Raturez et écrivez plus loin, ou au-dessus, le mot douteux.

VI. *Essentiel.* — N'écrivez jamais, jamais que sur un côté de la page.

Cent lignes, écrites sur le recto, séparées en vingt parties et remises à vingt ouvriers, se composent en sept minutes.

Cent lignes, écrites sur le verso et le recto ne peuvent plus être confiées qu'à un seul compositeur et demandent plus de deux heures.

VII. — Une page qui exige plus de deux heures de composition court risque d'arriver trop tard pour l'heure du tirage et d'être renvoyée au numéro suivant.

VIII. — Ce qu'on remet à la *semaine prochaine* est exposé à n'être jamais. A chaque jour suffit sa peine et hier a toujours tort devant aujourd'hui.

IX. — Quoi que vous écriviez, signez. Mettez votre nom, mettez votre adresse

N'ayez point d'inquiétude; un journal est un confesseur; il manquerait au devoir professionnel si, quand vous vous confiez à lui, il vous citait sans votre volonté formelle. Mais il ne peut tirer aucun parti d'une assertion qui n'a pas d'auteur.

X. — Ayez en souci, par-dessus tout, la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Soyez impersonnel; n'écoutez ni vos affections, ni vos haines.

Si vous avez à parler de vous, citez-vous à la troisième personne. Dites ce que vous avez fait, comme s'il s'agissait d'un autre, sans fausse modestie, comme sans vanité.

Rien ne doit altérer la vérité.

LES ŒUVRES DE SÉBASTIEN LE CLERC

C'est à l'âge de quarante-deux ans, en 1679, que ce célèbre dessinateur-graveur publia son discours sur le Point de vue. Il fit cet ouvrage dans le but de défendre la Perspective contre ceux qui l'accusaient d'être fondée sur de faux principes. A la même époque, il grava les machines dont on se servit pour élever les deux grandes pierres qui couvrent le Fronton de la colonnade du Louvre. A quelque temps de là, le marquis de Louvois le choisit pour faire tous les dessins des médailles de l'*Histoire du Roi*.

Sébastien Le Clerc publia encore, en 1690, sa grande *Géométrie théorique et pratique*, qui eut l'honneur d'être contrefaite en Hollande. Tout y est expliqué et démontré avec une si grande précision qu'il n'y a personne qui ne puisse, avec un peu d'attention, devenir lui-même géomètre. S. Le Clerc, selon sa coutume, a orné ce livre de plusieurs figures qui l'ont fait rechercher des amateurs.

Dans la même année, le graveur Mellan mourut. Le Clerc hérita du brevet de dessinateur et graveur du cabinet du roi, avec une pension de 400 francs. Quelques mois après, il fut nommé pour être un des quatre professeurs, qui choisissaient la pose à donner au modèle vivant, à la manufacture des Gobelins.

Ce graveur infatigable livra au public, en 1698, sa belle estampe de l'*Académie des sciences et des arts* qui est un chef d'œuvre, tant pour la richesse de la composition que pour la distribution des groupes et effets de lumière. Il publia presque aussitôt l'*Entrée d'Alexandre dans Babylone*, destinée à servir de pendant au précédent sujet et dont le mérite n'est pas moindre. La *Multiplication des pains*, le *Passage d'Isaïe*, les *Conquêtes du roi* et les planches pour l'*Histoire des ducs de Lorraine*, sont encore des compositions qui ont fait beaucoup d'honneur à Le Clerc.

Il a trouvé là l'occasion d'exercer son goût pour la composition, et de prouver la fertilité de son génie.

En 1706, il fit imprimer son Nouveau Système du monde, conforme à l'Ecriture Sainte.

Dans la même année, le cardinal Gualterio, nonce du pape en France, qui estimait beaucoup Sébastien Le Clerc, le fit chevalier romain.

En 1710, le célèbre graveur eut des craintes sérieuses pour sa vue qui s'affaiblissait. Il quitta la gravure pour quelque temps et fit bien, car le repos lui était nécessaire. Petit à petit, sa vue revint et il put graver encore quelques années; il fit imprimer en 1712 son *Système de vision* qui n'est que le même sujet qu'il avait déjà traité dans son discours sur le Point de vue; de nouvelles preuves y sont ajoutées. En 1714, il quitta de nouveau la gravure et le dessin, pour s'occuper de faire imprimer son *Traité d'architecture*, dont il corrigeait les épreuves.

Ce livre est en deux volumes in-4°, le second contient deux cents planches de figures, toutes gravées par lui. Le nombre de ses gravures est considérable; celui de ses dessins ne l'est pas moins. Il faudrait tout un gros volume pour entrer dans quelque détail. On compte environ trois mille gravures faites de sa main et la plus grande partie d'après ses compositions.

Il n'a gravé que très peu de choses, d'après les autres artistes, parmi lesquels le peintre Lebrun.

Nous devons mentionner ici les leçons de géométrie de fortifications, d'architecture et de perspective qu'il donna presque tous les jours pendant trente ans, et le nombre étonnant de machines qui ont rapport à ces arts et qu'il inventa ou exécuta lui-même en relief. Ces machines faisaient l'ornement de son cabinet.

Sébastien Le Clerc, comblé d'honneur selon son mérite et ayant travaillé sans relâche pour élever sa famille, mourut à 78 ans le 15 octobre 1714. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Hippolyte, sa paroisse, à Paris.

Il n'y a guère eu de graveurs qui aient été aussi laborieux que lui, et qui aient publié un aussi grand nombre de planches. Un grand amateur, Dargenville, maître des comptes et membre de l'Académie des sciences de Montpellier, possédait la plus belle collection de ce maître du passé, dont il sera toujours bon de consulter les plus intéressantes productions. La chalcographie (cour du Louvre) met à la portée de tous les artistes et amateurs une certaine quantité de sujets variés à des prix peu élevés. Il y a environ soixante-dix numéros.

ADOLPHE VARIN, graveur.

(*A suivre.*)

L'EXPOSITION

DE PARAMÉ-SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

Notre jury est composé à ce jour de MM. Bracquemond, E. Duez, Feyen-Perrin, Guillemet, A. Rivey, A. Roll, Emile Vernier, Edmond Yon.

Du 15 octobre au 25 novembre, tous les artistes, sans exception, ont été invités à prendre part à l'exposition *inédite* de Paramé. Désormais, ne seront admis que ceux qui recevront des lettres personnelles. Aucune encore n'a été envoyée. Nous sommes tenu, à notre très grand regret, de compter avec la place qui est mise à notre disposition.

ADHÉRENTS

MM. Paul Allais, Adolphe Appian, Y. Arosa, Marcel d'Aubépine, Aufray de Roc' Bhian;

Beauquesne, Armand Beauvais, Mlle Beke, Clément Bellenger, Georges Bellenger, Emile Benassit, Berthon, Beyle, G. Bonnemaison, Alexandre Bonnin, F. Brissot;

Paulin Carbonnier, C. de Carne, Chauvel, Chegaray, Paul Coquand, Jules Crosnier;

G. Daine, Karl Daubigny, E. Daumont, E. Duez, Louis Dünki;

Feyen-Perrin;

Gaillard, Joséphine Galimard, Gaëtan Gibert, G. Godeau, Louise de Goussaincourt, Mme A. de Gruchy, Henry Guérard, Ch. Guernier, Armand Guéry, Guillemet;

Frédéric Henriet, Homo.;

Charles Jacque, Emile Jacque;

Alphonse Lamotte, A. Latte, Mlle Marie Léautez, Mlle Camille Lemaire, Henri Lepind, A. Leray;

Claude Manigaud, Pierre Morel, Muri;

Nobillet;

Eugène Petit, Mlle E. Petitpas, Pierdon, B. de la Pinelais, Pirodon, Portier de Beaulieu, P. Puteaux;

Raissiguier, A. Rivey, Rodin, A. Roll, Mme Vve Rose;

E. Salmon, Mlle Alice de Sandt, Paul Schmitt, Henry Somm;

Thornley, Henri Toussaint, Trouillebert;

P. Adolphe Varin, Emile Vernier, Henri Vion;

J. de Walsh-Jackson, Washington;

E. Yon, etc.

Les adhérents trouveront dans l'*Estampe* tous les renseignements relatifs à l'exposition de Paramé.

Vénus et son cortège

DOUZE COMPOSITIONS ORIGINALES PAR ALEXANDRE ZICK.

(*Reproduction en fac-similé à la mine de plomb*)

Renfermées dans un riche carton doré, orné d'un superbe frontispice, édition, format in-4°. Prix : 25 fr.

Grande édition de luxe, format in-folio, avec belle reliure d'amateur, 50 fr.

1 — Naissance de Vénus.
2 — L'épouse de Vulcain.
3 — Bonne prise.
4 — Silène ivre.
5 — Chasse aux nymphes.
6 — Combat d'Amazone.
7 — Colin-Maillard.
8 — Enlèvement.
9 — Danse des nymphes.
10 — Surprises au bain.
11 — Prise à ses propres filets.
12 — Evoë Bacche!

Ce bel album qui forme pendant à la collection d'Henri Lossow, publiée par la maison W. Hinrichsen, 40, rue des Saints-Pères, sous le titre de : *Le Triomphe de Cupidon*, est digne du succès qui a honoré ce dernier ouvrage.

Les douze compositions sont conçues avec une originalité rare.

« Si H. Heine était encore de ce monde, il ne ferait pas entendre sa plainte désolée : « Les Dieux se meurent! les Dieux sont morts! » Grâce à l'art, ils vivent et revivent sans cesse, et, de tous, c'est la fille de l'onde amère qui renaît toujours plus belle et plus jeune. L'an dernier, Lossow donnait le triomphe de Cupidon, son fils et son propre triomphe; voici ses nymphes qu'on nous montre avec elle, folâtres, éternellement jeunes aussi et belles autant que la déesse elle même. Dans les douze héliogravures de Zick, cet émule de Lossow, nous voyons la déesse virginale encore sortir des flots, puis l'épouse de Vulcain forgeant les traits de son fils, puis les rondes de ses compagnes, leurs ébats autour de Silène et au milieu des flots, les luttes guerrières des Amazones dont plus d'une a ressenti les traits du Dieu malin, les satyres qui enlèvent des nymphes, des nymphes qui enlèvent des pêcheurs, bref tout ce qu'une riche imagination artistique a trouvé de plus charmant, de plus capricieux dans ce monde riant et lumineux où la beauté éclatait dans toute sa splendeur, sans fard et sans voiles!

» Les nombreux amateurs qui possèdent le Triomphe de Cupidon voudront lui donner pour pendant le Cortège de Vénus, et, en les contemplant tous deux, ils conviendront que Zick, pour différer en plus d'un point de Lossow, n'en est que plus original et plus puissant. »

Correspondance

A Monsieur A. T. rive gauche. — Votre abonnement, en effet, prenait fin le 30 avril 84. Vous envoyez cinq francs. Il est donc renouvelé jusqu'au 30 octobre 1884, l'abonnement de six mois étant de cinq francs depuis le 25 juin dernier. Voir les numéros. Vous avez dû recevoir franco la prime. — A. Pépin, administrateur.

A Monsieur De la P. — Votre abonnement, en effet, prenait fin le 19 janvier 1884. Vous envoyez cinq francs. Il est donc renouvelé jusqu'au 19 juillet 1884. Voir la suite plus haut. Voir également, dans le prochain numéro, l'article : « L'exposition de Paramé. » — A. P.

Bibliographie

Il vient de paraître chez les éditeurs Ed. Rouveyre et G. Blond, un ravissant volume qui mérite en tous points l'attention des délicats, des amoureux, des jeunes femmes et surtout des maris. — *L'Art de se faire aimer par son mari*, tel est le titre de cet ouvrage, où *Théo-Critt* a mis toute la verve et toute la délicatesse de sentiments qui se trouve aujourd'hui si rarement dans ce que l'on écrit.

La Vicomtesse De Renneville a rédigé pour ce livre une spirituelle préface et les éditeurs ont mis à le publier le luxe qui distingue tous les volumes qui sortent de leur librairie, renommée à juste titre.

L'Art de se faire aimer par son mari est donc un succès certain que nous enregistrons avec plaisir.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

3e ANNÉE. — N° 50 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 17 DÉCEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

L'ESTAMPE A PARAMÉ

Nous revenons de Saint-Malo, où nous avons bien fait le voyage le plus agréable qui soit.

Ce pays paraît être au bout du monde. Sait-on dormir en chemin de fer ? On quitte Paris à huit heures du soir, on est à l'aube à Paramé.

Préfère-t-on voyager le jour? On part le matin de Paris avec un bon roman, on dîne le soir à deux pas du Casino.

Nous sommes allé là-bas choisir l'emplacement réservé à l'exposition dont on a bien voulu nous confier la direction.

Par les noms de ceux dont nous avions l'honneur d'être le compagnon de voyage, on jugera de l'importance qui est donnée à cette exposition.

Les voyageurs s'appelaient :

M. Antonin Périvier, gérant du *Figaro* ;

M. Charles Lalou, directeur de la *France* ;

M. Desfossés, banquier, administrateur du *Petit Journal*, président de la Société de la baie de Saint-Malo-Paramé ;

M. Cantin, directeur de l'*Eden* et des *Bouffes-Parisiens*.

M. Prevet, administrateur du *Petit Journal*.

M. Auguste Marcade, rédacteur du *Figaro*.

M. Suzanne, administrateur de la Société de la baie de Saint-Malo-Paramé.

M. Bredillet, architecte.

C'est avec eux, et en compagnie de M. Venel, notaire, que nous avons arrêté l'emplacement dont nous avions besoin.

Après mainte étude, on a choisi le Casino.

Deux vastes salles, un large couloir, admirablement éclairé, une petite terrasse, un escalier monumental, tel est l'emplacement mis à notre disposition.

Un guichet, placé au bas de l'escalier, isolera notre département.

Une seule des salles sera, *le soir*, accessible au public non payant, les jours de représentation.

C'est là que nous mettrons principalement les œuvres acquises pour la tombola.

Espérons qu'elles seront assez belles pour exciter les spectateurs à prendre de nombreux billets.

Tout le pays a accueilli avec un véritable enthousiasme la nouvelle de notre exposition. Nous ne saurions trop remercier les journaux locaux de leurs chaleureux encouragements.

Bref, au point de vue matériel, nous croyons pouvoir espérer le succès. Au point de vue artistique, nous en sommes sûr.

C. CHINCHOLLE.

LE BANQUET DES BURINISTES

Le samedi 8 décembre, à six heures et demie, a eu lieu, chez Blot, 33, rue de Lille, le premier banquet de la Société des graveurs au burin.

Il a été présidé par le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, qui avait à sa droite M. Gaillard et à sa gauche M. François.

Les autres convives étaient MM. Paul Mantz, Georges Lafenestre, Constant, secrétaire de M. Chaix-d'est-Ange, avocat de la Société, de Mare père, l'éditeur Savary, les imprimeurs Chardon et Salmon, Duplessis, conservateur à la Bibliothèque nationale, Blanchard, Gustave Lévy, Portier de Beaulieu, Waltner, Burney, Deblois fils, Sulpin fils, Laguillermie, Thibault, Annedouche, Cristophe, Boutelié, A. Mesnard, Achille Jacquet, Deblois père, l'éditeur Conquet, Dubouchet, Melois, Bellay, de Mare fils, Henri Vion, Boisson, Alphonse Lamotte, Massard fils, Manigand, Allais, Sulpis père, Jules Jacquet, Haussoullier, Poncet, le graveur Salmon et Chincholle.

Les organisateurs du banquet avaient bien voulu inviter au nom de la société, le directeur de l'*Estampe* qui a été très flatté de cette marque d'attention. Les burinistes semblaient reconnaître ainsi le dévouement de notre journal à leur société. Ils savent, en effet, qu'il leur est tout acquis pour l'avenir comme il l'a été dans le passé.

Le menu avait été spirituellement rédigé par un véritable gourmet, M. Gustave Lévy, qui a fait des politesses, comme on peut en juger, aux aqua-fortistes présents :

POTAGES
Pochés *Nanteuil* — Purée *Aqua-Tinta*
HORS-D'ŒUVRE VARIÉS
et
BOUCHÉES POMPADOUR
RELEVÉ
Saumon sauce *Claude Lorrain*
ENTRÉE
Poulets sautés *Rembrandt*
ROTI
Filet piqué *Marc-Antoine*
SALADES
ENTREMETS
Petits pois — Haricots verts
Parfait au café
DESSERT VARIÉ — CAFÉ — LIQUEURS
Macon — St-Julien 1874
Madère
Thorins 1870 — Moët-Chandon

Au dessert, le vicomte Delaborde, en sa qualité de président du banquet, a porté un toast à la prospérité de la société naissante.

Après lui, M. Gaillard, président de la société, a raconté les débuts de l'œuvre commune et a fait entrevoir son brillant avenir.

M. Constant a pris ensuite la parole au nom de M. Chaix-d'Est-Ange.

Puis on a remplacé les toats solennels par des conversations privées qui se sont prolongées jusqu'à onze heures et demie.

Chacun s'est retiré enchanté de cette soirée, qui n'est, espérons-le, que la première d'une intéressante série.

HENRI HAMOSE

ÉCHOS

Le Salon national, dont la durée a été de 76 jours, a reçu 347,538 visiteurs.

Ce nombre se décompose comme suit : 265,300 entrées gratuites et 82,238 entrées payantes.

Ce dernier nombre lui-même comprend : 7,278 entrées à 2 fr., soit comme recette, 14,556 fr.
Et 74,960 entrées à 1 fr., 74,960

Soit un total de recette de 89,516 fr.

A la recette ci-dessus, 89,516 fr., produite par les entrées, il convient d'ajouter les redevances payées par M. Ducarre, entrepreneur du buffet, et par l'adjudicataire du catalogue, ce qui portera le chiffre de la recette totale à environ 112,000 fr.

Les frais d'installation, de direction, de surveillance et de personnel devant s'élever, le déménagement une fois terminé, à environ 85,000 francs, il restera comme bénéfices environ 27,000 francs.

*
* *

M. Edmond Yon a adressé à M. de Gatines, la lettre suivante qui témoigne au moins d'un grand sentiment d'indépendance :

« Paris, 1er décembre 1883.

» Vous m'annoncez, mon cher de Gatines, que j'ai été élu membre du comité de la Société libre, et vous me demandez de vous dire si j'accepte ces fonctions.

» Je remercie ici mes confrères et collègues de l'honneur qu'ils m'ont fait en me désignant pour cette fonction que je ne puis accepter.

» J'aime les situations bien nettes et je trouve qu'il est bien difficile d'être à la fois membre du comité des 90 et membre du comité de la Société libre, tout en conservant intacte son indépendance morale. Je me trouvais l'an dernier dans cette situation et j'en ai ressenti plusieurs fois les inconvénients. Je continuerai à suivre avec intérêt les travaux de la Société libre, dans les réunions du lundi, d'où sont sorties déjà de bonnes et utiles réformes et vous pouvez compter sur mon appui dévoué au comité des 90 chaque fois que je pourrai vous le donner sans me mettre en contradiction avec moi-même, c'est-à-dire avec les statuts de la Société des artistes français, à l'édification desquels j'ai eu l'honneur de contribuer.

» Recevez, mon cher de Gatines, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» Edmond Yon. »

*
* *

Que les amateurs qui se trompent se consolent.

Le *Moniteur des Arts* rappelle avec raison que Jules Romain avait bel et bien pris pour son original du portrait de Clément VII, la copie qu'en avait faite André del Sarte.

Et, d'autre part, Rubens n'a-t-il pas cru être le père de la tête et d'un bras d'un des personnages de sa *Descente de Croix*, que Van Dick avait repeints la veille, pour réparer un accident imputable à ses amis de l'atelier du maître?

*
* *

Extrait de *La République française :*

M. Félix Buhot est un aquafortiste qui ne se borne pas à reproduire les œuvres des peintres en vogue, ainsi qu'on en abuse aujourd'hui, dans les catalogues et chez les marchands. Artiste dans le sens vrai, il a composé et gravé, par exemple, pour les romans de M. Barbey-d'Aurévilly, publiés par Alphonse Lemerre, des suites de vignettes où le dessin répond au texte, où la couleur est parlante. On serait surpris de voir ce talent négligé par les éditeurs si l'œuvre même ne révélait des excès de conscience et de réserve. M. Buhot s'était essayé au dessin pittoresque par des études d'après dix objets japonais de haut choix. Il les gravés, non point, comme en règne la désastreuse habitude, d'après des photographies, mais d'après des originaux lui livrant toutes leurs combinaisons de lumières, d'épidermes, de tons opposés. Il vient de faire un tirage de cette suite, intitulée *Japonisme*. Les Américains et les Anglais, très friands de notre jeune école, avaient souscrit à l'avance presque toute cette édition d'un maître qu'ils apprécient à beaux dollars comptants. Sous une couverture décorée d'un titre et d'un cul-de-lampe final fantaisistes, une boîte à thé en porcelaine du dix-huitième siècle, appartenant à M. E. de Goncourt ; un guerrier à cheval, à M. Bing ; des crapauds en bronze, un masque en bois sculpté, une pharmacie en ivoire, un dragon s'enroulant autour d'un cornet en étain, la statuette d'une divinité grimaçante, d'un caractère archaïque, à M. Ph. Burty, montrent sous des faces variées l'usage que les artistes de l'extrême Orient savent faire des matières les plus diverses. Ce choix légitime l'attention passionnée que les curieux apportent à des chefs-d'œvre de mouvement, de silhouette, d'harmonie décorative. Le temps n'est plus loin où ces matériaux seront distribués aux élèves des écoles où s'enseigne le dessin appliqué aux arts décoratifs, et déjà les musées de l'Europe les disputent aux amateurs.

*
* *

Le *Journal des Artistes*, toujours admirablement informé, nous apprend que c'est M. Eugène Gonon qui est chargé d'exécuter pour la somme de 25,000 francs la fonte à cire perdue du bas-relief de Dalou représentant Mirabeau et le marquis de Dreux-Brézé, bas-relief qui est, comme on sait, destiné à la Chambre des députés.

*
* *

M. Haussoullier grave en ce moment une des peintures décoratives de l'Opéra, *les Poètes* de Baudry.

*
* *

La *Finance pour rire* qui, surtout à côté des questions financières, est bien le plus amusant des journaux, constate le retour du vieux jeu. « Mousseau, dit-il, l'ex-Mousseau de l'Ambigu, vient d'inaugurer, avenue Trudaine, l'*Auberge du Clou*.

» Cet ancien acteur, garçon fort intelligent et sachant bien mener sa barque, n'a pas hésité à lâcher le grand art pour se faire restaurateur. Mais c'est en artiste qu'il est devenu hôtelier.

» L'auberge du Clou, où l'on ne loge ni à pied ni à cheval, mais où l'on sert à boire et à manger, est installée sur le modèle des anciennes auberges : les murs sont crépis à la chaux, un grand feu flambe dans une immense cheminée au milieu de la pièce, un bouchon de paille est à la porte, et l'on mange sur des escabeaux.

» C'est une auberge *Vieux jeu*. Plus nous faisons des progrès... en âge, plus nous nous efforçons de nous reporter aux anciens temps. Ce vieux temps avait donc quelque chose de bon ?

» Tout ce que je sais, c'est que l'auberge est déjà achalandée. *Chat noir* d'un côté, *Rat mort* de l'autre, *Auberge du Clou* au milieu ! Eh mais ! Joffrin, qu'en dis-tu ? »

*
* *

Un peintre de talent, jeune encore, M. Ulysse Butin, est mort dimanche soir à Paris, à l'âge de quarante-six ans, des suites d'une maladie de foie dont il souffrait depuis quelque temps.

Il y a cinq mois, Ulysse Butin avait eu la douleur de perdre sa femme ; il avait gardé de ce deuil une tristesse dont ses amis s'inquiétaient justement pour sa santé.

Dans son œuvre, il comptait de nombreux succès, tels que l'*Attente*, le *Départ*, le *Cabestan*, la *Femme du marin*, l'*Enterrement*, le *Vœu* et *Une mise à l'eau*, etc.

Le *Figaro illustré* contient de lui un dessin d'une page entière qui s'appelle le *Repos du marin*.

En ces derniers temps, il travaillait à une décoration très importante pour l'hôtel de ville de Saint-Quentin, sa ville natale. Le sujet représente *le comte de Vermandois octroyant les franchises à la ville de Saint-Quentin*.

Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1881 et avait été pendant douze ans professeur des écoles de la ville.

Les obsèques d'Ulysse Butin ont eu lieu mercredi, à l'église Saint-Philippe-du-Roule, au milieu d'une nombreuse affluence d'artistes et d'amis.

LES ŒUVRES
DE
SÉBASTIEN LE CLERC

(*Suite*)

NOTES TIRÉES DE LA COLLECTION DE QUENTIN DE LORANGÈRE 1744.

Premier volume de l'œuvre de S. Le Clerc, graveur.

— Trente-quatre morceaux des ouvrages faits à Metz, son pays. D'abord, les remarques d'Abraham Fabert ; titre in-folio, imprimé à Metz, en 1657, plus rare à trouver, avec le portrait tiré sur le dos de la planche.

— Le Triomphe de Son Altesse Charles IV, en vingt feuilles.

— Le Portrait de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, copié d'après celui de Callot ; grande pièce que l'on attribue à Le Clerc.

— Plusieurs autres morceaux, tant portraits que sujets avec le Portrait de Le Clerc.

— 56 morceaux du même temps, et assez rares ; 1° Le livre des divers états et conditions de la vie humaine, en 22 feuilles, y compris le moine qui s'appuie sur une béquille, et qui dit son chapelet. Cette gravure rare ne se trouve pas toujours à cette suite.

— Bibliotheca Thuana ; Vignette.

— Un petit titre en hauteur, extrêmement beau et fort rare. Il représente un jardin dans lequel deux personnes se pro-

mènent. Au-dessus, un ange tenant deux écussons.

— L'Evangile de Saint Jehan.

— Saint Eloi, évêque de Noyon. Cette gravure passe pour une des premières pièces qu'il ait gravées.

— Deux Vierges en hauteur, tenant chacune l'Enfant Jésus.

— Une Magdelaine essuyant ses yeux.

— La Cour d'amour, en sept pièces.

— L'Histoire des Isles Antilles, en neuf morceaux.

— Une lettre grise et une vignette, plusieurs autres gravures rares.

— Puis 199 morceaux du même temps ; savoir : La Vie de St-Benoist en 33 pièces y compris le titre avec les Bordures ; très rares à trouver ainsi.

— La Grande Messe en 40 morceaux y compris les deux titres, puis une Annonciation et Pentecôte.

— Une autre Messe que l'on nomme aussi Petite-Messe, également en 40 morceaux y compris le titre, un nom de Jésus et un Crucifix, sind le confesseur ; rare.

— La dernière Messe, en 36 morceaux, y compris un crucifix qui n'est point chiffré. Quelques petites Lettres et Vignettes gravées sur bois, en 16 pièces.

— Trente et une pièces à peu près, du même temps, savoir :

— Les Gonds de Pierre d'Angleterre ; rare.

— L'Enseigne de Lyon, pièce recommandable par sa rareté.

— Plusieurs autres morceaux, aussi fort rares.

— Le Livre des Paysages, dédié à M. de Beringhen, en douze morceaux, avec quelques-uns qui s'y trouvent répétés à cause de différents changements.

— Les Mathurins, en onze morceaux, et le 5e morceau répété.

— Les Saints de l'année, en 375 morceaux.

— Les Saints appelés les Saints de Gantrel, en 64 pièces.

— La Passion de Jésus-Christ, en 36 pièces avec les bordures.

— La Multiplication des pains.

— Le Berger, ou le Parvulus, etc., le tout en 440 morceaux.

— Les Estampes faites pour l'Histoire sacrée de Brianville, encadrées en un passe-partout, en 144 pièces.

— Le Catafalque du roi de Suède.

— Le Catafalque du chancelier Séguier.

— La Multiplication des pains, morceau intéressant.

— Le Petit Berger ou le Parvulus, le tout en 184 morceaux.

— Le Livre des caractères des passions, en 20 pièces, titre y compris.

— Le Livre des principes du dessin, en 52 pièces.

— Le Livre des divers habillements des anciens Grecs, en vingt-cinq pièces, y compris le titre.

— Les Vues de plusieurs endroits des anciens Fauxbourgs de Paris, en douze pièces, y compris le titre.

— Les petits Paysages, dédiés à M. de Courtenvaux, en trente-sept pièces, y compris le titre.

— Le Livre des modes, en 19 morceaux, y compris le titre,

— Le même livre avec un autre titre, C'est la 1re édition, en 18 pièces.

Les Livres des Bourgognes en 60 morceaux.

Le Boncœur, en 19 morceaux, compris le titre.

— Le Livre des Fables, en 23 morceaux, compris le titre, le tout faisant ensemble 316 pièces.

— Les Statuts de l'ordre du Saint-Esprit, avec les Culs-de-Lampes, lettres, Vignettes et titre, 23 pièces.

— L'ancienne chapelle de Versailles.

AD. VARIN, graveur.

(*A suivre.*)

L'EXPOSITION

DE PARAMÉ-SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

Notre jury est composé à ce jour de MM. Bracquemond, E. Duez, Feyen-Perrin, Guillemet, A. Rivey, A. Roll, Emile Vernier, Edmond Yon.

Du 15 octobre au 25 novembre, tous les artistes, sans exception, ont été invités à prendre part à l'exposition *inédite* de Paramé. Désormais, ne seront admis que ceux qui recevront des lettres personnelles. Aucune encore n'a été envoyée. Nous sommes tenu, à notre très grand regret, de compter avec la place qui est mise à notre disposition.

ADHÉRENTS

MM. Paul Allais, Adolphe Appian, Y. Arosa, Marcel d'Aubépine, Aufray de Roc' Bhian ;

Bachereau, Barillot, Beauquesne, Armand Beauvais, Mlle Beke, Clément Bellenger, Georges Bellenger, Emile Benassit, Berthelon, Berthon, Beyle, G. Bonnemaison, Alexandre Bonnin, F. Brissot ;

Paulin Carbonnier, Caraud, C. de Carne, Chauvel, Chaville, Chegaray, Clairin, Paul Coquand, Couturier, Jules Crosnier ;

G. Daine, Damoye, Karl Daubigny, E. Daumont, Dawis, E. Duez, Louis Dünki ;

Feyen-Perrin ;

Gaillard, Joséphine Galimard, Gaëtan Gibert, G. Godeau, Louise de Goussaincourt, Mme A. de Gruchy, Henry Guérard, Ch. Guernier, Armand Guéry, Guillemet ;

Frédéric Henriet, Homo ;

Stephan Jacob, Charles Jacque, Emile Jacque ;

Alphonse Lamotte, Mlle Louise Landré Lansyer, A. Latte, Mlle Marie Léautez, Mlle Camille Lemaire, Henri Lepind, A. Leray ;

Claude Manigaud, Pierre Morel, Muri ; Nobillet ;

Eugène Petit, Mlle E. Petitpas, Pierdon, B. de la Pinelais, Pirodon, Portier de Beaulieu, P. Puteaux ;

Raissiguier, A. Rivey, Rixens, Rodin, A. Roll, Mme Vve Rose ;

E. Salmon, Mlle Alice de Sandt, Paul Schmitt, Henry Somm ;

Thornley, Henri Toussaint. Trouillebert ;

P. Adolphe Varin, Emile Vernier, Henri Vion, de Vuillefroy ;

J. de Walsh-Jackson, Washington ;

E. Yon, etc.

Les adhérents trouveront dans l'*Estampe* tous les renseignements relatifs à l'exposition de Paramé.

THÉATRES

Spectacles à voir

THÉATRE FRANÇAIS. — 8 h. — Bertrand et Raton.
OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. — Lakmé.
ODÉON. — 8 h. — Severo Torelli.
CHATEAU-D'EAU. — 8 h. — Le Trouvère.
GYMNASE. — 8 h. — Le Maître de Forges.
VARIÉTÉS. — 8 h. — Pschutt et Vlan.
BOUFFES. — . h. — Madame Boniface.
GAITÉ. — . h. — Les Pirates de la Savane.
AMBIGU. — 7 h. 3/4. — Pot-Bouille.
CLUNY. — 8 h. — Le Cabinet Piperlin.
CHATELET. — 8 h. — Peau d'Ane.
PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. — Nana Sahib.
FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. — François les Bas bleus.
ÉDEN-THÉATRE. — . h. — Sieba.
NOUVEAUTÉS, — 8 h. — Le Roi de Carreau.
MENUS-PLAISIRS. — 8 h. 3/4. — Les Invisibles.
CIRQUE D'HIVER. — 8 h. 1/2. — Exercices équestres. — Pantomimes.
FOLIES-BERGÈRE. — 8 h. — Spectacle varié.
MUSÉE GRÉVIN. — Ouvert de 11 heures du matin à 11 heures du soir.
JARDIN D'ACCLIMATATION. — Ouvert tous les jours.
CIRQUE FERNANDO. — Spectacle varié.

BIBLIOGRAPHIE

Signalons à nos lecteurs un très spirituel volume qui vient de paraître chez MM. Rouveyre et Blond, les éditeurs si connus.

Ce volume rassemble, sous le titre modeste de *Croquis de province*, un faisceau de charmantes nouvelles. C'est bien la province, mais c'est la province décrite par le fin Parisien à qui l'on doit déjà les *Historiettes de France et d'Espagne*, Georges Price.

***

Les Amours d'un Bandit, par Carle Des Perrières, viennent de paraître chez les mêmes éditeurs. Récit on ne peut plus émouvant de drames orientaux, ce livre est écrit dans le style coloré et puissant qui peint à merveille la chose vue, le drame vécu. On lira avec le plus grand intérêt ces pages vivantes de l'aventurier romancier.

***

La 5e édition de *La Langue de Mme Z****, par notre collaborateur Léopold Stapleaux vient de paraître chez Dentu.

A LOUER saison d'été 1884, à Paramé, Villa située sur le bord de la mer. Sous-sol, rez-de-chaussée, un étage. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

A VENDRE près de Saint-Malo, Maison au bord de la mer. Deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Jardin. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champagny, 1.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. Baschet, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
Bihn, 67, rue de Richelieu.
Clément, 3, rue des Saints-Pères.
Ch. Delorière, 15, rue de Seine.
Th. Fabré, quai des Grands-Augustins, 41.
Goupil, 9, rue Chaptal.
A. Hautecœur, rue de Rivoli, 172.
Lacroix, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du xviiie siècle.
A. Legras, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. Le Rey, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve Péquégnot, 37, rue d'Orsel.
Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroy.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE
du 15 Janvier prochain

Un tirage de Lots supplémentaires s'élevant à la somme totale de **200,000** francs aura lieu le **15 janvier prochain**.

Ces lots se répartissent ainsi :

1 Lot de 100,000 Fr.	**100.000** Fr.
1 Lot de 25,000 Fr..	**25 000** —
2 Lots de 10,000 Fr.	**20.000** —
1 Lot de 5,000 Fr .	**5.000** —
40 Lots de 1,000 F..	**40 000** —
20 Lots de 500 Fr...	**10.000** —
Total 65 Lots	Total. **200.000** Fr.

Tous les billets placés à cette époque auront le **double avantage** de participer à ce premier tirage de **200,000** francs, ainsi qu'au tirage définitif de **Deux Millions** auquel donnent droit tous les billets de la loterie sans aucune exception.

Les billets de ce premier tirage devront être soigneusement gardés, car ils conserveront leur valeur absolue et leur droit entier au tirage principal des **Deux Millions de Francs** et dont la date sera ultérieurement fixée.

Les lots de ce dernier tirage se décomposent comme suit :

UN LOT DE **500,000 Fr.**

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr.	20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 —	100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 —	400 lots de 500 —

Au total: 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Elysées, Paris.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Rue de Fleurus, 10,
PRÈS LE LUXEMBOURG.

Dépôt et Vente de toutes œuvres artistiques
Exposées ou non
Vente et Achat d'Objets d'art
CISELURE ET GRAVURE
TOILES ANCIENNES ET MODERNES

MAISON
V. LAMOUR & Cie
43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS
pour graveurs et aqua-fortistes
Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr.
PETITES PRESSES
pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES
MORSURES ET REMORSURES
LEÇONS D'EAU-FORTE

ACADÉMIES COLAROSSI

10, r. de la Gde-Chaumière	13, rue Washington
Ateliers pour hommes et pour dames	*Ateliers spécialement réservés aux Dames*

TARIFS

ATELIERS DE DAMES	ATELIERS DE DAMES	
Le jour et le soir 20 fr. (par mois)	La semaine.....	15 fr.
	Le mois	40 fr.
ATELIERS D'HOMMES	Le trimestre	105 fr.
Le jour 16 fr., le soir 15 fr. (par mois)	L'année.........	250 fr.

Professeurs : MM. Collin, Courtois, Idrac, Ranvier Schutzemberger-Dagnan, Bastien Lepage etc., etc.

GRANDS ATELIERS DE SCULPTURE POUR HOMMES ET POUR DAMES

COURS
DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE
Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS
Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR.**

Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois

On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

RESTAURATION DE TABLEAUX
Anciens et Modernes
Leçons de Peinture et de Miniature
Professeur : Mme Vve RASE
59, Rue des Petites-Écuries, 59
Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 h.

H. PETITJEAN
DOREUR-ENCADREUR
123, Boulevard du Montparnasse
PARIS

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE
Simplifiée
Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs
G. PERRUCHOT, Peintre

Cours	*Par mois.*	**15** fr.
Leçons particulières....	*Le cachet.*	**6** fr.

On s'inscrit 21, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h., Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

3 *bis*, **Impasse du Maine, 3** *bis*

Marie CADOUX
SCULPTEUR
Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet................ ..	**5** francs
Par mois (3 fois par sem.)...	**50** —

Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** *francs*

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf. N° 4. N° 4bis. N° 6. N° 8. N° 10 et Rue Boucher. N° 1. PARIS

SEULE MAISON
vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs
à MEILLEUR MARCHÉ que la Confection.

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

3e ANNÉE. — N° 51 QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO LUNDI 24 DÉCEMBRE 1883

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

A TRAVERS LIVRES

Grecs et latins, que n'est-il venu jusqu'à nous les caricatures de quelque Grvarni, commentateur d'Aristophane, de Plaute ou de Lucien? Alors, nous pourrions nous vanter à juste titre de connaître vos vraies œuvres dont nous ne commmençons à nous douter un peu que grâce aux fouilles de ce voyant qui a nom Champfleury.

Ce ne sont pas les écoliers qui ont mis à néant les collections de Gavarni, mais bien le *tous les jours* de la vie.

On ouvre son journal, on y voit un dessin, on le remarque, on l'admire, on se le rappelle toute la vie...; mais, un journal, tout ce qu'on peut en faire, c'est de le conserver huit jours ! Un matin, on le cherche? Disparu ! C'est madame qui a enveloppé n'importe quoi avec, ou la bonne qui a cru que ça n'avait pas d'importance, ou le bambin qui s'est amusé à en faire des cocottes, histoire de répéter l'avenir avec accessoires, ou vous-même, mon Dieu!

Sic transit...!

Combien d'amateurs désirent *La correctionnelle*, petites causes célèbres illustrées de cent dessins de Gavarni? Combien peu possèdent ces précieuses études?

Cela vaut 200 francs comme un sou, toujours si on le trouve, surtout quand cela est lavé et encollé par Debroise.

Pour le célèbre journal fondé et dirigé par Ch. Philippon, de 1831 à 1835, *la Caricature*, qui peut se vanter d'en avoir vu un exemplaire complet?

Complet, vous m'entendez bien, ce qui s'appelle complet, c'est-à-dire ayant ses 252 numéros et ses 524 caricatures, tant noires que coloriées, avec ses neuf titres.

Illustre publication, toi qui fis tant pour l'opposition, qu'ont fait de toi les abonnés? — Et pourtant, dessins perturbateurs, vous étiez signés Charlet, Decamps, Travies, Grandville, H. Monnier, Pigalle, Daumier!

Avez-vous envie de dépenser un billet bleu grand format ; je sais où trouver la rarissime et précieuse collection. Mille francs, c'est une occasion.

Je sais très recherchés les *Béranger* à vignettes. Peu d'écrivains ont autant fait courir le crayon que le chansonnier édité par feu Perrotin. Grandville, Raffet, Charlet, Johannot, Sandoz, Wattier, d'autres encore, ont dessiné pour les impeccables petits poèmes du doux philosophe qui a trouvé *Roger Bontemps*, le *Roi d'Yvetot* et le *Dieu des bonnes gens*.

Il faut compter 200 francs à peu près pour l'édition en deux volumes in-8° de 1847, qui se vendait 28 francs, chiffre élevé pour l'époque.

Pareille somme est nécessaire si l'on tient à posséder la *Peau de chagrin* publiée en 1838 par H. Delloye, avec ses 102 figures sur acier, tirées dans le texte. L'œuvre de Balzac avait été émise à 15 francs.

Je prononçais tout à l'heure le nom de Grandville.

Encore un dont les petits enfants et leurs mères, les jolies femmes, ont fait, comme on dit, des choux, des raves. Aussi, quelle effrayante, quelle inabordable plus-value !

Les *Fleurs animées*, la *Vie publique des animaux*, particulièrement, atteignent chiffres flottant dans les 200 francs.

De fait, c'était un charmant esprit, celui-là qui sut si bien embellir des ouvrages de second ordre qu'un temps qui a, ma foi, assez longtemps duré, on a pu croire à leur valeur. Tels les *Métamorphoses du jour*, les *Petites misères de la vie humaine*, *Un autre Monde*, *Cent Proverbes*, *les Étoiles*, et même ce *Jérôme Paturot*, qui a si bien passé pour un chef-d'œuvre que T. Johannot a recommencé d'orner de ses fresques ce poème bourgeois étroitement pensé et lourdement écrit.

Enfin ! ce qui ne vaut pas la peine d'être lu..., on l'illustre !

Ce Grandville ! Infatigable ! Ne lui devons-nous pas un *Gulliver*, où l'esprit du crayon égale presque l'amertume de la plume. Encore un chef-d'œuvre in-8° publié, en 1838, par Fournier, aux marges duquel les collégiens ont fait courir leurs naïves et féroces arabesques.

Singulière époque, où l'on savait faire de beaux livres et où l'on ne savait pas les aimer. Les perles ne sont pas pour les..... Mais j'oubliais que cette citation ne se peut faire qu'en latin.

Introuvables donc, ces deux volumes, à moins d'agiter les petits papiers bleus déjà mentionnés,

> Prenez-en un! Prenez-en deux!
> Contentez votre envie!

Toute une ravissante collection traitée par les citoyens en bas-âge comme la bibliothèque d'Alexandrie par le calife Omar — un bien triste conservateur! — et celle d'Hetzel.

Mais ici, rien à reprocher à personne.

Il s'agit, en effet, d'ouvrages écrits spécialement pour l'enfance et la prime jeunesse.

Le malheur — pour le bibliophile — c'est que lesdits ouvrages étaient si fins, si spirituels, qu'aujourd'hui ce sont les grandes personnes qui se les arrachent.

Si vous n'avez pas lu et vu les *Mystères du Collège*, les *Nains célèbres*, le *Livre des petits enfants*, l'*Histoire de la Mère Michel*, *Grandeur et décadence d'une clarinette*, *le prince Chènevis* et tant d'autres signés Balzac, Chamfleury, Gozlan, A. Karr, A. Houssaye, P. de Stahl, Nodier, Ourliac, Bertall, Debrosse, Lorentz, Johannot, Jacque et d'autres encore, lisez-les et regardez-les, vous ne vous en repentirez pas.

Homériquement interminable serait le dénombrement des beaux illustrés de 1840 et je me borne à indiquer ici les culminances.

En première ligne les *Cent et un Robert-Macaire* du grand Daumier, « le seul *peintre* de son temps qui ait eu autant de lumière que Delacroix. » Il est inouï, ce petit vo-

lume, et l'on peut dire que jamais, au grand jamais, la satire illustrée n'a fourbi pareilles armes ni combattu pareil combat. — C'est un absolu chef-d'œuvre.

De Delacroix, les dix-sept lithographies du *Faust* de M. de Gœthe (*sic*), publié en 1828 chez Ch. Motte.

Cette merveille se vend dans les trois cents francs. Mon humble avis est qu'elle en coûtera mille dans quelques années. C'est ce qu'elle vaut.

Sans être appelé à si haute destinée, le *Gil-Blas* de Jean Gigoux montera beaucoup encore.

C'est que les illustrations de Jean Gigoux sont peut-être ce que la librairie a produit de plus artistique, de plus fantaisiste et de plus libre. Quel crayon et quel esprit !

La première édition, de 1835, chez le libraire Paulin (l'un des quelques échappés de la *Méduse*), fut un des premiers, sinon tout à fait le premier ouvrage illustré de gravures sur bois,

Puis, ce sont l'*Histoire de Napoléon*, de Norvins, 1839, illustrée par Raffet ; les *Prisons*, de Silvio Pellico, 1844, illustrées de gravures sur acier ; les *Scènes populaires*, de H. Monnier, 1830 ; les *Français peints par eux-mêmes*, écrits à la plume et au crayon par tout ce que les arts comptaient de notoriétés ; les *Chansons populaires* de France, dont la partie graphique compte des noms tels que Courbet, Bracquemont, Ch. Jacque, Bida, etc. ; les *Contes de Perrault*, édités en 1843 par Curmer, lesquels, après avoir été vendus au rabais à 3 fr. 75 cent. ne se trouvent plus à moins de quinze louis.

Est-ce à dire qu'après ceux d'alors, ceux de maintenant ne vaillent rien ? Loin de moi pareille pensée !

A ceux du passé, nous avons à opposer de vaillants artistes, doués de tout autant d'imagination, d'esprit, de verve et d'humour.

Je parlais de Grévin à propos de Gavarni. Je n'ai qu'à écrire le nom de Gustave Doré pour prouver l'art contemporain.

Gustave Doré, si tôt fauché et dont la courte existence est si remplie ! Gustave Doré, qui a si mirifiquement annoté *Rabelais* et éclairé les *Contes diaboliques* de Balzac, pour ne rien dire des 500 gravures qu'il a faites en 1854 pour l'*Histoire pittoresque*, dramatique et caricaturale de la Russie.

Et, ces deux grands noms mis à part, n'avons-nous pas toute une pléiade de crayonnistes aussi savants que fantaisistes, les Henry Guérard, les Somm, les Willette, les Mas, les Forain, les Régamey, les Pille.

Des beaux livres, on en publie tous les jours. Ce ne sont ni les prosateurs, ni les poètes, ni les dessinateurs, ni les éditeurs qui manquent, Dieu merci !

JULES DE MARTHOLD.

Le numéro qui paraîtra le 31 décembre contiendra la table des matières de notre troisième année, à laquelle il pourra servir de frontispice.

LA
SOCIÉTÉ DES GRAVEURS AU BURIN

Pour l'art comme pour la science, il y a, sur la route du progrès, des stations difficiles ; quelque chemin qu'on prenne, il s'y rencontre des carrefours où les voyageurs impatients et pressés perdent, dans les sentiers de la fantaisie, le temps mieux employé par les courageux à chercher de haut la voie perdue, à la retrouver peut-être. A ces moments de trouble et d'hésitation, il est bon de ne pas s'attarder aux vaines questions du procédé et de l'outil ; il est bon de rassembler les forces isolées, pour défendre les intérêts de l'art et des artistes et combattre l'indifférence, l'engouement des modes passagères aussi bien que la routine.

Certes, nous voici déjà loin de l'heure à laquelle un de nos plus illustres libraires affirmait ici même que, malgré un semblant de réveil dû à quelques défaillances des graveurs sur bois, la gravure en taille-douce se mourait doucement. Tout beau, monsieur, les gens que vous tuez se portent assez bien ; le sang généreux, la sève rouge circule encore en nos veines et, dans le banquet du 9 décembre, dont M. le vicomte Delaborde avait gracieusement accepté la présidence, on pouvait, parmi les barbes blanches, voir se relever de jeunes moustaches.

Plus de quarante personnes ont, ainsi que l'a raconté mon collaborateur Henri Hamoise, répondu à l'appel des membres du comité du banquet, MM. Laguillermie, Lamotte et G. Lévy.

Quelques autres, éloignées de Paris ou retenues par des motifs graves, manquaient à la réunion.

Cordiales et sympathiques sont les lettres de regret adressées au président par MM. de Rothschild, Kaëmpfen, Dutuit, le célèbre amateur, de Brisac et d'autres correspondants dont le concours nous est assuré.

Durant tout le banquet, elle a jasé ferme, la gravure en taille-douce, et, quand vint à sonner la joyeuse artillerie du Mouët, en écoutant les vœux si éloquemment exprimés par MM. le vicomte Delaborde et Constant, les initiateurs de la société, MM. Gaillard, J. Jacquet et T. de Mare, pionniers heureux, ont dû se réjouir de voir se chercher et se heurter les couples d'amis et de confrères qui, il y a deux ans à peine, ne se connaissaient guère que par le livret.

Prenez donc celui-ci et, sans attendre que je vous nomme les convives, cherchez-y les noms les plus aimés des amateurs et du public.

Oui, les fondateurs de la Société des graveurs au burin doivent s'applaudir de leur œuvre en la voyant marcher d'un pas si allègre. Ils ont compris le besoin de notre temps de rénovation, où l'éparpillement est une impuissance, où l'avenir et la force sont à l'association, au groupe. Pour soutenir le combat de la vie intellectuelle, comme celui de la vie pratique, il faut être *tous*.

Grâce à l'activité, au zèle de M. Gaillard, président, et des membres du comité fondateur, MM. Levasseur, A. Lamotte, Didier, G. Lévy, Waltner, J. Jacquet et Laguillermie, les résultats ont été prompts et efficaces. Aux expositions de Paris, les places, intelligemment distribuées, ont permis de mieux apprécier les œuvres. Aux expositions étrangères, l'importance du groupement a été suffisamment démontrée. Les délégués de la Société, se sentant soutenus, ont opposé aux fortes sociétés de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre, une société constituée, réunissant la phalange illustre des vieux et des jeunes maîtres français.

C'est à cette combinaison et à ces dévouements que la gravure française a dû son succès à l'exposition d'Amsterdam, et à celle des Arts graphiques, à Vienne.

Si le résultat matériel est satisfaisant, et il doit l'être, car Waltner souriait en alignant ses chiffres, le résultat moral n'a-t-il rien acquis ? Là surtout doit être le but. Le reste suivra naturellement. Il est évident que si l'échange fréquent des idées est profitable au progrès de l'art, il est, de plus, un soutien pour l'artiste. Combien nous en avons connus, de ces talents pleins de promesses qui, luttant isolés, se sont découragés, amoindris ou dévoyés, faute d'un fraternel appui. Grâce à notre Société, cela ne sera plus.

De cette réunion d'hommes d'élite, si haut placés par le cœur, la position ou le talent, se dégageait, avec l'amour de l'art dans ce qu'il y a de plus élevé, un esprit d'union et de solidarité qui permet tous les espoirs Les idées circulent dans une pareille assemblée ; elles prennent corps et les plus hautes questions s'y agitent et s'y imposent. Question de syndicat, protecteur et conseil des intérêts matériels ; Question de propriété artistique, affaire délicate, mais non plus insoluble que celle de la propriété littéraire ; Question de la formation du jury des expositions ; Question des récompenses, des secours mutuels, etc., toutes aspirations que peuvent réaliser les bonnes volontés serrées et réunies pour le bien de tous.

Puis, un pas en avant n'est peut-être qu'un retour au passé. Tout n'a-t-il pas été ? Nous en parlerons, si vous le voulez bien.

A. PORTIER DE BEAULIEU.

LES ŒUVRES
DE
SÉBASTIEN LE CLERC

(*Suite et fin.*)

GRAVURES DE LA CHALCOGRAPHIE DU LOUVRE

Plan et élévation de l'Observatoire de Paris.
Coupe et élévation de l'Observatoire.
Prise de la Ville de Besançon, le 6 mai 1674. *Dessin.*
Prise de la Ville de Bouchain, le 11 mars 1676. D. G.
Prise de la Ville de Burick, le 3 juin 1672. *Dessin.*
Bataille de Cassel, le 11 avril 1677.
Prise de la Ville de Cambray. *Dessin.*
Prise de la Ville de Dinant, le 20 mai 1675. *Dessin.*
Prise de la Ville de Doesbourg, le 21 juin 1672.
Prise de la Ville d'Emmerick, le 10 juin 1672.
Prise de l'Escalette, le 8 novembre 1676. *G. D.*
Prise de la Ville de Fribourg, le 17 novembre 1677.
Prise de la Ville de Gand, le 12 mars 1678. *G.*
Sortie de la garnison de Gand. *Dessin.*
Prise de la Ville de Gray, le 28 février 1674. *G.*
Prise de la Ville de Huy, le 16 juin 1675.
Prise de l'ouvrage à Cornes de Maestricht, le 27 juin 1673.
Prise de la Ville de Maestricht, le 30 juin 1673. *Dessin.*
Prise de la Ville de Nimègue, le 8 juillet 1672. *G.*
Prise de la Ville d'Orsoy, le 3 juin 1672. *D.*
Bataille de Palerme, le 2 juin 1676. *G. D.*
Prise de la Ville de Rees, le 8 juin 1672. *D.*
Le Passage du Rhin. *D.*
Prise de la Ville de Saint-Omer, le 20 avril 1677. *D.*
Prise de la Ville de Salins, le 22 juin 1674. *G. D.*
Prise de la Ville d'Utrecht, le 24 juin 1672. *G. D.*
Prise de la Ville de Valenciennes, le 17 mars 1677.
Attaque de la Citadelle d'Ypres, le 25 mars 1678.
Prise de la Ville d'Ypres, le 25 mars 1678. *D.*

***

Mausolée érigée en l'église des Pères de l'Oratoire, par l'Académie royale de peinture et de sculpture, à la mémoire du chancelier Séguier, son protecteur, fait le 5 mai 1672.
Temple Diptère ; Orgue hydraulique. S. L. sc.; Temple pyonostyle, systyle, diastyle et aréostyle ; Plan et Élévation d'un temple Eustyle; compositions par S. Leclerc.
Bellone sur un char. *Vignette* d'après Lebrun.
Minerve entre la Justice et l'Abondance. *Vignette.*
Des Architectes montrent le dessin d'un édifice à un empereur. (*Vignette* pour la traduction de Vitruve, par Perrault.)
Les Armes de France entourées des Génies de l'architecture et de la sculpture. *Vignette.*
La Renommée. (*Cul-de-lampe* pour le texte des Tapisseries.)
Un autre cul-de-lampe pour la traduction de Vitruve, par Perrault.
Le Char du Soleil au-dessus d'un globe fleurdelysé. *Cul-de-lampe.*
Les dix Livres d'architecture, de Vitruve, gravé par Scotin. C'est le frontispice pour la traduction de Perrault.
Le Clerc Sébastien a gravé, en outre, les figures de l'ouvrage intitulé : l'*Empire ottoman.*

LES QUATRE ÉLÉMENTS, d'après Lebrun

Le Feu. — Les forges de Vulcain.
L'air. — Junon et Iris.
La Terre. — Cybèle et Cérès, assises.
L'Eau. — Triomphe de Neptune et d'Amphitrite.

LES QUATRE SAISONS

Le Printemps, Mars et Vénus assis sur des nuages.
L'Eté, Apollon et Minerve portés sur des nuages.
L'Automne, Bacchus et Diane tiennent un tableau.
L'Hiver, Saturne et Hébé sur des nuages.
Renouvellement d'alliance entre la France et les Suisses en 1663.
Siège de Tournay, en 1667.
Siège de Douai, en 1667.
Défaite de l'armée espagnole, près le canal de Bruges, en 1667.
Fondation du Jardin des Plantes de Paris par le roi Louis XIV.
— 1 Médaille du règne de Charles VII.
— 2. Médaille du règne de Charles VII.
— 3. Idem.
— 4. Idem.
— 5. Idem.
— 6. Idem.
— 7. Médaille du règne de Louis XI.
— 8. Idem.
— 9. Idem.
—10. Médaille du règne de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.
— 11. Passe des monnayeurs de Grenoble, sous le règne de Charles VIII.
— 12. Médaille de Charles VIII.
— 13. Médaille de Charles VIII.
— 14. Médailles de Charles VIII.
— 15. Médailles de Charles VIII.
— Six médailles de Louis XII.
— Deux médailles d'Anne de Bretagne.
— Médaille de Thomas Bohier, général de Normandie.
— Médaille de Galéas Marie Sforce, duc de Milan.
— Médaille de François, duc de Valois (François Iᵉʳ).
Il y a neuf médailles de François Iᵉʳ.
Médaille de la ville de Bourges, sous le règne de François Iᵉʳ.
Médaille de Nicolas de Montholon, président de Bourgogne.
Douze médailles de Henri II.
Trois médailles de Catherine de Médicis.
Idem.
Idem. Elle est avec ses trois fils.
Médaille de François II.
Huit médailles de Charles IX.

AD. VARIN, graveur.

L'EXPOSITION
DE PARAMÉ-SAINT-MALO-SAINT-SERVAN

Notre jury est composé à ce jour de MM. Bracquemond, E. Duez, Feyen-Perrin, Guillemet, A. Rivey, A. Roll, Emile Vernier, Edmond Yon.

Du 15 octobre au 25 novembre, tous les artistes, sans exception, ont été invités à prendre part à l'exposition *inédite* de Paramé. Désormais, ne seront admis que ceux qui recevront des lettres personnelles. Aucune encore n'a été envoyée. Nous sommes tenu, à notre très grand regret, de compter avec la place qui est mise à notre disposition.

ADHÉRENTS

MM. Paul Allais, Adolphe Appian, Y. Arosa, Marcel d'Aubépine, Aufray de Roc' Bhian ;
Bachereau, Barillot, Beauquesne, Armand Beauvais, Mlle Beke, Clément Bellenger, Georges Bellenger, Emile Benassit, Berthelon, Berthon, Beyle, Paul Biva, G. Bonnemaison, Alexandre Bonnin, F. Brissot, Félix Buhot;
Paulin Carbonnier, Caraud, C. de Carne, Narcisse Chaillou, Chauvel, Chaville, Chegaray, Clairin, Paul Coquand, Couturier, Jules Crosnier;
G. Daine, Damoye, Karl Daubigny, E. Daumont, Dawis, E. Duez, Louis Dünki;
Feyen-Perrin;
Gaillard, Joséphine Galimard, Gaëtan Gibert, G. Godeau, Louise de Goussaincourt, Mme A. de Gruchy, Henry Guérard, Ch. Guernier, Armand Guéry, Guillemet;
Frédéric Henriet, Homo;
Stephan Jacob, Charles Jacque, Emile Jacque ;
Alphonse Lamotte, Mlle Louise Landré, Lansyer, A. Latte, Mlle Marie Léautez, Mlle Camille Lemaire, Henri Lepind, A. Leray ;
Claude Manigaud, Paul Merwart, Pierre Morel, Muri;
Nobillet ;
Eugène Petit, Mlle E. Petitpas, Pierdon, B. de la Pinelais, Pirodon, Portier de Beaulieu, P. Puteaux ;
Raissiguier, A. Rivey, Rixens, Rodin, A. Roll, Mme Vve Rose;
E. Salmon, Mlle Alice de Sandt, Paul Schmitt, Henry Somm;
Thornley, Henri Toussaint. Trouillebert;
P. Adolphe Varin, Emile Vernier, Henri Vion, de Vuillefroy ;
J. de Walsh-Jackson, Washington ;
E. Yon, etc.

Les adhérents trouveront dans l'*Estampe* tous les renseignements relatifs à l'exposition de Paramé.

Correspondance

A de nombreux correspondants. — M. Chincholle étant depuis huit jours à Cahors, n'a pu naturellement répondre à aucune lettre. Il revient cette nuit.

A monsieur H. T. — Votre abonnement finit maintenant le 31 décembre 1884.

A monsieur B. D. — Idem le 1ᵉʳ juin 1885.

A LOUER saison d'été 1884, à PARAMÉ, Villa située sur le bord de la mer. Sous-sol, rez-de-chaussée, un étage. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

A VENDRE près de Saint-Malo, Maison au bord de la mer. Deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Jardin. Atelier d'artiste. S'adresser au Journal.

JOURDAIN Médaille d'honneur (B et A). Doreur et encadreur des Musées nationaux et de la Préfecture de la Seine. Fabrique et magasin de cadres de tous styles. Rue de Rivoli, 158 et rue de Champagny, 1.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
CLÉMENT, 3, rue des Saints-Pères.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
A. HAUTECŒUR, rue de Rivoli, 172.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIII[e] siècle.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
L. LE REY, 53, rue du Bassin, Cherbourg.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT, 12, rue Godot-de-Mauroy.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE
du 15 Janvier prochain

Un tirage de Lots supplémentaires s'élevant à la somme totale de **200,000** francs aura lieu le **15 janvier prochain**.

Ces lots se répartissent ainsi :

1 Lot de 100,000 Fr.	**100.000** Fr.
1 Lot de 25,000 Fr.	**25 000** —
2 Lots de 10,000 Fr.	**20.000** —
1 Lot de 5,000 Fr.	**5.000** —
40 Lots de 1,000 F.	**40 000** —
20 Lots de 500 Fr.	**10.000** —
Total 65 Lots Total.	**200.000** Fr.

Tous les billets placés à cette époque auront le **double avantage** de participer à ce premier tirage de **200,000** francs, ainsi qu'au tirage définitif de **Deux Millions** auquel donnent droit tous les billets de la loterie sans aucune exception.

Les billets de ce premier tirage devront être soigneusement gardés, car ils conserveront leur valeur absolue et leur droit entier au tirage principal des **Deux Millions de Francs** et dont la date sera ultérieurement fixée.

Les lots de ce dernier tirage se décomposent comme suit :

UN LOT DE **500,000 Fr.**

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr.	20 lots de 10.000 fr.
4 lots de 50.000 —	100 lots de 1.000 —
8 lots de 25.000 —	400 lots de 500 —

Au total: 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France.

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Elysées, Paris.

LA CÉRAMIQUE MODERNE

Le Grand Dépôt de faïences anglaises de la rue Drouot, 21, met en vente : 1° Un *nouveau service de table* en terre de fer, douze couverts, très joli de forme et de dessin, au prix de 48 fr. ; 2° Un *service à dessert* pareil, vendu 30 fr. ; 3° Un *nouveau service en verre, genre vénitien, couleur clair de lune*, composé de cinquante-deux pièces et vendu 28 fr.

Les dessins et formes seront envoyés *franco* à toute personne qui en adressera la demande au directeur du Grand Dépôt, 21, rue Drouot, à Paris.

Rue de Fleurus, 10,
PRÈS LE LUXEMBOURG.

Dépôt et Vente de toutes œuvres artistiques
Exposées ou non
Vente et Achat d'Objets d'art
CISELURE ET GRAVURE
TOILES ANCIENNES ET MODERNES

MAISON
V. LAMOUR & C[IE]
43, RUE DE LA HARPE, PARIS

FABRIQUE DE VERNIS ET OUTILS
pour graveurs et aqua-fortistes
Boîtes complètes pour eau-forte, à 60 fr.
PETITES PRESSES
pour tirer les épreuves soi-même, à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES
MORSURES ET REMORSURES
LEÇONS D'EAU-FORTE

ACADÉMIES COLAROSSI

10, r. de la G[de]-Chaumière	13, rue Washington
Ateliers pour hommes et pour dames	*Ateliers spécialement réservés aux Dames*

TARIFS

ATELIERS DE DAMES		ATELIERS DE DAMES	
Le jour et le soir (par mois)	20 fr.	La semaine	15 fr.
		Le mois	40 fr.
ATELIERS D'HOMMES		Le trimestre	105 fr.
Le jour 16 fr., le soir (par mois)	15 fr.	L'année	250 fr.

Professeurs : MM. Collin, Courtois, Idrac, Ranvier Schutzemberger-Dagnan, Bastien Lepage etc., etc.

GRANDS ATELIERS DE SCULPTURE POUR HOMMES ET POUR DAMES

COURS
DE PEINTURE, DE SCULPTURE, DE DESSIN ET DE GRAVURE A L'EAU-FORTE
Pour dames et demoiselles

46 — RUE DE CHATEAUDUN — 46

PROFESSEURS
Mme **A. AYRTON**, M. **R. de LOS RIOS**
M. **A. LENOIR**.

Modèle vivant et antiques. — 50 fr. par mois

On s'inscrit chez M. Henry, marchand de couleurs, rue de la Michodière, n° 2.

RESTAURATION DE TABLEAUX
Anciens et Modernes
Leçons de Peinture et de Miniature
Professeur : Mme Vve RASE
59, Rue des Petites-Écuries, 59
Cours : Lundi, Mercredi et Vendredi, de 2 à 5 h.

H. PETITJEAN
DOREUR-ENCADREUR
123, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
PARIS

LA PERSPECTIVE COMPLÈTE
Simplifiée
Cours à l'usage des Peintres et Sculpteurs
G. PERRUCHOT, Peintre

Cours	*Par mois.*	**15 fr.**
Leçons particulières	*Le cachet.*	**6 fr.**

On s'inscrit 21, rue Vaneau, tous les jours, de 3 h. à 5 h., Dimanches et Fêtes exceptés. — Leçons pour Hommes et pour Dames, à jours alternés.

PORTRAITS ET REPRODUCTIONS

3 bis, Impasse du Maine, 3 bis

Marie CADOUX
SCULPTEUR
Leçons de Modelage et Dessin

Le Cachet	**5** francs
Par mois (3 fois par sem.)	**50** —

*Portraits-Bustes, grandeur naturelle, depuis **50** francs*

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré

MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4 bis, N° 6, N° 8, N° 10 et Rue Boucher, N° 1, PARIS

SEULE MAISON
Vendant les mêmes Vêtements que les grands Tailleurs
à MEILLEUR MARCHÉ que la Confection.

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*